This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

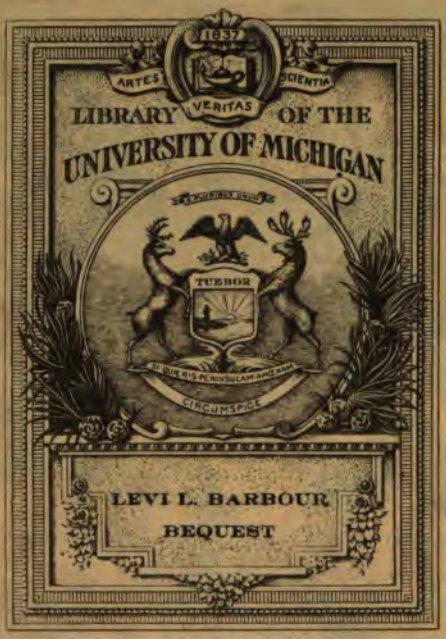
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
LEVI L. BARBOUR
BEQUEST

898
B68
1747

# ŒUVRES

DE

# M. BOILEAU DESPRÉAUX.

Anna Nagel

# ŒUVRES

DE

## M. BOILEAU-DESPRÉAUX.

NOUVELLE ÉDITION,

*Avec des Eclairciſſemens Hiſtoriques donnés par lui-même, & rédigés par* M. BROSSETTE ; *augmentée de pluſieurs Pièces, tant de l'Auteur, qu'aïant rapport à ſes Ouvrages; avec des Remarques & des Diſſertations Critiques.*

Par M. DE SAINT-MARC.

TOME III.

A PARIS,

Chez { DAVID, à la Plume d'Or. / DURAND, au Griffon. } rue S. Jacques.

MDCCXLVII.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.*

Bequest of
Levi L. Barbour
3-26-26

# TABLE

## Des Pièces contenuës dans ce III. Tome.

*Celles qui ne ſont pas de M.* DESPRE'AUX *ſont marquées d'un Aſtériſque.*


Pag.

DIALOGUES, DISCOURS & autres Ouvrages.

Diſcours ſur le Dialogue ſuivant. 3.

Les Heros de Roman. Dialogue à la manière de Lucien. 13.

Fragment d'un autre Dialogue. 55.

Remerciment à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe. 63.

Diſcours ſur le Stile des Inſcriptions. 72.

* Avertiſſement ſur la Diſſertation ſuivante. 76.

Diſſertation ſur la Joconde de M. de La Fontaine. 83.

* Avertiſſement au ſujet de l'Arreſt Burleſque &c. 108.

* Mémoire ſur les ſollicitations, que fait M. Morel & quelques autres Docteurs, pour obtenir un Arreſt, qui condamne toute autre Philoſophie que celle d'Ariſtote, *renfermé dans l'Avertiſſement ci-deſſus. Il eſt annoncé dans la page* 112. *& commence au bas de la page.* 117.

Arreſt Burleſque donné en la Grand'Chambre du Parnaſſe, pour le maintien de la Doctrine d'Ariſtote. 143.

LETTRES.

I. A Monſeigneur le Duc de Vivonne ſur ſon entrée dans la Fare de Meſſine. 155.

II. A Monſeigneur le Duc de Vivonne à Meſſine. 163.

III. Réponſe à la Lettre que ſon Excellence

Pag.
Monſieur le Comte d'Ericeyra m'a écrite de Liſbonne &c. 168.
IV. A Monſieur Racine. 172.
V. A Monſieur Le Verrier. 177.
VI. A Monſieur de Maucroix. 180.
* VII. Réponſe de Monſieur de Maucroix &c. 192.
Epitaphe de Monſieur Racine. ( En Latin & en François). 199.
Reflexions Critiques ſur quelques paſſages du Rheteur Longin &c.
* Avertiſſement. ( *Le commencement eſt de M.* Despre'aux ). 205.
Reflexion première. 217.
Reflexion II. 224.
Reflexion III. 229.
Reflexion IV. 258.
Reflexion V. 263.
Reflexion VI. 280.
Reflexion VII. 302.
Reflexion VIII. & * Réponſe de M. Perrault. 315.
Reflexion IX. 351.
Concluſion (des IX. premières Reflexions Critiques ſur Longin ). 362.
Lettre à M. Perrault de l'Académie Françoiſe. 368.
Suite des Reflexions Critiques ſur quelques paſſages de Longin &c.
Avertiſſement. 384.
* Lettre de M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, à M. le Duc de Montauſier, dans laquelle il examine le Sentiment de Longin ſur ce paſſage de la Geneſe ; Et Dieu dit : Que la Lumiere ſoit faite, et la Lumiere fut faite. 391.
Reflexion X. ou Refutation d'une Diſſertation de Monſieur Le Clerc ( de M. Huet ) contre Longin. 422.

Pag.
* Avertiſſement (de M. l'Abbé Renaudot) touchant la dixieſme Reflexion ſur Longin. 444.
* Réponſe à l'Avertiſſement (de M. l'Abbé Renaudot) &c. 448.
* Remarques (de M. Le Clerc) ſur la Reflexion X. &c. 460.
* Explication & Juſtification du Sentiment de Longin touchant le Sublime d'un paſſage de Moïſe, par feu M. Capperonnier &c. 479.
Reflexion XI. 490.
* Réponſe de M. de La Motte à la XI. Reflexion &c. 497.
* Réponſe à la Critique de M. de La Motte, par M. l'Abbé d'Olivet de l'Académie Françoiſe &c. 507.
Reflexion XII. 518.
Lettre à M. de Loſme de Monchefnay, ſur la Comédie. 521.
* Réponſe de M. de Loſme de Monchefnay à la Lettre précèdente. 524.
* Lettre de M. Racine à M. Deſpréaux, au ſujet d'une Harangue prononcée par le Régent de Troiſieme du Collége de Louis le Grand. 533.
Avertiſſement mis à la tête des Oeuvres poſthumes de Gilles Boileau. 535.

# DIALOGUES,
# DISCOURS,
ET
# AUTRES OUVRAGES.

# DISCOURS
## SUR
# LE DIALOGUE SUIVANT.

LE Dialogue, qu'on donne ici au Public, a eſté compoſé à l'occaſion de cette prodigieuſe multitude de Romans; qui parurent vers le milieu du ſiecle precedent, & dont voici en peu de mots l'origine. (2) Honoré d'Urfé, homme de fort grande qualité dans le Lionnois, & tres-enclin à l'amour, voulant faire valoir un grand nombre de Vers qu'il avoit

### REMARQUES.

Ce *Diſcours* a été compoſé en 1710. l'Auteur étant âgé de 74. ans. BROSS.

(2) *Honoré d'Urfé*,] Comte de Chareauneuf & Marquis de Valromei, étoit le cinquiéme des Fils de *Jacques* I. du nom Seigneur d'Urfé, de la Baſtie & de Saint-Juſt, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de M. le Dauphin, Gouverneur & Bailli de Forez, & de *Renée de Savoie*, Marquiſe de Beaugé, & Petit-Fils de *Claude* Seigneur d'Urfé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Perſonne; enſuite Chef & Surintendant de la Maiſon du Roi *Henri II.* Gouverneur & Bailli de Forez, Ambaſſadeur à Rome & au Concile de Trente. L'aîné des Frères d'*Honoré* d'Urfé étoit *Anne*, Comte d'Urfé, Marquis de Beaugé, Baron de Chateau-Morand par ſa Femme, Seigneur de la Baſtie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Forez, lequel après avoir été marié pendant environ vingt ans avec *Diane Le Long de Chenilhac*, Barone de Chateau-Morand, riche Héritière, en fut ſéparé pour cauſe d'impuiſſance, embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & fut Comte de Lion & Prieur de Montverdun. On a de lui un Recueil

compoſez pour ſes maitreſſes, & raſſembler en un corps pluſieurs avantures amoureuſes qui luy eſtoient arrivées, s'aviſa d'une invention tres-agréable. Il feignit que dans le Foreſt, petit pays contigu à la Limagne d'Auvergne, il y avoit eu (3) du temps de nos premiers Rois, une troupe de Bergers & de Bergeres, qui habitoient ſur les bords de la Riviere du Lignon, & qui aſſez accommodez des biens de la fortune, ne laiſſoient pas neantmoins, par un ſimple amuſement & pour leur ſeul plaiſir, de mener paiſtre eux-meſmes leurs troupeaux. Tous ces Bergers & toutes ces Bergeres, eſtant d'un fort grand loiſir, l'Amour, comme on le peut penſer, & comme il le raconte luy-meſme, ne tarda gueres à les y venir troubler, & produiſit quantité d'évenements conſiderables. D'Urfé y fit arriver toutes ſes avantures; parmi leſquelles il en meſla beaucoup d'autres, & enchaſſa les Vers dont

## REMARQUES.

de 140. *Sonnets*, intitulé, *La Diane*, qu'il fit en 1573. apparament en l'honneur de ſa Femme, & la *Hieroſolyme* imitée de *La Jeruſalem delivrée* du *Taſſe*. HONORE' fut d'abord Chevalier de Malte, & fit même ſes vœux. Enſuite il épouſa *Diane* de Chateau-Morand, ſéparée d'avec ſon Frère, de laquelle il étoit amoureux depuis long-tems, & qu'il a déguiſée dans ſon *Roman*, ſous les noms d'*Aſtrée* & de *Diane*, comme il s'y eſt caché lui-même ſous ceux de *Celadon* & de *Sylvandre*. Il mourut vers l'an 1624. âgé d'environ 52. ans. Il n'en avoit guères que dix à douze quand ſon Frère avoit épouſé *Diane* de Chateau-Morand; ce qui ſuffit pour refuter la Fable, qui prétend, qu'il en étoit l'Amant long-tems avant ce mariage.

(3) *du temps de nos premiers Rois*,] A la fin du cinquiéme ſiécle & au commencement du ſixiéme. BROSS.

j'ay parlé, qui tout méchans qu'ils eſtoient, ne laiſſerent pas d'eſtre ſoufferts, & de paſſer à la faveur de l'art avec lequel il les mit en œuvre. Car il ſoûtint tout cela d'une narration également vive & fleurie, de fictions tres-ingenieuſes, & de caracteres auſſi finement imaginez qu'agreablement variez & bien ſuivis. Il compoſa ainſi un Roman, qui lui acquit beaucoup de réputation, & qui fut fort eſtimé, meſme des gens du gouſt le plus exquis; bien que la morale en fut fort vicieuſe, ne preſchant que l'amour & la molleſſe, & allant quelquefois juſqu'à bleſſer un peu la pudeur. (4) Il en fit quatre volumes, qu'il intitula ASTRE'E, (5) du nom de la plus belle de ſes Bergeres: & ſur ces entrefaites eſtant mort, Baro ſon ami, & (6) ſelon quelques-uns, ſon Domeſtique, en compoſa ſur ſes Memoires, un cinquiéme Tome, qui en formoit la concluſion, & qui ne fut gueres moins bien

## REMARQUES.

(4) *Il en fit quatre volumes*,] Le premier parut en 1610. le ſecond, dix ans aprés; le troiſiéme, quatre ou cinq ans aprés le ſecond. La quatriéme partie étoit achevée lorſque l'Auteur mourut. BROSS.

(5) *du nom de la plus belle de ſes Bergeres*:] C'étoit *Diane de Chateau-Morand*. Voïés les *Eclairciſſemens* de *M. Patru* ſur l'*Hiſtoire de l'Aſtrée*, & la *XII. Diſſertation* de *M. Huet*. BROSS.

Voïés ci-deſſus *Remarque* 2.

(6) *ſelon quelques-uns, ſon Domeſtique*,] BALTAZAR *Baro* avoit été ſon Sécretaire, ſelon l'Auteur de l'*Hiſtoire de l'Académie Françoiſe*. Il publia la cinquiéme partie de l'*Aſtrée* en 1627. BROSS.

*Baro* étoit de Valence en Dauphiné. Il ſe maria à Paris & fut Gentilhomme de Mademoiſelle *Anne-Marie-Loüiſe d'Orléans*, Fille de M. *Gaſton*. Il avoit obtenu ſur la fin de ſa vie deux Offices de nouvelle Création; l'un de Procureur du Roi au Préſi-

reçeu que les quatre autres volumes. Le grand ſuccés de ce Roman échauffa ſi bien les beaux eſprits d'alors, qu'ils en firent à ſon imitation quantité de ſemblables, dont il y en avoit meſme de dix & de douze volumes; & ce fut quelque temps comme une eſpece de debordement ſur le Parnaſſe. On vantoit ſur-tout ceux (7) de Gomberville, de la Calprenede, de Des-Marais, & de Scuderi. Mais ces Imi-

## REMARQUES.

dial établi à Valence en 1635. & l'autre de Tréſorier de France à Montpellier. Outre le cinquiéme Tome de l'*Aſtrée*, nous avons de lui neuf Pièces de Théâtre imprimées, *Célinde* en 1629. *Cloriſe*, Paſtorale en 1632. *Parthenie*, Tragédie en 1642. *Clarimonde*, Tragédie en 1643. *Le Prince fugitif*, Poëme Dramatique en 1649. *Cariſte*, Poëme Dramatique en 1651. *Roſemonde*, Tragédie en 1651. L'*Amante Vindicative*, Poëme Dramatique en 1652. Ces trois dernières Pièces ne furent données qu'après ſa mort, s'il eſt vrai, comme on le dit dans le Supplément *de Moreri*, qu'il mourut en 1650. On trouve encore de lui quelques Pièces fugitives & quelques *Lettres* dans les *Recueils* de ſon tems.

(7) *de Gomberville, de la Calprenede, de Des-Marais, & de Scuderi.* ] GOMBERVILLE étoit vraiſemblablement natif, ou du moins originaire d'Etampes, où ſa Famille ſubſiſte encore aujourd'hui. Le *Dictionnaire de Moreri* le fait naître à Paris & le *Supplement* dans le Diocèſe. Voïés les Articles qui le concernent dans ces deux Livres. On y trouve, en les uniſſant, un détail exact de ſes Ouvrages. Je me contenterai de mettre ici ce que je trouve qu'on a dit de lui dans le *Supplement au Nécrologe de l'Abbaïe de Port-Roïal des Champs.* " Le quatorziéme jour (de Juin) „ 1674. mourut à Paris âgé d'en„ viron 74. ans M. *Marin Le* „ *Roi, Sieur de Gomberville*, de „ l'Académie Françoiſe. Il étoit „ né en 1600. & fit imprimer „ ſon premier Ouvrage à l'âge „ de 14. ans. C'eſt un *Recueil* de „ 110. *Quatrains* à l'honneur de „ la Vieilleſſe, qu'il dédia à ſon „ Père. Livré au monde, il paſ„ ſa toute ſa jeuneſſe à contenter „ le goût de ſon ſiécle, en com„ poſant pluſieurs Romans (*Po„ lexandre* en V. Vol. *La Cythe„ rée* en V. Vol. & *le Jeune Alci„ diane*) qui lui acquirent beau„ coup de réputation. Mais com„ me il paſſoit un tems conſidé„ rable à ſa Terre de Gomber„ ville, qui n'eſt qu'à une lieuë „ de Verſailles, & peu éloignée „ de Port-Roïal des Champs; il „ fit connoiſſance avec M. *Le*

tateurs, s'efforçant mal-à-propos (8) d'encherir ſur leur Original, & prétendant annoblir ſes caracteres, tomberent, à mon avis, dans une tres-grande puerilité. Car au lieu de prendre comme luy pour leurs Heros, des Bergers occupez du ſeul ſoin de gagner le cœur de leurs maiſtreſſes, ils prirent, pour leur donner cette eſtrange occupation, non ſeulement des Princes & des Rois; mais les

*REMARQUES.*

„ *Maiſtre* & les autres Solitaires qui s'y étoient retirés. Leur exemple le toucha & à l'âge d'environ 45. ans, il ſe mit à „ les imiter dans leur vie pénitente. Il ne voulut plus employer ſon éloquence que ſur „ des ſujets ſérieux, & il conſacra ſa Muſe à mettre en Vers „ des Vérités chrétiennes ou „ morales. Une *Lettre* de M. „ *Dodart*, qui eſt la dernière du „ ſeptiéme Tome du *Recueil* de „ celles de M. *Arnauld*, ſemble dire que M. *de Gomberville* „ ne perſévéra pas dans ſa premiére ferveur, & qu'il reprit „ du goût pour le monde. Elle „ nous apprend du moins, que „ dans ſa vieilleſſe même, il ne „ put jamais ſe réſoudre à condamner les amuſemens de ſa „ jeuneſſe; & que ſans ſe rendre à aucune des raiſons „ qu'on lui alléguoit, il les ſoutint toujours innocens. Cette „ diverſité d'opinion ſur un „ point aſſés important, cauſée „ uniquement par la différente „ manière d'enviſager les choſes, n'altéra point la liaiſon „ de M. *de Gomberville* avec „ MM. *de Port-Royal*. Il prit toujours part à leurs affaires, & „ les aida de ſes conſeils & de „ ſes ſoins dans les différentes „ occaſions qui s'en préſentérent „.

Voïés au ſujet de LA CALPRENEDE, *Art Poët.* Ch. III. 130. Sur *Des-Marais*, voïés les renvois de l'*Epigr. II.* Sur *Scuderi*, voïés *Sat. II.* 77. *Sat. VIII.* 42. *Art Poët.* Ch. I. 51. 56. 163. Ch. III. 272. *Lutr.* Ch. V. 154. & ſur Mademoiſelle DE SCUDERI, *Sat. II.* 77. *Sat. III.* 44. *Sat. IX.* 108. *Sat. X.* 158. 159. 161. *Art Poët.* Ch. III. 100. 115. 118. *Lutr.* Ch. V. 124. 125. 126. 129. 169. *Chapelain Décoiffé*, 179.

(8) *d'encherir ſur leur Original*,] C'eſt comme cela qu'il y a dans l'*Edition de* 1713. où ce *Diſcours* & le *Dialogue* ſuivant parurent pour la première fois. M. *Broſſette* a mis dans l'*Edition de Genève* 1717. *d'encherir ſur l'Original*, ſans rendre raiſon de ce changement. M. *Du Monteil* dans les *Editions d'Amſterdam* s'eſt conformé à l'*Edition de* 1713. L'*Edition de Paris* 1735. ſuit celle de *Genève*. Celle de 1740. en fait de même, quoiqu'on eut promis de ſe regler

plus fameux Capitaines de l'Antiquité, qu'ils peignirent pleins du meſme eſprit que ces Bergers ; ayant à leur exemple fait comme une eſpece de vœu de ne parler jamais & de n'entendre jamais parler que d'Amour. De ſorte qu'au lieu que d'Urfé dans ſon Aſtrée, de Bergers tres-frivoles, avoit fait des Heros de Roman conſiderables, ces Auteurs au contraire, des Heros les plus conſiderables de l'Hiſtoire firent des Bergers tres-frivoles, & (9) quelquefois meſme des Bourgeois encore plus frivoles que ces Bergers. Leurs Ouvrages neantmoins ne laiſſerent pas de trouver un nombre infini d'admirateurs, & eurent long-temps une fort grande vogue. Mais ceux qui s'attirerent le plus d'applaudiſſement, ce furent le Cyrus & la Clélie de Mademoiſelle de Scuderi, ſœur de l'Auteur du meſme nom. Cependant, non ſeulement elle tomba dans la meſme puerilité, mais elle la pouſſa encore à un plus grand excés. Si bien qu'au lieu de repreſenter, comme elle devoit, dans la perſonne de Cyrus, un Roy promis par les Prophetes, tel qu'il eſt exprimé dans la Bible, ou comme le peint Herodote, le plus

*REMARQUES.*

ſur celle de 1713.

(9) *quelquefois meſme des Bourgeois encore plus frivoles que ces Bergers.* ] Les Auteurs de ces *Romans*, ſous le nom de ces Heros, peignoient quelquefois le caractère de leurs Amis particuliers, gens de peu de conſéquence. DESP.

Voïés la *Remar.* ſur le Vers 1154

grand Conquerant que l'on euſt encore veu; ou enfin tel qu'il eſt figuré dans Xenophon, qui a fait auſſi bien qu'elle, un Roman de la vie de ce Prince; au lieu, dis-je, d'en faire un modelle de toute perfection, elle en compoſa un Artamene plus fou que tous (10) les Celadons & tous les Sylvandres, qui n'eſt occupé que du ſeul ſoin de ſa Mandane, qui ne fait du matin au ſoir que lamenter, gemir, & filer le parfait amour. Elle a encore fait pis dans ſon autre Roman, intitulé *Clélie*, où elle repreſente tous les Héros de la Republique Romaine naiſſante, les Horatius Cocles, les Mutius Scevola, les Clélies, les Lucreces, les Brutus, encore plus amoureux qu'Artamene; ne s'occupant qu'à tracer (11) des Cartes Geographiques d'Amour, qu'à ſe propoſer les uns aux autres des queſtions & des Enigmes galantes; en un mot, qu'à faire tout ce qui paroiſt le plus oppoſé au caractere, & à la gravité heroïque de ces premiers Romains. Comme j'eſtois fort jeune dans le temps que tous ces Romans, tant ceux de Mademoiſelle de Scuderi, que ceux de la Calprenede & de tous les autres,

*REMARQUES.*

du III. Ch. de l'*Art Poët.* BROSSETTE.

(10) *les Celadons & tous les Sylvandres*, ] Bergers du *Roman* de l'*Aſtrée*. BROSS.

(11) *des Cartes Geographiques d'Amour*, ] La *Carte* du Païs *de Tendre*, dans la première partie du *Roman* de *Clélie*. BROSS. Voïés à ce ſujet, *Sat. X.* 167.

faiſoient le plus d'éclat, je les leus, ainſi que les liſoit tout le monde, avec beaucoup d'admiration, & je les regarday comme des chef-d'œuvres de noſtre langue. Mais enfin mes années eſtant accreuës, & la raiſon m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puerilité de ces Ouvrages. Si bien que l'eſprit ſatirique commençant à dominer en moi, je ne me donnay point de repos, que je n'euſſe fait contre ces Romans un Dialogue à la maniere de Lucien, où j'attaquois non ſeulement leur peu de ſolidité, mais leur affeterie pretieuſe de langage, leurs converſations vagues & frivoles, les portraits avantageux faits à chaque bout de champ de perſonnes de tres-mediocre beauté, & quelquefois meſme laides par excés, & tout ce long verbiage d'Amour qui n'a point de fin. Cependant comme Mademoiſelle de Scuderi eſtoit alors vivante, je me contentay de compoſer ce Dialogue dans ma teſte; & bien loin de le faire imprimer, je gagnay meſme ſur moi de ne point l'écrire, & de ne le point laiſſer voir ſur le papier, (12) ne voulant pas donner ce chagrin à une fille, qui aprés tout

*REMARQUES.*

(12) *ne voulant pas donner ce chagrin à une fille, qui aprés tout avoit beaucoup de mérite*, &c.] Il me ſemble que ſi *Pradon* & M. *Perrault* avoient pu ſavoir ce que M. *Deſpréaux* penſoit du mérite de Mademoiſelle *de Scuderi*, l'un & l'autre ſe ſeroient un peu moins récrié ſur le tort que M. *Deſpréaux* avoit voulu faire à cette illuſtre Fille. Voïés ce qu'on a rapporté de *Pradon* dans la *Rem.* ſur les Vers 124. 125. 126. & 129. du V. Ch. du *Lutrin*. Pour

avoit beaucoup de merite, & qui, s'il en faut croire tous ceux qui l'ont connuë, nonobſtant la mauvaiſe Morale enſeignée dans ſes Romans, avoit encore plus de probité & d'honneur que d'eſprit. Mais aujourd'hui qu'enfin la mort (13) *l'a rayée du nombre des Humains*, Elle & tous les autres Compoſiteurs de Romans, je croy qu'on ne trouvera pas mauvais que je donne au Public mon Dialogue, tel que je l'ay retrouvé dans ma memoire. Cela me paroiſt d'autant plus neceſſaire, qu'en ma jeuneſſe l'ayant recité pluſieurs fois dans des Compagnies, où il ſe trouvoit des gens qui avoient beaucoup de memoire, ces perſonnes en ont retenu pluſieurs lambeaux, dont elles ont enſuite compoſé un Ouvrage qu'on a diſtribué ſous le nom de *Dialogue de M. Deſpréaux*, & (14) qui a eſté imprimé pluſieurs fois dans les pays étrangers. Mais enfin le voici donné de ma main. Je ne ſçay s'il s'attirera les meſmes applaudiſſemens qu'il s'attiroit autrefois dans les frequens recits que j'eſtois obligé d'en faire. Car outre qu'en le recitant, je donnois à tous les perſonnages que j'y introduiſois, le

## REMARQUES.

les plaintes de M. *Perrault*, voïés, Tome II. ſa *Lettre*, N. X. & *Remarque* 13.

(13) *l'a rayée du nombre des Humains*, ] Vers de l'*Epit. VII.* de nôtre Auteur : *La Parque l'a rayé du nombre des Humains.* Mademoiſelle *Madeleine de Scuderi* mourut à Paris le 2. Juin 1701. âgée de 95. ans. BROSS.

(14) *qui a eſté imprimé pluſieurs fois* &c. ] Il parut d'abord en 1688. dans le II. Tome du *Retour des Pièces choiſies*. Enſuite

ton qui leur convenoit, ces Romans eſtant alors leus de tout le monde, on concevoit aiſement la fineſſe des railleries qui y ſont. Mais maintenant que les voila tombez dans l'oubli, & qu'on ne les lit preſque plus, je doute que mon Dialogue faſſe le meſme effet. Ce que je ſçay pourtant, à n'en point douter, c'eſt que tous les gens d'eſprit & de veritable vertu me rendront juſtice, & reconnoiſtront ſans peine, que ſous le voile d'une fiction en apparence extremement badine, folle, outrée, où il n'arrive rien qui ſoit dans la verité & dans la vraiſemblance, je leur donne peut-eſtre ici le moins frivole Ouvrage, qui ſoit encore ſorti de ma plume.

## *Remarques.*

on l'inſéra parmi les *Oeuvres de Monſieur de Saint-Evremond*, ſous le titre de *Dialogue des Morts*. M. *Deſpréaux* ſoupçonnoit M. le Marquis *de Sevigné* d'en être le principal Auteur : *Car c'eſt lui*, dit M. *Deſpréaux* dans une *Lettre*, qu'il m'écrivit le 27. de Mars 1704. *qui en a retenu le plus de choſes.* " Mais, *ajoute-t-il*, tout ,, cela n'eſt point mon *Dialogue*, ,, & vous en conviendrés vous-,, même, quand je vous en re-,, citerai des endroits. J'ai jugé ,, à propos de ne le point don-,, ner au Public, pour des rai-,, ſons très-légitimes, & que je ,, ſuis perſuadé que vous approu-,, verés.... Mais tout cela n'em-,, pêche pas que je ne le trouve ,, encore fort bien dans ma mé-,, moire, quand je voudrai un ,, peu y rêver, & que je ne vous ,, en diſe aſſés pour enrichir vô-,, tre *Commentaire* ſur mes Ou-,, vrages, &c ,,.

Voici les raiſons que j'emploïai dans ma *Lettre* du 11. d'Avril ſuivant, pour l'engager à mettre ſon *Dialogue* par écrit. " I. Ce *Dialogue* ſera ſentir le ,, ridicule, & la mauvaiſe mo-,, rale des *Romans*. II. Après le ,, témoignage public de M. *Ar-,, nauld*, & de pluſieurs autres ,, Ecrivains, qui ont parlé de ,, ce *Dialogue*, la Poſtérité vous ,, attribuëra celui qui a été im-,, primé ſous vôtre nom, quoi-,, qu'il ne ſoit pas de vous ,,.

M. *Deſpréaux* ſe détermina peu de tems après à le mettre ſur le papier, & il voulut que le Manuſcrit original m'en fût remis : ce qui a été fidellement exécuté après ſa mort. Bross.

# LES HEROS DE ROMAN.

## (1) DIALOGUE

### *A la maniere de* LUCIEN.

MINOS,

*Sortant du lieu où il rend la juſtice, (2) proche le Palais de Pluton;*

MAUDIT ſoit l'impertinent harangueur qui m'a tenu toute la matinée ! Il s'agiſſoit d'un méchant drap qu'on a dérobé à un Savetier en paſſant le fleuve, & jamais je n'ay tant ouï parler d'Ariſtote. Il n'y a point de loy qu'il ne m'ait citée.

*REMARQUES.*

(1) Ce *Dialogue* fut compoſé à la fin de l'année 1664. & en 1665. BROSS.

(2) *proche le Palais* &c. ] Il y a dans l'*Edition de* 1713. *proche du Palais*, j'adopte la correction de M. *Broſſette*, à l'exemple de tous les *Editeurs* qui l'ont ſuivi.

PLUTON.

Vous voila bien en colere, Minos.

MINOS.

Ah ! C'eſt vous, Roi des Enfers. Qui vous amene ?

PLUTON.

Je viens ici pour vous en inſtruire. Mais auparavant peut-on ſçavoir quel eſt cet Avocat qui vous a ſi doctement ennuié ce matin : Eſt-ce que (3) Huot & Martinet ſont morts ?

MINOS.

Non, grace au Ciel : mais c'eſt un jeune Mort, qui a eſté ſans doute à leur Eſcole. Bien qu'il n'ait dit que des ſottiſes, il n'en a avancé pas une qu'il n'ait appuiée de l'autorité de tous les Anciens ; & quoiqu'il les fiſt parler de la plus mauvaiſe grace du monde, il leur a donné à tous en les citant, de la galanterie, de la gentilleſſe, & de la bonne grace. (4) *Platon dit galamment dans ſon Timée. Seneque eſt joli dans ſon Traité des Bien-faits. Eſope a bonne grace dans un de ſes Apologues.*

PLUTON.

Vous me peignez là un maiſtre impertinent. Mais pourquoy le laiſſiez-vous parler ſi long-temps ? Que ne lui impoſiez-vous ſilence ?

MINOS.

Silence, luy ? C'eſt bien un homme qu'on puiſſe

*REMARQUES.*

Dans l'uſage ordinaire *proche* gouverne l'Accuſatif, *proche le Palais* ; & *près* gouverne le Génitif, *près du Palais*.

(3) *Huot & Martinet*] Au ſujet d'*Huot*, voïés, *Sat. I.* 123. & ſur *Martinet*, voïés, *Epit. II.* 36. CHANG. Ibid. Dans la premiére compoſition au lieu d'*Huot*, il y avoit *Bilain* ; mais *Bilain* n'étoit pas un Avocat braillard. BROSS.

(4) *Platon dit galamment* &c.] Maniere de parler de ce temps-là, fort communes dans le Barreau. DESP.

faire taire quand il a commencé à parler. J'ai eu beau faire ſemblant vingt fois de me vouloir lever de mon Siege ; j'ai eu beau lui crier, Avocat, concluez de grace : concluez, Avocat. Il a eſté juſqu'au bout, & a tenu à lui ſeul toute l'Audience. Pour moy je ne vis jamais une telle fureur de parler ; & ſi ce deſordre là continuë, je croy que je ſerai obligé de quitter la charge.

PLUTON.

Il eſt vrai que les morts n'ont jamais eſté ſi ſots qu'aujourd'huy. Il n'eſt pas venu ici depuis long-temps une Ombre qui euſt le ſens commun ; & ſans parler des gens de Palais, je ne vois rien de ſi impertinent que ceux qu'ils nomment Gens du monde. Ils parlent tous un certain langage qu'ils appellent galanterie : & quand nous leurs teſmoignons, Proſerpine & moy, que cela nous choque, ils nous traitent de Bourgeois, & diſent que nous ne ſommes pas galants. On m'a aſſûré même, que cette peſtilente galanterie avoit infecté tous les pays infernaux, & meſme les Champs Elyſées ; de ſorte que les Heros, & ſur-tout les Heroïnes qui les habitent, ſont aujourd'huy les plus ſottes gens du monde, grace à certains Auteurs, qui leur ont appris, dit-on, ce beau langage, & qui en ont fait des amoureux tranſis. A vous dire le vray ; j'ai bien de la peine à le croire. J'ai bien de la peine, dis-je, à m'imaginer, que les Cyrus & les Alexandres ſoient devenus tout à coup, comme on me le veut faire entendre, des Thyrſis & des Celadons. Pour m'en éclaircir donc moi-meſme par mes propres yeux, j'ai donné ordre qu'on fiſt venir ici aujourd'huy des Champs Elyſées, & de toutes les autres Régions de l'Enfer, les plus celebres d'entre ces Heros ; & j'ay fait préparer pour les recevoir ce grand Sallon, où vous voyez

que ſont poſtés mes Gardes. Mais où eſt Rhadamanthe ?

MINOS.

Qui ? Rhadamanthe ? Il eſt allé dans le Tartare pour y voir entrer (5) un Lieutenant Criminel, nouvellement arrivé de l'autre Monde, où il a, dit-on, eſté tant qu'il a veſcu auſſi celebre par ſa grande capacité dans les affaires de judicature, que diffamé par ſon exceſſive avarice.

PLUTON.

N'eſt-ce pas celuy qui penſa ſe faire tuer une ſeconde fois, pour une obole qu'il ne voulut pas payer à Caron en paſſant le fleuve ?

MINOS.

C'eſt celui-là meſme. Avez-vous veu ſa femme ? C'eſtoit une choſe à peindre que l'entrée qu'elle fit ici. Elle eſtoit couverte d'un linceul de Satin.

PLUTON.

Comment ? de Satin ? Voila une grande magnificence.

MINOS.

Au contraire c'eſt une eſpargne. Car tout cet accouſtrement n'eſtoit autre choſe que trois Theſes couſuës enſemble, dont on avoit fait preſent à ſon mari en l'autre Monde. O la vilaine Ombre ! Je crains qu'elle n'empeſte tout l'Enfer. J'ay tous les jours les oreilles rebattuës de ſes larcins. Elle vola avant hier la quenoüille de Clothon, &c

*REMARQUES.*

(5) *un Lieutenant Criminel*,] Le Lieutenant Criminel *Tardieu*, & ſa femme, avoient été aſſaſſinés à Paris la meſme année que je fis ce *Dialogue*, c'eſt à ſçavoir en 1664. DESP.

Voïés ce qu'il en dit dans ſa *X. Satire*, depuis le Vers 253. juſqu'au Vers 340. & ce que les *Remarques* en diſent. BROSS.

c'eſt

c'eſt elle qui avoit dérobé ce drap, dont on m'a tant étourdi ce matin, à un Savetier qu'elle attendoit au paſſage. De quoy vous eſtes-vous aviſé, de charger les Enfers d'une ſi dangereuſe creature?

PLUTON.

Il falloit bien qu'elle ſuiviſt ſon mari. Il n'auroit pas eſté bien damné ſans elle. Mais à propos de Rhadamante. Le voici luy-meſme, ſi je ne me trompe, qui vient à nous. Qu'a-t-il? Il paroiſt tout effrayé.

RHADAMANTE.

Puiſſant Roy des Enfers, je viens vous avertir qu'il faut ſonger tout de bon à vous défendre, vous & voſtre Royaume. Il y a un grand parti formé contre vous dans le Tartare. Tous les Criminels, réſolus de ne vous plus obeïr, ont pris les armes. J'ai rencontré là bas Promethée avec ſon Vautour ſur le poingt. Tantale eſt yvre comme une ſoupe, Ixion a violé une Furie: & Siſyphe, aſſis ſur ſon Rocher, exhorte tous ſes voiſins à ſecoüer le joug de voſtre domination.

MINOS.

O les Scelerats! Il y a long-temps que je prevoiois ce malheur.

PLUTON.

Ne craignez rien, Minos. Je ſçay bien le moyen de les reduire. Mais ne perdons point de temps. Qu'on fortifie les avenuës. Qu'on redouble la garde de mes Furies. Qu'on arme toutes les milices de l'Enfer. Qu'on laſche Cerbere. Vous, Rhadamanthe, allez-vous-en dire à Mercure qu'il nous faſſe venir l'Artillerie de mon frere Jupiter. Cependant Vous, Minos, demeurez avec moy. Voions nos Heros; s'ils ſont en eſtat de nous aider. J'ay eſté bien inſpiré de les mander aujourd'huy. Mais quel eſt cet homme qui vient à nous, avec ſon baſ-

ton & ſa beſace ? Ha ! c'eſt ce fou de Diogêne. Que viens-tu chercher ici ?

DIOGENE.

J'ai appris la neceſſité de vos affaires ; & comme voſtre fidelle ſujet je viens vous offrir mon baſton.

PLUTON.

Nous voila bien fort avec ton baſton.

DIOGENE.

Ne penſez pas vous mocquer. Je ne ſeray peut-eſtre pas le plus inutile de tous ceux que vous avez envoié chercher.

PLUTON.

Hé, quoy ? Nos Heros ne viennent-ils pas ?

DIOGENE.

Ouï, je viens de rencontrer une troupe de fous là bas. Je croy que ce ſont eux. Eſt-ce que vous avez envie de donner le bal ?

PLUTON.

Pourquoy le bal ?

DIOGENE.

C'eſt qu'ils ſont en fort bon équipage pour danſer. Ils ſont jolis, ma foy ; je n'ay jamais rien veu de ſi dameret ni de ſi galant.

PLUTON.

Tout beau, Diogêne. (6) Tu te meſles toujours de railler. Je n'aime point les Satyriques. Et puis ce ſont des Heros, pour leſquels on doit avoir du reſpect.

*REMARQUES.*

(6) *Tu te meſles toûjours de railler. Je n'aime point* &c.] Je ne vois pas pourquoi l'*Editeur de* 1740. a cru devoir marquer une ſuſpenſion de ſens dans cet endroit, en l'imprimant ainſi. *Tu te meſles toûjours de railler.... Je n'aime point* &c. Cette ſuſpen-

DIOGENE.

Vous en allez juger vous-meſme tout à l'heure. Car je les voy déja qui paroiſſent. Approchez, fameux Héros ; & vous auſſi, Héroïnes encore plus fameuſes, autrefois l'admiration de toute la Terre. Voici une belle occaſion de vous ſignaler. Venez ici tous en foule.

PLUTON.

Tai-toy. Je veux que chacun vienne l'un aprés l'autre, accompagné tout au plus de quelqu'un de ſes Confidens. Mais avant tout, Minos, paſſons, vous & moy, dans ce Sallon, que j'ay fait, comme je vous ay dit, preparer pour les recevoir, & où j'ay ordonné qu'on miſt nos ſieges, avec une baluſtrade qui nous ſepare du reſte de l'Aſſemblée. Entrons. Bon. Voila tout diſpoſé ainſi que je le ſouhaitois. Suy-nous, Diogêne. J'ay beſoin de toy pour nous dire le nom des Heros qui vont arriver. Car de la maniere dont je voy que tu as fait connoiſſance avec eux, perſonne ne me peut rendre ce ſervice que toy.

DIOGENE.

Je feray de mon mieux.

PLUTON.

Tien-toy donc ici prés de moy. Vous, Gardes, au moment que j'auray interrogé ceux qui ſeront entrez, qu'on les faſſe paſſer dans les longues & tenebreuſes Galleries qui ſont adoſſées à ce Sallon, & qu'on leur diſe d'y aller attendre mes ordres.

*REMARQUES.*

ſion n'eſt pas dans l'*Edition de* 1713. ni dans celle de M. *Broſſette*. Elle n'eſt d'ailleurs ici nullement néceſſaire, & n'y produit aucune ſorte de beauté. Le Diſcours en lui-même a toute la ſuite, qu'il doit avoir en Stile de Converſation.

(7) Asseyons-nous. (8) Qui est celuy-ci qui vient le premier de tous, nonchalamment appuié sur son Ecuyer?

DIOGENE.

C'est le Grand Cyrus.

PLUTON.

Quoy, ce grand Roy, qui transfera l'Empire des Medes aux Perses; qui a tant gagné de batailles? De son temps les hommes venoient ici tous les jours par trente & quarante mille. Jamais personne n'y en a tant envoié!

DIOGENE.

Au moins ne l'allez pas appeller Cyrus.

PLUTON.

Pourquoy?

DIOGENE.

Ce n'est plus son nom. Il s'appelle maintenant Artamene.

PLUTON.

Artamene! Et où a-t-il pesché ce nom-là? Je ne me souviens point de l'avoir jamais leu.

DIOGENE.

Je voi bien que vous ne sçavez pas son histoire.

DIOGENE.

Qui, moy! Je sçais aussi bien mon Hérodote qu'un autre.

*REMARQUES.*

(7) *Asseyons-nous.*] Les *Editeurs de* 1735. & de 1740. ont mis: *Assoyons-nous*, quoiqu'il y ait, *Asseyons-nous* dans l'*Edition de* 1713. que MM. *Brossette* & *Du Monteil* ont suivie, avec une différence dans l'Ortographe de ce mot, qu'ils écrivent, *Asséions-nous.* ASSOYONS-NOUS ne se dit plus guère & s'écrit encore moins.

(8) *Qui est celuy-ci qui* &c.] Il y a comme cela dans l'*Edition de* 1713. M. *Brossette* & tous les autres *Editeurs* ont mis; *Qui est celui qui* &c.

DIOGENE.

Ouï. Mais avec tout cela, diriez-vous bien pourquoy Cyrus a tant conquis de Provinces, traverſé l'Aſie, la Medie, l'Hyrcanie, la Perſe, & ravagé enfin plus de la moitié du monde?

PLUTON.

Belle demande! C'eſt que c'eſtoit un Prince ambitieux, qui vouloit que toute la terre luy fuſt ſoumiſe.

DIOGENE.

Point du tout. C'eſt qu'il vouloit délivrer ſa Princeſſe, qui avoit eſté enlevée.

PLUTON.

Quelle Princeſſe?

DIOGENE.

Mandane.

PLUTON.

Mandane?

DIOCENE.

Ouï. Et ſçavez-vous combien elle a eſté enlevée de fois?

PLUTON.

Où veux-tu que je l'aille chercher?

DIOGENE.

Huit fois?

MINOS.

Voila une beauté qui a paſſé par bien des mains.

DIOGENE.

Cela eſt vrai. Mais tous ſes Raviſſeurs eſtoient les Scelerats du monde les plus vertueux. Aſſeurément ils n'ont pas oſé luy toucher.

PLUTON.

J'en doute. Mais laiſſons-là ce fou de Diogêne.

CYRUS.

En mon particulier...

PLUTON.

Si tu ne te retires.... A la fin le voilà dehors. A-t-on jamais veu tant pleurer ?

DIOGENE.

Vraiment il n'eſt pas au bout ; puiſqu'il n'en eſt qu'à l'hiſtoire d'Aglatidas & d'Ameſtris. Il a encore neuf gros Tômes à faire ce joli meſtier.

PLUTON.

Hé bien, qu'il rempliſſe, s'il veut, cent volumes de ſes folies. (10) J'ay d'autres affaires preſentement qu'à l'entendre. Mais quelle eſt cette femme que je vois qui arrive ?

DIOGENE.

(11) Ne reconnoiſſez-vous pas Tomyris ?

PLUTON.

Quoy? Cette Reine ſauvage des Meſſagetes, qui fit plonger la teſte de Cyrus dans un Vaiſſeau de ſang humain. Celle-ci ne pleurera pas, j'en réponds. Qu'eſt-ce qu'elle cherche ?

TOMYRIS.

(12) *Que l'on cherche par tout mes Tablettes perduës;*
(13) *Mais que ſans les ouvrir, elles me ſoient rendues.*

## REMARQUES.

(10) *J'ay d'autres affaires preſentement qu'à l'entendre.*] Cette Phraſe n'eſt plus d'uſage. Nous diſons ; *avoir affaire de*, devant un Verbe ; & non, *avoir affaire à*.

(11) *Ne reconnoiſſez-vous pas Tomyris ?* ] On avoit omis ces Mots dans l'*Edition de* 1713. & l'on faiſoit dire mal-à-propos à *Diogène* ce que *Pluton* dit enſuite ici, ſuivant le Manuſcrit de l'Auteur : *Quoy ? Cette Reine ſauvage des Maſſagetes* &c. BROSS.

(12) *Que l'on cherche par tout* &c. ] Ce ſont les deux premiers Vers de la *Tragédie* de *Cyrus* faite par Monſieur *Quinault* ; & c'eſt *Tomyris* qui ouvre le Theatre par ces deux Vers. DESP.

Ce ne ſont pas les deux premiers Vers de la *Tragédie*, mais les deux premiers de la V. Scène du I. Acte. *Tomyris* les dit en entrant ſur le Theatre. BROSS.

(13) *Mais que* &c. ] Dans l'*Edition de* 1713. il y a : *Et que* &c. M. *Broſſette* a rétabli *Mais*, apparemment ſur l'original.

DIOGENE.

Des tablettes ! Je ne les ay pas au moins. Ce n'eſt pas un meuble pour moy que des tablettes ; & l'on prend aſſez de ſoin de retenir mes bons mots, ſans que j'aye beſoin de les recueillir moy-meſme dans des tablettes.

PLUTON.

Je penſe qu'elle ne fera que chercher. Elle a tantoſt viſité tous les coins & recoins de cette Salle. Qu'y avoit-il donc de ſi precieux dans vos tablettes, grande Reine ?

TOMYRIS.

Un Madrigal, que j'ay fait ce matin pour le charmant ennemi que j'aime.

MINOS.

Helas, qu'elle eſt doucereuſe !

DIOGENE.

Je ſuis faſché que ces tablettes ſoient perduës. Je ſerois curieux de voir un Madrigal Maſſagete.

PLUTON.

Mais qui eſt donc ce charmant Ennemi qu'elle aime ?

DIOGENE.

C'eſt ce meſme Cyrus qui vient de ſortir tout à l'heure.

PLUTON.

Bon ! Auroit-elle fait égorger l'objet de ſa paſſion ?

DIOGENE.

Egorgé ! C'eſt une erreur dont on a eſté abuſé ſeulement durant vingt-cinq ſiecles ; & cela par la faute du Gazetier de Scythie, qui répandit mal à propos la nouvelle de ſa mort ſur un

faux bruit. On eſt détrompé depuis quatorze ou quinze ans.

PLUTON.

(14) Vraiment je le croiois encore. Cependant, ſoit que le Gazetier de Scythie ſe ſoit trompé ou non, qu'elle s'en aille dans ces Galeries chercher, ſi elle veut, ſon charmant Ennemi, & qu'elle ne s'opiniaſtre pas davantage à retrouver des tablettes, que vrai-ſemblablement elle a perduës par ſa negligence, & que ſeurement aucun de nous n'a volées. Mais quelle eſt cette voix robuſte que j'entends là bas qui fredonne un air ?

DIOGENE.

C'eſt ce grand Borgne d'Horatius Coclés qui chante ici proche, comme m'a dit un de vos Gardes, (15) à un Echo qu'il y a trouvé, une Chanſon qu'il a faite pour Clélie.

PLUTON.

Qu'a donc ce fou de Minos, qu'il creve de rire ?

MINOS.

Et qui ne riroit ? Horatius Coclés chantant à l'Echo !

PLUTON.

Il eſt vrai que la choſe eſt aſſez nouvelle. Cela eſt à voir. Qu'on le faſſe entrer, & qu'il n'inter-

*REMARQUES.*

(14) *Vraiment je le croiois encore.*] C'eſt ainſi qu'il y a dans l'*Edition de* 1713. M. *Broſſette* a mis : *Vraiment je le crois encore.* Ce que les autres *Editeurs* ont adopté. Mais comme M. *Broſſette* ne rend point raiſon de ce changement, il m'a paru que c'étoit une faute d'impreſſion, d'autant plus que ſi l'on y fait attention, on verra que *je le croiois*, répond bien plus juſte à ce que *Diogène* vient de dire, que *je le crois.*

(15) *à un Echo qu'il y a trouvé,*] Voïés le premier Tome de *Clélie*, page 18. BROSSETTE.

rompe point pour cela ſa Chanſon, que Minos vrai-ſemblablement ſera bien-aiſe d'entendre de plus prés.

MINOS.

Aſſeurément.

HORATIUS COCLES,

Chantant la repriſe de la Chanſon qu'il chante dans Clélie.

*Et Phéniſſe meſme publie,*
*Qu'il n'eſt rien ſi beau que Clélie.*

DIOGENE.

Je penſe reconnoiſtre l'air. C'eſt ſur le chant de (16) *Toinon la belle Jardiniere.*

HORATIUS COCLES.

*Et Phéniſſe meſme publie,*
*Qu'il n'eſt rien ſi beau que Clélie.*

PLUTON.

Quelle eſt donc cette Phéniſſe ?

DIOGENE.

C'eſt une Dame des plus galantes & des plus ſpirituelles de la Ville de Capouë, mais qui a une

*REMARQUES.*

(16) *Toinon la belle Jardiniere.*] Chanſon du *Savoyard*, alors à la mode. DESP.

M. *Broſſette* ajoute ici les Paroles de cette *Chanſon*. Les voici :

*Toinon la belle Jardinière*
*N'arroſe jamais ſon jardin*
*De cette belle eau coutumière,*
*Dont on arroſe le Jaſmin.*
*Non pas meſme de l'eau de roſe*
*Mais de l'eau de quelque autre choſe.*

*Enfin elle n'en fut maîtreſſe,*
*Et a fait ſon jardin ſi beau,*
*Tous les neuf mois par ſon adreſſe*
*Il y venoit du fruit nouveau.*
*Ce n'étoit pas de l'eau de roſe*
*Mais de l'eau de quelque autre choſe.*

trop grande opinion de ſa beauté, & qu'Horatius Coclés raille dans cet Impromptu de ſa façon, dont il a compoſé auſſi le chant, en luy faiſant avoüer à elle-meſme, que tout cede en beauté à Clélie.

MINOS.

Je n'euſſe jamais creu, qne cet illuſtre Romain fuſt ſi excellent Muſicien, & ſi habile faiſeur d'Impromptus. Cependant je vois bien par celuy-ci qu'il eſt Maiſtre paſſé.

PLUTON.

Et moy je vois bien que pour s'amuſer à de ſemblables petiteſſes, il faut qu'il ait entierement perdu le ſens. Hé, Horatius Coclés, vous qui eſtiez autrefois ſi determiné Soldat, & qui avez deffendu vous ſeul un Pont contre toute une armée, de quoy vous eſtes-vous aviſé de vous faire Berger aprés voſtre mort; & qui eſt le fou, ou la folle, qui vous ont appris à chanter?

HORATIUS COCLES.

*Et Phéniſſe meſme publie,*
*Qu'il n'eſt rien ſi beau que Clélie.*

MINOS.

Il ſe ravit dans ſon chant.

PLUTON.

Oh, qu'il s'en aille dans mes galeries chercher, s'il veut, un nouvel Echo. Qu'on l'emmene.

HORATIUS COCLES,

s'en allant, & toujours chantant.

*Et Phéniſſe meſme publie,*
*Qu'il n'eſt rien ſi beau que Clélie.*

PLUTON.

Le fou! le fou! Ne viendra-t-il point à la fin une perſonne raiſonnable?

DIOGENE.

Vous allez avoir bien de la ſatisfaction. Car je voy entrer la plus illuſtre de toutes les Dames Romaines, cette Clélie qui paſſa le Tibre à la nage pour ſe derober du Camp de Porſena, & dont Horatius Coclés, comme vous venez de le voir, eſt amoureux.

PLUTON.

J'ay cent fois admiré l'audace de cette fille dans Tite-Live. Mais je meurs de peur que Tite-Live n'ait encore menti. Qu'en dis-tu, Diogène?

DIOGENE.

(17) Ecoutez ce qu'elle vous va dire.

CLELIE.

Eſt-il vrai, ſage Roi des Enfers, qu'une troupe de mutins ait oſé ſe ſoulever contre Pluton, le vertueux Pluton?

PLUTON.

Ah! à la fin nous avons trouvé une perſonne raiſonnable. Ouy, ma fille; il eſt vrai que les Criminels dans le Tartare ont pris les armes, & que nous avons envoyé chercher les Heros dans les Champs Eliſées & ailleurs, pour nous ſecourir.

CLELIE.

Mais de grace, Seigneur, les Rebelles ne ſongent-ils point à exciter quelque trouble dans (18) le Royaume de Tendre? Car je ſerois au deſeſpoir s'ils eſtoient ſeulement poſtez dans le Village de

*REMARQUES.*

(17) *Ecoutez ce qu'elle vous va dire.*] Les *Editions de Paris* 1735. & 1740. ont retranché: *vous.* Je ne ſais pourquoi?

(18) *le Royaume de Tendre?*] Voïés *Clélie*, Part. I. p. 398. & la *Sat. X.* de nôtre Auteur, Vers 161. BROSS.

Petits-Soins. Nont-ils point pris Billets-doux, ou Billets-galants ?

PLUTON.

De quel païs parle-t-elle là ? Je ne me ſouviens point de l'avoir veu dans la Carte.

DIOGENE.

Il eſt vrai que Ptolomée n'en a point parlé. Mais on a fait depuis peu de nouvelles découvertes. Et puis ne voyez-vous pas que c'eſt du païs de Galanterie qu'elle vous parle ?

PLUTON.

C'eſt un païs que je ne connois point.

CLELIE.

En effet, l'illuſtre Diogêne raiſonne tout-à-fait juſte. Car il y a trois ſortes de Tendres ; Tendre ſur Eſtime, Tendre ſur Inclination, & Tendre ſur Reconnoiſſance. Lorſque l'on veut arriver à Tendre ſur Eſtime, il faut aller d'abord au Village de Petits-ſoins, &...

PLUTON.

Je vois bien, la belle Fille, que vous ſçavez parfaitement la Geographie du Royaume de Tendre, & qu'à un homme qui vous aimera, vous lui ferez voir bien du païs dans ce Royaume. Mais pour moy, qui ne le connois point, & qui ne le veux point connoiſtre, je vous diray franchement que je ne ſçay ſi ces trois Villages & ces trois Fleuves menent à Tendre, mais qu'il me paroiſt que c'eſt le grand chemin des Petites-Maiſons.

MINOS.

Ce ne ſeroit pas trop mal fait, non, d'ajoûter ce Village-là dans la Carte de Tendre. Je crois que ce ſont ces terres inconnuës dont on y veut parler.

PLUTON.

Mais vous, tendre Mignone? Vous eſtes donc auſſi amoureuſe, à ce que je voy?

CLELIE.

Ouï, Seigneur, je vous concede que j'ay pour Aronce une amitié qui tient de l'Amour veritable: Auſſi faut-il avoüer que cet admirable fils du Roy de Cluſium a en toute ſa perſonne je ne ſçay quoy de ſi extraordinaire, & de ſi peu imaginable, qu'à moins que d'avoir une dureté de cœur inconcevable, on ne peut pas s'empeſcher d'avoir pour luy une paſſion tout-à-fait raiſonnable. Car enfin....

PLUTON.

Car enfin, Car enfin.... je vous dis moy, que j'ay pour toutes les folles une averſion inexpliquable; & que quand le fils du Roy de Cluſium auroit un charme inimaginable, avec voſtre langage inconcevable, vous me feriez plaiſir de vous en aller, vous & voſtre Galant, au Diable. A la fin la voila partie. Quoy, toûjours des Amoureux? Perſonne ne s'en ſauvera; & un de ces jours nous verrons Lucrece galante.

DIOGENE.

Vous en allez avoir le plaiſir tout à l'heure. Car voici Lucrece en perſonne.

PLUTON.

Ce que j'en diſois n'eſt que pour rire. A Dieu ne plaiſe que j'aye une ſi baſſe penſée de la plus vertueuſe perſonne du monde.

DIOGENE.

Ne vous y fiez pas. Je lui trouve l'air bien coquet. Elle a, ma foy, les yeux fripons.

PLUTON.

Je vois bien, Diogêne, que tu ne connois pas

Lucrece. Je voudrois que tu l'euſſes veuë la premiere fois qu'elle entra ici toute ſanglante, & toute échevelée. Elle tenoit un poignard à la main. Elle avoit le regard farouche, & la colere eſtoit encore peinte ſur ſon viſage, malgré les paſleurs de la mort. Jamais perſonne n'a porté la chaſteté plus loin qu'elle. Mais pour t'en convaincre, il ne faut que lui demander à elle-meſme ce qu'elle penſe de l'Amour. Tu verras. Dites-nous donc, Lucrece; mais expliquez-vous clairement. Croiez-vous qu'on doive aimer?

LUCRECE,

tenant des Tablettes à la main.

Faut-il abſolument ſur cela vous rendre une réponſe exacte & deciſive?

PLUTON.

Ouï.

LUCRECE.

Tenez, la voila clairement énoncée dans ces Tablettes. Liſez.

PLUTON, Liſant.

(19) *Toûjours. l'on. ſi. Mais. aimoit. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. ſeroit. n'eſt. Qu'il.*

Que veux dire ce galimatias?

LUCRECE.

Je vous aſſure, Pluton, que je n'ay jamais rien dit de mieux, ni de plus clair.

PLUTON.

Je vois bien que vous avez accoutumé de parler fort clairement. (20) Peſte ſoit de la folle. Où a-

*REMARQUES.*

(19) *Toujours. l'on.* &c.] Voïés *Clélie*, Part. II. p. 348. Bross.

(20) *Peſte ſoit de la folle.*] Il y a comme cela dans l'*Edition* t-on

t-on jamais parlé comme cela ? *Point. ſi. éternelles.* Et où veut-elle que j'aille chercher un Oedipe pour m'expliquer cette Enigme ?

DIOGENE.

Il ne faut pas aller fort loin. En voici un qui entre, & qui eſt fort propre à vous rendre cet office.

PLUTON.

Qui eſt-il ?

DIOGENE.

C'eſt Brutus ; celuy qui délivra Rome de la tyrannie des Tarquins.

PLUTON.

Quoy ? cet auſtere Romain, qui fit mourir ſes Enfants pour avoir conſpiré contre leur patrie ? Lui, expliquer des Enigmes ? Tu es bien fou, Diogêne.

DIOGENE.

Je ne ſuis point fou. Mais Brutus n'eſt pas non plus cet auſtere perſonnage que vous vous imaginez. C'eſt un eſprit naturellement tendre & paſſionné, qui fait de fort jolis Vers, & les billets du monde les plus galants.

MINOS.

Il faudroit donc que les paroles de l'Enigme fuſſent écrites, pour les lui montrer.

DIOGENE.

Que cela ne vous embarraſſe point. Il y a long-temps que ces paroles ſont écrites ſur les Tablettes de Brutus. Des Heros comme luy ſont toûjours fournis de Tablettes.

*REMARQUES.*

de 1713. M. *Broſſette*, ſans dire pourquoi, a retranché : *ſoit.* En quoi les *Editeurs de Paris* 1735. & 1740. l'ont imité. M. *Du Monteil* a rétabli ce mot dans les *Editions d'Amſterdam.*

PLUTON.

Hé bien, Brutus, nous donnerez-vous l'explication des paroles qui ſont ſur vos Tablettes ?

BRUTUS.

Volontiers. Regardez bien. Ne les ſont-ce pas là ? *Toujours. l'on. ſi. Mais*, &c.

PLUTON.

Ce les ſont là elles-meſmes.

BRUTUS.

Continuez donc de lire. Les paroles ſuivantes non ſeulement vous feront voir que j'ay d'abord conceu la fineſſe des paroles embroüillées de Lucrece ; mais elles contiennent la réponſe préciſe que j'y ay faite. *Moy. nos. verrez. vous. de. permettez. d'éternelles. jours. qu'on. merveille. peut. amours. d'aimer. voir.*

PLUTON.

Je ne ſçay pas ſi ces paroles ſe répondent juſte les unes aux autres. Mais je ſçay bien que ni les unes ni les autres ne s'entendent, & que je ne ſuis pas d'humeur à faire le moindre effort d'eſprit pour les concevoir.

DIOGENE.

Je vois bien que c'eſt à moi de vous expliquer tout ce myſtere. Le myſtere eſt que ce ſont des paroles tranſpoſées. Lucrece, qui eſt amoureuſe & aimée de Brutus, lui dit (21) en mots tranſpoſez.

*REMARQUES.*

(21) *en mots tranſpoſez* : ] L'Edition de 1713. M. *Broſſette* & M. *Du Monteil* ont mis ainſi : Les *Editeurs de Paris* 1735. & 1740. mettent : *en ces mots tranſpoſez*. Correction, qui fait un contre-ſens. Les mots, qui ſuivent, ne ſont rien moins que *tranſpoſés*, puiſque ce ſont deux Vers compoſés des mêmes mots tranſpoſés, que *Lucrèce* a donnés ci-deſſus à *Pluton*.

*Qu'il ſeroit doux d'aimer, ſi l'on aimoit toûjours !*
*Mais helas ! il n'eſt point d'éternelles Amours.*

Et Brutus, pour la raſſurer, lui dit en d'autres termes tranſpoſez.

*Permettez-moi d'aimer, Merveille de nos jours :*
*Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles Amours.*

PLUTON.

Voila une groſſe fineſſe. Il s'enſuit de là que tout ce qui ſe peut dire de beau eſt dans les Dictionnaires. Il n'y a que les paroles qui ſont tranſpoſées. Mais eſt-il poſſible que des perſonnes du merite de Brutus & de Lucrece en ſoient venus à cet excés d'extravagance, de compoſer de ſemblables bagatelles ?

DIOGENE.

C'eſt pourtant par ces bagatelles, qu'ils ont fait connoiſtre l'un & l'autre, qu'ils avoient infiniment d'eſprit.

PLUTON.

Et c'eſt par ces bagatelles moy, que je reconnois qu'ils ont infiniment de folie. Qu'on les chaſſe. Pour moy, je ne ſçay tantoſt plus où j'en ſuis. Lucrece amoureuſe ! Lucrece coquette ! Et Brutus ſon Galant ! Je ne deſeſpére pas un de ces jours de voir Diogéne lui-meſme galant.

DIOGENE.

Pourquoi non ? Pythagore l'eſtoit bien.

PLUTON.

Pythagore eſtoit galant ?

DIOGENE.

Ouy, & ce fut de Theano ſa fille, formée par lui à la galanterie, ainſi que le raconte le genereux Herminius dans l'hiſtoire de la vie de Brutus ; ce fut, dis-je, de Theano, que cet illuſtre Romain

apprit ce beau Symbole, qu'on a oublié d'ajoûter aux autres Symboles de Pythagore : *Que c'eſt à pouſſer* (22) *les beaux ſentimens pour une Maiſtreſſe, & à faire l'Amour, que ſe perfectionne le grand Philoſophe.*

PLUTON.

J'entends. Ce fut de Theano qu'il ſçeut que c'eſt la folie qui fait la perfection de la Sageſſe. O l'admirable precepte ! Mais laiſſons là Theano. Quelle eſt cette Precieuſe renforcée que je voy qui vient à nous ?

DIOGENE.

(23) C'eſt Sappho, cette fameuſe Leſbienne, qui a inventé les Vers Saphiques.

PLUTON.

(24) On me l'avoit dépeinte ſi belle. Je la trouve bien laide.

DIOGENE.

Il eſt vrai qu'elle n'a pas le teint fort uni, ni les traits du monde les plus reguliers. Mais prenez garde qu'il y a une grande oppoſition du blanc & du noir de ſes yeux, comme elle le dit elle-meſme dans l'Hiſtoire de ſa vie.

PLUTON.

Elle ſe donne là un bizarre agrément, & Cerbere, ſelon elle, doit donc paſſer pour beau, puiſqu'il a dans les yeux la meſme oppoſition.

*REMARQUES.*

(22) *à pouſſer les beaux ſentimens*] Les *Editions de Paris* 1735. & 1740. portent : *à pouſſer de beaux ſentimens.*

(23) *C'eſt Sappho, cette fameuſe Leſbienne*, &c.] Mademoiſelle de *Scuderi* paroît ici ſous le nom de *Sappho*, nom qui lui avoit été donné par les Poëtes de ſon tems. BROSS.

(24) *On me l'avoit dépeinte ſi belle.*] L'*Edition de* 1740. porte *dépeint*, quoiqu'il y ait, *dépeinte* dans celle de 1713. Si ce n'eſt pas une faute d'impreſſion, c'eſt une mauvaiſe correction.

DIOGENE.

Je crois qu'elle vient à vous. Elle a ſeurement quelque queſtion à vous faire.

SAPPHO.

Je vous ſupplie, ſage Pluton, de m'expliquer fort au long ce que vous penſez de l'Amitié, & ſi vous croiez qu'elle ſoit capable de tendreſſe auſſi bien que l'Amour. Car ce fut le ſujet d'une genereuſe converſation que nous euſmes l'autre jour avec la Sage Democede & l'agreable Phaon. De grace, oubliez donc pour quelque temps le ſoin de votre perſonne & de votre Eſtat; & au lieu de cela, ſongez à me bien definir ce que c'eſt que cœur tendre, tendreſſe d'Amitié, tendreſſe d'Amour, tendreſſe d'Inclination, & tendreſſe de Paſſion.

MINOS.

Oh celle-ci eſt la plus folle de toutes. Elle a la mine d'avoir gaſté toutes les autres.

PLUTON.

Mais regardez cette impertinente. C'eſt bien le temps de reſoudre des queſtions d'Amour, que le jour d'une revolte.

DIOGENE.

Vous avez pourtant autorité pour le faire, & tous les jours, les Heros que vous venez de voir, ſur le point de donner une bataille, où il s'agit du tout pour eux, au lieu d'employer le temps à encourager les Soldats, & à ranger leurs armées, s'occupent à entendre l'hiſtoire de Timarete ou de Bereliſe dont la plus haute avanture eſt quelquefois un billet perdu, ou un bracelet égaré.

PLUTON.

Ho bien, s'ils ſont fous, je ne veux pas leur

reſſembler, & principalement à cette Precieuſe ridicule.

SAPPHO.

Eh de grace, Seigneur, defaites-vous de cette air groſſier & provincial de l'Enfer, & ſongez à prendre l'air de la belle galanterie de Carthage & de Capouë. A vous dire le vrai, pour décider un point auſſi important que celui que je vous propoſe, je ſouhaiterois fort que toutes nos genereuſes Amies & nos illuſtres Amis fuſſent ici. Mais en leur abſence, le ſage Minos repreſentera le diſcret Phaon, & l'enjoué Diogêne le galant Eſope.

PLUTON.

Atten, atten, je m'en vai te faire venir ici une perſonne avec qui lier converſation. Qu'on m'appelle Tiſiphone.

SAPPHO.

Qui? Tiſiphone? Je la connois, & vous ne ſerez peut-eſtre pas faſché que je vous en faſſe voir le Portrait, que j'ai déja compoſé par précaution, dans le deſſein où je ſuis de l'inſerer dans quelqu'une des Hiſtoires, que nous autres faiſeurs & faiſeuſes de Romans, ſommes obligez de raconter à chaque Livre de noſtre Roman.

PLUTON.

Le portrait d'une Furie! Voila un eſtrange projet.

DIOGENE.

Il n'eſt pas ſi eſtrange que vous penſez. En effet, cette meſme Sappho que vous voyez, a peint dans ſes Ouvrages beaucoup de ſes genereuſes Amies, qui ne ſurpaſſent gueres en beauté Tiſiphone, & qui neantmoins à la faveur des mots galants, & des façons de parler élegantes & precieuſes, qu'el-

le jette dans leurs peintures, ne laiſſent pas de paſſer pour de dignes Heroïnes de Roman.

MINOS.

Je ne ſçay ſi c'eſt curioſité ou folie. Mais je vous avouë que je meurs d'envie de voir un ſi bizarre portrait.

PLUTON.

Hé bien donc! qu'elle vous le montre, j'y conſens. Il faut bien vous contenter. Nous allons voir comment elle s'y prendra pour rendre la plus effroyable des Eumenides, agreable & gracieuſe.

DIOGENE.

Ce n'eſt pas une affaire pour elle, & elle a déja fait un pareil chef-d'œuvre, en peignant la vertueuſe Arricidie. Ecoutons donc. Car je la voy qui tire le Portrait de ſa poche.

SAPPHO liſant.

(25) L'illuſtre fille dont j'ay à vous entretenir, a en toute ſa perſonne, je ne ſçay quoy de ſi furieuſement extraordinaire, & de ſi terriblement merveilleux, que je ne ſuis pas mediocrement embarraſſée, quand je ſonge à vous en tracer le Portrait.

MINOS.

Voila les adverbes *furieuſement* & *terriblement*, qui ſont, à mon avis, bien placez, & tout à fait en leur lieu.

SAPPHO continuë de lire.

Tiſiphone a naturellement la taille fort haute, & paſſant de beaucoup la meſure des perſonnes de

*REMARQUES.*

(25) *L'illuſtre fille dont j'ay à vous entretenir*, &c.] Portrait de Mademoiſelle *de Scudéri* elle-même. BROSS.

ſon ſexe; mais pourtant ſi degagée, ſi libre; & ſi bien proportionnée en toutes ſes parties, que ſon énormité meſme lui ſied admirablement bien. Elle a les yeux petits, mais pleins de feu, vifs, perçans & bordez d'un certain vermillon, qui en releve prodigieuſement l'éclat. Ses cheveux ſont naturellement bouclez & annelez; & l'on peut dire que ce ſont autant de ſerpents, qui s'entortillent les uns dans les autres, & ſe jouënt non-chalamment autour de ſon viſage. Son teint n'a point cette couleur fade & blancheaſtre des femmes de Scythie; mais il tient beaucoup de ce brun maſle & noble que donne le Soleil aux Afriquaines qu'il favoriſe le plus prés de ſes regards. Son ſein eſt compoſé de deux demi-globes, bruſlez par le bout, comme ceux des Amazones, & qui s'éloignant le plus qu'ils peuvent de ſa gorge, ſe vont negligemment & languiſſamment perdre ſous ſes deux bras. Tout le reſte de ſon corps eſt preſque compoſé de la meſme ſorte. Sa demarche eſt extremement noble & fiere. Quand il faut ſe haſter, elle vole plûtoſt qu'elle ne marche; & je doute qu'Atalante la peuſt devancer à la courſe. Au reſte, cette vertueuſe fille eſt naturellement ennemie du vice, ſur tout des grands crimes, qu'elle pourſuit par tout, un flambeau à la main, & qu'elle ne laiſſe jamais en repos; ſecondée en cela par ſes deux illuſtres ſœurs Alecto & Megere, qui n'en ſont pas moins ennemies qu'elle: & l'on peut dire de toutes ces trois Sœurs, que c'eſt une Morale vivante.

DIOGENE.

Hé bien, n'eſt-ce pas là un Portrait merveilleux?

PLUTON.

Sans doute, & la Laideur y eſt peinte dans

toute ſa perfection, (26) pour ne pas dire dans toute ſa beauté. Mais c'eſt aſſez écouter cette extravagante. Continuons la reveuë de nos Heros ; & ſans nous plus donner la peine, comme nous avons fait juſqu'ici, de les interroger l'un aprés l'autre, puiſque les voila tous reconnus veritablement inſenſez, contentons-nous de les voir paſſer devant cette baluſtrade, & de les conduire exactement de l'œil dans mes Galeries, afin que je ſois ſeur qu'ils y ſont. Car je deffends d'en laiſſer ſortir aucun, que je n'aye preciſément determiné ce que je veux qu'on en faſſe. Qu'on les laiſſe donc entrer ; & qu'ils viennent maintenant tous en foule. En voila bien, Diogêne. Tous ces Heros ſont-ils connus dans l'Hiſtoire ?

DIOGENE.

Non; il y en a beaucoup de chimeriques, meſlez parmi eux.

PLUTON.

Des Heros chimeriques ! & ſont-ce des Heros ?

DIOGENE.

Comment, ſi ce ſont des Heros ! Ce ſont eux qui ont toûjours le haut bout dans les Livres, & qui battent infailliblement les autres.

PLUTON.

Nomme-m'en par plaiſir quelques-uns.

DIOGENE.

Volontiers. Orondate ; Spitridate, Alcamene, Melinte, Britomare, Artaxandre, &c.

*REMARQUES.*

(26) *pour ne pas dire dans toute ſa beauté.* ] Il y a dans l'*Edition de* 1735. *& pour ne pas dire.* Faute d'impreſſion fidélement copiée dans l'*Edition de* 1740.

PLUTON.

Et tous ces Heros-là ont-ils fait vœu comme les autres de ne jamais s'entretenir que d'Amour?

DIOGENE.

Cela ſeroit beau qu'ils ne l'euſſent pas fait. Et de quel droit ſe diroient-ils Heros, s'ils n'eſtoient point amoureux? N'eſt-ce pas l'Amour qui fait aujourd'huy la vertu heroïque?

PLUTON.

Quel eſt ce grand Innocent, qui va des derniers, & qui a la Molleſſe peinte ſur le viſage? Comment t'appelles-tu?

ASTRATE.

(27) Je m'appelle Aſtrate.

PLUTON.

Que viens-tu chercher ici?

ASTRATE.

Je veux voir la Reine.

PLUTON.

Mais admirez cet impertinent. Ne diriez-vous pas que j'ay une Reine que je garde ici dans une boiſte, & que je montre à tous ceux qui la veulent voir? Qu'es-tu, toy? As-tu jamais eſté?

ASTRATE.

Ouy-da, j'ay eſté, & il y a un Hiſtorien Latin qui dit de moy en propres termes; *Aſtratus vixit*, Aſtrate a veſcu.

*REMARQUES.*

(27) *Je m'appelle Aſtrate.* ] On joüoit à l'Hoſtel de Bourgogne, dans le temps que je fis ce *Dialogue*, l'*Aſtrate* de M. *Quinault*, & l'*Oſterius* de l'Abbé *de Pure*. DESP.

Sur l'*Aſtrate*, Voïés *Sat. III.* 194. & 198. BROSS.

Au ſujet de l'Abbé *de Pure*, voïés *Sat. II.* 17. *Sat. VI.* 12. *Sat. IX.* 28.

PLUTON.

Eſt-ce là tout ce qu'on trouve de toi dans l'Hiſtoire ?

ASTRATE.

Ouï, & c'eſt ſur ce bel argument, qu'on a compoſé une Tragedie intitulé du nom d'ASTRATE; où les Paſſions tragiques ſont maniées ſi adroitement, que les Spectateurs y rient à gorge déployée depuis le commencement juſqu'à la fin, tandis que moy j'y pleure toûjours, ne pouvant obtenir que l'on m'y montre une Reine, dont je ſuis paſſionnément épris.

PLUTON.

Ho bien, va-t-en dans ces Galeries voir ſi cette Reine y eſt. Mais quel eſt ce grand mal-baſti de Romain, qui vient aprés ce chaud Amoureux? Peut-on ſçavoir ſon nom?

OSTORIUS.

Mon nom eſt Oſtorius.

PLUTON.

Je ne me ſouviens point d'avoir jamais nulle part leu ce nom-là dans l'hiſtoire.

OSTORIUS.

Il y eſt pourtant. L'Abbé de Pure aſſeure qu'il l'y a leu.

PLUTON.

Voila un merveilleux garand. Mais, dis-moi, appuié de l'Abbé de Pure, comme tu es, as-tu fait quelque figure dans le Monde? T'y a-t-on jamais veu?

OSTORIUS.

Ouï-da; & à la faveur d'une piece de Thea-

tre, que cet Abbé a faite de moy, on m'a veu (28) à l'Hôtel de Bourgogne.

PLUTON.

Combien de fois ?

OSTORIUS.

Eh, une fois.

PLUTON.

Retourne-t-y-en.

OSTORIUS.

Les Comediens ne veulent plus de moy.

PLUTON.

Crois-tu que je m'accommode mieux de toy qu'eux ? Allons, déloge d'ici au plus viſte, & va te confiner dans mes Galeries. Voici encore une Heroïne, qui ne ſe haſte pas trop, ce me ſemble, de s'en aller. Mais je lui pardonne. Car elle me paroiſt ſi lourde de ſa perſonne, & ſi peſamment armée, que je voy bien que c'eſt la difficulté de marcher, plûtoſt que la repugnance à m'obeïr, qui l'empeſche d'aller plus viſte. Qui eſt-elle ?

DIOGENE.

Pouvez-vous ne pas reconnoiſtre la Pucelle d'Orleans ?

PLUTON.

C'eſt donc là cette vaillante fille, qui delivra la France du joug des Anglois ?

DIOGENE.

C'eſt elle-meſme.

*REMARQUES.*

(28) *à l'Hoſtel de Bourgogne.*] C'eſt où ſont aujourd'hui les Comediens Italiens. Theatre où l'on jouoit autrefois.

PLUTON.

Je luy trouve la phyſionomie bien platte, & bien peu digne de tout ce qu'on dit d'elle.

DIOGENE.

Elle touſſe, & s'approche de la Baluſtrade. Ecoutons. C'eſt aſſeurément une harangue qu'elle vous vient faire, & une harangue en Vers. Car elle ne parle plus qu'en Vers.

PLUTON.

A-t-elle du talent pour la Poëſie?

DIOGENE.

Vous l'allez voir.

LA PUCELLE.

(29) *O grand Prince, que grand dés cette heure j'appelle;*
*Il eſt vrai, le reſpect ſert de bride à mon zele:*
*Mais ton illuſtre aſpect me redouble le cœur;*
*Et me le redoublant, me redouble la peur.*
*A ton illuſtre aſpect mon cœur ſe ſollicite,*
*Et grimpant contre mont la dure Terre quitte.*
*O que n'ay-je le ton deſormais aſſez fort,*
*Pour aſpirer à toy ſans te faire de tort!*
*Pour toy puiſſé-je avoir une mortelle pointe,*
*Vers où l'eſpaule gauche à la gorge eſt conjointe,*
*Que le coup briſaſt l'os, & fiſt pleuvoir le ſang*
*De la Temple, du dos, de l'eſpaule & du flanc.*

PLUTON.

Quelle langue vient-elle de parler?

DIOGENE.

Belle demande! Françoiſe.

*REMARQUES.*

(29) *O grand Prince*, &c.] Vers extraits de *La Pucelle*. DESP.

PLUTON.

Quoy ! c'eſt du François qu'elle a dit ? Je croyois que ce fuſt du bas-Breton, ou de l'Allemand. Qui luy a appris cet eſtrange François-là ?

DIOGENE.

(30) C'eſt un Poëte, chez qui elle a eſté en penſion quarante ans durant.

PLUTON.

Voila un Poëte qui l'a bien mal élevée.

DIOGENE.

Ce n'eſt pas manque d'avoir eſté bien payé, & d'avoir exactement touché ſes penſions.

PLUTON.

Voila de l'argent bien mal emploié. Hé, Pucelle d'Orléans, pourquoy vous eſtes-vous chargé la mémoire de ces grands vilains mots, vous qui ne ſongiez autrefois qu'à délivrer voſtre patrie, & qui n'aviez d'objet que la gloire ?

LA PUCELLE.

La gloire ?

(31) *Un ſeul endroit y mene ; & de ce ſeul endroit Droite & roide.....*

PLUTON.

Ah ! Elle m'écorche les oreilles.

LA PUCELLE.

*Droite & roide eſt la coſte & le ſentier eſtroit.*

PLUTON.

Quels Vers, juſte Ciel ! Je n'en puis pas en-

*REMARQUES.*

(30) *C'eſt un Poëte*] Chapelain. BROSS.

(31) *Un ſeul endroit y mene*; &c.] Livre V. du même *Poëme*. BROSS.

tendre prononcer un, que ma teſte ne ſoit preſte à ſe fendre.

LA PUCELLE.

*De fléches toutefois aucune ne l'atteint,*
*Ou pourtant l'atteignant, de ſon ſang ne ſe teint.*

PLUTON.

Encore. J'avouë que de toutes les Heroïnes qui ont paru en ce lieu, celle-ci me paroiſt beaucoup la plus inſupportable. Vraiment elle ne preſche pas la tendreſſe. Tout en elle n'eſt que dureté & que ſechereſſe; & elle me paroiſt plus propre à glacer l'ame, qu'à inſpirer l'amour.

DIOGENE.

Elle en a pourtant inſpiré au vaillant Dunois.

PLUTON.

Elle? inſpirer de l'amour au cœur de Dunois!

DIOGENE.

Oüi aſſeurément.

*Au grand cœur de Dunois, le plus grand de la Terre,*
*Grand cœur, qui dans luy ſeul deux grands Amours enſerre.*

Mais il faut ſçavoir quel amour. Dunois s'en explique ainſi luy-meſme en un endroit du Poëme fait pour cette merveilleuſe fille.

(32) *Pour ces celeſtes yeux, pour ce front magnanime,*
*Je n'ay que du reſpect, je n'ay que de l'eſtime:*
*Je n'en ſouhaitte rien; & ſi j'en ſuis Amant,*
*D'un amour ſans deſir je l'aime ſeulement.*
*Et ſoit. Conſumons-nous d'une flamme ſi belle.*
*Bruſlons en holocauſte aux yeux de la Pucelle.*

REMARQUES.

(32) *Pour ces celeſtes yeux, &c.*] Livre II. du même *Poëme*. Brosse.

Ne voila-t-il pas une paſſion bien exprimée, & le mot d'holocauſte n'eſt-il pas tout-à-fait bien placé dans la bouche d'un Guerrier comme Dunois.

PLUTON.

Sans doute; & cette vertueuſe Guerriere peut innocemment, avec de tels Vers aller tout de ce pas ſi elle veut inſpirer un pareil Amour à tous les Heros qui ſont dans ces Galeries. Je ne crains pas que cela leur amoliſſe l'ame. Mais du reſte qu'elle s'en aille. Car je tremble qu'elle ne me veuille encore reciter quelques-uns de ſes Vers, & je ne ſuis pas reſolu de les entendre. La voila enfin partie. Je ne vois plus ici aucun Heros, ce me ſemble. Mais non, je me trompe. En voici encore un qui demeure immobile derriere cette porte. Vraiſemblablement il n'a pas entendu que je voulois que tout le monde ſortiſt. Le connois-tu, Diogéne?

DIOGENE.

(33) C'eſt Pharamond, le premier Roy des François.

PLUTON.

Que dit-il? Il parle en luy-meſme.

PHARAMOND.

Vous le ſçavez bien; divine Roſemonde, que pour vous aimer je n'attendis pas que j'euſſe le bonheur de vous connoiſtre; & que c'eſt ſur le ſeul recit de vos charmes, fait par un de mes rivaux, que je devins ſi ardemment épris de vous.

PLUTON.

Il ſemble que celuy-ci ſoit devenu amoureux avant que de voir ſa Maiſtreſſe.

*REMARQUES.*

(33) *C'eſt Pharamond, le premier Roi*, &c.] Critique de *Pharamond, Roman de La Calprenéde.* BROSS.

DIOGENE,

DIOGENE.

Aſſeurément, il ne l'avoit point veuë.

PLUTON.

Quoy? il eſt devenu amoureux d'elle ſur ſon portrait?

DIOGENE.

Il n'avoit pas meſme veu ſon portrait.

PLUTON.

Si ce n'eſt-là une vraie folie, je ne ſçay pas ce qui peut l'eſtre. Mais dites-moi, vous, amoureux Pharamond, n'eſtes-vous pas content d'avoir fondé le plus floriſſant Royaume de l'Europe, & de pouvoir compter au rang de vos Succeſſeurs le Roy qui y régne aujourd'huy? Pourquoy vous eſtes-vous allé mal-à-propos embarraſſer l'eſprit de la Princeſſe Roſemonde?

PHARAMOND.

Il eſt vrai, Seigneur. Mais l'Amour.....

PLUTON.

Ho! l'Amour! l'Amour! (34) Va exagerer, ſi tu veux, les injuſtices de l'Amour dans mes Galeries. Mais pour moy, le premier qui m'en viendra encore parler, je lui donnerai de mon ſceptre tout au travers du viſage. En voilà un qui entre. Il faut que je lui caſſe la teſte.

MINOS.

Prenez garde à ce que vous allez faire. Ne voyez-vous pas que c'eſt Mercure?

*REMARQUES.*

(34) *Va exagerer, ſi tu veux, les injuſtices de l'Amour dans mes Galeries.*] Ces mots qui ſont dans l'Original de l'Auteur, avoient été omis dans l'*Edition de* 1713. Bross.

PLUTON.

Ah, Mercure! je vous demande pardon. Mais ne venez-vous point auſſi me parler d'Amour?

MERCURE.

Vous ſçavez bien que je n'ai jamais fait l'amour pour moy-meſme. La verité eſt que je l'ai fait quelquefois pour mon pere Jupiter, & qu'en ſa faveur autrefois j'endormis ſi bien le bon Argus, qu'il ne s'eſt jamais reveillé. Mais je viens vous apporter une bonne nouvelle. C'eſt qu'à peine l'artillerie que je vous amene a parû, que vos ennemis ſe ſont rangez dans le devoir. Vous n'avez jamais eſté Roy plus paiſible de l'Enfer que vous l'eſtes.

PLUTON.

Divin Meſſager de Jupiter, vous m'avez rendu la vie. Mais au nom de noſtre proche parenté, dites-moi, vous qui eſtes le Dieu de l'éloquence, comment vous avez ſouffert qu'il ſe ſoit gliſſé dans l'un & dans l'autre Monde une ſi impertinente maniere de parler que celle qui regne aujourd'huy, ſur tout en ces Livres qu'on appelle Romans; & comment vous avez permis que les plus grands Heros de l'Antiquité parlaſſent ce langage.

MERCURE.

Helas! Apollon & moy, nous ſommes des Dieux qu'on n'invoque preſque plus, & la pluſpart des Ecrivains d'aujourd'huy ne connoiſſent pour leur veritable patron qu'un certain Phébus, qui eſt bien le plus impertinent perſonnage qu'on puiſſe voir. Du reſte je viens vous avertir qu'on vous a joüé une piece.

PLUTON.

Une piece à moy! Comment?

MERCURE.

Vous croyez que les vrais Heros ſont venus ici?

PLUTON.

Asseurément je le crois, & j'en ay de bonnes preuves, puisque je les tiens encore ici tous renfermez dans les Galeries de mon Palais.

MERCURE.

Vous sortirez d'erreur, quand je vous diray que c'est une troupe de faquins, ou plûtost de fantosmes chimeriques, qui n'estant que de fades copies de beaucoup de personnages modernes, ont eu pourtant l'audace de prendre le nom des plus grands Heros de l'Antiquité, mais dont la vie a esté fort courte, & qui errent maintenant sur les bords du Cocyte & du Styx. Je m'étonne que vous y ayez esté trompé. Ne voyez-vous pas que ces gens-là n'ont nul caractere de Heros? Tout ce qui les soutient aux yeux des hommes, c'est un certain oripeau & un faux clinquant de paroles, dont les ont habillez ceux qui ont écrit leur vie, & qu'il n'y a qu'à leur ôster pour les faire paroistre tels qu'ils sont. J'ai mesme amené des Champs Elysées, en venant ici, un François pour les reconnoistre quand ils seront dépouillez. Car je me persuade que vous consentirez sans peine qu'ils le soient.

PLUTON.

J'y consens si bien, que je veux que sur le champ la chose ici soit executée. Et pour ne point perdre de temps, Gardes, qu'on les face de ce pas sortir tous de mes Galeries par les portes derobées, & qu'on les amene tous dans la grande Place. Pour nous, allons nous mettre sur le Balcon de cette Fenestre basse, d'où nous pourrons les contempler, & leur parler tout à nostre aise. Qu'on y porte nos sieges. Mercure, mettez-vous à ma droite; & vous Minos, à ma gauche: & que Diogene se tienne derriere nous.

MINOS.

Les voilà qui arrivent en foule.

PLUTON.

Y ſont-ils tous?

UN GARDE.

On n'en a laiſſé aucun dans les Galeries.

PLUTON.

Accourez donc, vous tous, fidelles executeurs de mes volontez, Spectres, Larves, Démons, Furies, Milices infernales que j'ay fait aſſembler. Qu'on m'entoure tous ces pretendus Heros, & qu'on me les depouille.

CYRUS.

Quoi, vous ferez dépouiller un Conquerant comme moy?

PLUTON.

Hé de grace, genereux Cyrus, il faut que vous paſſiez le pas.

HORATIUS COCLES.

Quoy! un Romain comme moy, qui a defendu lui ſeul un pont contre toutes les forces de Porſena? Vous ne le conſidererez (35) pas plus qu'un coupeur de bourſe.

PLUTON.

Je m'en vais te faire chanter.

ASTRATE.

Quoy un Galant auſſi tendre & auſſi paſſionné que moy, vous le ferez maltraiter?

*REMARQUES.*

(35) *pas plus qu'un coupeur de bourſe.*] On condamne ordinairement les Coupeurs de bourſes, à la peine du foüet. BROSS.

PLUTON.

Je m'en vais te faire voir la Reine. Ah ! les voilà depouillés.

MERCURE.

Où eſt le François que j'ay amené ?

LE FRANÇOIS.

Me voilà, Seigneur. Que ſouhaitez-vous ?

MERCURE.

Tien, regarde bien tous ces gens-là ; les connois-tu ?

(36) LE FRANÇOIS.

Si je les connois ? Hé ce ſont tous des Bourgeois de mon quartier. Bon jour, Madame Lucrece. Bon jour, M. Brutus. Bon jour, Mademoiſelle Clelie. Bon jour, M. Horatius Cocles.

PLUTON.

Tu vas voir accommoder tes Bourgeois de toutes pieces. Allons, qu'on ne les épargne point ; & qu'après qu'ils auront eſté abondamment fuſtigés, on me les conduiſe tous ſans differer droit aux bords (37) du Fleuve de Lethé. Puis, lorſqu'ils y ſeront arrivez, qu'on me les jette tous la teſte la premiere, dans l'endroit du Fleuve le plus pro-

*REMARQUES.*

(36) M. *Deſpréaux* avoit fait entrer ici *Scarron* dans la premiere compoſition de ce *Dialogue*, comme cela paroît par ce qu'on en publia dans le *Retour des Pieces choiſies*, & parmi les *Oeuvres de M. de Saint-Evremond* ; mais il l'en ôta enſuite, & ſupprima les endroits, qui deſignoient *Scarron* perſonnellement. DU MONTEIL.

Il me paroît que M. *Du Monteil* n'a pas fait aſſés d'attention au *Diſcours* qui précède ce *Dialogue*. M. *Deſpréaux* nous dit lui-même, que ce qu'on avoit imprimé ſous le nom de *Dialogue* de M. *Deſpréaux*, n'étoit rien moins que ſon ouvrage. Je ne vois donc pas qu'on puiſſe aſſurer, qu'il y avoit d'abord parlé de *Scarron*, qui n'avoit rien de commun avec la matiere de ce *Dialogue*.

(37) *du Fleuve de Lethé.*] Fleuve de l'oubli. DESP.

fond, eux, leurs Billets doux, leurs Lettres galantes, leurs Vers paſſionnés avec tous les nombreux volumes, ou pour mieux dire, les monceaux de ridicule papier, où ſont écrites leurs hiſtoires. Marchez donc, faquins, autrefois ſi grands Heros. Vous voila arrivez à voſtre fin, ou pour mieux dire au dernier Acte de la Comedie que vous avez jouée ſi peu de temps.

CHŒUR DE HEROS,

s'en allant chargé d'eſcourgées.

Ah! La Calprenede! Ah! Scuderi!

PLUTON.

Hé, que ne les tiens-je! Que ne les tiens-je! Ce n'eſt pas tout, Minos. Il faut que vous vous en alliez tout de ce pas donner ordre que la meſme juſtice ſe faſſe ſur tous leurs pareils dans les autres Provinces de mon Royaume.

MINOS.

Je me charge avec plaiſir de cette commiſſion.

MERCURE.

Mais voici les veritables Heros qui arrivent & qui demandent à vous entretenir. Ne voulez-vous pas qu'on les introduiſe?

PLUTON.

Je ſeray ravi de les voir. Mais je ſuis ſi fatigué des ſottiſes que m'ont dites tous ces impertinens uſurpateurs de leurs noms, que vous trouverez bon qu'avant tout j'aille faire un ſomme.

# (1) FRAGMENT D'UN AUTRE DIALOGUE.

## *INTERLOCUTEURS.*

APOLLON, HORACE, des MUSES, des POETES.

HORACE.

TOUT le monde eſt ſurpris, grand Apollon, des abus que vous laiſſez regner ſur le Parnaſſe.

APOLLON.

Et depuis quand, Horace, vous aviſez-vous de parler François ?

HORACE.

Les François ſe mêlent bien de parler Latin. Ils eſtropient quelques-uns de mes Vers : ils en font de même à mon Ami Virgile ; & quand ils ont accroché, je ne ſçay comment, *disjecti membra Poëtæ*, ainſi que je parlois autrefois, ils veulent figurer avec nous.

*REMARQUES.*

(1) *Fragment d'un autre Dialogue.* ] J'ai donné ce titre à ce Morceau, pour les raiſons qui réſulteront de cette *Remarque*.

M. *Deſpréaux* dans la *Préface* de ſon *Edition* de 1674. après avoir parlé de ce qu'il y avoit ajouté, dit : *J'avois deſſein d'y joindre auſſi quelques Dialogues en Proſe que j'ai compoſez.* A quoi M. *Broſſette* ajoute dans ſes *Remarques* ſur cette *Préface* : " Il n'a donné dans la „ ſuite que le *Dialogue ſur les Ro-* „ *mans*. (C'eſt celui qu'on vient

APOLLON.

Je ne comprens rien à vos plaintes. De qui donc me parlez-vous ?

HORACE.

Leurs noms me ſont inconnus. C'eſt aux Muſes de nous les apprendre.

APOLLON.

Calliope, dites-moi, qui ſont ces gens-là ? C'eſt une choſe étrange, que vous les inſpiriez, & que je n'en ſache rien.

CALLIOPE.

Je vous jure que je n'en ai aucune connoiſſance. Ma ſœur Erato ſera peut-eſtre mieux inſtruite que moi.

ERATO.

Toutes les nouvelles que j'en ai, c'eſt par un pauvre Libraire, qui faiſoit dernièrement retentir nôtre Vallon de cris affreux. Il s'étoit ruiné à imprimer quelques Ouvrages de ces Plagiaires, &

*REMARQUES.*

„ de lire) Il en avoit compoſé „ un autre, pour montrer qu'on „ ne ſauroit bien parler, ou du „ moins s'aſſurer qu'on parle „ bien une Langue morte. Mais „ il ne l'a jamais voulu publier, „ de peur d'offenſer pluſieurs de „ nos Poëtes Latins, qui étoient „ ſes Amis & ſes Traducteurs. Il „ ne l'a pas même confié au pa„ pier. Cependant il m'en récita „ un jour ce que ſa mémoire lui „ put fournir, & j'allai ſur le „ champ écrire ce que j'en avois „ retenu. Quoique je n'aie con„ ſervé ni les graces de ſa dic„ tion, ni toute la ſuite de ſes „ penſées, peut-être ne ſera„ t-on pas fâché de voir mon „ extrait, pour juger du tour „ qu'il avoit imaginé „. M. *Broſſette* rapporte enſuite dans la *Remarque*, que je viens de copier tout ce *Fragment* tel qu'il eſt ici. J'ai cru pouvoir, à l'exemple de l'*Editeur de* 1740. l'ôter de ſa place ; & faire encore plus, en le mettant préciſément dans cet endroit, parce que, comme on l'a vu, dans le ſecond Volume, je m'attache à mettre enſemble, autant que cela ſe peut, les Pièces du même genre. Je ſuis dans ce *Fragment* l'Ortographe & la Ponctuation de M. *Broſſette*.

il venoit ſe plaindre ici de Vous & de Nous, comme ſi nous devions répondre de leurs actions, ſous prétexte qu'ils ſe tiennent au pié du Parnaſſe.

APOLLON.

Le bon homme croit-il que nous ſachions ce qui ſe paſſe hors de nôtre enceinte? Mais nous voilà bien embarraſſez pour ſavoir leurs noms. Puiſqu'ils, ne ſont pas loin de nous, faiſons-les monter pour un moment. Horace, allez leur ouvrir une des portes.

CALLIOPE.

Si je ne me trompe, leur figure ſera réjouiſſante, ils nous donneront la Comédie.

HORACE.

Quelle troupe! Nous allons être accablez, s'ils entrent tous. Meſſieurs, doucement: les uns après les autres.

Un POETE, *s'adreſſant à Apollon.*

*Da, Tymbræe, loqui.....*

Autre POETE, *à Calliope.*

*Dic mihi, Muſa, Virum.....*

Troiſiéme POETE, *à Erato.*

*Nunc age, qui Reges Erato.....*

APOLLON.

Laiſſez vos complimens, & dites-nous d'abord vos noms.

Un POETE.

(2) *Menagius.*

*REMARQUES.*

(2) *Menagius.*] GILLES MENAGE, de l'*Académie de la Cruſca* de Florence, & qui ne put jamais être de l'*Académie Françoiſe*, quoiqu'il eut certainement le mérite académique, étoit né à Angers le 15. d'Août 1613. Il mourut à Paris le 23. Juillet

Autre POETE.

*Pererius.*

Troiſiéme POETE.

*Santolius.*

APOLLON.

Et ce vieux Bouquin que je vois parmi vous, comment s'appelle-t-il ?

## *REMARQUES.*

1692. âgé de plus de 79. ans. Il avoit exercé dans ſa jeuneſſe la profeſſion d'Avocat, pendant quelques années ; mais le goût des Lettres lui fit prendre le petit Collet, & moïennant quelques Penſions, qu'il obtint ſur des Bénéfices, il ſe vit en état de ſe livrer à l'étude ſelon ſon gré. Son premier Protecteur fut *Chapelain*, qui le plaça chés le Cardinal *de Rets*, après qu'il eut pris l'habit eccléſiaſtique ; mais *Ménage* ne s'y maintint pas long-tems. Sans entrer moi-même dans un plus grand détail ſur ce qui le concerne, je vais rapporter ce que *Chapelain* en dit dans la *Liſte* que j'ai citée pluſieurs fois dans les *Remarques* ſur le *Chapelain Décoiffé*. " MF'NAGE „ Plus ſavant qu'*Hedelin* (l'Abbé „ d'*Aubignac*) dans les deux „ Langues anciennes; mais beaucoup moins habile dans les „ choſes & dans le raiſonnement : faiſant ſeulement profeſſion de Critique pour le langage, & non pour le ſavoir ; „ ni hiſtorique, ni poëtique, ni „ philoſophique. Auſſi n'a-t-il „ jamais rien fait de lui-même, „ qui ne fut ou imité ou dérobé d'autrui ; comme l'ont con„ vaincu ceux à qui il a eu affaire, & qu'il a provoqués „ par ſon procédé mépriſant & „ mordant. Son ambition eſt de „ paſſer pour conſommé dans le „ Grec & dans le Latin, dans le „ François & dans l'Italien; dans „ leſquelles Langues il a affecté „ de faire des Vers, qui ſont „ bons parce qu'ils ſont compo„ ſés de lambeaux d'Auteurs, „ que ſon travail & ſa mémoire, „ qui lui tiennent lieu d'eſprit & „ de ſens, lui fourniſſent. Sa „ hardieſſe néanmoins, & l'aſ„ ſemblée, qu'il tient chés lui „ une fois la ſemaine (le Mer„ credi) lui donnent quelque „ rang entre les Lettrés, qu'il „ ſe conſerve avec le ſoin le plus „ grand du monde ; toujours „ prêt de rompre avec ceux qui „ ne ſont pas dans ſes paſſions, „ & dans ſes ſentimens. Il n'eſt „ capable d'aucune entrepriſe, „ où il faille du deſſein, de l'ordre, de l'haleine & de l'élévation ; & tout ſon fait ſe réduit à une *Elégie*, à une *Epigramme*. La *Vie de Gargilius Mamurra* (*Pierre Montmaur*) „ eſt une pure copie de celles de „ *Diogène Laerce* & n'eſt bonne „ que par là „. Les principaux Adverſaires de l'Abbé *Ménage* furent l'Abbé d'*Aubignac*, *Gilles Boileau*, l'Abbé *Cotin*, M. de *Salo*, le P. *Bouhours* & M. *Baillet*.

Voïés *Sat.* II. 17. 35. *Sat.* III.

TEXTOR.

Je me nomme (3) *Raviſius Textor.* Quoique je ſois en la compagnie de ces Meſſieurs, je n'ai pas l'honneur d'eſtre Poëte : mais ils veulent m'avoir avec eux, pour leur fournir des Epithètes au beſoin.

Un POETE.

*Latonæ proles divina, Joviſque.....: Joviſque..... Joviſque..... Heus tu, Textor ! Joviſque.....*

TEXTOR.

*Magni.....*

LE POETE.

*Non.*

TEXTOR.

*Omnipotentis.*

LE POETE.

*Non, non.*

TEXTOR.

*Bicornis.*

LE POETE.

*Bicornis optimè. Joviſque bicornis.*
*Latonæ proles divina, Joviſque bicornis.*

APOLLON.

Vous avez donc perdu l'eſprit? Vous donnez des cornes à mon Pere.

## *REMARQUES.*

107. *Sat. IV.* 92. *Sat. IX.* 136. *Epit. IX.* 146. *Art Poët.* Ch. I. 94. 100. Ch. II. 82. 97. Ch. III. 285. *Epigr. XIX.*

(3) *Raviſius Textor.*] JEAN Tixier Seigneur de Raviſi dans le Nivernois, étoit un Profeſſeur de l'Univerſité de Paris, qui a fait un Livre intitulé : *De Ecclus Epithetorum.* Quoiqu'il ne paroiſſe ici que comme Auteur de cet Ouvrage, il en a fait pluſieurs autres, & même une aſſés grande quantité de Vers Latins, qui ne ſont point à mépriſer. C'eſt un des meilleurs Poëtes que l'Univerſité de Paris ait eus dans ſon Siècle. Ses *Lettres* & ſes *Poëſies* ont été réimprimées plus d'une fois.

LE POETE.

C'eſt pour finir le Vers. J'ai pris la premiere Epithète que Textor m'a donnée.

APOLLON.

Pour finir le Vers, falloit-il dire une énorme ſottiſe? Mais vous, Horace, faites auſſi des Vers François.

HORACE.

C'eſt-à-dire, qu'il faut que je vous donne auſſi une Scène à mes dépens, & aux dépens du ſens commun.

APOLLON.

Ce ne ſera qu'aux dépens de ces Etrangers. Rimez toujours.

HORACE.

Sur quel ſujet? Qu'importe? Rimons, puis qu'Apollon l'ordonne. Le ſujet viendra après.

*Sur la rive du fleuve amaſſant de l'arène....*

UN POETE.

Alte-là. On ne dit point en nôtre Langue: ſur *la rive* du fleuve, mais ſur *le bord* de la Rivière; Amaſſer *de l'arène*, ne ſe dit pas non plus; il faut dire, *du ſable.*

HORACE.

Vous étes plaiſant. Eſt-ce que *Rive* & *bord* ne ſont pas des mots ſynonimes auſſi-bien que *Fleuve* & *Rivière?* Comme ſi je ne ſavois pas que dans vôtre Cité de Paris la Seine paſſe ſous le Pont-nouveau. Je ſais tout cela ſur l'extrémité du doigt.

UN POETE.

Quelle pitié! Je ne conteſte pas que toutes vos expreſſions ne ſoient Françoiſes; mais je dis que vous les emploiez mal. Par exemple, quoique le mot de *Cité* ſoit bon en ſoi, il ne vaut rien où vous

le placez : on dit, *la Ville de Paris*. De même, on dit *le Pont-neuf*, & non pas *le Pont-nouveau* ; Savoir une choſe *ſur le bout du doigt*, & non pas *ſur l'extrémité du doigt*.

HORACE.

Puiſque je parle ſi mal vôtre Langue, croiez-vous, Meſſieurs les faiſeurs de Vers Latins, que vous ſoiez plus habiles dans la nôtre ? Pour vous dire nettement ma penſée, Apollon devroit vous défendre aujourd'hui pour jamais de toucher plume ni papier.

APOLLON.

Comme ils ont fait des Vers ſans ma permiſſion, ils en feroiént encore malgré ma défenſe. Mais puiſque dans les grands abus, il faut des remèdes violens, puniſſons-les de la manière la plus terrible. Je crois l'avoir trouvée. C'eſt qu'ils ſoient obligez deſormais à lire exactement les Vers les uns des autres. Horace, faites-leur ſavoir ma volonté.

HORACE.

De la part d'Apollon, il eſt ordonné, &c.

SANTEUL.

Que je liſe le galimathias (4) de Du Perier. Moi ! je n'en ferai rien. C'eſt à lui de lire mes Vers.

DU PERIER.

Je veux (5) que Santeul commence par me re-

*REMARQUES.*

(4) de *Du Perier*,] voïés au ſujet de ce Poëte, *Sat. IX*, 211. *Art Poët.* Ch. IV. §3.

(5) *que Santeul*] Voïés, *Sat. II*. 94. *Sat. VIII*. Som. *Art Poët.* Ch. IV. §3. *Epigr. XXVIII.*

connoitre pour ſon Maître, & après cela je verrai ſi je puis me réſoudre à lire quelque choſe de ſon Phébus.

*Ces Poëtes continuent à ſe quereller, ils s'accablent réciproquement d'injures ; & Apollon les fait chaſſer honteuſement du Parnaſſe.*

# REMERCIMENT
## A MESSIEURS
# DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

MESSIEURS,

L'honneur que je reçois aujourd'huy eſt quelque choſe pour moy de ſi grand, de ſi extraordinaire, de ſi peu attendu, & tant de ſortes de raiſons

*REMARQUES.*

La mort de M. *Colbert*, arrivée le 6. de Septembre 1683. laiſſant une place vacante à l'*Académie Françoiſe*, quelques-uns des Académiciens, entr'autres M. l'Abbé *Regnier Desmarais* & M. *Roſe*, allèrent trouver M. *Deſpréaux* pour ſavoir s'il accepteroit cette place, au cas que l'*Académie* voulût la lui donner. M. *Deſpréaux* reçut fort bien cette propoſition; mais, comme il ſavoit qu'une des loix de cette Compagnie étoit de n'offrir jamais ces ſortes de places, il exigea qu'on le diſpenſât de demander. Ils y conſentirent: de ſorte qu'ils propoſèrent eux-mêmes M. *Deſpréaux* pour remplir la place de M. *Colbert*. M. *de La Fontaine*, qui aſpiroit à la même place, appréhendant l'excluſion, s'il avoit M. *Deſpréaux* pour concurrent, le pria de s'en déſiſter en ſa faveur. M. *Deſpréaux* lui dit, que ſi l'*Académie* le nommoit, il ne pouvoit refuſer cet honneur: mais il lui promit de ne faire aucune démarche pour l'obtenir. L'*Académie* fut partagée entre ces deux grands Hommes. Mais quelques *Académiciens*, ſenſibles au chagrin de voir leurs noms dans les *Satires* de M. *Deſpréaux*, craignirent de l'avoir pour leur Confrère; ainſi la pluralité des ſuffrages fut pour M. de *La Fon-*

(2) ſembloient devoir pour jamais m'en exclure, que dans le moment meſme où je vous en fais mes remercimens, je ne ſçay encore ce que je dois croire. Eſt-il poſſible, eſt-il bien vrai, que vous m'ayez en effet jugé digne d'eſtre admis dans cette illuſtre Compagnie, dont le fameux établiſſement ne fait guere moins d'honneur à la mémoire du Cardinal de Richelieu, que tant de choſes merveilleuſes qui ont eſté executées ſous ſon miniſtere? Et que penſeroit ce grand Homme? Que penſeroit (3) ce ſage Chancelier qui a poſſedé aprés lui la Dignité de voſtre Protecteur, & aprés lequel vous avez jugé ne pouvoir choiſir d'autre Protecteur que le Roy meſme? Que penſeroient-ils, dis-je, s'ils me voyoient aujourd'hui entrer dans ce Corps ſi celebre, l'objet de leurs ſoins & de leur eſtime, & où par les loix qu'ils ont établies, par les maximes qu'ils ont maintenuës, perſonne ne doit eſtre

## REMARQUES.

*taine.* Le Roi ne fut pas content de cette élection : non pas que M. de *La Fontaine* ne fût très-digne d'être choiſi ; mais parce qu'on l'avoit préferé à M. *Deſpréaux.* Quand les Députés de l'*Académie Françoiſe* allérent, ſelon l'uſage de cette Compagnie, demander au Roi ſon agrément pour la nomination de M. de *La Fontaine*, Sa Majeſté les renvoïa ſans leur expliquer ſon intention, & les laiſſa très-longtems dans cette incertitude. Le Roi fit même la campagne de Luxembourg ſans ſe déclarer là-deſſus. Pendant cet intervale, M. *de Bezons*, Conſeiller d'Etat, & l'un des Membres de l'*Académie*, vint à mourir. Cet illuſtre Corps ne balança point à nommer M. *Deſpréaux* pour ſon Succeſſeur : & le Roi, en approuvant ce choix, confirma celui qu'on avoit fait de M. de *La Fontaine*. M. *Deſpréaux* fut reçu le 3. de Juillet 1684. Dans ſon *Remerciment* il affecta beaucoup de modeſtie, de peur de faire croire qu'il voulût tirer vanité de l'attention, que le Roi avoit donnée à ſa nomination. BROSSETTE.

(2) *ſembloient devoir .... m'en exclure,* ] L'Auteur avoit écrit contre pluſieurs Académiciens. DESP.

(3) *ce ſage Chancelier* ] M. *Seguier.* Aprés ſa mort arrivée en 1672. le Roi voulut bien ſe déclarer Protecteur de l'*Académie Françoiſe*, à laquelle il permit de tenir ſes Aſſemblées au Louvre. BROSS.

reçu

reçu qu'il ne ſoit d'un merite ſans reproche, d'un eſprit hors du commun, en un mot, ſemblable à vous ? Mais à qui eſt-ce encore que je ſuccede dans la place que vous m'y donnez ? (4) N'eſt-ce pas à un Homme également conſiderable, & par ſes grands emplois, & par ſa profonde capacité dans les affaires ; qui tenoit une des premieres places dans le Conſeil ; & qui en tant d'importantes occaſions a eſté honoré de la plus étroite confiance de ſon Prince ; à un Magiſtrat non moins ſage qu'éclairé, vigilant, laborieux, & avec lequel, plus je m'examine, moins je me trouve de proportion.

Je ſçai bien, MESSIEURS, & perſonne ne l'ignore, que dans le choix que vous faites des Hommes propres à remplir les places vacantes de voſtre ſçavante Aſſemblée, vous n'avez égard ni au rang, ni à la dignité : que la politeſſe, le ſçavoir, la connoiſſance des belles Lettres, ouvrent chez vous l'entrée aux honneſtes gens, & que vous ne croyez point remplacer indignement un Magiſtrat du premier ordre, un Miniſtre de la plus haute élévation, en lui ſubſtituant un Poëte celebre, un Ecrivain illuſtre par ſes ouvrages, & qui n'a ſouvent d'autre dignité que celle que ſon merite lui donne ſur le Parnaſſe. Mais en qualité meſme d'Homme de Lettres, que puis-je vous offrir qui ſoit digne de la grace dont vous m'honorez ? Seroit-ce un foible recueil de Poëſies, qu'une temerité heureuſe, & quelque adroite imitation des Anciens ont fait va-

## REMARQUES.

(4) *N'eſt-ce pas à un Homme*, &c.] M. *de Bezons* Conſeiller d'Etat. DESP.

*Claude Bazin*, Seigneur de Bezons, fut d'abord Avocat Général au Grand Conſeil, enſuite Intendant de Languedoc pendant vingt ans. Il eſt Auteur de la *Traduction* de *La Paix de Prague*, à laquelle il ne mit pas ſon nom. Il mourut Doïen de l'*Académie Françoiſe* le 20. Mars 1684. Il étoit Père du Maréchal *de Bezons*.

loir, plûtoſt que la beauté des penſées ni la richeſſe des expreſſions ? Seroit-ce une traduction ſi éloignée de ces grands (5) chefs-d'œuvres que vous nous donnez tous les jours, & où vous faites ſi glorieuſement revivre les Thucydides, les Xenophons, les Tacites, & tous ces autres celebres Heros de la ſçavante Antiquité ? Non, MESSIEURS, vous connoiſſez trop bien la juſte valeur des choſes, pour payer d'un ſi grand prix des ouvrages auſſi mediocres que les miens, & (6) pour m'offrir de vous-meſmes, s'il faut ainſi dire, ſur un ſi leger fondement, un honneur que la connoiſſance de mon peu de merite ne m'a pas laiſſé ſeulement la hardieſſe de demander.

Quelle eſt donc la raiſon qui vous a pu inſpirer ſi heureuſement pour moy en cette rencontre ? Je commence à l'entrevoir ; & j'oſe me flatter que je ne vous ferai point ſouffrir en la publiant. La bonté qu'a eu le plus grand Prince du monde, en voulant bien que je m'employaſſe (7) avec un de vos plus illuſtres Ecrivains à ramaſſer en un corps le nombre infini de ſes actions immortelles ; cette permiſſion, dis-je, qu'il m'a donnée, m'a tenu lieu auprés de vous de toutes les qualités qui me

## REMARQUES.

(5) *chefs-d'œuvres* ] M. *Deſpréaux* écrit ainſi ce mot dans l'*Edition de* 1701. ſuivie par celle de 1713. Dans celle de 1694. il y a *chef-d'œuvres*, ainſi qu'il ſe trouve plus haut dans le *Dialogue des Héros de Roman*, & comme on le va voir plus bas. Dans les mots compoſés de deux *Subſtantifs*, dont le ſecond eſt au Génitif ou au Datif, il n'y a que le premier qui ſe décline. Ainſi *Chef-d'Oeuvre* a pour Pluriel, *Chefs-d'Oeuvre* ; *Queuë-d'aronde*, *Queuës-d'aronde* ; *Fer-à-cheval*, *Fers-à-cheval*.

(6) *pour m'offrir de vous-meſmes*, &c. ] *Quem & abſentem in ampliſſimum ordinem cooptarunt : & ea non petenti detulerunt, quæ multis petentibus denegarunt.* CIC. *pro M. Cælio.* BROSS.

(7) *avec un de vos plus illuſtres Ecrivains* ] M. *Racine* avoit été reçu à l'*Académie* en 1673. Il fut nommé en 1677. avec M. *Deſpréaux* pour écrire l'Hiſtoire du Roi. BROSS.

manquent. Elle vous a entierement determinez en ma faveur. Oüy, MESSIEURS, quelque juſte ſujet qui dûſt pour jamais m'interdire l'entrée de vôtre Academie, vous n'avez pas creu, qu'il fuſt de voſtre équité de ſouffrir, qu'un Homme deſtiné à parler de ſi grandes choſes, fuſt privé de l'utilité de vos leçons, ni inſtruit en d'autre Ecole qu'en la vôtre. Et en cela vous avez bien fait voir, que lorſqu'il s'agit de vôtre auguſte Protecteur, quelque autre conſideration qui vous puſt retenir d'ailleurs, voſtre zele ne vous laiſſe plus voir que le ſeul intereſt de ſa gloire.

Permettez pourtant que je vous deſabuſe; ſi vous vous eſtes perſuadez que ce grand Prince, en m'accordant cette grace, ait crû rencontrer en moy un Ecrivain capable de ſoûtenir en quelque ſorte par la beauté du ſtile & par la magnificence des paroles, la grandeur de ſes exploits. C'eſt à vous, MESSIEURS, c'eſt à des plumes comme les vôtres, qu'il appartient de faire de tels chef-d'œuvres; & il n'a jamais conçû de moy une ſi avantageuſe penſée. Mais comme tout ce qui s'eſt fait ſous ſon regne, tient beaucoup du miracle & du prodige, il n'a pas trouvé mauvais, qu'au milieu de tant d'Ecrivains celebres, qui s'appreſtent à l'envi à peindre ſes actions dans tout leur éclat, & avec tous les ornemens de l'éloquence la plus ſublime, un Homme ſans fard, & accuſé plûtoſt de trop de ſincerité que de flatterie, contribuaſt de ſon travail & de ſes conſeils à bien mettre en jour & dans toute la naïveté du ſtile le plus ſimple, la verité de ſes actions, qui eſtant ſi peu vraiſemblables d'elles-meſmes, ont bien plus beſoin d'être fidelement écrites que (8) fortement exprimées.

*REMARQUES.*

(8) CHANG. *que fortement exprimées.*] Il y a dans les premières

En effet, MESSIEURS, lorſque des Orateurs & des Poëtes, ou des Hiſtoriens meſme auſſi entreprenans quelquefois que les Poëtes & les Orateurs, viendront à déployer ſur une matiere ſi heureuſe toutes les hardieſſes de leur Art, toute la force de leurs expreſſions : Quand ils diront de LOUIS LE GRAND, à meilleur titre qu'on ne l'a dit d'un fameux Capitaine de l'Antiquité, (9) qu'il a fait lui ſeul plus d'exploits que les autres n'en ont lû, qu'il a pris plus de Villes que les autres Rois n'ont ſouhaité d'en prendre: Quand ils aſſureront, qu'il n'y a point de Potentat ſur la terre, quelque ambitieux qu'il puiſſe eſtre, qui dans les vœux ſecrets qu'il fait au Ciel, oſe lui demander autant de proſperitez & de gloire, que le Ciel en a accordé liberalement à ce Prince: Quand ils écriront, que ſa conduite eſt maîtreſſe des évenemens, que la Fortune n'oſeroit contredire ſes deſſeins: Quand ils le peindront à la teſte de ſes armées, marchant à pas de Geant au travers des fleuves & des montagnes, foudroyant les remparts, briſant les rocs, terraſſant tout ce qui s'oppoſe à ſa rencontre; ces expreſſions paroiſtront ſans doute grandes, riches, nobles, accommodées au ſujet: mais en les admirant on ne ſe croira point obligé d'y ajoûter foy, & la verité ſous ces ornemens pompeux, pourra aiſément eſtre deſavoüée ou méconnuë.

Mais lors que des Ecrivains ſans artifice ſe contentant de rapporter fidelement les choſes, & avec toute la ſimplicité de témoins qui dépoſent, plûtoſt meſme que d'Hiſtoriens qui racontent, expo-

## REMARQUES.

Edit. *fortement exagerées.* BROSS.

(9) IMIT. *qu'il a fait lui ſeul plus d'exploits* &c.] Mot fameux de *Ciceron*, en parlant de POMPE'E. *Plura bella geſſit, quam caeteri legerunt. Plures Provincias confecit, quam alii concupiverunt.* Pro lege Manilia. DESP.

feront bien tout ce qui s'eſt paſſé en France depuis la fameuſe Paix des Pirenées, tout ce que le Roi a fait pour rétablir dans ſes Etats l'ordre, les loix, la diſcipline ; Quand ils compteront bien toutes les Provinces que dans les guerres ſuivantes il a ajoûtées à ſon Royaume, toutes les Villes qu'il a conquiſes, tous les avantages qu'il a eus, toutes les victoires qu'il a remportées ſur ſes Ennemis : l'Eſpagne, la Hollande, l'Allemagne, l'Europe entiere trop foible contre lui ſeul, une guerre toûjours feconde en proſperitez, une paix encore plus glorieuſe : Quand, dis-je, des plumes ſinceres & plus ſoigneuſes de dire vrai que de ſe faire admirer, articuleront bien tous ces faits diſpoſez dans l'ordre des temps, & accompagnez de leurs veritables circonſtances ; qui eſt-ce qui en pourra diſconvenir, je ne dis pas de nos Voiſins, je ne dis pas de nos Alliés, je dis de nos Ennemis mêmes ? Et quand ils n'en voudroient pas tomber d'accord, (10) leurs puiſſances diminuées, leurs Etats reſſerrez dans des bornes plus étroites, leurs plaintes, leurs jalouſies, leurs fureurs, leurs invectives meſme ne les en convaincront-ils pas malgré eux ? Pourront-ils nier que l'année meſme où je parle, ce Prince voulant les contraindre d'accepter la Paix qu'il leur offroit pour le bien de la Chreſtienté, il a tout à coup, & lorſqu'ils le publioient entiérement épuiſé d'argent & de forces, il a, dis-je, tout-à-coup fait ſortir comme de terre dans les Païs-bas deux Armées de quarante mille hommes chacune, & les y a fait ſub-

*REMARQUES.*

(10) *leurs puiſſances diminuées,*] Il y a comme cela dans toutes les *Editions* faites tant du vivant de l'Auteur, que depuis ſa mort. Il n'en eſt pas moins certain, qu'il faudroit : *leur puiſſance diminuée.* Le mot *puiſſance*, dans l'acception où nôtre Auteur le prend ici, ne peut pas avoir de Pluriel.

ſiſter abondamment malgré la diſette des fourages & la ſéchereſſe de la ſaiſon ? Pourront-ils nier, que tandis qu'avec une de ces Armées il faiſoit aſſieger Luxembourg, luy-meſme avec l'autre, tenant toûjours les Villes du Hainaut & du Brabant comme bloquées ; par cette conduite toute merveilleuſe, ou plûtoſt par une eſpece d'enchantement, ſemblable à celuy de (11) cette Teſte ſi celebre dans les Fables, dont l'aſpect convertiſſoit les hommes en rochers, il a rendu les Eſpagnols immobiles ſpectateurs de la priſe de cette Place ſi importante, où ils avoient mis leur derniere reſſource : Que par un effet non moins admirable d'un enchantement ſi prodigieux, (12) cette opiniâtre Ennemi de ſa gloire, cet induſtrieux Artiſan de ligues & de querelles, qui travailloit depuis ſi long-temps à remuer contre luy toute l'Europe, s'eſt trouvé luy-meſme dans l'impuiſſance, pour ainſi dire, de ſe mouvoir ; lié de tous côtez, & reduit pour toute vengeance, à ſemer des libelles, à pouſſer des cris & des injures ? Nos Ennemis, je le repete, pourront-ils nier toutes ces choſes ? Pourront-ils ne pas avoüer, qu'au meſme temps que ces merveilles s'executoient dans les Pays-bas, noſtre armée navale ſur la Mer Méditerranée aprés avoir forcé Alger à demander la paix, faiſoit ſentir à Genes, par un exemple à jamais terrible, la juſte punition de ſes inſolences & de ſes perfidies, enſeveliſſoit ſous les ruines de ſes Palais & de ſes Maiſons cette ſuperbe Ville, plus aiſée à détruire qu'à humilier ? Non ſans doute, nos Ennemis n'oſeroient démentir des

## REMARQUES.

(11) *cette Teſte ſi célébre &c.*] *La Tête de Meduſe.* BROSS.

(12) *cet opiniâtre Ennemi de ſa gloire,*] Le Prince d'Orange, *Guillaume de Naſſau*, depuis Roi d'Angleterre.

veritez ſi reconnues; ſur tout, lors qu'ils les verront écrites avec cet air ſimple & naïf, & dans ce caractére de ſincerité & de vraiſemblance, qu'au defaut des autres choſes je ne deſeſpere pas abſolument de pouvoir, au moins en partie, fournir à l'Hiſtoire.

Mais comme cette ſimplicité même, toute ennemie qu'elle eſt de l'oſtentation & du faſte a pourtant ſon art, ſa méthode, ſes agrémens; où pourrois-je mieux puiſer cet art & ces agrémens, que dans la ſource meſme de toutes les délicateſſes, dans cette Académie qui tient depuis ſi long-temps en ſa poſſeſſion tous les tréſors, toutes les richeſſes de noſtre langue? C'eſt donc, MESSIEURS, ce que j'eſpere aujourd'huy trouver parmi vous, c'eſt ce que j'y viens étudier, c'eſt ce que j'y viens apprendre. Heureux! ſi par mon aſſiduité à vous cultiver, par mon adreſſe à vous faire parler ſur ces matieres, je puis vous engager à ne me rien cacher de vos connoiſſances & de vos ſecrets. Plus heureux encore! ſi par mes reſpects, & par mes ſinceres ſoûmiſſions, je puis parfaitement vous convaincre de l'extrême reconnoiſſance, que j'auray toute ma vie de l'honneur ineſperé que vous m'avez fait.

# DISCOURS
## SUR LE STILE
# DES INSCRIPTIONS.

M. Charpentier de l'Academie Françoiſe, ayant compoſé des Inſcriptions pleines d'emphaſe, qui furent miſes par ordre du Roi au bas des Tableaux des Victoires de ce Prince, peints dans la grande Galerie de Verſailles par M. le Brun; M. de Louvois, qui ſuccéda à M. Colbert dans la Charge de Surintendant des Bâtimens, fit entendre à Sa Majeſté, que ces Inſcriptions déplaiſoient fort à tout le monde; & pour mieux lui monſtrer que c'eſtoit avec raiſon, me pria de faire ſur cela un mot d'écrit qu'il peuſt monſtrer au Roy. Ce que je fis auſſi-toſt. Sa Majeſté leut cet Ecrit avec plaiſir, & l'approuva. De ſorte que la ſaiſon l'appellant à Fontainebleau, (1) il ordonna qu'en ſon

*Remarques.*

(1) *il ordonna qu'en ſon abſence on oſtaſt toutes ces pompeuſes declamations de M. Charpentier*] Le fait, que M. *Deſpréaux* rapporte dans cette eſpèce d'*Avertiſſ.* eſt atteſté par *Furetière*, dans ſon *Second Factum contre quelques-uns de l'Académie Françoiſe.* " Je ne le blâ-

abſence on oſtaſt toutes ces pompeuſes declamations de M. Charpentier, & qu'on y miſt les Inſcriptions ſimples, qui y ſont; que nous compoſâmes preſque ſur le champ, M. Racine & moy, & qui furent approuvées de tout le monde. C'eſt cet Ecrit, fait à la priere de M. de Louvois, que je donne ici au Public.

LES Inſcriptions doivent eſtre ſimples, courtes, & familieres. La pompe, ni la multitude des paroles n'y valent rien, & ne ſont point propres au ſtile grave, qui eſt le vrai ſtile des Inſcriptions. Il eſt abſurde de faire une déclamation autour d'une Médaille, ou au bas d'un Tableau; ſur tout lorſqu'il s'agit d'actions comme celles du Roy, qui eſtant d'elles-meſmes toutes grandes & toutes merveilleuſes, n'ont pas beſoin d'eſtre exagerées.

Il ſuffit d'énoncer ſimplement les choſes pour les faire admirer. *Le paſſage du Rhin* dit beaucoup plus, que *Le merveilleux paſſage du Rhin*. L'Epithete de *merveilleux* en cet endroit, bien loin d'augmenter l'action, la diminuë, & ſent ſon declamateur qui

*REMARQUES.*

„ merois pas, dit-il en parlant „ de l'Abbé *Tallemant* le jeu„ ne, d'avoir cherché tous les „ moïens de ſe faire paroître „ par l'achat d'une petite Char„ ge abandonnée de *Faiſeur de „ Deviſes & Inſcriptions*, s'il en „ eût été capable: mais le mal„ heur a voulu qu'aïant fait des „ *Inſcriptions* pour les *Tableaux „ de la Galerie de Verſailles*, elles „ ont été trouvées ſi mauvaiſes, „ qu'il y a eu ordre de les effa„ cer: & le Sieur *Charpentier* en „ a fait d'autres, qui ſeront ef„ facées à leur tour dans quel„ que tems. Cette prédiction a „ été accomplie pluſtôt que je „ ne penſois, & le Sieur *Racine* „ a fait de nouvelles *Inſcriptions*, „ qui ont effacé toutes les au„ tres „.

Au ſujet de M. *Charpentier*, voïés, *Remarques* ſur le Vers 21. du *Diſc. au Roi*, & *Remarques* ſur l'*Epigr. XLIX*.

veut groſſir de petites choſes. C'eſt à l'Inſcription à dire, *voilà le paſſage du Rhin*; & celui qui lit, ſçaura bien dire ſans elle, *Le paſſage du Rhin eſt une des plus merveilleuſes actions qui ayent jamais eſté faites dans la guerre.* Il le dira meſme d'autant plus volontiers, que l'Inſcription ne l'aura pas dit avant lui; les hommes naturellement ne pouvant ſouffrir qu'on prévienne leur jugement, ni qu'on leur impoſe la néceſſité d'admirer ce qu'ils admireront aſſés d'eux-meſmes.

D'ailleurs, comme les Tableaux de la Galerie de Verſailles ſont des eſpeces d'Emblêmes heroïques des actions du Roy, il ne faut, dans les regles, que mettre au bas du Tableau le fait hiſtorique, qui a donné occaſion à l'Emblême. Le Tableau doit dire le reſte, & s'expliquer tout ſeul. Ainſi, par exemple, lorſqu'on aura mis au bas du premier Tableau: *Le Roi prend lui-meſme la conduite de ſon Royaume, & ſe donne tout entier aux affaires*, 1661. il ſera aiſé de concevoir le deſſein du Tableau, où l'on voit le Roi fort jeune, qui s'éveille au milieu d'une foule de plaiſirs dont il eſt environné, & qui tenant de la main un timon, s'appreſte à ſuivre la gloire qui l'appelle, &c.

Au reſte, cette ſimplicité d'Inſcriptions eſt extrémement du gouſt des Anciens, comme on le peut voir dans les Medailles, où ils ſe contentoient ſouvent de mettre pour toute explication la date de l'action qui eſt figurée, ou le Conſulat ſous lequel elle a eſté faite, ou tout au plus deux mots, qui apprennent le ſujet de la Medaille.

Il eſt vrai que la Langue Latine dans cette ſimplicité a une nobleſſe & une énergie, (2) qu'il eſt

## REMARQUES.

(2) *qu'il eſt difficile d'attraper en noſtre Langue.* ] La raiſon de cela eſt bien expliquée dans une *Lettre*, que l'Auteur m'écrivit la

difficile d'attraper en noſtre Langue. Mais ſi l'on n'y peut atteindre, il faut s'efforcer d'en approcher; & tout du moins ne pas charger nos Inſcriptions d'un verbiage & d'une enflûre de paroles, qui eſtant fort mauvaiſe par tout ailleurs, devient ſurtout inſuportable en ces endroits.

Ajoûtez à tout cela que ces Tableaux eſtant dans l'appartement du Roy, & ayant eſté faits par ſon ordre, c'eſt en quelque ſorte le Roy lui-meſme qui parle à ceux qui viennent voir ſa Galerie. C'eſt pour ces raiſons qu'on a cherché une grande ſimplicité dans les nouvelles Inſcriptions, où l'on ne met proprement que le titre & la date, & où l'on a ſurtout évité le faſte & l'oſtentation.

## *Remarques.*

15. de Mai 1705..... "Je „n'auray pas grand'peine à „me déterminer là deſſus, puiſ„que je ſuis entierement déclaré pour la Langue Latine, qui „eſt extrémement propre, à „mon avis, pour les Inſcrip„tions, à cauſe de ſes Ablatifs „abſolus: au lieu que la Lan„gue Françoiſe, en de pareilles „occaſions, traîne & languit „par ſes Gérondifs incommo„des, & par ſes Verbes auxi„liaires, où elle eſt indiſpen„ſablement aſſujettie, & qui „ſont toûjours les meſmes. „Ajoûtez, qu'ayant beſoin, „pour plaire, d'eſtre ſoûtenuë, „elle n'admet point cette ſim„plicité majeſtueuſe du Latin; „& pour peu qu'on l'orne, on „donne dans un certain Phé„bus qui la rend ſotte & fade. „Quelle comparaiſon, par „exemple, y auroit-il entre ces „mots qui me viennent au bout „de la plume: *Regiâ Familiâ „Urbem inviſente*; & ceux-ci: „*La Royale Famille eſtant venue „voir la Ville*. Avecque tout „cela néantmoins, peut-eſtre „que je me trompe; & je me „rendray volontiers ſur cela à „l'avis &c. Bross.

# AVERTISSEMENT
## SUR
## LA DISSERTATION SUIVANTE.

M. BROSSETTE, *tant dans la* Remarque *ſur le Vers* 52. *de la* X. Satire, *que dans la première* Remarque *ſur la* Diſſertation, *qui va ſuivre cet* Avertiſſement, *dit*: " *Tout le* „ *monde ſait l'*Hiſtoire de Joconde *miſe en* „ *Vers par le célèbre* La Fontaine; *mais tout le* „ *monde ne ſait pas que la* Diſſertation ſur Jo„ conde, *imprimée parmi les* Contes *de cet Au*„ *teur, eſt de M.* Deſpréaux. Bouillon, *méchant* „ *Poëte, avoit auſſi mis en Vers la même aven*„ *ture de* Joconde, *tirée de l'*Arioſte. *Il y eut* „ *une gageure conſidérable, ſur la préférence de* „ *ces deux Pièces, entre l'Abbé* Le Vayer *&* „ *un nommé* Saint-Gilles. *Ils s'en rapportèrent à* „ Molière, *leur ami commun, qui ne voulut pas* „ *dire ſon ſentiment, pour ne pas faire perdre la* „ *gageure à* Saint-Gilles. *M.* Deſpréaux, *jeune* „ *alors, termina le différent par cette* Diſſerta„ tion, *adreſſée à M. l'Abbé* Le Vayer. *Il ne* „ *l'a jamais fait imprimer parmi ſes autres Ou*„ *vrages, ne ſe faiſant pas honneur, & témoi*„ *gnant même dans la ſuite à ſes Amis, un grand*

„ *regret d'avoir emploïé ſa plume à défendre une* „ *Pièce du caractère de* Joconde „.

*M.* Du Monteil, *qui ne convient pas de l'exactitude de ce récit, ajoute à la* Remarque *ſur le Vers* 52. *de la* Satire X. " *Le* Commentateur *dit, non ſeulement ici, mais encore dans une* Note *ſur cette* Diſſertation, *que l'Abbé* Le Vayer *& M.* de Saint-Gilles, *aïant fait une gageure conſidérable ſur la préférence de ces deux Ouvrages, s'en rapportèrent à* Molière, *qui ne voulut pas dire ſon ſentiment. Cependant il paroît par la* Diſſertation *même, que ces Meſſieurs avoient choiſi trois perſonnes pour Juges.* Penſe-t-il donc, *dit M.* Despréaux *en parlant de M.* de Saint-Gilles, que trois des plus galans Hommes de France aillent de gaieté de cœur ſe perdre d'eſtime dans l'eſprit des habiles gens pour lui faire gagner cent piſtoles. Et depuis Midas, d'impertinente mémoire, s'eſt-il trouvé perſonne, qui ait rendu un jugement auſſi abſurde que celui qu'il attend d'eux ?„

*M.* Du Monteil, *à la ſuite de la première* Remarque *ſur la* Diſſertation *même, inſiſte encore ſur le défaut d'exactitude, qu'il reproche à M.* Broſſette, *& renvoie à ce que je viens de rapporter.*

" *M.* de Saint-Gilles, *dit de plus M.* Broſſette, „ *dans la ſeconde des deux* Notes, *que j'ai citées* „ *en commençant, étoit un homme de la vieille*

„ *Cour d'un caractère ſingulier : c'eſt lui que* Mo-
„ lière *a peint dans ſon* Miſanthrope, *Act. II.*
„ *Sç. V. ſous le nom de* TIMANTE.

„ C'eſt de la tête aux pieds un Homme tout myſtère ;
„ Qui vous jette, en paſſant, un coup d'œil égaré ;
„ Et ſans aucune affaire eſt toujours affairé.
„ Tout ce qu'il vous débite en grimaces abonde,
„ A force de façons il aſſomme ſon monde ;
„ Sans ceſſe il a tout bas, pour rompre l'entretien,
„ Un ſecret à vous dire, & ce ſecret n'eſt rien :
„ De la moindre vétille il fait une merveille ;
„ Et juſques au bon jour, il dit tout à l'oreille „.

*M.* Du Monteil, *pour mieux faire entendre, à ce qu'il prétend, la* Diſſertation *de M.* Deſpréaux, *a cru devoir faire plus que M.* Broſſette, *& donner place, dans ſes* Editions *des* Oeuvres *de nôtre Auteur, aux* Jocondes *de* La Fontaine *& de* Bouillon. *L'*Editeur de 1740. *a ſuivi ſon exemple. Mais je n'ai pas cru que ce qu'ils avoient fait, fût une règle dont il ne fût pas permis de s'écarter. La* Joconde *de* La Fontaine *eſt entre les mains de tout le monde. On la ſait par cœur. Celle de* Bouillon, *tombée dans l'oubli qu'elle mérite, m'a cauſé tant de dégoût, en la reliſant, que j'aurois à me reprocher d'avoir expoſé les Lecteurs au même ſupplice. Je leur ſuis garant, certain de ne pouvoir être démenti que par des* Saint-Gilles, *que tout eſt du même goût que ce que M.* Deſpréaux *en rapporte. Ce qui peut ſuffire aux Lec-*

*teurs pour aſſeoir leur jugement. J'oſe encore aſſurer, que quoique* Bouillon *donne ſa* Joconde, *pour* traduite & imitée de l'Arioste, *elle n'eſt, à proprement parler, ni l'un ni l'autre.* La Fontaine *donne la ſienne comme* Imitation; *& tient ſi bien parole, qu'il eſt infiniment ſupérieur à ſon original.*

*On attend peut-être de moi, que je faſſe connoître ici le Poëte* Bouillon; *mais quelque recherche que j'aie faite, je n'en ai pu rien découvrir, & M. l'Abbé* Goujet, *que j'ai conſulté, n'en ſait juſqu'ici pas plus que moi. Nous ne le connoiſſons tous deux, que pour avoir été de la Cour de* Monſieur Gaſton. *C'eſt ce qu'on apprend de ſes Ouvrages imprimés* in-12. *à Paris chés* Jean Guignard *fils, en* 1663. *ſous ce titre:* Les Oeuvres de feu Monſieur Bouillon, *contenant* l'Hiſtoire de Joconde. Le Mary commode. L'Oyſeau de Paſſage. La mort de Daphnis. L'amour deſguiſé. Portraits. Maſcarades. Airs de Cour. Et pluſieurs autres Pièces galantes. *A la réſerve de quelques* Chanſons *& de quelques* Vers de Ballet, *qui m'ont à peu de choſe près paru dignes de* Benſerade, *que l'Auteur m'a ſemblé s'être propoſé pour modèle, toutes les* Oeuvres de Monſieur Bouillon *ſont de la même force que ſa* Joconde, *qui ne fut imprimée, ſelon M.* Broſſette *qu'en* 1663. *auſſi-bien que celle de* La Fontaine. *Dans l'*Ordre Chronologique des principaux Ouvrages de M. Despre'aux,

*lequel* Ordre *ſe trouve à la tête de l'*Edition de 1740. *on a marqué qu'il avoit fait ſa* DISSERTATION ſur la Joconde de M. de LA FONTAINE *à l'âge de* 27. *ans en* 1663. *Ces dates ne me paroiſſent nullement exactes. Le titre des* Oeuvres *de* Bouillon *nous apprend qu'il étoit mort quand elles furent achevées d'imprimer le* 21. *de Mai* 1663. *Date, qui ſe trouve au deſſous du Privilége. D'un autre côté la première* Edition *des* Contes *de* La Fontaine *eſt de l'année* 1665. *& j'ignore ſi ſa* Joconde *& celle de* Bouillon *avoient vu le jour imprimées ſéparément. Il ſe pourroit bien que dans le tems de la gageure, qui produiſit la* Diſſertation *de M.* Deſpréaux, *ces deux Pièces ne couruſſent dans le monde que manuſcrites. Ce qui fonde mon doute ſur les Dates de M.* Broſſette *& de l'*Editeur de 1740. *c'eſt que* Bouillon *étoit mort dès* 1662. *j'en ai pour preuve un eſpèce de* Nécrologe *ou* Catalogue *dans lequel M.* de La Monnoie *écrivoit les Dates de la mort des gens de Lettres, à meſure qu'ils mouroient, ou qu'il apprenoit leur mort. M. l'Abbé* Goujet *m'a fait voir dans une Copie exacte de ce* Nécrologe, *ces mots :* BOUILLON, Poëte François eſt mort en 1662. *On a tout lieu de compter ſur l'exactitude de M.* de La Monnoie *à cet égard ; & je conclus de ſon témoignage, que la* Diſſertation *de M.* Deſpréaux *eſt antérieure à l'année* 1663. *Ce qui me le perſuade, c'eſt que nôtre Auteur ne parle nullement de* Bouillon, *comme d'un*

*Auteur ;*

*Auteur, qui n'étoit plus vivant. Il ne dit pas non plus un mot, qui faſſe ſoupçonner qu'il en eut connu les autres* Ouvrages. *Se perſuadera-t-on que, s'il les avoit connus, à l'âge qu'il avoit & de l'humeur dont il étoit, il ne les auroit pas caractériſés par quelque trait ſatirique. Sa* Diſſertation *ſur* Joconde *eſt donc pour le plus tard de l'année* 1662. *peut-être même eſt-elle antérieure. C'eſt ce qui ne peut pas ſe décider, ſans ſavoir dans quel tems* Bouillon *&* La Fontaine *lâchèrent leurs* Jocondes *dans le monde.*

*Quoiqu'il en ſoit, la* Diſſertation *de M.* Deſpréaux *ſe trouve dans toutes les* Editions *des* Contes *de* La Fontaine *avec ce titre*: Diſſertation *ſur la* Joconde *à M.* B***. *M.* Broſſette *nous dit, que ce M.* B***. *eſt l'Abbé* Le Vayer. *Autre difficulté. Pourquoi cette Lettre initiale* B ? *Qu'étoit-il beſoin dans les* Editions *des* Contes *de* La Fontaine *de dépaïſer le Lecteur ? L'Abbé* Le Vayer, *comme je l'ai dit dans le* Sommaire *de la* IV. Satire, *& dans la* Remarque *ſur le Vers* 159. *du V. Chant du* Lutrin *étoit mort en* 1664. *& la* Diſſertation *de nôtre Auteur ne parut que dans la première* Edition *des* Contes *en* 1665. *M.* Broſſette *a ſans doute manqué de mémoire & ne nous a pas rendu préciſément ce qu'il avoit entendu dire à M.* Deſpréaux. *La Lettre initiale B. pourroit bien ſignifier* Boutigni. *Ce ſeroit en ce cas là* François Le Vayer de Boutigni, *Maître des Requêtes, le-*

*quel auroit fait la gageure contre le Sieur de* Saint-Gilles. *Ce ſeroit à lui que nôtre Auteur auroit adreſſé ſa* Diſſertation. *Ce qui me paroît d'autant plus vraiſemblable, que ce M.* de Boutigni, *Couſin de l'Abbé* Le Vayer, *étoit un très-bel eſprit, comme on en peut juger par ſon* Roman *de* Tarſis *&* Zélie, *qu'on attribuë communément à l'Abbé* Le Vayer, *ainſi que je l'ai fait moi-même ſur la parole de M.* Broſſette. *Il mourut en* 1688. *Ce dont il s'agit ici convient mieux à ce M.* de Boutigni, *qu'à* Rolland Le Vayer de Boutigni, *de la même Famille, lequel étoit auſſi Maître des Requêtes, & mourut Intendant de Soiſſons en* 1689. *Perſonnage grave, Auteur de différens Ouvrages eſtimés, ſur des matières de* Droit Public *&* Droit Civil, *dont beaucoup ne ſont encore que manuſcrits. En conſéquence de ce que je viens de dire, je me flate qu'on ne trouvera pas mauvais, que j'aie fait imprimer la* Diſſertation *ſur* Joconde, *avec le titre qu'elle porte dans toutes les* Editions *des* Contes *de* La Fontaine. *J'ai ſuivi* l'Ortographe *de M.* Broſſette.

# DISSERTATION
## SUR
# LA JOCONDE
## DE M. DE LA FONTAINE:
## A M. B....

MONSIEUR,

VOTRE gageure eſt ſans doute fort plaiſante, & j'ai ri de tout mon cœur de la bonne foi avec laquelle vôtre Ami ſoutient une opinion auſſi peu raiſonnable que la ſienne. Mais cela ne m'a point du tout ſurpris: ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les plus méchans Ouvrages ont trouvé de ſinceres protecteurs, & que des opiniâtres ont entrepris de combattre la Raiſon à force ouverte. Et pour ne vous point citer ici d'exemples du commun, il n'eſt pas que vous n'aïez oüi parler du goût bizarre (1) de cet Empereur, qui préfera les Ecrits d'un je ne ſçai quel Poëte aux Ouvrages d'Homere, & qui ne vouloit pas que tous les hommes enſemble, pendant près de vingt ſiécles, euſſent eu le ſens commun.

*REMARQUES.*

(1) *de cet Empereur*,] CALIGULA. Voïés *Suetone*. BROSS. Voïés auſſi les *Remarques* ſur les Vers 4. & 5. de l'*Epigr. X.*

Le ſentiment de vôtre Ami a quelque choſe d'auſſi monſtrueux. Et certainement quand je ſonge à la chaleur avec laquelle il va, le livre à la main, défendre la Joconde de Monſieur Boüillon, il me ſemble voir Marfiſe dans l'Arioſte (puis qu'Arioſte il y a) qui veut faire confeſſer à tous les Chevaliers, que cette Vieille (2) qu'elle a en croupe, eſt un chef-d'œuvre de beauté. Quoi qu'il en ſoit, s'il n'y prend garde, ſon opiniâtreté lui coûtera un peu cher, & quelque mauvais paſſe-temps qu'il y ait pour lui à perdre cent Piſtoles, je le plains encore plus de la perte qu'il va faire de ſa réputation dans l'eſprit des habiles gens.

Il a raiſon de dire qu'il n'y a point de comparaiſon entre les deux Ouvrages dont vous eſtes en diſpute, puis qu'il n'y a point de comparaiſon entre un Conte plaiſant, & une narration froide: entre une invention fleurie & enjoüée, & une Traduction sèche & triſte. Voilà en effet, la proportion qui eſt entre ces deux Ouvrages. M. de la Fontaine (3) a pris à la verité ſon ſujet d'Arioſte; mais en même temps il s'eſt rendu maître de ſa matière: ce n'eſt point une copie qu'il ait tirée un

## *REMARQUES.*

(2) *qu'elle a en croupe*,] Dans les *Editions* des *Contes* de *La Fontaine*, où j'ai vu cette *Diſſertation*, il y a comme j'ai mis, & comme il faut qu'il y ait. *Marphiſe* eſt une Reine. Dans l'*Edition* des *Oeuvres* de nôtre Auteur donnée à *Genève* par M. *Broſſette*, il y a; *qu'il a en croupe*. Faute copiée par tous les *Editeurs*, qui l'ont ſuivi.

(3) *a pris à la verité ſon ſujet d'Arioſte*;] Dans toutes les *Editions* que j'ai vuës de cette *Diſſertation*, ſoit dans les *Contes* de *La Fontaine*, ſoit dans les *Oeuvres* de nôtre Auteur, il y a *d'Arioſte*. L'*Edition de* 1740. porte: *de l'Arioſte*. Correction peu néceſſaire. L'uſage, où nous ſommes aujourd'hui de mettre toujours l'Article aux noms de quelques Ecrivains Italiens, ne faiſoit pas encore loi, dans le tems que nôtre Auteur écrivoit ce petit Ouvrage. C'eſt ce qui ſe prouveroit aiſément par les Ecrits contemporains. On emploïoit l'Article, ou le ſupprimoit à ſa fantaiſie, & cela dans le même Ouvrage. Celui-ci peut en ſervir de preuve.

trait après l'autre ſur l'original ; c'eſt un original qu'il a formé ſur l'idée (4) qu'Arioſte lui a fournie. C'eſt ainſi que Virgile a imité Homère ; Terence, Ménandre ; & le Taſſe, Virgile. Au contraire, on peut dire de M. Boüillon (5) que c'eſt un Valet timide qui n'oſeroit faire un pas ſans le congé de ſon maître, (6) & qui ne le quitte jamais que quand il ne le peut plus ſuivre. C'eſt un Traducteur maigre & décharné : les plus belles fleurs (7) qu'Arioſte lui fournit deviennent sèches entre ſes mains, & à tous momens quittant le François pour s'attacher à l'Italien, il n'eſt ni Italien ni François.

Voilà, à mon avis, ce qu'on doit penſer de ces deux piéces. Mais je paſſe plus avant, & je ſoûtiens que non ſeulement la Nouvelle de M. de la Fontaine eſt infiniment meilleure que celle de ce Monſieur ; mais qu'elle eſt même plus agréablement contée (8) que celle d'Arioſte. C'eſt beaucoup dire, ſans doute, & je vois bien que par-là je vais m'attirer ſur les bras tous les amateurs de ce Poëte. C'eſt pourquoi vous trouverés bon que je n'avance pas cette opinion, ſans l'apuier de quelques raiſons.

Premièrement je ne vois pas par quelle licence Poëtique (9) Arioſte a pû, dans un Poëme heroï-

*REMARQUES.*

(4) *qu'Arioſte lui a fournie.* ] EDITION *de* 1740. ſeule : *que l'Arioſte.*

(5) *que c'eſt un Valet timide* &c. ] Nôtre Auteur eſt trop indulgent. *Boüillon* n'a pas même l'eſpèce de mérite qu'il lui veut bien attribuer ici. C'eſt ce dont ceux qui ſavent l'Italien peuvent ſe convaincre ſans beaucoup de peine, en conférant l'Original avec la prétendue traduction de ce miſérable Rimeur.

(6) *& qui ne le quitte jamais* &c. ] Je ne vois pas pourquoi dans les *Editions de* 1735. & 1740. on a mis ici : *& qu'il ne le quitte jamais.* Ce qui ne forme aucun ſens.

(7) *qu'Arioſte lui fournit* ] EDITION *de* 1740. ſeule : *que l'Arioſte lui fournit.*

(8) *que celle d'Arioſte.* ] Ibid. ſeulement : *que celle de l'Arioſte.*

(9) *Arioſte a pû*, ] Ibid. ſeul. *l'Arioſte a pû.*

que & ſérieux, mêler une Fable, & un Conte de Vieille, pour ainſi dire, auſſi burleſque qu'eſt l'Hiſtoire de Joconde. *Je ſai bien*, (10) dit un Poëte, grand Critique, *qu'il y a beaucoup de choſes permiſes aux Poëtes & aux Peintres; qu'ils peuvent quelquefois donner carriere à leur imagination; & qu'il ne faut pas toûjours les reſſerrer dans la raiſon étroite & rigoureuſe. Bien loin de leur vouloir ravir ce Privilége, je le leur accorde pour eux, & je le demande pour moi. Ce n'eſt pas à dire toutefois qu'il leur ſoit permis pour cela de confondre toutes choſes, de renfermer dans un même corps mille eſpèces differentes, auſſi confuſes que les rêveries d'un malade; de mêler enſemble des choſes incompatibles; d'accoupler les Oiſeaux avec les ſerpens, les Tigres avec les Agneaux.* Comme vous voïés, Monſieur, ce Poëte avoit fait le procès (11) à Arioſte, plus de mille ans (12) avant qu'Arioſte eût écrit. En effet, ce corps compoſé de mille eſpèces differentes, n'eſt-ce pas proprement l'image du Poëme de Roland le furieux? Qu'y a-t-il de plus grave & de plus heroïque que certains endroits de ce Poëme? Qu'y a-t-il de plus bas & de plus bouffon que d'autres? Et ſans chercher ſi loin, peut-on rien voir de moins ſerieux que l'Hiſtoire de Joconde & d'Aſtolphe? Les avantures de Buſcon & de Lazarille ont-elles

*REMARQUES.*

(10) *dit un Poëte*, ] HORACE, *Art Poët.* Vers 9. & ſuiv.

*——velut agri ſomnia, vanæ*
*Fingentur ſpecies, ut nec pes, nec caput uni*
*Reddatur formæ. Pictoribus atque Poëtis*
*Quidlibet audendi ſemper fuit æqua poteſtas.*
*Scimus, & hanc veniam petimuſque damuſque vicißim;*
*Sed non ut placidis coeant immitia, non ut*
*Serpentes avibus geminentur, tigribus agni.*

(11) *à Arioſte*, ] EDITION de 1740. ſeule: *à l'Arioſte.*

(12) *avant qu'Arioſte* ] Ibid. ſeul, *avant que l'Arioſte.*

quelque choſe de plus extravagant? Sans mentir, une telle baſſeſſe eſt bien éloignée du goût de l'Antiquité; & qu'auroit-on dit de Virgile, bon Dieu! ſi à la deſcente d'Enée dans l'Italie, il lui avoit fait conter par (13) un hôtelier, l'Hiſtoire de Peau-d'Aſne, ou les Contes de ma Mere-l'Oye? Je dis les Contes de ma Mere-l'Oye, car l'Hiſtoire de Joconde n'eſt gueres d'un autre rang. Que ſi Homère a été blâmé dans ſon Odyſſée (qui eſt pourtant un Ouvrage tout Comique, comme l'a remarqué Ariſtote) ſi, dis-je, il a été repris par de fort habiles Critiques, pour avoir mêlé dans cet Ouvrage l'Hiſtoire des Compagnons d'Ulyſſe changés en Pourceaux, comme étant indigne de la majeſté de ſon ſujet; que diroient ces Critiques, s'ils voioient celle de Joconde dans un Poëme Heroïque? N'auroient-ils pas raiſon de s'écrier, que que ſi cela eſt reçû, le bon ſens ne doit plus avoir de Juriſdiction ſur les Ouvrages d'eſprit, & qu'il ne faut plus parler d'Art ni de Régles? Ainſi, Monſieur, quelque bonne que ſoit d'ailleurs la Joconde de l'Arioſte, il faut tomber d'accord qu'elle n'eſt pas en ſon lieu.

Mais examinons un peu cette Hiſtoire en elle-même. Sans mentir, j'ai de la peine à ſouffrir le ſerieux (14) avec lequel Arioſte écrit un Conte ſi bouffon. Vous diriez que non-ſeulement, c'eſt une Hiſtoire très-veritable, mais que c'eſt une choſe très-noble & très-heroïque qu'il va raconter: & certes s'il vouloit decrire les exploits d'un Alexandre, ou d'un Charlemagne, il ne débuteroit pas plus gravement.

## *REMARQUES.*

(13) *un hôtelier*, ] C'eſt en effet un *Hôtelier* des bords de la Saône, qui dans le XXVIII. Chant de l'*Arioſte*, pour déſennuïer *Rodomont*, Roi d'Alger, ſon Hôte, lui raconte l'Hiſtoire de *Joconde*,

(14) *avec lequel Arioſte* ] Ed. 1740. ſeule: *avec lequel l'Arioſte*.

*Aſtolpho Re de' Longobardi, quello*
*A cui lasciò il fratel monaco il Regno,*
*Fú ne la giovanezza ſua ſi bello,*
*Che mai poch' altri giunſero à quel ſegno.*
*N'havria à fatica un tal fatto à penello*
*Appelle, Zeuzi, ò ſe v'è alcun più degno.*

Le bon meſſer Ludovico ne ſe ſouvenoit pas, ou plûtôt ne ſe ſoucioit pas (15) du précepte de ſon Horace.

*Verſibus exponi Tragicis res Comica non vult.*

Cependant il eſt certain que ce précepte eſt fondé ſur la pure raiſon, & que comme il n'y a rien de plus froid que de conter une choſe grande en ſtile bas, auſſi n'y a-t-il rien de plus ridicule, que de raconter une Hiſtoire comique & abſurde en termes graves & ſérieux: (16) à moins que ce ſerieux ne ſoit affecté tout exprès pour rendre la choſe encore plus burleſque. (17) Le ſecret donc en contant une choſe abſurde, eſt de s'énoncer d'une telle maniere, que vous faſſiez concevoir au Lecteur, que vous ne croiez pas vous-même la choſe que vous lui contez. Car alors il aide lui-même à ſe décevoir, & ne ſonge qu'à rire de la plaiſanterie agréable d'un Auteur qui ſe joüe & ne lui parle pas tout de bon. Et cela eſt ſi veritable, qu'on

## *REMARQUES.*

(15) *du précepte de ſon Horace.* ] ART POET. Vers 89.

(16) *à moins que ce ſerieux ne ſoit affecté* &c. ] Pour n'en point chercher d'exemple ailleurs, tel eſt le ſerieux du *Lutrin*. BROSS.

(17) *Le ſecret.... eſt de s'énoncer d'une telle maniere que vous faſſiez concevoir* &c. ] Il y a une faute de Langue dans cette Phraſe. L'Auteur la commence par le *Pronom indéfini* & la continuë par un *Pronom défini*. Après *s'énoncer*, qui eſt la même choſe que *ſe énoncer* ou *énoncer ſoi*, il falloit continuer la Phraſe par ON, Nominatif du *Pronom indéfini*, dont *ſe* ou *ſoi* eſt l'Accuſatif, & dire: *s'énoncer de telle maniere, qu'on faſſe concevoir au Lecteur, qu'on ne croit pas ſoi-même la choſe qu'on lui conte.* Mais cette Phraſe eut été fort déſagréable à l'oreille. L'Auteur

dit même assez souvent des choses qui choquent directement la raison & qui ne laissent pas néanmoins de passer, à cause qu'elles excitent à rire. Telle est cette hyperbole d'un ancien Poëte Comique, pour se moquer d'un homme qui avoit une terre de fort petite étenduë : *Il possedoit*, dit ce Poëte, *une terre à la Campagne, qui n'étoit pas plus grande qu'une Epître de Lacédémonien.* Y a-t-il rien, (18) ajoûte un ancien Rhéteur, de plus absurde que cette pensée ? Cependant elle ne laisse pas de passer pour vraisemblable, parce qu'elle touche la passion, je veux dire qu'elle excite à rire. Et n'est-ce pas en effet ce qui a rendu si agréables certaines Lettres de Voiture, comme (19) celle du Brochet & de la Carpe, dont l'invention est absurde d'elle-même, mais dont il a caché les absurdités par l'enjoûment de sa narration, & par la manière plaisante dont il dit toutes choses ? C'est ce que M. de la Fontaine a observé dans sa Nouvelle ; il a cru que dans un Conte comme celui de Joconde, il ne falloit pas badiner serieusement. Il rapporte à la verité des avantures extravagantes, mais il les donne pour telles ; par tout il rit & il joüe ; & si le Lecteur lui veut faire un procès sur le peu de vrai-semblance qu'il y a aux choses qu'il raconte, il ne va pas (20) comme Arioste, les appuier par des raisons forcées, & plus absurdes encore que la chose même ; mais il s'en sauve en riant, & en se joüant du Lecteur, qui est la route qu'on doit tenir en ces rencontres.

## REMARQUES.

pouvoit conserver la sienne, & la rendre correcte, en mettant : *de vous énoncer*, au lieu : *de s'énoncer.*

(18) *ajoûte un ancien Rhéteur,*] LONGIN, *Traité du Sublime*, chap. 31. BROSS.

(19) *celle du Brochet & de la Carpe,*] C'est la *Lettre* 143. de *Voiture.* BROSS.

(20) *comme Arioste,*] EDIT. de 1740. seule : *comme l'Arioste.*

——————(21) *Ridiculum acri*
*Fortius & melius magnas plerumque ſecat res.*

Ainſi, lorſque Joconde, par exemple, trouve ſa Femme couchée entre les bras d'un Valet, il n'y a pas d'apparence que dans la fureur il n'éclate contre elle, ou du moins contre ce Valet. Comment eſt-ce donc que l'Arioſte ſauve cela? Il dit que la violence de l'amour ne lui permet pas de faire déplaiſir à ſa Femme.

*Ma, da l'amor che porta al ſuo diſpetto,*
*A l'ingrata moglie, li fu interdetto.*

Voilà, ſans mentir, un Amant bien parfait, & Céladon ni Silvandre ne ſont jamais parvenus à ce haut degré de perfection. Si je ne me trompe, c'étoit bien plûtôt là une raiſon, non ſeulement pour obliger Joconde à éclater, mais c'en eſtoit aſſés pour lui faire poignarder dans la rage ſa Femme, ſon Valet, & ſoi-même; puis qu'il n'y a point de paſſion plus tragique & plus violente que la jalouſie qui naît d'un extrême amour. Et certainement, ſi les hommes les plus ſages & les plus moderés ne ſont pas maîtres d'eux-mêmes, dans la chaleur de cette paſſion, & ne peuvent s'empêcher quelquefois de s'emporter juſqu'à l'excès, pour des ſujets fort légers; que devoit faire un jeune homme comme Joconde, dans le premier accès d'une jalouſie auſſi bien fondée que la ſienne? Etoit-il en état de garder encore des meſures avec une perfide, pour qui il ne pouvoit plus avoir que des ſentimens d'horreur & de mépris? M. de la Fontaine a bien vû l'abſurdité qui s'enſuivoit de là: il s'eſt donc bien gardé de faire Joconde amoureux d'un amour Romaneſque & Extravagant; cela ne ſerviroit de

*REMARQUES.*

(21) *Ridiculum acri* &c.] *Horace*, Liv. I. *Sat.* X. Vers 14.

rien, & une paſſion comme celle-là n'a point de rapport avec le caractère dont Joconde nous eſt dépeint, ni avec ſes avantures amoureuſes. Il l'a donc repréſenté ſeulement, comme un homme perſuadé au fonds de la vertu & de l'honnêteté de ſa Femme. Ainſi, quand il vient à reconnoître l'infidélité de cette Femme, il peut fort bien, par un ſentiment d'honneur, comme le ſuppoſe M. de la Fontaine, n'en rien témoigner, puiſqu'il n'y a rien qui faſſe plus de tort à un homme d'honneur en ces ſortes de rencontres, que l'éclat.

*Tous deux dormoient: dans cet abord Joconde*
*Voulut les envoier dormir en l'autre monde;*
*Mais cependant il n'en fit rien,*
*Et mon avis eſt qu'il fit bien.*
*Le moins de bruit que l'on peut faire*
*En telle affaire,*
*Eſt le plus ſûr de la moitié.*
*Soit par prudence ou par pitié,*
*Le Romain ne tua perſonne.*

(22) Que ſi Arioſte n'a ſuppoſé l'extrême amour de Joconde, que pour fonder la maladie & la maigreur qui lui vint enſuite, cela n'étoit point néceſſaire, puiſque la ſeule penſée d'un affront n'eſt que trop ſuffiſante pour faire tomber malade un homme de cœur. Ajoûtez à toutes ces raiſons, que l'image d'un honnête homme lâchement trahi par une ingrate qu'il aime, tel que Joconde nous eſt repréſenté dans l'Arioſte, a quelque choſe de tragique, qui ne vaut rien dans un Conte pour rire: au lieu que la peinture d'un mari qui ſe réſout à ſouffrir diſcrètement les plaiſirs de ſa Femme, comme l'a dépeint Monſieur de la

*REMARQUES.*

[22) *Que ſi Arioſte*] EDIT. de 1740, ſeule: *Que ſi l'Arioſte.*

Fontaine, n'a rien que de plaiſant & d'agréable, & (23) c'eſt le ſujet ordinaire de nos Comédies.

(24) Arioſte n'a pas mieux réüſſi dans cet autre endroit, où Joconde apprend au Roi l'abandonnement de ſa Femme avec le plus laid monſtre de la Cour. Il n'eſt pas vrai-ſemblable que le Roi n'en témoigne rien. Que fait donc l'Arioſte pour fonder cela? Il dit que Joconde, avant que de découvrir ce ſecret au Roi, le fit jurer (25) ſur le Saint Sacrement, ou ſur l'*Agnus Dei*, ce ſont ſes termes, qu'il ne s'en reſſentiroit point. Ne voilà-t-il pas une invention bien agréable? Et le Saint Sacrement n'eſt-il pas là bien placé? Il n'y a que la licence Italienne qui puiſſe mettre une ſemblable impertinence à couvert, & de pareilles ſottiſes ne ſe ſouffrent point en Latin ni en François. Mais comment eſt-ce (26) qu'Arioſte ſauvera toutes les autres abſurdités qui s'enſuivent de là? Où eſt-ce que Joconde trouve ſi viſte une Hoſtie ſacrée pour faire jurer le Roi? Et quelle apparence qu'un Roi s'engage ainſi légerement à un ſimple Gentilhomme, par un ſerment ſi exécrable? Avoüons que Monſieur de la Fontaine s'eſt bien plus ſagement tiré

## REMARQUES.

(23) *c'eſt le ſujet ordinaire de nos Comédies.* ] Cette Phraſe n'eſt pas exacte, en ce qu'elle préſente autre choſe que ce que l'Auteur a voulu dire. Les Intrigues galantes des Femmes mariées ne ſont point le ſujet ordinaire de nos *Comédies*. MOLIERE & quelques autres *Poëtes*, à ſon exemple, en ont fait, dans leurs *Pièces*, une matière à plaiſanteries. C'eſt ce que l'Auteur vouloit dire.

(24) *Arioſte n'a pas* &c. ] EDITION *de* 1740. ſeule: *L'Arioſte n'a pas* &c.

(25) *ſur le Saint Sacrement, ou ſur* l'*Agnus Dei*, &c.] *L'Arioſte* entend le *Saint Sacrement* par l'*Agnus Dei*. Il dit d'abord:

*Il Re fece giurar ſù l'Agnus dei*

Quatre Stances plus loin, il ajoute que le Roi cacha ſa colère

*Poiche giurato havea ſù l'Oſtia ſacra.*

(26) *qu'Arioſte ſauvera* ] Ed. 1740. ſeul. *que l'Arioſte ſauvera*

de ce pas, par la plaiſanterie de Joconde, qui propoſe au Roi, pour le conſoler de cet accident, l'exemple des Rois & des Céſars qui avoient ſouffert un ſemblable malheur avec une conſtance toute heroïque; & peut-on en ſortir plus agréablement qu'il ne fait par ces Vers?

*Mais enfin il le prit en homme de courage,*
*En galant homme; & pour le faire court,*
*En veritable homme de Cour.*

Ce trait ne vaut-il pas mieux lui ſeul que tout le ſerieux de l'Arioſte? Ce n'eſt pas pourtant (27) qu'Arioſte n'ait cherché le plaiſant autant qu'il a pû. Et on peut dire de lui, (28) ce que Quintilien dit de Demoſthène: *Non diſplicuiſſe illi jocos, ſed non contigiſſe:* qu'il ne fuïoit pas les bons mots, mais qu'il ne les trouvoit pas. Car quelquefois de la plus haute gravité de ſon ſtile, il tombe dans des baſſeſſes à peine dignes du Burleſque. En effet, qu'y a-t-il de plus ridicule que cette longue généalogie qu'il fait du Reliquaire que Joconde reçut en partant, de ſa femme? Cette raillerie contre la Religion n'eſt-elle pas bien en ſon lieu? Que peut-on voir de plus ſale que cette métaphore ennuieuſe, priſe de l'exercice des chevaux, de laquelle Aſtolfe & Joconde ſe ſervent pour ſe reprocher l'un à l'autre leur lubricité? Que peut-on imaginer de plus froid que cette équivoque qu'il emploïe à propos du re-

## REMARQUES.

(27) *qu'Arioſte n'ait cherché*] EDITION *de* 1740. ſeule: *que l'Arioſte n'ait cherché.*

(28) *ce que Quintilien dit de Demoſthène:*] QUINTILIEN, *Inſt. Orat.* Liv. VI. Ch. III. Voïés auſſi *Longin*, Ch. XXVIII. du *Sublime*. BROSS.

Nôtre Auteur a traduit ainſi le Paſſage de *Longin* cité par M. *Broſſette*. "S'il s'efforce d'être „ plaiſant, il ſe rend ridicule „ plûtoſt qu'il ne fait rire; & „ s'éloigne d'autant plus du „ plaiſant, qu'il tâche d'en ap„ procher„. C'eſt ce que *Pearce*, qui n'a voulu que traduire littéralement, mais de manière

tour de Joconde à Rome ? On croioit, dit-il, qu'il étoit allé à Rome, & (29) il étoit allé à Corneto.

*Credeano che da lor ſi foſſe tolto*
*Per gire à Roma, è gito era à Corneto.*

Si Monſieur de la Fontaine avoit mis une ſemblable ſottiſe dans toute ſa piéce, trouveroit-il grace auprès de ſes Cenſeurs ? Et une impertinence de cette force n'auroit-elle pas été capable de décrier tout ſon Ouvrage, quelques beautés qu'il eût eu d'ailleurs ? Mais certes, il ne falloit pas appréhender cela de lui. Un homme formé, comme je vois bien qu'il l'eſt, au goût de Terence & de Virgile, ne ſe laiſſe pas emporter à ces extravagances Italiennes, & ne s'écarte pas ainſi de la route du bon ſens. Tout ce qu'il dit eſt ſimple & naturel, & ce que j'eſtime ſur tout en lui, c'eſt une certaine naïvete de Langage, que peu de gens connoiſſent, & qui fait pourtant tout l'agrément du diſcours. C'eſt cette naïveté inimitable qui a été tant eſtimée dans les écrits d'Horace & de Terence, à laquelle ils ſe ſont étudiez particuliérement, juſqu'à rompre pour cela la meſure de leurs Vers, comme a fait Monſieur de la Fontaine en beaucoup d'endroits. En effet, c'eſt ce *molle* & ce *facetum* qu'Horace a attribué à Virgile, & qu'Apollon ne donne qu'à ſes Favoris. En voulez-vous des exemples ?

## *REMARQUES.*

à ſe faire lire, rend en ces termes Latins : *Ubi vi conatur riſu & urbanitate plenus eſſe, non potius riſum movet, quàm deridetur : quum verò velit ad feſtivitatem propè accedere, tunc ab eâ longius abeſt.*

(29) *il étoit allé à Corneto.*] On a oublié le mot ; *allé*, dans les *Editions de* 1735. & 1740. & l'on a mis ici & dans les Vers qui ſuivent *Cornetto*, comme M. *Broſſette* a fait ici, mais non dans les Vers, quoiqu'il y ait dans les anciennes Editions, *Corneto*, conformément au Texte de l'*Arioſte*, & que M. *Du Monteil* eut corrigé cette faute.

*Marié depuis peu; Content, je n'en ſai rien.*
*Sa femme avoit de la jeuneſſe,*
*De la beauté, de la délicateſſe.*
*Il ne tenoit qu'à lui qu'il ne s'en trouvât bien.*

S'il eût dit ſimplement, que Joconde vivoit content avec ſa femme, ſon diſcours auroit eſté aſſez froid; mais par ce doute où il s'embarraſſe lui-même, & qui ne veut pourtant dire que la même choſe, (30) il enjoüe ſa narration, & occupe agréablement le Lecteur. C'eſt ainſi qu'il faut juger de (31) ces Vers de Virgile dans une de ſes Eglogues, à propos de Medée, à qui une fureur d'amour & de jalouſie avoit fait tuer ſes enfans.

*Crudelis mater magis, an puer improbus ille?*
*Improbus ille puer; crudelis tu quoque mater.*

Il en eſt de même encore de cette réflexion que fait Monſieur de la Fontaine, à propos de la déſolation que fait paroître la femme de Joconde, quand ſon mari eſt prêt à partir.

*Vous autres bonnes gens auriez crû que la Dame,*
*Une heure après euſt rendu l'ame.*
*Moi qui ſait ce que c'eſt que l'eſprit d'une femme,* &c.

Je pourrois vous montrer beaucoup d'endroits de la même force, mais cela ne ſerviroit de rien pour convaincre vôtre ami. Ces ſortes de beautés ſont de celles qu'il faut ſentir: & qui ne ſe prouvent point. C'eſt ce je ne ſai quoi qui nous charme, &

## REMARQUES.

(30) *il enjoüe ſa narration*,] C'eſt ici le ſeul endroit où j'aie vu ce *verbe*, emploïé activement. Cela ne ſuffit pas pour faire autorité. Nôtre Langue n'a que l'*Adjectif* ENJOUE', qui devient *verbe paſſif* au moïen du *verbe Auxiliaire* ESTRE, de la même manière que tous les autres *Adjectifs*. Ainſi l'on dit: *être enjoüé*, comme l'on dit: *être ſavant*, *être ſage*.

(31) *ces Vers de Virgile dans une de ſes Eglogues*,] EGL. VIII. 49. 50.

ſans lequel la beauté même n'auroit ni grace ni beauté. Mais après tout, c'eſt un je ne ſai quoi; & ſi vôtre ami eſt aveugle, je ne m'engage pas à lui faire voir clair : & c'eſt auſſi pourquoi vous me diſpenſerés, s'il vous plaît, de répondre à toutes les vaines objections qu'il vous a faites. Ce ſeroit combattre des Fantômes qui s'évanoüiſſent d'eux-mêmes; & je n'ai pas entrepris de diſſiper toutes les chimères qu'il eſt d'humeur à ſe former dans l'eſprit.

Mais il y a deux difficultés, dites-vous, qui vous ont été propoſées par un fort galant homme, & qui ſont capables de vous embarraſſer. La premiere regarde l'endroit où ce Valet d'hôtellerie trouve le moien de coucher avec la commune Maîtreſſe d'Aſtolfe & de Joconde, au milieu de ces deux Galans. Cette avanture, dit-on, paroît mieux fondée dans l'Original, parce qu'elle ſe paſſe dans une hôtellerie où Aſtolfe & Joconde viennent d'arriver fraichement, & d'où ils doivent partir le lendemain : ce qui eſt une raiſon ſuffiſante pour obliger ce Valet à ne point perdre de temps, & à tenter ce moien, quelque dangereux qu'il puiſſe être, pour joüir de ſa maîtreſſe; parce que s'il laiſſe échaper cette occaſion, il ne pourra plus la recouvrer : au lieu que dans la nouvelle de Monſieur de la Fontaine, tout ce miſtere arrive chez un Hôte où Aſtolfe & Joconde font un aſſez long ſéjour. Ainſi ce Valet logeant avec celle qu'il aime, & étant avec elle tous les jours, vrai-ſemblablement il pouvoit trouver d'autres voies plus ſûres pour coucher avec elle, que celle dont il ſe ſert.

A cela je répons, que ſi ce Valet a recours à celle-ci, c'eſt qu'il n'en peut imaginer de meilleure, & qu'un gros brutal, tel qu'il nous eſt repréſenté par

par Monſieur de la Fontaine, & (32) tel qu'il devoit être en effet, pour faire une entrepriſe comme celle-là, eſt fort capable de hazarder tout pour ſe ſatisfaire, & n'a pas toute la prudence que pourroit avoir un honnête homme. Il y auroit quelque choſe à dire ſi Monſieur de la Fontaine (33) nous l'avoit repréſenté comme un amoureux de Roman, tel qu'il eſt dépeint (34) dans Arioſte, qui n'a pas pris garde que ces paroles de tendreſſe & de paſſion qu'il lui met dans la bouche, ſont fort bonnes pour un Tircis, mais ne conviennent pas trop bien à un Muletier. Je ſoûtiens en ſecond lieu, que la même raiſon qui (35) dans Arioſte empêche tout un jour ce Valet & cette fille de pouvoir exécuter leur volonté; cette même raiſon, dis-je, a pû ſubſiſter pluſieurs jours; & qu'ainſi étant continuellement obſervez l'un & l'autre par les gens d'Aſtolphe & de Joconde, & par les autres Valets de l'Hoſtellerie, il n'eſt pas dans leur pouvoir d'accomplir leur deſſein; ſi ce n'eſt la nuit. Pourquoi donc me direz-vous, Monſieur de la Fontaine n'a-t-il point exprimé cela? Je ſoûtiens qu'il n'étoit point obligé de le faire, parce que cela ſe ſuppoſe aiſément de ſoi-même, & que tout l'artifice de la narration conſiſte à ne marquer que les circonſtances qui ſont abſolument néceſſaires. Ainſi, par exemple, quand je dis qu'un tel eſt de retour de Rome, je n'ai que faire de dire qu'il

## REMARQUES.

(32) *tel qu'il devoit être en effet*,] Les *Editions de* 1735. & 1740. portent ſeules: *tel qu'il devoit l'être*. Autre Correction peu néceſſaire & qui n'a nul fondement. L'addition de l'*Article*, ou pluſtôt du *Pronom démonſtratif* LE, n'eſt fondée ſur aucune règle de nôtre *Syntaxe*.

(33) *nous l'avoit repréſenté*] Dans les deux mêmes *Editions* ſeules, on a mis: *nous l'avoit préſenté*. C'eſt apparemment une faute d'impreſſion dans celle de 1735.

(34 & 35) *dans Arioſte*] EDITION *de* 1740. ſeule, *dans l'Arioſte*.

y étoit allé, puiſque cela s'enſuit de là néceſſairement. De même, lorſque dans la Nouvelle de Monſieur de la Fontaine, la Fille dit au Valet qu'elle ne lui peut pas accorder ſa demande, parce que ſi elle le faiſoit, elle perdroit infailliblement l'Anneau qu'Aſtolfe & Joconde lui avoient promis : il s'enſuit de là infailliblement qu'elle ne lui pouvoit accorder cette demande ſans être découverte, autrement l'Anneau n'auroit couru aucun riſque.

Qu'étoit-il donc beſoin que Monſieur de la Fontaine allât perdre en paroles inutiles, le temps qui eſt ſi cher dans une narration ? On me dira peut-être que Monſieur de la Fontaine après tout, n'avoit que faire de changer ici l'Arioſte. Mais qui ne voit au contraire, que par là il a évité une abſurdité manifeſte, c'eſt à ſavoir ce marché qu'Aſtolfe & Joconde font avec leur Hôte, par lequel ce pere vend ſa fille à beaux deniers contans. En effet, ce marché n'a-t-il pas quelque choſe de choquant, ou plûtôt d'horrible ? Ajoûtez que dans la Nouvelle de Monſieur de la Fontaine, Aſtolfe & Joconde ſont trompez bien plus plaiſamment, parce qu'ils regardent tous deux cette fille, qu'ils ont abuſée, comme une jeune Innocente à qui ils ont donné, comme il dit,

*La première Leçon du plaiſir amoureux.*

Au lieu que (36) dans Arioſte, c'eſt une Infame qui va courir le païs avec eux, & qu'ils ne ſauroient regarder que comme une Abandonnée.

Je viens à la ſeconde objection. Il n'eſt pas vraiſemblable, vous a-t-on dit, que quand Aſtolfe & Joconde prennent réſolution de courir enſemble

*REMARQUES.*

(36) *dans Arioſte,* ] EDITION *de* 1740. ſeule : *dans l'Arioſte.*

le païs, le Roi, dans la douleur où il eſt, ſoit le premier qui s'aviſe d'en faire la propoſition; & (37) il ſemble qu'Arioſte ait mieux réuſſi de la faire faire par Joconde. Je dis que c'eſt tout le contraire; & qu'il n'y a point d'apparence qu'un ſimple Gentilhomme faſſe à un Roi une propoſition ſi étrange, que celle d'abandonner ſon Roiaume, & d'aller expoſer ſa perſonne en des Païs éloignés, puiſque même la ſeule penſée en eſt coupable: au lieu qu'il peut fort bien tomber dans l'eſprit d'un Roi, qui ſe voit ſenſiblement outragé en ſon honneur, & qui ne ſauroit plus voir ſa Femme qu'avec chagrin, d'abandonner ſa Cour pour quelque temps, afin de s'ôter de devant les yeux un objet qui ne lui peut cauſer que de l'ennui.

Si je ne me trompe, Monſieur, voilà vos doutes aſſez bien réſolus. Ce n'eſt pas pourtant que de là je veuille inférer que Monſieur de la Fontaine ait ſauvé toutes les abſurdités qui ſont dans l'Hiſtoire de Joconde: il y auroit eu de l'abſurdité à lui-même d'y penſer. Ce ſeroit vouloir extravaguer ſagement, puis qu'en effet toute cette Hiſtoire n'eſt autre choſe qu'une extravagance aſſez ingénieuſe, continuée depuis un bout juſqu'à l'autre. Ce que j'en dis n'eſt ſeulement que pour vous faire voir qu'aux endroits où il s'eſt écarté de l'Arioſte, bien loin d'avoir fait de nouvelles fautes, il a rectifié celles de cet Auteur. Après tout néanmoins, il faut avoüer que (38) c'eſt à Arioſte qu'il doit ſa principale invention. Ce n'eſt pas que les choſes qu'il a ajoûtées de lui-même, ne puſſent entrer en parallèle avec tout ce qu'il y a de plus ingénieux dans l'Hiſtoire de Joconde. Telle eſt l'invention

*REMARQUES.*

(37) *il ſemble qu'Arioſte*] EDITION de 1740. ſeule: *il ſemble que l'Arioſte.*

(38) *à Arioſte*] EDITION de 1740. ſeule: *à l'Arioſte.*

du Livre blanc que nos deux Avanturiers emportèrent pour mettre les noms de celles qui ne ſeroient pas rebelles à leurs vœux : car cette badinerie me ſemble bien auſſi agréable que tout le reſte du Conte. Il n'en faut pas moins dire de cette plaiſante conteſtation qui s'emeut entre Aſtolfe & Joconde, pour le pucelage de leur commune Maîtreſſe, qui n'étoit pourtant que les reſtes d'un Valet. Mais, Monſieur, je ne veux point chicaner mal-à-propos. Donnons, ſi vous voulez, (39) à Arioſte toute la gloire de l'invention, ne lui dénions pas le prix qui lui eſt juſtement dû pour l'élegance, la netteté, & la briéveté inimitable avec laquelle il dit tant de choſes en ſi peu de mots ; ne rabaiſſons point malicieuſement, en faveur de nôtre Nation, le plus ingénieux Auteur des derniers ſiécles. Mais que les graces & les charmes de ſon eſprit ne nous enchantent pas de telle ſorte, qu'elles nous empêchent de voir les fautes de jugement qu'il a faites en pluſieurs endroits, & quelque harmonie de Vers dont il nous frappe l'oreille, confeſſons que Monſieur de la Fontaine aiant conté plus plaiſamment une choſe très-plaiſante, il a mieux compris l'idée & le caractère de la narration.

Après cela, Monſieur, je ne penſe pas que vous vouluſſiez exiger de moi de vous marquer ici exactement tous les défauts qui ſont dans la piéce de Monſieur Bouillon. J'aimerois autant eſtre condamné (40) à faire l'analyſe exacte d'une Chanſon du Pont-neuf, par les règles de la Poëti-

*REMARQUES.*

(39) à *Arioſte* EDITION de 1740 ſeule, *à l'Arioſte.*

(40) *à faire l'analyſe exacte* &c.] Rien n'eſt plus exactement vrai, rien ne peut donner une plus juſte idée de la *Joconde* de *Bouillon*, que la comparaiſon que nôtre Auteur en fait avec une *Chanſon* du Pont-neuf. C'eſt du ſtile, que je parle.

que d'Ariſtote. Jamais ſtile ne fut plus vicieux que le ſien, & jamais ſtile ne fut plus éloigné de celui de Monſieur de la Fontaine. Ce n'eſt pas, Monſieur, que je veüille faire paſſer ici l'ouvrage de Monſieur de la Fontaine pour un ouvrage ſans défauts; je le tiens aſſez galant homme pour tomber d'accord lui-même des négligences qui s'y peuvent rencontrer: & où ne s'en rencontre-t-il point? Il ſuffit pour moi que le bon y paſſe infiniment le mauvais, & c'eſt aſſez pour faire un Ouvrage excellent.

*Ergo ubi plura nitent in carmine, non ego paucis Offendar maculis.* Hor. (41) Art. Poët.

(42) Il n'en eſt pas ainſi de Monſieur Bouillon, c'eſt un Auteur ſec & aride, toutes ſes expreſſions ſont rudes & forcées, (43) il ne dit jamais rien qui ne puiſſe eſtre mieux dit; & bien qu'il broche à chaque ligne, ſon Ouvrage eſt moins à blâmer pour les fautes qui y ſont, que pour l'eſprit

## *REMARQUES.*

(41) *Art Poët.*] Vers 351. & 352. Il y a dans HORACE: *Verum ubi*; & non: *Ergo ubi.*

(42) *Il n'en eſt pas ainſi*] Les Editions de 1735. & 1740. ont mis ſeules: *Il n'en eſt pas de même.* Il faut être attentif à ne rien changer au Texte d'un Auteur. Un mot mis à la place d'un autre, quoiqu'il rendit exactement le même ſens, ne laiſſeroit pas que de lui déplaire avec raiſon, parce qu'il ne manqueroit preſque jamais d'altérer l'*Harmonie*, ou le *Nombre*, qu'il avoit eu deſſein de donner à ſa Phraſe.

(43) *il ne dit jamais rien qui ne puiſſe être mieux dit*;] Il y a bien plus. BOUILLON *ne dit preſque jamais rien, qui puiſſe être plus mal dit*; & je ne connois de comparable à ſa *Joconde*, qu'une Pièce de Vers très-moderne, mais d'un genre différent, laquelle je me contente d'indiquer, en diſant qu'elle eſt telle, qu'elle ne méritoit aucune attention; & que, ſans l'extravagance, pour ne rien dire de plus fort, avec laquelle l'Auteur en a porté lui-même publiquement à pluſieurs repriſes des *Jugemens* accompagnés des loüanges les plus outrées, on ſeroit encore à ſavoir combien elle eſt mauvaiſe; & *qu'elle eſt moins à blâmer*, comme nôtre Auteur le dit de la *Joconde* de BOUILLON *pour les fautes qui y ſont, que pour l'eſprit & le génie qui n'y eſt pas.* La Pièce, dont il s'agit, ſe pare du nom d'*Ode*,

& le génie qui n'y eſt pas. Je ne doute point que vos ſentimens en cela ne ſoient d'accord avec les miens, mais s'il vous ſemble que j'aille trop avant, je veux bien pour l'amour de vous, faire un effort, & en examiner ſeulement une page.

*Aſtolfe, Roi de Lombardie,*
*A qui ſon frére plein de vie,*
*Laiſſa l'Empire glorieux,*
*Pour ſe faire Religieux :*
*Nâquit d'une forme ſi belle,*
*Que Zeuxis, & le grand Apelle,*
*De leur docte & fameux pinceau*
*N'ont jamais rien fait de ſi beau.*

Que dites-vous de cette longue Periode ? N'eſt-ce pas bien entendre la manière de conter, qui doit être ſimple & coupée, que de commencer une Narration en Vers, par un enchaînement de paroles à peine ſupportable dans l'exorde d'une Oraiſon ?

*A qui ſon frere plein de vie.*

*Plein de vie* eſt une cheville, d'autant plus qu'il n'eſt pas du texte. Monſieur Bouillon l'a ajoûté de ſa grace, car il n'y a point en cela de beauté qui l'y ait contraint.

*Laiſſa l'Empire glorieux.*

Ne ſemble-t-il pas que ſelon Monſieur Bouillon il y a un Empire particulier des Glorieux, comme il y a un Empire des Ottomans & des Romains ; & qu'il a dit *l'Empire glorieux*, comme un autre diroit *l'Empire Ottoman ?* Ou bien il faut tomber d'accord que le mot de *glorieux* en cet endroit là eſt une cheville, & une cheville groſſière & ridicule.

*Pour ſe faire Religieux.*

Cette manière de parler eſt baſſe, & nullement Poëtique.

*Nâquit d'une forme ſi belle.*

Pourquoi *Nâquit ?* N'y a-t-il pas des gens qui naiſſent fort beaux, & qui deviennent fort laids dans la ſuite du temps ? Et au contraire n'en voit-on pas qui viennens fort laids au monde, & que l'âge enſuite embellit ?

*Que Zeuxis, & le grand Apelle.*

On peut bien dire qu'*Apelle* étoit un grand Peintre ; mais qui a jamais dit *le grand* Apelle : (44) Cette Epithète de *grand* tout ſimple, ne ſe donne jamais qu'à des Conquérans, & à nos Saints. On peut bien appeller Ciceron un *grand* Orateur ; mais il ſeroit ridicule de dire *le grand* Ciceron ; & cela auroit quelque choſe d'enflé & de puérile. Mais qu'a fait ici le pauvre *Zeuxis*, pour demeurer ſans Epithète, tandis qu'Apelle eſt *le grand Apelle ?* Sans mentir, il eſt bien malheureux que la meſure du Vers ne l'ait pas permis, car il auroit été du moins *le brave* Zeuxis.

*De leur docte & fameux pinceau,*
*N'ont jamais rien fait de ſi beau.*

Il a voulu exprimer ici la penſée de l'Arioſte, que quand Zeuxis & Apelle auroient épuiſé tous leurs efforts pour peindre une beauté doüée de toutes les perfections, cette beauté n'auroit pas égalé celle d'Aſtolfe. Mais qu'il y a mal réüſſi ! & que cette

## REMARQUES.

(44) *Cette Epithète de grand tout ſimple, ne ſe donne jamais qu'à des Conquérans & à nos Saints.* ] Quand nôtre Auteur écrivoit toute l'obſervation critique qu'il fait ici ſur l'emploi de l'Adjectif *grand*, joint à des noms propres ; il étoit jeune, & ne prévoïoit pas qu'on diroit dans la ſuite par un uſage général : Le *Grand Corneille* ; *Le Grand Boſſuet* ; & que lui-même un jour il devoit dire avec tout le monde : *Le grand Arnauld*, comme en effet il l'a dit dans ſa *X. Epître*, Vers 122.

*Arnauld, le grand Arnauld fit mon apologie.*

façon de parler eſt groſſière ! *N'ont jamais rien fait de ſi beau de leur pinceau.*

*Mais ſi ſa grace ſans pareille.*

*Sans pareille*, eſt là une cheville ; & le Poëte n'a pas pû dire cela d'Aſtolfe, puiſqu'il déclare dans la ſuite qu'il y avoit un homme au monde plus beau que lui, c'eſt à ſavoir, Joconde.

*Etoit du monde la merveille.*

Cette tranſpoſition ne ſe peut ſouffrir.

*Ni les avantages que donne*
*Le Roial éclat de ſon ſang.*

Ne diriés-vous pas que le ſang des Aſtolfes de Lombardie eſt ce qui donne ordinairement de l'éclat ? Il falloit dire, *ni les avantages que lui donnoit le Roial éclat de ſon ſang.*

*Dans les Italiques Provinces.*

Cette manière de parler ſent le Poëme Epique, où même elle ne ſeroit pas fort bonne ; & ne vaut rien du tout dans un Conte, où les façons de parler doivent être ſimples & naturelles.

*Elevoient au-deſſus des Anges.*

Pour parler François, il falloit dire, *élevoient au-deſſus de ceux des Anges.*

*Au prix des charmes de ſon Corps.*

*De ſon Corps*, eſt dit baſſement pour rimer. Il falloit dire, *de ſa beauté.*

*Si jamais il avoit vû naître.*

*Naître* eſt maintenant auſſi peu néceſſaire qu'il l'étoit tantôt.

*Rien qui fût comparable à lui.*

Ne voilà-t-il pas un joli Vers ?

*Sire, je crois que le Soleil*
*Ne void rien qui vous ſoit pareil,*
*Si ce n'eſt mon frere Joconde,*
*Qui n'a point de pareil au monde.*

Le pauvre Boüillon s'eſt terriblement embarraſſé dans ces termes de *pareil*, & de *ſans pareil*. Il a dit là-bas que la beauté d'Aſtolfe n'a point de pareille; ici il dit, que c'eſt la beauté de Joconde qui eſt ſans pareille: de là il conclud que la beauté ſans pareille du Roi, n'a de pareille que la beauté ſans pareille de Joconde. Mais ſauf l'honneur de l'Arioſte que Monſieur Bouillon a ſuivi en cet endroit, je trouve ce compliment fort impertinent, puiſqu'il n'eſt pas vrai-ſemblable qu'un Courtiſan aille de but en blanc dire à un Roi qui ſe pique d'être le plus bel homme de ſon ſiécle: *J'ai un frere plus beau que vous.* Monſieur de la Fontaine a bien fait d'éviter cela, & de dire ſimplement que ce Courtiſan prit cette occaſion de loüer la beauté de ſon frere, ſans l'élever néanmoins au deſſus de celle du Roi. Comme vous voiez, Monſieur, il n'y a pas un Vers où il n'y ait quelque choſe à reprendre, (45) & que Quintilius n'envoïât rebattre ſur l'enclume.

Mais en voilà aſſez; & quelque réſolution que j'aie priſe d'examiner la page entière, vous trouverez bon que je me faſſe grace à moi-même, & que je ne paſſe pas plus avant. Et que ſeroit-ce, bon

## *REMARQUES.*

(45) *& que Quintilius n'envoïât rebattre ſur l'enclume.*] Dans les *Editions* des *Contes* de *La Fontaine*, où j'ai vu cette *Diſſertation*, il y a: *Quintilien*. M. *Broſſette*, M. *Du Monteil* & l'*Editeur de* 1735. ont mis de même. C'eſt une faute d'impreſſion, échappée vraiſemblablement dans une des premières *Editions* de cette *Diſſertation*, & qu'on a toujours copiée depuis. L'*Editeur* de 1740. a pris ſoin, ſans en avertir, de la corriger, & de mettre: *Quintilius*. Sa correction, doit d'autant plus être adoptée, que la Phraſe même de nôtre Auteur, annonce qu'il parle du *Quinti-*

Dieu! ſi j'allois rechercher toutes les impertinences de cet Ouvrage, les mauvaiſes façons de parler, les rudeſſes, les incongruités, les choſes froides & platement dites qui s'y rencontrent par tout? Que dirions-nous *de ces murailles dont les ouvertures baaillent? De ces erremens, qu'Aſtolfe & Joconde ſuivent dans les pais Flamans? Suivre des erremens*, juſte Ciel! quelle langue eſt-ce là? Sans mentir, je ſuis honteux pour Monſieur de la Fontaine, de voir qu'il ait pû être mis en parallèle avec un tel Auteur: mais je ſuis encore plus honteux pour vôtre Ami. Je le trouve bien hardi ſans doute, d'oſer ainſi hazarder cent Piſtoles ſur la foi de ſon jugement. S'il n'a point de meilleure Caution, & qu'il faſſe ſouvent de ſemblables gageures, il eſt au hazard de ſe ruiner. Voilà, Monſieur, la manière d'agir ordinaire des demi-Critiques; de ces gens, dis-je, qui ſous l'ombre d'un ſens commun, tourné pourtant à leur mode, prétendent avoir droit de juger ſouverainement de toutes choſes, corrigent, diſpoſent, réforment, loüent, approuvent, condamnent tout au hazard. J'ai peur que vôtre Ami ne ſoit un peu de ce nombre. Je lui pardonne cette haute eſtime qu'il fait de la piéce de Monſieur Bouillon; je lui pardonne même d'avoir chargé ſa mémoire de toutes les ſottiſes de cet Ouvrage: mais je ne lui pardonne pas la confiance avec laquelle il ſe perſuade que tout le monde confirmera ſon ſentiment. Penſe-t-il donc que trois des plus Galans Hommes de France, aillent de gaieté de

## *REMARQUES.*

*Ius* d'*Horace*. Cette Phraſe n'eſt mots de cet endroit de l'*Art* que la Traduction des derniers *Poëtique*, Vers 438.

*Quintilio ſi quid recitares, corrige ſodes*
*Hoc, aiebat, & hoc: melius te poſſe negares*
*Bis terque expertum friſtra: delere jubebat,*
*Et male ternatos incudi reddere verſus.*

cœur ſe perdre d'eſtime dans l'eſprit des habiles gens, pour lui faire gagner cent Piſtoles? Et depuis Midas d'impertinente mémoire, s'eſt-il trouvé perſonne qui ait rendu un jugement auſſi abſurde que celui qu'il attend d'eux? Mais Monſieur, il me ſemble qu'il y a aſſez long-temps que je vous entretiens, & ma Lettre pourroit enfin paſſer pour une Diſſertation préméditée? Que voulez-vous? C'eſt que vôtre gageure me tient au cœur, & j'ai été bien aiſe de vous juſtifier à vous-même le droit que vous avez ſur les cent Piſtoles de vôtre ami. J'eſpere que cela ſervira à vous faire voir avec combien de paſſion je ſuis, &c.

# AVERTISSEMENT

## Au ſujet de l'ARREST BURLESQUE rendu en la Grand' Chambre du Parnaſſe &c.

M. *DESPRE'AUX, comme on l'a vu, dit à la fin de ſon* DISCOURS SUR L'ODE: J'ai joint à ces Epigrammes un Arreſt Burleſque donné au Parnaſſe, que j'ai compoſé autrefois afin de prévenir un Arreſt tres-ſerieux que l'Univerſité ſongeoit à obtenir du Parlement contre ceux qui enſeigneroient dans les Ecoles de Philoſophie d'autres Principes que ceux d'Ariſtote. La plaiſanterie y deſcend un peu bas, & eſt toute dans les termes de la Pratique. Mais il falloit qu'elle fut ainſi pour faire ſon effet qui fut tres-heureux, & obligea, pour ainſi dire, l'Univerſité à ſupprimer la Requeſte qu'elle alloit préſenter.

*Dans l'*Edition de 1713. *à la marge des premières Lignes de l'*Arreſt Burleſque, *ſe trouve cette petite* NOTE. L'Univerſité avoit préſenté Requeſte au Parlement pour empêcher qu'on n'enſeignaſt la Philoſophie de Deſcartes. La Requeſte fut ſupprimée, & Bernier en fit imprimer une de ſa façon. *Si cette* NOTE *eſt véri-*

*lablement de M.* Deſpréaux, *il faut avoüer que lorſqu'en* 1710. *il préparoit l'*Edition, *qui ne parut qu'après ſa mort, il avoit oublié ce qu'il avoit dit en* 1701. *à la fin du* Diſcours ſur l'Ode. *Peut-être auſſi n'eſt-ce dans la petite* Note *qu'une faute d'impreſſion & qu'il y faut lire ;* alloit préſenter, *au lieu d'*avoit préſenté.

*M.* Broſſette *dans ſa* Remarque *préliminaire ſur l'*Arreſt Burleſque, *dit* : L'UNIVERSITE' vouloit préſenter Requête au Parlement pour empêcher qu'on n'enſeignât la *Philoſophie de Deſcartes.* On en parla même à M. le Premier Préſident *de Lamoignon*, qui dit un jour à M. *Deſpréaux* en s'entretenant familièrement avec lui, qu'il ne pourroit ſe diſpenſer de donner un Arrêt conforme à la Requête de l'*Univerſité.* Sur cela M. *Deſpréaux* imagina cet *Arrêt Burleſque*, & le compoſa avec le ſecours de M. *Bernier* & de M. *Racine*, qui fournirent chacun leurs penſées. M. *Dongois*, Neveu de l'Auteur & Greffier de la Grand' Chambre, y eut auſſi beaucoup de part, ſur tout pour le ſtile & les termes de Pratique, qu'il entendoit mieux qu'eux. Quelque tems après, M. *Dongois*, donnant à ſigner à M. le Premier Préſident ſes expéditions, qu'il avoit laiſſé amaſſer exprès pendant deux jours, y joignit l'*Arrêt Burleſque* pour tâcher de ſurprendre ce Magiſtrat, & de le lui faire ſigner avec les autres. Mais ce Magiſtrat s'en apperçut ; & com-

me il étoit extrêmement doux & familier avec ceux qu'il aimoit, il fit ſemblant de le jetter au nés de M. *Dongois*, en lui diſant : A d'autres. *Voilà un tour de* DESPRE'AUX. Il le lut avec grand plaiſir. Il en rit pluſieurs fois avec l'Auteur ; & il convenoit que cet *Arrêt Burleſque* l'avoit empêché d'en donner un ſérieux, qui auroit apprêté à rire à tout le monde. La Requête de l'*Univerſité* ne parut point. *Bernier* en fit une autre ſur le modèle de l'*Arrêt*, mais nôtre Auteur n'en faiſoit pas grand cas... Cet *Arrêt* fut compoſé en 1674. & on le fit imprimer en feuille volante.

*M.* de La Monnoie *fit réimprimer en* 1715. *dans le* Ménagiana, *Tom. II. p.* 71. *la* Requête *de* Bernier, *dont il vient d'être parlé ci-deſſus. Il la donne comme aïant été compoſée en la place d'une autre préſentée par l'*Univerſité *pour empêcher qu'on n'enſeignât la Philoſophie de* DESCARTES.

*Il réſulte de tout cela que la* Requête *de l'*Univerſité *fut tout au plus projettée ; Je crois même pouvoir aſſurer que c'eſt à quoi l'*Univerſité ne *penſa jamais, qu'à préſenter cette* Requête. *Le Lecteur jugera de la validité des preuves, que j'en vais donner.*

*M. l'Abbé* Goujet, *qui, dans le cours de cette* Edition, *a bien voulu m'aider plus d'une fois des lumières qu'il doit à l'étenduë de ſes recherches, m'a mis entre les mains un* Manuſcrit *de ce tems-là, contenant diverſes Pièces, dont le plus*

*grand nombre roule ſur des Matières de* Théologie *ou de* Controverſe ; *& dans lequel je trouve l'*Arrêt Burleſque *de nôtre Auteur, fort different de ce qu'il l'a donné lui-même dans ſon* Edition *de* 1701. *& de ce qu'il eſt dans l'*Edition *de ce même* Arrêt, *que M.* Broſſette *dit avoir été faite en* 1674. *Dans ce* Manuſcrit *l'*Arrêt *eſt précéde de cette eſpèce d'Avertiſſement.* M. le Premier Préſident étant ſollicité & preſſé de donner un *Arrêt* contre la *Philoſophie* de *Deſcartes* & toute autre que celle d'*Ariſtote*, & ne le voulant pas faire, parce qu'il ne le pouvoit avec juſtice & prudence ; le Sieur *Boileau Deſpréaux*, s'étant rencontré chés lui, ſe chargea de dreſſer un *Arrêt*, qui le délivreroit des importunités de ceux qui le ſollicitoient, & qui ne lui déplairoit pas. En aïant donc été chargé par M. le Premier Préſident, il dreſſa le préſent *Arrêt*, & tourna l'affaire en ridicule.

*Je ne prétens pas donner à ce* Manuſcrit *une autorité plus grande, que celle que l'on peut attribuer aux Ecrits, dont les Auteurs ne ſont pas connus; mais j'en puis faire uſage pour rendre raiſon de la hardieſſe, que M.* Dongois *avoit eu de vouloir par ſurpriſe faire ſigner l'*Arrêt Burleſque *à M. le Premier Préſident. Il n'eut pas entrepris ſans doute de faire, même en badinant, une pareille ſupercherie au Chef de la premiere Compagnie du Roïaume, ſi ce Magiſtrat n'eut pas auparavant donné les mains à la plaiſanterie de nôtre Auteur.*

*Je puis encore fixer la Date de la compoſition de* l'Arrêt Burleſque *par nôtre* Manuſcrit, *dans lequel il eſt daté de cette manière, & comme l'on dit, en toutes Lettres*: Ce douzieme jour d'Aouſt mil ſix cens ſoixante & onze. *Il n'eſt donc pas de l'année* 1674. *comme M.* Broſſette *l'avoit dit. Il eſt, dans ce même Recueil, précédé d'une autre Pièce, que je rapporterai plus bas, & dont voici le titre* : MEMOIRE ſur les Sollicitations, que fait M. *Morel* & quelques autres *Docteurs*, pour obtenir un ARREST, qui condamne toute autre *Philoſophie* que celle d'ARISTOTE.

*Je pars de ce titre même. Les* Théologiens *de* Port-Roïal *peuvent être regardés comme ceux à qui la* Philoſophie *de* Deſcartes *doit principalement ſon établiſſement en France. Les Adverſaires qu'ils avoient dans la* Faculté de Théologie *ne pouvoient pas manquer d'être ennemis d'une* Philoſophie, *qui détruiſant preſque toute celle de l'*Ecole, *ſembloit priver la* Théologie Scholaſtique *des ſecours, qu'elle en avoit tirés depuis ſi long-tems. Après qu'en* 1668. *le Pape* Clément IX. *& le feu Roi ſe furent unis pour rendre la paix à l'Egliſe de France, ceux de la* Faculté *qui s'étoient fait une habitude de contrarier MM. de* Port-Roïal, *ſe voïant contraints à garder le ſilence ſur ce qui juſqu'alors avoit été l'objet des Diſputes, & ne pouvant ſe réſoudre à laiſſer leurs Adverſaires en repos, crurent avoir dequoi les inquiéter;*

*Inquiéter, en attaquant la* Philoſophie *de* Deſcartes. *Le Docteur* Claude Morel, *alors Doïen de la* Faculté de Théologie, *& ſi connu, comme on l'a vu dans le* Sommaire *de la* VIII. Satire, *par ſon zèle contre ceux qui ſe qualifioient* Diſciples de ſaint Auguſtin, *entreprit avec le Sindic* Denis Guyard *& quelques autres Docteurs, de faire renouveller l'*Arrêt *rendu* ſur la Requête preſentée le vingt-huitième Août, mil ſix cens vingt-quatre par les Doïen, Sindic & Docteurs en Théologie en l'Univerſité de Paris, *par lequel le Parlement avoit le 4. de Septembre ſuivant*, fait défenſes à toutes perſonnes, à peine de la vie, de tenir ni enſeigner aucunes maximes contre les Auteurs anciens & approuvés par les Docteurs de la Faculté de Théologie; *ordonnant de plus* que cet *Arrêt* ſeroit lu en l'Aſſemblée de la Faculté de Théologie, mis & inſcrit en leur Regiſtre, & outre Copies collationnées d'icelui baillées au Recteur de l'Univerſité, pour être diſtribuées par les Colléges, à ce qu'aucun n'en prétendît cauſe d'ignorance. *C'eſt cet* Arrêt, *dont on ſe préparoit à demander ouvertement la confirmation après l'avoir ſollicitée ſourdement, qui cauſoit l'embarras, dans lequel le Premier Préſident ſe trouvoit, & dont il conſentit que nôtre Auteur le tirât par une plaiſanterie, qui déconcerta réellement ſi bien le Docteur* Morel *& ſes Aſſociés, qu'aïant perdu l'eſpérance d'obtenir du Parlement*

*ce qu'ils ſouhaitoient, ils dreſsèrent leurs batteries du côté de la Cour. En conſéquence des ordres du Roi*, M. de Harlai, *nouvellement Archevêque de Paris, manda chés lui vers la fin du mois d'Août* 1671. *le Doïen & le Sindic de la* Faculté de Théologie, *auxquels il déclara que* le Roi n'avoit appris qu'avec chagrin qu'on introduiſoit des nouveautés dans la *Philoſophie*; & que les Diſciples d'un certain *nouveau Philoſophe* avoient enſeigné & ſoutenu beaucoup de Propoſitions dont quelques-unes avoient été cidevant condamnées par la *ſacrée Faculté* & défenduës par le *Parlement de Paris*, ſavoir en 1624. par une *Cenſure* du 1. de Septembre; & par un *Arrêt* du même mois; que Sa Majeſté ne vouloit pas qu'on enſeignât rien de ſemblable, ou dans l'*Univerſité*, ou hors de l'*Univerſité*, ni que la *Faculté* ſouffrît que l'on ſoutint dans les Thèſes des choſes contraires aux *Statuts* de *l'Univerſité*, aux *Cenſures* de la *Faculté* & aux *Arrêts* du PARLEMENT DE PARIS. *Ce ſont les termes du rapport, que le Sindic* Denis Guyard *fit de cette déclaration de l'Archevêque dans l'Aſſemblée de la* Faculté *du* 1. *de Septembre* 1671. *A quoi la* Faculté *répondit qu'*il falloit obeïr avec reſpect à la volonté du Roi. *Le Sindic ajouta qu'*on avoit fait ſavoir les mêmes choſes (*idem mandatum fuiſſe*) au *Recteur* accompagné des Doïens de Droit & de Médecine & de quelques Principaux de Collége.

*Je ne trouve pas que cette déclaration de l'Archevêque ait rien opéré dans les autres* Facultés ; *& je crois d'autant plus volontiers que le* Recteur *& la* Faculté des Arts *en particulier ne firent rien à ce sujet, qu'ils étoient alors en procès avec la* Faculté de Théologie, *comme je l'apprens par le* Primâ mensis *d'Octobre de la même année. Joignés à cela que le* Corps de l'Université, *représenté par le* Recteur *& la* Faculté des Arts, *n'a pas coutume de recevoir les ordres du Roi par la bouche de l'Archevêque de Paris ; & que ces ordres lui sont ordinairement envoïés par écrit & munis de la Signature d'un Secretaire d'Etat. Il paroît même que les* Facultés de Théologie *&* des Arts *ne furent jamais d'accord sur la validité du commandement fait au nom du Roi par l'Archevêque, puisque vingt ans après, c'est-à-dire, en* 1691. *le Roi fit remettre par écrit au* Recteur, *un nombre de Propositions, dont les Sieurs* Morel, Grandin, Chamillard, de Lestoc *&* de La Brunetière *avoient, par une Consultation particulière, condamné la plûspart dès* 1677. *Le* Recteur *eut ordre de défendre aux* Professeurs de Philosophie *de les enseigner ; & les* Professeurs *assemblés déclarèrent qu'aucun d'eux n'avoit encore enseigné ni ne vouloit enseigner à l'avenir aucune de ces Propositions. Voilà tout ce que je trouve que l'*Université de Paris *ait jamais fait, dans cette affaire, en son nom, c'est-à-dire, par le ministère du* Recteur, *son seul Magistrat représentatif.*

*C'eſt ſur les faits, que je viens de rapporter, que j'ai cru pouvoir aſſurer que l'*Univerſité *n'avoit jamais eu la penſée d'agir contre la* Philoſophie *de* Deſcartes, *& que l'*Arrêt Burleſque *de nôtre Auteur eſt de* 1671. *& non de* 1674. *Le Premier Préſident, inſtruit des ordres, dont l'Archevêque de Paris avoit été chargé par le Roi, n'auroit jamais donné les mains à la plaiſanterie de nôtre Auteur; & celui-ci, que la publication du plus grand nombre de ſes* Satires *expoſoit depuis quelques années à la mauvaiſe humeur de ceux qu'il avoit cenſurés, n'auroit eu garde de vouloir ajouter au nombre de ſes Ennemis, une* Univerſité, *comme celle de* Paris, *dans des circonſtances, où l'on ne pouvoit entreprendre de la tourner en ridicule ſans s'expoſer de déplaire au Roi, qui n'honoroit pas encore M.* Deſpréaux *de toutes les bontés, dont il le combla dans la ſuite. D'ailleurs, de ce que l'*Arrêt Burleſque *ne fut public par l'impreſſion, qu'en* 1674. *ſuppoſé que cela ſoit auſſi vrai que M.* Broſſette *le dit, il n'en faut pas conclurre qu'il n'ait été compoſé que cette même année. On avoit eu ſoin de le répandre dans le* Parlement *& dans l'*Univerſité, *ce qui ſuffiſoit pour lui faire opérer l'effet, qu'on en attendoit. On ne doutera pas que cet* Arrêt *n'ait couru long-tems en manuſcrit, quand on verra que l'*Edition de 1674. *differe en beaucoup de choſes, non ſeulement de la Copie qui ſe trouve dans le* Recueil manuſcrit *dont j'ai parlé, mais*

*encore de celle qui ſe lit imprimée à la page* 18. *du* JOURNAL, ou Relation fidelle de tout ce qui s'eſt paſſé dans l'Univerſité d'Angers au ſujet de la Philoſophie de Des Carthes, en exécution des Ordres du Roy pendant les années 1675. 1676. 1677. & 1678. *Ce* Journal *eſt une brochure* in-4°. *de* 1679. *Il eſt encore à remarquer que l'*Edition *de* l'Arrêt Burleſque *faite en* 1674. *ne fut guère connuë hors de Paris, puiſque ce fut ſur des Copies manuſcrites, qui couroient dans Angers dès le commencement de* 1675. *que l'Auteur du* Journal, *que j'indique, le fit imprimer en* 1679. *On verra dans les* Remarques *ſur cet Arrêt même que les différences, que j'annonce, ſont très conſidérables, ſoit qu'elles ſoient l'ouvrage des divers changemens d'idée de l'Auteur, ou des mains dans leſquelles la Pièce étoit tombée, avant que d'être livrée à l'impreſſion.*

*Mais il eſt tems qu'on liſe le* Mémoire, *que j'ai promis, & dont j'ai rapporté le titre plus haut. Il eſt certainement l'ouvrage de quelqu'un de* Port-Roïal. *Je le donne d'autant plus hardiment, que c'eſt dans ſon genre un bon Ouvrage, & qu'on m'aſſure qu'il n'eſt imprimé nulle part. Des égards, auxquels je crois me devoir, m'obligent d'en retrancher quelques lignes dans le I. Article.*

Il y a bien des raiſons, qui ſemblent faire voir manifeſtement qu'il ne ſeroit pas à pro-

pos de donner un tel *Arrêt* (*qui condamne toute autre* PHILOSOPHIE *que celle d'*ARISTOTE) ſur tout dans les conjonctures préſentes.

I. y a tout ſujet de croire que ceux qui le pourſuivent, ne le font que pour avoir quelque ſujet de renouveller les brouilleries..... ..... M. *Morel*, dont on connoît aſſés les ſentimens, fait toutes ſortes de pourſuites pour obtenir quelque choſe, ſoit à la *Faculté*, ſoit à l'*Univerſité*, ſoit au *Parlement*, pour faire condamner toute autre ſorte de *Philoſophie* que celle d'*Ariſtote*.

II. Quand ceux qui ſollicitent cette affaire, n'auroient pas deſſein de broüiller, il ſeroit impoſſible qu'un *Arrêt* ſur ce ſujet ne causât des broüilleries: car il ne faut pas s'imaginer qu'il changeât tout d'un coup les opinions des Hommes, & qu'il fit embraſſer la *Philoſophie* d'*Ariſtote* à ceux qui n'y trouvent point de ſolidité. Les Eſprits ne ſont pas ſi flexibles en des choſes où chacun croit avoir la liberté de penſer ce qu'il lui plaît, n'y aïant que dans les choſes de la Foi, où l'on croit être obligé de ſoumettre ſon jugement à l'autorité. Il ſemble au contraire, que plus on veut aſſervir les Hommes à certaines opinions dans les choſes, que Dieu n'a point déterminées par ſa parole, plus ils ſe révoltent contre cette contrainte, & ſe portent avec plus d'ardeur à ce qu'on leur défend. De plus cet *Arrêt* ne pour-

ra être que général, n'étant pas croïable que le *Parlement* veüille entrer dans la diſcuſſion des Opinions particulières, qu'il ſera permis ou défendu d'enſeigner. Or ces Defenſes générales ne peuvent que faire naître des conteſtations & des diſputes ſans fin, parce que chacun les interprète comme il lui plaît, & les applique à ce qu'il veut; de ſorte que ceux qui veulent broüiller, & qui ont plus d'intrigue & de cabale, s'en ſervent pour vexer ceux qui n'ont pour eux que la Raiſon.

III. Tout ce qui s'eſt fait juſqu'ici pour obliger les Hommes à tenir ou ne pas tenir une certaine manière de philoſopher, fait voir qu'il n'eſt pas poſſible d'y réüſſir; & qu'on ne fait, quand on le tente, que commettre l'*Autorité* de l'*Egliſe* & des *Magiſtrats*.

Le Livre de (1) M. DE LAUNOY, *De varia Ariſtotelis fortunâ*, nous en fournit des preuves bien convaincantes. On en marquera ſeulement quelques points en peu de mots.

1°. En 1209. les Livres d'*Ariſtote* furent

*REMARQUES.*

(1) *M. de Launoy* &c.] *Jean de Launoy*, Prêtre du Diocèſe de Coutances, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris & de la Maiſon de Navarre, étoit né le 21. Decembre 1603. Il prit le Bonnet de Docteur en 1634. & ne fut Prêtre qu'en 1636. Il étoit aſſés bon Logicien, ſavant dans la Théologie & dans l'Hiſtoire, & critique très-hardi. Ses Ouvrages écrits d'un ſtile dur & ſec, ſont remplis de la plus vaſte érudition & de traits ingénieux. Il ne voulut jamais accepter aucun Bénéfice; & mourut à Paris le 10. Mars 1678. Il fut enterré aux Minimes, auxquels il a laiſſé la partie la plus conſidérable de ſa Bibliothèque.

condamnés par un *Concile de Sens*, & brûlés à *Paris*. Il fut fait défenſes de les garder & de les lire à peine d'Excommunication.

2° Ce Jugement fut confirmé en 1215. par un Cardinal Légat du ſaint Siége, ſi ce n'eſt que les Livres de la *Dialectique* en furent exceptés.

3°. En 1231. *Gregoire IX.* défendit encore de lire les Livres de la *Phiſique* d'*Ariſtote* & les autres, qui avoient été défendus par le *Concile de Sens*, juſques à ce qu'ils fuſſent examinés & purgés de tout ſoupçon d'erreur.

4°. Nonobſtant tout cela, *Albert le Grand* & *Saint Thomas* ne laiſsèrent pas quelque tems après d'enſeigner & de commenter même les Livres d'*Ariſtote*, qui avoient été condamnés par le *Concile de Sens*; tant ces *Decrets* touchant les *Doctrines Philoſophiques* ont peu de force pour arrêter les Eſprits, même les plus religieux, qui croient avoir ſatisfait à tout ce que l'Egliſe deſire ſur ce ſujet, pourvu qu'ils n'enſeignent rien, qui bleſſe la Foi.

5°. En 1265. un Légat du Siége Apoſtolique, nommé *Simon*, défendit de nouveau la lecture des Livres d'*Ariſtote*, de la *Métaphiſique* & de la *Phiſique*.

6°. Cent & un ans après (en 1366.) deux Cardinaux, délégués par *Urbain V.* pour réformer l'*Univerſité*, ordonnent qu'on interrogera ceux qui voudront prendre des *Degrés*, ſur

tous les Livres d'*Ariſtote*, dont la lecture avoit été auparavant interdite. Peut-on rien s'imaginer de plus inconſtant ?

7°. Du tems de *François I.* (2) *Ramus* aïant fait des remarques ſur la *Logique* d'*Ariſtote*, où il lui reprochoit beaucoup de fautes, fut accuſé pour ce ſujet par (3) *Antoine de Govea.* Le

## REMARQUES.

(2) *Ramus*] PIERRE *de la Ramée*, connu ſous le nom de *Ramus*, Principal du Collége de Preſles, & Profeſſeur Roïal en Eloquence & en Philoſophie, étoit né en 1515. à Cuthe, Village de Vermandois, où ſon Aïeul, Gentilhomme Liégeois, chaſſé de ſon païs, avoit ſubſiſté du métier de Charbonnier. *Ramus* vint jeune chercher les moïens de gagner ſa vie à Paris, & faute d'autres reſſources, il ſe mit Valet au Collége de Navarre. Il y fit de ſi grands progrès dans les Sciences, que lorſqu'il paſſa *Maître-ès-Arts*, il offrit de ſoutenir en tout le contraire de la Doctrine d'*Ariſtote*. Il s'en tira bien, & l'envie lui prit d'examiner à fonds toute la *Philoſophie* de ce *Prince de l'Ecole*. Ce fut la ſource de ſes malheurs. La mauvaiſe *Théologie*, qu'on enſeignoit de ſon tems, & ſon goût pour les Nouveautés, le firent pencher vers les Opinions des *prétendus Réformateurs*, dont il ne paroît pas qu'il ait jamais adopté tous les ſentimens ni la Diſcipline, quoiqu'il n'ait pas fait difficulté, s'il faut en croire leurs Auteurs, de célébrer la Céne avec eux. Ce qu'il fit pour la première fois à Heidelberg en 1568. Il a fondé de ſon propre bien la Chaire de Mathématiques, qui porte ſon nom au Collége Roïal. Il fut aſſaſſiné, pendant le maſſacre de la ſaint Barthelemi, par des Meurtriers, que ſon Ennemi *Jacques Charpentier*, Docteur en Médecine & Profeſſeur Roïal, envoïa pour le tuer. Son corps, indignement traité par les Ecoliers de ce Profeſſeur, fut jetté dans la Seine. C'eſt un des plus grands Génies que l'*Univerſité de Paris* ait jamais formés. Quelque imparfaits que ſoient ſes Ouvrages, on doit les regarder comme le *Crépuſcule du Jour*, que *Deſcartes* fit luire enſuite pour les Sciences.

Le plus illuſtre des Diſciples de *Ramus* fut le fameux Cardinal d'*Oſſat*, lequel a même écrit, étant jeune, un Ouvrage pour la défenſe de ſon Maître. Le titre de cet Ouvrage, fort bien fait pour le tems, & dont le Stile eſt vif, ingénieux & pur, eſt : *EXPOSITIO Arnaldi Oſſati in Diſputationem Jacobi Carpentarii de Methodo* ; in-8°. à Paris chés *André Wechel* en 1564.

(3) *Antoine de Govea.*] Appellé communément *Govean*, parce qu'il s'appelloit lui-même *Goveanus* en Latin, étoit Portugais de naiſſance & Juriſconſulte de profeſſion. Il a paſſé

Roi voulut que cette affaire fut terminée par une manière d'arbitrage, aïant permis à l'Accuſé de choiſir deux perſonnes pour le défendre, & à l'Accuſateur autant, s'étant réſervé le droit de choiſir le ſur-arbitre, qui fut (4) *de Salignac* Docteur en *Théologie*. Mais les deux Arbitres de *Ramus* s'étant retirés, parce qu'ils prétendoient qu'on les traiteroit avec injuſtice, & l'avis des trois autres aïant été contraire à *Ramus*, le Roi condamna par un *Arrêt* les *Remarques* de *Ramus* & ſa *Dialectique*; & il lui fut interdit d'enſeigner plus aucune partie de la *Philoſophie*.

8°. Mais quelque tems après (5) le Cardinal *de Lorraine* étant fort puiſſant à la Cour, *Ramus* s'adreſſa à lui, & lui aïant repréſenté

## REMARQUES.

pour un des grands Philoſophes de ſon ſiècle. Il profeſſa quelque tems au Collége de Guienne à Bordeaux avec le célèbre *Buchanan*.

(4) *De Salignac*] Il eſt nommé *François de Salagnac* dans le *Dictionnaire de Moréri*, Art. de *Ramus*. Les Arbitres, que *Ramus* choiſit, furent *Jean Quintin*, d'Autun, Docteur en *Droit*, & *Jean Bomont* ou *de Beaumont*, Pariſien. Des Arbitres nommés par *Govea*, nous ne connoiſſons que *Pierre Danès*, alors Profeſſeur Roïal en Langue Grecque, & depuis Evêque de Lavaur. Il étoit de Paris & y mourut le 27. Avril 1558. âgé de 72. ans.

(5) *Le Cardinal de Lorraine*] CHARLES Cardinal *de Lorraine*, Archevêque de Rheims, Duc & Pair de France & Miniſtre d'Etat, étoit né le 17. Février 1524. & mourut à Avignon en revenant d'Italie, le 26. Décembre 1574. Il aimoit les *Lettres*, & ce fut ſous le Regne d'*Henri II.* qu'il fit révoquer ce qu'on avoit fait contre *Ramus* ſous celui de *François I.* Il protégea conſtamment cet habile Profeſſeur, & lui procura les Chaires Roïales d'Eloquence & de Philoſophie. De ſon côté *Ramus* ne ceſſa de donner des marques de ſa reconnoiſſance à ſon illuſtre Protecteur, auquel il dédia la plus grande partie de ſes Ouvrages.

l'iniquité du Jugement, qui avoit été rendu contre lui, il porta ce Cardinal à le faire révoquer, comme nous l'apprenons d'un *Discours* (6) d'*Omer Talon* à ce Cardinal, qui explique toute cette Hiſtoire. Ainſi *Ramus* eut tout pouvoir d'enſeigner la *Philoſophie*, comme il avoit fait auparavant, & on ne l'empêcha plus de cenſurer *Ariſtote*. Mais tout ce qu'on a fait depuis contre lui, auſſi bien que ſa mort funeſte, n'a eu pour fondement que la *Religion prétenduë réformée*, dont il étoit ſoupçonné.

9°. En 1624. il y eut une *Cenſure* & un *Arrêt* contre quelques Opinions contraires à *Ariſtote*, qui étoient enſeignée par (7) *Des Claves* Chimiſte, & (8) un *Soldat*, Profeſſeur en

## REMARQUES.

(6) *d'Omer Talon* ] Il étoit Frère de *Jean Talon* Avocat, duquel ſont déſcendus MM. *Talon*, qui ſe ſont ſi fort illuſtrés dans le Parlement de Paris. *Omer* avoit été le Diſciple, & devint tellement l'Ami de *Ramus*, qu'ils s'appelloient réciproquement, *Frères*. Il enſeigna dans l'Univerſité de Paris l'Eloquence & la Philoſophie, conformément aux principes de ſon Maître. Il fit auſſi pluſieurs Ouvrages. Celui que l'on cite en cet endroit a pour titre: ACADEMIA. *Omer Talon* fut dans la ſuite Curé de ſaint Nicolas du Chardonnet.

(7) *Des Claves* ] Il eſt nommé ſimplement *Clave* dans l'*Arrêt*, dont il s'agit, & dont j'ai rapporté plus haut un Extrait. Cet *Arrêt* enjoint à CLAVE *de ſortir dans vingt-quatre heures de cette Ville de Paris, avec défenſe de ſe retirer dans les Villes & Lieux du reſſort de cette Cour, enſeigner la Philoſophie en aucune Univerſité d'icelui.*

(8) *un Soldat, Profeſſeur en Philoſophie*, ] Dans la *Thèſe* condamnée par l'*Arrêt*, qui le traite de même que *Clave*, il exprime ainſi ſon nom & ſes qualités: ANTONIUS DE BILLON, *alias* MILES PHILOSOPHUS, *& in Univerſitate Pariſienſi Profeſſor Peripateticus.*

*Philoſophie*, qu'on appelloit *Philoſophus Miles*. Sur quoi on peut remarquer que c'étoit des gens ſans nom, ſuſpects de libertinage ; & que de plus il n'y a qu'une *Propoſition* qui ait du rapport (9) à la *Philoſophie*, qu'on voudroit faire flétrir, qui eſt que (10) *hors l'*AME RAISONNABLE, *il n'y a point de* FORME SUBSTANTIELLE. Mais il y avoit un mot dans cette *Thèſe*, qui a pu donner lieu à la qualification d'*Hæreſi proxima*. C'eſt qu'il y étoit dit, qu'en ôtant du *Compoſé* la *Matière*, il falloit de néceſſité que les *Formes* au moins *matérielles* en fuſſent ôtées. MATERIA *enim è* Materiali Compoſito *ſublatâ*, *&* Formas *ſaltem* Materiales *tolli neceſſe eſt*. Il y avoit du venin dans ce *ſaltem*, parce que c'étoit aſſurer que les *Formes Matérielles* ne pouvoient ſubſiſter ſans la *Matière*, & laiſſer en doute ſi les *Nonmatérielles* ne périſſoient point auſſi avec elle. C'eſt ce que ſignifie ce mot de *ſaltem*. De ſorte que l'on pouvoit le ſoupçonner de n'avoir mis que par forme l'exception de *l'Ame raiſonnable*.

## REMARQUES.

(9) *à la Philoſophie*, &c.] Celle de *Deſcartes*.

(10) *hors l'ame raiſonnable*, &c.] Voici la *Propoſition* toute entière telle qu'elle eſt dans la *Thèſe* d'ANTOINE DE BILLON. *Formæ item ſubſtantiales (excepta rationali) non minus abſurdè defenduntur ab Ariſtotelicis quam materia ; cùm per eas intelligant ſubſtantias quaſdam incompletas, unum per ſe cum materiâ ſubſtantiali compoſitum conſtituentes ; materiâ enim è materiali compoſito ſublatâ, & formas ſaltem materiales tolli neceſſe eſt.* Sur quoi la CENSURE dit : *Hæc Propoſitio eſt temeraria, erronea & hæreſi proxima.*

10°. Mais cet *Arrêt*, qui défendoit *à peine de la vie d'enſeigner aucune maxime contre les Auteurs anciens & approuvés*, & qu'on prétend aujourd'hui ſe devoir rapporter à *Ariſtote*, n'empêcha pas que la même année 1624. (11) M. *Gaſſendi* ne fit un Livre très-fort contre la *Philoſophie* d'*Ariſtote*, intitulé: *Exercitationum paradoxicarum adverſus Ariſtotelem Libri ſeptem*; dont il ne fit imprimer que le premier Livre, qui fut depuis vendu en toute ſorte de liberté avec ſes autres Ouvrages, qui contiennent une infinité de choſes contraires aux principaux points de la *Doctrine* de ce *Philoſophe*.

11°. Il y a environ trente ans que M. *Deſcartes* publia ſa *Métaphiſique*; & il avoit ſi peu deſſein d'y enſeigner des choſes, qu'on pût croire préjudiciables à la Religion, qu'il la dédia à la *Sorbonne*, pour en avoir ſon Jugement. Le ſilence, qu'elle a gardé depuis ce tems-là ſur un Livre, qui ne peut lui avoir été inconnu, lui aïant été préſenté de la part

*REMARQUES.*

(11) *M. Gaſſendi* ] PIERRE *Gaſſendi*, Chanoine & Prévôt de l'Egliſe de Digne & Profeſſeur Roïal en Mathématique à Paris, naquit en 1592. à Chanterſier, Bourg de Provence dans le Diocèſe de Digne. Il étudia d'abord dans cette Ville, enſuite à Aix. Après avoir fait ſa Philoſophie, il fut chargé de l'enſeigner publiquement dans cette Univerſité. Ce fut en 1645. qu'il fut nommé Profeſſeur Roïal. Il mourut à Paris le 24. Octobre 1655. dans ſa ſoixante-quatriéme année. L'illuſtre *Henri-Louis Habert de Montmort*, Maître des Requêtes, le fit enterrer dans ſa Chapelle à ſaint Nicolas des Champs, & lui fit éri-

de cet Auteur, fait aſſés voir que ce n'eſt que par quelque deſſein ſecret de broüiller, qu'on y veut maintenant trouver des choſes contraires à la Foi, puiſqu'on n'y en a point trouvé pendant tant de tems ; & ce qui eſt conſidérable eſt, que ce Livre contient ſa réponſe à la difficulté, qu'on lui avoit faite ſur l'*Euchariſtie*, & qu'il y a ſatisfait d'une manière, qui ne choqua alors perſonne.

IV. Il y a encore un exemple très-remarquable, qui montre qu'on ne peut guères, ſans commettre l'Autorité des Puiſſances ſupérieures, les engager à prendre parti dans les *Opinions Philoſophiques*, & à ſuivre le zèle aveugle de ceux qui veulent faire paſſer des bagatelles de Collége pour des choſes importantes à toute la Religion. On s'échauffa ſi fort ſur la queſtion des *Univerſaux* du tems de *Louis XI.* & ces deux Partis, dont on nommoit les uns *Réaux* & les autres *Nominaux*, ſe pouſsèrent avec tant de chaleur, que les *Réaux* aïant eu plus de crédit à la Cour, obtinrent du Roi (12) un *Edit* auſſi ſanglant contre les *Nomi-*

*REMARQUES.*

ger un Monument de Marbre blanc, où l'on voit ſon *Buſte* avec une *Epitaphe* au deſſous, & le tout d'une modeſtie digne d'un Philoſophe. Le même M. *de Montmort* & *François Henrys*, Noble Lionnois, Avocat au Parlement de Paris, prirent ſoin de recueillir tous les Ouvrages de leur Ami, dont l'*Edition* complette parut à Lion en 6. Vol. *in-folio* en 1659.

(12) *un Edit*] Il eſt daté de Senlis le 1. Mars 1473. Rien au monde n'étoit plus frivole que le fonds de la querelle des

*maux* leurs Adverſaires, que s'il ſe fut agi du renverſement de la Religion & de l'Etat. Cet *Edit*, qui eſt Latin eſt rapporté tout en-

## *REMARQUES.*

*Réaux* & des *Nominaux*. Elle rouloit ſur ce que la *Logique* de l'*Ecole* appelle les cinq *Univerſaux*, qui ſont le *Genre*, l'*Eſpèce* la *Différence*, le *Propre* & l'*Accident*; ſorte de diviſion des *Idées*, dont la ſaine *Philoſophie* ne fait aujourd'hui que très-peu d'uſage, & dont les *Péripatéticiens* ſe ſervoient pour diſtinguer les différentes manières dont on peut conſidérer les choſes en général. Les *Réaux* ſoutenoient que ces cinq *Univerſaux* étoient quelque choſe de *réellement exiſtant*. Les *Nominaux*, qu'on appelloit auſſi *Terminiſtes* prétendoient que ce n'étoit que des *Noms*, des *Termes*, qui ne ſignifioient que les diverſes manières dont la *Logique* pouvoit enviſager les objets de la première opération de l'Eſprit. Ils étoient aſſurément bien plus ſenſés que leurs Adverſaires.

Beaucoup d'Ecrivains rapportent à *Guillaume Occham*, Cordelier Anglois & Fondateur des Capucins, l'origine de la Secte des *Nominaux*. C'eſt une erreur, qui vient de ce que le premier des Auteurs *Nominaux*, qui ſont nommés dans l'*Edit* de *Louis XI.* eſt un certain *Guillaume Occam*. Mais on n'a pas fait attention, qu'il y eſt qualifié Moine de Cîteaux, *Monachi Ciſtercienſis*. La Secte des *Nominaux* eſt d'environ trois ſiècles plus ancienne que le Cordelier *Occham*, qui vivoit dans le XIV. ſiècle. Son premier Auteur fut un Médecin d'*Henri I.* Roi de France. Ce Médecin étoit de Chartres, s'appelloit *Jean*, & fut ſurnommé *le Sophiſte*, à cauſe de la ſubtilité de ſes raiſonnemens. Il vivoit dans le XI. ſiècle, le Roi *Henri I.* étant mort en 1060. Il eut pour diſciple un nommé *Rocelin*, que quelques-uns nomment *Roſſelin*, d'autres *Ruſſelin* & d'autres *Encelin*, à qui même on donne pour nom de Baptême, celui de *Jean*. Ce qui pourroit venir de ce qu'on n'auroit fait qu'une perſonne du Maître & du Diſciple. *Rocelin* étoit Breton & fut d'abord Chanoine de Compiegne, & puis, ſelon quelques-uns, de ſaint Martin de Tours. C'eſt lui qu'il faut regarder comme le véritable Fondateur de la Secte des *Nominaux*. Il en enſeigna publiquement tous les Principes. Le plus célèbre de ſes Diſciples fut le fameux *Abeillard*. Ils portèrent l'un & l'autre la ſubtilité de leur *Dialectique* dans la *Théologie*, dont ils donnèrent des leçons publiques, avec un ſi grand concours d'Ecoliers, qu'ils s'attirèrent une infinité d'envieux, qui parvinrent à faire condamner, comme hérétiques, les Ouvrages de *Rocelin* par le *Concile de Soiſſons* de 1092. & ceux d'*Abeillard* par le *Concile de Sens* de 1140. Le ſecond a trouvé des Apologiſtes dans ces derniers tems. Les diſputes des *Réaux* & des *Nominaux* enfantèrent la *Théologie Scholaſtique*; & *Pierre Lombard*, ſorti de l'Ecole des

tier par (13) M. *Naudé* dans ſon *Addition aux Mémoires de l'Hiſtoire de Louis XI.* On ne ſauroit maintenant lire cette *Piece*, qu'on ne la trouve ridicule, & qu'on ne la regarde comme une auſſi grande preuve de la petiteſſe de l'Eſprit humain, que les *Decrets*, qui ont été faits pour regler la grandeur du *Capuchon* des Cordeliers, & pour déterminer s'ils n'avoient que l'uſage & non le domaine du pain, qu'ils mangeoient. Il n'eſt ſans doute guères convenable ni à un ſiècle auſſi éclairé que le nôtre, ni à la réputation de ſageſſe de tant de Magiſtrats, ni à la gloire d'un auſſi grand Roi que celui que Dieu nous a donné, que l'on s'ex-

*REMARQUES.*

derniers, fut le premier, qui la réduiſit en une eſpèce de Siſtème, par ſes quatre Livres des *Sentences*, qui, pendant ſi long-tems, ont été la bouſſole des *Théologiens*, & qu'on ne mépriſe pas encore tout-à-fait aujourd'hui, quoiqu'on en faſſe bien moins d'uſage. Le ſuccès de ſon Livre l'a fait ſurnommer le *Maître des Sentences*. Voïés, DU BOULLAY, *Hiſtoire de l'Univerſité de Paris*, Tome I. pp. 443-455.

(13) *M. Naudé* ] GABRIEL *Naudé*, Licentié en Médecine de la Faculté de Paris, & Docteur de celle de Padouë, naquit à Paris le 2. de Février 1600. Il y fit ſes Etudes, & prit les leçons de Philoſophie de *Pierre Padet* & de *Jean-Cecile Frey*. La Médecine fut enſuite ſon application. La manière, dont il ſe ſignala dans les Ecoles, fut cauſe qu'*Henri de Meſmes*, Préſident à mortier, le prit pour Bibliothécaire. Il quitta ce poſte en 1626. parce qu'il le détournoit de la Médecine, & s'en alla l'étudier à Padouë. Il revint bientôt après à Paris, & finit ſa Licence en 1638. Le Cardinal *Bagni* le prit alors pour ſon Secretaire Latin, & l'emmena à Rome en 1631. *Louis XIII.* lui donna le titre & les appointemens de Médecin du Roi, ce qui fit qu'il alla de Rome à Padouë prendre le Bonnet de Docteur, le 21. Mai 1633. Le Cardinal *Bagni* mourut le 24. Juillet 1641. & le Cardinal *Antoine Barberin* retint auprès de lui *Naudé*, qui n'y reſta pas long-tems. Le Cardinal *de Richelieu* le fit revenir en France. Il fut de retour à Pa-

poſe

poſe au danger que la Poſtérité porte le même jugement de ce que l'on feroit en ce tems-ci.

V. Tant s'en faut que ce qu'on prétend faire en ce tems-ci puiſſe être utile à la Religion, qu'il ne ſauroit que lui être préjudiciable. Car quel avantage peut tirer l'*Egliſe* de faire croire qu'une *Doctrine*, très-répanduë dans le monde & embraſſée par une infinité de *Catholiques*, ruine le *Miſtère de l'Euchariſtie*? N'eſt-ce pas donner des armes aux *Calviniſtes* pour la combattre, ou pour répandre parmi ceux de leur Parti ce bruit malin, qu'il y a un grand nombre de gens d'*Egliſe*, qui ne croient point la *Tranſſubſtantiation*, non plus qu'eux; puiſqu'il eſt conſtant qu'il y en a beaucoup qui

## REMARQUES.

tour à Paris le 10. Mars 1642. & ce Cardinal étant mort la même année, ſans avoir encore rien fait pour lui, le Cardinal *Mazarin* le prit pour Bibliothécaire, & le fit Chanoine de Verdun & Prieur de Lartige en Limouſin. En ſept ans, le Cardinal qui n'avoit pas un Livre, ſe vit une Bibliothèque de 40. mille Volumes, qui fut diſperſée lorſqu'il fut obligé de ſortir de France. *Naudé* racheta tous les Livres de Médecine pour 3500. livres. La Reine *Chriſtine* le fit venir alors en Suède pour être ſon Bibliothécaire. Le Païs ne lui convint point. Il le quitta bientôt & revint en France chargé de préſens. La fièvre l'obligea de s'arrêter à Abbeville où il mourut le 29. Juillet 1653. C'étoit un Homme de beaucoup d'Eſprit & d'un grand Jugement, de bonnes mœurs, ſobre, ne buvant que de l'eau, plein de religion, de candeur & d'amour pour la vérité. Son érudition n'eut preſque point de bornes. Il a beaucoup écrit, & ſes Ouvrages dans leſquels il expoſe ſes ſentimens ſur toutes ſortes de matières avec la plus grande liberté, méritent d'être lus, & ſont extrêmement propres à former le Jugement. Quiconque entreprendroit de les recueillir rendroit certainement un grand ſervice au public. Celui que l'on cite ici, parut à Paris en 1630. *in*-8°. ſous le titre d'*Addition à l'Hiſtoire de Louis XI.* &c. On l'a joint aux dernières *Editions* des *Mémoires de Comines*.

ſont attachés à une *Philoſophie*, que des *Catholiques* même ont jugé par des Actes ſolemnels, ne ſe pouvoir accorder avec ce que l'*Egliſe Romaine* enſeigne ſur ce ſujet.

VI. On dira peut-être, que cette conſidération ne doit pas empêcher qu'on ne condamne une nouvelle *Philoſophie*, qui effectivement ne ſe peut accorder avec le *Miſtère de l'Euchariſtie*. Mais il y a de l'équivoque dans cette propoſition ; car quelque *Philoſophie* que ce ſoit, demeurant dans les bornes de la Raiſon & des Connoiſſances naturelles, il eſt impoſſible qu'on n'y trouve des difficultés, qui ſemblent choquer la foi de nos *Miſtères*, parce qu'ils ſont au-deſſus de la Raiſon ; & la *Philoſophie* d'*Ariſtote* n'en eſt pas plus exemte que les autres, ſur tout, ſi on la conſidère dans ſa pureté, & ſelon qu'elle a été enſeignée par *Ariſtote*, (14) comme veut le P. *Rapin*, qui ne déclame pas avec moins de chaleur contre ceux qui ont gâté par leurs Interprétations &

## REMARQUES.

(14) *comme veut le P. Rapin,*] dans ſes *Réflexions ſur la Philoſophie*. RENE' *Rapin*, né à Tours en 1621. entra chés les Jéſuites en 1639. Il y profeſſa neuf ans les Belles-Lettres, dont il fit une étude particulière. Il fut depuis attaché ſouvent en qualité de Préfet à des jeunes gens de la première qualité, ce qui le mit à portée d'aquérir cet uſage du monde, qui manque ſouvent aux plus beaux Eſprits, qui vivent dans des Communautés. On vante ſon cœur droit & ſincère, ſon exacte probité, ſon bon ſens, ſon ardeur à rendre ſervice, la beauté de ſon génie. Cette dernière qualité ſe fait ſur tout remarquer dans ſes *Poëſies Latines*, & principalement dans le *Poëme des Jardins*, qu'il fit

leurs Commentaires la Doctrine de cet Auteur, que contre ceux qu'il appelle les *Philoſophes modernes*. Car à qui perſuadera-t-on, que dans les Principes d'*Ariſtote*, tels qu'ils ſe trouvent dans ſes Livres, *Un* CORPS *puiſſe être en pluſieurs lieux ; La* QUANTITE' *puiſſe être ſans la* MATIERE *& les* ACCIDENS *ſans la* SUBSTANCE. Il faut avoüer de bonne foi que jamais *Ariſtote* n'a cru que rien de cela fût poſſible. Quel eſt donc le moïen qu'on a trouvé d'accorder la *Philoſophie* d'*Ariſtote* avec la *Foi* ? En ne s'y arrêtant pas, c'eſt-à-dire, en demeurant d'accord, que la Raiſon naturelle ne nous peut rien faire concevoir de toutes ces choſes, & qu'elles paroîtroient impoſſibles, ſi nous en demeurions là : mais que quand nous conſidérons d'une part la puiſſance infinie de Dieu, & de l'autre la foibleſſe de nôtre Raiſon, le bon ſens doit nous faire juger qu'il n'eſt pas étrange, que Dieu puiſſe faire ce que nôtre Raiſon ne ſauroit comprendre, puiſque l'on

*REMARQUES.*

lui-même imprimer ſous ſon nom, & que quelques gens prétendent n'être pas de lui, ſans s'être trop mis en devoir de le prouver. Sa connoiſſance des Belles-Lettres & ſon goût, ont produit pluſieurs *Comparaiſons* de différens Auteurs Anciens entre eux, qu'on a fort eſtimées dans ſon tems, & qu'on ne lit plus guères aujourd'hui, peut-être à cauſe du Stile, qui bien qu'ingénieux, eſt diffus, froid & peu naturel. Tous ſes autres Ouvrages ſont aſſés peu de choſe, & ſes *Réflexions ſur la Philoſophie*, fruit du Préjugé, ne font pas aujourd'hui beaucoup d'honneur à ſon Jugement. Il mourut à Paris le 27. Octobre 1687. Il étoit ami particulier de Monſieur *Deſpréaux*.

voit ſans peine, qu'il eſt de la nature de l'*Infini* de ne pouvoir être compris par ce qui eſt *fini*. Sans ce Principe, nulle *Philoſophie* ne ſe peut accorder avec la *Foi*, & celle d'*Ariſtote* ſe trouvera y avoir pour le moins autant de répugnance que les autres: & avec ce Principe il n'y en a point de raiſonnable qui ne s'y puiſſe accorder, pourvu qu'on ne ſoit pas aſſés téméraire pour vouloir ſoumettre les lumières de la Foi à celles de la Raiſon: ce qui de tout tems a conduit à l'erreur & au libertinage, ceux qui ont voulu ſuivre cette dangereuſe voie, quelque *Philoſophie* qu'ils fiſſent profeſſion d'embraſſer. On en peut juger par ce qu'en dit (15) *Melchior Canus* dans ſon Livre *De locis Theologicis*, Liv. X. Ch. V. *Cùm plerique ab* Ariſtotele *non aliter quam ab oraculo pendere videantur, ſecureque omnia ejus opera legere, minuenda eſt hæc opinio, ne ab hujus* Phi-

## REMARQUES.

(15) *Melchior Canus*] Son nom Eſpagnol eſt *Cano*. Il naquit à Tarançon dans le Diocèſe de Tolède, & ſe fit Religieux de ſaint Dominique. Il ſe rendit ſavant dans les Langues, les Belles-Lettres, l'Hiſtoire, la Philoſophie & la Théologie. Il enſeigna cette dernière Science avec beaucoup d'éclat dans l'Univerſité de Salamanque. Il aſſiſta, comme Théologien au Concile de Trente ſous *Paul III.* & fut enſuite fait Evêque des Canaries en 1552. Comme il vouloit s'attacher à la Cour, il ne garda pas long tems ſon Evêché. *Philippe II.* dont il s'appliquoit à flatter les paſſions, le conſidéra beaucoup. Il fut Provincial de Caſtille, & mourut à Tolède en 1560. C'étoit un Homme d'un eſprit vif, d'une éloquence véhemente, mais à qui l'on reproche beaucoup d'ambition, & de fierté. Nous avons de lui pluſieurs Ouvrages. Celui qu'on cite dans ce *Mémoire*, eſt le plus eſtimé, quoique trop long & mal digeré.

loſophiæ *placitis diſſentire piaculi loco ſit. Audivimus enim* Italos *quoſdam qui ſuis &* Ariſtoteli *&* Averroi *tantum temporis dant, quantum* Sacris Litteris *ii qui ſacrâ doctrinâ delectantur; tantum verò fidei, quantum* Apoſtolis *&* Evangeliſtis *ii qui maximè ſunt in* Chriſti *doctrinam religioſi; ex quo nata ſunt in* Italiâ *peſtifera illa dogmata de* Mortalitate Animi *&* Divinâ circa res humanas Improvidentiâ; *ſi verum eſt quod dicitur: nihil enim prater auditum habeo, cùm homines* Ariſtotelicis *inflati opinionibus ſibi blandiuntur, & inde in maximo verſantur errore.*

VII. Les plus ſages *Théologiens* ne recommandent rien tant, que d'éviter dans la *Théologie* les *Queſtions* purement *Philoſophiques*, & d'en faire dépendre la foi, que nous devons à nos *Miſtères.* Car, comme dit fort bien ANTONIUS BERNARDUS MIRANDULUS, *Caſerta Epiſcopus*, Liv. VII. *Everſionis ſingularis Certaminis*, Sect. VI. il arrive ſouvent, que ce que la *Raiſon naturelle* nous fait conclure des Principes naturels, paroît oppoſé à ce que nous croïons par la *Foi*; ce qui n'empêche pas que nons ne ſoïons prêts de mourir pour ces Vérités de la *Foi*, que nous ne pouvons comprendre par nôtre *Raiſon.* Nos *qui* Chriſtiani *ſumus, non negamus* Rationem naturalem *aliquando concludere aliud ab eo quod ipſi credimus, etenim nemo eſt ex nobis qui* Chriſti *Redemptoris ac Salvatoris noſtri religionem & pietatem verè*

*profitemur, qui neſciat ex principiis naturalibus fieri non poſſe ut* ex eo quod non eſt ſimpliciter aliquid fiat, *& fieri non poſſe ut* Verbum fiat Caro: *& tamen firmiter non credat Mundum univerſum à Deo Optimo Maximo ex eo quod non erat ſimpliciter creatum fuiſſe, & Verbum factum eſſe Carnem; proque his tuendis ac defendendis vitam libentiſſime, ſi opus eſſet, non profunderet.* Mais rien n'eſt plus remarquable ſur ce Sujet, que ce que dit *Melchior Canus*, Liv. IX. Chap. VII. car il ne ſe contente pas de parler très-fortement en général contre les *Théologiens*, qui s'amuſent à ces diſputes de *Philoſophie*; mais entre ces *Queſtions*, qu'il juge tout-à-fait inutiles, & qu'il prétend qu'on devroit retrancher de la *Théologie*, il met celle de la *Diſtinction de la Quantité d'avec la Subſtance*, dont il ſemble qu'on voudroit aujourd'hui faire dépendre la foi du *Miſtère de l'Euchariſtie*. ALTERUM *eſt vitium*, dit ce ſavant THE'OLOGIEN, *quod quidam nimis magnum ſtudium multamque operam in res obſcuras atque difficiles conferunt eaſdemque non neceſſarias, quo in genere multos etiam è noſtris peccaſſe video. Noſtri enim* Theologi, *importunis vel locis, longâ de his oratione diſſerunt quæ nec juvenes portare poſſunt, nec ſenes ferre; quis enim ferre poteſt diſputationes illas de* Univerſalibus, *de* Nominum Analogiâ, *de* Primo Cognito, *de* Principio Individuationis, *ſic enim inſcribunt; de* Diſtinctio-

ne Quantitatis à Re quantâ, *de* Maximo & Minimo, *de* Infinito, *de* Intenſione & Remiſſione, *de* Proportionibus & Gradibus, *deque aliis hujuſmodi ſexcentis, quæ ego cùm eſſem ingenio nimis tardo, nec his intelligendis parum temporis ac diligentiæ adhibuiſſem, animo vel informare vix poteram, puderet me dicere non intelligere, ſi ipſi intelligerent qui hæc tractaverunt.*

VIII. Il y a long-tems que les *Miniſtres* n'ont été ſi fortement pouſſés ſur l'*Euchariſtie* qu'ils le ſont préſentement. Il y auroit de l'imprudence de leur donner quelque moïen de s'échaper & de broüiller la diſpute, en la rejettant ſur des *Queſtions Philoſophiques*, dans leſquelles tous les *Controverſiſtes* judicieux, comme les Cardinaux *Du Perron* & *de Richelieu*, ont toujours évité de s'engager, en ſe contentant d'établir la ſubſtance du *Miſtère*, qui conſiſte dans la *Préſence réelle* & la *Tranſſubſtantiation*. Les *Calviniſtes* ne demanderoient pas mieux que d'avoir quelque prétexte de jetter leurs Adverſaires dans ces Diſputes de *Philoſophie*; & ne manqueroient pas de le prendre, ſi M. *Morel* réuſſiſſoit dans ſon deſſein, puiſqu'ils ont déja tâché de le faire, en voulant tirer avantage d'un méchant *Libelle*, intitulé: DISCOURS *contenant pluſieurs réflexions ſur la* PHILOSOPHIE *de* DESCARTES. C'eſt donc mal ſervir l'Egliſe, que d'engager les Magiſtrats à parler ſur ce Sujet.

(16) *Hoc Ithacus velit, & magno mercentur Atridæ.*

IX. On a déja remarqué, qu'il n'y a dans l'*Arrêt* de 1624. que l'Article des *Formes ſubſtantielles*, qui puiſſe avoir du rapport à la *Philoſophie* de M. *Deſcartes*; & c'eſt auſſi ce qui fait d'avantage crier M. *Morel*, & qui lui fait preſſer avec plus d'inſtance le renouvellement de cet *Arrêt*. Cependant ce que l'on enſeigne communément des *Formes ſubſtantielles non ſpirituelles*, a ſi peu de vraiſemblance, que le P. *Rapin* met l'*Eduction des Formes Materielles de la Matière* entre les Opinions a mal-à-propos imputées à *Ariſtote*; ce qui n'auroit point de ſens raiſonnable, ſi les *Formes Materielles* étoient telles qu'on ſe les figure communément, c'eſt-à-dire, des *Entités abſoluës, réellement diſtinctes de l'arrangement & de la configuration des parties des Corps naturels*. Car s'il y avoit de telles *Entités*, il faudroit néceſſairement qu'elles fuſſent ou tirées de la *Matière*, ou créées de Dieu; or le P. *Rapin* dit, que cette *Eduction des Formes Matérielles de la Matière*, eſt une nouvelle imagination des *Philoſophes* de ce tems, qui n'eſt jamais venuë dans la penſée d'*Ariſtote*: il faudroit donc qu'il crût qu'elles ſont créées de Dieu, & qu'en chaque moment Dieu crée de nouveau & anéantit

*REMARQUES.*

(16) *Hoc Ithacus &c.*] VIR. GILL, *Epiſtole*, Liv. II. 104.

auſſi-tôt après une infinité de ces *Formes ;* ce qu'il n'y a point d'apparence que le P. *Rapin* croie, & par conſéquent il faut que ce qu'il tient de ces *Formes ſubſtantielles* ſoit contraire à ce que l'on voudroit établir par le renouvellement de cet *Arrêt.* Mais (17) le P. *Fabri* de la même Compagnie, combat encore plus expreſſément la *Doctrine* commune des *Formes ſubſtantielles* dans un Livre *De Plantis & de Generatione Animalium*, imprimé à Paris chés *François Muguet* l'an 1666. & dédié au *Général des Jeſuites.* Dans le premier Traité, qui eſt des *Plantes*, Liv. I. Propoſit. 28. il dit, que la *Forme des Plantes* n'eſt point une *Entité abſoluë*, mais ſeulement *reſpective*, c'eſt-à-dire, un ſimple rapport, qui naît de la diverſe diſpoſi-

## REMARQUES.

(17) *le P. Fabri*] HONORÉ *Fabri*, naquit en 1626. dans le Diocèſe de Bellay. Il entra jeune chés les Jéſuites, & profeſſa long-tems à Lion, dans le Collège de la Trinité, la Philoſophie, dont il embraſſa toutes les parties. Il ſe rendit même ſavant dans la Théorie de la Médecine. On prétend qu'il avoit enſeigné la Circulation du ſang avant le célèbre *Harvée.* Son principal mérite fut d'être un bon Mathématicien, & le P. *de Chales* l'eſtimoit beaucoup à cet égard. Le P. *Fabri*, né laborieux, avec de la vivacité d'eſprit, & de la facilité pour écrire, ſemble avoir ambitionné la qualité d'*Enciclopédiſte.* Il n'y a preſque point de matière de Science & de Litérature, ſur laquelle il n'ait écrit quelque choſe. Ses Ouvrages imprimés, qui ſont en grand nombre & qui ſe ſentent, dit-on, de la rapidité de leur compoſition, lui firent honneur quand ils parurent, & ſont aujourd'hui totalement oubliés. Quelques-uns portent les faux noms d'*Antimus Farbius*, *Pierre Mouſnier* & *Bruno Neuffer.* Il a laiſſé onze Volumes *in*-4°. manuſcrits. Comme il avoit de la ſingularité dans l'eſprit, il ſe plaiſoit quelquefois à défendre de mauvaiſes cauſes : & l'on a trouvé dans ſes Manuſcrits des Apologies des Papes *Honorius*, *Libère*, *Vigile*, & *Gregoire VII.*

tion des parties de la *Matière*. FORMA *Plantæ*, dit-il, *nihil absolutum est; sed resultat ex tali plexu, dispositione, organizatione* &c. & il déclare généralement, que toute sorte de *Forme*, hors l'*Ame raisonnable* n'est qu'un *Rapport*. OMNIS *Forma præter Animam rationalem est aliquid respectivum*. Et s'étant objecté que l'*Ame des Plantes* est une *Ame végétative*, & que par conséquent ce doit être une *Entité absolue*, il répond en ces termes: *Respondeo unam duntaxat* Animam rationalem *esse* Entitatem *verè* absolutam, *secus vero* vegetativam & SENSITIVAM. Et sur une seconde Objection, que l'*Ame* de la *Plante* est vraiment produite, il dit: *Respondeo non produci per veram actionem, sed resultare ut Relationes*. C'est pourquoi il soutient, que la *Forme* de la *Plante* ne peut jamais être séparée de la *Matière*, non pas même par la puissance de Dieu. FORMA PLANTÆ *etiam divinitus extra* Plantam *existere non potest*. Il n'en dit pas moins de l'*Ame des Bêtes* dans le Liv. V. *De Generatione Animalium*, Propos. 66. *Illa* FORMA SENTIENS *non est* ENTITAS ABSOLUTA. Ce qu'aïant montré par beaucoup de preuves, il dit que les réponses, qu'on y apporte dans l'*Ecole*, ne sont que des paroles sans aucun sens: *Crede mihi, licet multa reponere possis, si tamen ea paulo diligentius ac minime præoccupato animo discutias; mera verba esse comperies, & sincere dico nihil eorum à me intelligi posse quæ su-*

*per hæc re à* Scholaſticis *vulgo dicuntur. Igitur ne agnoſcere videar illam* Formam *quam ne animo quidem concipere valeo, illam tamen admittendam eſſe non puto, ſcilicet* Entitatem abſolutam, reſpectivam *enim, ut dixi, ultra admitto.* Il avouë bien que l'*Ame* d'une Bête a un rapport à une *Entité abſoluë*; mais il ſoutient que l'*Entité abſoluë* à laquelle l'*Ame ſenſitive* a rapport, n'eſt point diſtinguée des Elemens. *Illa* Entitas abſoluta, *quæ* Forma ſentiens *dicitur, non eſt quid diſtinctum ab Elementis.* (18) Le P. *Maignan*, Minime, qui a été Profeſſeur en *Philoſophie* au Couvent de la Trinité du Mont,

## *Remarques.*

(18) *Le P. Maignan*, ] Emmanuel *Maignan*, naquit d'une famille noble à Toulouſe le 17. Juillet 1601. Il fit profeſſion chés les Minimes en 1619. Il apprit la *Philoſophie* dans ſon Ordre. A meſure qu'il l'étudioit, il ſe déclara contre la Phiſique d'*Ariſtote*, & par ſes propres réflexions, ſans avoir recours aux Livres, il fit des progrès dans la Géométrie. Auſſi-tôt après ſes Etudes, il fut chargé d'enſeigner la Philoſophie, ce qu'il fit avec un ſuccès qui fut cauſe que ſon Général le fit venir à Rome. Il y profeſſa pendant quatorze ans la Philoſophie & la Théologie. Il s'étoit fait un Siſtème particulier de Phiſique, tiré pourtant des Anciens, & combattoit également les Principes de *Deſcartes* & ceux de *Gaſſendi*. Il expliquoit tous les effets de la Nature par la différente combinaiſon des Elémens. Son Siſtème fut attaqué par rapport à l'*Euchariſtie*, par les PP. *La Loubère*, *Courboulex*, & *Théophile Raynauld*, Jéſuites; *Vincent Baron* & *Nicolas Arnu* Dominicains, & par M. *Du Caſſe*. Le P. *Maignan* fut, dans ſes Réponſes, mettre ſon Siſtème Phiſique d'accord avec la Foi. Lorſqu'il fut de retour en France, il fut fait, malgré lui, Provincial d'Aquitaine, Député depuis au Chapitre Général; enfin Viſiteur Général de ſon Ordre. Débaraſſé de ſes différens Emplois, il donna les dernières années de ſa vie, malgré ſes infirmités, à montrer la Philoſophie aux jeunes gens Religieux. Il avoit plus de 70. ans, quand il forma par ſes leçons les PP. *Amat Joſeph de Villeneuve*, *Charles Plumier*, & *Jean Saguens*, dont la Science & les talens ont

n'a pas rejetté moins clairement la doctrine commune des *Formes ſubſtantielles* dans ſon *Cours de Philoſophie* imprimé à Toulouſe en 1653. approuvé par les Supérieurs de ſon Ordre, & par un grand nombre de Docteurs en *Théologie* de cette *Univerſité*. Ces *Philoſophes* ont pour eux l'autorité de *ſaint Auguſtin* au regard de l'*Ame des Bêtes*, pour ce qui eſt au moins d'en tenir ce que l'on veut, & de ne point reconnoître dans les *Bêtes* d'autre *Ame* que leur *ſang* ; car ce Père déclare qu'il ne faut pas ſe mettre en peine qu'on diſe cela des *Bêtes*, pourvu qu'on ne le diſe pas de l'*Homme*. C'eſt dans les *Queſtions ſur le Lévitique*,

## REMARQUES.

fait honneur à leur Ordre. Il mourut dans ſon Couvent de Toulouſe le 29. Octobre 1676. La profondeur de ſa Science & l'élévation de ſon Génie, ne l'ont pas rendu plus recommandable que l'innocence de ſes mœurs & l'exactitude de ſa vie religieuſe. Ce fut un grand Philoſophe, & l'un des plus ſavans Mathématiciens du XVII. Siècle. Il fut ſuffiſamment inſtruit de la *Théologie*. Il enrichit les Mathématiques de découvertes nouvelles, & d'inſtrumens plus parfaits. Comme il étoit très-habile dans les Mécaniques, & qu'il avoit les mains adroites, il faiſoit lui-même tous les Inſtrumens dont il avoit beſoin, & les Machines, qu'il inventoit. Quand le Roi paſſa par Toulouſe en 1660. il voulut voir la Cellule du P. *Maignan*, comme ce qu'il y avoit de plus curieux dans cette Ville. Il fut ſurpris de la prodigieuſe quantité d'Inſtrumens & de Machines qu'il vit, & plus encore d'apprendre que le tout étoit l'Ouvrage des mains du P. *Maignan*. L'Eſprit de ce ſavant Religieux ne le contenta pas moins, ce qui fit qu'il ſouhaita qu'il vint demeurer à Paris. M. *de Fieubet*, Premier Préſident de Toulouſe, en parla par ordre du Cardinal *Mazarin* au P. *Maignan*, qui, pour toute grace, demanda la permiſſion d'achever le reſte de ſes jours dans ſa retraite. Lorſqu'il publia la première fois ſa *Philoſophie* en 1653. il eut l'honneur de la voir adoptée par l'*Univerſité de Toulouſe*, qui permit qu'on l'enſeignât publiquement dans ſes Ecoles.

en expliquant ces paroles, ANIMA OMNIS CARNIS SANGUIS EJUS EST. *Si quis putat* Animam Pecoris *esse* ſanguinem, *non eſt in iſtâ quæſtione laborandum; tantum ne* Anima Hominis, *quæ* Humanam Carnem *vivificat & eſt* rationalis ſanguis *putetur valde cavendum eſt, & hic error modis omnibus refutandus.* Il ne ſemble point à propos de renouveller un *Arrêt*, dont on a deſſein d'abuſer, pour décrier des Opinions très-innocentes d'elles-même, & qui ſont d'ailleurs ſoutenuës par des *Théologiens* célèbres contre qui perſonne n'a parlé juſqu'ici, quoique leurs Livres ſoient très-publics.

X. La dernière raiſon & qui eſt peut-être la plus convaincante, eſt qu'il n'y a nul inconvénient à laiſſer les choſes, comme elles ſont depuis tant d'années, ſans qu'on ait ſujet de s'en plaindre, & qu'il y en a toûjours d'avantage à remuer les ſujets de conteſtations & de diſputes, & à donner occaſion à ceux qui veulent broüiller.

ON *ne doutera pas après la lecture de ce* Mémoire, *de l'impreſſion qu'il dut faire ſur les meilleurs Eſprits du* Parlement *& ſur le Premier Préſident* de Lamoignon *en particulier. Eſt-ce aller trop loin d'aſſurer, que ce fut ce qui détermina cette illuſtre Compagnie & ſon Chef à ſe montrer peu favorables aux prétentions de* Claude Morel *& de ſes aſſociés? Ceux-ci tournés dans*

*le même tems en ridicule par l'*Arrêt Burleſque *de nôtre Auteur, ſe déſiſtèrent de leurs pourſuites inutiles au* Parlement, *& prirent le parti de s'adreſſer à la Cour, dont ils n'obtinrent que ce que l'on a vu plus haut. Ce qui n'empêcha point la* Philoſophie *de* Deſcartes *de s'établir de plus en plus dans l'*Univerſité de Paris.

*J'avois eu deſſein de faire entrer auſſi dans cet* Avertiſſement *la* Requête, *que* Bernier *fit pour remplacer celle que l'*Univerſité *n'avoit pas eu deſſein de preſenter. Mais quoique compoſée ſur l'*Arrêt Burleſque, *elle n'eſt pas toujours d'accord avec lui ; M.* Deſpréaux *aïant beaucoup changé celui-ci depuis la première compoſition. D'ailleurs il auroit fallu charger cette* Requête *d'un nombre prodigieux de* Remarques *pour la faire bien entendre du commun des Lecteurs ; & tout conſidéré, je n'ai pas cru que la choſe en valût la peine.*

# ARREST (1) BURLESQUE,

*Donné en la Grand'Chambre du Parnaſſe, en faveur des Maiſtres-és-Arts, Medecins & Profeſſeurs de l'Univerſité (2) de Stagyre, au Pays des chimeres : Pour le maintien de la Doctrine d'Ariſtote.*

VEU par la Cour la Requeſte preſentée par (3) les Regens, Maiſtres-és-Arts, Docteurs & Profeſſeurs de l'Univerſité, tant en leurs noms, que

## REMARQUES.

(1) CHANG. *Burleſque*, ] Ce mot, qui n'eſt point dans l'*Edition de* 1701. fut ajouté dans celle de 1713. A cela près, le titre eſt le même qu'ici dans toutes les deux. Dans l'*Edition de* 1674. que M. *Broſſette* prétend être la première, le Titre étoit à ce qu'il dit: ARREST *donné en faveur des Maiſtres-és-Arts, Medecins & Profeſſeurs de l'Univerſité ; Pour le maintien de la Doctrine d'Ariſtote.* La Copie Manuſcrite dont j'ai parlé dans l'*Avertiſſement*, & que j'indiquerai dorénavant par cette marque MST. n'a point de Titre. Le *Journal ou Relation fidelle* &c. concernant l'*Univerſité d'Angers*, dont j'ai fait auſſi mention dans l'*Avertiſſement*, & que je citerai dans la ſuite de cette manière : R. d'A. donne pour titre à cette Pièce : ARREST *donné en faveur des Maiſtres és Arts & Profeſſeurs en l'Univerſité de Paris, pour la Doctrine d'Ariſtote.*

(2) *de Stagyre*, ] Ville de Macédoine, ſur la Mer Egée, & Patrie d'*Ariſtote*. DESP.

(3) CHANG. *les Regens, Maiſtres-és-Arts, Docteurs & Profeſſeurs de l'Univerſité*, ] MST. *Regens, Maîtres és Arts & Profeſſeurs de l'Univerſité de Paris*. R. d'A. *Regens, Maiſtres és Arts, & Profeſſeurs en l'Univerſité de Paris*.

comme tuteurs (4) & deffenſeurs de la Doctrine de Maître *en blanc* Ariſtote, ancien (5) Profeſſeur Royal en Grec dans le College du Licée, & Precepteur du feu Roy (6) de querelleuſe memoire Alexandre dit le Grand, acquereur de l'Aſie, Europe, Afrique & autres lieux; contenant que (7) depuis quelques années, une inconnuë nommée la Raiſon, auroit entreptis d'entrer par force dans les Ecôles de ladite Univerſité, & pour cet effet à l'aide de certains Quidams factieux, prenant les ſurnoms (8) de Gaſſendiſtes, Carteſiens, Malebranchiſtes & Pourchotiſtes, gens ſans aveu, ſe ſeroit miſe en état d'en expulſer ledit Ariſtote,

## REMARQUES.

(4) CHANG. *& deffenſeurs de la Doctrine de Maître* en blanc *Ariſtote*, ] Dans l'*Edition de* 1674. il y avoit: *de Maiſtre . . . Ariſtote*. Ces mots, *en blanc*, ſont pour ſuppléer au nom de Baptême, qui ſe met au devant des noms des Maîtres-ès-Arts. BROSS.

MST. *Et deffenſeurs de la doctrine de Me. Ariſtote.*

R. d'A. *Et deffenſeurs de Maître Ariſtote.*

(5) CHANG. *Profeſſeur Royal en Grec dans le College du Licée*, ] MST. & R. d'A. *Profeſſeur Royal en Langue grecque à Athenes.*

(6) CHANG. *de querelleuſe memoire, Alexandre dit le Grand, acquereur de l'Aſie, Europe, Afrique & autres lieux*; ] 1674. *de redoutable memoire* &c. BROSS.

MST. *de triomphante memoire Alexandre le Grand, Conquérant de l'Aſie, Europe & autres lieux.*

R. d'A. *de triomphante memoire Alexandre dit le Grand Acquereur de l'Europe, Aſie & autres lieux.*

(7) CHANG. *depuis quelques années une inconnuë* ] EDIT. 1674. *depuis quelques années en ça une inconnuë.* BROSS.

MST. & R. d'A. idem.

(8) CHANG. *de Gaſſendiſtes, Carteſiens, Malebranchiſtes & Pourchotiſtes*, ] EDIT. 1674. *de Carteſiens, nouveaux Philoſophes, Circulateurs & Gaſſendiſtes.* BROSS.

MST. & R. d'A. *de Carteſiſtes & Gaſſendiſtes.*

*Gaſſendiſtes*, Sectateurs de *Gaſſendi*; *Carteſiens* de *Deſcartes*; *Malebranchiſtes* de *Malebranche*; *Pourchotiſtes*, de *Pourchot*. Ce dernier eſt un Profeſſeur au Collége des Quatre Nations, qui a fait imprimer une Philoſophie. BROSS.

Quand M. *Broſſette* donna ſon *Edition* en 1717. Il y avoit déja plus de 15. ans que M. *Pourchot* avoit quitté ſa Chaire.

Au ſujet de *Gaſſendi*, voïés *Avertiſſement*, Rem. 11.

*René Deſcartes*, Seigneur du Perron, iſſu d'une ancienne Maiſon de Bretagne, naquit à La Haie en Touraine l'an 1596. & mourut à Stokolm en 1650. âgé de 54. ans, ſon Corps, rapancien

ancien & paiſible poſſeſſeur deſdites Ecôles, contre lequel Elle & ſes Conſorts auroient déja publié pluſieurs livres, traités, diſſertations & raiſonnemens diffamatoires, voulant aſſujettir ledit Ariſtote à ſubir devant Elle l'examen de ſa doctrine; ce

## REMARQUES.

porté depuis en France, repoſe dans l'Egliſe de l'Abbaïe de ſainte Geneviève, où l'on voit ſon Mauſolée avec des *Epitaphes* aſſés bien faites.

Ces deux mots, *Malebranchiſtes & Pourchotiſtes*, furent ajoutés à cet *Arrêt* par M. *Deſpréaux* quand il le fit imprimer en 1701. Lorſqu'il l'avoit compoſé, c'eſt-à-dire, en 1671. le P. *Malebranche* & M. *Pourchot* n'êtoient pas encore connus du Public. La première partie de la *Recherche de la Vérité* du P. *Malebranche* ne fut imprimée pour la première fois qu'en 1673. Il n'avoit alors encore rien mis au jour. Au mois d'Août 1671. M. *Pourchot* n'avoit pas encore vingt ans, & ce ne fut que quelques années après qu'il eut une Chaire dans l'*Univerſité*.

*Nicolas Malebranche*, né à Paris le 6. Août 1638. entra dans l'Oratoire le 28. Janvier 1660. à l'âge de plus de 21. ans. Il fut dans la ſuite Honoraire de l'Académie des Sciences. Il mourut à Paris dans la Maiſon de l'Oratoire le 13. Octobre 1715. âgé de 77. ans 2. mois & 9. jours.

*Edme Pourchot*, naquit à Poilly village près d'Auxerre, au mois de Sept. 1651. d'un ſimple habitant de l'endroit. Il vint fort jeune à Paris, y fit ſa Philoſophie & prit le Degré de Maître-ès-Arts, auquel il joignit celui de Licencié ès Droits. Il enſeigna la Philoſophie pendant vingt-ſix ans, d'abord au Collége des Graſſins; enſuite à celui des Quatre-Nations; & perſonne, depuis le renouvellement de la Philoſophie par *Deſcartes*, ne l'a profeſſée avec plus d'éclat. L'*Univerſité* reconnut l'honneur, qu'elle en recevoit, en l'élevant ſept fois au *Rectorat*; mais elle ne put obtenir de lui qu'il voulut accepter cette dignité d'avantage. Elle le fit auſſi ſon *Sindic*, Charge qu'il exerça pendant quarante ans, juſqu'à ſa mort, & dans laquelle il a rendu des ſervices conſidérables à l'*Univerſité*. Ses *Inſtitutiones Philoſophicæ*, réimprimées pluſieurs fois, joignent à toute la ſolidité poſſible, une pureté de Stile inconnuë juſqu'à lui dans les Ecoles de Philoſophie. Il a fait imprimer auſſi pluſieurs petits Ouvrages, par leſquels on voit qu'il n'étoit nullement étranger dans toutes les parties des *Belles-Lettres*. On eſtime encore beaucoup les *Mémoires*, qu'il a compoſés à l'occaſion de différentes affaires importantes ſurvenuës à l'*Univerſité* pendant ſon *Sindicat*. Son goût pour l'*Ecriture Sainte* lui fit profiter du loiſir qu'il eut, après avoir quitté ſa Chaire, pour apprendre la Langue Hebraïque. & dans ſa vieilleſſe, il en fit des Leçons publiques au Collége de ſainte Barbe, en ſuivant la Méthode de M. *Maſclef*, qui ſecoüant le joug des *Points* & des autres inventions des *Maſſoré-*

qui ſeroit directement oppoſé (9) aux loix, us & coûtumes de ladite Univerſité, où ledit Ariſtote auroit toûjours eſté reconnu pour Juge ſans appel & non comptable (10) de ſes opinions. Que même (11) ſans l'aveu d'icelui Elle auroit changé & innové pluſieurs choſes en & au dedans de la nature, ayant oſté au Cœur la prerogative d'eſtre le principe des nerfs, que ce Philoſophe lui avoit accordée liberalement & de ſon bon gré, (12) & laquelle Elle auroit cedée & tranſportée au Cerveau. Et enſuite, par une procedure (13) nulle, de toute nullité, auroit attribué audit Cœur la charge de recevoir le chile, appartenant cy-devant au Foye, (14) comme auſſi de faire voiturer le Sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit Sang d'y vaguer, errer & circuler impunément par les veines & arteres, (15) n'ayant autre droit ni titre pour faire leſdites vexations que la ſeule Ex-

## REMARQUES.

*thes*, rend l'étude de cette Langue beaucoup plus aiſée. M. *Pourchot* devint aveugle les dernières années de ſa vie, & mourut à Paris le 22. de Juin 1724.

*Hic eſt* Purchotius, *quo Principe, ſe Schola jactat*
*Spretis certa ſequi dogmata quiſquiliis.*
*Religionis amans, idem Sophiæque Magiſter*
*Egregius, mores format & ingenium.*

dans ſa quatre-vingt-troiſiéme année. Il eſt inhumé à ſaint Etienne du Mont. Ces Vers, qu'on a gravés ſous ſon Portrait, ne diſent rien que de très-vrai.

(9) CHANG. *aux loix, us & coûtumes* ] R. d'A. *aux loix & coûtumes.*

(10) CHANG. *de ſes opinions.* ] EDIT. 1674. *de ſes argumens.*

(11) CHANG. *ſans l'aveu d'icelui Elle auroit* ] MST. *ſans l'aveu d'icelui Ariſtote Elle auroit.*

(12) CHANG. *& laquelle Elle auroit cedée & tranſportée au cerveau,* ] MST. *pour la donner au cerveau.* R. d'A. *l'aïant donnée au cerveau.*

(13) CHANG. *nulle* ] Ce mot manque dans le MST. C'eſt apparament une faute du *Copiſte.*

(14) CHANG. *comme auſſi de faire voiturer le Sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit Sang d'y vaguer, errer & circuler impunément par les veines & arteres, n'ayant autre* ] MST. & R. d'A. *comme auſſi de faire voiturer & circuler le ſang par tout le corps, n'aïant autre.*

(15) CHANG. *n'ayant autre droit ni titre pour faire leſdites ve-*

perience, dont le témoignage n'a jamais eſté (16) reçû dans leſdites Ecôles. Auroit auſſi attenté (17) ladite Raiſon, par une entrepriſe inouïe,

## REMARQUES.

*exations que la ſeule Experience,* ] EDIT. 1674. *que l'Expérience.* BROSS.

MST. *n'ayant aucun droit pour faire leſdites vexations que l'Expérience.*

R. d'A. *n'ayant aucun droit & titre pour faire leſdites exactions que l'Expérience.* Le mot *exactions* pour *vexations* eſt une faute du *Copiſte* ou de l'*Imprimeur*.

(16) CHANG. *reçû dans leſdites Ecôles.*] Il faut commencer icî par avertir, que tout ce qui, dans cet *Arrêt*, concerne *la Médecine*, commençant à ces mots: *Plus par un attentat & voye de fait énorme*, & finiſſant par ceux-ci, *ſortilege & pacte avec le Diable*, ne ſe trouve ni dans le MST. ni dans la R. d'A. parce qu'apparament cela n'étoit pas dans la première compoſition. Uniſſons donc la Phraſe qui précède ici cette *Addition*, à celle qui la ſuit, afin de voir plus aiſément les changemens, que l'Auteur a faits, tant en 1674. qu'en 1701. *Auroit auſſi attenté ladite Raiſon, par une entrepriſe inouïe, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, & prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobſtant les certificats dudit Philoſophe, & les viſites & deſcentes faites par luy ſur les lieux. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffammer & de bannir des Ecôles de Philoſophie les formalités, materialités, entités, identités, virtualités, ecceïtés, Petreïtés, Policarpeïtés, & autres eſtres imaginaires, tous enfans & ayans cauſe de deffunt Maiſtre Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préjudice notable, & cauſeroit la totale ſubverſion de la Philoſophie Scholaſtique dont elles ſont tout le myſtere; & qui tire d'elles toute ſa ſubſiſtance, s'il n'y eſtoit par la Cour pourvû. Veu* &c.

MST. après ces mots, *reçu dans leſdites Ecoles*, ce qu'on vient de voir eſt ainſi. *Et non contente de ce auroit entrepris de diffamer & bannir deſdites Ecoles les formalités, matérialités, entités, virtualités, identités, ecceïtés, Pétreïtés, Policarpeïtés, & autres enfans ayans cauſe de deffunt Mre. Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préjudice notable & cauſeroit la totale ſubverſion de la Philoſophie & Théologie Scholaſtique, qui tirent d'elles toute leur ſubſiſtance. Auroit auſſi attenté par une entrepriſe inouïe d'ôter le feu de la plus haute région du Ciel, nonobſtant les viſites & deſcentes faites ſur les lieux. Veu* &c.

R. d'A. *reçu dans les dites Ecoles; ayant auſſi, par une entrepriſe inouïe, attenté d'ôter le feu de la plus haute region du Ciel, nonobſtant les viſites & deſcentes faites ſur les lieux, & non contente de ce avoir* (faute d'impreſſion pour *auroit*) *entrepris de diffamer & bannir deſdites Ecoles les formalités, matérialités, entités, identités, virtualités, ecceïtés, Petreïtés, Policarpeïtés, & autres tous enfans & ayans cauſe de deffunt Maître Jean Scot leur pere, ce qui apporteroit un préjudice notable, & cauſeroit une entiere ſubverſion de la Philoſophie Scholaſtique, qui tire d'elles toute ſa ſubſiſtance, s'il n'y étoit par la Cour pourvû. Veu* &c.

(17) CHANG. *ladite Raiſon* ] Ces mots n'étoient pas dans l'E-

de déloger le Feu de la plus haute région du ciel, & pretendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobſtant les certificats dudit Philoſophe, & les viſites & deſcentes faites par luy ſur les lieux. Plus, par un attentat & voye de fait énorme contre la Faculté de Medecine, ſe ſeroit ingerée de guerir, & auroit réellement & de fait guery quantité de fiévres intermittentes, comme tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes, & même continuës, avec vin pur, poudres, écorce de Quinquina, & autres drogues inconnuës audit Ariſtote, & à Hippocrate ſon devancier, & ce ſans ſaignée, purgation, ni évacuation precedentes; ce qui eſt non ſeulement irregulier, mais tortionnaire & abuſif, ladite Raiſon n'ayant jamais eſté admiſe ni agregée au Corps de ladite Faculté, & ne pouvant par conſéquent conſulter avec les Docteurs d'icelle, ni eſtre (18) conſultée par eux, comme Elle ne l'a en effet jamais eſté. Nonobſtant quoy, & malgre les plaintes & oppoſitions réïterées des Sieurs (19) Blondel, Courtois, Denyau, & autres deſ-

## REMARQUES.

*dition de* 1674. BROSS.

(18) CHANG. *conſultée par eux, comme Elle ne l'a en effet jamais eſté* ] EDIT. 1674. *conſultée par eux, comme ils ne l'ont en effet jamais pratiqué.* BROSS.

(19) *Blondel, Courtois, Denyau,* ] BLONDEL. a écrit, que le bon effet du Quinquina venoit des pactes que les Américains avoient faits avec le Diable. *Courtois*, Medecin, aimoit fort la ſaignée. *Denyau*, autre Medecin, nioit la circulation du ſang. DESP.

Ils étoient tous trois de la Faculté de Paris. BROSS.

*François Blondel* mourut en 1682. Il avoit enſeigné la Médecine dans les Ecoles de la Faculté. Son entêtement pour les anciennes pratiques, & ſa haine déclarée pour toutes les nouvelles découvertes, ont fourni l'occaſion au Sieur *Lami* ſon Confrère, de le peindre dans quelques Ecrits, comme un Pédant, gonflé d'une érudition inutile & mal digérée, mais parfaitement ignorant des choſes les plus néceſſaires; & comme un faux devot, qui cachoit, ſous une apparence de charité, l'inimitié la plus dangereuſe. Il mit dans la Faculté de Médecine un feu, qui ne s'éteignit que par ſa mort.

Sur *Courtois* & *Denyau*, voïés, *Sat. X*, Vers 412.

ſenſeurs de la bonne Doctrine, Elle n'auroit pas laiſſé de ſe ſervir toûjours deſdites drogues, ayant eu la hardieſſe de les employer ſur les Medecins mêmes de ladite Faculté, dont pluſieurs, au grand ſcandale des regles, ont eſté gueris par leſdits remedes. Ce qui eſt d'un exemple tres-dangereux, & ne peut avoir eſté fait que par mauvaiſes voyes, ſortilege & pacte avec le diable. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffammer & de bannir des Ecôles de Philoſophie les formalités, materialités, entités, identités, virtualités, ecceités, pétreités, policarpeités, & autres eſtres imaginaires, tous enfans & ayans cauſe de deffunt Maiſtre (20) Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préjudice notable, & cauſeroit la totale ſubverſion

## *REMARQUES.*

(20) *Jean Scot*] JEAN *Duns*, étoit natif, ſelon quelques-uns, de Donſton dans le Comté de Northumberland en Angleterre; ſelon d'autres de Dwne, Ville de la Province d'Ultonie en Irlande, & ſelon d'autres de Duns, village d'Ecoſſe ſur la Frontière d'Angleterre: opinion, que ſon nom rend la plus vraiſemblable, & que le ſurnom de *Scot*, qui veut dire *Ecoſſois*, confirme encore. Il étoit né vers la fin du XIII. Siècle, & mourut à Cologne au commencement du XIV. en 1308. Il entra fort jeune dans le Couvent des Frères Mineurs de Newcaſtle en Angleterre, fit ſes Etudes & profeſſa la Théologie à Oxford. Il vint enſuite à Paris, y prit des Degrés & fit des Leçons publiques de Philoſophie & de Théologie. La ſubtilité de ſon eſprit, qui lui fournit les moïens d'établir le contraire de ce que *ſaint Thomas d'Aquin* avoit ſoûtenu dans les choſes qui n'intéreſſent point la Foi, lui fit donner le nom de *Docteur ſubtil*. Il dut celui de *Docteur très-réſolutif* à la hardieſſe avec laquelle il avançoit continuellement des ſentimens nouveaux, qu'il n'étoit jamais embarraſſé de ſoutenir. Il faut convenir, qu'il trouvoit pour cela de grands ſecours dans toutes ces *Ergoteries*, qu'il emprunta des *Nominaux*, & qu'il ſe rendit propres par l'uſage qu'il en fit. Quoiqu'il ſoit mort à l'âge de 33. à 34. ans, il n'a pas laiſſé d'écrire un très-grand nombre d'Ouvrages, dont l'*Edition* complette, faite à Lion en 1639. eſt en douze Volumes *in-folio*. On le regarde communément comme l'Auteur de la pieuſe opinion de l'*Immaculée Conception de la Vierge*. Il paroît du moins certain qu'il eſt le premier, qui l'ait enſeignée publiquement dans l'*Univerſité de Paris*.

de la Philoſophie Scholaſtique, dont elles ſont (21) tout le myſtere, & qui tire d'elles toute ſa ſubſiſtance, s'il n'y eſtoit par la Cour pourvû. (22) Veu les libelles intitulés Phyſique de (23) Rohault, (24) Logique de Port-Royal, Traités du Quinquina, meſme l'*Adverſus Ariſtoteleos* de Gaſſendi, & autres pieces attachées à ladite Requeſte, Signée, CHICANEAU, Procureur de ladite Univerſité. (25) Oüy le rapport du Conſeiller Commis. Tout conſidéré,

La Cour ayant égard à ladite Requeſte, a maintenu & gardé, maintient & garde ledit Ariſtote en la pleine & paiſible poſſeſſion & joüiſſance (26) deſdites Ecôles. Ordonne qu'il ſera toûjours ſuivi & enſeigné par les Regens, (27) Docteurs,

## *REMARQUES.*

(21) CHANG. *tout le myſtere* ] EDIT. 1674. *tout le ſçavoir.* BROSS.

(22) CHANG. *Veu les libelles intitulés Phyſique de Rohault, Logique de Port-Royal, Traités du Quinquina; meſme l'*Adverſus Ariſtoteleos *de Gaſſendi, & autres pieces attachées à ladite Requeſte, ſignée* CROTTE'.

MST. *Et veu les libelles intitulés Phyſique de Rohault & Logique de Port-Royal, même l'*Adverſus Ariſtoteleos *de Gaſſendi, & autres pieces attachées, Signé* CROTTE'

R. d'A. VEU *les Libelles diffamatoires intitulés Phyſique de Rohault, Logique de Port-Royal, même l'*Adverſus Ariſtotelem *de Gaſſendi, & autres pieces attachées à ladite Requeſte ſigné* ROTE'. C'eſt une faute de *Copiſte* ou d'*Imprimeur*. Il falloit CROTTE'.

(23) *Rohault* ] voïés Tome I. *Epit. V*, 31.

(24) *Logique de Port-Roïal* ] Le célebre M. *Nicole* eſt Auteur de ce Livre excellent pour ſon tems. Nous ſommes en état aujourd'hui de faire beaucoup mieux.

(25) CHANG. *Oüy le rapport du Conſeiller Commis. Tout* &c. ] MST. *Ouy le rapport de Mre. Jacques de la Saloperie Conſeiller. Tout* &c.

R. d'A. *Ouy le rapport de Maiſtre Jacques de la S... Conſeiller & Directeur du Collége des Graſſins*; & *tout* &c.

(26) CHANG. *deſdites Ecoles.* ] Après ces mots dans le MST. eſt cette Phraſe: *Fait deffenſes à la Raiſon de l'y troubler ni inquiéter à peine d'être declarée Hérétique & perturbatrice des diſputes publiques. Ordonne que ledit Ariſtote ſera toujours ſuivi*; Et le reſte de la Phraſe, qui eſt ici avec les petites différences que je marquerai plus bas.

Dans la R. d'A. les Phraſes ſont dans le même ordre qu'ici. Il n'y a que quelque différence dans les termes.

(27) CHANG. *Docteurs*, ] Ce

Maiſtres-és-Arts & Profeſſeurs (28) de ladite Univerſité : Sans que pour ce (29) ils ſoient obligés de le lire, ni de ſçavoir ſa langue & ſes ſentimens. Et ſur le fond (30) de ſa doctrine, les renvoie à leurs cahiers. Enjoint au Cœur de continuer d'eſtre le principe des Nerfs, & à toutes perſonnes, de quelque condition (31) & profeſſion qu'elles ſoient, de le croire (32) tel, nonobſtant (33) toute experience à ce contraire. Ordonne pareillement au Chile d'aller droit au Foye ſans plus paſſer (34) par le Cœur, & au Foye de le recevoir. (35) Fait deffenſe au Sang d'être plus vagabond, errer, ni circuler dans le corps, (36) ſous peine d'eſtre entierement livré & abandonné à la Faculté de Medecine. (37) Deffend à la Raiſon, & à ſes adhérans, de plus s'ingérer à l'avenir de guerir les fiévres tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes ni continuës, par mauvais moyens & voyes

## *REMARQUES.*

mot n'eſt point dans le MST. ni dans la R. d'A.

(28) CHANG. *de ladite Univerſité.* ] Ces mots manquent dans la R. d'A.

(29) CHANG. *ils ſoient obligés de le lire ni de ſçavoir ſa langue & ſes ſentimens.* ] MST. *ils ſoient obligés de le lire & ſavoir ſon ſentiment.*

R. d'A. *ils ſoient obligés de le lire ni de ſavoir ſon ſentiment.*

(30) CHANG. *de ſa doctrine* ] MST. *de ladite doctrine.*

(31) CHANG. *& profeſſion* ] MST. *ou profeſſion.* Ce pourroit être une faute du *Copiſte.*

(32) CHANG. *tel*, ] Ce mot n'eſt point dans le MST.

(33) CHANG. *toute experience à ce contraire.* ] R. d'A. *toutes expériences à ce contraires.*

(34) CHANG. *par le Cœur, & au Foye* ] R. d'A. *par ledit Cœur, & audit Foye.*

(35) CHANG. *Fait deffenſe au Sang* ] MST. & R. d'A. *Fait très-expreſſes inhibitions & deffenſes au ſang.*

(36) CHANG. *ſous peine d'eſtre entierement livré & abandonné à la Faculté de Medecine.* ] MST. *ſur peine d'être abandonné à la Faculté de Medecine de Paris.*

R. d'A *ſur peine d'etre abandonné à la Faculté de Medecine, pour être inceſſament tiré & évacué.*

(37) CHANG. *Deffend à la Raiſon*, &c. ] Par une ſuite de ce que j'ai dit dans la *Rem.* 16. tout ce qui concerne ici la Medecine, depuis les mots cités juſques & compris ceux-ci ; *en l'autre monde ſuffiſament purgés & évacués* ; manque, comme de raiſon, dans le MST. & dans la R. d'A.

de ſortileges, comme vin pur, poudres, écorce de Quinquina, & autres drogues non approuvées ny connuës des Anciens. Et en cas de guériſon irreguliere par icelles drogues, permet aux Medecins de ladite Faculté, de rendre, ſuivant leur méthode ordinaire, la ſiévre aux malades, avec caſſe, ſené, ſirops, juleps, & autres remedes propres à ce; & de remettre leſdits malades en tel & ſemblable état qu'ils eſtoient auparavant; pour eſtre enſuite traités ſelon les regles; & s'ils n'en rechappent, conduits du moins en l'autre monde ſuffiſamment purgés & évacués. Remet les entités, identités, (38) virtualités, ecceïtés, & autres pareilles (39) formalités Scotiſtes, en leur bonne fâme & renommée. (40) A donné acte aux Sieurs Blondel, Courtois & Denyau de leur oppoſition au bon ſens. A reintegré le ſeu dans la plus haute region du ciel, ſuivant & conformément (41) aux deſcentes faites ſur les lieux. Enjoint à tous Re-

## REMARQUES.

(38) CHANG. *virtualités, ecceïtés*; Ces deux mots ne ſont pas dans le MST. le dernier ſeul manque dans la R. d'A.

(39) CHANG. *formalités*] Dans toutes les *Editions*, que j'ai vuës des *Oeuvres* de nôtre Auteur, & qui ſont faites depuis celle de 1701. Il y a, *formules*. Il faut qu'il y ait auſſi *formules* dans l'*Edition de* 1674. je le crois du moins parce que M. *Broſſette* n'en dit rien. Il y a *formules* dans le MST. Malgré tant d'autorités, je ne doute pas que ce ne ſoit une faute échapée à M. *Deſpréaux*. C'eſt ce qui m'a fait prendre la hardieſſe de mettre ici *formalités*, comme je le trouve dans la R. d'A. & comme il doit certainement y avoir; parce que les ſortes d'*Abſtractions* des *Scotiſtes*, dont il s'agit ici, portent dans l'*Ecole* le nom de *Formalités*, ainſi que M. *Deſpréaux* lui-même l'a mis plus haut dans le diſpoſitif de cet ARREST; *bannir des Ecoles de Philoſophie les Formalités*; voilà le *Terme générique*. Il continuë, *matérialités, entités, identités* &c. Voilà les *Termes ſpécifiques*.

(40) CHANG. *A donné acte*] Depuis ces mots juſques & compris ceux-ci: *au bon ſens*, cela n'eſt point & ne devoit pas être dans le MST. ni dans la R. d'A.

(41) CHANG. *aux deſcentes faites ſur les lieux*.] MST. *aux dites deſcentes*.

gens, Maîtres-és-Arts (42) & Profeſſeurs, d'enſeigner comme ils ont accoûtumé; & de ſe ſervir pour raiſon de ce, de tels raiſonnemens qu'ils aviſeront bon eſtre; & aux (43) Repetiteurs Hibernois & autres leurs Suppoſts, de leur prêter mainforte, & de courir ſus aux Contrevenans, (44) à peine d'eſtre privés du droit de diſputer ſur les Prolegomenes de la Logique. (45) Et afin qu'à l'avenir il n'y ſoit contrevenu, (46) a banni à perpetuité la Raiſon (47) des Ecoles de ladite Univerſité; (48) luy fait deffenſes d'y entrer, troubler, ni inquiéter ledit Ariſtote en la poſſeſſion & joüiſſance d'icelles, à peine d'eſtre (49) declarée

## REMARQUES.

(42) CHANG. *& Profeſſeurs, d'enſeigner comme ils ont accoûtumé, & de ſe ſervir pour raiſon de ce, de tels raiſonnemens qu'ils aviſeront bon eſtre; & aux &c.*] MST. *& Profeſſeurs de tenir la main à l'execution du préſent Arrêt, & de ſe ſervir pour raiſon de ce, de tels raiſonnemens qu'ils aviſeront bon être; & aux &c.*

R. d'A. *& aux Profeſſeurs d'enſeigner comme ils ont accoûtumé, & de ſe ſervir pour raiſon, de tels termes & raiſonnemens qu'ils aviſeront bon être; Et aux &c.*

(43) *Repetiteurs Hibernois*] Dans les *Editions de Paris* 1713. *de Genève* 1717. *de Paris* 1735. & 1740. on a mis une *virgule* après *Repetiteurs*. Il n'y en a point dans l'*Edition de* 1701. à laquelle je me conforme; ainſi que M. *Du Monteil* l'a fait avant moi. Cette *virgule*, qui n'eſt point non plus dans le MST. ni dans la R. d'A. n'a jamais dû ſe trouver ici.

(44) CHANG. *à peine d'être privés du droit de diſputer ſur les Prolegomenes de la Logique;*] EDIT. *de* 1674. *à peine d'être chaſſés de l'Univerſité.* BROSS.

Il y a de même dans la R. d'A.

Dans le MST. la Phraſe finit par, *courir ſus aux Contrevenans.*

(45) CHANG. *Et afin qu'à l'avenir il n'y ſoit contrevenu*,] Ces mots ne ſont point dans le MST. ni dans la R. d'A.

(46) CHANG. *a banni*] MST. *bannit.*

(47) CHANG. *des Ecoles de ladite Univerſité.*] MST. *deſdites Ecoles de l'Univerſité.*

R. d'A. *deſdites Ecoles de ladite Univerſité.*

(48) CHANG. *luy fait deffenſes d'y entrer, troubler*,] R. d'A. *luë fait défenſes d'y entrer, de troubler.*

Le MST. n'a point *d'y entrer*, dans cette Phraſe, laquelle y eſt placée plus haut. Voïés ci-deſſus la *Remarque* 26.

(49) CHANG. *declarée Janſeniſte, & amie des nouveautés.*] EDIT. 1674. *déclarée Hérétique & perturbatrice des Diſputes publiques.* BROSS.

R. d'A. Idem.

MST. Idem. Voïés, *Rem.* 26.

Janſeniſte, & amie des nouveautez. (50) Et à cet effet ſera le preſent Arreſt lû & publié (51) aux Mathurins de Stagyre, (52) à la premiere Aſſemblée qui ſera faite pour la Proceſſion du Recteur, & affiché (53) aux portes de tous les Colleges du Parnaſſe, & par tout où beſoin ſera. (54) Fait ce trente-huitiéme jour d'Aouſt onze mil ſix cens ſoixante & quinze.

Collationné avec paraphe.

## *Remarques.*

Le MST. diffère encore ici de tous les imprimés. Reprenons depuis le mot rapporté dans la *Remarque* 46. *bannit à perpétuité la Raiſon deſdites Ecoles de l'Univerſité, la condamne à tous les dépens, dommages & intérêts envers les ſupplians.* M. *Deſpréaux* ne s'eſt pas ſouvenu en 1674. ni en 1701. que ces derniers mots ou d'équivalens devoient néceſſairement ſe trouver ici. Tout Jugement définitif entre Parties ſtatuë ſur les dépens, dommages & intérêts.

(50) CHANG. *Et à cet effet ſera le* &c. ] MST. *Et ſera le* &c.

R. d'A. *A cet effet ſera le* &c.

(51) *aux Mathurins de Stagyre*, ] Quand le *Recteur* de l'*Univerſité de Paris* fait ſes Proceſſions, l'*Univerſité* s'aſſemble aux *Mathurins*. BROSS.

Les mots *de Stagyre* ont été ajoutés à l'*Edition de* 1701.

Ils ne ſont ni dans le MST. ni dans la R. d'A.

(52) CHANG. *à la premiere Aſſemblée qui ſera faite pour la Proceſſion du Recteur, & affichée* &c. ] MST. *à la premiere Aſſemblée du Recteur, & affichée* &c. R. d'A. *à la premiere Aſſemblée qui ſera faite pour le prétendu Recteur de l'Univerſité, & affichée* &c. Cette *Leçon* n'a point de ſens.

(53) CHANG. *aux portes de tous les Colleges du Parnaſſe, & par tout où beſoin ſera. Fait*, MST. *aux portes de tous les Colléges de Paris. Fait.*

R. d'A. *aux portes de tous les Colléges de cette Ville de Paris & par tout où beſoin ſera. Fait.*

(54) CHANG. *Fait ce trente-huitiéme jour d'Aouſt onze mil ſix cens ſoixante & quinze.* ] Au lieu de cette date imaginaire, on liſoit dans la premiére *Edition* (de 1674.) *Fait ce douziéme jour d'Aouſt mil ſix cens ſoixante & quatorze.* BROSS.

R. d'A. *Fait à Paris le* &c.

MST. *Fait* &c. *ce douziéme jour d'Août mil ſix cens ſoixante & onze.* J'ai fait voir dans l'*Avertiſſement*, qu'il faut s'en tenir à cette date, comme étant véritablement celle de la compoſition de cet *Arrêt Burleſque*.

# LETTRES.

## I.

## (1) A MONSEIGNEUR LE DUC DE VIVONNE, SUR SON ENTRÉE DANS LE FARE DE MESSINE.

MONSEIGNEUR,

Sçavez-vous bien qu'un des plus seurs moyens pour empeſcher un homme d'eſtre plaiſant, c'eſt de luy dire : Je veux que vous le ſoyez ? Depuis que vous m'avez deffendu le ſerieux, je ne me ſuis jamais ſenti ſi grave, & je ne parle plus que par ſentences. Et d'ailleurs, votre derniere action a

*REMARQUES.*

(1) *A Monſeigneur* &c.] M. le Duc *de Vivonne*, qui commandoit alors l'Armée navale, manda à l'Auteur, qu'il le prioit de lui écrire quelque choſe, qui le conſolât des mauvaiſes Harangues, qu'il étoit obligé d'entendre. C'eſt ce qui donna lieu à l'Auteur de compoſer ces *Lettres*. DESP.

Cette *Lettre* eſt du 4. Juin 1675. Ce fut après avoir défait la Flotte Eſpagnole, qui barroit le Port de Meſſine, & ſecouru la Ville de vivres & de munitions, que M. le Duc *de Vivonne* écrivit ce que l'on vient de voir à M. *Deſpréaux*. Ce qui lui donna lieu d'imaginer les deux *Lettres* ſous le nom de *Bal-*

quelque choſe de ſi grand, qu'en verité je feroïs conſcience de vous en écrire autrement qu'en ſtile heroïque. Cependant je ne ſçaurois me reſoudre à ne vous pas obeïr en tout ce que vous m'ordonnez. Ainſi dans l'humeur où je me trouve, je tremble également de vous fatiguer par un ſerieux fade, ou de vous ennuyer par une méchante plaiſanterie. Enfin, mon Apollon m'a ſecouru ce matin; & dans le temps que j'y penſois le moins, m'a fait trouver ſur mon chevet deux Lettres, qui, au défaut de la mienne, pourront peut-eſtre vous amuſer agreablement. Elles ſont datées des champs Elyſées. L'une eſt de Balzac, & l'autre de Voiture, qui tous deux charmez du recit de votre dernier Combat, vous écrivent de l'autre monde, pour vous en feliciter.

Voici celle de Balzac. Vous la reconnoiſtrez aiſément à ſon ſtile, qui ne ſçauroit dire ſimplement les choſes, ni deſcendre de ſa hauteur.

## *MONSEIGNEUR,*

Aux champs Elyſées (2) le 2. Juin.

(3) *Le bruit de vos actions reſſuſcite les morts. Il réveille des gens endormis depuis trente années, & condamnez à un ſommeil éternel. Il fait parler le ſilence meſme. La belle, l'éclatante, la glorieuſe con-*

### *REMARQUES.*

*zac* & de *Voiture*. Il les compoſa de génie, chés M. *de Lameignon* à Bâville, n'aïant point ſous les yeux les Ouvrages de ces deux Auteurs. Il donnoit la préférence à la ſeconde *Lettre*, c'eſt-à-dire, à celle dans le Stile de *Voiture*. BROSS.

(2) *Le 2. Juin.*] Les *Editions de Paris* 1735. & 1740. ont ajouté: 1675.

(3) *Le bruit de vos actions* &c.] Ce commencement eſt imité d'une *Lettre* de *Balzac* à *Corneille*. Liv. XVI. *Lett. IX.* de l'Edition *in-folio*. BROSS.

*queſte que vous avez faite ſur les Ennemis de la France! Vous avez redonné le pain à une Ville qui a accoutumé de le fournir à toutes les autres. Vous avez nouri la mere nourice de l'Italie. Les tonnerres de cette flótte qui vous fermoit les avenuës de ſon Port, n'ont fait que ſaluer voſtre entrée. Sa reſiſtance ne vous a pas arrêté plus long-temps qu'une reception un peu trop civile. Bien loin d'empêcher la rapidité de voſtre courſe, elle n'a pas ſeulement interrompu l'ordre de voſtre marche. Vous avez contraint à ſa vuë le Sud & le Nord de vous obëir.* (4) *Sans châtier la mer comme Xerxés, vous l'avez renduë diſciplinable. Vous avez plus fait encore, vous avez rendu l'Eſpagnol humble. Après cela, que ne peut-on point dire de vous? Non, la Nature, je dis la Nature encore jeune, & du temps qu'elle produiſoit les Alexandres & les Céſars, n'a rien produit de ſi grand que ſous le regne de LOUIS quatorziéme. Elle a donné aux François, ſur ſon déclin, ce que Rome n'a pas obtenu d'elle dans ſa plus grande maturité. Elle a fait voir au monde dans voſtre ſiecle, en corps & en ame, cette valeur parfaite, dont on avoit à peine entrevû l'idée dans les Romans & dans les Poëmes heroïques.* (5) *N'en déplaiſe à un de vos Poëtes, il n'a pas raiſon d'écrire, qu'au-delà du Cocyte le merite n'eſt plus connu. Le voſtre, MONSEIGNEUR, eſt vanté ici d'une commune voix des deux côtez du Styx. Il fait ſans ceſſe reſſouvenir de vous dans le ſéjour meſme de l'oubli. Il trouve des partiſans zélez dans le païs de l'indifférence. Il met l'Acheron*

## REMARQUES.

(4) *Sans châtier la mer comme Xerxés*, ] HERODOTE, Liv. VII. & JUVENAL, *Sat. X*. DESP.

(5) *N'en déplaiſe à un de vos Poëtes*, ] VOITURE dans l'Epiſtre *en Vers* à Monſeigneur *le Prince*, (le GRAND CONDE'.) a dit:

*Au delà des bords du Cocyte*
*Il n'eſt plus parlé de mérite.* DESP.

*dans les intereſts de la Seine. Diſons plus, il n'y a point d'Ombre parmi nous, ſi prévenue des principes du Portique, ſi endurcie dans l'Ecole de Zenon, ſi fortifiée contre la joye & contre la douleur, qui n'entende vos loüanges avec plaiſir, qui ne batte des mains, qui ne crie, miracle! au moment que l'on vous nomme, & qui ne ſoit preſte de dire avec voſtre Malherbe:*

(6) A la fin c'eſt trop de ſilence
En ſi beau ſujet de parler.

*Pour moi, MONSEIGNEUR, (7) qui vous conçois encore beaucoup mieux, je vous medite ſans ceſſe dans mon repos, je m'occupe tout entier de vôtre idée, dans les longues heures de noſtre loiſir, je crie continuellement, le grand Perſonnage! & ſi je ſouhaite de revivre, c'eſt moins pour revoir la lumiere, que pour jouir de la ſouveraine félicité de vous entretenir, & de vous dire de bouche, avec combien de reſpect je ſuis de toute l'étenduë de mon ame,*

*MONSEIGNEUR,*

Voſtre tres-humble, & tres-obéïſſant ſerviteur, BALZAC.

## *REMARQUES.*

(6) *A la fin c'eſt trop de ſilence &c.*] Commencement d'une *Ode* adreſſée à M. le Duc *de Bellegarde.* SCARRON a mis ces deux mêmes Vers dans une *Ode* à Madame d'EGUILLON.

*Or ſà, tout de bon je commence*
*Auſſi bien c'eſt trop de ſilence*
*En ſi beau ſujet de parler.*
*Ces Vers ſont ici d'importance:*
*J'ai fort bien fait de les voler.* BROSS.

(7) *qui vous conçois*] Quelques-uns vouloient que l'Auteur mît, *qui vous connois*, au lieu de *qui vous conçois.* Mais il leur fit voir que, dans cet endroit, ce dernier terme renferme une idée plus grande, & pour ainſi dire, plus giganteſque, par conſéquent, plus propre de *Balzac.* BROSS.

Je ne ſçai, MONSEIGNEUR, ſi ces violentes exagerations vous plairont, & ſi vous ne trouverez point que le ſtyle de Balzac s'eſt un peu corrompu dans l'autre Monde. Quoi qu'il en ſoit, jamais à mon avis il n'a prodigué ſes hyperboles plus à propos. C'eſt à vous d'en juger. Mais auparavant liſez, je vous prie, la Lettre de Voiture.

## *MONSEIGNEUR,*

Aux champs Elyſées, le 2 Juin.

*Bien que nous autres Morts ne prenions pas grand intereſt aux affaires des Vivans, & ne ſoyons pas trop portez à rire, je ne ſçaurois pourtant m'empêcher de me réjoüir des grandes choſes que vous faites au deſſus de nôtre teſte. Serieuſement, voſtre dernier combat fait un bruit de diable aux Enfers. Il s'eſt fait entendre dans un lieu, où l'on n'entend pas Dieu tonner, & a fait connoiſtre voſtre gloire dans un pays, où l'on ne connoiſt point le Soleil. Il eſt venu icy un bon nombre d'Eſpagnols qui y eſtoient, & qui nous en ont appris le détail. Je ne ſçai pas pourquoy on veut faire paſſer les gens de leur nation pour fanfarons. Ce ſont, je vous aſſure, de fort bonnes gens; & le Roy, depuis quelque temps, nous les envoye ici fort humbles & fort honneſtes. Sans mentir, MONSEIGNEUR, vous avez bien fait des voſtres depuis peu. A voir de quel air vous courez la Mer Mediterranée, il ſemble qu'elle vous appartienne toute entiere. Il n'y a pas à l'heure qu'il eſt dans toute ſon étenduë, un ſeul Corſaire en ſeureté; & pour peu que cela dure, je ne voi pas de quoi vous voulez que Tunis & Alger ſubſiſtent. Nous avons les Céſars, les Pompées, & les Alexandres. Ils trouvent tous que vous avez aſſez attrapé leur air dans voſtre*

*maniere de combatre. Sur tout, Céſar vous trouve tres-Céſar. Il n'y a pas juſqu'aux Alarics, aux Genſerics, aux Theodorics, & à tous ces autres Conquerans en* ics, *qui ne parlent fort bien de vôtre action: & dans le Tartarie même, je ne ſçai ſi ce lieu vous eſt connu; il n'y a point de Diable, MONSEIGNEUR, qui ne confeſſe ingenûment, qu'à la teſte d'une Armée vous eſtes beaucoup plus Diable que luy. C'eſt une verité dont vos ennemis tombent d'accord. Neanmoins, à voir le bien que vous avez fait à Meſſine, j'eſtime pour moy que vous tenez plus de l'Ange que du Diable; hors que* (8) *les Anges ont la taille un peu plus legere que vous,* (9) *& n'ont point le bras en écharpe. Raillerie à part, l'Enfer eſt extrêmement déchaîné en voſtre faveur. On ne trouve qu'une choſe à redire à voſtre conduite; c'eſt le peu de ſoin que vous prenez quelquefois de voſtre vie. On vous aime aſſez* (10) *en ce pays-cy, pour ſouhaiter de ne vous y point voir. Croyez-moy, MONSEIGNEUR, je l'ay déja dit en l'autre Monde,* (11) *C'eſt fort peu de choſe qu'un Demidieu quand il eſt mort. Il n'eſt rien tel que d'eſtre vivant. Et pour moi, qui ſçais maintenant par experience ce que c'eſt que de ne plus eſtre; je fais icy la meilleure contenance que je puis. Mais,*

## REMARQUES.

(8) *les Anges ont la taille un peu plus legere que vous,* ] M. *de Vivonne* étoit extrêmement gros. BROSS.

(9) *& n'ont point le bras en écharpe.* ] Dans l'Action, qui ſuivit le paſſage du Rhin, M. *de Vivonne* reçut une grande bleſſure à l'épaule gauche, & demeura eſtropié du bras, qu'il porta toujours depuis en écharpe. BROSS.

(10) *en ce pays-cy,* ] Il y a comme cela dans les *Editions de* 1694. de 1701. & de 1713. M. *Broſſette* a mis: *en ce pays ici.* C'eſt une faute contre l'uſage général de la Langue, que l'on a copiée dans les *Editions de* 1735. & de 1740. quoique M. *Du Monteil* l'eut corrigée dans les ſiennes.

(11) *C'eſt fort peu de choſe qu'un Demidieu* &c. ] *Voiture* dans la même *Epitre à M. le Prince.* BROSS.

*à nè vous rien celer, je meurs d'envie de retourner au monde ; ne fuſt-ce que pour avoir le plaiſir de vous y voir. Dans le deſſein même que j'ay de faire ce voyage, j'ai déja envoyé pluſieurs fois chercher les parties de mon corps, pour les raſſembler : mais je n'ai jamais pû ravoir mon cœur, que j'avois laiſſé, en partant,* (12) *à ces ſept Maîtreſſes, que je ſervois, comme vous ſçavez, ſi fidelement toutes ſept à la fois. Pour mon eſprit, à moins que vous ne l'ayez, on m'a aſſûré qu'il n'eſtoit plus dans le monde. A vous dire le vray, je vous ſoupçonne un peu d'en avoir au moins l'enjoûment. Car on m'a rapporté icy quatre ou cinq mots de vôtre façon,* (13) *que je voudrois de tout mon cœur avoir dits, & pour leſquels* (14) *je donnerois volontiers le panegyrique de Pline, & deux de mes meilleures Lettres. Suppoſé donc que vous*

## REMARQUES.

(12) *à ces ſept Maîtreſſes*, &c.] Voïés l'*Hiſtoire de l'Académie Françoiſe*, par *Pélliſſon* ; & la *Pompe funèbre de Voiture*, par *Sarraſin*. BROSS.

(13) *quatre ou cinq mots de vôtre façon*,] M. *de Vivonne* étoit fertile en bons mots. On ſe contentera d'en mettre ici un ſeul exemple. Un jour le Roi railloit M. *de Vivonne* ſur ſa groſſeur extraordinaire, en préſence de M. le Duc d'*Aumont* qui n'étoit pas moins gros. *Vous groſſiſſez à vûë d'œil*, lui dit le Roi ; *vous ne faites point d'exercice*. Ah Sire, *c'eſt une médiſance*, reprit M. DE VIVONNE, *il n'y a point de jour que je ne faſſe au moins trois fois le tour de mon couſin d'Aumont*. Il y a une réponſe ſemblable dans *Rabelais*, Liv. I. Ch. 21. J'ai rapporté d'autres mots de M. *de Vivonne* ſur le Vers 107. de l'*Epître IV*.

(14) *je donnerois volontiers le panegyrique de Pline*,] VOITURE ſe declaroit hautement contre ce panegyrique. DESP.

A lire aujourd'hui *Voiture* on diroit au contraire, qu'un Auteur peu naturel & plein d'affectation a du être de ſon goût. BROSS.

*Pline* n'eſt pas auſſi peu naturel, auſſi plein d'affectation, que bien des gens ont pris plaiſir à le dire. C'eſt ce qu'il ſeroit aiſé de faire voir. Je ſerois preſque tenté de croire que ſi *Voiture* mépriſoit ſi fort le *Panégyrique* de *Trajan*, ce ne pouvoit être que par le déſeſpoir de pouvoir jamais arriver à mettre dans ſes Ouvrages autant d'eſprit, que *Pline* en a mis dans celui-là. Les *Lettres* de *Voiture* ne contiennent pas, en *eſprit acquis à grands frais*, le quart de ce qui ſe trouve, en *eſprit naturel*, dans les *Lettres* de *Pline*. L'*Epître à M. le Prince* miſe à part, je ne

*l'ayez, je vous prie de me le renvoyer au plûtoſt. Car en verité, vous ne ſçauriez croire quelle incommodité c'eſt que de n'avoir pas tout ſon eſprit; ſur tout lorſqu'on écrit à un homme comme vous. C'eſt ce qui fait que mon ſtile aujourd'huy eſt tout changé. Sans cela, vous me verriez encore rire, comme autrefois, (15) avec mon compere le Brochet, & je ne ſerois pas reduit à finir ma Lettre trivialement, comme je fais, en vous diſant que je ſuis,*

*MONSEIGNEUR,*

Voſtre tres-humble, & tres-obeiſſant ſerviteur, VOITURE.

Voilà les deux Lettres telles que je les ay reçeuës. Je vous les envoye écrites de ma main: parce que vous auriez eu trop de peine à lire les caracteres de l'autre monde, ſi je vous les avois envoyées en original. N'allez donc pas vous figurer, MONSEIGNEUR, que ce ſoit icy un pur jeu d'eſprit, & une imitation du ſtyle de ces deux Ecrivains. Vous ſçavez bien que Balzac & Voiture ſont deux Hommes inimitables. Quand il ſeroit vray pourtant, que j'aurois eu recours à cette invention pour vous divertir, aurois-je ſi grand tort? Et ne devroit-on pas au contraire m'eſtimer, d'avoir trouvé cette adreſſe pour vous faire lire des loüanges que vous n'auriez jamais ſouffertes autrement? En un mot, pourrois-je mieux faire voir avec quelle ſincérité & quel reſpect je ſuis,

MONSEIGNEUR,

Vôtre, &c.

## *REMARQUES.*

vois quaſi rien dans les Ouvrages de *Voiture*, qui réponde à cette grande réputation, dont il joüit encore dans l'eſprit de ceux qui ne le liſent point, & qu'il me ſemble n'avoir dû dans ſon tems qu'à l'oppoſition de ſon Stile avec le ſublime fatiguant de celui de *Balzac*.

(15) *avec mon compere le Brochet*,] Voïés la *Lettre* 143. de *Voiture*. BROSS.

II.

## (1) A MONSEIGNEUR LE MARE'CHAL DUC DE VIVONNE, A MESSINE.

MONSEIGNEUR,

Sans une maladie tres-violente qui m'a tourmenté pendant quatre mois, & qui m'a mis tres-long-temps dans un eſtat moins glorieux à la verité, mais preſque auſſi perilleux que celui où vous eſtes tous les jours; vous ne vous plaindriez pas de ma pareſſe.

Avant ce temps-là je me ſuis donné l'honneur de vous écrire pluſieurs fois: & ſi vous n'avez pas reçeu mes lettres, c'eſt la faute des Courriers & non pas la mienne. Quoi qu'il en ſoit, me voilà guéri: je ſuis en eſtat de réparer mes fautes, ſi j'en ai commis quelques-unes; & j'eſpere que cette lettre-ci prendra une route plus ſeure que les autres. Mais dites-moi, MONSEIGNEUR, ſur quel ton faut-il maintenant vous parler? Je ſçavois aſſez bien autrefois de quel air il falloit écrire à

### REMARQUES.

(1) *A Monſeigneur* &c.] Cette *Lettre* n'a vu le jour pour la premiére fois que dans l'*Edition* de M. *Broſſette* en 1717. " L'Original, dit-il, eſt ſans date. " L'Auteur n'y en voulut point " mettre, parce que la *Lettre* " devoit demeurer long-tems en " chemin. Elle fut écrite en " l'année 1676. après les diverſes Victoires, que M. *de Vivonne* avoit remportées en Sicile ſur les Eſpagnols & les Hollandois. L'année préce-

MONSEIGNEUR DE VIVONNE, General des Galeres de France ; mais oſeroit-on ſe familiariſer de meſme avec (2) le liberateur de Meſſine, (3) le vainqueur de Ruyter, (4) le deſtructeur de la Flotte Eſpagnole ? Seriez-vous le premier Heros qu'une extrême proſperité ne puſt enorgueillir ? Etes-vous encore ce meſme grand Seigneur qui venoit ſouper chez un miſérable Poëte, & y porteriez-vous ſans honte vos nouveaux Lauriers au ſecond & au troiſiéme étage ? Non, non, MONSEIGNEUR, je n'oſerois plus me flater de cet honneur. Ce ſeroit aſſez pour moi que vous fuſſiez de retour à Paris ; & je me tiendrois trop heureux de pouvoir groſſir les pelotons de peuple qui s'amaſſeroient dans les ruës, pour vous voir paſſer. Mais je n'oſerois pas meſme eſperer cette joie. Vous vous eſtes ſi fort habitué à gagner des Batailles, que vous ne voulez plus faire d'autre métier. Il n'y a pas moïen de vous tirer de la Sicile. Cela accommode fort toute la France; mais cela ne m'accommode point du tout. Quelque belles que ſoient vos Victoires, je n'en ſçaurois eſtre content, puiſqu'elles vous rendent d'autant plus neceſſaire au païs où vous eſtes ; & qu'en avançant vos Conqueſtes, elles reculent voſtre retour. Tout paſſionné que je ſuis pour voſtre gloire, je

## REMARQUES.

„ dente il avoit été fait *Maréchal „ de France*, étant ſur la Flotte „ en Sicile „.

(2) *le liberateur de Meſſine*,] Il avoit ſecouru & délivré la Ville de Meſſine, en battant la Flotte Eſpagnole, le 11. de Février 1675. & le 17. d'Août ſuivant il avoit pris la Ville d'Agoſta en Sicile. Au mois de Mars 1676. il tailla en pièces ſept mille Hommes près de Meſſine. BROSS.

(3) *le vainqueur de Ruyter*] Le 22. d'Avril 1676. il vainquit *Adrien Ruyter*, Lieutenant-Général des Hollandois, qui fut bleſſé à mort dans le Combat naval donné devant Agoſta. BROSS.

(4) *le deſtructeur de la Flotte Eſpagnole ?*] Le 2. de Juin, il détruiſit le reſte de la Flotte des Eſpagnols & des Hollandois au port de Palerme. BROSS.

cheris encore plus voſtre perſonne, & j'aimerois encore mieux vous entendre parler ici de Chapelain & de Quinault, que d'entendre la Renommée parler ſi avantageuſement de vous. Et puis, MONSEIGNEUR, combien penſez-vous que voſtre protection m'eſt neceſſaire en ce païs, dans les démêlés que j'ay inceſſamment ſur le Parnaſſe? Il faut que je vous en conte un, pour vous faire voir que je ne mens pas. Vous ſçaurez donc MONSEIGNEUR, qu'il y a un Médecin à Paris nommé (5) M. Perrault très-grand ennemi de la ſanté & du bon ſens; mais en recompenſe, fort grand ami de M. Quinault. Un mouvement de pitié pour ſon païs, ou plûtoſt le peu de gain qu'il faiſoit dans ſon métier, luy en a fait à la fin embraſſer un autre. (6) Il a leu Vitruve, il a fréquenté (7) M. le Vau & M. Ratabon, & s'eſt enfin jetté dans l'Architecture, où l'on pretend qu'en peu d'années il a autant élevé de mauvais baſtimens, qu'eſtant Médecin il avoit ruiné de bonnes ſantez. Ce nouvel Architecte qui veut ſe mêler auſſi de Poëſie, m'a pris en haine ſur le peu d'eſtime que je faiſois des ouvrages de ſon cher Quinault. Sur cela il s'eſt déchaîné contre moy dans le monde. Je l'ay ſouffert quelque tems avec

## REMARQUES.

(5) *M. Perrault* ] M. *Broſſette* ſe contente de l'indiquer ainſi: M. *P*..... En quoi les *Editeurs de* 1735. & 1740. l'ont imité. M. *Du Monteil* a mis le nom en entier, & je ne vois pas la néceſſité d'en faire ici miſtère.

(6) *Il a leu Vitruve,*] En 1693. il publia une *Traduction Françoiſe de Vitruve* accompagnée de *Notes*, avec des *Figures*. BROSS.

Voïés Tome II. *Lettre de Perrault*, N. XII. & *Remarque* 28. & ci-après, la I. *Réflexion Critique*, vers la fin.

(7) *M. le Vau & M. Ratabon*, ] Deux fameux Architectes. M. *Le Vau* avoit été premier Architecte du Roi. *Antoine Ratabon*, qui avoit été Surintendant des Bâtimens, vendit cette Charge à M. *Colbert* en 1664. Il étoit auſſi Directeur de l'*Académie de Peinture & de Sculpture*. BROSS.

aſſez de moderation ; mais enfin la bile ſatirique n'a peu ſe contenir : ſi bien que dans le quatriéme Chant de ma Poëtique, à quelque temps de là, j'ay inſeré la Metamorphoſe d'un Medecin en Architecte. Vous l'y avez peut-eſtre vûë, elle finit ainſi :

*Notre Aſſaſſin renonce à ſon art inhumain ;*
*Et deſormais la Regle & l'Equierre à la main,*
*Laiſſant de Galien la ſcience ſuſpecte,*
*De mechant Medecin devient bon Architecte.*

Il n'avoit pourtant pas ſujet de s'offenſer, puiſque je parle d'un Medecin de Florence : & que d'ailleurs il n'eſt pas (8) le premier Médecin qui dans Paris ait quitté ſa Robe pour la Truelle. Ajoûtez, que ſi en qualité de Médecin il avoit raiſon de ſe faſcher, vous m'avoüerez qu'en qualité d'Architecte il me devoit des remercimens. Il ne me remercia pas pourtant. Au contraire, comme (9) il a un frere chez M. Colbert, & qu'il eſt lui-meſme (10) employé dans les Baſtimens du Roi, il cria fort hautement contre ma hardieſſe : juſques-là que mes amis eurent peur que cela ne me fiſt une affaire auprés de cet illuſtre Miniſtre. Je me rendis donc à leurs remontrances ; & pour raccommoder toutes choſes, je fis une réparation ſincere au Medecin, par l'Epigramme que vous allez voir.

## REMARQUES.

(8) *le premier Médecin qui &c.* ] *Louis Savot*, Médecin du Roi, & de la Faculté de Paris, négligea ſa profeſſion pour s'attacher à la Science des Bâtimens. Il fit imprimer en 1624. & en 1632. l'*Architecture Françoiſe des Bâtimens particuliers*. Ce Livre fut reimprimé en 1673. avec des *Notes* de M. *Blondel*. Boss.

(9) *il a un frere chez M. Colbert*, ] CHARLES *Perrault*, dont il eſt ſi ſouvent queſtion dans les Ouvrages de nôtre Auteur. Voïés Tome II. *Remarque* 28. ſur la *Lettre de Perrault*.

(10) *employé dans les Baſtimens du Roi*, ] Voïés, Tome II. *Lettre de Perrault*, N. XII. *Rem.* 28. & ci-aprés *I. Réflex. Crit.*

*Oui, j'ai dit dans mes Vers qu'un celebre aſſaſſin,*
*Laiſſant de Galien la ſcience infertile,*
*D'ignorant Medecin devint Maçon habile.*
*Mais de parler de vous je n'eus jamais deſſein,*
*Lubin, ma Muſe eſt trop correcte.*
*Vous eſtes, je l'avouë, ignorant Médecin;*
*Mais non pas habile Architecte.*

Cependant, regardez, MONSEIGNEUR, comme les eſprits des hommes ſont faits: cette réparation bien loin d'appaiſer l'Architecte, l'irrita encore d'avantage. Il gronda, il ſe plaignit, il me menaça (11) de me faire oſter ma penſion. A tout cela je repondis que je craignois ſes remedes, & non pas ſes menaces. Le dénouëment de l'affaire eſt, que j'ai touché ma Penſion; que l'Architecte (12) s'eſt broüillé aùprés de M. Colbert; & que ſi Dieu ne regarde en pitié ſon peuple, noſtre homme va ſe rejetter dans la Médecine. Mais, MONSEIGNEUR, je vous entretiens là d'étranges bagatelles. Il eſt temps, ce me ſemble, de vous dire que je ſuis avec toute ſorte de zele & de reſpect,

MONSEIGNEUR,

Voſtre, &c.

## *Remarques.*

(11) *de me faire oſter ma penſion.*] En 1671. le Roi avoit gratifié l'Auteur d'une Penſion de deux mille Livres. BROSS.

Voïés, Tome I. l'*Avertiſſement ſur l'Epît.* I. *Remarque* 3.

(12) *s'eſt broüillé aupréſ de M. Colbert;*] CLAUDE *Perrault* fut mal voulu de M. *Colbert*, pour n'avoir pas bien reçu M. *de Merille*, premier Valet de Chambre de *Monſieur*, Frère du Roi, lorſqu'il alla, de la part de ce Prince, luſ demander quelques deſſeins d'Architecture pour le Château de S. Cloud. BROSS.

## III.

## *RE'PONSE A LA LETTRE que Son Excellence Monſieur le Comte d'Ericeyra m'a écrite de Liſbonne, en m'envoyant (1) la Traduction de mon Art Poëtique faite par lui en vers Portugais.*

MONSIEUR,

Bien que mes Ouvrages ayent fait de l'éclat dans le monde, je n'en ay point conçeu une trop haute opinion de moi-meſme; & ſi les loüanges qu'on m'a données m'ont flatté aſſés agreablement, elles ne m'ont pourtant point aveuglé. Mais j'avouë que la Traduction que voſtre Excellence a bien daigné faire de mon Art Poëtique, & les éloges dont elle l'a accompagnée en me l'envoïant, m'ont donné un veritable orgueil. Il ne m'a plus eſté poſſible de me croire un homme ordinaire en me voyant ſi extraordinairement honoré; & il m'a paru que d'avoir un Traducteur de voſtre

### *REMARQUES.*

(1) *la Traduction de mon Art Poëtique* &c.] Voici ce que M. *Deſpréaux* m'écrivit à ce ſujet le 10. de Juillet 1701. en m'envoïant ſa nouvelle *Edition in-4°*. " Il y a environ quatre ans que „ M. le Comte d'*Ericeyra* m'envoya la *Traduction en Portugais* „ de ma *Poëtique*, avec une Let„ tre tres-obligeante, & des „ vers François à ma loüange. „ Je ſçay aſſés bien l'Eſpagnol, „ mais je n'entens point le Portugais, qui eſt fort different „ du Caſtillan; & ainſi, c'eſt „ ſur le rapport d'autruy que „ j'ay loüé ſa Traduction. Mais „ les gens inſtruits de cette „ Langue, à qui j'ay montré „ cet Ouvrage, m'ont aſſuré „ qu'il eſtoit merveilleux. Au „ reſte, Monſieur d'*Ericeyra* eſt „ un Seigneur des plus qualifiés „ du Portugal, & a une Mere, „ qui eſt, dit-on, un prodige „ de mérite. On m'a montré des

capacité, (2) & de voſtre élevation, eſtoit pour moi un titre de merite qui me diſtinguoit de tous les Ecrivains de nôtre ſiecle. Je n'ai qu'une connoiſſance tres-imparfaite de voſtre langue, & je n'en ay fait aucune eſtude particuliere. J'ay pourtant aſſés bien entendu voſtre Traduction pour m'y admirer moi-meſme, & pour me trouver beaucoup plus habile Ecrivain en Portugais qu'en François. En effet, vous enrichiſſés toutes mes penſées en les exprimant. Tout ce que vous maniés ſe change en or; (3) & les caillous meſme, s'il faut ainſi parler, deviennent des pierres precieuſes entre vos mains. Jugés aprés cela ſi vous devés exiger de moi que je vous marque les endroits où vous pouvés vous eſtre un peu écarté de mon ſens. Quand à la place de mes penſées vous m'auriés, ſans y prendre garde, preſté quelques-unes des voſtres, bien loin de m'employer à les faire oſter, je ſongerois à profiter de voſtre mépriſe, & je les adopterois ſur le champ pour me faire honneur. Mais vous ne me mettés nulle part à cet épreuve. Tout eſt également juſte, exact, fidelle dans voſtre Traduction, & bien que vous m'y ayés fort embelli, je ne laiſſe pas de m'y reconnoiſtre par tout. Ne dites donc plus, MONSIEUR, que vous craignés de ne m'avoir pas aſſés bien entendu. Dites-moi plûtoſt com-

## REMARQUES.

„ Lettres Françoiſes de ſa façon, „ où il n'eſt pas poſſible de rien „ voir qui ſente l'eſtranger. Ce „ qui m'a plu d'avantage de la „ Mere & du Fils, c'eſt qu'ils „ ne me paroiſſent ni l'un ni „ l'autre enteſté des pointes & „ des faux brillans de leur pays, „ & qu'on ne voit point que „ leur Soleil leur ayt trop „ échauffé la cervelle. En vous „ envoyant la petite Edition „ que l'on fait de mes Oeuvres, „ je vous enverrai auſſi les vers „ François qu'il m'a écrits „.

Le Pere du Comte d'*Ericeyra* étoit Directeur des Finances de la Répartition des Indes. BROSS.

(2) *& de voſtre élevation*,] Cet & manque dans les *Editions de* 1735. & 1740.

(3) *& les caillous*] Cet & manque encore dans les *Editions de* 1735. & 1740.

ment vous avez fait pour m'entendre ſi bien, & pour appercevoir dans mon Ouvrage juſqu'à des fineſſes, que je croïois ne pouvoir eſtre ſenties que par des gens nés en France, & nouris à la Cour de LOUIS LE GRAND. Je voy bien que vous n'eſtes eſtranger en aucun pays, & que par l'eſtenduë de vos connoiſſances vous eſtes de toutes les Cours, & de toutes les Nations. La Lettre & les Vers François, que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, en ſont un bon témoignage. On n'y voit rien d'eſtranger que voſtre nom, & il n'y a point en France d'homme de bon gouſt, qui ne vouluſt les avoir faits. Je les ay montrés à pluſieurs de nos meilleurs Ecrivains. Il n'y en a pas un qui n'en ayt eſté extrémement frappé, & qui ne m'ayt fait comprendre que s'il avoit reçeu de vous de pareilles loüanges, il vous auroit déja récrit des volumes de proſe & de vers. Que penſerés-vous donc de moy de me contenter d'y répondre par une ſimple Lettre de compliment ? Ne m'accuſerez-vous point d'eſtre ou méconnoiſſant ou groſſier ? Non, MONSIEUR, je ne ſuis ni l'un ni l'autre : Mais (4) franchement je ne fais pas des vers ni meſme de la proſe quand je veux. Apollon eſt pour moi un Dieu bizarre qui ne me donne pas comme à vous audience à toutes les heures. Il faut que j'attende les momens favorables. J'aurai ſoin d'en profiter dés que je les trouverai ; & (5) il y a bien du malheur ſi je ne meurs enfin quitte d'une partie de vos éloges. Ce que je puis vous dire par avance, c'eſt qu'à la premiere édition de mes Ouvrages (6) je ne manqueray pas d'y inſerer voſtre

*REMARQUES.*

(4) *franchement* ] Je ne ſais pas pourquoi ce Mot ne ſe trouve point dans les *Editions de Paris* 1735. & *de* 1740.

(5) *il y a bien du malheur* &c.] La ſuite de la Phraſe ſembleroit demander : *il y aura bien du malheur*. Le mot *bien* manque dans les *Editions de* 1735. & 1740. Ce qui altére un tant ſoit peu le ſens.

(6) *je ne manqueray pas d'y in-*

Traduction, & que je ne perdrai aucune occaſion de faire ſçavoir à toute la Terre, que c'eſt des extrémités de noſtre Continent (7) & d'auſſi loin que les Colonnes d'Hercule, que me ſont venuës les loüanges dont je m'applaudis davantage, & l'ouvrage dont je me ſens le plus honoré. Je ſuis avec un tres-grand reſpect,

DE VOSTRE EXCELLENCE,

Tres-humble, & tres-obéiſſant ſerviteur (8) DESPREAUX.

## REMARQUES.

*ſerer voſtre Traduction*,] L'Auteur ne s'eſt pas acquitté de cette promeſſe. La raiſon, qu'il en rend dans la *Préface* de ſes *Oeuvres* (*Edition de* 1701.) eſt que malheureuſement un de ſes Amis, auquel il avoit prêté cette *Traduction*, en avoit égaré le premier Chant. Cet Ami étoit M. l'Abbé *Regnier Des Marais*, Secretaire de l'Académie Françoiſe. Mais dans le fonds cette excuſe n'eſt qu'une honnête défaite. M. *Deſpréaux* ne voulut pas groſſir ſon livre d'une *Traduction Portugaiſe*, que perſonne n'auroit entenduë. BROSS.

(7) *& d'auſſi loin que les Colonnes d'Hercule*,] En cet endroit nôtre Auteur hauſſe un peu le ton, à deſſein de s'accommoder au génie de la Nation Portugaiſe. BROSS.

(8) DESPRE'AUX] Dans les *Editions de* 1701. & de 1713. il n'y a que D * * * M, *Broſſette* a mis dans la ſienne le nom tout entier. Ce qu'on a ſuivi depuis.

## IV.

# (1) A MONSIEUR RACINE.

JE crois que vous ſerez bien aiſe d'eſtre inſtruit de ce qui s'eſt paſſé dans la viſite que nous avons, ſuivant voſtre conſeil, renduë ce matin, mon frere le Docteur de Sorbonne & moy, au Reverend Pere de la Chaiſe. Nous ſommes arrivez chés luy ſur les neuf heures, & ſi toſt qu'on luy a dit noſtre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçeus (2) avec beaucoup d'agrément, m'a interrogé fort obligeamment ſur l'eſtat de ma ſanté, & a paru fort content de ce que je luy ay dit que (3) mon incommodité n'augmentoit point. Enſuite il a fait apporter des chaiſes, s'eſt mis tout proche de moi, (4) afin que je le peuſſe mieux entendre, & auſſi-toſt entrant en matiere, m'a dit, que vous lui aviez leu un ou-

## REMARQUES.

(1) *A Monſieur* &c.] Cette *Lettre* a été écrite en 1697. M. *Racine* étoit à la Cour en qualité de Gentilhomme ordinaire du Roi. BROSS.

Elle a paru pour la première fois dans l'*Edition de* 1713.

(2) *avec beaucoup d'agrément*,] Je ne ſais ſi ce terme: d'*agrément*, eſt ici bien propre. Il me ſemble qu'il n'eſt pas aiſé d'entendre ce qu'il peut y ſignifier.

(3) *mon incommodité* ] Un Aſthme, ou une difficulté de reſpirer, à laquelle M. *Deſpréaux* a été ſujet preſque toute ſa vie. BROSS.

(4) *afin que je le peuſſe mieux entendre*, ] Le P. *de la Chaiſe* étoit alors âgé de 73. ans, & avoit la voix foible. M. *Deſpréaux* avoit peine à entendre, ſur tout de l'oreille gauche. C'eſt, pour le dire en paſſant, ce qui l'obligeoit de prier ceux qui l'alloient voir, de ſe mettre à ſa droite, quand même cette place n'étoit pas la plus honorable pour la ſituation, où l'on ſe trouvoit. BROSS.

vrage de ma façon, où il y avoit beaucoup de bonnes choſes; mais que la matiere que j'y traitois, eſtoit une matiere fort délicate, & qui demandoit beaucoup de ſçavoir: (5) Qu'il avoit autrefois enſeigné la Theologie, & qu'ainſi il devoit eſtre inſtruit de cette matiere à fond: Qu'il falloit faire une grande difference de l'Amour affectif d'avec l'Amour effectif: Que ce dernier eſtoit abſolument neceſſaire, & entroit dans l'Attrition; au lieu que l'amour affectif venoit de la Contrition parfaite, & qu'ainſi il juſtifioit par lui-meſme le Pécheur: mais que l'Amour effectif n'avoit d'effet qu'avec l'Abſolution du Preſtre. Enfin, il nous a débité en tres-bons termes tout ce que beaucoup d'habiles Auteurs Scholaſtiques ont écrit ſur ce ſujet, ſans pourtant dire, comme quelques-uns d'eux, que l'Amour de Dieu abſolument parlant, n'eſt point neceſſaire pour la juſtification du Pecheur. Mon frere applaudiſſoit à chaque mot qu'il diſoit, paroiſſant eſtre enchanté de ſa Doctrine, & encore plus de ſa maniere de l'énoncer. Pour moy, je ſuis demeuré dans le ſilence. Enfin lorſqu'il a ceſſé de parler, je lui ay dit, que j'avois eſté fort ſurpris, qu'on m'euſt prêté des charités auprés de luy, & qu'on luy euſt donné à entendre que j'avois fait un ouvrage contre les Jeſuites; ajoûtant que ce ſeroit une choſe bien eſtrange, ſi ſoûtenir qu'on doit aimer Dieu, s'appelloit écrire contre les Jeſuites: Que mon frere avoit apporté avec luy vingt paſſages de dix ou douze de leurs plus fameux Ecrivains, qui ſoûtenoient en termes beaucoup plus forts que ceux de mon Epiſtre, que pour eſtre juſtifié, il

## REMARQUES.

(5) *Qu'il avoit autrefois enſeigné la Théologie*, ] Au College de Lion. BROSS.

Voïés, Tome II. *Préface ſur les trois dernières Epiſtres*, Remarque 2.

faut indiſpenſablement aimer Dieu: Qu'enfin j'avois ſi peu ſongé à écrire contre les Jeſuites, que les premiers à qui j'avois leu mon ouvrage, c'eſtoit ſix Jeſuites des plus celebres, qui m'avoient tous dit, qu'un Chreſtien ne pouvoit pas avoir d'autre ſentimens ſur l'Amour de Dieu, que ceux que j'énoncois dans mes vers. J'ai ajoûté enſuite, que depuis peu j'avois eû l'honneur de réciter mon ouvrage à Monſeigneur l'Archeveſque de Paris, & à Monſeigneur l'Eveſque de Meaux, qui en avoient tous deux paru, pour ainſi dire, tranſportés: Qu'avec tout cela neanmoins, ſi ſa Réverence croïoit mon ouvrage perilleux, je venois preſentement pour le luy lire, afin qu'il m'inſtruiſiſt de mes fautes. Enfin je luy ay fait le meſme compliment que je fis à Monſeigneur l'Archeveſque, lorſque j'eus l'honneur de le lui réciter, qui eſtoit que je ne venois pas pour eſtre loüé, mais pour eſtre jugé: que je le priois donc de me preſter une vive attention, & de trouver bon meſme que je lui repetaſſe beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma propoſition; & je luy ay leu mon Epiſtre tres-poſément; jettant au reſte dans ma lecture toute la force & tout l'agrément que j'ay peu. J'oublois de vous avertir que je luy ay auparavant dit encore une particularité, qui l'a aſſés agreablement ſurpris; c'eſt à ſçavoir que je pretendois n'avoir proprement fait autre choſe dans mon ouvrage, que mettre en vers la Doctrine qu'il venoit de nous débiter, & l'ay aſſûré que j'eſtois perſuadé que luy-meſme n'en diſconviendroit pas. Mais pour en revenir au récit de ma piece, croiriez-vous, MONSIEUR, que la choſe eſt arrivée comme je l'avois prophetiſé, & qu'à la réſerve des deux petits ſcrupules, qu'il vous a dits, & qu'il nous a repétés, qui luy eſtoient venus au ſujet de ma hardieſſe à traiter en vers une matiere ſi delicate, il n'a fait

d'ailleurs que s'écrier, PULCHRE', BENE', RECTE'. *Cela eſt vrai. Cela eſt indubitable. Voilà qui eſt merveilleux. Il faut lire cela au Roi. Repetez-moy encore cet endroit. Eſt-ce là ce que M. Racine m'a leu?* Il a eſté ſur tout extrémement frapé de ces vers, que vous lui aviez paſſés, & que je luy ay recitez avec toute l'énergie dont je ſuis capable.

(6) *Cependant on ne voit que Docteurs, meſme auſteres,*
*Qui les ſemant par tout s'en vont pieuſement*
*De toute Pieté ſaper le fondement, &c.*

Il eſt vray que je me ſuis heureuſement aviſé d'inſerer dans mon Epiſtre huit vers que vous n'avez point approuvés, & que mon frere juge tres à propos de rétablir. Les voici. C'eſt enſuite de ce vers,

(7) *Oüi, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.*
Qui fait exactement ce que ma Loi commande,
A pour moy, *dit ce Dieu*, l'Amour que je demande.
*Faites-le donc, & ſeur qu'il nous veut ſauver tous,*
*Ne vous alarmez point pour quelques vains dégouts,*
*Qu'en ſa ferveur ſouvent la plus ſainte ame éprouve.*
Marchez, courez à luy. Qui le cherche, le trouve,
*Et plus de voſtre cœur il paroiſt s'écarter,*
*Plus par vos actions ſongez à l'arreſter.*

Il m'a fait redire trois fois ces huit Vers. Mais je ne ſçaurois vous exprimer avec quelle joie, quels éclats de rire il a entendu la Proſopopée de la fin. En un mot, j'ay ſi bien échauffé le Reverend Pere, que ſans une viſite, que dans ce temps là (8) Monſieur ſon frere luy eſt venu rendre, il ne

## REMARQUES.

(6) *Cependant on ne voit que Docteurs*, &c.] *Epiſt. XII.* Vers 52. L'Auteur a mis dans l'impreſſion de cette EPITRE. *On voit pourtant, on voit des Docteurs*, &c.

(7) *Oüi, dites-vous.* &c.] *Epiſt. XII.* Vers 98.

(8) *Monſieur ſon frere* ] Le

nous laiſſoit point partir que je ne luy euſſe récité auſſi les deux autres nouvelles Epiſtres de ma façon, que vous avez leuës au Roy. Encore ne nous a-t-il laiſſé partir, qu'à la charge que nous l'irions voir (9) à ſa maiſon de Campagne: & il s'eſt chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver ſeul. Vous voyez donc, MONSIEUR, que ſi je ne ſuis pas bon Poëte, il faut que je ſois bon Récitateur. Aprés avoir quitté le Pere de la Chaiſe, nous avons eſté voir le Pere Gaillard, à qui j'ay auſſi, comme vous pouvez penſer, récité l'Epiſtre. Je ne vous dirai point les loüanges exceſſives qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inſpiré de Dieu, & m'a dit qu'il n'y avoit que des coquins qui puſſent contredire mon opinion. Je l'ay fait reſſouvenir (10) du petit Theologien, avec qui j'eus une priſe devant luy chés M. de Lamoignon. Il m'a dit que ce Théologien étoit le dernier des hommes. Que ſi ſa Société avoit à eſtre fâchée, ce n'eſtoit pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens oſoient dire que cet ouvrage eſtoit fait contre les Jeſuites. Je vous écris tout ceci à dix heures du ſoir, au courant de la plume. Je vous prie de retirer la Copie que vous avez miſe entre les mains de Madame de.... afin que je luy en donne une autre, où l'ouvrage ſoit dans l'eſtat où il doit demeurer. Je vous embraſſe de tout mon cœur, & ſuis tout à vous.

## *REMARQUES.*

Comte *de La Chaiſe*, Capitaine de la porte du Roi. BROSS.

(9) *à ſa maiſon de Campagne*:] A *Mont-Louis*, maiſon à une demi-lieuë de Paris, appartenant aux *Jéſuites* de la ruë ſaint Antoine. Le P. *de La Chaiſe*, qui l'avoit fort embellie, y paſſoit ordinairement toutes les ſemaines deux ou trois jours. BROSSETTE.

(10) *du petit Theologien*,] Voïés la *Remarque* ſur le Vers 191. de l'*Epit. XII.* BROSS.

V.

## (1) A MONSIEUR

# LE VERRIER.

N'ESTES-vous plus faſché, MONSIEUR, du peu de complaiſance que j'eûs hier pour vous ? Non ſans doute vous ne l'eſtes plus, & je ſuis perſuadé, qu'à l'heure qu'il eſt, vous gouſtez toutes mes raiſons. Suppoſé pourtant que voſtre colere dure encore, je m'offre d'aller aujourd'huy chez vous à midi & demi vous prouver le verre à la main, par plus d'un argument en forme, qu'un homme comme moi n'eſt point obligé de preferer ſon plaiſir à ſa ſanté ni de demeurer à ſouper, meſme avec la meilleure compagnie du monde, quand il ſent que cela le pourroit incommoder, & quand il a, pour s'en excuſer, (2) ſoixante & ſix raiſons auſſi bonnes & auſſi valables, que celles que (3) *la Vieilleſſe avec ſes doigts peſans m'a jettées ſur la teſte.* Et pour commencer ma preuve, je vous dirai ces vers d'Horace à Mecenas.

(4) *Quam mihi das ægro, dabis ægrotare timenti, Mecenas, veniam.*

### REMARQUES.

(1) *A Monſieur* &c. ] L'Original de cette *Lettre*, laquelle parut dans l'*Edition de* 1713. eſt entre les mains de l'Auteur de ces *Remarques*. Elle fut écrite en 1703. BROSS.

(2) *ſoixante & ſix raiſons* ] Il en avoit bien ſoixante & ſept, étant né en 1636. BROSS.

(3) *la Vieilleſſe avec ſes doigts peſans* &c. ] Termes tirés de l'*Epit. X.* Vers 25. BROSS.

(4) *Quam mihi* &c. ] *Horace*, Liv. I. *Epit. VII.* Vers 4. BROSS.

En cas donc que vous vouliez que j'acheve ma demonſtration, mandez-moi,

(5) *Si validus, ſi lætus eris, ſi denique poſces.*

Autrement ordonnez qu'on ne m'ouvre point chez vous. J'aime encore mieux n'y point entrer, que d'y eſtre mal reçeu. Au reſte, j'ay ſoigneuſement releu voſtre plainte contre les Tuileries, & j'y ai trouvé des vers ſi bien tournés, que franchement en les liſant je n'ai peu me deffendre d'un moment de jalouſie poëtique contre vous. De ſorte qu'en la remaniant, j'ay plûtoſt ſongé à vous ſurpaſſer qu'à vous réformer. C'eſt cette jalouſie qui m'a fait mettre la piece en l'eſtat où vous l'allez voir. Prenez la peine de la lire.

(6) PLAINTE CONTRE LES TUILERIES.

*Agreables jardins, où les Zéphirs & Flore*
*Se trouvent tous les jours au lever de l'Aurore,*
*Lieux charmans, qui pouvez dans vos ſombres reduits*
*Des plus triſtes Amans adoucir les ennuis,*
*Ceſſez de rappeller dans mon ame inſenſée*
*De mon premier bonheur la gloire enfin paſſée.*
*Ce fut, je m'en ſouviens, dans cet antique bois*
*Que Philis m'apparut pour la premiere fois:*
*C'eſt ici que ſouvent, diſſipant mes alarmes,*
*Elle arreſtoit d'un mot mes ſoupirs & mes larmes;*
*Et que me regardant d'un œil ſi gracieux,*
*Elle m'offroit le Ciel ouvert dans ſes beaux yeux.*
*Aujourd'huy cependant, injuſtes que vous eſtes,*
*Je ſçay qu'à mes Rivaux vous prêtez vos retraites;*
*Et qu'avec elle aſſis ſur vos tapis de fleurs,*
*Ils triomphent contens de mes vaines douleurs.*

## REMARQUES.

(5) *Si validus*, &c.] *Horace* Liv. I. *Epit.* XIII. Vers 3. Bross.

(6) *Plainte* &c.] On a déja mis ces Vers dans le II. Tome; Voïés-y, *Poëſies Diverſes*, XII. & les *Remarques*.

*Allez, jardins dreſſés par une main fatale,*
*Triſtes Enfans de l'Art du malheureux Dédale,*
*Vos bois, jadis pour moi ſi charmans & ſi beaux,*
*Ne ſont plus qu'un deſert, refuge de Corbeaux*
*Qu'un ſéjour infernal, où cent milles Viperes*
*Tous les jours en naiſſant aſſaſſinent leurs meres.*

Je ne ſçay, MONSIEUR, ſi dans tout cela vous reconnoiſtrez voſtre ouvrage, & ſi vous vous accommoderez des nouvelles penſées que je vous prête. Quoy qu'il en ſoit, faites-en tel uſage que vous jugerez à propos. Car pour moi je vous déclare que je n'y travailleray pas davantage. Je ne vous cacheray pas meſme que j'ay une eſpece de confuſion, d'avoir, par une molle complaiſance pour vous, employé quelques heures à un ouvrage de cette nature, & d'eſtre moi-meſme tombé dans le ridicule dont j'accuſe les autres, & dont je me ſuis ſi bien moqué par ces vers de la Satire à mon Eſprit:

(7) *Faudra-t-il de ſens froid, & ſans eſtre amoureux,*
*Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux;*
*Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,*
*Et toûjours bien mangeant mourir par métaphore?*

Ce qu'il y a de ſeur, c'eſt que je ne retomberay plus dans une pareille foibleſſe, & que c'eſt à ces vers d'Amourettes, bien plus juſtement qu'à ceux (8) de ma penultiéme Epiſtre, qu'aujourd'huy je dis tres-ſerieuſement,

*Adieu, mes Vers, adieu pour la derniere fois.*

Du reſte, je ſuis parfaitement Voſtre, &c.

*REMARQUES.*

(7) *Faudra-t-il* &c.] *Satire IX.* Vers 261.

(8) *de ma pénultiéme Epiſtre*] Il falloit de l'*Antépénultiéme*, c'eſt à-dire, de la X. Vers dernier. BROSS.

## VI.

## (1) A MONSIEUR DE MAUCROIX.

LES choſes hors de vrai-ſemblance, qu'on m'a dites de Monſieur de la Fontaine, ſont à peu prés celles que vous avez devinées: je veux dire, que ce ſont ces haires, ces cilices, & ces diſciplines, dont on m'a aſſûré qu'il affligeoit frequemment ſon corps, & qui m'ont paru d'autant plus incroyables de noſtre defunt ami, que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de ſon caractere que ces mortifications. Mais quoy? La grace de Dieu

### *REMARQUES.*

(1) *A Monſieur* &c. ] Cette *Lettre*, qui eſt du 29. Avril 1695. dont j'ai l'Original entre les mains, & qui ſe trouve dans l'*Edition* des *Oeuvres* de nôtre Auteur de 1713. avoit paru d'abord dans un Recüeil imprimé à Paris chés *Jacques Eſtienne*, 1710. ſous le titre, d'*Oeuvres poſthumes de M. de Maucroix*. Les *Journaliſtes de Trévoux*, parlant de ce Livre dans leur mois d'Octobre de la même année, dirent que *c'eſt le chef-d'œuvre d'un Ecrivain, qui profitant de ſes réflexions & des critiques, a toujours été attentif à perfectionner ſes Ouvrages; & qui dans ceux-ci paroît s'être entiérement corrigé de ce ſtile un peu lâche qu'on blâme dans ſes premiéres Traductions.* En effet les *Traductions*, que M. *de Maucroix* avoit publiées de ſon vivant, & la pluſpart de celles qui entrent dans ce Recüeil, ſont d'un ſtile & d'un goût ſi différent, que le Public ne tarda pas à mettre une partie de celles-ci ſur le compte de l'*Editeur* (le P. *Toullier* Jéſuite, aujourd'hui M. l'Abbé d'*Olivet* de l'*Académie Françoiſe*.) Cependant l'*Editeur*, zélé pour la mémoire de M. *de Maucroix*, auroit perſiſté à ne rien avoüer, s'il n'avoit été trahi obligeamment par quelques Amis, qu'il avoit emploïés à la réviſion de ces Ouvrages, & nommément par M. *Deſpréaux* lui-même. Ce qui fut cauſe que dans la ſeconde *Edition* de Paris, & dans celle de Hollande, ce Recüeil perdant ſon premier titre d'*Oeuvres Poſthumes*, &c. fut imprimé ſous celui de *Traductions diverſes pour former le goût de l'Eloquence, ſur les modeles de l'Antiquité*. BROSS.

Il n'y eut point d'*Edition* faite de ce *Recueil* en *Hollande*; mais

ne ſe borne pas à des changemens ordinaires, & c'eſt quelquefois de veritables metamorphoſes qu'elle fait. Elle ne paroiſt pas s'eſtre repandue de la meſme ſorte ſur le pauvre (2) Monſieur Caſſandre, qui eſt mort tel qu'il a vécu; c'eſt à ſçavoir tres-miſanthrope, & non ſeulement haïſſant les hommes, mais ayant meſme aſſés de peine à ſe reconcilier avec Dieu, à qui, diſoit-il, ſi le rapport qu'on m'a fait eſt veritable, il n'avoit nulle obligation. Qui euſt creu que de ces deux hommes, c'eſtoit Monſieur de la Fontaine (3) qui eſtoit le vaſe d'élection? Voilà, MONSIEUR, de quoy augmenter les reflexions ſages & chreſtiennes, que vous me faites dans voſtre Lettre, & qui me paroiſſent partir d'un cœur ſincerement perſuadé de ce qu'il dit.

Pour venir à vos ouvrages, j'ay déja commencé à conferer le Dialogue des Orateurs avec le Latin. Ce que j'en ay veu me paroiſt extrémement bien.

## *REMARQUES.*

on mit ſur une partie des Exemplaires de la ſeconde *Edition* de Paris: *A Amſterdam chés P. Humbert.* DU MONTEIL.

(2) *Monſieur Caſſandre.* ] J'ai parlé de lui dans la *Remarque* ſur le 1. Vers de la *I. Satire* BROSS.

*Caſſandre* n'eſt point nommé dans l'*Edition de* 1713. On s'eſt contenté de l'indiquer de cette manière: *le pauvre M. C.*

(3) *qui eſtoit le vaſe d'élection?* ] Rien de plus certain que la converſion de M. de *La Fontaine.* En pourroit-on douter après le témoignage qu'on voit ici? Ceux qui l'ont connu particulièrement, aſſurent qu'il ne s'étoit point forgé de Siſtême contraire à la Foi; & que c'étoit ſeulement un Eſprit indéterminé & indolent ſur la Religion, comme ſur la pluſpart des autres choſes. Environ deux ans avant ſa mort, il enviſagea l'autre vie avec une telle fraïeur, que ſes amis crurent qu'il ſe troubleroit: ce qui pourtant n'empêcha pas que dans certains intervalles, où ſon inconſtance naturelle reprenoit le deſſus, il ne rimât encore deux ou trois petits Contes aſſés gais, dont on lui avoit fait le récit. Et même peu de jours avant ſa dernière maladie, étant à dîner chés M. *de Silleri*, Evêque de Soiſſons, comme le diſcours tomba ſur le goût de ce Siècle: *Vous trouverés encore parmi nous*, dit-il de tout ſon ſérieux, *une infinité de gens, qui eſtiment plus ſaint Auguſtin que Rabelais.* On éclata de rire à cette propoſition, ſans que *La Fontaine* s'ap-

La Langue y eſt parfaitement écrite. Il n'y a rien de gêné, & tout y paroiſt libre & original. Il y a pourtant des endroits, où je ne conviens pas du ſens que vous avez ſuivi. J'en ai marqué quelques-uns avec du crayon, & vous y trouverez ces marques quand on vous les renvoiera. Si j'ay le temps, je vous expliquerai mes objections : car je doute ſans cela que vous les puiſſiez bien comprendre. En voici une que par avance je vais vous écrire, parce qu'elle me paroiſt plus de conſequence que les autres. C'eſt à la page 6. de voſtre Ma-

## REMARQUES.

perçut qu'elle dût être rectifiée. La veille de ſa mort il répéta pluſieurs fois, que s'il demandoit au Seigneur une prolongation de quelques jours, c'étoit pour ſe faire traîner dans un tombereau par les ruës de Paris, afin que perſonne n'ignorât, combien il déteſtoit les *Poëſies licentieuſes*, qu'il avoit eu le malheur de compoſer. Enfin pour ne rien omettre ici de ce qui regarde la ſincérité de ſa converſion, & les vives fraïeurs, dont elle fut accompagnée, je vais rapporter une *Lettre*, qui lui fut écrite par ſon Ami *Maucroix*, le 14. de Février 1695. c'eſt-à-dire, un mois avant ſa mort ; car il mourut le 13. de Mars ſuivant. Cette *Lettre*, qui m'a été remiſe en original, eſt imprimée parmi les prétenduës Oeuvres poſtumes de M. *de Maucroix*. La voici. " Mon cher „ Ami, La douleur que ta der„ nière Lettre me cauſe, eſt telle „ que tu te la dois imaginer. „ Mais en même-tems je te di„ rai que j'ai bien de la conſo„ lation des diſpoſitions Chré„ tiennes, où je te vois. Mon „ très-cher, les plus juſtes ont „ beſoin de la miſéricorde de „ Dieu. Prens-y donc une en„ tière confiance, & ſouviens„ toi qu'il s'appelle le Pere des „ miſéricordes, & le Dieu de „ toute conſolation. Invoque„ le de tout ton cœur. Qu'eſt„ ce qu'une véritable Contri„ tion ne peut obtenir de cette „ bonté infinie ? Si Dieu te faic „ la grace de te renvoïer la ſan„ té, j'eſpère que tu viendras „ paſſer avec moi les reſtes de ta „ vie, & que ſouvent nous par„ lerons enſemble des miſéri„ cordes de Dieu. Cependant ſi „ tu n'as pas la force de m'écri„ re, prie Monſieur *Racine* de „ me rendre cet office de chari„ té, le plus grand qu'il me „ puiſſe jamais rendre. Adieu, „ mon bon, mon ancien, mon „ véritable Ami. Que Dieu par „ ſa très-grande bonté, prenne „ ſoin de la ſanté de ton corps, „ & de celle de ton ame„. Bross.

Voïés la preuve complète de la Converſion de *La Fontaine* dans la *Lettre du P.* POUGET, *Prêtre de l'Oratoire, à M. l'Abbé* d'OLIVET, *de l'Académie Fran-*

nuſcrit, où vous traduiſez, *Minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines, ac tituli & ſtatuæ, quæ neque ipſa tamen negliguntur: Au prix de ces talens ſi eſtimables, qu'eſt-ce que la nobleſſe & la naiſſance, qui pourtant ne ſont pas mépriſées.* Il ne s'agit point à mon ſens dans cet endroit de la nobleſſe ni de la naiſſance, mais des Images, des Inſcriptions, & des Statuës, qu'on faiſoit faire ſouvent à l'honneur des Orateurs, & qu'on leur envoioit chés eux. (4) Juvenal parle d'un Avocat de ſon temps, qui prenoit beaucoup plus d'argent

## REMARQUES.

*poiſe*, ou *Relation de la Converſion de Monſieur* DE LA FONTAINE *de l'Académie Françoiſe*. Cette *Pièce* ſe trouve au commencement des OEUVRES *diverſes de M.* DE LA FONTAINE &c. recueillies en 1729. par les ſoins de M. l'Abbé d'*Olivet*.

*La Clochette* eſt un des *Contes*, que M. *de La Fontaine* rima depuis ſa Converſion. C'eſt un fait, dont je ſuis très-certain, auſſi-bien que de celui-ci, qui prouve que ce Poëte avant ſa Converſion étoit pluſtôt *indifférent ſur la Religion*, qu'*impie*. Il avoit fait un *Conte*, dans lequel il faiſoit une application, très-condamnable par ſon impiété, de ces paroles de l'EVANGILE : *quinque talenta dediſti mihi, ecce alia quinque lucratus ſum*; & par un tour d'imagination, dont un *Poëte* ſeul peut être capable, il avoit, dans un Prologue très-ingénieux, adreſſé ce *Conte* à M. *Arnauld*, pour remercier, par occaſion, ce Docteur des éloges, qu'il avoit donnés à ſes *Fables*. Il montra ce *Conte* à MM. *Racine* & *Deſpréaux*, avec leſquels ſe trouvoit alors un Ami commun d'eux tous; & c'eſt de ce dernier que j'ai ſu ce fait, & ce que j'ai dit du *Conte* de la *Clochette*. Ces Meſſieurs donnèrent au nouvel Ouvrage de leur Ami, les loüanges duës à l'art du Poëte; mais en même-tems ils lui firent ſentir, que l'application indécente, qu'il faiſoit des paroles de l'*Evangile*, ajouteroit infailliblement à la réputation, qu'il s'étoit acquiſe d'Ecrivain licentieux par rapport aux mœurs, celle d'*impie* & d'*Homme ſans religion*. Ils lui firent obſerver de plus, qu'il étoit contraire à toutes ſortes de bienſéance, d'adreſſer un pareil Ouvrage à M. *Arnauld*. LA FONTAINE convint de tout ce qu'ils lui dirent, & leur promit de ſupprimer abſolument ſon *Conte*. Ce qu'il a ſi bien exécuté, que cet Ouvrage ne s'eſt trouvé nulle part, & que peut-être, hors les trois perſonnes que j'ai dites, qui que ce ſoit, de ſon vivant, n'a ſu qu'il l'eût compoſé.

(4) *Juvenal parle d'un Avocat de ſon temps*, &c.] *Satire VII*, Vers 124.

que les autres, à cauſe qu'il en avoit une équeſtre. Sans rapporter ici toutes les preuves que je vous pourrois alléguer, Maternus lui-meſme, dans votre Dialogue, fait entendre clairement la meſme choſe, lorſqu'il dit que *ces Statuës & ces Images ſe ſont emparées malgré lui de ſa maiſon.* ÆRA, *& Imagines quæ etiam me nolente in domum meam irruperunt.* Excuſez, MONSIEUR, la liberté que je prends de vous dire ſi ſincerement mon avis. Mais ce ſeroit dommage, qu'un auſſi bel ouvrage que le voſtre euſt de ces taches où les Sçavants s'arreſtent, & qui pourroient donner occaſion de le ravaler. Et puis vous m'avez donné tout pouvoir de vous dire mon ſentiment.

Je ſuis bien aiſe que mon gouſt ſe rencontre ſi conforme au voſtre, dans tout ce que je vous ay dit de nos Auteurs, & je ſuis perſuadé auſſi bien que vous, que (5) M. Godeau eſt un Poëte fort eſtimable. Il me ſemble pourtant qu'on peut dire de lui ce que (6) Longin dit d'Hyperide, qu'il eſt toûjours à jeun, & qu'il n'a rien qui remuë, ni qui échauffe : en un mot qu'il n'a point cette force de ſtile & cette vivacité d'expreſſion, qu'on cherche dans les ouvrages, & qui les font durer. Je ne ſçay point s'il paſſera à la poſterité : mais il faudra pour cela qu'il reſſuſcite ; puiſqu'on peut dire qu'il eſt déja mort, n'eſtant preſque plus maintenant leu de perſonne. Il n'en eſt pas ainſi de

## REMARQUES.

*Æmilio dabitur, quantum petet ; ( & melius nos Egimus ) hujus enim ſtat currus albeneus, alti · Quadrijuges in veſtibulis, atque ipſe feroci Bellatore ſedens curvatum haſtile minatur Eminus, & ſtatuâ meditatur prælia luſcâ.* BROSS.

(5) *M. Godeau eſt un Poëte fort eſtimable.* ] Voïés après cette Lettre, la *Réponſe de M. de Maucroix*, Remarque 2.

(6) *Longin dit d'Hyperide*, ] Voïés Tome IV. le *Traité* du *Sublime*, Chapitre XXVIII. BROSSETTE.

(7) Malherbe, qui croiſt de reputation à meſure qu'il s'éloigne de ſon ſiecle. La verité eſt pourtant, & c'eſtoit le ſentiment de noſtre cher Ami (8) Patru, que la nature ne l'avoit pas fait grand Poëte. Mais il corrige ce defaut par ſon eſprit & par ſon travail. Car perſonne n'a plus travaillé ſes ouvrages que lui, comme il paroiſt aſſés par le petit nombre de pieces qu'il a faites. Noſtre Langue veut eſtre extrémement travaillée. Racan avoit plus de génie que lui; mais il eſt plus négligé, & ſonge trop à le copier. Il excelle ſur tout, à mon avis, à dire les petites choſes, & c'eſt en quoi il reſſemble mieux aux Anciens, que j'admire ſur tout par cet endroit. Plus les choſes ſont ſeches & mal-aiſées à dire en vers, plus elles frapent quand elles ſont dites noblement, & avec cette élegance qui fait proprement la Poëſie. Je me ſouviens que M. de la Fontaine m'a dit plus d'une fois, que les deux vers de mes ouvrages qu'il eſtimoit davantage, c'eſtoit ceux où je louë le Roi d'avoir établi la manufacture des Points de France, à la place des Points de Veniſe. Les voici. C'eſt dans la premiere Epiſtre à Sa Majeſté.

(10) *Et nos voiſins fruſtrez de ces tributs ſerviles*
*Que payoit à leur art le luxe de nos Villes.*

Virgile & Horace ſont divins en cela, auſſi-bien qu'Homere. C'eſt tout le contraire de nos Poëtes, qui ne diſent que des choſes vagues, que d'autres ont déja dites avant eux, & dont les expreſſions ſont trouvées. Quand ils ſortent de là, ils ne

## REMARQUES.

(7) *Malherbe*,] Voïés, *Sat.* II. 46. *Sat.* III. 171. *Sat.* IX. 251. *Epît.* I, 28, *Art Poët.* Ch. I. 27. 131. 139. Ch. II. I. II. 97. Ch. III. 285. Ch. IV. 53. 84.

(8) *Patru*,] Voïés, *Sat.* I. 123. *Sat.* IX. 290. *Epît.* V. 97. *Art Poët.* Ch. IV. 71. 91. *Epigr.* I. 4. *Art Poët.* Ch. I. 18. Ch. II. 11.

(9) *Racan*] Voïés, *Sat.* IX.

(10) *Et nos voiſins* &c.] *Epît.* I. Vers 141.

ſçauroient plus s'exprimer, & ils tombent dans une ſechereſſe qui eſt encore pire que leurs larcins. Pour moy, je ne ſçay pas ſi j'y ay réüſſi: mais quand je fais des vers, je ſonge toûjours à dire ce qui ne s'eſt point encore dit en noſtre Langue. C'eſt ce que j'ay principalement affecté (11) dans une nouvelle Epiſtre, que j'ay faite à propos de toutes les Critiques qu'on a imprimées contre ma derniere Satire. J'y conte tout ce que j'ay fait depuis que je ſuis au monde. J'y rapporte mes defauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs. J'y dis de quel Pere & de quelle Mere je ſuis né. J'y marque les degrés de ma fortune; comment j'ay eſté à la Cour, comment j'en ſuis ſorti; les incommodités qui me ſont ſurvenuës; les ouvrages que j'ay faits. Ce ſont bien de petites choſes dites en aſſés peu de mots, puiſque la piece n'a pas plus de cent trente Vers. Elle n'a pas encore veu le jour, & je ne l'ay pas meſme encore écrite. Mais il me paroiſt que tous ceux à qui je l'ay recitée, en ſont auſſi frappez que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, MONSIEUR, qu'un des endroits où ils ſe recrient le plus, c'eſt un endroit qui ne dit autre choſe, ſinon qu'aujourd'huy que (12) j'ai cinquante-ſept ans, je ne dois plus pretendre à l'approbation publique. Cela eſt dit en quatre Vers que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez ſi vous les approuvez.

(13) *Mais aujourd'hui qu'enfin la Vieilleſſe venuë,*
*Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenuë,*

## REMARQUES.

(11) *dans une nouvelle Epiſtre,*] C'eſt la *X.* à ſes Vers. BROSS.

(12) *j'ai cinquante-ſept ans,*] Il en avoit cinquante-huit & demi quand il écrivoit cette *Lettre.* BROSS.

(13) *Mais aujourd'hui* &c.] *Epiſt. X.* Vers 25.

*A jetté ſur ma teſte avec ſes doigts peſans,*
*Onze Luſtres complets* (14) *ſurchargez de deux ans.*

Il me ſemble que la Perruque eſt aſſés heureuſement frondée dans ces quatre vers. Mais, MONSIEUR, à propos des petites choſes qu'on doit dire en vers, il me paroiſt qu'en voilà beaucoup que je vous dis en proſe, & que le plaiſir que j'ay à vous parler de moi, me fait aſſés mal à propos oublier à vous parler de vous. J'eſpere que vous excuſerez un Poëte nouvellement delivré d'un ouvrage. Il n'eſt pas poſſible qu'il s'empêche d'en parler, ſoit à droit, ſoit à tort.

Je reviens (15) aux pieces que vous m'avez miſes entre les mains. Il n'y en a pas une qui ne ſoit tres-digne d'eſtre imprimée. Je n'ai point veu les Traductions des Traitez de la Vieilleſſe & de l'Amitié, qu'a faites auſſi-bien que vous le Devot dont vous vous plaignez. Tout ce que je ſçay, c'eſt qu'il a eû la hardieſſe, pour ne pas dire l'impudence, de retraduire les Confeſſions de Saint Auguſtin, après Meſſieurs de Port-Royal; & qu'eſtant autrefois leur

## REMARQUES.

(14) *ſurchargez de deux ans.* ] L'Auteur mit, *de trois ans*, quand il fit imprimer l'*Epitre* X. BROSS.

(15) *aux pieces* &c. ] C'étoient *la Vieilleſſe*, l'*Amitié*, & *la premiere Tuſculane* de *Cicéron*, avec le Dialogue *de Cauſis corruptæ Eloquentiæ* nommé plus haut dans cette *Lettre* : le *Dialogue des Orateurs*. M. *de Maucroix* vouloit faire un Volume de ces quatre Traductions, & il les avoit données aux Réviſeurs ordinaires, pour avoir l'Approbation & le Privilége. M. *Dubois* de l'Académie Françoiſe, qui de ſon côté avoit traduit les Traités *de la Vieilleſſe*, & *de l'Amitié*, obtint des Réviſeurs qu'ils garderoient près d'un an le *Manuſcrit* de M. *de Maucroix* ; & pendant ce tems-là il fit imprimer le ſien. M. *de Maucroix*, après avoir bien grondé dans ſa Province contre la lenteur des Réviſeurs de Paris, apprit enfin le tour, que M. *Dubois* lui avoit joüé. C'eſt à ce ſujet que M. *Deſpréaux* lui dit ici : *le Devot dont vous vous plaignez*. Sa colère alla juſqu'à ne vouloir publier enſuite aucune de ces *Traductions*. On n'a imprimé après ſa mort, que celle du Dialogue *de Cauſis* &c. BROSS.

humble & rampant Ecolier, il s'eſtoit tout à coup voulu ériger en Maiſtre. Il a fait une Preface au devant de ſa traduction des Sermons de S. Auguſtin, qui, quoiqu'aſſés bien écrite, eſt un chef-d'œuvre d'impertinence & de mauvais ſens. M. Arnauld, un peu avant que de mourir, a fait contre cette Preface une Diſſertation (16) qui eſt imprimée. Je ne ſçay ſi on vous l'a envoyée: mais je ſuis ſeur que ſi vous l'avez leuë, vous convenez avec moy qu'il ne s'eſt rien fait en noſtre Langue de plus beau ni de plus fort ſur les matieres de Rhetorique. C'eſt ainſi que toute la Cour & toute la Ville en ont jugé, & jamais ouvrage n'a eſté mieux refuté que la Preface du Devot. Tout le monde voudroit qu'il fuſt en vie, pour voir ce qu'il diroit en ſe voyant ſi bien foudroié. Cette Diſſertation eſt le penultiéme ouvrage de M. Arnauld, & j'ay l'honneur que c'eſt par mes loüanges que ce grand Perſonnage a fini, puiſque la Lettre qu'il a écrite ſur mon ſujet à M. Perrault eſt ſon dernier Ecrit. Vous ſçavez ſans doute ce que c'eſt que cette Lettre qui me fait un ſi grand honneur; & M. le Verrier en a une Copie, qu'il pourra vous faire tenir quand vous voudrez, ſuppoſé qu'il ne vous l'ait pas déja envoyée. Il eſt ſurprenant qu'un homme dans l'extreme vieilleſſe ait conſervé toute cette vigueur d'eſprit & de mémoire, qui paroiſt dans ces deux Ecrits, qu'il n'a

## *REMARQUES.*

(16) *qui eſt imprimée.* ] Le P. *Lami* Bénédictin, dans ſes *Traités de la Connoiſſance de ſoi-même*, & dans ſes *Eclairciſſemens* ſur ces *Traités*, ſe déclara contre la *Rhétorique*, ou pluſtôt contre l'*Eloquence*, à l'exemple de M. *Dubois*. M. *de Silleri*, Evêque de Soiſſons le refuta auſſi vivement que poliment, & l'Ouvrage de cet illuſtre Prélat fut imprimé en 1700. avec la *Diſſertation* de M. *Arnauld*, & une *Préface* du P. *Bouhours*, dans un *Recüeil* qui a pour titre: *Réflexions ſur l'Eloquence*. Le P. *Lami* dans la ſuite, aïant renouvellé cette diſpute, M. *Gibert*, ſavant Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Mazarin, écrivit contre lui avec beaucoup de ſuccès. BROSSETTE.

fait pourtant que dicter; la foibleſſe de ſa vûë ne luy permettant plus d'écrire lui-meſme.

Il me ſemble, MONSIEUR, que voilà une longue Lettre. Mais quoy? le loiſir que je me ſuis trouvé aujourd'huy à Auteuil, m'a comme tranſporté à Rheims, où je me ſuis imaginé que je vous entretenois dans voſtre Jardin, & que je vous revoiois encore, (17) comme autrefois, avec tous ces chers Amis que nous avons perdus, & qui ont diſparu, (18) *velut ſomnium ſurgentis.* Je n'eſpere plus de m'y revoir. Mais vous, MONSIEUR, eſt-ce que nous ne vous reverrons plus à Paris, & n'avez-vous point quelque curioſité de voir ma ſolitude d'Auteuil? Que j'aurois de plaiſir à vous y embraſſer, & à depoſer entre vos mains le chagrin que me donne tous les jours le mauvais gouſt (19) de la pluſpart de nos Académiciens, gens aſſés comparables aux

## REMARQUES.

(17) *comme autrefois* ] Quand M. *Deſpréaux* eut l'honneur d'accompagner le Roi en Alſace, il paſſa par Rheims. BROSS.

(18) *velut ſomnium ſurgentis.* ] On lit dans le *Pſeaume LXXII.* ℣.20. *Somnium ſurgentium.* BROSS.

(19) *de la pluſpart de nos Académiciens*, &c.] Dans le *Recueil* dont j'ai parlé ci-deſſus (*Remarque* 1.) on avoit mis: *De la pluſpart de nos Ecrivains modernes. Adieu, Monſieur, je ſuis extrêmement à Vous.* Et cette *Lettre* finiſſoit là. Le ſurplus, que j'ajoûte ici conformément à l'Original, avoit été ſupprimé par l'Editeur. On en verra la raiſon dans un *Billet*, que M. *Deſpréaux* lui écrivit de ſa Maiſon au Collége de Loüis le Grand, le 13. de Decembre 1709. & dont je crois qu'on me pardonnera de tranſcrire ici une partie: ne fût-ce que pour faire connoître les ſentimens que M. *Deſpréaux* avoit, & que j'ai moi-même pour un ſi digne Ami.

" Vous m'avez fait un tres-
„ grand plaiſir de m'envoier la
„ *Lettre* que j'ai écrite à Monſieur
„ *de Maucroix.* Car comme elle
„ a eſté écrite fort à la hâte, &,
„ comme on dit, *currente cala-*
„ *mo*, il y a des négligences
„ d'expreſſion qu'il ſera bon de
„ corriger. Vous faites fort bien,
„ au reſte, de ne point inſerer
„ dans voſtre copie la fin de
„ cette Lettre; parce que cela
„ me pourroit faire des affaires
„ avec l'Académie, & qu'il eſt
„ bon de ne point réveiller les
„ anciennes querelles. J'oublioiſ
„ à vous dire, qu'il eſt vrai que
„ mes Libraires me preſſent fort
„ de donner une nouvelle Edi-
„ tion de mes ouvrages; mais

Hurons & aux Topinamboux, comme vous ſçavez bien que je l'ay déja avancé dans mon Epigramme: *Clio vint l'autre jour*, &c. J'ay ſupprimé cette Epigramme, & ne l'ay point miſe dans mes ouvrages, parce qu'au bout du compte je ſuis de l'Académie, & qu'il n'eſt pas honneſte de diffamer un Corps dont on eſt. Je n'ay meſme jamais montré à perſonne une badinerie que je fis enſuite pour m'excuſer de cette Epigramme. Je vais la mettre ici pour vous divertir; mais c'eſt à la charge que vous me garderez le ſecret, & que ni vous ne la retiendrez par cœur, ni ne la montrerez à perſonne.

## REMARQUES.

„ que je n'y ſuis nullement diſ-
„ poſé, évitant de faire parler
„ de moy, & fuïant le bruit,
„ avec autant de ſoin que je l'ay
„ cherché autrefois. Je vous en
„ dirai davantage la premiere
„ fois que j'aurai le bonheur de
„ vous voir. Ce ne ſçauroit
„ eſtre trop toſt. Faites-moi donc
„ la grace de me mander quand
„ vous voulez que je vous en-
„ voie mon caroſſe. Il ſera ſans
„ faute à la porte de voſtre Col-
„ lége, à l'heure que vous me
„ marquerez. Le droit du jeu
„ pourtant ſeroit que j'allaſſe
„ moy-meſme vous dire tout ce-
„ la chés vous: mais comme je
„ ne ſçaurois preſque plus mar-
„ cher qu'on ne me ſoûtienne,
„ & qu'il faut monter les de-
„ grez de voſtre eſcalier, pour
„ avoir le plaiſir de vous entre-
„ tenir, je crois que le meilleur
„ eſt de nous voir chés moy.
„ Adieu, mon tres-Reverend
„ Pere. Croyez que je ſens, com-
„ me je dois, les bontez que
„ vous avez pour moi; & que
„ je ne vous donne pas une pe-
„ tite place entre tant d'excel-
„ lens hommes de voſtre Socie-
„ té que j'ai eus pour amis, &
„ qui m'ont fait l'honneur,
„ comme vous, de m'aimer un
„ peu; ſans s'effrayer de l'eſti-
„ me tres-bien fondée que j'a-
„ vois pour Monſieur Arnauld,
„ & pour quelques perſonnes de
„ Port-Royal, ne m'eſtant ja-
„ mais mêlé des querelles de la
„ Grace „. BROSS.

Je ne ſais ſi M. l'Abbé *Renaudot* & M. de *Valincour*, qui prirent ſoin, après la mort de M. *Deſpréaux*, de l'*Edition poſthume* de ſes *Oeuvres*, avoient, ou non, une Copie entière de la *Lettre à M. de Maucroix*, ou ſi leur deſſein fut de ſe conformer à l'intention de leur Ami, par rapport à la fin de cette Pièce. Elle eſt dans l'*Edition de* 1713. telle qu'il avoit ſouhaité qu'elle fût imprimée parmi les *Oeuvres Poſthumes de M. de Maucroix*; & finit comme dans ce recueil, par ces mots: *de la pluſpart de nos Ecrivains Modernes. Adieu, Monſieur. Je ſuis extrémement à Vous.*

(20) *J'ai traité de Topinamboux*
*Tous ces beaux Cenſeurs, je l'avouë,*
*Qui de l'Antiquité ſi follement jaloux,*
*Aiment tout ce qu'on hait, blaſment tout ce qu'on louë.*
*Et l'Académie, entre nous,*
*Souffrant chez ſoy de ſi grands fous,*
*Me ſemble un peu Topinambouë.*

C'eſt une folie, comme vous voyez, mais je vous la donne pour telle. Adieu, MONSIEUR, je vous embraſſe de tout mon cœur, & ſuis entierement à vous,

DESPRE'AUX.

## REMARQUES.

(20) *J'ai traité de Topinamboux* &c.] Si cette *Epigramme* n'avoit pas déja paru, on n'héſiteroit pas à la ſupprimer; ce ſeroit remplir les intentions de l'Auteur. EDIT. P. 1740.

On ne peut pas douter que cet *Editeur* ne ſoit parfaitement au fait des intentions de M. *Deſpréaux*, qui ne donnoit, ſans contredit, à ſes Amis, la badinerie qu'il rapporte ici, qu'afin préciſément qu'elle ne vit jamais le jour.

Voïés-la ci-devant Tome II, *Epigramme X*.

## VII.

## (1) *RE'PONSE DE (2) MONSIEUR* DE MAUCROIX *à Monſieur* DESPRE'AUX.

23. Mai, 1695.

J'AI différé quelque tems à vous répondre, MONSIEUR. C'eſt moins par négligence que par diſcrétion. Il ne faut pas ſans ceſſe interrompre vos études, ou vôtre repos.

Mais au lieu de commencer par les remercîmens que je vous dois, ſouffrez que je vous faſſe des reproches. Pourquoi me demander que j'excuſe *la liberté que vous prenez de me dire ſi ſincerement vôtre avis ?* Vous ne ſçauriez, je vous jure, me faire plus de plaiſir. Autant de coups de craïon ſur mes

### *REMARQUES.*

(1) *Réponſe* &c. ] J'ignore pourquoi les *Editeurs de* 1735. & de 1740. ont rétranché cette *Réponſe*, qui mérite d'être luë.

(2) *Monſieur de Maucroix* ] FRANÇOIS *de Maucroix*, Chanoine de Rheims, êtoit né à Noïon le 7. de Janvier 1619. & mourut à Rheims le 9. d'Avril, 1708. âgé de 89. ans 3. mois & 2. jours. Il s'êtoit fait recevoir Avocat, & avoit fréquenté le Barreau juſqu'à l'âge de trente ans. On voulut alors l'engager à ſe marier. Surquoi il fit l'*Epigramme* ſuivante, qui, peut-être, eſt ce qu'il a fait de meilleur.

*Ami, je vois beaucoup de bien*
*Dans le parti qu'on me propoſe ;*
*Mais toutefois ne preſſons rien ;*
*Prendre Femme, eſt étrange choſe.*
*Il faut y penſer mûrement.*
*Gens ſages, en qui je me fie ;*
*M'ont dit que c'eſt fait prudemment,*
*Que d'y ſonger toute ſa vie.*

Il ſe règla tellement ſur cette maxime, que contre le gré de ſes Amis, & lorſqu'ils s'y attendoient le moins, il prit le parti de l'Egliſe. Ses Amis en murmurèrent, ils le voïoient avec regret quitter Paris ; & ce fut à ce ſujet, que M. de *La Fon-*

Ouvrages, autant d'obligations que vous vous acquérez ſur moi. Mais cela, Monſieur, c'eſt la pure vérité. Je conviens de bonne foi que je ne ſuis point entré dans le ſens de l'Auteur ſur ces mots, *imagines ac tituli & ſtatuæ*. Au cas que ma Traduction s'imprime, non-ſeulement je profiterai de vôtre correction, mais j'avertirai le Public qu'elle vient de vous, ſi vous l'agréez, & par là je me ferai honneur, car on verra du moins que je ſuis un peu de vos amis. Il y a encore dans ce Dialogue beaucoup d'autres endroits que je n'ai pas rendus ſcrupuleuſement en nôtre Langue, parce qu'il auroit fallu des Notes pour les faire entendre à la pluſpart des Lecteurs, qui ne ſont point inſtruits des coûtumes de l'Antiquité, & qui ſont cependant bien-aiſes qu'on leur épargne la peine de ſe rabattre ſur des Notes. Vous ſçavez d'ailleurs que le Texte de cet Ouvrage eſt fort corrompu; la lettre eſt ſouvent defectueuſe: comment donc le traduire ſi littéralement?

(3) Venons à M. Godeau. Je tombe d'accord qu'il

## *REMARQUES.*

*taine* fit la *Fable*, qui a pour titre: *Le Meunier, ſon Fils, & l'Aſne.* Les quatre *Lettres* initiales, *A. M. D. M.* qui ſont après le titre, ſignifient, *A Monſeigneur de Maucroix.* BROSS.

Il ſemble qu'on veuille dire ici, que M. de *La Fontaine fit*, ou inventa cette *Fable* pour M. *de Maucroix*: mais ſi c'eſt là la penſée du *Commentateur*, il ſe trompe aſſurément. Cette *Fable* n'eſt pas originairement de *La Fontaine*, mais de *Malherbe*, qui la *fit*, ou inventa pour ſon Ami *Racan*. Voïés la *Vie de Malherbe* par *Racan*; & la *Fable* même de *La Fontaine*. DU MONTEIL.

(3) *Venons à M. Godeau.* ] Qu'on joigne ce que M. *Deſpréaux* a dit dans la *Lettre* à M. *de Maucroix*, & ce que celui-ci dit ici de M. *Godeau*; c'eſt à peu près tout ce qu'il faut pour ſavoir à quoi s'en tenir ſur le comte de ce grand Homme conſidéré comme *Poëte*. Il y a de *Coſtar* dans la II. Part. du II. *Tome* de la *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire*, une *Liſte* de *Gens de Lettres* pareille à celle de *Chapelain*, que j'ai déja citée tant de fois. Voici ce que *Coſtar* y dit de M. *Godeau*. " Outre ſes *Poëſies*, qui font paroître un merveilleux Génie, ſur-tout en facilité & en abondance; il a écrit force choſes

écrivoit avec beaucoup de facilité. Il faiſoit deux & trois cens Vers, comme dit Horace, *ſtans pede in uno*. Ce n'eſt pas ainſi que ſe font les bons vers. Je m'en raporte volontiers à vôtre expérience. Néanmoins, parmi les vers négligez de M. Godeau, il y en a de beaux qui lui échapent. Par exemple, lorſqu'il dit à Virgile en lui parlant de ſes Géorgiques,

*Soit que d'un coûtre d'or tu fendes les guérêts*,

ne trouvez-vous pas que ce Vers-là eſt heureux? Mais pour vous dire la vérité, dès nôtre jeuneſſe

## *Remarques.*

„ en *Proſe*, & fort joliment „. Il faut être au fait du Jargon de *Coſtar*, pour ſavoir que ce *fort joliment* veut dire, *bien, d'une manière agréable*. Paſſons à ce qui ſe trouve ſur le même ſujet dans la *Liſle* de *Chapelain*, Critique tout autrement judicieux que COSTAR. " *Godeau Evêque de* „ *Vence*. C'eſt un de nos princi- „ paux Ecrivains François en „ *Proſe* & en *Vers*, où il mon- „ tre une pureté & une facilité „ la plus grande du monde. Peu „ de gens ont autant écrit & „ auſſi éloquemment que lui. „ Son caractère eſt pluſtôt de „ douceur & d'élégance que de „ force & de régularité. Sur-tout „ c'eſt une Ame noble, candide „ & franche, qui va toujours à „ la juſtice & au bien ſans in- „ térêt „. *Chapelain* ne donne point de loüanges à M. *Godeau*, qu'il n'eut bien méritées. J'ajouterai, pour achever de le faire connoître, le commencement de l'Eloge, qu'on a fait de lui dans le *Supplément au Nécrologe de Port-Roial*. " Le vingt & „ uniéme jour (d'Avril) 1672. „ mourut à Vence d'une atta- „ que d'Apoplexie, à l'âge d'en- „ viron 67. ans, Meſſire *Antoine Godeau*, Evêque de Ven- „ ce, & l'un des quarante de „ l'*Académie Françoiſe*, infati- „ gable *Ecrivain*, *Poëte* eſtima- „ ble, ſolide *Orateur*, *Hiſtorien* „ judicieux, habile *Théologien*, „ *Evêque*, qui honora ſon ca- „ ractère par ſa Science, & „ ſanctifia ſes talens par ſa piété.... Il étoit né à Dreux en „ 1605. d'une des premières Fa- „ mille de la Ville. Son talent „ pour la *Poëſie Françoiſe*, qui „ ſe déclara dès ſa première jeu- „ neſſe, l'amenoit ſouvent à „ Paris, où il logeoit chés M. „ *Conrart* ſon Parent, qu'il conſultoit ſur ſes Eſſais Poëtiques. „ Ce fut à ſon occaſion que ſe „ formèrent les Aſſemblées, qui „ donnèrent naiſſance à l'*Académie Françoiſe*, dont il fut un „ des plus illuſtres Membres. Ses „ premières vuës furent de pren- „ dre en Province un établiſſe- „ ment dans la Robe, & il re- „ chercha en mariage la Fille „ du Lieutenant Général de „ Dreux. Il étoit petit & laid, „ & d'ailleurs n'avoit aucun

même nous nous ſommes apperçûs que M. Godeau ne varie point aſſez. La plûpart de ſes Ouvrages ſont comme des Logogriphes, car il commence toûjours par exprimer les circonſtances d'une choſe, & puis il y joint le mot. On ne voit point d'autre figure dans ſon *Benedicite*, dans ſon *Laudate*, & dans ſes Cantiques. A l'égard de Malherbe & de Racan, ſelon moi, vous en jugez très-bien, & comme toute ma vie j'en ai entendu juger aux plus habiles. Ce que nôtre ami la Fontaine vous a dit ſur les deux Vers qu'il eſtimoit le plus dans vos Ouvrages, il me l'a dit auſſi; & je ne ſçais pas même

## *REMARQUES.*

„ agrément dans ſa perſonne. „ Ainſi il n'eut pas le bonheur „ de plaire à la Demoiſelle, „ & elle le refuſa. Le dépit, „ qu'il en eut, lui fit quitter ſa „ Patrie, & il vint s'établir à „ Paris. On le produiſit à l'Hôtel de Rambouillet, qui paſſoit alors pour le vrai ſéjour du bon goût, & où tous ceux „ qui cherchoient à ſe faire un „ nom dans la carrière du Bel-„ Eſprit, s'efforçoient de ſe faire introduire. M. *Godeau* ne „ tarda pas à s'y diſtinguer par „ ſa politeſſe, par le tour ingénieux de ſa converſation & „ par les agrémens de ſes Vers. „ Mademoiſelle *de Rambouillet*, „ cette fameuſe *Julie* ſi vantée „ par tous les Ecrivains de ſon „ tems, lui donnoit même une „ ſorte de préférence ſur le célèbre *Voiture*, & le trouvoit „ *mille fois plus galant* „. Je ne puis rien dire du *tour galant* que M. *Godeau* pouvoit avoir dans l'eſprit. Ses premiers eſſais ne ſont pas venus juſqu'à nous, ou du moins ſont aujourd'hui totalement inconnus. " Quoi-„ qu'engagé dans le monde, „ continuë le même *Eloge*, & „ invité par les careſſes, qu'il „ en recevoit, à s'y livrer de „ plus en plus, M. *Godeau* n'en „ avoit pas pour cela les inclinations plus mondaines. Ses „ mœurs étoient pures; la crainte de Dieu n'étoit jamais abſente de devant ſes ïeux; & „ de tout tems il s'étoit ſenti „ porté, par un ſecret penchant, „ à la piété. Un peu de réflexion lui fit bientôt connoître tout le vuide de ces frivoles applaudiſſemens, qui l'avoient ébloui pendant un „ tems, mais ſans le ſéduire. „ La même Grace, qui d'un „ raïon avoit éclairé ſon eſprit, „ d'un autre échauffa ſon cœur, „ & lui inſpira le deſſein de „ conſacrer le reſte de ſes jours „ & tous ſes talens au ſervice de „ celui de qui ſeul il tenoit les „ uns & les autres. C'eſt avec „ de pareilles diſpoſitions, qu'il „ entra dans l'Etat Eccléſiaſtique; & depuis il ſe fit une „ loi de n'employer ſon *Génie* „ *Poëtique*, qu'à chanter les

ſi je ne lui ai point dit cela le premier, je n'en voudrois pas répondre. Du reſte, j'ai bien reconnu, il y a long-tems, que vous ne dites point les choſes comme les autres. Vous ne vous laiſſez pas gourmander, s'il faut ainſi dire, par la Rime. C'eſt, à mon avis, l'écueïl de nôtre Verſification, & je ſuis perſuadé que c'eſt par-là que les Grecs & les Latins ont un ſi grand avantage ſur nous. Quand ils avoient fait un vers, ce vers demeuroit; mais pour nous ce n'eſt rien que de faire un vers, il en faut faire deux & que le ſecond ne paroiſſe pas fait (4) pour tenir compagnie au premier.

L'endroit de vôtre derniere Epître, dont vous me régalez, me fait ſouhaiter le reſte avec une extrême impatience. J'aime bien cette *Vieilleſſe qui eſt venuë ſous vos cheveux blonds*, & ſi tout le reſte eſt de la ſorte, vous pourrez dire comme Malherbe (5) *Les puiſſantes faveurs dont Parnaſſe m'honore, non loin de mon berceau commencerent leur cours. Je les poſſedai jeune, & les poſſéde encore à la fin de mes jours.* Ne trouvez-vous pas plaiſant que j'écrive

## REMARQUES.

„ merveilles de Dieu & les vé-„ rités de la Religion„. En effet, nous ne connoiſſons preſque point de *Pièces* de *Poëſies* de M. *Godeau*, qui ne roulent ſur des ſujets pieux ou du moins moraux. Il s'acquit bientôt une grande réputation par ſes Sermons, ce qui fit que lorſqu'en 1636. n'étant encore âgé que de 31. ans, il alla préſenter au Cardinal *de Richelieu* ſa *Paraphraſe* du *Cantique des trois jeunes Hébreux*, ce Miniſtre le nomma ſur le champ à l'Evêché de Graſſe, alors vacant; & lui dit, pour le plaiſir apparament de faire une *Pointe*, ces paroles, qu'on a miſes au rang des bons Mots: *Vous m'avés donné* BENEDICITE'; *& je vous donne* GRACE.

(4) *pour tenir compagnie au premier.*] Quand le ſecond Vers étoit plus foible que le premier, M. *Deſpréaux* l'appelloit *le Frère-Chapeau*: faiſant alluſion à l'uſage des Moines, qui ſont accompagnés d'un Frère, quand ils ſortent du Couvent. *On ne verra point*, diſoit-il, *de Frère-Chapeau parmi mes Vers.* BROSS.

(5) *Les puiſſantes faveurs* &c.] Ces Vers de Malherbe ſont la Stance trente-ſixiéme de ſon *Ode* pour le Roi allant châtier la rebellion des Rochelois. BROSS.

des vers comme ſi c'étoit de la proſe? Racan n'écrivoit pas autrement ſes Poëſies.

J'ai lû la Diſſertation de M. Arnauld ſur la Préface du Dévot. Je fus fâché, en la liſant, de n'être pas un peu plus vindicatif que je ne ſuis, car j'aurois eû bien du plaiſir à voir tirer de ſi belle force les oreilles à mon homme. Qu'auroit-il pû répondre à tant de bonnes raiſons, qui détruiſent ſon ridicule ſyſtème d'Eloquence? Faites-moi la grace de m'envoïer cette Lettre que Monſieur Arnauld écrit à M. Perrault, & où il parle de vous comme toute la France en doit parler. Monſieur Perrault eſt un galant homme, qui entend raiſon ſur tout, excepté ſur les Modernes. Depuis qu'il a épouſé leur parti, il s'aveugle même ſur le merite des Modernes qui défendent les Anciens. Nôtre ſiécle, il eſt vrai, a produit de très-grands hommes en toute ſorte d'Arts & de Sciences. La magnanimité des Romains ſe retrouve tout entière dans Corneille, & il y a beaucoup de Scènes dans Moliere qui déconcerteroient la gravité du plus ſévère des Stoïques. Mais nous ne ſommes pas contens de ces loüanges, & à moins de mettre les Anciens ſous nos pieds, nous ne croïons pas être aſſez élevez. Quand nous en ſerions nous-mêmes les Juges, nous devrions avoir honte de prononcer en nôtre faveur. C'eſt de la Poſterité qu'il faut attendre un jugement déciſif; & il y a certainement peu de nos Ecrivains, qui, comme vous, Monſieur, ne doivent pas craindre de paroître un jour devant ſon tribunal.

Pour moi, & (5) les Traducteurs mes Confrères,

*REMARQUES.*

(5) *les Traducteurs mes Confrères,*] M. *de Maucroix* ne prend ici que la qualité de *Traducteur*; cependant il a fait des *Poëſies*, & même on peut dire, qu'il n'y réuſſiſſoit pas mal, ſi l'on en juge par le peu, qui s'en trouve dans quelques Recueils. Bross.

c'eſt inutilement que nous le craindrions. Vous m'avez dit plus d'une fois que la Traduction n'a jamais mené perſonne à l'immortalité. Mettant la main à la conſcience, je crois auſſi que j'aurois tort d'y prétendre. Je ne m'en flatte point. *Oportet unumquemque de mortalitate aut de immortalitate ſuâ cogitare.* Ce mot de Pline le Jeune me paroît une des meilleures choſes qu'il ait dites. Pour écrire, il me faudroit un grand fonds de ſcience & peu de pareſſe. Je ſuis fort pareſſeux & je ne ſais pas beaucoup. La Traduction répare tout cela. Mon Auteur eſt ſavant pour moi; les matières ſont toutes digérées; l'invention & la diſpoſition ne me regardent pas; je n'ai qu'à m'énoncer. Un avantage que je trouve encore dans la Traduction, & dont tout le monde ne s'aviſe point, c'eſt qu'elle nous fait connoître parfaitement un Auteur; elle nous le fait voir tout nud, ſi j'oſe parler ainſi: le Traducteur découvre toutes ſes beautés & tous ſes défauts. Je n'ai jamais ſi bien connu Ciceron, que je fais préſentement; & ſi j'étois auſſi hardi que les Critiques de ſon ſiècle, j'oſerois peut-être comme eux, lui reprocher en quelques endroits un peu de verbiage, mais il ne m'appartient pas de parler avec ſi peu de reſpect d'un ſi grand Orateur. Je vous avouë pourtant, que ſi la fortune m'eut fixé à Paris, je me ſerois hazardé à compoſer une Hiſtoire de quelqu'un de nos Rois. Mais je me trouve dans un lieu où l'on manque de tous les ſecours néceſſaires à un Ecrivain. Ainſi j'ai été contraint de me borner à la Traduction. Je ne ſaurois m'en repentir, ſi j'ai le bonheur de vous plaire un peu. Aimez-moi toujours, je vous ſupplie, & aſſurez le cher M. Racine, que je ſerai éternellement ſon très-humble ſerviteur, auſſi-bien que le vôtre.

# (1) EPITAPHE DE MONSIEUR RACINE.

D. O. M.

A LA GLOIRE DE DIEU,

TRES-BON ET TRES-GRAND.

*HIC JACET nobilis vir* JOANNES RACINE, *Franciæ Theſauris Præfectus, Regi à Secretis atque à Cubiculo, necnon unus è quadraginta Gallicanæ Academiæ viris; qui poſtquam Tragœdiarum argumenta diu cum ingenti hominum admira-*

CY GIST Meſſire JEAN RACINE, Thréſorier de France, Secretaire du Roy, Gentilhomme de la Chambre, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe. Il s'appliqua longtemps à compoſer des Tragedies qui firent l'admiration de tout le mon-

## REMARQUES.

(1) *Epitaphe* &c.] M. *Deſpréaux* a compoſé cette *Epitaphe* en *François*, & M. *Dodart* la tourna en *Latin*. L'*Epitaphe Latine* fut gravée ſur une pierre, que l'on poſa dans le Cimetière des Domeſtiques de Port-Royal des Champs. EDIT. DE P. 1740.

J'ignore ſur quels Mémoires cet *Editeur* a réformé l'expoſé de l'*Editeur* de 1735. " Cette *Epitaphe*, où M. *Deſpréaux* a ſi " bien obſervé les règles de " cette noble & élégante ſimplicité, qu'il a établies dans ſon " *Diſcours ſur les Inſcriptions*, parut imprimée en Latin pour " la première fois (avec des " fautes) en 1723. dans le *Necrologe de l'Abbaye de Nôtre-Dame de Port-Royal des Champs*. " On a tout lieu de croire, que

de. Mais enfin il quitta ces ſujets profanes, pour ne plus employer ſon eſprit & ſa plume qu'à loüer celui qui ſeul mérite nos loüanges. Les engagement de ſon état & la ſituation de ſes affaires le tinrent attaché à la Cour; mais au milieu du commerce des hommes, il ſceut remplir tous les devoirs de la pieté & de la Religion Chrétienne. Le Roy Louis le Grand le choiſit, lui & (2) un de ſes intimes amis pour écrire

*tione tractaſſet, Muſas tandem ſuas uni Deo conſecravit; omnemque ingenii vim in eo laudando contulit, qui ſolus laude dignus. Cùm eum vitæ negotiorumque rationes multis nominibus Aulæ tenerent addictum, tamen in frequenti hominum conſortio omnia pietatis ac Religionis officia coluit. A Chriſtianiſſimo Rege Ludovico Magno ſelectus unà cum familiari ipſius amico fuerat, qui res eo regnante præclarè ac*

## REMARQUES.

„ M. *Deſpréaux* lui-même eſt „ l'Auteur de cette *Traduction*, „ (différente de celle qu'on a „ miſe dans le *Necrologe*) Ce „ qu'il y a de certain, c'eſt que „ les Religieuſes de Port-Royal „ la tenoient de ſa main „.

Cet expoſé ne contient rien que de vrai. Je puis l'aſſurer, parce que j'ai fait tout ce qu'il falloit, pour ſavoir au juſte à quoi m'en tenir. Je ſuis fâché d'être obligé de dire, que l'*Editeur* de 1740. n'a rien avancé que de faux. L'*Epitaphe Latine* eſt certainement de M. *Deſpréaux*, tous les Monumens de Port-Roïal l'aſſurent, & l'on ne peut refuſer de les en croire. D'ailleurs elle eſt écrite dans un goût fort différent de celui de M. *Dodart*. Le Stile Latin de ce ſavant & pieux Medecin, étoit de la même nature que celui de M. *Hamon*, mais moins ingénieux & moins vif. Voïés la *Remarque* ſur l'*Epigramme XX*. Il y a dans le *Necrologe* & dans le *Supplément au Necrologe de Port-Roïal* quelques *Epitaphes* de la façon de M. *Dodart*, qui ſervent de preuves à ce que je dis. Secondement l'*Epitaphe*, compoſée par nôtre Auteur, ne fut point miſe ſur la ſépulture de M. *Racine*. M. *Michel Tronchay*, mort Chanoine de Laval, & qui pour lors demeuroit à Port-Roïal, en fit une autre, dont on ſe ſervit, & dans laquelle on retrouve les principales idées de celle de M. *Deſpréaux*, tournées d'une manière encore plus chrétienne & plus conforme à la Morale enſeignée par les Ecrivains de Port-Roïal. On peut la voir dans le *Necrologe* de *Port-Roïal*, au XXI. Avril.

(2) *un de ſes intimes Amis*] M. *Deſpréaux* lui-même.

*mirabiliter geſtas perſcriberet. Huic intentus operi, repente in gravem atque diuturnum morbum implicitus eſt, tandemque ab hac ſede miſeriarum in melius domicilium tranſlatus anno ætatis ſuæ quinquageſimo nono. Qui mortem longiori adhuc intervallo remotam valde horruerat, ejuſdem præſentis aſpectum placidâ fronte ſuſtinuit, obiitque ſpe magis & piâ in Deum fiduciâ erectus quam fractus metu. Ea jactura omnes illius amicos, è quibus nonnulli inter Regni primores eminebant, acerbiſſimo dolore perculit. Manavit etiam ad ipſum Regem tanti viri deſiderium. Fecit modeſtia ejus ſingularis & præcipua in hanc Portûs-Regii Domum benevolentia, ut in iſto Cœmeterio piè magis quam magnificè ſepeliri vellet, adeoque teſtamento cavit, ut corpus ſuum juxta piorum hominum,* l'Hiſtoire & les événemens admirables de ſon regne. Pendant qu'il travailloit à cet ouvrage, il tomba dans une maladie qui le retira de ce lieu de miſeres, pour l'établir dans un ſéjour plus heureux, la 59me année de ſon âge. Quoi qu'il euſt eu autrefois des frayeurs horribles de la mort, il l'enviſagea alors avec beaucoup de tranquillité, & il mourut, non abbatu par la crainte, mais ſoutenu par une ferme eſperance & une grande confiance en Dieu. Tous ſes amis, entre leſquels il comptoit pluſieurs grands Seigneurs, furent extrêmement ſenſibles à la perte de ce grand Homme. Le Roy meſme témoigna le regret qu'il en avoit. Sa grande modeſtie & ſon affection ſinguliere pour cette Maiſon de Port-Royal lui fit choiſir une ſepulture pauvre, mais ſainte, (3) dans ce Cime-

## REMARQUES.

(3) *dans ce Cimetière*, ] M. Racine mourut à Paris le 21. Avril 1699. Par ſon Codicile du 10. d'Octobre 1698. dans lequel il faiſoit un legs de 800. livres en faveur de l'Abbaïe de

tiere, & il ordonna par ſon Teſtament qu'on enterraſt ſon corps auprés des gens de bien qui y repoſent.

*qui hic jacent, corpora humaretur.*

Qui que vous ſoyez qui venez ici par un motif de piété, ſouvenez-vous, en voyant le lieu de ſa ſepulture, que vous eſtes mortel, & penſez plûtoſt à prier Dieu pour cet Homme illuſtre, qu'à lui donner des éloges.

*Tu verò quicumque es; quem in hanc Domum pietas adducit, tuæ ipſius mortalitatis ad hunc aſpectum recordare, & clariſſimam tanti viri memoriam precibus potius quàm elogiis proſequere.*

## *Remarques.*

Port-Roïal des Champs, il avoit demandé d'y être enterré dans le Cimetière des Domeſtiques, aux pieds du célèbre M. *Hamon*, lequel avec MM. *Le Maiſtre* & *Lancelot*, avoit autrefois pris ſoin de ſes Etudes, dans cette retraite. Le 22. lendemain de ſa mort, ſon corps fut mis en dépôt dans le Chœur de ſaint Sulpice ſa Paroiſſe. La nuit ſuivante il fut tranſporté à Port-Roïal des Champs, & fut enterré le 23. non au-deſſous de M. *Hamon*, comme il l'avoit demandé, mais au deſſus, parce qu'il ne ſe trouva pas de place au deſſous. Sa Tante la Mère *Agnès de Sainte Thècle Racine* étoit pour lors Abbeſſe de Port-Roïal. Après la deſtruction de ce Monaſtère en 1710. Madame *Racine* obtint la permiſſion de faire enlever le corps de ſon Mari, qu'elle fit réinhumer dans l'Egliſe de ſaint Etienne du Mont, à côté de la tombe de M. *Paſcal*.

# REFLEXIONS CRITIQUES *SUR QUELQUES PASSAGES* DU RHETEUR LONGIN,

Où, par occaſion, on répond à pluſieurs objections de M. Perrault contre Homere & contre Pindare.

# AVERTISSEMENT.

ON a jugé à propos de mettre ces Reflexions avant la Traduction du Sublime de Longin, parce qu'elles n'en ſont point une ſuite; faiſant elles-meſmes un Corps de Critique à part, qui n'a ſouvent aucun rapport avec cette Traduction; & que d'ailleurs ſi on les avoit miſes à la ſuite de Longin, on les auroit pu confondre avec les Notes Grammaticales qui y ſont, & qu'il n'y a ordinairement que les Sçavans qui liſent; au lieu que ces Reflexions ſont propres à eſtre leuës de tout le monde, & meſme des Femmes; témoin pluſieurs Dames de mérite, qui les ont leuës avec un tres grand plaiſir, ainſi qu'elles me l'ont aſſuré elles-meſmes.

*Tel eſt le court* AVIS AUX LECTEURS, *qui ſe lit dans l'*Edition *de* 1713. *à la tête des* Reflexions Critiques ſur quelques Paſſages de LONGIN. *C'eſt là-deſſus, que je me ſuis cru ſuffiſamment autoriſé dans la liberté, que j'ai priſe, de ne pas regarder comme une loi, dont il ne me fût jamais permis de m'écarter, ce que M.* Broſſette *& les autres* Editeurs *avoient fait avant moi. Je donne aux Ouvrages en Proſe de nôtre Auteur, un ordre à peu près pareil à celui qu'il leur avoit*

*donné lui-même dans l'*Edition *de* 1701. *& dans celle qu'il avoit préparée dès* 1710. *& qui ne parut qu'en* 1713. *après ſa mort. Ainſi donc, en faiſant marcher les* Reflexions Critiques *avant le* Traité du Sublime, *je ne fais que me conformer aux intentions, comme à l'exemple de M.* Deſpréaux. *M.* Broſſette, *en diſtribuant toutes les* Notes Grammaticales *ſous le Texte même de la* Traduction du Sublime, *n'avoit pas à craindre qu'on pût les confondre avec les* Reflexions Critiques ; *& c'eſt pour cela qu'il a ſuivi l'ordre de l'*Edition *de* 1694. *dans laquelle le* Sublime *précède ces* Reflexions. *Pour moi, je trouve ſi bien ce que M.* Deſpréaux *a fait depuis, que mon deſſein eſt de renvoïer, comme lui, les* Notes Grammaticales *après la* Traduction, *& de leur ſubſtituer, au bas des pages de celle-ci,* de nouvelles Remarques, *dont l'utilité ne ſe borne pas uniquement à ceux qui ſavent la Langue Grecque.*

*Je voudrois que ces* Remarques *fuſſent compoſées de réflexions courtes & ſerrées, leſquelles, à l'aide d'une Métaphiſique, ſolide quoique ſubtile, & claire quoiqu'abſtraite, puſſent, en ramenant tout aux premiers Principes, développer ce que les obſervations de* Longin *ont de juſte, rectifier ce qu'elles peuvent avoir de défectueux, & faire voir en même-tems quel uſage on peut faire des Préceptes, qu'il donne. Je voudrois de plus que ce que ces réflexions auroient établi, fût*

*confirmé par des exemples tirés des Auteurs Latins les plus connus, & de quelques-uns de nos Ecrivains. Peut-être, dans un tems, où par néceſſité l'on applaudit à des défauts éblouiſſans ; où l'on eſt comme forcé de trouver bon que l'Eſprit, & ſouvent même l'ombre de l'Eſprit, tienne par tout la place de la Raiſon & du Sentiment ; dans un tems, où l'on eſt, pour ainſi dire, à la veille de perdre la trace de la Nature, & par conſéquent le goût du Vrai : peut-être, dis-je, ſi le deſſein, que je propoſe, étoit bien exécuté, rien ne ſeroit-il plus propre à préſerver les jeunes amateurs des Belles-Lettres de la contagion du faux Bel-Eſprit. Nous n'avons point de Livre plus univerſellement répandu, que les* Oeuvres *de M.* Deſpréaux, *& par-tout on les met entre les mains des jeunes gens. Pour remplir le plan, que je me ſuis fait, & le remplir ſeulement auſſi-bien que le peu d'étenduë de mes lumières & la foibleſſe de mes talens pourroient le permettre, de quel tems n'aurois-je pas beſoin ? Il m'en faudroit pour lire. Il m'en faudroit pour réflechir. Et combien n'en emploierois-je pas d'avantage à réduire mes réflexions, à les reſſerrer dans les bornes néceſſaires ; à trouver le moïen de dire tout, en ne diſant pas la moitié de ce que j'aurois à dire. Mais ce tems ſi conſidérable, comment me le procurer dans le cours d'une* Edition, *que je ſuis obligé de diſpoſer, à meſure qu'on l'imprime. J'annonce donc ce que je crois qu'il ſeroit à pro-*

*pos de faire, & je ne contracte d'autre engagement, que d'en donner un foible eſſai. Si mon projet pouvoit dans la ſuite être adopté par quelqu'un plus capable, que moi, de le conduire à ſa perfection; avec quelle joie ne m'applaudirois-je pas d'avoir fourni l'idée d'un travail réellement utile!*

*J'avois préparé, pour tenir la place de cet* Avertiſſement, *une* Préface, *dans laquelle, par des* Extraits *détaillés, compoſés des propres paroles des Auteurs, & mêlés d'obſervations critiques, je rendois comte de tout ce qui s'eſt écrit dans la fameuſe Querèle Littéraire, qui fut excitée par le* Poëme *de M.* Perrault *intitulé:* Le Siècle de Louis le Grand; *& dont cet Académicien & M.* Deſpréaux *furent les principaux Acteurs. Cette* Préface *auroit mis les Lecteurs en état de juger ſainement de la validité des raiſons pour ou contre la Préférence des Anciens ou des Modernes; mais comme elle s'eſt trouvée trop conſidérable pour être miſe ici, je ſuis obligé de la réſerver pour une autre occaſion, que cette* Edition *même fournira peut-être bien-tôt. En attendant ce que j'ai dit touchant la Diſpute de nôtre Auteur avec M.* Perrault, *à la fin de la* Remarque 5. *& dans la* Remarque 22. *ſur la* Lettre *de ce dernier, imprimée dans le II. Tome de cette* Edition, *peut ſuffire avec cette* Note *préliminaire de M.* Broſſette *ſur la* I. REFLEXION.

M. *Perrault* de l'Académie Françoiſe, *dit-il*, avoit fort maltraité les meilleurs Ecrivains

de

de l'Antiquité dans ſon *Paralelle des Anciens & des Modernes*. Quoique M. *Deſpréaux* n'y eût pas été beaucoup ménagé, il ne s'étoit vangé d'abord que par quelques *Epigrammes* contre l'Auteur de ces *Dialogues*, & n'avoit aucun deſſein d'y répondre dans les formes. Cependant, bien des gens le ſollicitoient de prendre en main la défenſe des *Anciens*, dont il étoit grand admirateur, & aux Ouvrages deſquels il reconnoiſſoit avoir de très-grandes obligations. M. *Racine* étoit un de ceux qui l'animoient le plus. Il étoit un peu piqué contre M. *Perrault*; & ce n'étoit pas ſans raiſon, puiſque ce dernier avoit affecté de ne le point nommer dans ſes *Dialogues*, en parlant de la *Tragédie*, quelque avantage qu'il eût pu tirer contre les *Anciens*, de l'exemple de cet illuſtre Moderne. Mais ce qui acheva de déterminer M. *Deſpréaux* à prendre la plume, fut un mot de M. le *Prince de Conti*, ſur le ſilence de nôtre Auteur. Ce grand Prince, voïant qu'il ne répondoit point au Livre des *Paralelles*, dit un jour qu'il vouloit aller à l'Académie Françoiſe écrire ſur la place de M. *Deſpréaux*: TU DORS, BRUTUS. M. *Deſpréaux*, aïant donc réſolu d'écrire contre M. *Perrault*, prit le parti d'emploïer quelques paſſages de *Longin* pour ſervir de texte à ſes *Reflexions Critiques*: voulant faire paroître qu'il ne répondoit à ſon Adverſaire que par occaſion.

Il les compoſa en 1693. êtant âgé de 57. ans, & les publia l'année ſuivante. *Charles Perrault* mourut au mois de Mai 1703. âgé de 77. ans. Il faut joindre aux *Reflexions Critiques* de nôtre Auteur, une *Diſſertation* en forme de *Lettre*, que M. *Huet*, ancien Evêque d'Avranches, écrivit à M. *Perrault*, au mois d'Octobre 1692. & dans laquelle ce ſavant & illuſtre Prélat réfute, d'une manière également vive & judicieuſe, le Livre des *Paralelles*. Cette *Lettre* a été inſérée dans un Recueil de *Diſſertations* imprimé à Paris (chez *François Fournier*) en 1712.

*Le Recueil, que M.* Broſſette *vient d'indiquer, eſt en deux volumes in-12. & ſon titre eſt*: DISSERTATIONS ſur diverſes matières de Religion & de Philologie, contenuës en pluſieurs Lettres écrites par des perſonnes ſavantes de ce tems, recueillies par Monſieur l'Abbé DE TILLADET. *La* Lettre *de M.* Huet *eſt la* VIII. Diſſertation, *& ſe trouve dans le I. Tome. M.* Broſſette, *qui la dit* vive *&* judicieuſe, *& qui ne devoit pas oublier de dire qu'elle eſt également polie, m'a fait naître l'envie d'en faire uſage dans mes* Remarques. *Tout ce que j'y rapporte de M.* Huet, *eſt tiré de cette* Lettre. *J'en avertis ici pour ne le plus répéter.*

*Les* Reflexions Critiques *de nôtre Auteur ſont au nombre de douze. Les neuf premières, avec la* Concluſion *qui les ſuit, ne regardent que M.*

Perrault, *& ce ſont les ſeules, qui ſoient dans les* Editions *de* 1694. *& de* 1701. *C'eſt pour cela que je les donne d'abord ſéparément. Elles m'ont fait faire beaucoup d'obſervations, qui me paroiſſoient devoir être utiles; mais la néceſſité de me reſtraindre, & celle de mettre par-tout les Lecteurs au fait de la queſtion actuelle, m'a fait ſupprimer preſque tout ce que j'avois écrit, & compoſer principalement mes* Remarques *des textes même de M.* Perrault, *auxquels nôtre Auteur répond. J'y joins les réponſes de M.* Huet; *& je rens comte en même-tems de ce qui ſe trouve ſur les mêmes ſujets dans les* Remarques, *que Madame* Dacier *a miſes à la ſuite de ſa* Traduction *d'*Homère. *Il en réſulte qu'il y a dans quelques endroits des* Remarques *fort longues. Mais cet inconvénient n'a pas du m'arrêter. Je n'ai pris la peine de les compiler, que pour ceux qui voudront prendre celle de les lire. Ils me ſauront ſans doute quelque gré d'avoir raſſemblé ſous leurs ïeux ce qu'il leur auroit fallu chercher dans pluſieurs volumes. A l'égard de tous les autres Lecteurs, comme ce n'eſt pas pour eux que je me ſuis chargé de l'ennüeuſe fatigue de copier; je n'attens d'eux aucune eſpèce de remerciement; & je les prie de ne pas trouver mauvais, que je les voie tranquillement me blâmer d'avoir fait quelque choſe de très-inutile pour eux. On me dira peut-être, que j'aurois du me contenter de donner l'extrait de tous les morceaux du* Paralelle, *que j'ai tranſ-*

*crits. Je répons à cela, 1°. qu'il y en a beaucoup que l'extrait n'eut fait qu'allonger ; 2°. que pour ceux qu'il eût infailliblement reſſerrés, j'ai craint de ne pas rendre aſſez fidèlement les penſées de M.* Perrault. *J'ai lu bien des extraits d'ouvrages en ma vie, & je puis dire avec vérité, qu'il n'y en a preſque point par leſquels on connoiſſe leurs originaux aſſés parfaitement, pour être diſpenſé d'y recourir. Je devois offrir aux Lecteurs toutes les pièces d'un procès, dont ils ſont les Juges naturels ; & ce que je pouvois faire de mieux étoit de donner la production de M.* Perrault *telle qu'elle eſt. Il y a pourtant quelques endroits dont je me ſuis contenté de rendre comte, ſans les rapporter en entier. Mais ce ſont des endroits auſquels nôtre Auteur ne fait qu'une ſimple alluſion, ſans les réfuter, qu'il me ſuffiſoit de faire connoître légèrement ; & qui n'étant, pour ainſi dire, que des hors-d'œuvre, n'auroient fait que groſſir inutilement le Volume.*

*La* VIII. Reflexion *eſt la ſeule à laquelle M.* Perrault *ait répondu par un Ecrit intitulé:* Reponse aux Reflexions Critiques de M. D***. *Nôtre Auteur n'y eſt déſigné par tout que de cette manière. Cet Ecrit eſt de 45. pages in-12. & ſans date, ni nom de lieu, d'Auteur, ou d'Imprimeur. M.* Du Monteil, *qui, dans ſes dernières* Editions *des* Oeuvres *de M.* Deſpréaux, *l'a fait réimprimer à la ſuite de la* VIII. Refléxion, *dit qu'il parut en* 1694. *Ce qui doit être vrai,*

*De la manière que M.* Perrault *a cru devoir disposer sa* Réponse, *on se trouve obligé, dans les* Editions *de M.* Du Monteil, *de lire deux fois de suite la* VIII. Reflexion, *c'est pour obvier à ce désagrément, que je fais imprimer ici ces deux Pièces en deux colonnes. L'embarras étoit de ranger sous ces colonnes les* Remarques, *qui concernent l'une & l'autre. Je les ai mises ensemble ; & pour éviter la confusion, j'ai marqué les renvois des unes par des Chiffres, & les renvois des autres par des Lettres. Je ne dois pas dissimuler que le parti, que j'ai pris, d'imprimer vis-à-vis l'une de l'autre les deux Pièces, dont il s'agit, m'a forcé de distribuer la* VIII. Reflexion *de la même manière, que M.* Perrault *l'a partagée dans sa* Réponse. *Ce qui fait disparoître en quelque sorte la distribution des* Alinea *de nôtre Auteur, telle qu'elle est dans toutes les* Editions *de ses* Oeuvres. *Pour parer suffisamment cet inconvénient, j'ai fait annoncer le commencement de chacun de ces* Alinea *par les deux premiers mots en* Petites Capitales. *Mais quelque chose de plus important, c'est que M.* Perrault *répond à la* VIII. Reflexion, *telle qu'elle étoit en* 1694. *& que M.* Despréaux *y fit depuis des* Changemens *dans l'*Edition *de* 1701. *Pour que la* Réponse *ne paroisse pas en quelques endroits porter à faux ; & que, d'un coup d'œil, les Lecteurs puissent être au fait, sans avoir l'embarras d'aller chercher les* Changemens *dans les* Remarques ; *je place toutes les*

*différences de l'*Edition *de* 1694. *ſur la Marge extérieure, avec l'attention d'y renvoïer par une* *.

*La* Concluſion, *qui termine les neuf premières* Refléxions ſur LONGIN, *eſt ſuivie ici de la* Lettre *que M.* Deſpréaux *écrivit à M.* Perrault *au ſujet de leur reconciliation. Elle occupoit la même place dans l'*Edition *de* 1701. *& je ne doute pas que les Lecteurs ne penſent qu'on n'auroit jamais du la mettre ailleurs.*

*Je donne après cela, ſous un nouveau titre, les trois dernières* Reflexions Critiques ſur LONGIN, *comme n'aïant rien de commun avec celles qui les précèdent. Pour bien juger d'une Diſpute Littéraire, j'ai toujours cru qu'il falloit lire les Ecrits, qu'elle avoit produits, dans l'ordre qu'ils avoient été compoſés. C'eſt à cet ordre que je me ſuis aſſervi pour la* X. Reflexion, *& les Pièces qui la concernent. On trouvera donc ici*, 1°. la *Lettre* de M. *Huet* à M. le Duc *de Montauſier*, contenant l'examen du ſentiment de LONGIN ſur ce paſſage de la Geneſe: ET DIEU DIT, QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE: 2°. *la* X. Reflexion *de nôtre Auteur, par laquelle il répond à cette* Lettre: 3°. *le petit* Ecrit, *que M. l'Abbé* Renaudot *avoit fait imprimer à la tête de l'*Edition *de* 1713. *immédiatement devant le* Diſcours au Roi, *ſous ce titre*: AVERTISSEMENT touchant la dixiéme Reflexion ſur Longin. *M.* Broſſette *& les autres Editeurs l'ont tous mis au devant de*

*cette* Reflexion : 4°. *la* Réponſe à l'Avertiſſement, qui a été ajouté à la nouvelle Edition (en 1713.) des Oeuvres de M. Deſpréaux : 5°. *les* Remarques de M. Le Clerc ſur la Reflexion X. de la nouvelle Edition de *Longin*, par M. Deſpréaux. *J'ajoute à ces Pièces une petite* Diſſertation *de feu M. l'Abbé* Capperonnier, *Profeſſeur Roïal en Langue Grecque, ſur le même paſſage de* Longin. *Je ne préviens point les Lecteurs ſur le mérite du préſent, que je crois leur faire. Je ne pourrois être que ſuſpect dans le Jugement, que je porterois de l'Ouvrage d'un Savant illuſtre, à qui j'étois attaché par les liens du ſang, & par des nœuds encore plus forts. Dès ma plus tendre enfance il avoit pris ſoin de diriger mes études, & de former mes mœurs. Il m'a dans tous les tems aidé de ſes lumières. Je lui dois tout ce que je ſuis, quelque peu que ce ſoit ; & mon regret eſt, de n'avoir pas mieux profité des leçons d'un ſi grand Maître.*

*La* XI. Refléxion *eſt contre M.* de La Motte. *Elle ſera ſuivie de la* Réponſe *de ce dernier ; après laquelle on trouvera ce que M. l'Abbé d'*Olivet *de l'Académie Françoiſe a cru devoir repliquer à M.* de La Motte, *pour la défenſe de M.* Deſpréaux. *L'*Editeur *de* 1740. *en faiſant imprimer à la fin de ſon II. Tome, cet* Extrait *des* Remarques de Grammaire *ſur* Racine, *n'a fait que me prévenir. Les vuës d'utilité, que le ſavant Auteur de cet Ouvrage ſe propoſe dans tous ſes*

*Ecrits, les rendent dignes de l'attention du Public; & je n'aurois eu garde de laiſſer échapper ce qui pouvoit donner un mérite à cette* Edition. *Si le même* Editeur *n'a fait aucun uſage de ce que M. l'Abbé* Desfontaines *a dit dans ſon* Racine Vengé, *pour réfuter M. l'Abbé d'*Olivet; *je crois en avoir trouvé la raiſon dans l'attention ingénieuſe, avec laquelle le* Cenſeur général du Parnaſſe *a ſoin de mettre ſes* Ouvrages furtifs *à l'abri de l'uſage légitime, qu'on en voudrois faire. J'oſerai pourtant en courir le riſque, & j'eſſaierai d'inſérer dans quelques* Remarques *au bas du texte de M. l'Abbé d'*Olivet, *ce qui, par rapport à la queſtion, dont il traite, ſe pourra trouver dans le* Racine Vengé, *mériter le nom de* Raiſons. *Tout le reſte n'eſt pas à mon uſage.*

*Comme ce que je puis avoir à faire ſur la* XII. Reflexion Critique *de M.* Deſpréaux, *dépend du terrain, qui me reſtera; je n'en puis rien dire ici.*

# REFLEXIONS CRITIQUES SUR QUELQUES PASSAGES DE LONGIN.

## REFLEXION PREMIERE.

*Mais c'eſt à la charge, mon cher Terentianus, que nous reverrons enſemble exactement mon Ouvrage, & que vous m'en direz voſtre ſentiment avec cette ſincerité que nous devons naturellement à nos Amis.* Paroles de Longin, Chap. I.

LONGIN nous donne ici, par ſon exemple, un des plus importans preceptes de la Rhetorique, qui eſt de conſulter nos Amis ſur nos ouvrages, & de les accoûtumer de bonne heure à ne nous point flatter. Horace & Quintilien nous donnent le même conſeil en pluſieurs endroits; (1) & Vaugelas,

*REMARQUES.*

(1) & *Vaugelas*,] CLAUDE *Favre*, Seigneur de *Vaugelas*, Baron de Peruges, & l'un des plus illuſtres Membres de l'Académie Françoiſe, étoit de Bourg-en-Breſſe, auſſi-bien que ſon Père *Antoine Favre*, mort en 1637. Premier Préſident du Sénat de Chamberi. *Vaugelas* fut long-tems Gentilhomme ordi-

le plus ſage, à mon avis, des Ecrivains de noſtre Langue, confeſſe que c'eſt à cette ſalutaire pratique qu'il doit ce qu'il y a de meilleur dans ſes écrits. Nous avons beau eſtre éclairez par nous-meſmes: les yeux d'autrui voyent toûjours plus loin que nous dans nos defauts, & un Eſprit mediocre fera quelquefois appercevoir le plus habile homme d'une mépriſe qu'il ne voyoit pas. On dit que Malherbe conſultoit ſur ſes vers juſqu'à l'oreille de ſa Servante; & je me ſouviens que Moliere m'a montré auſſi pluſieurs fois (z) une vieille Servante qu'il avoit chez lui, à qui il liſoit, diſoit-il, quelquefois ſes Comedies; & il m'aſſeuroit que lorſque des endroits de plaiſanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit: parce qu'il avoit pluſieurs fois éprouvé ſur ſon Theâtre, que ces endroits n'y réüſſiſſoient point. Ces exemples ſont un peu ſingu-

## REMARQUES.

naire & puis Chambellan de *Monſieur Gaſton*. Sur la fin de ſa vie, il fut Gouverneur des enfans du *Prince Thomas de Savoie*. Il tient le premier rang entre nos Grammairiens, & l'on ne peut nier qu'il n'ait rendu de grands ſervices à nôtre Langue, quoiqu'il ſe ſoit ſouvent trompé dans ſes *Remarques*; & que ſes déciſions ſoient quelquefois très-mal fondées. Sa *Traduction* de *Quinte-Curce*, a toujours paſſé pour la plus parfaite des *Traductions Françoiſes*. Il s'en faut pourtant beaucoup qu'elle mérite toute la réputation, dont elle a joüi juſqu'à préſent. Je ne doute pas qu'elle n'eût été beaucoup meilleure, ſi l'Auteur n'avoit pas emploïé trente ans à la faire, & s'il ne l'avoit pas tournée de vingt manières différentes. *Eſt ingrata quædam diligentia*. VAUGELAS mourut à la fin de 1649. ou bien au commencement de 1650. âgé d'environ 65. ans.

(z) *une vieille Servante*] nommée *La Foreſt*. Un jour *Moliere*, pour éprouver le goût de cette Servante, lui lut quelques Scènes d'une *Comédie*, qu'il diſoit être de lui, mais qui étoit de *Brecourt*, Comédien. La Servante ne prit point le change, & après en avoir oui quelques mots, elle ſoûtint que ſon Maître n'avoit pas fait cette Pièce. BROSS.

On dit, que *Claude de L'Eſtoile*, Seigneur de Sauſſai, l'un des premiers Académiciens, conſultoit auſſi ſa Servante ſur ſes Vers, perſuadé qu'il étoit, que les Vers ne ſont bons qu'autant qu'ils ſont entendus de tout le monde. Ce Poëte étoit fils de *Pierre de L'Eſtoile*, Grand Au-

liers ; & je ne voudrois pas conſeiller à tout le monde de les imiter. Ce qui eſt de certain, c'eſt que nous ne ſçaurions trop conſulter nos Amis.

Il paroiſt néanmoins que (3) Monſieur Perrault n'eſt pas de ce ſentiment. S'il croyoit ſes Amis, on ne les verroit pas tous les jours dans le monde nous dire, comme ils ſont : Monſieur Perrault eſt de mes amis, & c'eſt un fort honneſte Homme. Je ne ſçai pas comment il s'eſt allé mettre en teſte de heurter ſi lourdement la raiſon, en attaquant dans ſes Paralleles tout ce qu'il y a de livres anciens eſtimez & eſtimables. Veut-il perſuader à tous les hommes, que depuis deux mille ans ils n'ont pas eu le ſens commun ? Cela fait pitié. Auſſi ſe garde-t-il bien de nous montrer ſes Ouvrages. Je ſouhaiterois qu'il ſe trouvaſt quelque honneſte homme, qui luy vouluſt ſur cela charitablement ouvrir les yeux.

## *Remarques.*

diancier de France, Auteur des *Memoires*, qui portent ſon nom. Les diverſes *Poëſies* de *Claude de L'Eſtoile* ſont répanduës dans les Recueils de ſon tems, & principalement dans celui dont le titre eſt : *Délices de la Poëſie Françoiſe*, & dont il prit ſoin lui-même. Il avoit du génie & du goût, ce qui le rendoit très-ſévère dans ſes Critiques. Sa verſification eſt très-châtiée, & ſon Stile extrêmement clair, & communément très-pur. L'aiſance, la juſteſſe, l'élégance, la nobleſſe & la ſimplicité, m'ont paru réünies dans ce que jai vu de lui. Ce qui fait que je ne crains pas de le comter au rang de nos meilleurs Poëtes. Il a fait deux *Poëmes Dramatiques*, que je ne connois point, & qui ſont, *La Belle Eſclave*, & *L'Intrigue des Filous*. Il étoit un de ces Auteurs, que le Cardinal de Richelieu faiſoit travailler à des Piéces de Théatre, dont il leur fourniſſoit lui-même les ſujets. Il mourut en 1652. âgé d'environ 50. ans.

(3) *Monſieur Perrault*] Dans les *Editions de 1694. de 1701. & de 1713.* il y a ſimplement : *Monſieur P. M. Broſſette* a mis de même, & les Editeurs de 1735. & de 1740. l'ont imité. Mais M. *Du Monteil* a fait imprimer le nom entier dans les *Editions* dont il a pris ſoin ; & je ne vois pas pour quelle raiſon on en agiroit autrement aujourd'hui. Ce que je dis-là doit ſervir pour tous les endroits de ces *Reflexions Critiques*, où M. *Perrault* eſt nommé. C'eſt aſſés d'en avertir une fois.

Je veux bien eſtre cet homme charitable. (4) M. Perrault m'a prié de ſi bonne grace luy-même de luy montrer ſes erreurs, qu'en verité je ferois conſcience de ne luy pas donner ſur cela quelque ſatisfaction. J'eſpere donc de lui en faire voir plus d'une dans le cours de ces Remarques. C'eſt la moindre choſe que je luy dois, pour reconnoître les grands ſervices que feu Mr. (5) ſon frere le Medecin m'a, dit-il, rendus, en me guériſſant de deux grandes maladies. (6) Il eſt certain pourtant que Mr. ſon frere ne fut jamais mon Medecin. (7) Il eſt vray que lors que j'eſtois encore tout jeune, eſtant tombé malade d'une fiévre aſſez peu dangereuſe, (8) une de mes Parentes chez qui je logeois, & dont il eſtoit Medecin, me l'amena, & qu'il fut appellé deux ou trois fois en conſultation, par le Medecin qui avoit ſoin de moy. Depuis, c'eſt-à-dire, trois ans après, cette même Parente me l'amena une ſeconde fois, & me força de le conſulter ſur une difficulté de reſpirer, que j'avois alors, & que j'ay encore. Il me taſta le pouls, & me trouva la fiévre, que ſeurement je n'avois point. Cependant il me conſeilla de me faire ſaigner du pié, remede aſſez bizarre pour l'aſthme dont j'eſtois me-

## REMARQUES.

(4) *M. Perrault m'a prié de ſi bonne grace luy-même de luy montrer ſes erreurs,*] Voïés Tome II. *Lett. de Perr.* N. XV.

(5) *ſon frere le Medecin* &c.] *Claude Perrault*, de l'Académie des Sciences. BROSS.

Voïés, *Lett. de Perr.* N. XII. & *Remarque* 28.

(6) CHANG. *Il eſt certain pourtant* ] Il y a dans l'*Edition de* 1694. *La verité eſt pourtant.* BROSSETTE.

(7) *Il eſt vray que lors que j'eſtois encore fort jeune, . . . . . me força de le conſulter ſur* &c.] Dans l'*Edition de* 1694. au lieu de ce que je viens d'indiquer, il y avoit ſeulement: *Il eſt vrai qu'eſtant encore tout jeune, une de mes parentes, chez qui je logeois, & dont il eſtoit Medecin, me l'amena malgré moy, & me força de le conſulter ſur* &c. BROSS.

(8) *une de mes Parentes* ] La Belle-Sœur de nôtre Auteur, veuve de *Jerôme Boileau*, ſon Frère aîné. BROSS.

facé. Je fis toutefois aſſez fou pour faire ſon ordonnance dés le ſoir même. Ce qui arriva de cela, c'eſt que ma difficulté de reſpirer (9) ne diminua point, & que le lendemain ayãnt marché mal-à-propos, le pié m'enfla de telle ſorte, que j'en fus trois ſemaines dans le lit. C'eſt là toute la cure qu'il m'a jamais faite, que je prie Dieu de luy pardonner en l'autre Monde.

Je n'entendis plus parler de luy depuis cette belle conſultation, ſinon lors que mes Satires parurent, qu'il me revinſt de tous coſtez, que, (10) ſans que j'en aye jamais pû ſçavoir la raiſon, il ſe déchaînoit à outrance contre moy; ne m'accuſant pas ſimplement d'avoir écrit contre des Auteurs, mais d'avoir gliſſé dans mes Ouvrages des choſes dangereuſes & qui regardoient l'Etat. Je n'apprehendois guéres ces calomnies, mes Satires n'attaquant que les méchans livres, & eſtant toutes pleines des loüanges du Roy, & ces loüanges même en faiſant le plus bel ornement. Je fis neanmoins avertir Mr. le Medecin, qu'il priſt garde à parler avec un peu plus de retenuë: mais cela ne ſervit qu'à l'aigrir encore davantage. Je m'en plaignis même alors à Mr. ſon frere l'Academicien, qui ne me jugea pas digne de réponſe. J'avouë que c'eſt ce qui me fit faire (11) dans mon Art Poëtique la métamorphoſe du Medecin de Florence en Architecte; vengeance aſſez mediocre de toutes les infamies que ce Medecin avoit dites de moy. Je ne nierai pas cependant qu'il ne fuſt (12) Homme de tres-grand

## REMARQUES.

(9) CHANG. *ne diminua point,*] EDITION de 1694. *augmenta conſidérablement.* BROSS.

(10) CHANG. *ſans que j'en aye jamais pû ſçavoir la raiſon,*] Ces mots, qui n'étoient point dans l'*Edition de* 1694. furent ajoutés dans celle de 1701. BROSS.

(11) *dans mon Art Poëtique*] Chant IV. Vers 1. & ſuivans. Voïés-y les *Remarques.*

(12) CHANG. *Homme de tres-*

merite, & fort ſçavant ſur-tout dans les matieres de Phyſique. Meſſieurs de l'Academie des Sciences neanmoins ne conviennent pas tous de l'excellence de ſa traduction de Vitruve, ni de toutes les choſes avantageuſes (13) que Monſieur ſon frere rapporte de lui. Je puis meſme nommer (14) un des plus celebres de l'Academie d'Architecture, qui s'offre de luy faire voir, (15) quand il voudra, papiers ſur table, que c'eſt le deſſein du fameux (16) Monſieur le Vau, qu'on a ſuivi dans la façade du Louvre; & qu'il n'eſt point vray que ni ce grand Ouvrage d'Architecture, ni l'Obſervatoire, ni l'Arc de Triomphe, ſoient des ouvrages d'un Medecin de la Faculté. C'eſt une querelle que je leur laiſſe démêler entre eux, (17) & où je declare que je ne prens aucun intereſt, mes vœux meſme, ſi j'en fais quelques-uns, eſtant pour le Medecin. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que ce Medecin eſtoit de meſme goût que Mr. ſon frere ſur les Anciens, & qu'il avoit pris en haine, auſſi-bien que luy, tout ce qu'il y a de grands Perſonnages dans l'Antiquité. On aſſeure que ce fut luy qui compoſa cette belle

## REMARQUES.

*grand merite, & fort ſçavant ſur-tout dans les matieres de Phyſique. Meſſieurs* &c.] Dans l'*Edition de* 1694. il y avoit ſeulement : *Homme de merite. Meſſieurs* &c. BROSS.

(13) *que Monſieur ſon frere rapporte de lui.*] Voïés *Lett. de Perr.* N. XII. & *Remarque* 28.

(14) *un des plus celebres* &c.] M. *d'Orbay.* DESP.

Il étoit Pariſien & Elève de M. *Le Vau.* Il mourut en 1689. BROSS.

(15) CHANG. *quand il voudra,*] Après ces mots, il y avoit dans l'*Edition de* 1694. *démonſtrativement & papiers* &c. BROSS.

(16) *Monſieur le Vau,*] LOUIS *le Vau*, Pariſien, premier Architecte du Roi. Il a eu la direction des Bâtimens Roïaux depuis l'année 1653. juſqu'en 1670. qu'il mourut âgé de 58. ans, pendant qu'on travailloit à la façade du Louvre. BROSSETTE.

(17) CHANG. *& où je declare que je ne prens aucun intereſt, mes vœux meſme, ſi j'en fais quelques-uns, eſtant pour le Medecin.*] Ces mots furent ajoutés dans l'*Edition de* 1701. BROSS.

deffenſe de l'Opera d'Alceſte, où voulant tourner Euripide en ridicule, il fit ces étranges bévûës, que Monſieur Racine a ſi bien relevées dans la Préface de ſon Iphigenie. C'eſt donc de lui & (18) d'un autre frere encore qu'ils avoient, grand ennemi comme eux de Platon, d'Euripide, & de tous les autres bons Auteurs, que j'ay voulu parler, (19) quand j'ay dit, qu'il y avoit de la bizarrerie d'eſprit dans leur famille, que je reconnois d'ailleurs pour une famille pleine d'honneſtes gens, & où il y en a meſme pluſieurs, je croy, qui ſouffrent Homere & Virgile.

On me pardonnera, ſi je prens encore ici l'occaſion de deſabuſer le public d'une autre fauſſeté, que M. Perrault a avancée dans (20) la Lettre bourgeoiſe qu'il m'a écrite, & qu'il a fait imprimer, où il prétend qu'il a autrefois beaucoup ſervi à (21) un de mes freres auprés de Monſieur Colbert, pour luy faire avoir l'agrément de la charge de Contrôleur de l'Argenterie. Il allegue pour preuve, que mon frere, depuis qu'il eut cette charge, venoit tous les ans lui rendre une viſite, qu'il appelloit de devoir, & non pas d'amitié. (22) C'eſt une vanité, dont il eſt aiſé de faire voir le menſonge; puiſque mon Frere mourut dans l'année qu'il obtint cette charge, qu'il n'a poſſedée, comme tout le

## REMARQUES.

(18) *d'un autre Frere encore &c.*] *Pierre Perrault.* BROSS.

C'eſt de celui là, non de *Claude Perrault*, qu'étoit la *Deffenſe de l'Opera d'Alceſte.* Voïés, Tome II. *Lettre de Perrault*, Remarque 28.

(19) *quand j'ay dit, qu'il y avoit de la bizarrerie &c.*] Voïés, Tome II. *Diſcours ſur l'Ode*, Rem. 21. & *Lett. de Perrault*, NN. XI. XII. & XIII. & *Rem.* 27.

(20) *la Lettre bourgeoiſe*] C'eſt celle que je cite par tout ici.

(21) *à un de mes freres*] GILLES *Boileau.* BROSS.

Voïés *Lett. de Perr.* N. XIII. & *Rem.* 29.

(22) *C'eſt une vanité, dont il eſt aiſé de faire voir le menſonge &c.*] Ibidem, *Remarque* 29.

monde ſçait, que quatre mois; & que même, en conſidération de ce qu'il n'en avoit point joüi, (23) mon autre frere, pour qui nous obtinſmes l'agrément de la même charge, ne paya point le marc d'or, qui montoit à une ſomme aſſez conſiderable. Je ſuis honteux de conter de ſi petites choſes au Public: mais mes Amis m'ont fait entendre que ces reproches de Monſieur Perrault regardant l'honneur, j'eſtois obligé d'en faire voir la fauſſeté.

## REFLEXION II.

*Noſtre eſprit, meſme dans le Sublime, a beſoin d'une methode, pour luy enſeigner à ne dire que ce qu'il faut, & à le dire en ſon lieu.* Paroles de Longin, Chap. II.

CELA eſt ſi vrai, que le Sublime hors de ſon lieu, non ſeulement n'eſt pas une belle choſe, mais devient quelquefois une grande puerilité. (1) C'eſt ce qui eſt arrivé à Scuderi dés le commencement de ſon Poëme d'Alaric, lors qu'il dit:

*Je chante le Vainqueur des Vainqueurs de la Terre.*

Ce vers eſt aſſez noble, & eſt peut-eſtre le mieux tourné de tout ſon ouvrage: mais il eſt ridicule de crier ſi haut, & de promettre de ſi grandes choſes dés le premier vers. Virgile auroit bien pû dire, en

### REMARQUES.

(23) *mon autre frere,* ] PIERRE *Boileau de Puymorin.* BROSS. Voïés *Lett. de Perr.* N. XIII. & *Remarque* 30.

REFL. II. (1) *C'eſt ce qui eſt arrivé à Scuderi* ] Voïés l'*Art Poëtique*, Ch. III. Vers 269. & ſuiv. & la *Rem.* ſur le Vers 272.

commençant

commençant ſon Eneïde : *Je chante ce fameux Heros, fondateur d'un Empire qui s'eſt rendu maiſtre de toute la Terre.* On peut croire qu'un auſſi grand Maiſtre que luy auroit aiſément trouvé des expreſſions, pour mettre cette penſée en ſon jour. Mais cela auroit ſenti ſon Declamateur. Il s'eſt contenté de dire : (2) *Je chante ce Homme rempli de piété, qui après bien des travaux aborda en Italie.* Un exorde doit eſtre ſimple & ſans affectation. Cela eſt auſſi vrai dans la Poëſie que dans les Diſcours oratoires : parce que c'eſt une regle fondée ſur la nature, qui eſt la meſme par tout ; & (3) la comparaiſon du frontiſpice d'un Palais, que Monſieur Perrault allegue pour deffendre ce vers de l'Alaric, n'eſt point juſte.

## REMARQUES.

(2) *Je chante cet Homme rempli de piété*, &c.] Dans l'endroit où je renvoie par la *Remarque* précédente, j'ai rapporté la critique, que *Desmarets* a faite, des trois Vers par leſquels nôtre Auteur a rendu le début de l'*Eneïde*. M. *Deſpréaux* a dit dans ces Vers : *ces Homme pieux.* Il dit ici : *ces Homme rempli de piété.* Ces Epithètes ne ſont point dans VIRGILE.

*Arma Virumque cano, Trojæ qui primus ab oris*
*Italiam, fato profugus, Lavinaque venit.*
*Littora.*

(3) *la comparaiſon du frontiſpice d'un Palais, que Monſieur Perrault allegue* &c.] Tome III. de ſon *Paralelle*, p. 267. & ſuivantes. BROSS.

Reprenons à la p. 266. quelques lignes plus haut que ce que M. *Broſſette* cite. C'eſt l'ABBE' qui parle, " L'ART POETIQUE d'*Horace* eſt un chef-d'œuvre, & je ne puis me laſſer de le lire. Cependant je trouve qu'il ne laiſſe pas de ſe reſſentir un peu de ſon antiquité. Car les matières y pourroient être mieux rangées, mais je ne veux point chicaner là deſſus. La POESIE peut ſe diſpenſer de l'exacte méthode, & un peu de déſordre ne lui ſied pas mal. Je remarquerai ſeulement qu'entre les préceptes, qu'il donne, il y en a quelques-uns qui ne me ſemblent pas vrais. Il dit, par exemple, qu'il ne faut pas que le début d'un *Poëme* ſoit magnifique, & ſuivant ce principe, il condamne celui qui commençoit de la ſorte :

" *Fortunam Priami cantabo & nobile bellum.*

Je trouve que le précepte n'eſt point vrai, & de plus, que l'exemple, qu'il rapporte, n'y convient point du tout.

Le frontiſpice d'un Palais doit eſtre orné, je l'avouë, mais l'exorde n'eſt point le frontiſpice d'un Poëme. C'eſt plûtoſt une avenuë, une avant-cour qui y conduit, & d'où on le découvre. Le frontiſpiſce fait une partie eſſentielle du Palais, & on ne le ſçauroit oſter qu'on n'en deſtruiſe toute la ſymetrie: mais un Poëme ſubſiſtera fort bien ſans exorde; & même nos Romans, qui ſont des eſpeces de Poëmes, n'ont point d'exorde.

Il eſt donc certain qu'un exorde ne doit point trop promettre; & c'eſt ſur quoy j'ay attaqué les vers d'Alaric, à l'exemple d'Horace, qui a auſſi

## *REMARQUES.*

„ A-t-on jamais blâmé le frontiſpice d'un Temple ou d'un „ Palais pour être magnifique, „ Si le Palais n'y répond pas, „ c'eſt le Palais qu'il faut blâmer. Pourquoi veut-il que le „ Poëte commence par donner „ de la fumée, ce ſont ſes propres „ termes, pour donner enſuite „ de la lumière. LE PRESIDENT. „ Il veut dire qu'il ne faut pas „ que le Poëte commence d'un „ ton auſſi élevé que celui qui „ doit regner dans ſon Ouvrage, „ & qu'il eſt bon qu'il s'inſinuë „ doucement dans les eſprits, „ avant que de faire paroître la „ beauté & la grandeur de ſon „ génie. L'ABBE'. Ce précepte „ peut être très-utile dans l'*Eloquence*, où il eſt bon quelquefois, que l'Orateur ſe gliſſe „ inſenſiblement dans les bonnes graces des Auditeurs, avant „ que de montrer ce qu'il ſait „ faire; mais pour la *Poëſie*, „ qui fait profeſſion ouverte d'être belle & parée, ſur-tout „ dans le *Poëme Epique*, l'hu„ milité, qui lui eſt prêchée ici, „ ne lui convient ni dans le „ commencement, ni dans le „ milieu, ni dans la fin de ſon „ ouvrage. Pour l'exemple, que „ donne *Horace*, je ne le comprens pas. Où eſt la magnifi„ cence, ou ſi vous voulez l'en„ flure de ce Vers:

„ *Fortunam Priami cantabo & nobile bellum?*

„ [*Je chanterai les infortunes de Priam, & cette illuſtre guerre.*] Y a-t-il là autre choſe que la „ ſimple expoſition du ſujet? „ Je n'y vois que le ſecond membre de *cantabo*, qui ait un peu de „ ſon; mais quand *Virgile* a „ dit:

„ *Arma Virumque cano Trojæ qui primus ab oris;*

„ eſt-ce que l'*a* de *cano*, quoique bref, ſelon les règles de la „ Quantité, n'a pas autant de „ ſon & autant d'emphaſe, que „ celui de *cantabo*? A l'égard du „ ſens, le Vers de *Virgile* a quelque choſe d'auſſi grand & „ d'auſſi élevé que celui du Poëte, que reprend *Horace*... LE „ CHEVALIER. Blâmez-vous M.

attaqué dans le meſme ſens le début du Poëme d'un Scuderi de ſon temps, qui commençoit par.

*Fortunam Priami cantabo & nobile bellum.*

*Je chanterai les diverſes fortunes de Priam, & toute la noble guerre de Troye.* Car le Poëte, par ce début, promettoit plus que l'Iliade & l'Odyſſée enſemble. Il eſt vray, que par occaſion Horace ſe moque auſſi fort plaiſamment de l'épouventable ouverture de bouche, qui ſe fait en prononçant ce futur *cantabo* : mais au fond c'eſt de trop promettre qu'il accuſe ce vers. On voit donc où ſe reduit la critique de Monſieur Perrault, qui ſuppoſe que

## REMARQUES.

„ *de Scuderi* d'avoir commencé „ ſon *Alaric*, comme il a fait *Je*

„ *Je chante le Vainqueur des Vainqueurs de la Terre.*

„ L'Abbé. Bien loin de le blâmer, „ je ne ſaurois trop le féliciter „ ſur la beauté de ce premier „ Vers, qui dit ſi bien, ſi noblement & d'une manière ſi „ digne d'un *Poëme Heroïque*, „ le ſujet de tout l'Ouvrage. Les „ Romains étoient les vainqueurs du monde ; & un Poëte aïant à loüer le Prince, qui „ les a vaincus, pouvoit-il „ mieux entrer en matière ? Où „ eſt cette voix de tonnerre, „ qu'on veut qu'il ait priſe mal-à-propos dans ce premier Vers ? „ S'il y avoit quelque Epithète „ ambitieuſe dans ce début, la „ critique ſeroit ſupportable ; „ mais il n'y en a aucune. C'eſt „ une ſimple & très-ſimple expoſition du deſſein de l'Ouvrage, contenuë en un ſeul „ Vers. Il eſt vrai que ce Vers „ fait plaiſir à entendre, & par „ l'heureux choix des paroles, „ dont il eſt compoſé, & par le „ grand ſens qu'il renferme ; „ mais où eſt en cela la moindre „ matière de reproche „ ?

Voici ce que M. *Huet* répond à ce ſujet à M. *Perrault*. " Le précepte d'*Horace* ſur la modeſtie „ des Propoſitions des *Poëmes*, „ que vous reprenés, eſt fondé „ ſur la nature. L'eſprit de „ l'Homme eſt ennemi de la „ jactance & de l'oſtentation. „ Il aime au contraire la ſimplicité & la modeſtie..... Il „ eſt de l'adreſſe de ceux qui „ veulent plaire, de promettre „ peu pour ſurprendre agréablement, en donnant beaucoup. „ Dire qu'on va *chanter le Vainqueur des Vainqueurs de la Terre*, c'eſt dire qu'on va chanter les plus grands exploits, „ qui aient jamais été faits : & „ quand après avoir élevé ſon „ eſprit à de ſi vaſtes eſpérances, on ne trouve plus que des „ victoires remportées ſur un

que beaucoup d'excellens Critiques ſoûtiennent, qu'il n'y a jamais eu au monde un homme nommé Homere, qui ait compoſé l'Iliade & l'Odiſſée; & que ces deux Poëmes ne ſont qu'une collection de pluſieurs petits Poëmes de differens Auteurs, qu'on a joints enſemble. Il n'eſt point vrai que jamais perſonne ait avancé, au moins ſur le papier, une pareille extravagance: & Elien, que Monſieur Perrault cite pour ſon garant, dit poſitivement le contraire, comme nous ferons voir dans la ſuite de cette Remarque.

## *Remarques.*

„ nom de *Rhapſodies*, qui ſignifie en Grec, un amas de pluſieurs Chanſons couſuës enſemble, n'a pu raiſonnablement être donné à l'*Iliade* & à l'*Odyſſée*, que ſur ce fondement. Jamais *Poëte* ne s'eſt aviſé, malgré l'exemple & l'autorité d'*Homère*, de donner le nom de *Rhapſodie* à un ſeul de ſes Ouvrages. La ſeconde conjecture eſt, qu'on n'a jamais pu convenir du païs d'*Homère*, & que de tous tems il y a eu ſept Villes, qui ſe ſont diſputé l'honneur de l'avoir donné au monde. Il paroît vraiſemblable, que la pluralité des Auteurs de ces deux *Poëmes* a donné lieu à cette diſpute; parce que chacune de ces ſept Villes pouvoit avoir donné naiſſance à un de ceux qui en avoient compoſé . . . quelque Livre. Pour ce qui eſt du nom d'*Homère*, qui ſignifie, *Aveugle*, ils diſent que pluſieurs de ces Poëtes étoient de pauvres gens, & la pluſpart aveugles, qui alloient de maiſon en maiſon réciter leurs *Poëmes* pour de l'argent, & qu'à cauſe de ce„ la, ces ſortes de petits *Poëmes* „ s'appelloient communément, „ les *Chanſons de l'Aveugle* . . . . „ L'Abbé d'*Aubignac* . . . . avoit „ des mémoires tout prêts pour „ faire un ample traité ſur cette „ matière, où il prétendoit prouver la choſe invinciblement. „ On nous aſſure d'ailleurs, „ qu'on travaille là-deſſus en „ Allemagne, où ces mémoires „ ont peut-être paſſé. Quoiqu'il „ en ſoit, ſuppoſé que ce ſoit „ un ſeul Homme, nommé *Homère*, qui ait fait les XLVIII. „ Livres, qui compoſent l'*Iliade* „ & l'*Odyſſée*, il eſt preſque indubitable, que ce n'eſt point „ ce même Homme, qui en a „ formé ces deux grands *Poëmes* „.

*François Hedelin*, Abbé d'Aubignac & de Meimac, que M. *Perrault* vient de citer, nâquit à Paris le 4. d'Août 1604. le premier des douze Enfans de *Claude Hedelin*, Lieutenant Général au Baillage de Nemours, Auteur de quelques *Poëſies Latines* & *Françoiſes*, eſtimées en ſon tems, & de *Catherine Paré*, Fille d'*Ambroiſe Paré*, Premier Chirurgien des Rois *Henri II. François II.*

Tous ces excellens Critiques donc ſe reduiſent à feu Monſieur l'Abbé d'Aubignac, qui avoit, à ce que prétend Monſieur Perrault, préparé des Memoires pour prouver ce beau paradoxe. J'ay connu Monſieur l'Abbé d'Aubignac. Il eſtoit homme de beaucoup de merite, & fort habile en matiere de Poëtique, bien qu'il ſceuſt mediocrement le Grec. Je ſuis ſeur qu'il n'a jamais conceu un ſi eſtrange deſſein, à moins qu'il ne l'ait conceu les dernieres années de ſa vie, où l'on ſçait qu'il eſtoit tombé en une eſpece d'enfance. Il ſçavoit

## REMARQUES.

*Charles IX.* & *Henri III.* Après avoir exercé quelque tems la Profeſſion d'Avocat, il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & fut Précepteur du Duc *de Fronſac*, neveu du Cardinal *de Richelieu*. Ce fut, pour ſe rendre agréable à ce Miniſtre, qu'il compoſa ſa *Pratique du Théatre*, le meilleur de ſes Ouvrages, quoiqu'au fonds, il ſoit très-imparfait. Il eut pour récompenſe les deux Abbaïes, que j'ai nommées; & porta le reſte de ſa vie le nom de la premiére. Il eut dans la ſuite du Duc *de Fronſac* ſon Elève, une Penſion de quatre mille livres, dont il a toujours joüi. Ses Ouvrages ſont en grand nombre. On en trouve la Liſte dans le *Supplément de Moréri*. Il mourut à Nemours le 25. de Juillet 1676. âgé de 72. ans. J'ignore pour quelle raiſon, il ne fut point de l'*Académie Françoiſe*. C'étoit apparemment pour s'en conſoler, qu'il tenoit chés lui, toutes les ſemaines, une Aſſemblée de Gens de Lettres, qu'on appella long-tems l'*Académie de l'Abbé d'Aubignac*, & qui fut diſſipée avant ſa retraite à Nemours, parce qu'il ne put jamais obtenir les *Lettres Patentes*, qu'il avoit demandées pour l'établiſſement de cette *Académie*, ſous le nom & la protection de Monſeigneur *le Dauphin*.

Les Mémoires dont M. *Perrault* parle, exiſtoient réellement; & durant la diſpute de M. *de La Motte* & de Madame *Dacier* ſur *Homére*, ils furent publiés en 1715. par *Germain Brice*, ſous ce titre: *Conjectures Académiques*, ou *Diſſertations ſur l'Iliade*; *ouvrage poſthume trouvé dans les recherches d'un Sçavant*. On voit l'Hiſtoire de cet Ouvrage, que je n'ai jamais lu, dans la *Bibliothéque Françoiſe* de M. l'Abbé *Goujet*, Tome IV. pages 104-107. Il en eſt parlé dans ces termes: " L'Abbé d'*Aubignac* y ſoutient, „ qu'il eſt plus que vraiſemblable, qu'*Homére* n'a jamais „ exiſté, ni par conſéquent jamais rien laiſſé par écrit: Que „ l'*Iliade* & l'*Odyſſée* ne ſont „ qu'une compilation de divers „ *Poëmes* ou de vieilles *Tragédies*, „ qui ſe chantoient anciennement dans la Grèce: Que la „ premiére compilation en a été „ faite par *Licurgue*; & qu'alors „ ces *Poëſies* étoient peu connuës

trop qu'il n'y eut jamais deux Poëmes ſi bien ſuivis, & ſi bien liez, que l'Iliade & l'Odyſſée, ni où le même genie éclate davantage partout, comme tous ceux qui les ont lûs en conviennent. (2) Mr. Perrault pretend neanmoins qu'il y a de fortes conjectures pour appuyer (3) le pretendu paradoxe de cet Abbé; & ces fortes conjectures ſe reduiſent à deux, dont l'une eſt, qu'on ne ſçait point la Ville qui a donné naiſſance à Homere. L'autre eſt, que ſes ouvrages s'appellent Rhapſodies, mot qui veut dire un amas de chanſons couſuës enſemble; d'où il conclut, que les ouvrages d'Homere ſont des

## REMARQUES.

„ & peu eſtimées : Que ces Piè-
„ ces aïant encore été diſſipées,
„ elles furent de nouveau raſ-
„ ſemblées par *Piſiſtrate*, & par
„ ſon Fils *Hipparque*, ou pluſtôt
„ par leurs ſoins & par le tra-
„ vail des meilleurs Grammai-
„ riens de ce ſiècle : Que dès
„ leur origine, elles ont été
„ nommées les *Rhapſodies* d'*Ho-*
„ *mère*, c'eſt-à-dire, le recueil
„ des *Chanſons de l'Aveugle* : Que
„ l'on y a remarqué pluſieurs
„ Vers fort différens les uns des
„ autres, & ajoutés en pluſieurs
„ endroits, par des Auteurs d'un
„ génie peu propre à figurer
„ avec le reſte ; Que dans l'*I-*
„ *liade* en particulier, il ſe trou-
„ ve une infinité de choſes qui
„ ne peuvent raiſonnablement
„ avoir été écrites par un même
„ Poëte.„ M. l'Abbé *Gouſet* ajou-
te : " L'Abbé d'*Aubignac* prou-
„ ve-t-il tous ces paradoxes ?
„ Non, ſelon moi. Son Livre me
„ paroît pluſtôt un jeu d'eſprit,
„ qu'un ouvrage ſérieux. Il eſt
„ rempli de doutes, de conjec-
„ tures, de ſuppoſitions. L'Au-
„ teur l'avoüe lui-même, & ſemble vouloir qu'on ne re-
„ garde ſes conjectures, que
„ *comme un exercice d'eſprit, qui*
„ *ne doit pas être déſapprouvé,*
„ *parce qu'il n'eſt pas défendu*„.

Voïés *Art Poët.* Chant I. 1, & *Epigramme V.*

(2) CHANG. *Monſieur Perrault pretend neanmoins qu'il* &c. ] Edition de 1694. *Monſieur Perrault neanmoins pretend qu'il* &c.

(3) *le pretendu paradoxe de cet Abbé*; ] L'expreſſion de nôtre Auteur, quoiqu'aſſés juſte, n'eſt pas fort claire. Sa juſteſſe dépend de ce que M. *Deſpréaux* ſemble vouloir faire entendre, que le *Paradoxe* avancé par M. *Perrault* n'eſt pas de l'Abbé d'*Aubignac*. En ce cas, il falloit dire: *le paradoxe prétendu de cet Abbé.* Le défaut de clarté de cette même Expreſſion vient de ce qu'à la rigueur un *prétendu paradoxe*, veut dire : *une opinion, que l'on donne comme paradoxe, quoiqu'elle ne ſoit rien moins que cela.* Nôtre Auteur eut évité cette ambiguité, s'il eut dit : *le paradoxe qu'il prétend être de cet Abbé.*

pieces ramaſſées de differens Auteurs ; jamais aucun Poëte n'ayant intitulé, dit-il, ſes ouvrages Rhapſodies. Voilà d'étranges preuves. Car pour le premier point, combien n'avons-nous pas d'écrits fort celebres, qu'on ne ſoupçonne point d'eſtre faits par pluſieurs Ecrivains differens : bien qu'on ne ſçache point les villes (4) où ſont nez les Auteurs, ni meſme le temps où ils vivoient ? témoin Quinte-Curce, Petrone, &c. A l'égard du mot de Rhapſodies, on étonneroit peut-eſtre bien Monſieur Perrault, ſi on lui faiſoit voir que ce mot ne vient point de ῥάπτειν, qui ſignifie joindre, coudre enſemble : mais de ῥάβδος, qui veut dire une branche ; & que les Livres de l'Iliade & de l'Odyſſée ont eſté ainſi appellez, parce qu'il y avoit autrefois des gens qui les chantoient, une branche de Laurier à la main, & qu'on appelloit à cauſe de cela (5) les *Chantres de la branche.*

La plus commune opinion pourtant eſt que ce mot vient de ῥάπτειν ᾠδάς, & que Rhapſodie veut dire un amas de vers d'Homere qu'on chantoit, y ayant des gens qui gagnoient leur vie à les chanter, & non pas à les compoſer, comme noſtre Cenſeur ſe le veut bizarrement perſuader. Il n'y a qu'à lire ſur cela Euſtathius. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'aucun autre Poëte qu'Homere n'ait intitulé ſes vers Rhapſodies, parce qu'il n'y a jamais eu, (6) proprement, que les vers d'Homere qu'on ait chantez

## REMARQUES.

(4) CHANG. *Où ſont nez les Auteurs*,] Edition de 1694. *où ſont nés leurs Auteurs.* BROSS.

(5) *les Chantres de la branche.*] Ῥαβδῳδούς. DESP.

(6) CHANG. *proprement*] Mot ajouté dans l'*Ed. de* 1701. BROSS. Ce mot fut ajouté vraiſemblablement pour reſtraindre la propoſition trop générale, que cette Phraſe renferme. Mais il eſt aſſés difficile de fixer ici le ſens de ce *proprement* ; comme d'ailleurs on ne peut avoir aucune raiſon de ſoutenir, que les Vers d'*Homere* fuſſent les ſeuls, que l'on

de la ſorte. Il paroiſt neanmoins que ceux qui dans la ſuite ont fait de ces Parodies, qu'on appelloit (7) Centons d'Homere, ont auſſi nommé ces Centons Rhapſodies; & c'eſt peut-eſtre ce qui a rendu le mot de Rhapſodie odieux en François, où il veut dire un amas de méchantes pieces recouſuës. Je viens maintenant au paſſage d'Elien, que cite Mr. Perrault; & afin qu'en faiſant voir ſa mépriſe & ſa mauvaiſe foy ſur ce paſſage, il ne m'accuſe pas à ſon ordinaire, de luy impoſer, je vais rapporter ſes propres mots. (8) Les voici. *Elien, dont le témoignage n'eſt pas frivole, dit formellement, que l'opinion des anciens Critiques étoit, qu'Homere n'avoit jamais compoſé l'Iliade & l'Odyſſée que par morceaux ſans unité de deſſein, & qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ces diverſes parties qu'il avoit compoſées ſans ordre, & ſans arrangement, dans la chaleur de ſon imagination, que les noms des matieres dont il traitoit: qu'il avoit intitulé, la Colere d'Achille le Chant qui a depuis eſté le premier Livre de l'Iliade: Le Denombrement des Vaiſſeaux celuy qui eſt devenu le ſecond Livre: Le combat de Pâris & de Menelas celui dont on a fait le troiſiéme, & ainſi des autres. Il ajoûte que Lycurgue de Lacedemone fut le premier qui apporta*

## REMARQUES.

chantât avec une branche de Laurier à la main.

(7) *Centons d'Homere*, ] Ὁμηροκέντρων. DESP.

(8) *Les voici. Elien*, &c. ] *Paralelle* de M. *Perrault*, Tome III. DESP.

M. *Perrault* avoit pris ce paſſage dans le Tome V. page 76. des *Jugemens des Sçavans* de M. *Baillet*; & celui-ci l'avoit pris du P. *Rapin* dans ſa *Comparaiſon d'Homere & de Virgile*, Ch. 14. BROSS.

M. *Deſpréaux* connoiſſoit certainement cet Ouvrage du P. *Rapin* ſon Ami. C'eſt donc à ce Père, que s'adreſſent les reproches de mauvaiſe foi, qu'il fait en cet endroit à M. *Perrault*. Au reſte, ce qu'il va rapporter eſt tiré de la page 36. du III. Tome du *Paralelle*, & ſuit immédiatement ce qu'on a lu dans la *Remarque* 1.

(9) *d'Ionie dans la Grece ces diverſes parties ſéparées les unes des autres, & que ce fut Piſiſtrate qui les arrangea, comme je viens de dire, & qui fit les deux Poëmes de l'Iliade & de l'Odyſſée en la maniere que nous les voyons aujourd'huy, de vingt-quatre Livres* (10) *chacune, en l'honneur des vingt-quatre lettres de l'Alphabet.*

(11) A en juger par la hauteur dont Monſieur Perrault étale ici toute cette belle érudition, pourroit-on ſoupçonner qu'il n'y a rien de tout cela dans Elien? Cependant il eſt tres-veritable qu'il n'y en a pas un mot; Elien ne diſant autre choſe, ſinon que les Oeuvres d'Homere, qu'on avoit completes en Ionie ayant couru d'abord par pieces détachées dans la Grece, où on les chantoit ſous differens titres, elles furent enfin apportées toutes entieres d'Ionie par Lycurgue, & données au Public par Piſiſtrate qui les revit. Mais pour faire voir que

## REMARQUES.

(9) *d'Ionie*] Il y a dans l'Ouvrage même de M. PERRAULT: *de l'Ionie*; & ce pourroit bien être une faute d'impreſſion.

(10) *chacune*,] M. *Perrault* a mis: *chacun*, qu'il fait rapporter à *Poëmes*; & ſa Phraſe en eſt plus correcte.

(11) *A en juger par la hauteur dont M. Perrault étale* &c.] L'ABBE' dit tout ſimplement, p. 38. " Je n'examine point, ſi l'opinion de la pluralité des *Homeres* eſt vraiſemblable ou non; ni même ſi ce que dit *Elien* eſt véritable, quoiqu'il y ait lieu de le croire. Mais je dis, que le doute légitime où ont été, & où ſont encore beaucoup d'habiles gens ſur cet article, eſt une preuve inconteſtable du peu de bonté de la *Fable* de l'*Iliade*; car ſi la conſtruction en étoit, non pas divine, comme on le veut dans le Collége, mais un peu ſupportable, on n'auroit jamais inventé toutes les choſes, que je viens de dire. Que ſi ces choſes-là ſont vraies & non pas inventées, il eſt encore plus impoſſible que le haſard ait formé de divers morceaux raſſemblés, une Fable ou un ſujet, dont la conſtruction ſoit admirable". M. *Perrault* ne cite les idées de quelques Savans & de l'Abbé d'*Aubignac* en particulier, & le prétendu paſſage d'*Elien*, que comme des Faits, qui forment un préjugé légitime contre la bonté de la *Fable* de l'*Iliade*, dont ſon deſſein eſt de montrer les défauts, comme il les montre enſuite à ſa maniere.

je dis vrai, il faut rapporter ici (12) les propres termes d'Elien: *Les Poëſies d'Homere*, dit cet Auteur, *courant d'abord en Grece par pieces détachées eſtoient chantées chés les anciens Grecs ſous de certains titres qu'ils leur donnoient. L'une s'appelloit le Combat proche des Vaiſſeaux, l'autre, Dolon ſurpris, l'autre, la valeur d'Agamemnon, l'autre, le Denombrement des Vaiſſeaux, l'autre, la Patroclée, l'autre, le corps d'Hector racheté, l'autre, les Combats faits en l'honneur de Patrocle, l'autre, les ſermens violez. C'eſt ainſi à peu prés que ſe diſtribuoit l'Iliade. Il en eſtoit de meſme des parties de l'Odyſſée: l'une s'appelloit le Voyage à Pyle, l'autre, le Paſſage à Lacedemone, l'Antre de Calypſo, le Vaiſſeau, la Fable d'Alcinoüs, le Cyclope, la Deſcente aux Enfers, les bains de Circé, le meurtre des Amans de Penelope, la viſite rendüe à Laërte dans ſon champ, &c. Lycurgue Lacedemonien fut le premier qui venant d'Ionie apporta aſſez tard en Grece toutes les œuvres completes d'Homere, & Piſiſtrate les ayant ramaſſées enſemble dans un volume, fut celui qui donna au Public l'Iliade & l'Odyſſée en l'eſtat que nous les avons.* Y a-t-il là un ſeul mot dans le ſens que lui donne Monſieur Perrault? Où Elien dit-il formellement, que l'opinion, des anciens Critiques eſtoit qu'Homere n'avoit compoſé l'Iliade & l'Odyſſée que par morceaux, & qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ces diverſes parties, qu'il avoit compoſées ſans ordre & ſans arrangement, dans la chaleur de ſon imagination, que les noms des matieres dont il traitoit? Eſt-il ſeulement parlé là de ce qu'a fait ou penſé Homere en compoſant ſes Ouvrages? Et tout ce qu'Elien avance ne regarde-t-il pas ſimplement ceux qui

*REMARQUES.*

(12) *les propres termes d'E-* *Hiſtoires*, Chapitre 14. Dans *lien*:] Livre XIII. *des diverſes* PRE'AUX.

chantoient en Grece les Poëſies de ce divin Poëte, & qui en ſçavoient par cœur beaucoup de pieces détachées, auſquelles ils donnoient les noms qu'il leur plaiſoit? ces pieces y eſtant toutes, long-tems meſme avant l'arrivée de Lycurgue. Où eſt-il parlé que Piſiſtrate fit l'Iliade & l'Odyſſée? Il eſt vrai que le Traducteur Latin à mis *confecit*: mais outre que *confecit* en cet endroit ne veut point dire fit, mais ramaſſa, cela eſt fort mal traduit; & il y a dans le Grec ἀπέφηνε, qui ſignifie, les montra, les fit voir au Public. Enfin bien loin de faire tort à la gloire d'Homere, y a-t-il rien de plus honorable pour lui que ce paſſage d'Elien, où l'on voit que les Ouvrages de ce grand Poëte avoient d'abord couru en Grece dans la bouche de tous les Hommes qui en faiſoient leurs délices, & ſe les apprenoient les uns aux autres, & qu'enſuite ils furent donnez complets au Public par un des plus galants hommes de ſon ſiecle, je veux dire, par Piſiſtrate, celui qui ſe rendit maiſtre d'Athenes? Euſtathius cite encore, outre Piſiſtrate, (13) deux des plus fameux Grammairiens d'alors qui contribuerent,

## REMARQUES.

(13) *deux des plus fameux Grammairiens d'alors*, ] ARISTARQUE & ZENODOTE. *Euſtath.* Pref. p. 3. DESP.

Le récit, que nôtre Auteur fait ici, de la manière dont les Ouvrages d'*Homère* furent donnés complets au Public, n'eſt point exact. Il ſemble d'ailleurs, qu'il faſſe *Ariſtarque* & *Zénodote* contemporains de *Piſiſtrate*. Ce dernier vivoit dans la LIII. Olimpiade, *Ariſtarque* dans la CLVI. & *Zénodote* vivoit du tems d'*Alexandre*, mort dans la CXIV. Olimpiade. Voici l'Hiſtoire des Ouvrages d'*Homère*, telle que Madame *Dacier* la raconte dans la *Préface* de ſa *Traduction* de l'*Iliade*. Selon elle, *Licurgue* apporta les *Poëmes* d'*Homère* complets, d'Ionie à Lacedemone; mais les Athéniens ne les eurent entiers, que du tems de *Piſiſtrate*, lequel en ramaſſa les parties détachées, qui couroient dans la Grèce, & les fit mettre en ordre par ſon Fils *Hipparque*. Cette Edition eut cours pendant plus de ſoixante Olimpiades, juſqu'au tems d'*Alexandre*, qui la fit revoir par les Philoſophes *Anaxandre* & *Calliſthene*. Il conſulta même en

dit-il, à ce travail; de ſorte qu'il n'y a peut-eſtre point d'ouvrages de l'Antiquité qu'on ſoit ſi ſeur d'avoir complets & en bon ordre que l'Iliade & l'Odyſſée. Ainſi voilà plus de vingt beveuës que Monſieur Perrault a faites ſur le ſeul paſſage d'Elien. Cependant c'eſt ſur ce paſſage qu'il fonde toutes les abſurditez qu'il dit d'Homere, (14) prenant de là occaſion de traiter de haut en bas l'un des meilleurs Livres de Poëtique qui, du conſentement de tous les habiles gens, ayt eſté fait en noſtre langue; c'eſt à ſçavoir, le Traité du Poëme Epique du Pere le Boſſu, & où ce ſçavant Religieux fait ſi bien voir l'unité, la beauté, & l'admirable conſtruction des Poëmes de l'Iliade, de l'Odyſſée, & de l'Eneïde.

## REMARQUES.

beaucoup de choſes *Ariſtote*; il fut préſent aux Conférences des deux autres Philoſophes, & copia de ſa main l'Ouvrage entier, ſelon leurs corrections. Après la mort d'*Alexandre*, & du tems du premier *Ptolémée*, *Zénodote* d'Ephèſe revit encore les Ouvrages d'*Homère*. Enfin ſous *Ptolémée Philométor*, *Ariſtarque* en fit une nouvelle *Edition* ſur celles de *Piſiſtrate*, d'*Alexandre*, & de *Zénodote*; & ſur la confrontation des différentes Copies, qu'il put ramaſſer. C'eſt, à ce que l'on croit, ſur l'Edition d'*Ariſtarque*, qu'ont été faites les Copies, qui ſont venuës juſqu'à nous. Madame *Dacier* blâme ce Grammairien, d'avoir adopté les corrections, que *Zénodote* avoit faites de ſon chef, & d'avoir ſupprimé des Vers, qui devroient ſe trouver dans les Ouvrages d'*Homère*. De tout ce qu'on vient de voir, on peut conclure, qu'il n'eſt pas facile de ſe perſuader, qu'*il n'y a point d'Ouvrages de l'Antiquité qu'on ſoit ſi ſeur d'avoir complets & en bon ordre que* l'Iliade & l'Odyſſée.

(14) *prenant de là occaſion de traiter de haut en bas l'un des meilleurs Livres de Poëtique*, &c.] L'ABBE' prouve, à ce qu'il prétend, par l'autorité d'*Elien*, qu'*Homère* n'avoit jamais compoſé l'*Iliade* & l'*Odyſſée*, que par morceaux, & ſans unité de deſſein; & que ce fut *Piſiſtrate*, qui de ces morceaux détachés, qu'il arrangea, fit les deux *Poëmes* de l'*Iliade* & de l'*Odyſſée*. LE CHEVALIER s'écrie là-deſſus: " Comment l'entendoit donc le „ P. *Le Boſſu*, qui a écrit du *Poëme* „ *Epique*? A voir le reſpect avec „ lequel ce bon Religieux parle „ de la conſtruction de la *Fable* „ de l'*Iliade*, il ſemble qu'il faſſe „ un commentaire ſur l'Ecritu„ re-Sainte. Que de chimères „ ce bon Père s'eſt imaginées! „ Car je ne doute point qu'*E*„*lien* n'ait dit vrai„. L'Anan

Monſieur Perrault ſans ſe donner la peine de refuter toutes les choſes ſolides que ce Pere a écrites ſur ce ſujet, ſe contente de le traiter d'homme à chimeres & à viſions creuſes. On me permettra d'interrompre ici ma remarque, pour lui demander de quel droit il parle avec ce mépris d'un Auteur approuvé de tout le monde: lui qui trouve ſi mauvais que je me ſois moqué de Chapelain & de Cotin, c'eſt-à-dire, de deux Auteurs univerſellement décriez. Ne ſe ſouvient-il point que le Pere le Boſſu eſt un Auteur moderne, & un Auteur moderne excellent? Aſſeurément il s'en ſouvient, & c'eſt vraiſemblablement ce qui le lui rend inſupportable. Car (15) ce n'eſt pas ſimplement aux Anciens qu'en veut Monſieur Perrault; c'eſt à tout ce qu'il y a jamais eu d'Ecrivains d'un merite élevé dans tous les ſiecles, & meſme dans le noſtre, n'ayant d'autre but que de placer, s'il lui eſtoit poſſible, ſur le throſne

## REMARQUES.

n'applaudit point à cette ſaillie du CHEVALIER. M. *Perrault* avoit averti dans la *Préface* du II. Tome de ſon *Paralelle*, qu'il ne ſe rendoit reſponſable, que de ce que L'ABBE' diſoit, & nullement de ce que LE CHEVALIER pouvoit dire. Le même avertiſſement eſt répété dans la *Préface* du III. Tome, en ces termes: *Je ne me rens reſponſable que des choſes que dit* L'ABBE', *& non pas de tout ce qu'il plaît au* CHEVALIER *de dire pour ſe réjoüir; car quoiqu'il n'avance rien qui ne ſoit ſoutenable, il lui arrive quelquefois d'outrer un peu la matiére.* S'il eſt vrai, comme L'ABBE' croit l'avoir prouvé, que la *Fable* de l'*Iliade* eſt ſans deſſein & mal conſtruite, LE CHEVALIER a-t-il tort de traiter de *chimères* les raiſons, par leſquelles le P. LE BOSSU *fait bien voir*, ſelon nôtre Auteur, l'*unité*, *la beauté*, *& l'admirable conſtruction du Poëme de* l'ILIADE. Diſons la vérité. Le P. *Le Boſſu* pouvoit montrer ſans peine, que l'*Eneide*, à tout prendre, eſt un *Poëme* bien conſtruit. Il pouvoit encore ſe haſarder à dire la même choſe de l'*Odyſſée*. Mais pour l'*Iliade*, c'eſt par d'autres endroits qu'il la falloit vanter.

(15) *ce n'eſt pas ſimplement aux Anciens* &c.] Les reproches contenus dans cette Phraſe & les deux, qui la ſuivent, ont-ils pu couler de la plume d'un ami de la vérité, tel que M. *Deſpréaux* faiſoit profeſſion de l'être? On ne trouvera rien dans les quatre Tomes du *Paralelle des Anciens & des Modernes*, qui puiſſe y ſervir de fondement.

des belles Lettres ſes chers amis les Auteurs mediocres, afin d'y trouver ſa place avec eux. C'eſt dans cette veuë (16) qu'en ſon dernier Dialogue il a fait cette belle apologie de Chapelain, Poëte à la verité un peu dur dans ſes expreſſions, & dont il ne fait point, dit-il, ſon Heros; mais (17) qu'il trouve pourtant beaucoup plus ſenſé qu'Homere & que Virgile, & qu'il met du moins en même rang que le Taſſe, (18) affectant de parler de la Jeruſalem delivrée & de la Pucelle, comme de deux Ouvra-

## REMARQUES.

(16) *qu'en ſon dernier Dialogue, il a fait cette belle apologie de Chapelain,* ] PARALELLE de *Perrault*, Tome III. publié en 1692. Il en parut un quatrieme Volume en 1696. BROSS.

A l'égard de cette Apologie de *Chapelain*, dont parle nôtre Auteur, voïés-en l'eſſentiel rapporté (Tome II.) dans la *Rem.* 5. ſur la *Lettre de Perrault.*

Et pour ce qui concerne *Cotin*, voïés Ibid. *Remarque* 6.

(17) *qu'il trouve pourtant beaucoup plus ſenſé qu'Homère & que Virgile,* ] C'eſt ce que M. *Perrault* n'a dit, ni fait entendre nulle part. Il s'eſt contenté de dire, Tome III. p. 146. qu'*il n'a remarqué aucun défaut dans* Homère *ni dans* Virgile, *que l'on puiſſe trouver dans les Modernes, parce que la politeſſe & le bon goût, qui ſe ſont perfectionnés avec le tems, ont rendu inſupportables une infinité de choſes, que l'on ſouffroit, & que l'on loüoit même dans les Ouvrages des Anciens.*

(18) *affectant de parler de la Jeruſalem delivrée & de la Pucelle,* &c. ] M. *Perrault*, ibid. p. 147. nomme la *Jeruſalem delivrée*, & quelques *Poëmes François*, comme exemts des défauts, qu'il a reprís dans l'*Iliade*, dans l'*Odyſſée* & dans l'*Eneïde*. Mais il s'en faut bien, qu'il prétende que ces *Ouvrages Modernes* ſoient ſupérieurs aux *Anciens*. LE PRE'SIDENT dit à L'ABBE' p. 150. " En un mot, vous concluës que „ *Le Taſſe*, que *Chapelain*, que „ *Desmarêts*, que le P. *Le Moine* & *Scuderi*, ſont de meilleurs Poëtes que *Virgile* & *Homère*, & que la *Jeruſalem délivrée*, la *Pucelle*, le *Clovis*, le „ *Saint Louis* & l'*Alarîle*, valent „ mieux que l'*Iliade* & l'*Eneïde*. „ L'ABBE'. Dieu me garde de „ dire jamais pareille choſe. . . . „ . . . . Je conviens qu'*Homère* & „ *Virgile* peuvent être regardés „ comme deux Génies ſupérieurs „ à tous ceux, qui ont compoſé „ des *Poëmes Epiques*. Je conviens encore, que l'*Eneïde* eſt, „ à tout prendre, le meilleur „ *Poëme* en ſon eſpèce; mais „ pour l'*Iliade* & l'*Odyſſée*, je ne „ puis ſouſcrire à tous les éloges qu'on leur donne „. LE PRESIDENT conclut de l'aveu, que L'ABBE' vient de faire en faveur de *Virgile*, qu'ils doivent tous " demeurer d'accord, „ que les Modernes n'égalent „ pas les Anciens en fait de Poë-

ges

ges modernes, qui ont la meſme cauſe à ſouſtenir contre les Poëmes anciens.

(19) Que s'il louë en quelques endroits Malherbe, Racan, Moliere, & Corneille, & s'il les met au-deſſus de tous les Anciens; Qui ne voit que ce n'eſt qu'afin de les mieux avilir dans la ſuite, & pour rendre plus complet le triomphe de Monſieur Quinaut, qu'il met beaucoup au-deſſus d'eux; & *qui eſt*, dit-il, en propres termes, *le plus grand Poëte que la France ait jamais eu pour le Lyrique*, &

## REMARQUES.

„ſie. Point du tout, répond „l'ABBE'. Le *Poëme Epique* ne „comprend pas toute la *Poëſie*, „& ſuppoſé que les Modernes „fuſſent inférieurs aux An„ciens, dans ce genre d'Ou„vrage, ils pourroient les ſur„paſſer dans tous les autres, .. „... mais malgré l'aveu, que „j'ai fait, de la ſupériorité de „*Virgile* & de ſon *Eneide*, je „ne conviens pas que les Mo„dernes le cèdent abſolument „aux Anciens, en ce qui re„garde le *Poëme Epique* ..... „.... *Virgile* a pu faire un *Poë„me Epique* plus excellent que „tous les Poëtes, qui l'ont ſui„vi; & il peut en même-tems „avoir moins ſu toutes les Rè„gles du *Poëme Epique*; ce qui „me ſuffit, mon Problème con„ſiſtant uniquement en cette „propoſition, que tous les Arts „ont été porté dans nôtre Siè„cle à un plus haut degré de „perfection, que celui où ils „étoient parmi les Anciens, „parce que le tems a découvert „pluſieurs ſecrets dans tous les „Arts, qui joints à ceux que „les Anciens nous ont laiſſés, „les ont rendus plus accomplis; „l'Art n'étant autre choſe, ſe„lon *Ariſtote* même, qu'un „amas de préceptes pour bien „faire l'Ouvrage qu'il a pour „objet„. Ce que l'ABBE' dit-là, M. *Perrault* le répète en vingt endroits, tant dans ſes *Préfaces*, que dans le cours de ſon Ouvrage: & s'il s'en étoit tenu par tout à faire voir, que les Modernes ont, en général, cette ſorte de ſupériorité ſur les Anciens, je doute, comme je crois l'avoir dit ailleurs, qu'on eût pu lui rien oppoſer de raiſonnable. Il s'eſt perdu par les menus détails, dans leſquels il s'eſt jetté, quoiqu'il ne laiſſe d'avoir raiſon en bien des choſes.

(19) *Que s'il loue en quelques endroits Malherbe, Racan, Moliere, & Corneille, .... ce n'eſt que ... pour rendre plus complet le triomphe de Monſieur Quinaut, qu'il met beaucoup au-deſſus d'eux;*] QUINAUT étoit, ſelon le goût de M. *Perrault*, un très-grand Poëte, & le Public tous les jours confirme de plus en plus le jugement, que cet *Académicien* en avoit porté. Voïés-le (Tome II.) dans ſa *Lett.* N. X. & *Rem.* 23. Voïés ibid. N. XVIII. vers la fin, & *Rem.* 43. M. *Perrault* n'a jamais eu deſſein de mettre

*pour le Dramatique?* Je ne veux point ici offenſer la memoire de Monſieur Quinaut, qui malgré tous nos demêlez Poëtiques, eſt mort mon Ami. Il avoit, je l'avouë, beaucoup d'eſprit, & un talent tout particulier pour faire des vers bons à mettre en chant. Mais ces vers n'eſtoient pas d'une grande force, ni d'une grande élevation; & c'eſtoit leur foibleſſe meſme qui les rendoit d'autant plus propres pour le Muſicien, auquel ils doivent leur principale gloire: puiſqu'il n'y a en effet de tous ſes ouvrages que les Opera qui ſoient recherchez. Encore eſt-il bon que les notes de Muſique les accompagnent. Car pour (20) les autres pieces de Theatre qu'il a faites en fort grand nombre, il y a long-temps qu'on ne les jouë plus, & on ne ſe ſouvient pas meſme qu'elles ayent eſté faites.

Du reſte, il eſt certain que Monſieur Quinaut eſtoit un tres-honneſte homme, & ſi modeſte, que je ſuis perſuadé que (21) s'il eſtoit encore en vie, il ne ſeroit gueres moins choqué des loüanges outrées que lui donne ici Monſieur Perrault, que des traits qui ſont contre luy dans mes Satires. Mais

## *REMARQUES.*

*Quinaut* au-deſſus de *Corneille* & de *Motière*, & moins encore au-deſſus de *Malherbe* & de *Racan*, avec leſquels il n'avoit rien de commun.

(20) *les autres pieces de Theatre* ] Elles ſont imprimées en deux Volumes, & *Quinaut* les avoit faites avant ſes *Opera*. BROSS.

Les Oeuvres de ce Poëte ont depuis été recueillies en cinq volumes *in*-12. M. *Deſpréaux* eſt encore ici, comme il l'a toujours été par tout, extrêmement outré ſur le comte de *Quinaut*. Voïés ce qu'on peut lui répondre, dans les *Remarques* ſur les Vers 192. 193. 196. & 198. du V. Chant du *Lutrin*. Voïés encore, Tome II. *Poëſies Diverſes*, XV. *Remarque* 6.

(21) *s'il eſtoit encore en vie, il ne ſeroit gueres moins choqué des loüanges outrées que lui donne ici Monſieur Perrault*, &c.] *Longepierre* fit imprimer en 1687. un *Diſcours ſur les Anciens*, dans lequel il réfute, ou croit réfuter pied à pied le *Poëme* de M. *Perrault*, intitulé, *Le Siecle de Louïs le Grand*. A propos des loüanges données dans ce *Poëme* à nos Avocats, *Longepierre* leur dit

pour revenir à Homere on trouvera bon, puiſque je ſuis en train, qu'avant que de finir cette Remarque, je faſſe encore voir ici cinq énormes beveuës que noſtre Cenſeur a faites en ſept ou huit pages, voulant reprendre ce grand Poëte.

La premiere eſt à la page 72. où il le raille d'avoir, par une ridicule obſervation anatomique, écrit, dit-il, (22) dans le quatriéme Livre de l'Iliade, que (23) Menelas avoit les talons à l'extremité des jambes. C'eſt ainſi qu'avec ſon agrément ordinaire il traduit un endroit tres-ſenſé & tres-naturel d'Homere, où le Poëte, à propos du ſang qui ſortoit de la bleſſure de Menelas, ayant apporté la comparaiſon de l'yvoire qu'une femme de Carie a teint en couleur de pourpre, (24) *De meſme*, dit-il, *Menelas, ta cuiſſe & ta jambe, juſqu'à l'extremité du talon, furent alors teintes de ton ſang.*

Τοῖοί τοι Μενέλαε, μιάνθην αἵματι μηροὶ
Εὐφυέες, κνῆμαί τε ἠδὲ σφυρὰ καλὰ ὑπένερθε.

*Talia tibi, Menelae, fœdata ſunt cruore femora*
*Solida, tibiæ, talique pulchri infra.*

Eſt-ce là dire anatomiquement que Menelas

*REMARQUES.*

obligeamment, qu'*il les eſtime trop, pour n'être pas ſur qu'ils rougiſſent en ſecret, de ce qu'on les met dans une balance égale avec* DEMOSTHENE & CICERON.

(22) *dans le quatrieme Livre de l'Iliade,*] Vers 146. DESP.

(23) *Menelas avoit les talons à l'extremité des jambes.*] Voici les termes du III. T. du *Paralelle*. p. 72. C'eſt l'ABBE', qui parle. *Ne trouvés-vous point encore qu'*Homère *a montré ſa Science* (en Anatomie) *quand il a dit que les talons de* Menelas *étoient à l'extrémité de ſes jambes.*

(24) *De meſme, dit il, Menelas*, &c.] Madame *Dacier*, qui s'attache par tout à parer ſon cher *Homere*, a traduit ce Paſſage dans le même goût, mais moins exactement que M. DESPRE'AUX. *Telles parurent alors, divin* Menelas, *vos jambes, quand on les vit teintes de ce beau ſang juſques ſur vos pieds.* Et dans une *Remarque*, elle reproche à M. *Perrault*, d'avoir rendu cet endroit ridicule en le traduiſant mal. M. *Perrault*, comme on a vu dans la *Remarque* précédente, s'eſt contenté de l'indi-

avoit les talons à l'extremité des jambes? Et le Cenſeur eſt-il excuſable de n'avoir pas au moins veu dans la verſion Latine, que l'adverbe *infra* ne ſe conſtruiſoit pas avec *talus*, mais avec *fœdata ſunt*? Si Monſieur Perrault veut voir de ces ridicules obſervations anatomiques, il ne faut pas qu'il aille feüilleter l'Iliade: il faut qu'il reliſe la Pucelle. C'eſt là qu'il en pourra trouver un bon nombre, & entr'autres celle-ci, où ſon cher Monſieur Chapelain met au rang des agrémens de la belle Agnés, qu'elle avoit les doigts inegaux: ce qu'il exprime en ces jolis termes.

*On voit hors des deux bouts de ſes deux courtes manches*
*Sortir à découvert deux mains longues & blanches,*
*Dont les doigts inégaux, mais tout ronds & menus,*
*Imitent l'embompoint des bras ronds & charnus.*

La ſeconde béveuë eſt (25) à la page ſuivante, où nôtre Cenſeur accuſe Homere de n'avoir point ſçû les Arts. Et cela: pour avoir dit (26) dans le troiſieme de l'Odyſſée, que le Fondeur, que Neſtor

## *REMARQUES.*

quer ſans le traduire. M. *Deſpréaux* & Madame *Dacier* donnent, ſans contredit, à leurs Traductions, le tour qu'il leur falloit donner. Mais il n'en eſt pas moins vrai, que les termes d'*Homère* pris à la rigueur, & rendus littéralement, offrent-là l'eſpèce de deſcription anatomique, que M. *Perrault* reprend.

(25) *à la page ſuivante*, ] C'eſt quatre pages plus loin, à la p. 76. que l'ABBE' dit: " *Neſtor* „ envoie querir un fondeur pour „ dorer les cornes d'un bœuf, „ qu'il vouloit ſacrifier. L'Ou„ vrier apporte ſes enclumes, „ ſes marteaux & ſes tenailles; „ & *Neſtor* lui donna l'or dont „ il dora les cornes du bœuf. LE „ CHEVALIER. On dit, qu'*Ho„ mère* ſavoit toutes choſes, & „ qu'il eſt le Père de tous les „ Arts; mais aſſurément, il „ ne ſavoit pas dorer. A-t-on „ beſoin pour cela d'enclumes, „ de marteaux & de tenailles. „ L'ABBE'. Rien n'eſt moins „ vrai, qu'*Homère* ait ſu les „ Arts, ou du moins qu'il les „ ait ſu mieux que le commun „ du monde. Cet endroit com„ mence à me le faire voir „.

(26) *dans le troiſieme de l'Odyſſée*, ] Vers 425. & ſuivans. DESP.

Voici de quelle manière Madame *Dacier* traduit l'endroit

ſit venir pour dorer les cornes du Taureau qu'il vouloit ſacrifier, vint avec ſon enclume, ſon marteau, & ſes tenailles. A-t-on beſoin, dit Monſieur Perrault d'enclume ni de marteau pour dorer? Il eſt bon premierement de luy apprendre, qn'il n'eſt point parlé là d'un Fondeur, mais (27) d'un Forgeron; & que ce Forgeron, (28) qui eſtoit en meſme

## REMARQUES.

dont il s'agit ici. *Le Doreur vint auſſi en même-tems portant lui-même les inſtrumens de ſon Art, l'enclume, le marteau & les tenailles, dont il ſe ſervoit à travailler l'or.* . . . Neſtor *fournit l'or au Doreur, qui le réduiſant en feuilles, en revêtit les cornes de la geniſſe.* Ces mots: *qui le réduiſant en feuilles*, ne ſont point dans le Grec; mais Madame *Dacier* les a trouvé propres à faire tomber la critique de M. *Perrault.* La Traduction Littérale Latine, dit ſimplement: *ſenex autem eques Neſtor aurum dedit: ille verò bovis cornibus circumfudit aptans*, le *Participe* Grec ἀσκήσας, auquel *aptans* répond, eût été, je crois, mieux rendu par *ornans*, que le ſens amène ici naturellement. C'eſt ce véritable ſens, que *Salomon Certon* a ſuivi dans ſa Traduction de l'*Odyſſée*, imprimée à Paris *in* 8°. en 1615. en diſant:

*Neſtor l'or reluiſant fournit ſuffiſamment*
*Et l'Orfevre enrichit les cornes proprement.*

On voit qu'*enrichit* rend la force du *Participe* Grec; & que par l'Adverbe *proprement*, le Traducteur s'eſt efforcé d'exprimer en quelque ſorte le ſens de *circumfudit.*

(27) *d'un Forgeron;*] Χαλκεύς. DESP.

Ce mot ne ſignifie point proprement un *Forgeron*, mais un *Ouvrier en cuivre*, un *Chaudronnier.* HOMERE ne s'en ſert qu'en ſecond, & comme d'une ſorte de terme générique, dans le Vers 432. Mais dans le Vers 425. il a caractériſé l'eſpèce d'*Ouvrier*, dont il s'agit ici, par le propre nom de ſon Art, en l'appellant χρυσοχόον, *aurificem, Orfevre, Ouvrier en or.* Au reſte, M. *Perrault* a tort d'amener un *Fondeur* en cet endroit; & Madame *Dacier* a pu, comme *Certon* l'avoit fait avant elle, traduire χρυσοχόον pour *Doreur*, quoiqu'à la rigueur ce mot Grec puiſſe auſſi ſignifier un *Fondeur*, & même un *Batteur d'or*, & ne faire attention qu'à la valeur de ſes racines χρυσὸς *or*, & χέω *fundo, fondre, répandre, verſer, étendre.*

(28) *qui eſtoit en meſme temps & le Fondeur & le Batteur d'or* &c.] M. *Deſpréaux* ſe prévaut ici de toute l'étenduë, que l'on peut donner à la ſignification du mot χρυσοχόος. Mais quand il ajoute enſuite, que *cet Ouvrier ne venoit pas ſeulement pour dorer les cornes du Taureau, mais pour*

temps & le Fondeur & le Batteur d'or de (29) la ville de Pyle, ne venoit pas ſeulement pour dorer les cornes du Taureau, mais pour battre l'or dont il les devoit dorer; & que c'eſt pour cela qu'il avoit apporté ſes inſtrumens, comme le Poëte le dit en propres termes, οἷσιν τε χρυσὸν ἐργάζετο, in-

## REMARQUES.

*battre l'or dont il les devoit dorer*; c'eſt ce qui peut ſe préſumer des outils, que cet Ouvrier apporte avec lui. Mais c'eſt ce qui ne ſuit nullement de la narration d'*Homère*. On peut même inferer de ces termes; *bovis cornibus circumfudit aptans*, que l'or fourni par *Neſtor*, étoit tout prêt à mettre en œuvre, & que le Doreur ne fit que le plier, que l'ajuſter autour des cornes du bœuf, *circumfudit*, dont il lui fit prendre la forme, *aptans*, ou ſi le *Participe Grec* doit être rendu par *ornans*, comme je le crois, il faudra dire, que le Doreur orna les cornes du bœuf de cet or, en le pliant autour. On voit par là, qu'il ne s'agiſſoit pas de le réduire en feuilles. Auſſi le Poëte n'en dit-il rien. Si l'on veut faire attention à la ſuite de toute la narration, on verra que l'Ouvrier appellé dans le moment, que *Neſtor* vouloit offrir un ſacrifice, ne devoit pas avoir aſſés de tems pour réduire en feuilles, propres à dorer, les plaques d'or que *Neſtor* lui fourniſſoit. Cette circonſtance du manque de tems, a pu faire penſer à M. *Perrault*, que *Neſtor* fournit l'or tout en feuilles, que par conſéquent l'Ouvrier n'avoit que faire de marteau, d'enclume ni de tenailles, & qu'*Homère*, en les lui faiſant apporter, donnoit lieu de croire, qu'il ignoroit l'art de dorer. D'un autre côté, la même narration d'*Homère* fait voir, que M. *Deſpréaux* & Madame *Dacier*, qui dans une *Remarque* répète tout ce qu'il dit ici, juſqu'aux injures, défendent mal le Poëte Grec, contre la critique de M. *Perrault*. Je ne doute pas que cette Critique ne ſoit fauſſe, & je crois qu'il s'agit ici d'une manière de dorer toute différente de la nôtre. L'Ouvrier n'avoit pas aſſés de tems, pour réduire de l'or en feuilles; mais il en avoit aſſés pour courber à coups de marteau, ſur ſon enclume, les plaques d'or, que *Neſtor* lui donnoit, & pour les mettre en état d'envelopper les cornes de la victime. C'eſt au moins ce que j'imagine en liſant le récit d'*Homère*. Si l'on veut l'entendre autrement, il faut de toute néceſſité, ſe ranger du côté de M. *Perrault*, & convenir qu'*Homère* ne ſavoit pas comment il falloit s'y prendre pour dorer. Au reſte, la choſe eſt en elle-même ſi frivole, que j'ai quelque regret qu'elle m'ait arrêté ſi longtems.

(29) CHANG. *la ville de Pyle*, ] Editions de 1694. & de 1701. *la petite ville de Pyle*. BROSS.

*ſtrumenta quibus aurum* (30) *elaborabat.* (31) Il paroiſt meſme que ce fut Neſtor qui lui fournit l'or qu'il battit. Il eſt vrai qu'il n'avoit pas beſoin pour cela d'une fort groſſe enclume. Auſſi celle qu'il apporta eſtoit-elle ſi petite, qu'Homere aſſeure (32) qu'il la tenoit entre ſes mains. Ainſi on voit qu'Homere a parfaitement entendu l'art dont il parloit. Mais comment juſtifierons-nous Monſieur Perrault, cet homme d'un ſi grand gouſt, & ſi habile en toute ſorte d'arts, (33) ainſi qu'il s'en vante lui-meſme dans la Lettre qu'il m'a écrite; comment, dis-je, l'excuſerons-nous d'eſtre encore à apprendre que les feüilles d'or dont on ſe ſert pour dorer, ne ſont que de l'or extrêmement battu?

La troiſiéme béveuë eſt encore plus ridicule. Elle eſt (34) à la même page, où (35) il traite noſtre Poëte de groſſier, d'avoir fait dire à Ulyſſe par la Princeſſe Nauſicaa, (36) dans l'Odyſſée (37) *qu'elle n'approuvoit point qu'une fille couchaſt avec un hom-*

## REMARQUES.

(30) CHANG. *elaborabat.* ] Il y a *fabricabat* dans les *Editions de* 1694. *&* de 1701. *Elaborabat* qu'on lit ici depuis l'*Edition de* 1713. rend la véritable ſignification du Verbe Grec ἐργάζετο, *& faciebat*, que la *Traduction Latine* emploie, eſt encore plus impropre que *fabricabat.*

(31) *Il paroiſt meſme que ce fut Neſtor qui luy fournit l'or* ] HOMERE dit en propres termes, que *Neſtor le fournit.* Voïés *Remarque* 27.

(32) CHANG. *qu'il la tenoit entre ſes mains.* ] EDIT. de 1694. *qu'il la tenoit à la main.* BROSS.

(33) *ainſi qu'il s'en vante lui-meſme* ] C'eſt de la manière la plus modeſte. Voïés, Tome II. *Lett. de Perr.* N. XIV. *& Rem.* 31.

(34) *à la même page,* ] C'eſt à la page 79. BROSS.

(35) *il traite noſtre Poëte de groſſier,* ] Dans toute la ſuite de l'endroit, que M. *Deſpréaux* va citer, M. *Perrault* ſe contente de rapporter les choſes nuëment, ſans y joindre aucune qualification. A l'égard de ce qui fait ici l'objet de la cenſure de nôtre Auteur, il n'y a dans le *Parallelle* uniquement que les paroles, qu'il copie. Elles n'y ſont ſuivies d'aucune reflexion. Voïés les *Remarques* 37. & 38.

(36) Liv. Z. (VI.) Vers 288. DESP.

(37) *qu'elle n'approuvoit point* &c. ] *Salomon Certon* paroît avoir entendu cet endroit d'*Homere* de la même manière que M. *Per-*

*me, avant que de l'avoir épouſé.* Si le mot Grec, qu'il explique de la ſorte, vouloit dire en cet endroit *coucher*, la choſe ſeroit encore bien plus ridicule que ne dit noſtre Critique, puiſque ce mot eſt joint en cet endroit à un pluriel; & qu'ainſi la Princeſſe Nauſicaa diroit, (38) *qu'elle n'approuve point qu'une fille couche avec pluſieurs hommes, avant que d'eſtre mariée.* Cependant c'eſt une choſe tres-honnête & pleine de pudeur qu'elle dit ici à Ulyſſe. Car dans le deſſein qu'elle a de l'introduire à la Cour du Roy ſon pere, elle luy fait entendre qu'elle va devant préparer toutes choſes; mais qu'il ne faut pas qu'on la voye entrer avec luy dans la Ville, à cauſe des (39) Phéaques, peuple fort médiſant, qui ne manqueroient pas d'en faire de mauvais diſcours: ajoûtant qu'elle n'approuveroit pas elle-meſme la conduite d'une fille, qui, ſans le congé de ſon pere & de ſa mere, frequenteroit des hommes avant que d'eſtre mariée. C'eſt ainſi que tous

## REMARQUES.

vault; mais il le rend honnêtement par ces Vers.

*Et je condamnerois moy-meſme la premiere*
*La Fille, qui, vivans & ſon pere & ſa mere,*
*Voudroit ſe marier contre leur volonté,*
*Sans attendre le jour de * ſa ſolemnité.*

* Il ſemble qu'il faut, *la.*

(38) *qu'elle n'approuve point qu'une fille couche avec pluſieurs hommes*, &c.] Voici la Traduction Latine de cet endroit. *Atque alii ſuccenſerent, quæcumque talia faceret, quæ invitis charis patre & matre viventibus, viris miſceretur, priuſquàm nuptiæ adveniſſent.* Ce que Madame *Dacier* rend ainſi: *car moi-même, je ne pardonnerois pas à une autre fille, qui en uſeroit ainſi, & qui, ſans l'aveu de ſon Pere & de ſa mere, paroîtroit avec un homme avant que d'être mariée à la face des Autels.* Ces mots, *à la face des Autels*, ne ſont point dans le Grec. Dans la *Remarque*, Madame *Dacier* traite M. *Perrault* avec ſa hauteur ordinaire. Elle l'accuſe *d'avoir été aſſés imprudent pour traiter* HOMERE *de groſſier*, & qualifie ſa faute de *la plus inſigne bévue qui ait jamais été faite, & qui marque la plus parfaite ignorance.* C'eſt-là le ton des Défenſeurs de l'Antiquité. Voïés *Remarque* 35.

(39) CHANG. *Phéaques,*] EDITION de 1694, *Phéaciens.* BROSS.

les Interpretes ont expliqué en cet endroit les mots, ἀνδράσι μίσγεσθαι, *miſceri hominibus ;* y en ayant meſme qui ont mis à la marge du texte Grec, pour prevenir les Perraults, *Gardez-vous bien de croire que* μίσγεσθαι *en cet endroit veüille dire coucher.* En effet, ce mot eſt preſque employé par tout dans l'Iliade, & dans l'Odyſſée, pour dire frequenter; & il ne veut dire coucher avec quelqu'un, que lors que la ſuite naturelle du diſcours, quelqu'autre mot qu'on y joint, & la qualité de la perſonne qui parle, ou dont on parle, le déterminent infailliblement à cette ſignification, qu'il ne peut jamais avoir dans la bouche d'une Princeſſe auſſi ſage & auſſi honneſte qu'eſt repreſentée Nauſicaa.

Ajoûtez l'étrange abſurdité qui s'enſuivroit de ſon diſcours, s'il pouvoit eſtre pris ici dans ce ſens : puiſqu'elle conviendroit en quelque ſorte, par ſon raiſonnement, qu'une femme mariée peut coucher honnêtement avec tous les hommes qu'il lui plaira. Il en eſt de même de μίσγεσθαι en Grec, des mots *cognoſcere* & *commiſceri* dans le langage de l'Ecriture ; qui ne ſignifient d'eux-meſmes que *connoiſtre*, & *ſe mêler*, & qui ne veulent dire figurément *coucher*, que ſelon l'endroit où on les applique : ſi bien que toute la groſſiereté pretenduë du mot d'Homere appartient entierement à noſtre Cenſeur, qui ſalit tout ce qu'il touche, & qui n'attaque les Auteurs anciens que ſur des interpretations fauſſes qu'il ſe forge à ſa fantaiſie, ſans ſçavoir leur langue, & que perſonne ne leur a jamais données.

La quatriéme béveuë eſt auſſi ſur un paſſage de l'Odyſſée. Eumée, (40) dans le quinziéme Livre

## REMARQUES.

(40) CHANG. *dans le quinziéme Livre* ] Dans toutes les *Editions* on avoit mis *neuviéme*, mais c'eſt par erreur. BROSS. L'*Edition de* 1713. porte en marge : Liv. O. Vers 405. La

de ce Poëme, raconte qu'il eſt né dans (41) une petite Iſle appellée Syros, qui eſt au couchant de l'Iſle d'Ortygie. Ce qu'il explique par ces mots,

Ὀρτυγίης καθύπερθεν, ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο.

*Ortygiâ deſuper, quâ parte ſunt converſiones Solis.*

petite Iſle ſituée au-deſſus de l'Iſle d'Ortygie, du côté

## *Remarques.*

Citation du Vers eſt juſte. Elle a ſervi de guide à M. *Froſſette*. Je ne vois donc pas pourquoi l'on a mis *neuvieme* dans le texte de l'*Edition de* 1740. en remettant en marge la Citation de l'*Edition de* 1713.

(41) *une petite Iſle appellée Syros, qui eſt au couchant de l'Iſle d'Ortygie.*] SYROS, Iſle de l'Archipel, du nombre des Cyclades. *Ortygie* (autre) Cyclade, nommée depuis *Delos*. DESP.

L'ABBE' dit, p. 90. " qu'*Eu-*
„ *mée*, dans un récit, qu'il fait,
„ parle d'une Ile nommée Sy-
„ rie qu'il dit être ſous le Tro-
„ pique. Cependant elle eſt dans
„ la Mer Méditerranée, & par
„ conſéquent éloignée du Tro-
„ pique de plus de trois cens
„ lieuës. LE PRE'SIDENT.....
„ Le texte porte, que dans cette
„ Ile ſe voient les converſions
„ du Soleil, & les Interprètes
„ aſſurent, que cela ne ſignifie
„ autre choſe, ſinon, que dans
„ cette Ile, il y avoit un Ca-
„ dran, où l'on voïoit les tours
„ & retours du Soleil, par le
„ moïen des Tropiques qui y
„ étoient marqués. L'ABBE'...
„ Cette interprétation ... eſt...
„ tirée par les cheveux.... Si
„ *Homère* avoit voulu parler de
„ ce Cadran, il n'auroit pas
„ manqué de le décrire; mais
„ ce qui ne reçoit point de ré-
„ ponſe, c'eſt que *Phérécide*,
„ l'Auteur de ce Cadran, com-
„ me le dit *Diogene Laërce*, dans
„ la vie de ce Philoſophe, n'eſt
„ venu au monde, que plus de
„ trois cens ans après *Homère*.
„ Ainſi la bizarre explication,
„ que vous apportés, ne peut
„ ſervir à autre choſe qu'à faire
„ voir juſqu'où vont les efforts
„ des Interprètes, pour juſtifier
„ les Auteurs ſur leſquels ils tra-
„ vaillent „.

M. *Huet* répond parfaitement bien à toute cette Critique, & ce qu'il dit fait voir, que M. *Deſpréaux* n'a pas bien entendu le paſſage, dont il s'agit. Voici ce que le Savant Prélat dit à M. *Perrault* " Vous daubés *Ho-*
„ *mère*, parce qu'il a placé, di-
„ tes-vous, l'Ile de Syrie ſous
„ le Tropique. S'il a fait cette
„ faute, elle eſt aſſurément
„ groſſière; & ceux qui ont
„ loüé ſon ſavoir exact dans la
„ Géographie, ont donc été des
„ ignorans. Mais s'il a parlé
„ très correctement & très-véri-
„ tablement, quelle priſe don-
„ nés vous vous-même ſur vôtre
„ Ouvrage, aux Partiſans de
„ l'Antiquité? Il eſt certain
„ premièrement, que de repro-
„ cher à *Homère*, qu'il ait igno-
„ ré la ſituation d'une des Cycla-
„ des, telle qu'étoit l'Ile dont
„ il s'agit, ſi connuës alors, ſi

*que le Soleil ſe couche.* Il n'y a jamais eu de difficulté ſur ce paſſage : tous les interpretes l'expliquent de la ſorte, & Euſtathius meſme apporte des exemples, où il fait voir que le verbe τρεπεσθαι, d'où vient τροπαὶ, eſt employé dans Homere pour dire que le So-

## REMARQUES.

„ fréquentées, & ſi voiſines de „ ſon païs ; c'eſt comme qui re- „ procheroit à M. *Chapelain* d'a- „ voir ignoré la ſituation de „ Bourges ou de Bordeaux. Mais „ ſi vous vous êtiez donné la pei- „ ne de conſulter ce paſſage dans „ ſa ſource, vous auriés vu, „ qu'*Homère* a parfaitement dé- „ ſigné la ſituation de cette Ile, „ en faiſant dire à *Eumée* dans „ Iraque, que l'Ile de Syrie eſt „ au-delà de Délos ; car elle en „ eſt voiſine du côté du Levant, „ & Ithaque eſt au Couchant. „ Pouſſerés-vous vôtre accuſa- „ tion juſqu'à dire, qu'*Homère* „ a mis auſſi Délos ſous le Tro- „ pique, comme il a du néceſ- „ ſairement faire, ſi l'Ile de „ Syrie qui lui étoit voiſine, „ étoit placée ſous ce cercle. „ L'Ile de Délos étoit alors „ connuë dans toute la Mer „ Egée, dans toute la Gre- „ ce, & dans toute les Côtes „ de l'Aſie Mineure, comme „ le Pont-neuf l'eſt à Paris. „ D'ailleurs les termes d'*Homère*, „ ὅτι τροπαὶ ἠελίοιο, *où ſont* „ *les converſions du Soleil*, ne „ ſignifient nullement ce que „ vous prétendés, ſavoir qu'elle „ eſt ſituée ſous le Tropique. Si „ *Homère* avoit eu cette penſée, „ il auroit dit, *où eſt la conver-* „ *ſion du Soleil*, & non pas, *où* „ *ſont les converſions du Soleil*. A „ moins que vous diſiés qu'*Ho-* „ *mère* a entendu qu'elle eſt ſous „ les deux Tropiques : ce que „ je crois que vous ne dirés pas. „ Il eſt vrai, que *Laërce* dit, „ qu'on voïoit dans cette Ile un „ Héliotrope fait par *Phérécyde*, „ plus récent qu'*Homère*. C'étoit „ une machine, qui montroit „ les Solſtices par l'ombre d'un „ Stile. Or, il pourroit bien y „ en avoir eu un plus ancien „ que celui de *Phérécyde* ; ou peut- „ être *Phérécyde* ne fit-il que ré- „ tablir ou perfectionner l'an- „ cien, & mérita par-là d'en „ être cru l'Auteur. Ces Hélio- „ tropes étoient en uſage dans la „ Paleſtine, & chés les Juifs : „ témoin celui du Roi *Achaz*, „ Père d'*Ezéchias*. J'ay montré „ dans mon petit Livre du *Para-* „ *dis terreſtre*, que dès le tems „ des Juges d'Iſraël, on voïoit „ dans ces contrées des Para- „ pegmes & des Colonnes Aſ- „ tronomiques, dreſſées par les „ Chananéens. Or les Phéni- „ ciens trafiquoient fort fré- „ quemment dans les Iles de la „ Mer Egée ; d'où l'on peut „ conjecturer avec vraiſemblan- „ ce, que pour l'uſage de leur „ navigation, ils auroient dreſ- „ ſé un Héliotrope dans l'Ile de „ Syrie : & il ne faut pas s'é- „ tonner, que *Phérécyde*, qu'on „ ſait avoir été fort curieux des „ Livres & de la Doctrine des „ Phéniciens, ait étudié cette „ machine, auprès de laquelle „ il étoit né, l'ait reformée, „ rétablie, & augmentée de telle „ ſorte, qu'elle ait porté ſon

leil ſe couche. Cela eſt confirmé par (42) Heſychius qui explique le terme de τροπαὶ par celuy de δύσεις, mot qui ſignifie inconteſtablement le Couchant. Il eſt vrai qu'il y a (43) un vieux Commentateur, qui a mis dans une petite note, qu'Homere, par ces mots, a voulu auſſi marquer, *qu'il y avoit dans cette Iſle un antre, où l'on faiſoit voir les tours ou converſions du Soleil.* On ne ſçait pas trop bien ce qu'a voulu dire par-là ce Commentateur auſſi obſcur qu'Homere eſt clair. Mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que ni luy, ni pas un autre n'ont jamais prétendu qu'Homere ait voulu dire que l'Iſle de Syros eſtoit ſituée ſous le Tropique: & que l'on n'a jamais attaqué ni deffendu ce grand Poëte ſur cette erreur; parce qu'on ne la luy a jamais imputée. Le

## REMARQUES.

„ nom ; comme il eſt arrivé, „ que des Princes ont donné „ leurs noms à des Villes bien „ plus anciennes qu'eux, lorſ„ qu'ils les ont rétablies ou em„ bellies. Jugés par tout ceci, „ Monſieur, de quelle ſorte vô„ tre critique ſera traitée par les „ Critiques. Les erreurs, où l'on „ tombe par la démangeaiſon „ de reprendre, ſont bien moins „ pardonnables, que celles qui „ viennent d'inadvertance „.

Voïés les *Remarques* 43. 44. & 49.

(42) *Heſychius... explique le terme de τροπαὶ par celuy de δύσεις,*] Je ne vois pas bien quel avantage nôtre Auteur peut tirer ici de l'autorité d'*Heſychius*. Voici le commencement du paſſage de cet Auteur. Τροπαὶ, αἱ δύσεις καὶ αἱ μεταβολαὶ. Ce dernier terme ſignifie : *changemens*. Ainſi ſuppoſé, qu'*Heſychius* ait eu deſſein d'expliquer le τροπαὶ d'*Homère*, il met enſemble les deux ſignifications qu'on donne à ce mot, dans l'endroit dont il s'agit.

(43) *un vieux Commentateur,*] Didyme. Bross.

Voici la *Note* de cet ancien Scholiaſte : Ἔνθα φησὶν εἶναι τὸ ἡλίου σπήλαιον, δι' οὗ σημαίνεται τὰς ἡλίου τροπάς. *Où l'on dit qu'eſt l'antre du Soleil, par le moïen duquel on obſerve les changemens du Soleil.* Cette *Note* eſt fort peu claire ; mais il ſe pourroit bien que le texte en fut corrompu. Le *Commentaire* de *Didyme* eſt venu juſqu'à nous en fort mauvais ordre. Quoiqu'il en ſoit, cette *Note* s'explique fort bien par la conjecture de M. *Huet*, & fait voir qu'on n'a pas toujours pris le paſſage d'*Homère* dans le ſens que M. *Deſpréaux* lui donne.

Voïés la *Remarque* 49.

ſeul Monſieur Perrault qui, comme je l'ai montré par tant de preuves, (44) ne ſçait point le Grec, & qui ſçait ſi peu la Geographie, que dans un de ſes Ouvrages (45) il a mis le fleuve de Meandre, & par conſéquent la Phrygie & Troye dans la Grece; le ſeul Monſieur Perrault, dis-je, vient, ſur l'idée chimerique qu'il s'eſt miſe dans l'eſprit, & peut-eſtre ſur quelque miſerable note d'un Pédant, accuſer un Poëte, regardé par tous les anciens Geographes comme le pere de la Geographie, d'avoir mis l'Iſle de Syros, & la Mer Méditerranée, ſous le Tropique, faute qu'un petit Ecolier n'auroit pas faite: & non ſeulement il l'en accuſe, mais (46) il ſuppoſe que c'eſt une choſe reconnuë de tout le mon-

## REMARQUES.

(44) CHANG. *ne ſçait point le Grec,*] Il y a dans les *Ed. de* 1694. & 1701. *ne ſçait point de Grec.*

(45) *il a mis le fleuve de Meandre . . . , dans la Grece,* ] Le Meandre eſt un fleuve de Phrygie. DESP.

Dès 1687. *Furetière* avoit fait le même reproche à M. *Perrault*, qui s'étoit juſtifié dans la *Préface* du I. Tome de ſon *Paralelle*, lequel parut en 1688. La maniére, dont il s'y défend eſt peu ſolide, mais elle eſt ingénieuſe. Le Méandre arroſe pluſieurs Provinces de la partie de l'Aſie Mineure, qui fut nommée la Grèce Aſiatique. M. *Perrault* prétend donc, qu'il n'a pas fait plus de faute en diſant, que le Méandre eſt un fleuve de Grèce, que s'il avoit dit avec tout le monde, que *Bias*, *Hérodote*, *Eſope*, & *Galien*, ſont quatre des plus grands Hommes, que la Grèce ait produits. Ils étoient nés tous quatre dans la Grèce Aſiatique. Il prétend encore, qu'on ne pourroit pas dire, que le Méandre eſt un fleuve de Carie, ou de Lydie, ou de Phrygie, &c. de même qu'on ne pourroit pas dire, que la Seine eſt un fleuve de Bourgogne, ou de Champagne, ou de Normandie; & que comme on dit, que c'eſt un fleuve de la France, il a pu dire, que le Méandre eſt un fleuve de Grèce. Il ſe trompoit certainement. Quoique le Canada porte le nom de Nouvelle France, on ne pourroit pas dire du fleuve de ſaint Laurent, que c'eſt un fleuve de France. Il faudroit l'appeller fleuve de la Nouvelle France. Au reſte, M. *Perrault* convint de ſa faute, en corrigeant ſa *Note* dans les Editions de ſon *Poëme*, qui ſuivirent la premiére. On y lit à la marge, au ſujet du Méandre: *Fleuve qui retourne pluſieurs fois ſur lui-même.*

(46) *il ſuppoſe que c'eſt une choſe reconnuë de tout le monde,* ] Voïés le commencement de la *Remarque* 49.

de, & que les Interpretes ont tâché en vain de ſauver, en expliquant, dit-il, ce paſſage du cadran que Pherecydés, qui vivoit trois cens ans depuis Homere, avoit fait dans l'Iſle de Syros: quoy qu'Euſtathius, le ſeul Commentateur qui a bien entendu Homere, ne diſe rien de cette interpretation, qui ne peut avoir été donnée à Homere que (47) par quelque Commentateur de (48) Diogene Laërce, lequel Commentateur je ne connois point. Voilà les belles preuves, par où noſtre Cenſeur prétend faire voir qu'Homere ne ſçavoit point les Arts; & qui ne font voir autre choſe, ſinon, que Monſieur Perrault ne ſçait point de Grec,

## REMARQUES.

(47) CHANG. *par quelque Commentateur de Diogene Laërce, lequel Commentateur je ne connois point.*] Les *Editions de* 1694. & *de* 1701. portent: *par quelque ridicule Commentateur de Diogene Laërce, que je ne connois point.*

(48) *Diogene Laërce*,] Voïés *Diogene Laërce* de l'Edition de M. *Ménage*, page 76. du texte, & p. 68. des *Obſervations*. DESP.

Le Commentateur, que M. *Deſpréaux* affecte ici de ne pas connoître, n'eſt autre que *Ménage* lui-même, qui, dans l'endroit indiqué, rejette l'explication donnée par *Euſtathe* au vers d'*Homère*, & ſuivie par nôtre Auteur. Il adopte l'opinion de M. *Huet* (ci-deſſus *Rem.* 42.) touchant un Héliotrope dans l'Iſle de Syros, plus ancien qu'*Homère*, & dont *Phérécyde* n'auroit été que le reſtaurateur. Il la confirme par le paſſage de *Didyme*; & il nous apprend enſuite, de la part de M. *Huet*, que ce Prélat n'étoit pas l'Auteur de cette conjecture; mais qu'il l'avoit empruntée de *Samuel Bochart* dans ſa *Géographie ſacrée*, Part. II. Liv. I. Ch. 14.

Madame *Dacier* traduit ainſi l'endroit d'*Homère*, dont il s'agit. *Au de-là de l'Iſle d'Ortygie, eſt une Iſle appellée Syrie: c'eſt dans cette Iſle que ſe voient les converſions du Soleil.* Dans ſa *Remarque* elle dit beaucoup d'injures à M. *Perrault*, au ſujet de ſa *Critique*, & vante la réfutation, que M. *Deſpréaux* en a faite. Elle eſt pourtant fâchée, que ce dernier ne ſoit pas *mieux entré dans le véritable ſens d'*HOMERE. La première Interprétation d'*Euſtathe*, qu'il a ſuivie, eſt fauſſe. L'Iſle de Syros n'étoit point au Couchant, mais au Levant de l'Iſle de Delos. C'eſt ce qu'elle prouve par l'autorité de *Bochart*, (*Chanaan*, Liv. I. Ch. 14.) C'eſt l'endroit auquel *Ménage* renvoie. Elle appuie cette opinion ſur la ſignification de l'Adverbe κατόπισθεν, qui voulant dire *au deſſus*, ne peut jamais s'entendre du Couchant, mais ſeu-

(49) qu'il entend mediocrement le Latin, & ne connoiſt luy-meſme en aucune ſorte les Arts.

Il a fait les autres bevûës, pour n'avoir pas entendu le Grec; mais il eſt tombé dans la cinquiéme erreur, pour n'avoir pas entendu le Latin. La voici. (50) *Ulyſſe dans l'Odyſſée eſt*, dit-il, *reconnu par ſon Chien, qui ne l'avoit point veu depuis vingt ans. Cependant Pline aſſeure que les Chiens ne paſſent jamais quinze ans.* Monſieur Perrault ſur cela fait le procés à Homere, comme ayant infailliblement tort d'avoir fait vivre un Chien vingt ans, Pline aſſeurant que les Chiens n'en peuvent vivre que quinze. Il me permettra de lui dire que c'eſt condam-

## *Remarques.*

lement du Levant. Enſuite elle traduit de cette manière la ſeconde Interprétation d'Eustathe. *D'autres expliquent ce paſſage, en diſant, que dans l'Ile de Syros il y avoit un antre, qui marquoit les converſions du Soleil, (c'eſt-à-dire, les Solſtices) & qu'on appelloit l'antre du Soleil pour cette raiſon; & voilà ce qu'*Homère *entend par ces mots, où ſont les converſions du Soleil.* Cette ſeconde Interprétation n'eſt autre, que celle de *Didyme*, rejettée par nôtre Auteur, comme inintelligible. Madame *Dacier* l'explique d'un Héliotrope; & ne dit préciſément, que ce que M. *Huet* & *Ménage* avoient dit avant elle, avec cette différence, qu'elle donne pour certain, ce qu'ils n'avoient donné que comme conjecture. Elle differe encore de M. *Huet*, en ce qu'elle veut, que le Cadran d'*Achaz* ne fût pas un *Héliotrope*, & qu'il ne ſervît qu'à marquer les heures. Elle termine ſa *Remarque* ſans citer ni le *Prélat* ni *Ménage*, pour faire honneur à M. *Dacier*, de toute l'érudition, qu'elle leur emprunte.

(49) Chang. *qu'il entend*] Ce *qu'il* n'étoit pas dans les *Editions de* 1694. & de 1701. Bross.

(50) *Ulyſſe dans l'Odyſſée*] Liv. XVII. Vers 300. & ſuivans. Desp.

Le Paſſage de M. *Perrault*, que nôtre Auteur rapporte ici, ſe lit dans le III. Tome du *Parallelle*, page 96. C'eſt L'Abbé qui parle. Le Chevalier reprend (page 97.) " Voilà un grand „ ſcandale, Monſieur le Préſident, de voir deux Anciens „ ſe contredire de la ſorte. On „ ſait bien qu'il faut qu'*Homère* „ ait raiſon, comme le plus an„ cien; cependant je ne laiſſe„ rois pas de parler pour *Pline*; „ & je ne trouve point d'incon„ vénient, qu'*Homère*, qui eſt „ mauvais Aſtronome & mau„ vais Géographe, ne ſoit pas „ fort bon Naturaliſte. Le Pré„ sident. Tout beau Monſieur „ Le Chevalier. *Ariſtote*, dont „ le témoignage vaut bien celui „ de *Pline*, après avoir dit, que

ner un peu legerement Homere ; puiſque non ſeulement Ariſtote, ainſi qu'il l'avouë lui-meſme, mais tous les Naturaliſtes modernes; comme Jonſton, Aldroand, &c. aſſeurent qu'il y a des Chiens qui vivent vingt années : que meſme je pourrois lui citer des exemples dans noſtre ſiecle (51) de Chiens qui en ont vécu juſqu'à vingt-deux; & qu'enfin Pline, quoy qu'Ecrivain admirable, a eſté convaincu, comme chacun ſçait, de s'eſtre trompé plus d'une fois ſur les choſes de la Nature; au lieu qu'Homere, avant les Dialogues de Monſieur Perrault, n'a jamais eſté meſme accuſé ſur ce point d'aucune erreur. Mais quoy? Monſieur Perrault eſt reſolu de ne croire aujourd'hui que Pline, pour lequel il eſt, dit-il, preſt à parier. Il faut donc le ſatisfaire, & lui apporter l'autorité de Pline lui-meſme; qu'il n'a point leu, ou qu'il n'a point entendu, & qui dit poſitivement la meſme choſe qu'Ariſtote & tous les autres Naturaliſtes : c'eſt à ſça-

## REMARQUES.

„ les Chiens vivent ordinaire-„ ment quatorze ans, ajoute „ qu'il y en a qui vivent juſqu'à „ vingt, comme celui d'*Ulyſſe*. „ LE CHEVALIER. Qui ne voit „ que cette exception n'eſt ajou-„ tée, que pour ne pas contre-„ dire *Homere* „. Il faut toujours être attentif à diſtinguer ce que LE CHEVALIER dit, d'avec ce que dit L'ABBE'.

(51) *de Chiens qui en ont vécu* &c.] C'eſt le Roi lui-même, qui a fourni cet exemple à nôtre Auteur. Sa Majeſté s'informant du ſujet de la diſpute de M. *Deſpréaux* avec M. *Perrault*; M. le Marquis *de Termes* en expliqua les principaux chefs au Roi, & lui dit entre autres choſes, que M. *Perrault* ſoutenoit contre le témoignage d'*Homère*, que les Chiens ne vivoient pas juſqu'à vingt ans. PERRAULT *ſe trompe*, dit le Roi. *J'ai eu un Chien qui a vécu vingt & trois ans.* Dans une *Lettre* du 29. Decembre 1701. M. *Deſpréaux* ajoute à ce ſujet : *Tout ce que M.* Perrault *pourra dire, c'eſt que ce Prince eſt accoutumé aux miracles, & à des évènemens qui n'arrivent qu'à lui ſeul; & qu'ainſi, ce qui lui eſt arrivé, ne peut pas être tiré à conſéquence pour les autres hommes. Mais je n'aurai pas de peine à lui prouver, que dans nôtre famille même, j'ai eu un Oncle qui n'étoit pas un homme fort miraculeux, lequel a nourri vingt & quatre années une eſpèce de Bichon, qu'il avoit* &c. BROSS.

voir

voir ; que les Chiens ne vivent ordinairement que quinze ans, mais qu'il y en a quelquefois qui vont juſques à vingt. Voici ſes termes : (52) *Cette eſpece de Chiens qu'on appelle Chiens de Laconie, ne vivent que dix ans : Toutes les autres eſpeces de Chiens vivent ordinairement quinze ans, & vont quelquefois juſques à vingt. Canes Laconici vivunt annis denis, cætera genera quindecim annos, aliquando viginti.* Qui pourroit croire que noſtre Cenſeur voulant, ſur l'autorité de Pline, accuſer d'erreur un auſſi grand perſonnage qu'Homere, ne ſe donne pas la peine de lire le paſſage de Pline, ou de ſe le faire expliquer ; & qu'enſuite de tout ce grand nombre de beveuës entaſſées les unes ſur les autres dans un ſi petit nombre de pages, il ayt la hardieſſe de conclure, (53) comme il a fait : (54) *qu'il ne trouve point d'inconvenient* (ce ſont ſes termes) *qu'Homere, qui eſt mauvais Aſtronome & mauvais Geographe, ne ſoit pas bon Naturaliſte.* Y a-t-il un homme ſenſé, qui liſant ces abſurdités dites avec tant de hauteur dans les Dialogues de Monſieur Perrault, puiſſe s'empeſcher de jetter de colere le livre, & de dire (55) comme Demiphon dans Terence, (56) *Ipſum geſtio dari mi in conſpectum.*

## REMARQUES.

(52) *Cette eſpece de Chiens*, &c.] PLINE, *Hiſtor. Nat.* Liv. X. DESP.

On ne ſauroit excuſer M. *Perrault*, de n'avoir pas pris la peine de lire le paſſage entier.

(53) CHANG. *comme il a fait* : ] Edition de 1694. *comme il fait.*

(54) *qu'il ne trouve point* &c.] *Paralelle*, Tome II. DESP.

Cette Citation des *Editions de* 1694. 1701. & de 1713. eſt fauſſe. M. *Broſſette* n'aïant pu la trouver dans le II. Tome du *Paralelle* l'a ſupprimée ; en quoi M. *Du Monteil* l'a ſuivi. L'*Editeur* de 1740. a rétabli cette fauſſe Citation. Il faut T. III. p. 96.

Voïés ci-deſſus, *Remarque* 51.

(55) *comme Demiphon dans Terence*, ] PHORM. Act. 1. Sc. V. 30. DESP.

(56) CHANG. *Ipſum* &c.] Dans les *Editions de* 1694. & de 1701. on liſoit ainſi ce paſſage, que M. *Deſpréaux* avoit cité de mémoire : *Cuperem mihi dari in conſpectum hunc hominem.*

Je ferois un gros volume, ſi je voulois lui montrer toutes les autres beveuës qui ſont dans les ſept ou huit pages que je viens d'examiner, y en ayant preſque encore un auſſi grand nombre que je paſſe, & que peut-eſtre je luy feray voir dans la premiere édition de mon livre; ſi je voy que les hommes daignent jetter les yeux ſur ces éruditions Grecques, & lire des Remarques faites (57) ſur un Livre que perſonne ne lit.

## REFLEXION IV.

*C'eſt ce qu'on peut voir dans la deſcription de la Déeſſe Diſcorde, qui a dit-il,* (1) La teſte dans les Cieux, & les pieds ſur la Terre. Paroles de Longin, Chap. VII.

VIRGILE a traduit ce vers preſque mot pour mot (2) dans le quatriéme Livre de l'Eneïde, appliquant à la Renommée ce qu'Homere dit de la Diſcorde.

*Ingrediturque ſolo & caput inter nubila condit.*

Un ſi beau vers imité par Virgile & admiré par Longin, n'a pas eſté neanmoins à couvert de la

*REMARQUES.*

(57) *ſur un Livre que perſonne ne lit.* ] Le III. Tome du *Paralelle* parut en 1692. & les deux premiers furent réimprimés en même tems. En 1694. on fit à Amſterdam une Edition de ces trois Volumes.

REFL. IV. (1) *La teſte dans les Cieux, & les pieds ſur la Terre.* ] ILIADE, Liv. IV. Vers 443. DESP.

(2) *dans le quatriéme Livre de l'Eneïde,* ] Vers 117. BROSSETTE.

critique de (3) Monſieur Perrault, qui trouve cette hyperbole outrée, & la met au rang des contes de peau d'aſne. Il n'a pas pris garde que meſme dans le diſcours ordinaire il nous échappe tous les jours des hyperboles plus fortes que celle-là, qui ne dit au fond que ce qui eſt tres-veritable; c'eſt-à-ſçavoir que la diſcorde regne par tout ſur la terre, & meſme dans le Ciel entre les Dieux; c'eſt-à-dire, entre les Dieux d'Homere. Ce n'eſt donc point la deſcription d'un Geant, comme le prétend noſtre Cenſeur,

## REMARQUES.

(3) *Monſieur Perrault, qui trouve cette hyperbole outrée*, &c.] *Paralelle*, T. III. DESP.

L'ABBE' dit, p. 117. "*Longin* rapporte comme une choſe admirable, l'endroit où *Homère* dit dans la deſcription, qu'il fait de la *Diſcorde*, qu'elle a la tête dans le Ciel, & les pieds ſur la Terre; & ce qu'il dit dans un autre endroit, qu'autant qu'un homme aſſis au rivage de la Mer, voit d'eſpace dans les airs, autant les chevaux des Dieux en franchiſſent d'un ſaut. *Longin* admire ces deux Hyperboles, & il dit ſur la premiére, que la grandeur qui eſt donnée à la *Diſcorde*, eſt moins la meſure de l'élévation de cette *Déeſſe*, que de la capacité & de l'élévation de l'eſprit d'*Homère*. LE CHEVALIER..... La premiére de ces exagérations ne ſauroit faire une image bien nette dans l'eſprit.... Tant qu'on pourra voir la tête de la *Renommée*, ſa tête ne ſera point dans le Ciel: & ſi ſa tête eſt dans le Ciel, on ne ſait pas bien ce que l'on voit? Pour l'autre Hyperbole, elle n'a été imitée que par ceux qui ont fait des Contes de peau-d'âne, où ils introduiſent certains Hommes cruels, qu'on appelle des *Ogres*, qui ſentent la chair fraîche, & qui mangent les petits enfans. Ils leur donnent ordinairement des bottes de ſept lieuës pour courir après ceux qui s'enfuient. Il y a quelque eſprit dans cette imagination. Car les enfans conçoivent ces bottes de ſept lieuës comme de grandes échaſſes, avec leſquelles ces *Ogres* ſont en moins de rien par tout où ils veulent: au lieu qu'on ne ſait comment s'imaginer, que les Chevaux des Dieux, faſſent d'un ſeul ſaut, une ſi grande étenduë de Païs. C'eſt à trouver de beaux & de grands ſentimens, que la grandeur d'eſprit eſt néceſſaire, & ſe fait voir; & non pas à ſe former des Corps d'une Maſſe déméſurée, ou des mouvemens d'une viteſſe inconcevable. L'ABBE'. Monſieur le Chevalier a raiſon, & *Longin* ne l'a pas, quand il compare, en fait de ſublime, cette deſcription de la *Diſcorde*, avec la réponſe que

que fait icy Homere ; c'eſt une allegorie très juſte : & bien qu'il faſſe de la Diſcorde un perſonnage, c'eſt un perſonnage allegorique qui ne choque point, de quelque taille qu'il le faſſe; parce qu'on le regarde comme une idée & une imagination de l'eſprit, & non point comme un eſtre materiel ſubſiſtant dans la Nature. Ainſi cette expreſſions du Pſeaume, (4) *J'ay veu l'Impie élevé comme un cedre du Liban*, ne veut pas dire que

## *REMARQUES.*

„ fit *Alexandre* à *Parménion*. „ *Darius* propoſoit à *Alexandre*, „ de lui donner la moitié de ſon „ Roïaume, & ſa Fille en ma„ riage. *Pour moi*, dit PARME„ NION, *ſi j'étois* ALEXANDRE, „ *j'accepterois cette offre*. Et moi „ auſſi, répliqua ce Prince, *ſi* „ *j'étois* PARMENION. Il eſt cer„ tain, qu'il faut avoir l'ame „ grande & l'eſprit vif, comme „ l'avoit *Alexandre*, pour faire „ une telle réponſe ; mais il n'eſt „ point néceſſaire d'avoir un „ grand eſprit, pour dire, que „ la *Diſcorde* avoit la tête dans „ le Ciel, & les pieds ſur la „ Terre. Il ne faut qu'avoir en„ vie de faire une grande & „ étonnante hyperbole. LE PRE„ SIDENT. *Homère* a voulu dire „ par-là, que la *Diſcorde* re„ gnoit dans le Ciel parmi les „ Dieux, & ſur la Terre parmi „ les Hommes. Il ne ſe peut „ rien de plus beau, que ce ſen„ timent-là ; ni de plus poëti„ que, que la fiction, dont il ſe „ ſert, pour l'exprimer. LE CHE„ VALIER. La penſée eſt fort „ bonne, mais la fiction a le „ défaut, que je viens de dire. „ Je crois qu'*Homère* auroit „ mieux fait de lui donner de „ grandes aîles, avec leſquel„ les il auroit dit, qu'elle ſe „ rendoit préſente en un mo„ ment par tout où elle vouloit, „ & dans le Ciel, & ſur la „ Terre „.

Je dois faire obſerver, que ce n'eſt point la deſcription de la *Diſcorde*, que LE CHEVALIER met au rang des *Contes de peau-d'âne* : ſa plaiſanterie ne tombe que ſur les *Chevaux des Dieux*.

(4) *J'ay veu l'Impie* &c.] Pſal. 36. ℣. 35. *Vidi impium ſuper-exaltatum, & elevatum ſicut Cedros Libani.* DESP.

Ce Paſſage de l'Ecriture ſert en quelque choſe à la juſtification du Vers d'*Homère*. Mais Madame *Dacier*, me paroît avoir rencontré plus heureuſement, lorſque dans ſa *Remarque* ſur ce même Vers, après avoir approuvé tout ce que M. *Deſpréaux* dit ici contre M. *Perrault* ; elle ajoute, en parlant de celui-ci : “ Cette grande & ſublime idée, „ qu'il traite d'Hyperbole ou„ trée, & de Conte de peau-d'â„ ne, eſt emploïée dans les Li„ vres Saints, ſur un ſujet très„ grave & très-digne du reſ„ pect & de l'attention des Hom„ mes. L'Auteur du Livre de *la* „ *Sageſſe*... en parlant de l'*Ange*

l'Impie étoit un geant grand comme un Cedre du Liban. Cela ſignifie que l'Impie eſtoit au faiſte des grandeurs humaines; & Monſieur Racine eſt fort bien entrée dans la penſée du Pſalmiſte, par ces deux vers de ſon Eſther, qui ont du rapport au Vers d'Homere

*Pareil au Cedre, il cachoit dans les Cieux*
*Son front audacieux.*

Il eſt donc aiſé de juſtifier les paroles avantageuſes que Longin dit du vers d'Homere ſur la Diſcorde. La verité eſt pourtant, que ces paroles ne ſont point de Longin: puiſque c'eſt moy, qui, à l'imitation de Gabriel de Petra, les lui ay en partie preſtées. Le Grec en cet endroit eſtant fort defectueux, & meſme le vers d'Homere n'y eſtant point rapporté. C'eſt que Monſieur Perrault n'a eu garde de voir: parce qu'il n'a jamais leu Longin, ſelon toutes les apparences, que dans ma traduction. Ainſi penſant contredire Longin, il a fait mieux qu'il ne penſoit, puiſque c'eſt moy qu'il a contredit. Mais en m'attaquant, il ne ſçauroit nier qu'il n'ait auſſi attaqué Homere, & ſur tout Virgile, qu'il avoit tellement dans l'eſprit, quand il a blâmé ce Vers ſur la Diſcorde, que dans ſon diſcours, au lieu de la Diſcorde, il a eſcrit, ſans y penſer, la Renommée.

## REMARQUES.

„ *Exterminateur*, qui tua les premiers nés de l'Egypte, dit: „ *Omnipotens ſermo tuus de calo, à regalibus ſedibus durus debellator, in mediam exterminii terram proſilivit, Gladius acutus inſimulatum imperium tuum portans, & ſtans replevit omnia morte, & uſque ad cœlum attingebat, ſtans in terra. Vôtre Ange tout-puiſſant partant du Ciel, du haut de vôtre trône, guerrier invincible, „ *décendit au milieu de cette terre „ de déſolation; il avoit dans ſa „ main le glaive étincelant, exé„ cuteur de vos ordres; il remplit „ tout de morts, & ſe tenant ſur la „ Terre, il portoit ſa tête juſques „ dans les Cieux.* Sap. 18. 15. „ Voilà une conformité qui fait „ honneur à *Homère*, & qui montre, que ſon ſtile eſt le même „ que celui qui regne dans les Livres des Anciens Hébreux.

C'eſt donc d'elle qu'il a fait (5) cette belle critique. *Que l'exaggeration du Poëte en cet endroit ne ſçauroit faire une idée bien nette. Pourquoy? C'eſt*, ajoûte-il, *que tant qu'on pourra voir la teſte de la Renommée, ſa teſte ne ſera point dans le Ciel; & que ſi ſa teſte eſt dans le Ciel, on ne ſçait pas trop bien ce que l'on voit.* O l'admirable raiſonnement! Mais où eſt-ce qu'Homere & Virgile diſent qu'on voit la teſte de la Diſcorde, ou de la Renommée? Et afin qu'elle ait la teſte dans le Ciel, qu'importe qu'on ne l'y voye ou qu'on ne l'y voye pas? N'eſt-ce pas icy le Poëte qui parle, & qui eſt ſuppoſé voir tout ce qui ſe paſſe même dans le Ciel, ſans que pour cela les yeux des autres hommes le découvrent? En verité, j'ai peur que les Lecteurs ne rougiſſent pour moy, de me voir réfuter de ſi étranges raiſonnemens. (6) Nôtre Cenſeur attaque enſuite une autre hyperbole d'Homere à propos des chevaux des Dieux. Mais comme ce qu'il dit contre cette hyperbole n'eſt qu'une fade plaiſanterie, le peu que je viens de dire contre l'objection précedente, ſuffira, je croi, pour répondre à toutes les deux.

## REMARQUES.

(5) *cette belle critique*, &c.] *Paralelles*, Tome III. p. 118. DESP.

Ce n'eſt là qu'une plaiſanterie du CHEVALIER, comme on l'a vu dans la *Remarque* 3.

(6) *Nôtre Cenſeur attaque enſuite une autre hyperbole d'Homere à propos des chevaux des Dieux. Mais comme ce qu'il dit contre cette hyperbole n'eſt qu'une fade plaiſanterie*, &c.] Voïés *Remarque* 3. Ce n'eſt point L'ABBE', c'eſt le CHEVALIER, qui plaiſante ſur cette Hyperbole. Je fais toujours cette diſtinction, parce que M. *Perrault* a demandé qu'on la fît. Voïés REFL. III. *Rem.* 14.

„ Quoique ces propoſitions „ (que LE CHEVALIER avance) „ dit M. *Perrault*, (PARAL. Tome „ III. *Préf.*) puiſſent être vraies „ dans le fonds, néanmoins, „ comme elles ſont trop con„ traires aux opinions reçuës, „ je n'ai pas eſtimé les devoir „ ſoutenir bien ſérieuſement, „ & je ne les donne, que com„ me des Problêmes„. Il ajoute: " Je demande encore, qu'on „ ne me faſſe dire que ce que je „ dis. Je ſuis aſſés & ſuffiſa„ment chargé du ſeul poids de „ ma cauſe „.

L'Hyperbole, dont il s'agit,

## REFLEXION V.

*Il en eſt de meſme de ces* (1) *compagnons d'Ulyſſe changez en pourceaux, que Zoïle appelle de petits cochons larmoyans.* Paroles de Longin, Chap. VII.

IL paroiſt par ce paſſage de Longin, que Zoïle, auſſi bien que Monſieur Perrault s'eſtoit égayé à faire des railleries ſur Homere. Car cette plaiſanterie

### REMARQUES.

eſt contenuë dans les Vers 770. 771. & 772. du V. Liv. de l'*Iliade*. Elle eſt rapportée par *Longin* dans le Chap. VII. où *Péarce* l'a traduite ainſi; *Quantum verò aeris-per-horizontem-extenſi ſpatium homo videt ſedens in ſpeculâ, proſpectans in nigricantem pontum, tantum ſaltu conficiunt Deorum altiſoni equi.* Nôtre Auteur a mis dans ſa *Traduction* du SUBLIME :

*Autant qu'un Homme aſſis au rivage des mers*
*Voit d'un roc élevé d'eſpace dans les airs :*
*Autant des Immortels les courſiers intrepides*
*En franchiſſent d'un ſault*, &c.

Et voici de quelle manière Me. *Dacier* a paraphraſé ces Vers François. *Autant qu'un homme aſſis au rivage de la mer, ſur un cap élevé, voit d'eſpace dans les airs, en jettant ſa vuë pendant un tems ſerain ſur l'immenſe étenduë de la plaine aſſurée, autant en franchiſſent d'un ſault les fougueux courſiers des Immortels.* Ajoutons ſa *Remarque*. " LONGIN, frappé de la „ nobleſſe & de la grandeur de „ cette idée, n'a pas oublié de la „ marquer dans le Chapitre, où „ il traite de la *Sublimité des* „ *Penſées*. HOMERE, dit-il, *me-* „ *ſure l'étenduë du Sault des Dieux à celle de l'Univers. Qui eſt-* „ *ce donc, qui en voïant la magni-* „ *ficence de cette Hyperbole, ne* „ *s'écrieroit avec raiſon ? que ſi ces* „ *chevaux vouloient faire un ſe-* „ *cond ſault, ils ne trouveroient* „ *pas aſſés d'eſpace dans le monde*„. Madame *Dacier* ne parle point de la Critique de M. *Perrault*. Son ſilence ſeroit-il une approbation ? Pour la réflexion de *Longin*, je ne craindrai pas de dire, qu'elle me paroît prodigieuſement puérile.

REFL. V. (1) *compagnons d'Ulyſſe* &c. ] *Odyſſ.* Liv. X. Vers 239. & ſuivans. DESP.

*des petits cochons larmoyans*, a aſſez de rapport avec (2) *les comparaiſons à longue queuë*, que noſtre Critique moderne reproche à ce grand Poëte : & puiſque (3) dans noſtre ſiecle, la liberté que Zoïle s'eſtoit donnée de parler ſans reſpect des plus grands Ecrivains de l'Antiquité, ſe met aujourd'huy à la mode parmi beaucoup de petits Eſprits auſſi ignorans qu'orgueilleux, & pleins d'eux-meſmes ; il ne ſera pas hors de propos de leur faire voir ici de quelle maniere cette liberté a réüſſi autrefois (4) à ce Rheteur, homme fort ſçavant, ainſi que le témoigne Denys d'Halycarnaſſe, & à qui je

## REMARQUES.

(2) *les comparaiſons à longue queuë*, [ Voïés ci après *Reflexion VI.* Remarque 7.

(3) *dans noſtre ſiecle*, ] Ces trois mots paroiſſent ſuperflus. BROSS.

Ils le ſont en effet. *Aujourd'hui*, qui vient enſuite, ſignifie la même choſe dans cette Phraſe.

(4) *à ce Rheteur, homme fort ſçavant, ainſi que le témoigne Denys d'Halycarnaſſe*, ] Cet Ecrivain ne dit nulle part, que *Zoile* fût fort ſavant. Il en parle en pluſieurs endroits. 1°. Dans ſes *Commentaires ſur les anciens Orateurs*, Article d'*Iſée*, après avoir dit, qu'il ne veut pas s'étendre ſur les differens Orateurs contemporains d'*Iſocrate*, comme *Théodecte*, *Théopompe*, *Naucrate*, &c. pour ne pas perdre le tems à des choſes inutiles, & parce qu'*Iſocrate* l'emporte infiniment ſur eux : il ajoute, qu'il ne fait pas non plus d'Artiſes particuliers d'*Antiphon*, de *Thraſymaque*, de *Polycrate*, de *Critias*, ni de ZOÏLE, *lequel a laiſſé des Ouvrages contre* HOMERE, parce qu'aucun de ces Orateurs n'a ni l'exactitude, ni les agrémens de *Lyſias*. Il donne enſuite le caractère de ces mêmes Orateurs. *Antiphon* eſt ſec. *Polycrate* a peu de penſées vraies. Il eſt empoulé, froid, & les graces lui manquent dans le beſoin. *Thraſimaque* eſt pur, délicat & fort, mais trop occupé de ſon art. *On pourroit*, ajoute-t-il, *dire la même choſe de* Critias *& de* ZOÏLE, *ſi ce n'eſt qu'ils different l'un de l'autre dans le caractère de leur Stile.* 2°. Dans ſa *Lettre à Pompée*, il s'excuſe d'abord d'avoir cenſuré *Platon*, ſur l'exemple de *Platon* même, qui n'avoit pas fait difficulté de critiquer *Parmenide*, *Hippias*, *Protagoras*, *Gorgias*, & d'autres. Il ajoute enſuite, que s'il a repris *Platon*, plus ancien que lui de plus de douze générations, on auroit tort de lui reprocher, que c'eſt pour acquérir de la gloire ; *car*, dit-il, *on en trouvera beaucoup qui l'ont fait avant moi, les uns ſes contemporains, les autres qui ſont venus long-tems après lui. Quelques-uns en effet, & d'abord* Ariſtote *ſon Diſciple, enſuite* Cé-

ne voy pas qu'on puiſſe rien reprocher ſur les mœurs, (5) puiſqu'il fut toute ſa vie tres-pauvre, & que malgré l'animoſité que ſes critiques ſur Homere & ſur Platon avoient excitée contre luy, on ne l'a jamais accuſé d'autre crime que de ces critiques meſmes, & d'un peu de miſanthropie.

Il faut donc premierement voir ce que dit de lui Vitruve le celebre Architecte : car c'eſt luy qui en parle le plus au long ; & afin que Monſieur Perrault ne m'accuſe pas d'alterer le texte de cet Auteur, je mettrai ici les mots meſmes de (6) Monſieur ſon frere le Medecin qui nous a donné Vitruve en François. (7) *Quelques années aprés*, ( c'eſt Vitruve qui parle dans la Traduction de ce Medecin )

## REMARQUES.

phiſodore, Théopompe, Zoïle, Hyppodamus, Démétrius, & *beaucoup d'autres, ont blâmé ſes opinions & critiqué ſes diſcours, non par envie ou par inimitié, mais ſeulement parce qu'ils recherchoient la vérité.* 3°. Dans ſon *Traité de la véhémence de Demoſthène*, il dit, après une lacune. *Je laiſſerai-là* Platon, & *je vais paſſer à* Demoſthène, *à cauſe duquel j'ai fait l'énumération des* Caractères de la Diction, *que j'ai cru les meilleurs, & des Ecrivains excellens en cette partie ; non pas de tous cependant, parce qu'*Antiphon, Théodore, Polycrate, Iſée, Zoïle, Anaximene *& les autres Auteurs du même-tems n'ont rien inventé de nouveau ni de ſurprenant, mais ont formé leur Stile ſur ces Caractéres & d'après ces Régles.*

(5) *puiſqu'il fut toute ſa vie tres-pauvre*,] Il ſemble que ces mots devroient être rétranchés. Car on peut être malhonnête homme & très-pauvre. On pourroit donc mettre ici : *à qui je ne vois pas qu'on puiſſe rien reprocher ſur les mœurs ; puiſque, malgré l'animoſité que ſes critiques* &c. Bross.

La correction, propoſée par M. *Broſſette*, eſt ſi juſte & ſi néceſſaire, que, ſi j'avois oſé, je l'aurois fait paſſer dans le Texte.

(6) *Monſieur ſon frere le Medecin*] Claude Perrault.

(7) *Quelques années aprés*, &c.] Voici le texte de *Vitruve*, dans la *Preface* de ſon V. Livre. *Inſequentibus annis à Macedonia Zoïlus, qui adoptavit cognomen, ut Homeromaſtix vocaretur, Alexandriam venit, ſuaque ſcripta contra Iliadem & Odyſſeam comparata regi recitavit. Ptolemæus vero cum animadvertiſſet poëtarum parentem, philologiæque omnis ducem abſentem vexari, & cujus ab cunctis gentibus ſcripta ſuſciperentur, ab eo vituperari, indignatus nullum ei dedit reſponſum. Zoïlus autem cum diutius in regno fuiſſet inopia preſſus, ſummiſit ad regem*

*Zoïle qui ſe faiſoit appeller le fleau d'Homere, vint de Macedoine à Alexandrie, & preſenta au Roy les livres qu'il avoit compoſez contre l'Iliade & contre l'Odyſſée. Ptolemée indigné que l'on attaquaſt ſi inſolemment le Pere de tous les Poëtes, & que l'on maltraitaſt ainſi celuy que tous les Sçavans reconnoiſſent pour leur Maiſtre, dont toute la Terre admiroit les écrits, & qui n'eſtoit pas là préſent pour ſe deffendre, ne fit point de réponſe. Cependant Zoïle, ayant long-temps attendu, & eſtant preſſé de la neceſſité, fit ſupplier le Roy de lui faire donner quelque choſe : à quoy l'on dit qu'il fit cette réponſe ; que puis qu'Homere, depuis mille ans qu'il y avoit qu'il eſtoit mort, avoit nouri pluſieurs milliers de perſonnes ; Zoïle devoit bien avoir l'induſtrie de ſe nourir non ſeulement lui, mais pluſieurs autres encore : lui qui faiſoit profeſſion d'eſtre beaucoup plus ſçavant qu'Homere. Sa mort ſe raconte diverſement. Les uns diſent que Ptolemée le fit mettre en croix ; d'autres, qu'il fut lapidé ; & d'autres, qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne. Mais de quelque façon que cela ſoit, il eſt certain qu'il a bien merité cette punition : puiſqu'on ne la peut pas meriter pour un crime plus odieux qu'eſt celui de reprendre un Ecrivain, qui n'eſt pas en état de rendre raiſon de ce qu'il a écrit.*

## REMARQUES.

*poſtulans, ut aliquid ſibi tribueretur. Rex verò reſpondiſſe dicitur Homerum, qui antè annos mille deceſſiſſet ævo perpetuo, multa millia hominum paſcere, item debere, qui meliori ingenio ſe profiteretur, non modò ſe unum, ſed etiam plures alere poſſe. Et ad ſummam mors ejus, ut parricidii damnati variè memoratur. Alii eum ſcripſerunt à Philadelpho eſſe in crucem fixum, nonnulli in eum lapides eſſe conjectos, alii Smyrnæ vivum in pyram conjectum, quorum utrum eì acciderit, merenti digna conſtitit pœna. Non enim aliter videtur promereri, qui citat eos, quorum reſponſum quid ſenſerint ſcribentes, non poteſt coram judicari.* EDIT. de Veniſe, *in-fol.* 1567.

Fut-il jamais rien d'auſſi fou, que le ſang froid, avec lequel *Vitruve* prononce, d'un ton d'autorité, que *Zoïle* étoit digne de mort, pour avoir dit du mal d'*Homère*,

Je ne conçoy pas comment Monſieur Perrault le Medecin, qui penſoit d'Homere & de Platon à peu prés les meſmes choſes que Monſieur ſon frere & que Zoïle, a pû aller juſqu'au bout, en traduiſant ce paſſage. La verité eſt qu'il l'a adouci, autant qu'il lui a eſté poſſible, taſchant d'inſinuer que ce n'eſtoit que les Sçavans, c'eſt-à-dire, au langage de Meſſieurs Perrault, les Pédans, qui admiroient les ouvrages d'Homere. Car dans le texte Latin il n'y a pas un ſeul mot qui revienne au mot de ſçavant, & à l'endroit où Monſieur le Medecin traduit: *Celui que tous les Sçavans reconnoiſſent pour leur Maiſtre*, il y a, (8) *celui que tous ceux qui aiment les belles lettres, reconnoiſſent pour leur Chef.* En effet, bien qu'Homere ayt ſçeu beaucoup de choſes, il n'a jamais paſſé pour le Maître des Sçavans. Ptolemée ne dit point non plus à Zoïle dans le texte Latin, *qu'il devoit bien avoir l'induſtrie de ſe nourir, lui qui faiſoit profeſſion d'eſtre beaucoup plus ſçavant qu'Homere.* Il y a, (9) *luy qui ſe vantoit d'avoir plus d'eſprit qu'Homere.* D'ailleurs, Vitruve ne dit pas ſimplement, que Zoïle *preſenta ſes livres contre Homere à Ptolemée:* mais (10) *qu'il les luy recita.* Ce qui eſt bien plus fort, & qui fait voir que ce Prince les blâmoit avec connoiſſance de cauſe.

M. le Medecin ne s'eſt pas contenté de ces adouciſſemens; il a fait une note, ou (11) il s'efforce d'inſinuer qu'on a preſté ici beaucoup de cho-

## REMARQUES.

(8) *celui que tous ceux qui aiment les belles lettres, reconnoiſſent pour leur Chef.*] Philologiæ omnis Ducem. DESP.

(9) *luy qui ſe vantoit d'avoir plus d'eſprit qu'Homère.*] Qui meliori ingenio ſe profiteretur. DESP.

(10) *qu'il les luy recita.*] Regi recitavit. DESP.

(11) *il s'efforce d'inſinuer qu'on a preſté ici beaucoup de choſes à Vitruve;*] CLAUDE Perrault devoit dans cette idée ſoutenir, que la *Préface* du V. Livre de *Vitruve*, n'étoit pas de cet Auteur,

ſes à Vitruve, & cela fondé, ſur ce que c'eſt un raiſonnement indigne de Vitruve, de dire, qu'on ne puiſſe reprendre un Ecrivain qui n'eſt pas en état de rendre raiſon de ce qu'il a écrit; & que par cette raiſon ce ſeroit un crime digne du feu, que de reprendre quelque choſe dans les écrits que Zoïle a faits contre Homere, ſi on les avoit à préſent. Je répons premierement que dans le Latin il n'y a pas ſimplement, reprendre un Ecrivain; mais (12) citer, appeller en jugement des Ecrivains; c'eſt-à-dire, les attaquer dans les formes ſur tous leurs ouvrages. Que d'ailleurs par ces Ecrivains (13) Vitruve n'entend pas des Ecrivains ordinaires; mais des Ecrivains qui ont eſté l'admiration de tous les ſiecles, tels que Platon & Homere, & dont nous devons preſumer, quand nous trouvons quelque choſe à redire dans leurs écrits, que, s'ils eſtoient là preſens pour ſe deffendre, nous ſerions tout étonnez, que c'eſt nous qui nous trompons. Qu'ainſi il n'y a point de parité avec Zoïle homme décrié dans tous les ſiecles, & dont les ouvrages n'ont pas meſme eû la gloire que, grace à mes Remarques, vont avoir les écrits de Monſieur Perrault qui eſt, qu'on leur ait répondu quelque choſe.

Mais pour achever le portrait de cet Homme,

## *REMARQUES.*

Elle n'eſt dans ſa totalité guère moins déraiſonnable, que la fable mal conçuë, qu'il raconte de *Zoile*. De ce que *Vitruve* s'entendoit fort bien en Architecture, je ne vois pas qu'on en puiſſe conclure, que hors de là, c'étoit un homme incapable de débiter des abſurdités. Au reſte, le ſurplus de la réflexion de *Claude Perrault* eſt très-judicieux; & ce que nôtre Auteur y répond, ne lui peut rien faire perdre de ſa ſolidité.

(12) *citer, appeller en jugement* ] Qui citat eos quorum, &c. DESP.

(13) *Vitruve n'entend pas des Ecrivains ordinaires, mais* &c. ] Il ne faut que lire le texte de *Vitruve*, pour ſe convaincre qu'il parle d'une manière très-générale & ſans aucune reſtriction, de ceux qui ne ſont plus en état de *répondre ſur ce qu'ils avoient dans l'eſprit, en écrivant*.

Il eſt bon de mettre auſſi en cet endroit ce qu'en a écrit l'Auteur que Monſieur Perrault cite le plus volontiers, c'eſt à ſçavoir Elien. (14) C'eſt au Livre onziéme de ſes Hiſtoires diverſes. *Zoile, celuy qui a écrit contre Homere, contre Platon, & contre pluſieurs autres grands perſonnages, eſtoit* (15) *d'Amphipolis, & fut diſciple de ce Polycrate qui a fait un Diſcours en forme d'accuſation contre Socrate. Il fut appellé le Chien de la Rhetorique. Voici à peu prés ſa figure.* (16) *Il avoit une grande barbe qui luy deſcendoit ſur le menton, mais nul poil à la teſte qu'il ſe ra-*

## REMARQUES.

(14) *C'eſt au Livre onziéme de ſes Hiſtoires diverſes.*) Chapitre X.

(15) *d'Amphipolis,*] Ville de Thrace. DESP.

On verra dans la *Remarque* ſuivante, que *Suidas* place cette Ville dans la Macédoine.

(16) *Il avoit une grande barbe qui luy deſcendoit ſur le menton,*] Cette Phraſe eſt bien ſingulière, & ne traduit pas le Grec, qui dit : τὸ μὲν γένειον αὐτῷ κατέβαινε. Mot à mot : *Barba quidem ipſi deſcendebat.* Ce que *Vulteius* rend élégamment par, *Barbam promiſſam alebat.* M. *Deſpréaux* s'eſt embarraſſé ſur γένειον, qui ſignifie, *Barbe* & *Menton.* Au reſte, tout ce Chapitre d'*Elien* eſt traduit peu fidèlement. Le voici rendu d'une manière différente, & dans laquelle on s'eſt aſtraint à ſuivre la Lettre de l'Original, autant qu'il eſt poſſible de la ſuivre, en s'aſſerviſſant au génie de ſa Langue. "ZOÏLE „ d'Amphipolis, lequel prit la „ plume contre *Homere*, contre „ *Platon*, & contre d'autres, „ avoit été Diſciple de *Polycrate*. „ Ce *Polycrate* eſt Auteur d'une „ *Harangue*, en forme d'accu„ ſation, contre *Socrate.* Pour „ *Zoile*, on le nommoit le „ *Chien de la Rhétorique.* Voici „ comme il étoit. Il portoit la „ barbe longue ; & ſe raſoit la „ tête juſqu'au cuir. Son man„ teau lui tomboit à peine ſur „ les genoux. Il aimoit à dire „ des injures ; &, pour le plai„ ſir d'avoir beaucoup d'enne„ mis, ce mauvais eſprit cen„ ſuroit tout. Quelqu'un de ſes „ Diſciples lui demandoit, d'où „ vient il diſoit du mal de tout „ le monde : il répondit que, „ voulant leur en faire, il ne le „ pouvoit pas „. On s'eſt attaché, comme c'eſt le devoir d'un Traducteur, à la valeur préciſe des termes. Mais ce n'eſt point ici le lieu de dire, pourquoi l'on a rendu telle ou telle expreſſion, de telle ou de telle manière. On n'a rien haſardé, dont on ne crût pouvoir donner la raiſon. Il vaut mieux avertir, que l'on n'a mis ici ce Chapitre d'*Elien*, que comme l'eſſai d'une *Traduction*, que l'on prépare de ce qui mérite, dans

*ſoit juſqu'au cuir. Son manteau luy pendoit ordinairement ſur les genoux. Il aimoit à mal parler de tout, & ne ſe plaiſoit qu'à contredire. En un mot, il n'y eut jamais d'homme ſi hargneux que ce Miſerable. Un tres-ſçavant homme luy ayant demandé un jour, pourquoy il s'acharnoit de la ſorte à dire du mal de tous les grands Ecrivains : C'eſt, repliqua-t-il, que je voudrois bien leur en faire, mais je n'en puis venir à bout.*

Je n'aurois jamais fait, ſi je voulois ramaſſer icy toutes les injures qui lui ont eſté dites dans l'Anti-

## *REMARQUES.*

cet Auteur, quelque attention. Tout n'eſt pas également digne d'être traduit ; & la moitié même de ce Chapitre n'a pas moins l'air d'un mauvais Conte, que le récit de *Vitruve*. Paſſons à ce que dit *Suidas* de ce même Rhéteur, dont le nom, depuis tant de ſiécles, eſt une injure. „ Zoïle, d'Amphipolis, Ville „ de Macédoine, fut ſurnommé „ *le Fléau d'Homère*, parce qu'il „ le tournoit en ridicule. C'eſt „ pour cela, que ſe trouvant „ aux Jeux Olimpiques, les „ Spectateurs le pourſuivirent, „ & le précipitèrent des Roches „ Scyronnienes. Il étoit Orateur & Philoſophe. Il a „ compoſé neuf *Diſcours*, contenant des *Remarques Grammaticales* contre les *Poëſies d'Homère*. Il avoit écrit auſſi l'Hiſtoire depuis la *Théogonie* (la Génération des Dieux) juſqu'à la mort de *Philippe*, Père d'*Aléxandre* ; trois Livres au ſujet d'Amphipolis ; quelque choſe contre *Iſocrate*, & pluſieurs autres Ouvrages, parmi leſquels eſt la *Cenſure* d'*Homère*. „ (Ὑπὲρ Ὁμήρου) „ Il eſt aſſés difficile de concilier le mal, que la pluſpart des Anciens ont dit de *Zoïle*, avec la juſtice, que lui rend *Denys d'Halycarnaſſe*. Il eſt encore plus difficile d'accorder *Elien* avec *Vitruve*. Zoïle, Diſciple de *Polycrate*, pouvoit être mort environ un demi ſiècle avant que *Ptolémée Philadelphe* montât ſur le trône. *Elien* & *Suidas* font *Zoïle*, Macédonien ; & *Vitruve*, qui le fait venir de Macédoine en Egypte, ſemble être du même ſentiment ; mais *Euſtathe* le dit d'Ephèſe. Toutes ces contrariétés & d'autres, qu'il eſt inutile de rapporter, ont fait imaginer à M. *Le Febvre*, Père de Madame *Dacier*, qu'il falloit que le *Zoïle*, ſurnommé le *Fléau d'Homère*, ne fut pas le même homme que ce *Zoïle*, dont *Denys d'Halycarnaſſe* louë la bonne foi dans la Critique. C'eſt pour établir la vérité de cette conjecture, que M. *Hardion* a compoſé ſa *Diſſertation ſur les deux Zoïles*. Elle eſt dans le VIII. Tome des *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres*, page 178. Tout ce que je

quité, où il eſtoit par tout connu ſous le nom du *vil Eſclave de Thrace*. On prétend que ce fut l'envie qui l'engagea à écrire contre Homere, & que c'eſt ce qui a fait que tous les Envieux ont eſté depuis appelez du nom de Zoïles, témoin (17) ces deux vers d'Ovide,

*Ingenium magni livor detrectat Homeri:*
*Quiſquis es ex illo, Zoile, nomen habes.*

Je rapporte icy tout exprés ce paſſage, (18) afin de faire voir à Monſieur Perrault qu'il peut fort

## *REMARQUES.*

puis en dire ici, c'eſt qu'elle finit par quelque choſe d'aſſés judicieux, pour qu'on ne ſoit pas fâché de le voir. " Je termi-„ nerai ce *Diſcours*, dit M. *Har-„dion*, par une réflexion ſur l'a-„bus, qu'on a fait du nom de „ *Zoïle*. J'ai toujours penſé, „ qu'on l'avoit appliqué trop lé-„ gèrement à quelques Ecrivains „ Modernes, auſſi eſtimables „ par leur politeſſe & par leur „ modération, que le ſecond „ *Zoïle* avoit mérité de haine & „ de mépris, par ſa ruſticité & „ par ſon impudence. Ils n'ont „ jamais eu intention, que de „ ramener, s'il étoit poſſible, „ à des ſentimens d'équité, une „ ſorte de Savans, qui, par „ une prévention exceſſive en „ faveur des Anciens, refuſoient „ leur hommage aux chefs-„ d'œuvre, qui ont paru de nos „ jours. Ils n'ont voulu que „ nous inſpirer la loüable ému-„ lation d'égaler ou de ſurpaſ-„ ſer les grands Ecrivains de la „ Grèce & de Rome. C'eſt cette „ émulation, qui a produit ces „ ſublimes Génies, dont les „ travaux ſeront un monument „ éternel de la gloire de *Louis le Grand*. Elle ſeule peut former des Hommes capables de „ les remplacer „. M. *Perrault* avoit dit dans la *Préface* du I. Tome de ſon *Paralelle*: " C'eſt „ aujourd'hui une eſpèce de Re-„ ligion parmi quelques Savans, „ de préférer la moindre pro-„ duction des Anciens aux plus „ beaux Ouvrages de tous les „ Modernes. J'avouë que j'ai „ été bleſſé d'une telle injuſtice. „ Il m'a paru tant d'aveugle-„ ment dans cette prévention, „ & tant d'ingratitude à ne vou-„ loir pas ouvrir les yeux ſur la „ beauté de nôtre ſiècle, à qui „ le Ciel a départi mille lumiè-„ res, qu'il a refuſées à toute „ l'Antiquité, que je n'ai pu „ m'empêcher d'en être ému „ d'une véritable indignation. „ C'a été cette indignation, qui „ a produit le petit *Poëme du „ Siècle de Louis le Grand* „.

(17) *Ces deux vers d'Ovide* ] *De Remed. Amor.* Liv. 1. v. 765.

(18) *afin de faire voir à Monſieur Perrault* &c. ] Nôtre Auteur répond, en paſſant, à la fin de la *Préface* du II. Tome du *Paralelle*. " Je ne puis m'empêcher, „ y dit M. *Perrault*, de mar-„ quer ici l'étonnement, où je „ ſuis, de voir qu'on nous ac-

ver, quoy qu'il en puisse dire, qu'un Aut- ant soit jaloux d'un Ecrivain mort plu-

## REMARQUES.

[illegible] Censeurs des [illegible] com- [illegible]

„ en parlant de nous un Hom- „ me célèbre, non moins „ bon Poëte qu'excellent Ora- „ teur „. Ce que son Traducteur a traduit en cette maniere.

*[illegible] capricet*
*[illegible] nombre d'Envieux.*

[illegible]

„ toujours plus correcls que la „ plupart de ceux qui nous res- „ tent de l'Antiquité : les au- „ tres, qui prétendent, que les „ Anciens sont inimitables, & „ infiniment au dessus des Mo- „ dernes, & qui dans cette pen- „ sée, méprisent les Ouvrages „ de leurs Contemporains, les déchi- „ rent en toute rencontre, & „ [illegible] discours, & par leurs [illegible] voudrois, dis-je, [illegible] demanderois à cet Hom- [illegible] & de bon sens, [illegible] véritables En- [illegible] de [illegible] Je voudrois [illegible] ranger à [illegible]

ſieurs ſiecles avant luy. Et en effet, je connois (19) plus d'un Demi-ſçavant qui rougit lors qu'on loüe devant luy avec un peu d'excés ou Ciceron, ou Demoſthene, prétendant qu'on luy fait tort.

Mais pour ne me point écarter de Zoïle, j'ay cherché pluſieurs fois en moi-meſme, ce qui a pû attirer contre luy cette animoſité & ce déluge d'injures. Car il n'eſt pas le ſeul qui ait fait des Critiques ſur Homere & ſur Platon. Longin dans ce Traité même, comme nous le voyons, en a fait pluſieurs; & Denys d'Halycarnaſſe n'a pas plus épargné Platon que luy. Cependant on ne voit point que ces Critiques ayent excité contre eux l'indignation des hommes. D'où vient cela? En voici la raiſon, ſi je ne me trompe. C'eſt qu'outre que leurs Critiques ſont fort ſenſées, il paroiſt viſiblement qu'ils ne les font point pour rabbaiſſer la gloire de ces grands Hommes: mais pour établir la verité de quelque precepte important. Qu'au fond, bien loin de diſconvenir du merite de ces Heros, c'eſt ainſi qu'ils les appellent, ils nous font par tout comprendre, meſme en les critiquant, qu'ils les reconnoiſſent pour leurs Maiſtres en l'art de parler, & pour les ſeuls modeles que doit ſuivre tout homme qui veut écrire: Que s'ils nous y découvrent quelques taches, il nous y font voir en même temps un nombre infini de beautez; tellement qu'on ſort de la lecture de leurs critiques, convaincu de la juſteſſe d'eſprit du Cenſeur, & encore plus de la grandeur du genie de l'Ecrivain cenſuré. Ajoûtez qu'en faiſant ces critiques ils s'énoncent toûjours

## REMARQUES.

(19) *plus d'un Demi-ſçavant qui rougit* &c. ] M. C*** de l'Académie Françoiſe, étant un jour chés M. *Colbert*, & entendant loüer *Cicéron* par M. l'Abbé *Gallois*, ne put l'écouter ſans rougir, & ſe mit à contredire l'éloge, que cet Abbé en faiſoit. BROSSETTE.

avec tant d'égards, de modeſtie, & de circonſpection, qu'il n'eſt pas poſſible de leur en vouloir du mal.

Il n'en eſtoit pas ainſi de Zoïle, homme fort atrabilaire, & extrêmement rempli de la bonne opinion de lui-même. Car, autant que nous en pouvons juger par quelques fragmens qui nous reſtent de ſes critiques, & par ce que les Auteurs nous en diſent, il avoit directement entrepris de rabbaiſſer les ouvrages d'Homere & de Platon, en les mettant l'un & l'autre au-deſſous des plus vulgaires Ecrivains. Il traitoit les fables de l'Iliade & de l'Odyſſée de contes de Vieille, appellant Homere (20) un diſeur de ſornettes. Il faiſoit de fades plaiſanteries des plus beaux endroits de ces deux Poëmes, & tout cela avec un hauteur ſi pédanteſque, qu'elle revoltoit tout le monde contre luy. Ce fut, à mon avis, ce qui lui attira cette horrible diffamation, & qui lui fit faire une fin ſi tragique.

Mais à propos de hauteur pédanteſque, peut-eſtre ne ſera-t-il pas mauvais d'expliquer icy ce que j'ay voulu dire par-là, & (21) ce que c'eſt proprement qu'un Pédant. Car il me ſemble que Mon-

## *Remarques.*

(20) *un diſeur de ſornettes.*] Φιλόμυθον. Desp.

(21) *ce que c'eſt proprement qu'un Pédant.*] Je ne crois pas que ce nom ſe trouve une ſeule fois dans les quatre Volumes du *Paralelle*. Il eſt vrai, que M. *Perrault* porte de tems en tems quelque coups aux Partiſans outrés de l'Antiquité, parmi leſquels il comté ce qu'on appelle les *Gens de Collége*. Mais ce qu'il y a de plus fort, eſt dans la *Préface* de ſon I. Tome, & regarde une certaine eſpèce de Savans, qui ſe ſont toujours flatés de tenir le premier rang dans la République des Lettres. M. *Perrault*, après avoir dit, que par ſon Ouvrage, il n'aſpire pas *à s'acquérir de la réputation, puiſqu'il bleſſe les ſentimens d'une grande partie de ceux qui la donnent*; ajoute: " Je veux dire, un certain Peuple tumultueux de ,, Savans, qui entêtés de l'An-,, tiquité, n'eſtiment que le ta-,, lent d'entendre bien les vieux

ſieur Perrault ne conçoit pas trop bien toute l'étenduë de ce mot. En effet, ſi l'on en doit juger par tout ce qu'il inſinuë dans ſes Dialogues, un Pédant, ſelon luy, eſt un Sçavant nouri dans un Collége, & rempli de Grec & de Latin, qui admire aveuglément tous les Auteurs anciens; qui ne croit pas qu'on puiſſe faire de nouvelles découvertes dans la Nature ni aller plus loin qu'Ariſtote, Epicure, Hippocrate, Pline; qui croiroit faire une eſpece d'impieté, s'il avoit trouvé quelque choſe à redire dans

*REMARQUES.*

„ Auteurs; qui ne ſe récrient „ que ſur l'explication vraiſemblable d'un paſſage obſcur, „ ou ſur la reſtitution heureuſe „ d'un endroit corrompu; & „ qui croïant ne devoir emploïer leurs lumières, qu'à pénétrer dans les ténébres des „ Livres anciens, regardent comme frivole, tout ce qui n'eſt „ point érudition. Si la ſoif des „ applaudiſſemens me preſſoit „ beaucoup, j'aurois pris une „ route toute contraire & plus „ aiſée. Je me ſerois attaché à „ commenter quelque Auteur „ célèbre & difficile: j'aurois „ été bien mal-adroit ou bien „ ſtupide, ſi parmi les différens „ ſens, que peuvent recevoir „ les endroits obſcurs d'un ouvrage confus & embarraſſé, „ je n'avois pu en trouver quelques-uns, qui euſſent échappé „ à tous ces *Interprètes*, ou redreſſer même ces *Interprètes* „ dans quelques fauſſes explications. Une douzaine de *Notes* de ma façon, mêlées avec „ toutes celles des *Commentateurs* „ précédens, qui appartiennent „ de droit à celui qui commente „ le dernier, m'auroient fourni „ de tems en tems de gros volumes. J'aurois eu la gloire d'être cité par ces Savans, & de „ leur entendre dire du bien de „ mes *Notes*, que je leur aurois „ données. J'aurois encore eu „ le plaiſir de dire *mon Perſe*, „ *mon Juvenal*, *mon Horace*; car „ ou peut s'approprier tout Auteur qu'on fait imprimer avec „ des *Notes*, quelque inutiles „ que ſoient les *Notes*, qu'on y „ ajoute. J'ai encore moins prétendu convertir cette nation „ de Savans. Quand ils ſeroient „ en état de goûter mes raiſons, „ ce qui n'arrivera jamais, ils „ perdroient trop à changer „ d'avis, & la demande qu'on „ leur en feroit ſeroit incivile. „ Ce ſeroit la même choſe que „ ſi on propoſoit un décri général des Monnoies à des gens, „ qui auroient tout leur bien en „ argent comptant, & rien en „ fonds. Que deviendroient leurs „ tréſors de lieux communs & „ de remarques? Toutes ces richeſſes n'auroient plus de „ cours en l'état qu'elles ſont. „ Il faudroit les refondre, & „ leur donner une nouvelle forme & une nouvelle empreinte; ce qu'il n'y a que le Génie ſeul, qui puiſſe faire; &

Virgile: qui ne trouve pas ſimplement Terence un joli Auteur, mais le comble de toute perfection: qui ne ſe pique point de politeſſe: qui non ſeulement ne blâme jamais aucun Auteur ancien; mais qui reſpecte ſur tout les Auteurs que peu de gens liſent, comme Jaſon, Barthole, Lycophron, Macrobe, &c.

(22) Voilà l'idée du Pédant qu'il paroiſt que Monſieur Perrault s'eſt formée. Il ſeroit donc bien ſurpris ſi on luy diſoit: qu'un Pédant eſt preſque

## *REMARQUES.*

„ ce Génie-là, ils ne l'ont pas. „ Cela ne ſeroit pas raiſonna„ ble. Il faut que tout Homme, „ qui peut dire à propos, & „ même hors de propos, un „ Vers de *Pindare* ou d'*Anacréon*, ait quelque rang diſtin„ gué dans le monde! Quelle „ confuſion, ſi cette ſorte de „ mérite venoit à s'anéantir! „ Le moindre Homme d'eſprit „ & de bon ſens, ſeroit com„ parable à ces Savans illuſtres, „ & même leur paſſeroit ſur le „ ventre, malgré tout le Latin „ & tout le Grec, dont ils ſont „ hériſſés. Comme ce ſont Gens „ incapables, pour la pluſpart, „ d'aucun autre emploi dans le „ monde, & que leur travail „ épargne quelquefois bien de „ la peine à ceux qui étudient, „ il eſt bon qu'ils aient une hau„ te idée de leur condition, & „ qu'ils en vivent ſatisfaits „. M. *Perrault* parle enſuite de *Savans d'un ordre ſupérieur, qui joignent la force & la beauté de l'eſprit à une profonde érudition.* Il croit ne devoir pas leur déplaire, puiſque c'eſt en partie pour leur gloire, qu'il travaille. " Je ne „ puis, dit-il après cela, bleſſer „ que certains Eſprits jaloux, „ qui aiment mieux ne point „ égaler les Anciens, ni même „ les ſurpaſſer, que de recon„ noître, que cet avantage leur „ eſt commun avec des perſon„ nes, qui vivent encore „.

(22) *Voilà l'idée du Pédant qu'il paroiſt que Monſieur Perrault s'eſt formée.* ] Suppoſé que, des différens traits lancés dans le *Paralelle* contre les *Gens de Collége*, il en réſultât, que M. *Perrault* s'étoit formé du *Pédant* une idée pareille à celle que nôtre Auteur vient d'expoſer, il n'en ſeroit pas moins vrai, que cette idée reſſembleroit beaucoup à celle-ci de la *IV. Satire*, Vers 54.

*Un Pédant enyvré de ſa vaine ſcience,*
*Tout hériſſé de Grec, tout bouffi d'arrogance,*
*Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,*
*Dans ſa teſte entaſſés, n'a ſouvent fait qu'un ſot;*
*Croit qu'un livre fait tout, & que ſans Ariſtote*
*La raiſon ne voit goute, & le bon ſens radote.*

tout le contraire de ce tableau : (23) qu'un Pédant eſt un homme plein de luy-même, qui avec un mediocre ſçavoir decide hardiment de toutes choſes : qui ſe vante ſans ceſſe d'avoir fait de nouvelles découvertes : qui traite de haut en bas Ariſtote, Epicure, Hippocrate, Pline ; qui blâme tous les Auteurs anciens : qui publie que Jaſon & Barthole eſtoient deux ignorans, Macrobe un Ecolier : qui trouve, à la verité, quelques endroits paſſables dans Virgile ; mais qui y trouve auſſi beaucoup

## REMARQUES.

(23) *qu'un Pédant eſt un homme plein de luy-même*, &c.] Le nouveau Portrait du *Pédant*, que nôtre Auteur va faire, eſt preſque tout tiré de la X. *Satire* de *Regnier*. Peut-être n'eſt-il pas hors de propos de faire remarquer, que ce n'eſt rien moins qu'un *Pédant poli*, que ce Poëte a voulu peindre. Il commence par le faire arriver dans la Compagnie :

*A peine à ces propos euſt-il fermé la bouche*
*Qu'il entre à l'eſtourdie un ſot fait à la fourche,*
*Qui pour nous ſaluer laiſſant cheoir ſon chapeau*
*Fit comme un entrechat avec un eſcabeau.*

Parlant enſuite de l'embarras, que lui cauſoit la mauvaiſe Compagnie dans laquelle il ſe trouvoit, il dit :

*Ainſi conſidérant ces hommes & leurs ſoins,*
*Si je n'en diſois mot, je n'en penſois pas moins,*
*Et jugeay ce lourdaut, à ſon nez autentique,*
*Que c'eſtoit un Pédant, Animal domeſtique,*
*De qui la mine rogue & le parler confus,*
*Les cheveux gras & longs, & les ſourcils touffus,*
*Faiſoient par leur ſçavoir, comme il faiſoit entendre,*
*La figue ſur le nez au Pédant d'Alexandre.*

Il indique après en deux endroits, que le *Pédant*, qu'il peint, eſt un *Homme de collége*. Dans la très-longue deſcription, qu'il fait de la perſonne & de l'habillement de cet Original, laquelle tient plus de quatre-vingts Vers, il dit :

*Ses yeux bordez de rouge, égarez ſembloient eſtre*
*L'un à Montmartre, & l'autre au Chateau de Biſſeſtre ;*
*Toutefois redreſſant leur entre-pas tortu,*
*Ils guidoient la jeuneſſe au chemin de vertu.*

La deſcription finie, il eſt queſtion de faire parler cet agréable Perſonnage. Voici de quelle maniére le Poëte s'y prend :

*Ainſi ce perſonnage, en magnifique arroy,*
*Marchant* pedetentim, *s'en vint juſques à moy,*

d'endroits dignes d'eſtre ſiflez: qui croit à peine Terence digne du nom de joli: qui au milieu de tout cela ſe pique ſur tout de politeſſe: qui tient que la pluſpart des Anciens n'ont ni ordre, ni œconomie dans leurs diſcours: En un mot, qui compte pour rien de heurter ſur cela le ſentiment de tous les hommes.

Monſieur Perrault me dira peut-eſtre que ce n'eſt point là le veritable caractere d'un Pédant. Il faut pourtant lui monſtrer que c'eſt le portrait qu'en fait le celebre Regnier; c'eſt-à-dire, le Poëte François, qui du conſentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Moliere, les mœurs & le caractere des hommes. C'eſt dans ſa dixieme Satire, où décrivant cet énorme Pédant, qui dit-il,

*Faiſoit par ſon ſçavoir, comme il faiſoit entendre,*
*La figue ſur le nez au Pédant d'Alexandre.*

Il luy donne enſuite ces ſentimens,

*Qu'il a pour enſeigner, une belle maniere:*
*Qu'en ſon globe il a veu la matiere premiere;*

## REMARQUES.

*Qui ſentis à ſon nez, à ſes levres deſcloſes,*
*Qu'il fleuroit bien plus fort, mais non pas mieux que roſes;*
*Il me parle Latin, il allegue, il diſcourt,*
*Il reforme à ſon pied les humeurs de la Cour:*
*Qu'il a pour enſeigner*, &c.

Les douze Vers rapportés ici vis immédiatement de ceux par nôtre Auteur, ſont ſui- ci.

*Cicéron, il s'en taiſt, d'autant que l'on le crie*
*Le pain quotidien de la pédanterie,*
*Quant à ſon jugement, il eſt plus que parfait,*
*Et l'immortalité n'aime que ce qu'il fait,*
*Par hazard diſputant, ſi quelqu'un lui replique,*
*Et qu'il ſoit à quia, vous eſtes heretique,*
*Ou pour le moins fauteur, ou vous ne ſçavez point*
*Ce qu'en mon manuſcrit j'ai noté ſur ce point.*

Je ne ſais ſi l'intention de nôtre Auteur étoit réellement, que l'on fit l'application de cette peinture du *Pédant* à M. *Perrault*. Il ne faut qu'avoir lu le *Paralelle* même de ce dernier, pour être

*Qu'Epicure eſt yvrogne, Hippocrate un bourreau,*
*Que Barthole & Jaſon ignorent le Barreau:*
*Que Virgile eſt paſſable, encor qu'en quelques pages*
*Il meritaſt au Louvre eſtre ſiflé des Pages:*
*Que Pline eſt inégal; Terence un peu joli:*
*Mais ſur tout il eſtime un langage poli.*
*Ainſi ſur chaque Autheur il trouve de quoy mordre,*
*L'un n'a point de raiſon, & l'autre n'a point d'ordre:*
*L'un avorte avant temps les œuvres qu'il conçoit:*
(24) *Souvent il prend Macrobe, & luy donne le foüet, &c.*

Je laiſſe à M. Perrault le ſoin de faire l'application de cette peinture, & de juger qui Regnier a décrit par ces vers : ou un homme de l'Univerſité, qui a un ſincere reſpect pour tous les grands Ecrivains de l'Antiquité, & qui en inſpire autant qu'il peut l'eſtime à la Jeuneſſe qu'il inſtruit; ou un Auteur preſomptueux qui traite tous les Anciens d'ignorans, de groſſiers, de viſionnaires, d'inſenſez, & qui eſtant déja avancé en âge, employe le reſte de ſes jours, & s'occupe uniquement à contredire le ſentiment de tous les hommes.

## REMARQUES.

convaincu, que ni lui ni perſonne, ne pouvoit le retrouver dans le *Pédant* de *Regnier*.

(24) *Souvent il prend Macrobe* &c.] Il y a dans REGNIER :

*Or', il vous prend Macrobe*, &c.
Je ne puis mieux terminer les *Rem.* ſur cette *V. Réflex.* que par le Portrait que M. *Perr.* fait du *Pédant* dans l'*Apolog. des Femmes.*

*Regarde un peu de près celui, qui, loupgarou,*
*Loin du ſexe a vécu renfermé dans ſon trou;*
*Tu le verras craſſeux, maladroit & ſauvage,*
*Farouche dans ſes mœurs, rude dans ſon langage,*
*Ne pouvoir rien penſer, de fin, d'ingénieux,*
*Et ne dire jamais rien que de dur ou de vieux.*
*S'il joint à ces talens l'amour de l'Antiquaille,*
*S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille*
*Et qu'à tout bon Moderne il donne un coup de dent;*
*De ces dons raſſemblés ſe forme le Pédant,*
*Le plus faſtidieux, comme le plus immonde*
*De tous les animaux, qui rampent dans le monde.*

## REFLEXION VI.

*En effet, de trop s'arreſter aux petites choſes cela gâte tout.* Paroles de Longin, Chap. VIII.

IL n'y a rien de plus vray, ſur tout dans les Vers ; & c'eſt un des grands défauts de Saint Amand. Ce Poëte avoit aſſez de genie pour les ouvrages de débauche, & de Satire outrée, & il a meſme quelquefois des boutades aſſez heureuſes dans le ſerieux : mais il gâte tout par les baſſes circonſtances qu'il y meſle. C'eſt ce qu'on peut voir dans ſon Ode intitulée, *la Solitude*, qui eſt ſon meilleur Ouvrage, où parmi un fort grand nombre d'images tres-agréables, il vient preſenter mal-à-propos aux yeux les choſes du monde les plus affreuſes, des crapaux, & des limaçons qui bavent ; le ſquelete d'un Pendu, &c.

*Là branſle le ſquelete horrible*
*D'un pauvre Amant qui ſe pendit.*

Il eſt ſur tout bizarrement tombé dans ce défaut en ſon *Moiſe ſauvé*, à l'endroit du paſſage (1) de la mer rouge, (2) au lieu de s'étendre ſur tant de grandes circonſtances qu'un ſujet ſi majeſtueux luy preſentoit ; il perd le temps à peindre le petit En-

### REMARQUES.

REFL. VI. (1) CHANG. *de la mer rouge, au lieu de s'étendre* &c.] Il y avoit dans les *Editions de* 1694. & de 1701. *de la mer rouge, où, au lieu de s'étendre* &c.

(2) *au lieu de s'étendre ſur tant de grandes circonſtances . . . il perd le tems à peindre le petit Enfant*] Je vais mettre ici ſous les yeux du Lecteur, tout ce qui peut contribuer à lui faire porter un Jugement aſſuré de la Critique, que nôtre Auteur a faite de *Saint-Amand*. Je commence par l'en-

ſant qui va, ſaute, revient, & ramaſſant une coquille, la va monſtrer à ſa Mere, & met en quelque ſorte, comme j'ay dit dans ma Poëtique, les poiſſons au feneſtre par ces deux vers,

*Et là, prés des remparts que l'œil peu tranſpercer,*
*Les poiſſons ébahis les regardent paſſer.*

Il n'y a que Monſieur Perrault au monde qui

## *REMARQUES.*

droit de l'*Art Poëtique*, auquel il nous renvoie lui-même, Ch. III. Vers 260. il s'agit des Deſcriptions.

*N'y preſentés jamais de baſſe circonſtance.*
*N'imitez pas ce Fou, qui décrivant les mers*
*Et peignant au milieu de leurs flots entr'ouverts*
*L'Hebreu ſauvé du joug de ſes injuſtes Maiſtres,*
*Met pour le voir paſſer les poiſſons aux feneſtres,*
*Peint le petit Enfant qui va, ſaute, revient*
Et joyeux à ſa Mere, offre un caillou qu'il tient.
*Sur de trop vains objets c'eſt arreſter la vûë.*

La deſcription du Paſſage de la Mer Rouge, eſt dans la cinquiéme Partie du *Moyſe ſauvé*. La voici toute entiére.

*Auſſi-toſt à marcher toute choſe eſtant preſte,*
*Le ſacré Camp deſloge, & Moyſe à la teſte,*
*S'avançant à grands pas avecques ſon Germain,*
*Hauſſe pour frapper l'Onde, & la Verge & la main.*
*L'Abiſme, au coup donné, s'ouvre juſqu'aux entrailles;*
*De liquides Rubis il ſe fait deux Murailles,*
*Dont l'eſpace nouveau ſe remplit à l'inſtant*
*Par le Peuple qui ſuit * le Pilier éclatant;* La Colonne
*D'un & d'autre coſté, ravy d'aiſe il ſe mire;* de nuë.
*De ce fond deſcouvert le ſentier il admire;*
*Sentier que la Nature a d'un ſoin liberal*
*Paré de Sablon d'or & d'Arbres de Coral,*
*Qui plantez tout de rang, forment comme une Allée*
*Eſtenduë au travers d'une riche Vallée,*
*Et d'où l'Ambre deconle ainſi qu'on vit le Miel*
*Diſtiler des Sapins ſous l'heur du jeune Ciel.*
*Là des Chameaux chargez la troupe lente & forte*
*Foule plus de treſors encor qu'elle n'en porte;*
*On y peut en paſſant de perles s'enrichir,*
*Et de la pauvreté pour jamais s'affranchir:*
*Là le noble Cheval bondit & prend haleine*
*Où venoit de ſouffler une lourde baleine;*
*Là paſſent à pié-ſec les Bœufs & les Moutons,*
*Où n'agueres flotteyent les Dauphins & les Thons;*

puiſſe ne pas ſentir le comique qu'il y a dans ces deux vers, où il ſemble en effet que les poiſſons ayent loüé des feneſtres pour voir paſſer le peuple Hebreu. Cela eſt d'autant plus ridicule que les poiſſons ne voyent preſque rien au travers de l'eau, & ont les yeux placez d'une telle maniere, qu'il eſtoit bien difficile, quand ils auroient eu la teſte

## *REMARQUES.*

*Là l'Enfant eſveillé courant ſous la licence*
*Que permet à ſon âge une libre innocence,*
*Va, revient, tourne, ſaute, & par maint cry joyeux*
*Témoignant le plaiſir que reçoivent ſes yeux,*
*D'un eſtrange Caillou qu'a ſes pieds il rencontre*
*Fait au premier venu la precieuſe montre,*
*Ramaſſe une Cocquille, & d'aiſe tranſporté*
*La preſente à ſa Mere avec naïveté;*
*Là quelque juſte effroy qui ſes pas ſolicite,*
*S'oppoſe à chaque objet le fidelle * Exercite;* * Armée.
*Et là prés des remparts que l'œil peut tranſpercer*
*Les Poiſſons esbahis le regardent paſſer.*

On peut dire que ces deux derniers Vers ne démentent en rien le reſte de la Deſcription. Dans le *Paralelle*, Tome III. page 262. LE CHEVALIER dit: " Il y a encore un Homme de „ l'Académie que j'ai été faché „ de voir traiter, comme on a „ fait. L'ABBE'. Qui? LE CHE„ VALIER. *Saint-Amand.* C'eſt „ à mon gré un des plus aima„ bles Poëtes que nous aïons... „ Eſt-il rien de plus agréable „ que ſa *Solitude*, que ſa *Pluye*, „ & que ſon *Melon*? Eſt-ce que „ ſes *Pieces ſatiriques* ne ſont pas „ d'un bon goût, & qu'il ne „ s'y mocque pas agréablement „ des vices & des imperfections „ des Hommes en général, ſans „ offenſer perſonne en particu„ lier? L'ABBE'. Il eſt vrai „ que je n'ai pu voir, ſans indi„ gnation, traiter de fou, un „ Homme de ce mérite, ſur ce „ qu'on ſuppoſe qu'il a mis des „ *Poiſſons aux feneſtres*, pour voir „ paſſer la Mer rouge aux He„ breux, choſe à laquelle il n'a „ jamais ſongé, aïant dit ſeu„ lement, que les Poiſſons les „ regardèrent avec étonnement. „ Il falloit le condamner ſur ce „ qu'il dit, & non pas ſur ce „ qu'on lui fait dire. LE PRESI„ DENT. On a prétendu que „ l'étonnement des *Poiſſons* étoit „ une circonſtance indigne d'un „ Poëme ſérieux. L'ABBE'. On „ a mal prétendu. Quand *Da„ vid* parle de ce même Paſſage „ des Hébreux, il dit, que les „ Montagnes en treſſaillirent de „ joie comme des Moutons, & „ les Collines comme des Ag„ neaux. LE PRESIDENT. Cela „ eſt vrai, mais des Monta„ gnes & des Collines ſont quel„ que choſe de grand. L'ABBE'. „ Eſt-ce que des Dauphins „ & des Baleines ne ſont pas „ quelque choſe d'auſſi grand

hors de ces remparts, qu'ils puſſent (3) bien découvrir cette marche. Monſieur Perrault prétend neanmoins juſtifier ces deux vers : mais c'eſt par des raiſons ſi peu ſenſées ; qu'en verité je croirois abuſer du papier : ſi je l'employois à y répondre. Je me contenteray donc de le renvoyer à la comparaiſon que Longin rapporte ici d'Homere. Il y poura voir l'adreſſe de ce grand Poëte à choiſir, & à ramaſſer les grandes circonſtances. Je doute pourtant qu'il convienne de cette verité. Car il en veut ſur tout aux comparaiſons d'Homere, & il en fait le principal objet de ſes plaiſanteries dans ſon dernier Dialogue. On me demandera peut-eſtre ce que c'eſt que ces plaiſanteries, Monſieur Perrault n'eſtant pas en réputation d'eſtre fort plaiſant, & comme vraiſemblablement on n'ira pas les chercher dans l'original, je veux bien, pour la curioſité des Lecteurs, en rapporter ici quelque trait. Mais pour cela il faut commencer par faire entendre ce que c'eſt que les Dialogues de Monſieur Perrault.

C'eſt une converſation qui ſe paſſe entre trois Perſonnages, dont le premier, grand ennemi des Anciens, & ſur tout de Platon, eſt Monſieur Per-

## REMARQUES.

„ en leur eſpèce ; & peut-on ſe „ perſuader, qu'il y ait une af- „ fectation frivole à dire, que „ les Monſtres de la Mer furent „ étonnés de voir paſſer des „ Hommes dans les plus creux „ de leurs abîmes. LE CHEVA- „ LIER. Non, aſſurément ; mais „ ce qui peut excuſer Monſieur „ le Préſident, c'eſt que dans le „ même-tems, que par le mot „ de *Poiſſons*, vous vous figuriés „ des Dauphins & des Baleines „ dans les abîmes de la Mer ; „ Monſieur le Préſident s'eſt, „ ſans doute, figuré des Carpes „ & des Goujons dans le baquet „ d'une Harangère. L'ABBE'. Il „ faut bien que cela ſoit ainſi ; „ car pour le fond de la penſée, „ on ne ſauroit la condamner, „ ou il faut condamner toute la „ Poëſie, à qui rien n'eſt de „ plus ordinaire, que de don- „ ner de l'étonnement, non „ ſeulement aux Animaux les „ plus ſtupides, mais aux cho- „ ſes inanimées „.

(3) CHANG. *bien* ] Ce mot qui manque dans l'*Edition de* 1694. fut ajouté dans celle de 1701.

rault lui-meſme, comme il le déclare dans ſa Préface. Il s'y donne le nom d'Abbé; & je ne ſçai pas trop pourquoy il a pris ce titre Eccleſiaſtique; (4) puis qu'il n'eſt parlé dans ce Dialogue que de choſes très profânes: que les Romans y ſont loüez par excés & que l'Opera y eſt regardé comme le comble de la perfection, où la Poëſie pouvoit ar-

## *Remarques.*

(4) *puis qu'il n'eſt parlé dans ce Dialogue que de choſes très-profânes; que les Romans &c. que l'Opera* &c.] M. *Perrault* s'eſt expliqué convenablement ſur la Poëſie de l'Ecriture-Sainte, au commencement de ſon III. Tome. Voïés, *Lett. de Perr.* N. VII. & *Rem.* 18. Ce que nôtre Auteur dit, ne concerne donc que la ſuite de ce III. Vol. ou *IV. Dialogue*, dans lequel il ne s'agit plus que des Poëtes profanes, tant Anciens que Modernes.

Voici tout ce que L'Abbé', page 148. dit au ſujet des *Romans*. " Comme les *Comédies*, „ qui ſont en Proſe, ne ſont „ pas moins des *Poëmes Dramatiques*, que les *Comédies*, qui „ ſont en Vers; pourquoi les „ Hiſtoires fabuleuſes, que l'on „ raconte en Proſe, ne ſeroient-„ elles pas des *Poëmes* auſſi-bien „ que celles que l'on raconte en „ Vers... Les Vers ne ſont „ qu'un ornement de la Poëſie, „ très-grand à la vérité; mais „ ils ne ſont pas de ſon eſſence. „.... nos bons *Romans*, com-„ me l'*Aſtrée*, où il y a dix „ fois plus d'invention que dans „ l'*Iliade*; la *Cléopatre*, le *Cirus*, „ la *Clélie*, & pluſieurs autres, „ non ſeulement n'ont aucun „ des défauts que j'ai remarqués „ dans les Ouvrages des anciens „ Poëtes; mais ont, de même que „ nos *Poëmes* en Vers, une infi-„ nité de beautés toutes nouvel-„ les,„. Il eſt vrai que dans le *III. Dialogue*, qui roule ſur l'*Eloquence*, M. *Perrault* parle très au long de nos *Romans* (pages 125-127.) & qu'il les préfère à tout ce que l'Antiquité nous a laiſſé dans ce genre. Il ne dit rien de l'avantage, que nous avons à cet égard ſur les Anciens, qui ne ſoit très-vrai. Ce qui peut révolter les Défenſeurs de ces derniers, c'eſt qu'il y ſoutient, que l'*Iliade* & l'*Odyſſée*, ne ſont pas des Ouvrages plus ſérieux que l'*Aſtrée* ni la *Clélie*, & qu'on ne peut les prendre que pour des *Romans* en Vers, puiſque les uns & les autres ne ſont qu'*un tiſſu agréable d'avantures de Héros, moitié vraies & moitié fauſſes, compoſé pour plaire & pour inſtruire tout enſemble*: que nos *Romans Héroïques* & nos *Nouvelles Galantes*, conſidérés du côté des mœurs, ne contiennent rien d'auſſi mauvais exemple, que le ſéjour d'*Enée* & de *Didon* dans la Caverne, ou que les conſolations qu'*Ulyſſe*, affligé d'être éloigné de *Pénélope*, reçoit toutes les nuits de la Nymphe *Calypſo*; Qu'enfin du côté de l'*Eloquence*, nos *Romans* l'emportent ſur l'*Iliade* & l'*Odyſſée*. Leur *Narration eſt plus claire & plus intelligible, & quoiqu'elle ſoit ordinairement un*

tiver en noſtre Langue. Le ſecond de ces Perſonnages eſt un Chevalier admirateur de Monſieur l'Abbé, qui eſt là comme ſon Tabarin pour appuier ſes deciſions, & qui le contredit, meſmes quelquefois à deſſein, pour le faire mieux valoir. Monſieur Perrault ne s'offenſera pas ſans doute de ce nom de Tabarin, que je donne ici à ſon Cheva-

## REMARQUES.

*peu trop longue & trop diffuſe, elle l'eſt beaucoup moins que celle d'*HOMERE, *pleine de digreſſions, d'Epithètes inutiles, & de répétitions mot à mot de pluſieurs diſcours, qui ont ennuïé dès la première fois.* Mais en même-tems que M. *Perrault* avance des choſes ſi peu favorables aux Anciens; il convient que l'eſpèce de *Romans*, dont il eſt queſtion, ne ſont pas d'une morale fort épurée; que *leur honnêteté n'en eſt que plus propre à inſpirer l'amour & à le faire aimer d'avantage*; & que *la Jeuneſſe pourroit lire quelque choſe de plus utile.* Enfin il n'approuve point l'*excès de tendreſſe, qui regne dans ces ſortes d'Ouvrages, & qui a ſi étrangement défiguré tous les Héros.* Il finit en obſervant, que nous avons des ROMANS, *qui plaiſent par d'autres endroits, & auſquels l'Antiquité n'a rien de la même nature qu'elle puiſſe oppoſer.* Tels ſont *Don Quichote*, & le *Roman Comique*, dans leſquels il trouve *un ſel plus fin & plus piquant que tout celui d'Athènes.* Tout ce qu'il dit en faveur de ces deux Ouvrages, & ſur-tout du dernier, m'a paru dicté par la raiſon & par le goût.

Pour ce qui concerne l'*Opera*, voïés (Tome II.) *Lett. de Perr.* N. X. & *Remarque* 23. Il s'agit là des *Opera* de *Quinaut*. Ce que L'ABBE' dit de cette ſorte de *Poëme* en général, dans le III. Tome, pages 281-284. ſe réduit à prétendre, " que puiſque les „ *Opéra*, tels qu'ils ſont, ont le „ don de plaire à toutes ſortes „ d'eſprit, aux grands Génies, „ de même qu'au menu Peuple, „ aux Vieillards comme aux „ Enfans; que ſes chimères bien „ maniées, amuſent & endor„ment la Raiſon, quoique con„traires à cette même Raiſon, „ & la charment d'avantage „ que toute la vraiſemblance „ imaginable; on peut dire que „ l'invention ingénieuſe des *Opé„ra* n'eſt pas un accroiſſemene „ peu conſidérable à la belle & „ grande *Poëſie* „. Cette Concluſion eſt fondée ſur cette eſpèce de raiſon de convenance. Comme la COMEDIE *roule toute ſur le vraiſemblable, & n'admet point le merveilleux*; & que la TRAGEDIE *eſt mêlée de merveilleux & de vraiſemblable*: il falloit qu'il y eût un POEME DRAMATIQUE *tout compoſé de merveilleux*. C'eſt ſur quoi M. *Huet* répond avec raiſon à M. *Perrault*: " Il me ſemble, que vous outrés „ un peu la matière, quand vous „ ne recevés que le merveilleux „ dans les *Opéra*, & que vous en „ excluës le vraiſemblable; & „ qu'au contraire, vous ne re„cevés que le vraiſemblable „ dans la *Comédie*, & que vous

lier : puiſque ce Chevalier lui-meſme declare en un endroit, (5) qu'il eſtime plus les Dialogues de Mondor & de Tabarin, que ceux de Platon. Enfin le troiſiéme de ces Perſonnages, qui eſt beaucoup le plus ſot des trois, eſt un Preſident protecteur des Anciens, qui les entend encore moins que l'Abbé, ni que le Chevalier; qui ne ſçauroit ſouvent répondre aux objections du monde les plus frivoles, & qui deffend quelquefois ſi ſottement la raiſon, qu'elle devient plus ridicule dans ſa bouche, que le mauvais ſens. En un mot, il eſt là comme le Fa-

## REMARQUES.

„ exclués le merveilleux. De „ quelque nature que ſoit un „ Ouvrage de ce genre, qui n'a „ aucune vraiſemblance, il ne „ ſauroit plaire, parce qu'il n'y „ aura plus d'imitation, en quoi „ conſiſte ſon eſſence ; & il n'y „ a point d'eſprit, quelque ſim„ ple & crédule qu'il ſoit, qui „ ne ſe révolte contre. Il eût, „ ce me ſemble, ſuffi de dire, „ que, comme le vraiſemblable „ domine dans les *Comédies*, & „ qu'elles reçoivent peu de mer„ veilleux ; le merveilleux do„ mine, au contraire, dans les „ *Opéra*, ſur le vraiſemblable, „ & que la *Tragédie* eſt égale„ ment mêlée de l'un & de l'au„ tre. L'*Amphitrion* de *Plaute* „ fait la preuve de ce que je „ dis du merveilleux des *Comé„ dies*„.

(5) *qu'il eſtime plus les Dialogues de Mondor & de Tabarin*, ] PARAL. T. III. p. 116. BROSS.

Dans l'*Edition* de 1713. au lieu de *Mondor*, on avoit mis *Mondori*. C'eſt une faute d'impreſſion, que M. *Broſſette*, M. *Du Monteil*, & l'*Editeur* de 1735. avoient eu ſoin de corriger ; & qui, malgré cela, ſe retrouve dans l'*Edition de* 1740. Au ſujet de *Mondor* & de *Tabarin*, voïés *Art Poët.* Ch. I. 36.

Pour revenir au *Paralelle*, LE CHEVALIER y prétend, que le *Dialogue* de *Platon*, intitulé : *Hippias* ou *Du Beau*, n'a point de deſſein, & c'eſt ce qu'il prouve à ſa manière (pages 114. & 115.) Il ajoute, (page 116.) " Les *Dialogues* de *Mon„ dor* & de *Tabarin*, tout imper„ tinens qu'ils étoient, avoient „ de ce côté-là plus de raiſon „ & plus d'entente „. Il donne une idée générale de leur plan ; fait l'extrait d'un en particulier, & dit enſuite : (page 117.) " Cela eſt fade, cela eſt froid, „ cela eſt déteſtable, ſi vous vou„ lés ; mais cela a un deſſein „ & une forme. On y voit un „ commencement, un milieu, „ une fin ; une propoſition, une „ diſſertation, & une conclu„ ſion. Mais dans le *Dialogue* „ de *Platon*, dont nous parlons, „ il n'y a aucune concluſion, „ qui eſt pourtant la partie eſ„ ſentielle d'un Diſcours, pour „ laquelle il eſt fait, & ſans „ laquelle il n'eſt qu'un projet „ informe „.

quin de la Comedie pour recevoir toutes les nazardes. Ce ſont là les Acteurs de la Piece : il faut maintenant les voir en action.

Monſieur l'Abbé, par exemple, (6) declare en un endroit qu'il n'approuve point ces comparaiſons d'Homere, où le Poëte non content de dire preciſément ce qui ſert à la comparaiſon, s'étend ſur quelque circonſtance hiſtorique de la choſe, dont il eſt parlé : comme lorſqu'il compare la cuiſſe de Menelas bleſſé à de l'yvoire teint en pourpre par une femme de Méonie ou de Carie, &c. Cette femme de

## REMARQUES.

(6) *declare en un endroit*] PARALELLE, T. III. p. 68. BROSS. L'ABBE' parle ainſi : " Dans „ le troiſiéme Livre ) de l'*Iliade*, „ Vers 49. ) *Paris* dit à *Hector*, „ qu'il a le cœur auſſi indompté „ qu'une hache, qui, étant maniée par un homme, pénètre „ le bois, dont il fait un Navire avec art. On ſe contente „ aujourd'hui de dire, qu'un „ Homme a le cœur dur comme „ du Fer, comme du Marbre ; „ mais on ne dit point ſi ce Fer „ eſt une Hache, une Serpe ou „ une Epée ; ſi ce Marbre eſt blanc „ ou noir ; s'il eſt d'Egypte ou „ des Pyrénées. On s'aviſe encore moins d'exprimer, quel „ ouvrage on peut faire avec ce „ Fer, qui ne doit être regardé „ là, que comme une choſe extrêmement dur „.

La manière dont M. *Perrault* traduit cette comparaiſon, n'eſt pas tout-à-fait exacte. Il y a dans la Traduction Littérale Latine : *Semper tibi cor, ſicut ſecuris, eſt indomitum, quæ penetrat lignum à viro (impulſa) qui arte Navale (lignum) ſcindit, augetque & viri impetum.* Madame *Dacier* compoſe & ne traduit pas. *Vôtre courage eſt toujours auſſi invincible & auſſi infatigable que le fer d'une hache, qui abbat des arbres dans une forêt, & qui ne ſe rebouchant jamais, ne demande qu'à continuer ſes ravages. Telle eſt la trempe indomptable de vôtre cœur.*

Dans ſa *Remarque*, elle ne fait aucune mention de la Critique de M. *Perrault* ; & ſe contente de dire : *Je ne trouve rien de plus beau & de plus fort, que cette comparaiſon du courage infatigable d'Hector, avec le fer tranchant d'une hache, qui n'eſt jamais laſſe d'abattre des arbres dans une Forêt. Elle me paroît admirable.*

L'ABBE' continuë. "Dans le Livre ſuivant (IV. Vers 140. ) il „ y a une comparaiſon de la même nature, encore plus étonnante, pour la longue digreſſion, qu'elle fait „. *Homère* raconte comment *Ménélas* fut bleſſé. *Auſſi-tôt le ſang noir*, „ dit-il, *ſortit de la plaie, comme* „ *quand une Femme Méonienne ou* „ *Carienne teint de l'yvoire en pourpre, pour en faire des boſſettes aux* „ *brides des chevaux. Cet yvoire* „ *eſt dans ſa chambre, & pluſieurs* „ *Chevaliers voudroient bien l'a-*

Méonie ou de Carie déplaiſt à Monſieur l'Abbé ; & il ne ſçauroit ſouffrir ces ſortes de (7) *comparaiſons à longue queuë*, mot agréable qui eſt d'abord admiré par Monſieur le Chevalier, lequel prend de là occaſion de raconter quantité de jolies choſes qu'il dît auſſi à la campagne l'année derniere à propos de ces *comparaiſons à longue queuë.*

(8) Ces plaiſanteries étonnent un peu Monſieur le Preſident, qui ſent bien la fineſſe qu'il y a dans ce mot de *longue queuë.* Il ſe met pourtant à la fin

## *REMARQUES.*

„ *voir ; mais on garde pour le Roi* „ *ces ornement, qui doit faire bon-* „ *neur, & au cheval & à celui qui* „ *le monte.* Le commencement „ de la Comparaiſon eſt admi- „ rable ; & rien aſſurément ne „ reſſemble mieux à du ſang ré- „ pandu ſur une belle chair, que „ du pourpre ſur de l'ivoire ; „ mais le ſurplus eſt vicieux au „ dernier point. Cependant c'eſt „ par-là, & par les Epithètes „ perpétuelles, dont nous par- „ lerons tantôt ; qu'*Homère* s'eſt „ acquis la réputation de Poëte „ divin, de Poëte fleuri, abon- „ dant & majeſtueux „.

(7) *comparaiſons à longue queuë, mot agréable qui eſt d'abord admiré par Monſieur le Chevalier*, ] Ce n'eſt point l'ABBE', qui traite les *Comparaiſons* d'*Homère* de *Comparaiſons à longue queuë*, c'eſt le CHEVALIER lui-même, qui dit, (page 49.) immédiatement après ce qui termine ici la *Remarque 6.* " Nous nous aviſames „ l'année derniere, de nous ré- „ joüir à la Campagne avec ces „ ſortes de *Comparaiſons à longue* „ *queuë*, à l'imitation du divin „ *Homère*. L'un diſoit : Le teint „ de ma Bergère reſſemble aux „ fleurs d'une prairie, où paiſſent „ des Vaches bien graſſes, qui „ donnent du lait bien blanc, „ dont on fait d'excellens fro- „ mages. L'autre diſoit : Les „ ïeux de ma Bergère reſſem- „ blent au Soleil, qui darde ſes „ raïons ſur les montagnes cou- „ vertes de forêts, où les Nym- „ phes de *Diane* chaſſent des „ Sangliers, dont la dent eſt „ fort dangereuſe. Et un autre „ diſoit : Les ïeux de ma Ber- „ gère ſont plus brillans que les „ Etoiles, qui parent les voûtes „ du Firmament pendant la „ nuit, où tous les chats ſont „ gris „.

(8) *Ces plaiſanteries étonnent un peu Monſieur le Preſident*, ] Il répond tout uniment au CHEVALIER, (page 60.) " Vous „ vous divertiſſiés-là à peu de „ frais ; car il n'eſt pas fort dif- „ ficile de faire de ces ſortes de „ galimatias à perte de vuë. LE „ CHEVALIER. Je ne vous ai pas „ dit une ſeule comparaiſon „ qu'on ne puiſſe oppoſer à „ celles que Monſieur l'Abbé „ a rapportées. Les corps des „ unes & des autres ſont éga- „ lement raiſonnables, & les „ queuës également impertinen- „ tes „.

et

en devoir de répondre. (9) La choſe n'eſtoit pas ſans doute fort mal-aiſée, puiſqu'il n'avoit qu'à dire, ce que tout homme qui ſçait les élemens de la Rhetorique auroit dit d'abord : Que les comparaiſons, dans les Odes & dans les Poëmes Epiques, ne ſont pas ſimplement miſes pour éclaircir, & pour orner le diſcours; mais pour amuſer & pour délaſſer l'eſprit du Lecteur, en le détachant de temps en temps du principal ſujet, & le promenant ſur d'autres images agreables à l'eſprit: Que c'eſt

## REMARQUES.

(9) *La choſe n'eſtoit pas ſans doute fort mal-aiſée*, ] Madame *Dacier* a répété dans une *Remarque* tout ce que nôtre Auteur dit ici, pour juſtifier les *Comparaiſons étenduës*. Elle dit enſuite : " Pour „ appuïer cette Remarque de M. „ *Deſpréaux*, voici celle d'Eus„ THATE : *Remarqués*, dit il, *quelle* „ *erudition & quelle varieté préſen*„ *te cette comparaiſon, par les dif*„ *férentes Hiſtoires, qu'elle renfer*„ *me; ce grand Poëte ſe propoſant* „ *toujours pour but, d'embellir ainſi* „ *ſes images, pour inſtruire & pour* „ *plaire*. Examinons préſente„ ment en détail les beautés, qui „ ſe trouvent dans cette Com„ paraiſon „.

Voici d'abord la traduction de cette Dame : *Auſſi tôt le ſang coule de la plaie. Tel que l'ivoire le plus blanc, qu'une Femme de Méonie ou de Carie a peint avec la plus éclatante pourpre, pour en faire les boſſettes d'un mords; elle le garde chés elle avec ſoin; pluſieurs braves Cavaliers le voient avec admiration, & d'un œil d'envie; mais il eſt réſervé pour quelque grand Prince, ou pour quelque Roi : car ce n'eſt pas une parure vulgaire, & elle fait en même-tems l'ornement du Cheval & la gloire du Cavalier : telles parurent alors, divin* Ménélas, *vos jambes*, &c. La traduction Littérale Latine va faire voir tout ce qu'elle prête à ſon Original. *Statim autem fluxit ſanguis ater ex vulnere : veluti quando aliqua ebur mulier purpurâ tinxerit, Mœonia vel ex Caria, maxillare (ornamentum) ut ſit equorum. Eſt autem repoſitum in thalamo, multique ipſum optarunt equites geſtare, regi autem repoſitum eſt ornamentum, utrumque ornatus equo aurigæque decus.* " Il „ eſt certain, dit Madame *Da*„ *cier* dans ſes *Remarques*, qu'*Ho*„ *mère* pouvoit fort bien faire „ ſa Comparaiſon ſimple, en „ diſant : *Tel que l'ivoire le plus* „ *blanc, rehauſſé par l'éclat de la* „ *plus brillante pourpre, telles pa*„ *rurent*, &c. . . . Mais ce Poëte „ ne ſe contente pas de préſen„ ter cette image, il veut en„ core enſeigner ce point d'an„ tiquité, que dans les premiers „ tems, les Lidiens & les Ca„ riens étoient en réputation de „ teindre le mieux en pourpre, „ & que les femmes faiſoient des „ Ouvrages d'ivoire qui étoient „ très-eſtimés. On n'a qu'à voir „ ſur cela *Strabon* „. Au ſujet de ces mots : *Il eſt réſervé pour quel-*

en cela qu'a principalement excellé Homere, dont non ſeulement toutes les comparaiſons, mais tous les diſcours ſont pleins d'images de la nature, ſi vrayes & ſi variées, qu'eſtant toûjours le meſme, il eſt neanmoins toûjours different; inſtruiſant ſans ceſſe le Lecteur, & lui faiſant obſerver dans les objets meſmes, qu'il a tous les jours devant les yeux, des choſes qu'il ne s'aviſoit pas d'y remarquer. Que c'eſt une verité univerſellement reconnuë, qu'il n'eſt point neceſſaire en matiere de Poëſie, que les points de la comparaiſon ſe répondent ſi juſte les uns aux autres: qu'il ſuffit d'un rapport general, & qu'une trop grande exactitude ſentiroit ſon Rheteur.

C'eſt ce qu'un homme ſenſé auroit pû dire ſans peine à Monſieur l'Abbé, & à Monſieur le Chevalier: mais ce n'eſt pas ainſi que raiſonne Monſieur le Preſident. (10) Il commence par avoüer ſincérement que nos Poëtes ſe feroient moquer d'eux, s'ils

## REMARQUES.

*que grand Prince, ou pour quelque Roi:* " HOMERE, dit-elle, nous „ apprend par la, que dans ces „ premiers tems, il y avoit des or„ nemens, qui étoient réſervés „ pour les Rois & pour les Prin„ ces, & que les particuliers n'o„ ſoient porter, & telles étoient „ les boſſettes de mords, que „ l'on faiſoit de cet ivoire teint „ en pourpre, beaucoup plus eſ„ timé que l'or. D'ailleurs il ſe„ roit aiſé de prouver par les Li„ vres du vieux Teſtament, „ que la pourpre étoit particuliè„ rement réſervée pour les Prin„ ces & les Rois, & pour ceux „ à qui ils donnoient la permiſ„ ſion de la porter „.

J'aurois bien des choſes à dire ſur l'uſage ou pluſtôt ſur l'abus, que les Poëtes font des *Comparaiſons*; mais il faudroit m'étendre beaucoup plus que je ne le puis ici. Je me contenterai de dire, qu'elles ſont un des grands Ornemens du *Poëme Epique*, dans les endroits, où le Poëte lui-même parle. Il n'en eſt pas ainſi des *Odes*. J'ai remarqué qu'elles ne font preſque toujours qu'en rallentir la marche, & refroidir l'impreſſion.

(10) *Il commence par avoüer ſincérement* &c.] LE CHEVALIER dit, page 61. " Croïés-vous, „ Monſieur le Préſident, que „ ſi les Poëtes d'aujourd'hui ne „ font plus de ſemblables Com„ paraiſons, ce ſoit par la dif„ ficulté de les faire, & que ce „ ne ſoit pas pluſtôt par un pur „ effet du bon ſens qui y répu„ gne, & par la crainte de ſe

mettoient dans leurs Poëmes de ces comparaiſons étenduës; & n'excuſe Homere, que parce qu'il avoit le gouſt Oriental, qui eſtoit, dit-il, le gouſt de ſa nation. Là-deſſus il explique ce que c'eſt que le gouſt des Orientaux, qui, à cauſe du feu de leur imagination, & de la vivacité de leur eſprit, veulent toûjours, pourſuit-il, qu'on leur diſe deux choſes à la fois, & ne ſçauroient ſouffrir un ſeul ſens dans un diſcours: Au lieu que nous autres Européans, nous nous contentons d'un ſeul ſens, & ſommes bien aiſes qu'on ne nous diſe qu'une ſeule choſe à la fois. Belles obſervations que Monſieur le Preſident a faites dans la nature, & qu'il a faites tout ſeul! puiſqu'il eſt tres-faux que les Orientaux ayent plus de vivacité d'eſprit que les Européans, & ſur-tout que les François, qui ſont fameux par tout païs, pour leur conception vive & prompte: le ſtile figu-

## REMARQUES.

„ faire moquer de tout le mon-
„ de..... LE PRESIDENT. J'a-
„ vouë, que ſi les Poëtes d'au-
„ jourd'hui mettoient dans leurs
„ Ouvrages les mêmes beautés
„ dont *Homère* a orné les ſiens,
„ par exemple, de ces *Compa-*
„ *raiſons*, que vous appellés
„ des *Comparaiſons à longue*
„ *queuë*, j'avouë, dis-je, que
„ l'on ſe moqueroit d'eux; mais
„ je dis en même-tems, que ſi
„ *Homère* s'étoit ſervi de *Com-*
„ *paraiſons* auſſi ſèches & auſſi
„ écourtées, que celles de nos
„ Poëtes, on ſe ſeroit moqué
„ de lui. En voici la raiſon.
„ C'eſt que le goût des Grecs du
„ tems d'*Homère*, étoit bien dif-
„ férent du nôtre. Il ne faut pas
„ être fort habile pour ſavoir,
„ que le langage des Orientaux
„ eſt tout plein de Figures, de
„ *Similitudes*, de *Métaphores*,
„ de *Paraboles*, & de *Compa-*
„ *raiſons*; qu'ils ne s'expriment
„ preſque jamais ſimplement,
„ & que les choſes qu'ils diſent,
„ en donnent preſque toujours
„ d'autres à entendre, qu'ils ne
„ diſent pas. Leur eſprit tout de
„ feu ne peut ſe contenter d'un
„ ſeul ſens dans un diſcours. Il
„ n'y auroit pas de quoi occu-
„ per la vivacité de leur eſprit,
„ & l'activité de leur attention.
„ Ils veulent voir en même-
„ tems pluſieurs images différen-
„ tes. Les Eſprits du païs, où
„ nous ſommes, ſont tournés
„ d'une manière toute oppoſée;
„ ils ne veulent ou ne peuvent
„ comprendre qu'une ſeule cho-
„ ſe à la fois, encore faut-il
„ qu'elle ſoit exprimée bien net-
„ tement & avec une grande
„ préciſion. La moindre ſuper-
„ fluité les bleſſe ou les embar-

ré, qui regne aujourd'hui dans l'Aſie mineure & dans les païs voiſins, & qui n'y regnoit point autrefois, ne venant que de l'irruption des Arabes, & des autres nations Barbares, qui peu de temps aprés Heraclius inonderent ces pays, & y porterent avec leur Langue & avec leur Religion ces manieres de parler empoulées. En effet, on ne voit point que les Peres Grecs de l'Orient, comme Saint Juſtin, Saint Baſile, Saint Chryſoſtome, Saint Gregoire de Nazianze, & tant d'autres, ayent jamais pris ce ſtile dans leurs écrits: & ni Herodote, ni Denys d'Halycarnaſſe, ni Lucien ni Joſephe, ni Philon le Juif, ni aucun Auteur Grec n'a jamais pârlé ce langage.

Mais pour revenir aux *comparaiſons à longue queuë*: Monſieur le Preſident rappelle toutes ſes forces, pour renverſer ce mot, qui fait tout le fort

## *REMARQUES.*

„ raſſe. Il eſt vrai qu'un Stile de „ cette eſpèce eſt excellent pour „ l'uſage ordinaire, .... mais „ aſſurément pour la grande „ Eloquence, & ſur-tout pour „ la noble & belle Poëſie, il „ faut quelque choſe au de-là „ du pur, du ſec & du ſimple „ néceſſaire. Les Figures en font „ toute la grace & toute la „ beauté. Je vais me ſervir d'une „ Comparaiſon que vous ne ſau„ riés rejetter, puiſque c'eſt vous „ qui me la fourniſſés. N'eſt-il „ pas vrai, que, ſi dans une gran„ de Cérémonie vous voïés pa„ roître une Princeſſe, dont la „ robe n'iroit préciſément que „ juſqu'à terre, vous la trou„ veriés meſquinement vêtuë; „ qu'au contraire, ſi ſa robe „ avoit une queuë bien longue „ & bien traînante, vous y „ trouveriés de la beauté, de la „ nobleſſe, & de la magnifi„ cence? D'où vient que vous „ n'avés pas le même goût pour „ les *Comparaiſons*, où vous „ voulés qu'il n'y ait rien de „ ſuperflu, rien de ſurabon„ dant & au de-là de ce qu'il „ faut pour exprimer la juſte „ convenance des choſes com„ parées? En un mot, pour„ quoi ne pouvés-vous les ſouf„ frir lorſqu'elles ont de lon„ gues queuës? LE CHEVALIER. „ Voilà qui me ſemble bon. „ Qu'en dites-vous, Monſieur „ l'Abbé? Nous l'avons mené „ battant juſqu'ici, mais il com„ mence à prendre ſa revanche. „ A vous la bale, s'il vous plaît. „ Je n'y ſuis plus. L'ABBE'. Il „ eſt vrai que les longues queuës „ ont bonne grace aux robes „ des Princeſſes, & même aux „ robes de toutes les perſonnes

de l'argument de Monſieur l'Abbé, & répond enfin: Que comme dans les ceremonies on trouveroit à redire aux queuës des Princeſſes, ſi elles ne traînoient juſqu'à terre; de même les comparaiſons dans le Poëme Epique ſeroient blâmables, ſi elles n'avoient des queuës fort traînantes. Voilà peut-eſtre une des plus extravagantes reponſes qui ayent jamais eſté faites. Car quel rapport ont les comparaiſons à des Princeſſes? Cependant M. le Chevalier, qui juſqu'alors n'avoit rien approuvé de tout ce que le Preſident avoit dit, eſt ébloüi de la ſolidité de cette reponſe, & commence à avoir peur pour M. l'Abbé, qui frappé auſſi du grand ſens de ce diſcours, s'en tire pourtant, avec aſſez de peine, en avoüant, contre ſon premier ſentiment, qu'à la verité on peut donner de longues queuës aux comparaiſons, mais ſouſtenant qu'il

## *Remarques.*

„ de qualité; & cette Compa-
„ raiſon prouve très-bien, que
„ les diſcours graves & ſérieux
„ doivent avoir plus d'étenduë,
„ plus d'ornement & plus de
„ pompe que les diſcours ſim-
„ ples ou familiers. Mais il faut
„ que ces ornemens ou ces
„ queuës, pour demeurer dans
„ nôtre Comparaiſon, ſoient
„ de la même étoffe & de la mê-
„ me couleur que les robes dont
„ elles ſont partie.... Or je
„ ſoutiens que les queuës des
„ *Comparaiſons* d'*Homère* ne ſont
„ point de la même couleur
„ ni de la même étoffe que
„ le corps des *Comparaiſons*...
„ *Homère* dit, que la cuiſſe de
„ *Ménélas*, qui eſt fort blanche,
„ & ſur laquelle coule ſon ſang,
„ reſſemble à de l'ivoire, qu'on
„ a teint en pourpre. Voilà le
„ corps de la *Comparaiſon*, où
„ il n'y a rien que de très-
„ beau, de très-juſte & de très-
„ agréable. Il eſt dit enſuite,
„ que cet ivoire eſt taillé en boſ-
„ ſettes de brides de chevaux.
„ Quel rapport cela a-t-il avec
„ la cuiſſe d'un Homme teinte
„ de ſang? Que ces boſſettes
„ ſont enfermées dans le Cabi-
„ net d'une Femme Carienne ou
„ Méonienne; que les Cheva-
„ liers voudroient bien les a-
„ voir; & enfin, qu'elles ſont
„ réſervées pour les Rois, &
„ pour ſervir d'ornement, & au
„ Cheval, & à celui qui le mè-
„ ne. Tout cela, encore une
„ fois, a-t-il quelque rapport à
„ la cuiſſe de *Ménélas*; & ne
„ peut-on pas dire, que la queuë
„ de cette *Comparaiſon* n'eſt
„ point de la même couleur ni
„ de la même étoffe, que l'ha-
„ bit où elle eſt attachée? La

faut, ainſi qu'aux robbes des Princeſſes, que ces queuës ſoient de meſme étoffe que la robbe. Ce qui manque, dit-il, aux comparaiſons d'Homere, où les queuës ſont de deux étoffes differentes; de ſorte que s'il arrivoit qu'en France, comme cela peut fort bien arriver, la mode vînt de coudre des queuës de differente étoffe aux robbes des Princeſſe, voilà le Preſident qui auroit entierement cauſe gagnée ſur les comparaiſons. C'eſt ainſi que ces trois Meſſieurs manient entre eux la raiſon

## REMARQUES.

„ CHEVALIER. Elle me paroît „ de trois ou quatre couleurs „ différentes; & quand elle finit, je ne ſais où j'en ſuis, ni „ comment je me trouve avec „ ces boſſettes, ces Rois & ces „ Chevaliers dans le Cabinet „ d'une Femme Carienne ou „ Méonienne à l'occaſion d'un „ Homme bleſſé à la cuiſſe.... „ L'ABBE'. Pour achever de répondre à l'objection de Monſieur le Préſident, je dirai, „ après être demeuré d'accord, „ que les Orientaux aiment le „ langage figuré, & qu'*Homère* „ a du ſe conformer au génie de „ ſa Nation; qu'il eſt peut-être „ le ſeul, qui, abuſant de la „ liberté, que ſe donne le Stile „ Oriental, ait fait des *Comparaiſons* de la nature de celles „ que nous venons d'examiner, „ ou du moins, avec des écarts „ auſſi étranges. Les Livres „ Saints, où ce langage eſt dans „ ſa plus grande beauté & dans „ ſa plus grande force, n'en fourniſſent aucun exemple. Aucun Poëte ſacré ni profane, „ ne s'eſt exprimé de la ſorte; „ c'eſt en partie par ces endroits-„ là, qu'*Homère* s'eſt attiré la „ loüange de n'avoir ſuivi aucun modèle, & de n'avoir „ été imité de perſonne „.

M. *Huet*, en conſéquence de quelques Principes de M. *Perrault*, lui répond: " Si les choſes ne doivent pas avoir une „ grandeur déterminée, pourquoi empêcherés-vous *Homère* „ d'étendre ſes *Comparaiſons* „ tant qu'il lui plaira? Quoi „ que ce ne ſoit pas tant à *Homère* qu'il le faille imputer, „ qu'au génie des Peuples d'Aſie, chés qui on croit qu'il „ étoit né. Ces Peuples ſont „ grands parleurs, au contraire „ des Lacédémoniens: nous tenons le milieu entre eux; „ nous ne devons pas prétendre, „ que nôtre uſage ſoit la règle „ du leur; du moins ne l'obtiendrés vous pas par un parallèle des Anciens & des Modernes, mais pluſtôt par un „ parallele de l'Aſie & de l'Europe. Lorſqu'en condamnant „ les *Comparaiſons* d'*Homère*, „ vous avés avancé fort affirmativement, que les Livres „ Saints, ni aucun Poëte ſacré „ ou profane, n'en fourniſſent „ aucun exemple; vous ne pouviés rien alléguer de plus contraire à vôtre opinion. Les

humaine ; l'un faiſant toûjours l'objection qu'il ne doit point faire ; l'autre approuvant ce qu'il ne doit point approuver ; & l'autre répondant ce qu'il ne doit point répondre.

Que ſi le Preſident a eû ici quelque avantage ſur l'Abbé, celui-cy a bien-toſt ſa revanche à propos d'un autre endroit d'Homere. Cet endroit eſt (11) dans le douziéme Livre de l'Odyſſée, où Homere, ſelon la traduction de Monſieur Perrault raconte : *Qu'Ulyſſe eſtant porté ſur ſon maſt briſé, vers la*

## REMARQUES.

„ Livres Saints, les Livres des „ Perſes ou des Indiens, l'Al„ coran, & les Livres Arabes, „ ſont pleins de ces *Comparai„ ſons* étenduës. *Salomon* ne „ compare-t-il pas les cheveux „ de l'Epouſe à des troupeaux „ de Chèvres, qui dêcendent du „ Mont de Galaad : ſes dents à „ des Brebis tonduës, qui ſor„ tent du bain, aïant toutes „ deux Agneaux, ſans qu'au„ cune d'elles ſoit ſtérile ; ſon „ col, à la Tour de David, qui „ a été bâtie avec des remparts „ & des défenſes, de laquelle „ ſont ſuſpendus mille bou„ cliers, qui ſervent à armer de „ braves Soldats.... Quoique „ les queuës, que ces *Comparai„ ſons* traînent, ne leur ſoient „ pas eſſentielles, elles ne laiſ„ ſent pas d'en être un orne„ ment ; & ces Peuples ne ſe „ contentent pas de voir l'image „ de ce qu'on leur répréſente, „ ils en veulent encore voir la „ bordure. Qui y regarderoit „ bien, trouveroit même plu„ ſieurs *Comparaiſons* ſembla„ bles dans les Poëtes Moder„ nes. Quand M. *Chapelain* a „ comparé un Homme irréſolu „ à un Chêne battu des vents, „ étoit-il eſſentiel à la Compa„ raiſon de répréſenter ce Chê„ ne ſur l'Apennin ? Et quand „ *Malherbe* a comparé un Con„ quérant à un Fleuve débordé, „ après avoir, dit-il, ravagé „ tout ce qu'il rencontre ; étoit„ il néceſſaire d'ajoûter, qu'il „ ôte aux Campagnes voiſines „ l'eſpérance de moiſſonner ? Il „ n'y a de différence de ces „ queuës à celles des Aſiatiques, „ que du plus au moins. Si vous „ aviés penſé aux Falbalas, qui „ ſont aujourd'hui ſi à la mo„ de, vous n'auriés pas dit, „ qu'il faut que les queuës ſoient „ de la même étoffe & de la „ même couleur, que les robes, „ dont elles ſont partie „.

M. *Huet* n'eſt pas exact dans ce qu'il dit de la Comparaiſon de *Malherbe*. Tous les Traits, dont ce Poëte compoſe ſa peinture du Fleuve débordé, peuvent s'appliquer figurément au Conquérant ; & je connois peu de *Comparaiſons*, qui, comme celle-là, ſoient juſtes dans tous leurs rapports.

(11) *dans le douziéme Livre de l'Odyſſée*, ] Vers 420. DESP.

Ce qu'il va rapporter d'après M. *Perrault*, ne commence qu'au

*Charybde, juſtement dans le temps que l'eau s'élevoit; & craignant de tomber au fond, quand l'eau viendroit à redeſcendre, il ſe prit à un figuier ſauvage qui ſortoit du haut du rocher, où il s'attacha comme une chauve-ſouris, & où il attendit, ainſi ſuſpendu, que ſon maſt qui eſtoit allé à fond, revinſt ſur l'eau; ajoûtant que lorſqu'il le vit revenir, il fut auſſi aiſe qu'un Juge qui ſe leve de deſſus ſon Siege pour aller diſner aprés avoir jugé pluſieurs procés.* (12) Monſieur l'Abbé inſulte fort à M. le Preſident ſur cette comparaiſon bizarre du Juge qui va diſner, & voyant le Preſident embarraſſé, *Eſt-ce*, ajoûte-t-il, *que je ne traduis pas fidellement le Texte d'Homere?* Ce que ce grand Deffenſeur des Anciens n'oſeroit nier. Auſſi-toſt M. le Chevalier revient

## *REMARQUES.*

Vers 426. juſques & compris le Vers 440. Voici l'endroit entier du *Paralelle*, Tome III. p. 86. L'ABBE' dit: "Le Vaiſſeau „ d'*Ulyſſe* étant briſé, il ſe mit „ à cheval ſur le mât, que le „ vent porta vers la Charybde, „ juſtement dans le tems que „ l'eau s'élevoit. *Ulyſſe* craignant „ alors de tomber au fonds, „ quand l'eau viendroit à redê„ cendre, ſe prit à un figuier „ ſauvage, qui ſortoit du haut „ du rocher, où il s'attacha „ comme une Chauve-Souris; „ & où il attendit, ainſi ſuſ„ pendu, que ſon mât, qui „ étoit allé à fonds, revînt ſur „ l'eau: & quand il le vit re„ venir, il fut auſſi aiſe qu'un „ Juge, qui ſe lève de deſſus ſon „ ſiége pour aller dîner, après „ avoir jugé pluſieurs procès ...

(12) *Monſieur l'Abbé inſulte fort à M. le Preſident ſur cette comparaiſon*] Ce n'eſt pas L'ABBE', c'eſt LE CHEVALIER, qui raille le Défenſeur des Anciens, en diſant (page 87.) immédiatement après ce que L'ABBE' dit dans la *Remarque* précédente. "Que dites-vous de cette Com„ paraiſon, Monſieur le Préſi„ dent? Avés-vous cru quelque„ fois reſſembler à un Homme „ ſuſpendu à un figuier ſauva„ ge, & qui voit revenir ſon „ mât ſur l'eau quand vous vous „ leviés de vôtre Siége pour aller „ dîner? Il y a là quelque cho„ ſe de plus que de la Poëſie. LE „ PRE'SIDENT... Il n'y a rien „ qu'on ne tourne en ridicule, „ quand on s'y prend comme „ vous faites. L'ABBE'. Eſt-ce „ que je ne traduis pas fidèle„ ment le texte d'*Homère*. LE „ PRE'SIDENT. Ce que vous di„ tes en eſt bien la ſubſtance; „ mais il faudroit voir com„ ment cela eſt énoncé dans le „ Grec. LE CHEVALIER. N'y „ a-t-il pas dans le Texte Grec „ des mots Grecs qui répondent

à la charge ; & ſur ce que le Preſident répond : que le Poëte donne à tout cela un tour ſi agreable, qu'on ne peut pas n'en eſtre point charmé : *Vous vous moquez*, pourſuit le Chevalier : *Dés le moment qu'Homere, tout Homere qu'il eſt, veut trouver de la reſſemblance entre un homme qui ſe réjoüit de voir ſon maſt revenir ſur l'eau, & un Juge qui ſe leve pour aller diſner, aprés avoir jugé pluſieurs procés, il ne ſçauroit dire qu'une impertinence.*

Voilà donc le pauvre Preſident fort accablé ; & cela faute d'avoir ſçeû, que Monſieur l'Abbé fait icy (13) une des plus énormes béveuës qui ayent jamais eſté faites, prenant une date pour une comparaiſon. Car il n'y a en effet aucune comparaiſon en cet endroit d'Homere. Ulyſſe raconte que

## *Remarques.*

„ aux mots François, dont Monſieur L'Abbé s'eſt ſervi. Le „ Pre'sident. Cela eſt vrai. Le „ Chevalier. Eſt-ce que les „ mots, qui ſignifient un mât, „ un Juge, un dîné, & des procès, ſont ſi charmans en „ Grec, qu'on ne voie point „ l'impertinence qu'ils expri- „ ment. Le Pre'sident. Vous „ n'y êtes pas ; c'eſt qu'*Homère* „ donne à tout cela un tour ſi „ agréable, qu'on ne peut pas, „ quand on entend bien le „ Grec, n'en être pas charmé. „ Le Chevalier. Vous vous „ moqués „. Et le reſte, que nôtre Auteur rapporte.

(13) *une des plus énormes béveuës* &c.] La bévuë, en effet, eſt très-conſidérable, & M. *Perrault* l'eût évitée, s'il eût ſeulement fait attention à la traduction Latine, qui dit : *Cupienti autem mihi advenit tandem : quando autem ad prandium judex è foro ſurgit, judicans lites multas litigantium juvenum, tum tandem hæc ligna ex Carybdi apparebant.* Ce que Madame *Dacier* rend de cette manière : *Enfin mon impatience fut ſatisfaite ; car dans le tems que le Juge, aprés avoir jugé quantité de procés, quitte ſon Tribunal pour aller dîner, je vis ſortir mon mât de cet abime.* Elle commence ſa *Remarque* par cet éloquent préambule. " Rien ne fait plus „ d'honneur à *Homère*, que les „ fauſſes Critiques, qu'on a fai- „ tes contre lui. Cet endroit en „ a fourni une qui mérite d'être „ rapportée. L'Auteur Moderne „ qui, entre autres grands deſ- „ ſeins, avoit entrepris de ren- „ dre *Homère* ridicule, n'a fait „ que ſe couvrir de ridicule lui- „ même. Ce grand Critique a „ cru trouver ici une très-groſſe „ impertinence, mais elle n'y „ eſt que dans ſa Traduction „. Elle rapporte, d'aprés M. *Deſpréaux*, ce que L'Abbe' dit d'*Ulyſſe* ; (*Rem.* 13.) fait enſuite

voyant le maſt, & la quille de ſon vaiſſeau, ſur leſquels il s'eſtoit ſauvé, qui s'engloutiſſoient dans la Charybde, il s'acrocha, comme un oyſeau de nuit, à un grand figuier qui pendoit là d'un rocher, & qu'il y demeura long-temps attaché, dans l'eſperance que le reflux venant, la Charybde pouroit enfin revomir les débris de ſon vaiſſeau; qu'en effet ce qu'il avoit préveu arriva; & qu'environ vers l'heure qu'un Magiſtrat ayant rendu la juſtice, quitte ſa ſéance pour aller prendre ſa refection, c'eſt-à-dire environ ſur les trois heures aprés midy, ces débris parurent hors de la Charybde, & qu'il ſe remit deſſus. Cette date eſt d'autant plus juſte qu'Euſtathius aſſure, que c'eſt le temps d'un des reflux de la Charybde, qui en a trois en vingt-quatre heures; & qu'autrefois en Grece on datoit ordinairement les heures de la journée par le temps où les Magiſtrats entroient au Conſeil; par celuy où ils y demeuroient; & par celuy où ils en ſortoient. Cet endroit n'a jamais eſté entendu autrement par aucun Interprete, & le Tra-

## *Remarques.*

l'extrait de cet endroit du *Paralelle*, en l'aſſaiſonnant d'un peu d'Ironie, & ſuppoſant dans ce qu'elle ne rapporte pas, *quelques railleries très-fades*; elle applaudit à la réponſe de M. *Deſpréaux*; & nous apprend enſuite que M. PERRAULT, *ce pauvre Critique, ne ſavoit pas que dans ces anciens tems, le jour n'étoit pas encore partagé en heures; car on ne connoiſſoit les heures que pour les ſaiſons*; & que l'on datoit par les fonctions de la journée. Elle donne pour preuve de la derniére partie de ſa propoſition un paſſage d'*Hippocrate*, où ſe trouve la même date préciſément, que celle d'*Homére*. Un paſſage de *Xénophon* offre une date pareille. " Mais, ajoute-t-elle enſuite, ce n'eſt pas „ la ſeule bévuë, que cet Auteur (M. *Perrault*) ait faite „ ſur ce paſſage, il a encore „ confondu les Marées. *Ulyſſe*, „ dit-il, porté ſur ſon mât briſé, *juſtement dans le tems que „ l'eau s'élevoit.* Cela eſt faux „ & ne ſauroit être. Ce ne fut „ point dans le tems du flux, „ mais dans celui du reflux, „ qu'*Ulyſſe* porté ſur ce mât, craignit d'être entraîné dans la „ Charybde. Le flux au contraire l'eu éloignoit; & il ne craignit pas non plus *de tomber au „ fonds, quand l'eau viendroit à*

ducteur Latin l'a fort bien rendu. Par là on peut voir à qui appartient l'impertinence de la comparaiſon prétenduë, ou à Homere qui ne l'a point faite, ou à Monſieur l'Abbé qui la luy fait faire ſi mal-à-propos.

Mais avant que de quitter la converſation de ces trois Meſſieurs, Monſieur l'Abbé trouvera bon, que je ne donne pas les mains à la réponſe déciſive (14) quil fait à Monſieur le Chevalier, qui luy avoit dit : *Mais à propos de comparaiſons, on dit qu'Homere compare Ulyſſe qui ſe tourne dans ſon lit, au boudin qu'on rôtit ſur le gril.* A quoy Monſieur l'Abbé répond : *Cela eſt vrai ;* & à quoy je répons : Cela eſt ſi faux que meſme le mot Grec, qui veut dire boudin, n'eſtoit point encore inventé du temps d'Homere, où il n'y avoit ni boudins, ni ragoûts. La verité eſt que (15) dans le vingtiéme Livre de l'Odyſſée, il compare Ulyſſe qui ſe tourne çà & là dans ſon lit, brulant d'impatience de ſe ſaouler, comme dit Euſtathius, du ſang des Amans de Penelope, à un homme affamé,

## REMARQUES.

„ *redécendre.* Ce n'eſt qu'un pur „ galimatias. *Uliſſe* pour éviter „ que le reflux ne l'entraînât dans „ le gouffre de Charybde, ſe prit „ au Figuier, &, ainſi ſuſpen- „ du, il attendit, non que l'*eau* „ *vint a redécendre*, mais au con- „ traire, que l'eau vînt à remon- „ ter, c'eſt-à-dire, qu'il attendit „ que la Charybde revomît les „ eaux, & c'étoit-là le flux. Je ſuis „ fâchée, que M. *Deſpréaux* n'ait „ pas relevé ces fautes ; & plus „ encore, que lui-même y ſoit „ tombé ; car il a pris auſſi le „ flux pour le reflux. *Dans l'eſ-* „ *pérance*, dit-il, *que le reflux ve-* „ *nant, la Charybde pourroit enfin* „ *revomir le débris de ſon vaiſſeau.* „ En effet, le flux étoit lorſque „ la Charybde revomiſſoit les „ eaux ; car c'étoit alors que la „ mer montoit vers la côte „.

(14) *qu'il fait à Monſieur le Chevalier*, &c.] Le propos du CHEVALIER, que nôtre Auteur copie en cet endroit, & la réponſe, que L'ABBE' fait à ce propos, ſont à la page 161. du III. Tome du *Paralelle*, immédiatement après ce que j'ai rapporté du CHEVALIER dans la *Remarque* 8. L'ABBE' ni LE CHEVALIER ne font aucune réflexion ſur cette Comparaiſon.

(15) *dans le vingtiéme Livre de l'Odyſſée*,] Vers 24. & ſuiv. DAC.

qui s'agite pour faire cuire (16) ſur un grand feu le ventre ſanglant, & plein de graiſſe d'un animal, dont il brûle de ſe raſſazier, le tournant ſans ceſſe de côté & d'autre.

En effet, tout le monde ſçait que le ventre de certains animaux chez les Anciens eſtoit un de leurs plus delicieux mets : que le *ſumen*, c'eſt-à-dire, le ventre de la truye parmi les Romains, eſtoit vanté par excellence, & deffendu meſme (17) par une ancienne Loy Cenſorienne, comme trop voluptueux. Ces mots, *plein de ſang & de graiſſe*, qu'Homere a mis en parlant du ventre des animaux, & qui ſont ſi vrais de cette partie du corps, ont donné occaſion (18) à un miſerable Traducteur, qui a mis autrefois l'Odyſſée en François, de ſe figurer qu'Homere parloit là de boudin : parce que le boudin de pourceau ſe fait communément avec du ſang & de la graiſſe, & il l'a ainſi ſottement rendu dans ſa traduction. C'eſt ſur la foi de ce Traducteur,

## *REMARQUES.*

(16) CHANG. *ſur un grand feu*] Le mot *grand* manque dans les *Edit.* de 1701. & de 1713. C'eſt une faute d'impreſſion, qu'on a copiée dans l'*Edition de* 1740. quoique M. *Broſſette*, M. *Du Monteil*, & l'*Editeur de* 1735. l'euſſent corrigée d'après l'*Edition de* 1694. Ce mot *grand* eſt néceſſaire, tant pour rendre le Texte d'*Homère*, que pour faire une Phraſe Françoiſe.

(17) *par une ancienne Loy Cenſorienne*,] PLINE, Liv. XI. Ch. LXXXIV. *Hujus* (*ſuis fœmine*) *ſumen optimum ſi modo fœtus non hauſerit.* Et Liv. VIII. Chap. LXXVII. *Hinc Cenſoriarum Legum pagina, interdictaque canis ſumina.* BROSS.

(18) *à un miſerable Traducteur*,] On apprendra qui c'eſt dans la *Remarque* ſuivante. On peut inférer, de ces Vers de la Traduction de *Certon*, qu'il a cru que le mot γαστὴρ pouvoit bien dans cet endroit ſignifier un *Boudin*.

*Comme un qui veut griller ſur les charbons ardens*
*Un boyau plein de graiſſe & de ſang au dedans,*
*Se tourne inceſſamment & de coſté & d'autre,*
*Luy tardant qu'il ſoit cuit : Ulyſſe ainſi ſe veautre*
*Tantôt çà, tantoſt là, rumine deſſus tout*
*Le moyen qu'il tiendra pour ſeul venir à bout*
*De tous ſes ennemis.*

que quelques Ignorans, & Monſieur l'Abbé du Dialogue, ont crû qu'Homere comparoit Ulyſſe à un boudin: quoique (19) ni le Grec ni le Latin n'en diſent rien, & que jamais aucun Commentateur n'ayt fait cette ridicule béveuë. Cela monſtre bien les eſtranges inconveniens, qui arrivent à ceux qui veulent parler d'une Langue qu'ils ne ſçavent point.

## REMARQUES.

(19) *ni le Grec ni le Latin n'en diſent rien*, ] Voici la traduction Latine du paſſage, dont il s'agit. *At ipſe vertebatur huc & illuc. Sicut autem quando ventrem vir multo igne ardenti plenum pinguedineque & ſanguine huc illuc variè-verſat, citiſſimè verò cupit aſſatum eſſe: ſic hic huc & illuc vertebat cogitans, quomodo jam procis impudentibus manus immitteret, ſolus cum eſſet, multis.* C'eſt ce que Madame *Dacier* rend ainſi: *Comme un Homme, qui fait rôtir un ventre de victime rempli de graiſſe & de ſang, le tourne ſans ceſſe ſur un grand feu, dans l'impatience qu'il ſoit rôti pour s'en raſſaſier; de même* Ulyſſe *ſe tournoit de côté & d'autre dans ſon lit; penſant comment il pourroit faire tomber les Pourſuivans ſous ſes coups, & ſe raſſaſier de leur ſang, ſe voïant ſeul contre un ſi grand nombre.* Cette Dame ne peut pas s'empêcher de prêter à ſon Original. *Homère* ne dit point *un ventre de victime*, mais ſimplement, un *ventre*. Elle a cru par ſon addition, rendre la Comparaiſon plus noble qu'elle ne l'eſt, par rapport à nos idées. S'il s'agiſſoit d'un Acte de Religion, ce ſeroit un acceſſoire, par lequel l'idée la moins noble ceſſeroit d'être baſſe. Quand elle ajoute enſuite ces mots, *& ſe raſſaſier de leur ſang*, elle ne fait qu'allonger ſa Phraſe, qui n'eſt déja que trop longue. Dans ſa *Remarque*, elle juſtifie indirectement ſa première Addition, par ces mots: " Nous avons vu „ dans le XVIII. Liv. que le „ ventre d'vne victime rôti a „ été le prix de la victoire qu'*Vlyſſe* a remporté ſur *Irus*; & „ c'eſt ce qui a amené cette „ comparaiſon. *Et c'eſt fort plaiſamment*, dit EUSTHATE, *qu'*HOMERE, *en parlant d'un Homme, qui vient de recevoir un tel prix, compare l'impatience, qu'il a de ſe ſaouler du ſang des Pourſuivans, à l'impatience, qu'un Homme affamé a de ſe raſſaſier d'un ventre, qu'il fait rôtir ſur un grand feu, & l'agitation de l'un à l'agitation de l'autre.* Cette „ comparaiſon eſt donc très-„ juſte. Cependant l'Auteur des „ *Dialogues* contre les Anciens, „ qu'il n'a jamais lus ni connus, „ cherche à la rendre ridicule „. Elle rapporte les paroles de M. *Perrault* citées par nôtre Auteur, dont elle copie auſſi la réponſe, preſque mot pour mot, ajoûtant qu'*il a fort bien répondu à cette impertinente Critique.* Elle fait connoître ce *miſérable Traducteur*, ſur la foi de qui M. *Deſpréaux* dit que M. *Perrault* avoit cru qu'*Homère* comparoit *Ulyſſe*

## REFLEXION VII.

*Il faut ſonger au jugement que toute la Poſterité fera de nos écrits.* Paroles de Longin, Ch. XII.

IL n'y a en effet que l'approbation de la Poſterité, qui puiſſe établir le vrai merite des Ouvrages. Quelque éclat qu'ayt fait un Ecrivain durant ſa vie, quelques éloges qu'il ayt receus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ſes Ouvrages ſoyent excellens. De faux brillans, la nou-

### *REMARQUES.*

à un *boudin*. Ce Traducteur eſt *Claude Boitel* Avocat, qui donna l'*Odyſſée* en François en 1619. & qui traduit ainſi le paſſage en queſtion: *Tout ainſi qu'un Homme, qui fait griller un boudin plein de ſang & de graiſſe, le tourne de tous les côtés ſur le gril, pour le faire cuire, ainſi la fureur & les inquiétudes le viroient & le tournoient çà & là.* Madame *Dacier* finit par n'être pas d'accord avec M. *Deſpréaux* ſur un article ſeulement. Selon elle, " il „ s'eſt trompé évidemment, „ lorſqu'il a dit dans ſa Remar- „ que, que ces mots *plein de ſang* „ *& de graiſſe*, ſe doivent en- „ tendre de la graiſſe & du „ ſang, qui ſont naturellement „ dans cette partie du corps de „ l'Animal.... ces mots doi- „ vent s'entendre de la graiſſe „ & du ſang, dont on farcit- „ ſoit cette partie. Cela peut ſe „ prouver par toute l'Antiquité, „ mais ce ſeul paſſage d'*Homère* „ ſuffit. Liv. XVIII. (V. 44. à

„ Γαστέρες αἱδ' αὐτῶν κίαται ἐν πυρὶ πᾶσι δ' ἐπὶ δόρπῳ
„ Κατθέμεναι κνίσσης τε καὶ αἵματος ἐμπλήσαντες.

„ *Princes, voilà les ventres des „ victimes, qu'on fait rôtir pour „ nôtre table, après les avoir remplis „ de graiſſe & de ſang.* Le mot „ ἐμπλήσαντες, *après les avoir „ remplis*, prouve manifeſtement, „ que le Poëte ne parle pas des „ ventres gras & ſanglans, c'eſt- „ à-dire, qui étoient naturel- „ lement pleins de graiſſe & „ de ſang, comme l'a cru M. „ *Deſpréaux*, mais farcis de ſang „ & de graiſſe, comme les bou- „ dins d'aujourd'hui „ Je ne ſais ſi la fin de cette *Remarque* de Madame *Dacier* ne ſert pas à juſtifier un peu *Certon*, *Boitel*, & M. *Perrault*.

veauté du ſtile, un tour d'eſprit qui eſtoit à la mode, peuvent les avoir fait valoir; & il arrivera peut-eſtre que dans le ſiecle ſuivant on ouvrira les yeux, & que l'on mépriſera ce que l'on a admiré. Nous en avons un bel exemple (1) dans Ronſard, & dans ſes imitateurs, comme Du-Bellay, Du-Bartas, Des-Portes, qui dans le ſiecle precedent ont eſté l'admiration de tout le monde, & qui aujourd'hui ne trouvent pas meſme de Lecteurs.

La meſme choſe eſtoit arrivée chez les Romains à Nævius, à Livius, & à Ennius, qui du temps

## *REMARQUES.*

REFL. VII. (1) *dans Ronſard... Du-Bellay, Du-Bartas, Des-Portes,* ] Il eſt à propos de mettre ici ſous les yeux du Lecteur, un morceau du I. Ch. de l'*Art Poëtique*, Vers 119.

MAROT *bientôt après fit fleurir les Ballades,*
*Tourna des Triolets, rima des Maſcarades,*
*A des refrains reglez aſſervit les Rondeaux,*
*Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.*
RONSARD *qui le ſuivit, par une autre methode*
*Reglant tout, brouilla tout, fit un Art à ſa mode:*
*Et toutefois longtemps eut un heureux deſtin,*
*Mais ſa Muſe en François parlant Grec & Latin,*
*Vit dans l'âge ſuivant, par un retour groteſque,*
*Tomber de ſes grands mots le faſte pedanteſque.*
*Ce Poëte orgueilleux trébuché de ſi haut,*
*Rendit plus retenus* DESPORTES & BERTAULT.

Il ſemble que dans cette *VII. Reflexion* nôtre Auteur contrediſe un peu ce qu'il avoit dit-là de *Desportes*. Voïés dans le I. Chant de l'*Art Poëtique*, les *Remarques* ſur les Vers 119. 123. & 124. 130. 139. & 140. Au ſujet de *Ronſard*, voïés auſſi, *Sat. III.* 171. *Art Poët.* Ch. II. 24. 82. 140. Ch. III. 273. & ſur *Desportes*, voïés encore *Art Poët.* Ch. II. 82. Ch. IV. 221.

JOACHIM DU-BELLAY, Fils puîné de *Jean Du-Bellay*, Seigneur de Gonnor, & d'*Anne Chabot*, naquit en 1525. à Liré dans les Mauges, à douze lieuës d'Angers. Il fut reçu Chanoine de l'Egliſe de Paris, le 19. Juin 1555. ſous l'Epiſcopat d'*Euſtache Du-Bellay* ſon Parent, lequel avoit ſuccédé dans ce Siége au célèbre Cardinal *Jean Du-Bellay*, Miniſtre d'Etat ſous *François I.* JOACHIM *Du-Bellay*, produit à la Cour de ce Prince, s'en fit eſtimer par ſes Vers. Il fut le premier, qui, marchant ſur les traces de *Ronſard*, eſſaïa de donner à nos Muſes l'air & le goût de celles de la Grèce & de Rome. Il y a dans ſes Ouvrages moins d'invention, moins de force de génie, & moins d'é-

d'Horace, comme nous l'apprenons de ce Poëte; trouvoient encore beaucoup de gens qui les admiroient; mais qui à la fin furent entiérement décriez. Et il ne faut point s'imaginer que la chûte de ces Auteurs, tant les François que les Latins, ſoit venuë de ce que les Langues de leurs pays ont changé. Elle n'eſt venuë, que de ce qu'ils n'avoient point atrappé dans ces Langues le point de

## *Remarques.*

élévation, que dans ceux de *Ronſard*, mais j'y trouve plus de délicateſſe; un tour de Vers un peu plus naturel, un Stile un peu moins rude. Il peut être regardé comme le reſtaurateur du *Sonnet* en France. Il a compoſé des Poëſies de différens genres; & je puis dire, que parmi ſes *Odes*, il y en a de très-bien faites; mais il n'eſt exempt nulle part des défauts reprochés à RONSARD; *Et ſa Muſe en François parle Grec & Latin.* Ce qui n'empêche pas que dans ſon tems, il ne fut très-digne du ſurnom, qu'on lui donna, d'*Ovide François.* Son abondance & ſa facilité le méritoient. Le Cardinal *Du Bellay*, qu'il accompagna dans un Voïage à Rome, lui fit prendre du goût pour la Poëſie Latine, qu'il avoit cultivée lui-même avec beaucoup de ſuccès. *Joachim* ne réuſſit pas tout-a-fait ſi bien en Latin qu'il avoit fait en François. Au moins eſt-ce le jugement, que *Scévole de Sainte-Marthe* en porte dans ſon éloge. Il contracta pendant ſon voïage d'Italie une ſurdité, qui l'éloigna de la Cour. Il commençoit à ſe livrer à des Etudes ſérieuſes & plus convenables à ſon état, lorſqu'à l'âge de trente-cinq ans; il mourut d'apoplexie. Il étoit alors Archidiacre de l'Egliſe de Paris, & venoit d'être nommé pour l'Archevêché de Bordeaux, ſur la démiſſion du Cardinal ſon Parent. Il fut enterré dans l'Egliſe de Nôtre-Dame le premier de Janvier 1560. que l'on comtoit alors 1559. avant Pâques. Il s'étoit fait lui-même cette EPITAPHE.

*Clarâ progenie & domo vetuſtâ*
*(Quod nomen tibi ſat meum indicarit)*
*Natus, contegor hac, Viator, urnâ.*
*Sum* BELLAIUS *& Poëta: jam me*
*Sat noſti, puta, non bonus Poëta,*
*Hoc verſus tibi ſat mei indicarint.*
*Hoc ſolum tibi ſed queam, Viator,*
*De me dicere, me pium fuiſſe*
*Nec læſiſſe pios. Pius ſi ipſe es,*
*Manes lædere tu meos cavebo.*

L'Edition la plus complète de ſes Ouvrages eſt celle de Rouen 1591. Voïés, *Art Poët.* Ch. II. 82. On a rapporté dans la Re-

ſolidité

ſolidité & de perfection, qui eſt neceſſaire pour faire durer, & pour faire à jamais priſer des ouvrages. En effet la Langue Latine, par exemple, qu'ont écrite Ciceron & Virgile, eſtoit déja fort changée du temps de Quintilien, & encore plus du temps d'Aulugelle. Cependant Ciceron & Virgile y eſtoient encore plus eſtimez que de leur temps meſme; parce qu'ils avoient comme fixé la Langue

## *REMARQUES.*

*marque* des Vers de *La Freſnaie-Vauquelin*, qui font mention de *Du-Bellay*.

GUILLAUME DE SALLUSTE, Seigneur *du Bartas*, petite Terre dans l'*Armagnac* près d'Auch, & Fils d'un Tréſorier de France, naquit en 1545. Il étoit Calviniſte, & mourut en 1591. à l'âge de 46. ans, commandant alors une Compagnie de Cavalerie, ſous le Maréchal *de Matignon*, Gouverneur de Guïenne. *Henri IV.* l'avoit emploïé pour des Négotiations en Angleterre, en Ecoſſe, en Dannemarc. *Jacques VI.* Roi d'Ecoſſe, qui fut depuis Roi d'Angleterre I. du nom, voulut l'arrêter à ſon ſervice; mais *Du-Bartas* ne put jamais ſe réſoudre à quitter celui de ſon Prince naturel. Peut-être, à l'exception de *Ronſard*, jamais Poëte n'a joui, de ſon vivant, d'une auſſi grande réputation, que celle que *Du-Bartas* dut à ſon *Poëme* de la *Création du Monde*, qu'il publia ſous le titre de *Sepmaine*. Cet Ouvrage, en moins de ſix ans, eut vingt ou trente Editions. *Gabriel de Lerm*, Gentilhomme Languedocien, le traduiſit en Vers Latins. Cette traduction fut imprimée à Paris en 1584. & 1585. à Londres en 1591. & depuis inſérée dans le Recueil, qui porte pour titre: *Delicia Poëtarum Gallorum.* Ce même *Poëme* fut auſſi traduit en Italien, en Eſpagnol, en Allemand, en Anglois. C'eſt principalement dans l'Imitation, que conſiſte l'eſſence de la Poëſie; & l'on peut dire, qu'à cet égard, *Du-Bartas* l'emporte, non ſeulement ſur tous les Poëtes de ſon tems, mais encore ſur preſque tous ceux qui ſont venus depuis. Il eſt vrai, car il faut tout dire, qu'il va preſque toujours au de-là de la Nature. Ses Contemporains ſont tous reſtés en de çà. Pour la paſſer, il a fallu l'atteindre, c'eſt un avantage, qu'il a ſur eux. Donnons, en un mot, une idée préciſe de ſes Ouvrages. Ils ont toutes les beautés & tous les défauts, dont la Poëſie eſt ſuſceptible. On ne trouve nulle part ailleurs une Imagination plus élevée, plus féconde, plus vive, plus variée, mais en même-tems plus vaſte, plus inégale, & plus déréglée; ſi ce n'eſt peut-être, dans les *Poëmes* de l'*Arioſte* & de *Milton*. Son Stile eſt ſans contredit, extrêmement vicieux. Il avoit ſenti que *Ronſard* & ſes Imitateurs, en franciſant ſans ceſſe des mots Grecs & Latins, n'avoient pas ſaiſi le vrai moïen d'enrichir nôtre Langue. Il crut réuſſir mieux par la hardieſſe des

par leurs écrits, ayant atteint le point de perfection que j'ay dit.

Ce n'eſt donc point la vieilleſſe des mots & des expreſſions dans Ronſard qui a decrié Ronſard; c'eſt qu'on s'eſt apperçeu tout d'un coup que les beautez qu'on y croyoit voir n'eſtoient point des beautez. Ce que (2) Bertaut, Malherbe, de Lingendes, & Racan qui vinrent aprés luy contribuerent beaucoup à faire connoiſtre, ayant attrappé dans le genre ſerieux le vrai genie de la Langue

## *REMARQUES.*

Métaphores, par des Epithètes compoſées de deux mots, & par des Verbes formés des noms Subſtantifs. Qu'en eſt-il arrivé? Qu'il eſt ſouvent inintelligible. Ce qui vient auſſi du fonds des choſes. Comme il ſavoit beaucoup, il a fait uſage de toute ſa ſcience; & pour l'entendre, il faut avoir bien des connoiſſances dans la tête. C'eſt dommage qu'il ne ſoit pas né deux mille ans pluſtôt, & qu'il n'ait pas écrit en Grec; il auroit partagé, ſans doute, avec *Homère* le titre de *Père de tous les Arts*. Une juſtice, que je dois lui rendre, en finiſſant, c'eſt que ſes Vers, malgré leurs défauts, ſont communément beaucoup plus harmonieux, que ceux des autres Poëtes du même âge. Il y a une *Edition* complette de tous ſes Ouvrages, avec les Commentaires faits dans le tems. Elle parut à Paris, en 1611. *in-folio*, chés *Touſſaints Du Bray*.

(2) *Bertaut, Malherbe, de Lingendes; & Racan,* ] Voïés, au ſujet de BERTAUT, *Art Poët.* Ch. I. 130. Au ſujet de *Malherbe*, voïés, *Ibid.* Vers 131. & ſuivans, avec les *Remarques*; & ci-devant, *Lett. VI.* Rem. 7. Sur *Racan*, voïés, *Lett. VI.* Remarque 9.

JEAN DE LINGENDES, proche Parent du P. *Claude de Lingendes*, Jéſuite, & de *Jean de Lingendes*, Evêque de Mâcon, l'un & l'autre célèbres Prédicateurs, étoit né, comme eux, à Moulin. Il ſe fit un nom par ſes *Poëſies*, dont le mérite conſiſte principalement dans la douceur & la facilité. Le plus eſtimé de ſes Ouvrages, eſt ſon *Elégie* ſur l'exil d'*Ovide*, imprimée à la tête de la *Traduction* de ce Poëte, par *Renoüard*. Cette *Pièce* eſt une Imitation libre de l'*Elégie Latine* d'*Ange Politien*, ſur le même ſujet. Les *Poëſies* de *Lingendes* n'ont jamais été recueillies, & ſe trouvent diſperſées dans les Recueils de ſon tems. On pourroit dire de lui, qu'il eſt le premier de nos Poëtes, à qui le véritable tour du ſentiment ait été connu. Lui-même apparament le ſavoit bien; & c'eſt pour cela, ſans doute, qu'il ſe vantoit d'être le plus tendre & le plus amoureux de tous les Poëtes. Il mourut en 1616. aſſés jeune, & ſon génie n'aïant encore fait que s'eſſaïer.

Françoiſe, qui bien loin d'eſtre en ſon point de maturité du temps de Ronſard, (3) comme Paſquier ſe l'eſtoit perſuadé fauſſement, n'eſtoit pas meſme encore ſortie de ſa premiere enfance. Au contraire le vrai tour de l'Epigramme, du Rondeau, & des Epiſtres naïves, ayant eſté trouvé, meſme avant Ronſard (4) par Marot, par Saint-Gelays & par d'autres; non ſeulement leurs ouvrages en ce genre ne ſont point tombés dans le mépris, mais ils ſont encore aujourd'huy generale-

## *REMARQUES.*

(3) *comme Paſquier ſe l'eſtoit perſuadé fauſſement*,] DU-BARTAS étoit, dans le même-tems, d'un ſentiment contraire. Il dit dans l'*Advertiſſement ſur la premiere & ſeconde Sepmaine*, en excuſant la hardieſſe biſarre des Mots de ſon invention: *Je ne ſuis point de l'opinion de ceux, qui eſtiment que noſtre Langue ſoit (il y a desja vingt ans) parvenuë au comble de ſa perfection, ains au contraire je croy qu'elle ne fait que ſortir preſque de ſon enfance.* C'eſt à peu près ce que nôtre Auteur dit ici.

(4) *par Marot, par Saint-Gelays*] Sur *Marot*, voïés, *Art Poët.* Ch. I. 94. 95. 119.

MESLIN ou *Merlin de Saint Gelais*, natif d'Angoulême, étoit Fils naturel d'*Octavien de Saint-Gelais*, Evêque de cette Ville, & Poëte très-célèbre en ſon tems. C'eſt un fait, qui, malgré le doute affecté de *La Croix-du-Maine*, me paroît certain. Je m'en rapporte à *Scévole de Sainte-Marthe*, qui devoit en être mieux inſtruit, que *La Croix-du-Maine*. CHARLES *Fontaine*, cité par ce dernier, dit dans ſon *Quintil Cenſeur*, que MERLIN DE SAINT-GELAIS *ſçavoit compoſer en tous genres de Vers, & ſurtout, qu'il eſtoit excellent pour les Lyriques, leſquels il mettoit en Muſique, les chantoit, les joüoit, & ſonnoit ſur les inſtrumens, eſtant Poëte & Muſicien vocal & inſtrumental; eſtant encore Mathematicien, Philoſophe, Orateur, Theologien, Juriſconſulte, Medecin, & Aſtronome; bref, docte en tous Arts & Sciences.* SAINT-GELAIS diſputoit la préférence à *Marot*. Ils ont tous deux la même facilité, la même naïveté; mais le premier a moins de préciſion, moins d'élégance, un badinage moins gai. Son ſtile eſt communément diffus, ſouvent embarraſſé, quelquefois obſcur. Il ſentoit ſi bien lui-même, qu'il ne pouvoit avoir quelque léger avantage, que dans les ſujets ſérieux, qu'il conçut, des premiers eſſais de *Ronſard*, une violente jalouſie, qui fut cauſe qu'il ne ceſſa de décrier ce Poëte naiſſant, & qu'il abandonna la Poëſie Françoiſe, pour ne plus faire que des Vers Latins, dans leſquels il réuſſiſſoit paſſablement. Il eut l'Abbaïe de Reculs ou Reclus, & fut Aumônier du *Dauphin*, qui devenu Roi, *Henri II*, le conſerva dans cette

ment eſtimés : juſques-là meſme que pour trouver l'air naïf en François, on a encore quelquefois recours à leur ſtile ; & c'eſt ce qui a ſi bien réüſſi au celebre Monſieur de la Fontaine. (5) Concluons donc qu'il n'y a qu'une longue ſuite d'années, qui puiſſe établir la valeur & le vrai merite d'un Ouvrage.

Mais lors que des Ecrivains ont eſté admirez

## *REMARQUES.*

Charge, & le fit ſon Bibliothécaire. Il avoit commencé ſes Etudes à Poitiers, & les avoit achevées dans les Univerſités de Bologne & de Padouë. Il rapporta d'Italie en France le *Sonnet*, que *Du Bellay* perfectionna. La *Sophonisba*, que *La Croix-du-Maine* dit, par une erreur groſſière, que *Saint-Gelais* avoit traduite du Grec, eſt la *Sophonisbe* du *Triſſin*, la premiére *Tragédie*, que les Italiens aient euë dans leur Langue. Il traduiſit le corps de la Piéce en Proſe, & les Chœurs en Vers. *Du Verdier*, dans ſa *Bibliotheque* en parle comme d'un Ouvrage appartenant en tout à *Saint-Gelais*. Celui-ci mourut âgé de 67. ans, vers la fin de 1568. pour le pluſtôt, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Thomas, aujourd'hui ſaint Louis du Louvre. Au reſte, il mourut en invoquant ſa Lyre. *Scévole de Sainte-Marthe* dit qu'on l'entendit, *dum animam ipſam ageret*, prononcer cette *Epigramme*, qui me paroît l'une de ſes meilleures Piéces Latines.

*Barbite, qui varios leniſti pectoris æſtus,*
*Dum juvenem nunc ſors, nunc agitabat amor ;*
*Perfice ad extremum, rapidæque incendia febris*
*Quâ potes, infirmo fac leviora ſeni.*
*Certe ego te faciam, ſuperas evectus ad oras,*
*Inſignem ad Cytharæ Sydus habere locum.*

(5) *Concluons donc qu'il n'y a qu'une longue ſuite d'années*, &c.] Quoique nôtre Auteur n'indique dans ce qui ſuit aucun endroit du *Paralelle* de M. *Perrault*, il ne laiſſe pas de répondre à ce que cet *Académicien* avoit dit pour détruire l'Argument, que les Partiſans des Anciens ont voulu tirer en leur faveur, de l'admiration conſtante de tous les ſiécles. Cet Argument réduit tout à l'Autorité. C'eſt ce qui fait que L'ABBE' dit (T. I. pp. 92-101.) " Il y a long-tems „ qu'on ne ſe paie plus de cette „ ſorte d'Autorité ; & que la „ Raiſon eſt la ſeule monnoie „ qui ait cours dans le commer„ ce des Arts & des Sciences. „ L'Autorité n'a de force pré„ ſentement & n'en doit avoir, „ que dans la Théologie & la „ Juriſprudence .... Par tout „ ailleurs, la Raiſon peut agir „ en ſouveraine & uſer de ſes „ droits. Quoi donc ! il nous „ ſera défendu de porter nôtre „ Jugement ſur les Ouvrages „ d'*Homére* & de *Virgile*, de

durant un fort grand nombre de ſiecles, & n'ont eſté mépriſez que par quelques gens de gouſt bizarre; car il ſe trouve toûjours des gouſts dépravez, alors non ſeulement il y a de la temerité, mais il y a de la folie à vouloir douter du merite de ces Ecrivains. Que ſi vous ne voyez point les beautez de leurs écrits, il ne faut pas conclure qu'elles n'y ſont point, mais que vous eſtes aveu-

## *REMARQUES.*

„ *Démoſthene* & de *Cicéron*, & „ d'en juger comme il nous plaira; parce que d'autres, avant „ nous, en ont jugé à leur fantaiſie. LE PRE'SIDENT. Rien „ au monde n'eſt plus raiſonnable, que de s'en tenir aux „ choſes jugées. Toute l'Antiquité a conſacré des Livres „ par ſon approbation; il ne „ nous reſte qu'à nous rendre „ aſſés habiles pour voir les „ beautés admirables, dont ils „ ſont remplis, & qui leur ont „ mérité les ſuffrages de tous „ les ſiècles. L'ABBE'. Et moi, „ je ſuis perſuadé, que la liberté loüable, qu'on ſe donne „ aujourd'hui de raiſonner ſur „ tout ce qui eſt du reſſort de la „ Raiſon, eſt une des choſes, „ dont il y a plus de ſujet de féliciter nôtre ſiècle. . . . . „ Je ne ſuis pas ſurpris, que de „ vieilles gens, hors d'âge à „ recevoir de nouvelles idées, „ perſiſtent dans leurs anciennes „ préventions . . .' Je ne m'étonne pas non plus, que la „ pluſpart des Maîtres ès Arts „ tiennent de toute leur force „ pour les Anciens, qui les font „ vivre. Mais je ne puis comprendre comment des Hommes, qui ne ſont point encore dans un âge trop avancé, & à qui il ne revient rien „ de cette prévention, ne veulent pas ouvrir les ïeux ſur „ des vérités inconteſtables..... „ LE PRE'SIDENT. Vous vous „ trompés beaucoup dans vôtre „ calcul, ſi vous croïés qu'il „ n'y ait que les vieilles gens & „ les Maîtres ès Arts, qui ſoient „ d'un ſentiment contraire au „ vôtre. L'ABBE'. Je ſais qu'il y „ a encore une infinité de gens, „ qui ſe déclarent pour les „ Anciens contre les Modernes. „ Les uns ſuivent en cela l'impreſſion qu'ils ont reçuë de „ leurs Régens, & demeurent „ Ecoliers juſqu'à la mort, ſans „ s'en appercevoir. Les autres „ conſervent un amour pour les „ Auteurs, qu'ils ont lus, étant „ jeunes, comme pour les lieux, „ où ils ont paſſé les premières „ années de leur vie; parce que „ ces lieux & ces Auteurs leur „ remettent dans l'eſprit les „ idées les plus agréables de leur „ jeuneſſe. Quelques uns, aïant „ oüi dire qu'on aime les Ouvrages des Anciens à proportion de l'eſprit & du goût, que „ l'on a, ſe tuënt de dire, qu'ils „ ſont charmés de leurs Ouvrages. Pluſieurs tâchent de mettre par-là à plus haut prix l'avantage, qu'ils prétendent „ avoir, d'entendre parfaitement ces excellens Auteurs.....

gle, & que vous n'avez point de gouſt. (6) Le gros des hommes à la longue ne ſe trompe point ſur les ouvrages d'eſprit. Il n'eſt plus queſtion, à l'heure qu'il eſt, de ſçavoir ſi Homere, Platon, Ciceron, Virgile, ſont des hommes merveilleux; c'eſt une choſe ſans conteſtation puiſque vingt ſiecles en ſont convenus: il s'agit de ſçavoir en quoy conſiſte ce merveilleux qui les a fait admirer de tant de ſiecles; & il faut trouver moyen de le voir ou renoncer aux belles lettres (7) auſquelles vous devez croire que vous n'avez ni gouſt ni genie, puiſque vous ne ſentez point ce qu'ont ſenti tous les hommes.

Quand je dis cela neanmoins, (8) je ſuppoſe que vous ſçachiez la langue de ces Auteurs. Car ſi vous ne la ſçavez point, & ſi vous ne vous l'eſtes

## *Remarques.*

„ D'autres enfin, plus politiques encore, aïant conſidéré „ qu'il eſt néceſſaire de loüer „ quelque choſe en ce Monde, „ pour n'être pas accuſés de „ n'eſtimer qu'eux-mêmes & „ L'Abbe'. Vous avés mis le „ doigt deſſus, & c'eſt ce qui „ m'irrite; car je ne doute point, „ que beaucoup de ceux qui témoignent eſtimer tant les Anciens, ne s'eſtiment encore „ plus eux-mêmes „.

(6) *Le gros des hommes* &c.] Dans le *Paralelle*, Tome III. p. 61. Le Chevalier dit: "Il n'y „ a qu'heur & malheur à haſarder des impertinences. Elles „ tombent d'elles-même ordinairement; mais ſi elles ſont „ tant, que de ſe maintenir pendant un tems conſidérable, elles „ ſe font admirer enſuite à proportion de leur extravagance „.

(7) *auſquelles vous devez croire que vous n'avez ni gouſt ni genie,*] Nous dirions aujourd'hui: *pour leſquelles vous devez croire que vous n'avez ni gouſt ni genie.*

(8) *je ſuppoſe que vous ſçachiez la langue de ces Auteurs.*] M. *Perrault* avoit répondu d'avance à l'Argument tiré de la néceſſité de ſavoir les Langues des Auteurs, pour être en état d'en

„ leurs Ouvrages, donnent toute ſorte de loüanges aux Anciens, pour ſe diſpenſer d'en „ donner aux Modernes „. C'eſt là-deſſus que Le Chevalier dit ces jolis Vers:

" *La raiſon en eſt toute prête.*
„ *En mérite, en eſprit, en bonnes qualités,*
„ *On ſouffre mieux cent Morts au deſſus de ſa tête,*
„ *Qu'un ſeul Vivant à ſes côtés.*

point familiarizée, je ne vous blâmerai pas de n'en point voir les beautez : je vous blâmerai ſeulement d'en parler. Et c'eſt en quoi on ne ſçauroit trop condamner Monſieur Perrault, qui ne ſçachant point la Langue d'Homere, vient hardiment luy faire ſon procés ſur les baſſeſſes de ſes Traducteurs, & dire au Genre humain qui a admiré les ouvrages de ce grand Poëte durant tant de ſiecles, (9) Vous avez admiré des ſottiſes. C'eſt à peu prés la meſme choſe qu'un Aveugle-né, qui s'en iroit crier par toutes les ruës : Meſſieurs, je ſçai que le Soleil que vous voyez vous paroiſt fort beau ; mais moy qui ne l'ay jamais veu, je vous declare qu'il eſt fort laid.

Mais pour revenir à ce que je diſois : Puis que c'eſt la Poſterité ſeule qui met le veritable prix aux ouvrages, il ne faut pas, quelque admirable que vous paroiſſe un Ecrivain Moderne, le mettre aiſément en parallele avec ces Ecrivains admirez durant un ſi grand nombre de ſiecles : puiſqu'il n'eſt pas meſme ſeur que ſes ouvrages paſſent avec gloire au ſiecle ſuivant. En effet, ſans aller chercher des exemples éloignez, combien n'avons-nous point veu d'Auteurs admirez dans nôtre ſiecle, dont la gloire eſt déchûë en tres-peu d'années ? Dans quelle eſtime n'ont point eſté il y a trente ans les Ouvrages de Balzac ? On ne parloit pas de luy ſimplement comme du plus éloquent homme de ſon ſiecle, mais comme du ſeul éloquent. Il a effectivement des qualitez merveilleuſes. On peut dire que jamais perſonne n'a mieux ſceu ſa

*REMARQUES.*

porter des jugemens ſurs. Voïés Tome II. *Lettre de Perr.* N. XVI. & *Remarque* 33.

(9) *Vous avez admiré des ſottiſes,* ] Ces paroles ſont dites à l'occaſion de quelques ſaillies du CHEVALIER, pareilles à celle que j'ai rapportée dan la *Remarque* 7. & qu'il dit à propos des Comparaiſons d'*Homere*.

langue que luy, & n'a mieux entendu la proprieté des mots, & la juſte meſure des periodes. C'eſt une loüange que tout le monde luy donne encore. Mais on s'eſt apperçeu tout d'un coup, que l'art où il s'eſt employé toute ſa vie, eſtoit l'art qu'il ſçavoit le moins; je veux dire, l'art de faire une Lettre. Car bien que les ſiennes ſoient toutes pleines d'eſprit, & de choſes admirablement dites; on y remarque par tout les deux vices les plus oppoſez au Genre Epiſtolaire; c'eſt à ſçavoir l'affectation & l'enflure; & on ne peut plus luy pardonner ce ſoin vicieux qu'il a de dire toutes choſes autrement que ne le diſent les autres hommes. De ſorte que tous les jours on retorque contre lui ce meſme vers que Maynard a fait autrefois à ſa loüange,

*Il n'eſt point de Mortel qui parle comme lui.*

Il y a pourtant encore des gens qui le liſent; mais il n'y a plus perſonne qui oſe imiter ſon ſtile, ceux qui l'ont fait s'eſtant rendus la riſée de tout le monde.

Mais pour chercher une exemple encore plus illuſtre que celuy de Balzac: (10) Corneille eſt celuy de tous nos Poëtes qui a fait le plus d'éclat

## REMARQUES.

(10) *Corneille* &c.] Voïés, dans la *Remarque* ſur l'*Epigramme XIV.* la *Défenſe du Grand Corneille*, par le P. *de Tournemine*; & la *Remarque* ſur le Vers 1. de l'*Epigramme XXIX.* où j'ai rapporté ce que M. *Perrault* a dit de *Corneille*, dans ſon *Poëme du Siècle de Louis le Grand.* Voïés auſſi la *Remarque* ſur le Vers 4. de la même *Epigramme.*

Dans le III. Tome du *Parallelle*, M. *Perrault* ne s'étend pas beaucoup ſur *Corneille.* Il prétend (page 196.) *que les* Tragédies *des Anciens ſont beaucoup moins belles & moins agréables que celles de nôtre Siècle.* Tout ce qu'il dit à ce ſujet eſt curieux, & mérite d'être lu. Je crois ſurtout, que ſes raiſons, par leſquelles il détruit l'avantage qu'on accorde aux Anciens à cauſe de leurs *Chœurs*, ſont ſans replique, quoiqu'il n'ait pas

en noſtre temps, & on ne croyoit pas qu'il puſt jamais y avoir en France un Poëte digne de lui eſtre égalé. Il n'y en a point en effet qui ait eu plus d'élevation de genie, ni qui ait plus compoſé. Tout ſon merite pourtant à l'heure qu'il eſt, ayant eſté mis par le temps, comme dans un creuſet, ſe reduit à huit ou neuf Pieces de Theâtre qu'on admire, & qui ſont, s'il faut ainſi parler, comme le Midi de ſa Poëſie, dont l'Orient & l'Occident n'ont rien valu. Encore dans ce petit nombre de bonnes Pieces, outre les fautes de langue qui y ſont aſſez frequentes, on commence à s'appercevoir de beaucoup d'endroits de declamation qu'on n'y voyoit point autrefois. Ainſi non ſeulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'huy Monſieur Racine: mais il ſe trouve meſme

## *REMARQUES.*

dit tout ce qui ſe pouvoit dire ſur ce ſujet. Il montre auſſi fort bien, que leurs Pieces ſont très-défectueuſes du côté de ce que nous appellons, *Art Théatral*, quoiqu'il n'entre pas dans un aſſés grand détail. Depuis la page 190. juſqu'à la page 195. il avoit fait l'Hiſtoire de nôtre Théatre. Nos Spectacles groſſiers d'abord, à tous égards, ſe ſont embellis à meſure que les Pieces ſe ſont perfectionnées. La *Silvie* & la *Sophonisbe* de *Mairet*, commencèrent à dégoûter des *Tragédies* dans le goût des Anciens. *Enſuite eſt venuë la* Mariane de Triſtan .... *& enfin les Pieces de M.* Corneille, *le* Cid, *les* Horaces, Cinna, Polieucte, Rhodogune, *& une infinité d'autres Pieces, tant du même Auteur, que de quelques autres encore, qui ont eu de ſi grands applaudiſſemens, & qui ont fait tant d'honneur au Théatre François, & dans la France, & dans l'Europe. Le Théatre matériel s'eſt embelli en même-tems; & les* Opéra, *qui ſont venus enſuite, ont porté le tout au plus haut point, ſoit pour la beauté de la Poëſie, qui en ſon genre a égalé les autres Pieces Dramatiques, ſoit pour la magnificence de la Scene & des Spectacles, que rien n'a jamais égalé.*

Tome II. page 30. L'Abbé dit: "Je pourrois... en examinant toutes les Paſſions „ l'une après l'autre... vous „ convaincre, qu'il y a mille „ Sentimens délicats ſur chacune d'elles, dans les Ouvra„ ges de nos Auteurs... qui ne „ ſe rencontrent point chés les „ Anciens. Dans les *Tragédies* de „ *Corneille*, il y a plus de Pen„ ſées fines & délicates ſur l'Am„ bition, ſur la Vangeance, „ ſur la Jalouſie, qu'il n'y en a „ dans tous les Livres de l'Anti„ quité „.

quantité de gens qui le luy préferent. La poſterité jugera qui vaut le mieux des deux. Car je ſuis perſuadé que les écrits de l'un & de l'autre paſſeront aux ſiecles ſuivans. Mais juſques-là ni l'un ni l'autre ne doit eſtre mis en parallele avec Euripide, & avec Sophocle : Puiſque leurs Ouvrages n'ont point encore le ſceau qu'ont les Ouvrages d'Euripide & de Sophocle, je veux dire, l'approbation de pluſieurs ſiecles.

Au reſte, il ne faut pas s'imaginer que dans ce nombre d'Ecrivains approuvez de tous les ſiecles, je veüille icy comprendre ces Auteurs, à la verité anciens, mais qui ne ſe ſont acquis qu'une mediocre eſtime, comme Lycophron, Nonnus, Silius Italicus, l'Auteur des Tragedies attribuées à Seneque, & pluſieurs autres, à qui on peut non ſeulement comparer, mais à qui on peut, à mon avis, juſtement préferer beaucoup d'Ecrivains Modernes. Je n'admets dans ce haut rang que ce petit nombre d'Ecrivains merveilleux, dont le nom ſeul fait l'éloge, comme Homere, Platon, Ciceron, Virgile, &c. Et je ne regle point l'eſtime que je fais d'eux par le temps qu'il y a que leurs Ouvrages durent ; mais par le temps qu'il y a qu'on les admire. C'eſt de quoy il eſt bon d'avertir beaucoup de gens, qui pouroient mal-à-propos croire ce que veut inſinuer noſtre Cenſeur ; qu'on ne loüe les Anciens, que parce qu'ils ſont Anciens ; & qu'on ne blâme les Modernes, que parce qu'ils ſont Modernes : ce qui n'eſt point du tout veritable, y ayant beaucoup d'Anciens qu'on n'admire point, & beaucoup de Modernes que tout le monde loüe. L'antiquité d'un Ecrivain n'eſt pas un titre certain de ſon merite : mais l'antique & conſtante admiration qu'on a toûjours euë pour ſes Ouvrages, eſt une preuve ſeure & infaillible qu'on les doit admirer.

# REFLEXION VIII.

## ET

## (a) RE'PONSE DE M. PERRAULT.

### COMMENCEMENT DE LA REPONSE.

MONSIEUR DESPRE'AUX *s'eſtant imaginé que j'avois fait de grands outrages aux Auteurs Anciens dans mes Paralleles a cru eſtre obligé de prendre leur fait & cauſe, comme le principal heritier de leur merite, & leur imitateur le plus fidelle. Il l'a fait à l'occaſion* (b) *de la reimpreſſion de ſes ouvrages, où* (c) *ſous pretexte d'éclaircir ſes Notes ſur Longin par des Reflexions Critiques, il a répandu ſur moy toute l'amertume de ſon fiel. Ces Reflexions ſont au nombre de neuf, & contiennent avec une concluſion qui leur ſert de couronnement,* (d) *quatre-vingt-quatre pages, dans leſquelles il n'y a preſque pas un ſeul mot qui ne me frappe, & qui ne ſoit aux yeux de Mr. Deſpréaux un coup de foudre qui me terraſſe & qui m'accable.*

### *REMARQUES.*

R. de P. (a) *Réponſe* &c.] Cette *Réponſe* parut en 1694. (Brochure *in*-12.) M. *Des-Maizeaux* l'a fait réimprimer dans le *Mélange curieux des Pièces attribuées à M. de Saint-Evremond*; & depuis M. *Du Monteil*, dans ſa dernière *Edition* des *Oeuvres* de M. *Deſpréaux*.

(b) *de la reimpreſſion de ſes ouvrages*;] Les *Oeuvres* de M. *Deſpréaux* furent imprimées en 1694. *in*-4°. & *in*-12.

(c) *ſous pretexte d'éclaircir ſes notes ſur Longin par des Reflexions critiques*,] Il falloit dire : *ſous pretexte d'éclaircir quelques Paſſages de Longin*. Les *Réflexions Critiques* n'ont aucun rapport avec les Notes Grammaticales, qui, ſous le nom de *Remarques*, ſuivent la *Traduction de Longin*.

(d) *quatre-vingt-quatre pages*,] Dans l'*Edition in*-12. de 1694.

*Comme ce n'eſt pas un petit travail de répondre à tous ces critiques (les Réponſes eſtant de leur nature toûjours beaucoup plus longues que les objections qu'elles refutent) & qu'un trop long ſilence de ma part donneroit lieu de croire que je me tiens battu; j'ay crû devoir pour empeſcher que cette penſée ne s'eſtabliſſe, & ne ſe fortifie, ne pas tarder davantage à me mettre en deffenſe; & parce que l'endroit de mes Paralleles où il eſt parlé de Pindare, eſt le ſujet principal de noſtre diſpute, celuy qui a bleſſé davantage Mr. Deſpréaux, & qui l'a échauffé juſqu'à luy faire compoſer une Ode Pindarique ou ſoy diſant telle, j'ay jugé qu'il eſtoit à propos de commencer par là,* (e) *faiſant mon compte de reſpondre enſuite à toutes ſes autres Reflexions. Je mets d'abord le texte de la Reflexion ſans en oublier un ſeul mot, afin qu'on ne diſe pas que j'ay évité les endroits difficiles, & je mets ma Réponſe audeſſous,* (f) *ſéparant le tout en pluſieurs articles pour en rendre l'intelligence plus nette & plus facile. On ſera ſans doute étonné de la hauteur de mon adverſaire, & ſur tout de ſon peu de ſoin à citer juſte. Il faut qu'il ait cru que je mourrois ſubitement aprés l'impreſſion de ſes Reflexions Critiques, & que perſonne ne ſe donnant la peine d'éclaircir ce qu'il lui a plû de dire, on l'en croiroit ſur ſa parole. Voicy de quelle ſorte commence ſa huitiéme Reflexion qui eſt toute entiere ſur le ſujet de Pindare.*

## REMARQUES.

(e) *faiſant mon compte de reſpondre enſuite à toutes ſes autres Reflexions.* ] Peut-être ſeroit-il à ſouhaiter, que M. *Perrault* eut exécuté ſon deſſein. La *V.* la *VII. Reflexion*, & beaucoup d'endroits des ſix autres, pouvoient fournir matière à des Réponſes, au moins très-ingénieuſes.

(f) *ſéparant le tout en pluſieurs articles* ] Dans l'Edition originale de cette *Réponſe*, & dans celle de M. *Du Monteil*, chaque article eſt précédé d'un titre, en cette manière: REFLEXION. Au-

* *Il n'en eſt pas ainſi de Pindare & de Sophocle: Car au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent & foudroient, pour ainſi dire, ſouvent leur ardeur vient à s'éteindre, & ils tombent malheureuſement* (1) Paroles de Longin, Chap. XXVII.

LONGIN donne icy à entendre qu'il avoit trouvé des choſes à redire dans Pindare. Et dans quel Auteur n'en trouve-t-on point ? Mais en même temps il declare que ces fautes, qu'il y a remarquées, ne peuvent point eſtre appellées proprement fautes, & que ce ne ſont que de petites negligences où Pindare eſt tombé, à cauſe de cet eſprit divin dont il eſt entraîné, & qu'il n'eſtoit pas en ſa puiſſance de

*Dans le XVI. chapitre de Longin où Mr. Deſpréaux dit avoir pris ce qu'il rapporte, il n'eſt pas dit un ſeul mot de Pindare; ce Chapitre ne traite que* Des Interrogations, *& en porte meſme le titre. Je veux croire que c'eſt une faute de l'Imprimeur, qui par inadvertance a mis chap. XVI. au lieu de mettre chap. XXVII. quoyqu'on puſt ſoupçonner que cette erreur eſt affectée pour dépayſer le Lecteur, & l'empeſcher de voir le ſentiment de Longin, qui parle en cette ſorte dans la Traduction meſme de Mr. Deſpréaux que voicy.* Il n'en eſt pas ainſi de Pindare & de Sophocle; car au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent & foudroyent, pour ainſi dire ſouvent leur ardeur vient (g) mal-à-propos à s'é-

* Il n'en eſt pas ainſi de Pindare, &c. Longin, Ch. XVI. 1694.

## REMARQUES.

deſſous le texte de M. *Deſpréaux* : RE'PONSE. Au-deſſous, ce que M. *Perrault* répond au texte qui précède. Enſuite, juſqu'à la fin, on trouve alternativement en titre à chaque Article : SUITE DE LA MESME REFLEXION, ou ſimplement : SUITE DE LA REFLEXION ; & RE'PONSE.

REFL. VIII. (1) *Paroles de Longin*, &c. ] C'eſt dans l'*Edition de* 1701. que M. *Deſpréaux* mit ce paſſage entier. BROSS.

(g) *mal-à-propos* ] Ce mot eſt réellement dans la *Traduction de*

regler comme il vouloit. C'eſt ainſi que le plus ſevere de tous les Critiques Grecs parle de Pindare, meſme en le cenſurant.

teindre, & ils tombent malheureuſement. *Je ne ſçay ſi je me trompe; mais il me ſemble que Longin traite icy Pindare plus mal que je n'ay jamais fait,* (h) *puiſque j'ay prétendu ſeulement que Pindare eſtoit fort obſcur dans le commencement de ſa premiere Ode, & en pluſieurs autres endroits, en quoy je n'ay fait autre choſe que ſuivre* (i) *le ſentiment de Jean Benoiſt, l'un de ſes plus celebres Interpretes, qui aſſeure qu'avant luy, les plus ſçavans hommes n'y ont preſque rien entendu.* (k) *M. Blondel dans la comparaiſon qu'il a faite de Pindare avec Horace, dit que* Pindare fait ſouvent d'énormes digreſſions qui n'ont aucun rapport au ſujet de l'Ode.

## *REMARQUES.*

*Longin*; & je ne vois pas pourquoi M. *Deſpréaux* l'a voulu ſupprimer, en rapportant le paſſage entier.

(h) *puiſque j'ay prétendu ſeulement* &c.] Voïés, Tome II. *Lett. de Perr.* N. IV. & *Rem.* 9.

(i) *le ſentiment de Jean Benoiſt*] PINDARUM *huc uſque à doctioribus vix intellectum.* Joan. Ben. Epiſt. ad Johan. H. PERR.

Cette citation n'eſt pas aſſés exacte. *Benoiſt* dans ſon *Epitre dedicatoire à Jean Hérouard*, Conſeiller-Médecin du Roi *Louis XIII.* dit: *Hunc* (*Pindarum*) *ad unguem examinavi, ab omni obſcuritate paraphraſeos ope vindicavi, rerum & verborum commentariis illuſtravi, & ni fallor* vix à doctioribus hactenus intellectum, *acri ſedulitate ſic explanavi ut in comprehendendo ejus ſenſu tyrones vix hæſuri ſint amplius.* L'Ouvrage de *J. Benoiſt* parut à Saumur en 1620. *in*-4°. ſous ce titre: *Pindari Olympia, Pythia, Nemea, Iſthmia, Johannes Benedictus Medicinæ Doctor, & in Salmurienſi Academia Regia linguæ Græcæ Profeſſor, ad metri rationem, variorum exemplarium fidem, Scholiaſtæ ad veriſimiles conjecturas directionem, totum Authorem repurgavit, Metaphraſi recognita, Latina paraphraſi addita, poëticis & obſcuris phraſibus Græca proſa declaratis: denique adjectis rerum & verborum brevibus & ſufficientibus commentariis, arduum ejuſdem ſenſum explanavit*, &c.

(k) *M. Blondel* &c.] Page 205. & ſuivantes. PERR.

C'eſt à la page 212. que ſe trouve ce que M. *Perrault* en rapporte. La *Comparaiſon* de *Pindare* & d'*Horace*, Ouvrage ſolide, quoique mal écrit & mal digéré, parut *in*-12. à Paris en 1673. Son

(1) *Le Pere Rapin a écrit que* ce ſont des égaremens perpetuels que les Panegyriques de Pindare qui promene ſes Lecteurs de fables en fables, d'illuſions en illuſions, de chimeres en chimeres, car c'eſt, *ajoûte t-il*, l'imagination la plus dêreglée du monde. (m) *Il faut que M. Deſpréaux m'en veuille d'ailleurs pour relever comme il fait le peu que j'ay dit de Pindare, aprés avoir laiſſé paſſer à ſes meilleurs amis ce que je viens de rapporter.*

Ce n'est pas là le langage de Monſieur Perrault (2) homme qui ſeurement ne ſçait point de Grec.

*Peut-eſtre ſçay-je aſſez de Grec pour faire voir à Monſieur Deſpréaux qu'il n'en ſçait gueres & qu'il s'eſt trompé plus d'une fois dans ſes Critiques. Cette grande affectation d'entendre bien le Grec m'eſt fort ſuſpecte, je ne voy point que ceux qui ſçavent bien quelque choſe en faſſent tant de parade, &*

## REMARQUES.

Auteur *François Blondel*, Seigneur de Croiſettes & de Gaillardon, Profeſſeur Roïal en Mathématiques & en Architecture, Directeur de l'Académie d'Architecture, & Membre de celle des Sciences, Maître de Mathématiques de M. *Le Dauphin*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Conſeiller d'Etat, Emploïé dans les Païs Etrangers pour différentes Négotiations, mourut à Paris le 22. Janvier 1686. âgé de 68. ans. On a de lui divers Ouvrages eſtimés, concernant les Mathématiques, l'Architecture, le Génie & l'Artillerie. Dans ſa jeuneſſe il avoit accompagné le Comte *de Brienne* dans ſes Voïages, à titre de Gouverneur. Pluſieurs le diſent Auteur du petit Livre intitulé: *Henrici Lomenii Briennæ Comitis Itinerarium.* D'autres l'attribuënt à *Benjamin de Priolo*, dont ils croient y reconnoître le Stile. Enfin j'ai lu quelque part, que le P. *Coſſart*, célèbre Jéſuite, avoit mis la main à cet Ouvrage.

(l) *Le Pere Rapin* ] Refl. 30. ſur l'*Art Poët.* PERR.

Il falloit dire *ſur la Poëtique*. Au ſuiet du P. *Rapin*, voïés l'*Avertiſſement* qui précède l'*Arrêt Burleſque*, Remarque 14.

(m) *Il faut que M. Deſpréaux m'en veuille d'ailleurs* &c. ] M. *Perrault* avoit écrit en ce tems-là contre l'*Ode ſur la priſe de Namur*, & contre la *X. Satire.*

(2) *homme qui ſeurement ne ſçait point de Grec.* ] Voïés *Lem. de Perr.* N. VIII. *Remarque* 15. & 16.

*on remarque qu'aux receptions des Echevins de l'Hoſtel de Ville il n'y a que ceux qui ne ſçavent point de Latin qui en mettent dans leurs harangues.*

Selon luy Pindare non ſeulement eſt plein de veritables fautes ; mais c'eſt un Auteur qui n'a aucune beauté,

*Je n'ay jamais dit ni en termes exprés, ni en termes équivalens, que Pindare fuſt un Auteur qui n'a aucune beauté, j'ay meſme dit le contraire à la page 163. du 3. Tome de mes Paralleles, comme on verra cy-aprés.*

(3) *Un Diſeur de galimathias impenetrable que jamais perſonne n'a pû comprendre, & (4) dont Horace s'eſt moqué quand il a dit que c'eſtoit un Poëte inimitable.*

*Ces paroles que Mr. Deſpréaux a fait mettre en Italique pour marquer qu'elles ſont extraites mot à mot de la page 235. du 1. Tome de mes Paralleles, n'y ſont point du tout, & il n'eſt parlé que de Peinture dans cette page. Il eſt vrai que dans la page 184. du 3. Tome il eſt dit que (n) comme Horace n'a point imité Pindare dans ſon galimatias impenetrable, il euſt bien fait de ne l'imiter pas auſſi en finiſſant un vers par la moitié d'un mot, & en*

## REMARQUES.

(3) *Un Diſeur de galimathias* &c.] *Paralleles*, Tome I. & Tome III. DESP. *Edition* de 1701. & de 1713.

Il y avoit à la Marge de l'*Edition de* 1694. *Paral. to.* 1. *p.* 235. *& to.* 3. *p.* 163. 184. & M. *Perrault* dans ſa *Réponſe*, a pris ſoin de mettre cette citation au bas de la page.

Je dois avertir que tout ce qu'on va lire en *Italique* dans le texte de M. *Deſpréaux*, étoit ainſi dans l'*Edition* de 1694. En 1701. nôtre Auteur ſupprima cette différence de caractères. Il falloit la rétablir ici, pour que ſon texte fût d'accord avec la *Réponſe* de M. *Perrault*.

(4) *dont Horace* &c.] Voïés LETT. DE PERR. *Rem.* 19. C'eſt LE CHEVALIER, qui dit qu'*Horace* ſe moquoit peut-être en loüant *Pindare*.

(n) *comme Horace n'a point* &c.] *Paral.* Tome III. p. 183. L'ABBE' *commençant*

*commençant le vers qui ſuit par l'autre moitié du meſme mot, mais je ne croy point avoir eu tort de le dire : car s'il eſt vray, comme on ne peut pas en diſconvenir, qu'il y a de tres-belles choſes dans Pindare, il eſt plus vray encore qu'il y en a de ſi obſcures qu'elles peuvent paſſer pour inintelligibles.*

*En un mot, c'eſt un Ecrivain ſans merite,*

*qui n'eſt eſtimé que d'un certain nombre de Sçavans qui le liſent ſans le concevoir, & qui ne s'attachent qu'à recueillir quelques miſerables Sentences, dont il a ſemé ſes ouvrages.*

*Celà, quoy qu'écrit en Italique, ne ſe trouvera en aucun endroit de mes ouvrages, ni expreſſement, ni d'une maniere équivalente.*

*Voici ce qu'il y a dans la page 163. du 3. Tome de mes Paralleles d'où l'on dit que le paſſage cy-deſſus ( ci-à-côté ) a eſté extrait.* Les ſçavans en liſant Pindare paſſent legerement ſur ce qu'ils n'entendent pas, & ne

## REMARQUES.

termine ſa critique d'*Horace* par dire : " Je pourrois ajouter ici les „ licences démeſurées qu'*Horace* a priſes dans ſa Verſification, par „ exemple, de finir un Vers par la moitié d'un mot ; & de commencer le Vers ſuivant par l'autre moitié du même mot... LE „ PRE'SIDENT. *Pindare*, qu'il a imité en cela, en uſe encore bien „ plus librement. Non ſeulement il finit un Vers par la moitié „ d'un mot, mais une Strophe, & commence celle qui ſuit par „ l'autre moitié du même mot. L'ABBE'. J'en conviens ; mais „ comme *Horace* n'a point imité *Pindare* dans ſon galimatias impénétrable, il eût bien fait de ne l'imiter pas auſſi dans ces ſortes de licences, qui choquent toujours l'oreille & le bon ſens. „ LE PRE'SIDENT. Songés, s'il vous plaît, que nous ne devons pas „ juger du Grec & du Latin ſur la Langue Françoiſe. Le génie de „ ces Langues eſt bien différent l'un de l'autre. L'ABBE'. Je ſuis „ perſuadé qu'un mot Latin & un mot Grec ne demandent pas „ moins d'être laiſſés en leur entier, qu'un mot François ; & que „ ce démembrement de Sillabes eſt contre nature dans toutes les „ Langues du monde „. On ſe doute bien qu'une pareille matière fournit abondamment au CHEVALIER de quoi s'égaïer.

s'arreſtent qu'aux beaux traits qu'ils tranſcrivent dans leurs Recueils. *Dire qu'on ne s'arreſte qu'*aux beaux traits *d'un Auteur, eſt-ce dire, qu'on ne* s'attache qu'à en recueillir quelques miſerables Sentences? *Eſt-ce dire, que c'eſt* un Ecrivain ſans merite, *que c'eſt un* Auteur qui n'a aucune beauté? *Où eſt la bonne foy? J'ay honte de faire de ſemblables Remarques.*

Voilà ce qu'il juge à propos d'avancer ſans preuves (5) dans le dernier de ſes Dialogues. Il eſt vrai que (6) dans un autre de ſes Dialogues, il vient à la preuve devant Madame la Preſidente Morinet, & pretend montrer que le commencement de la premiere Ode de ce grand Poëte ne s'entend point. C'eſt ce qu'il prouve admirablement par la traduction qu'il en a faite: Car il faut avoüer que ſi Pindare s'eſtoit énoncé comme luy, (7) la Serre, ni (8) Richeſource

*Puiſque Mr. Deſpréaux reconnoiſt que dans le* 1. *Tome de mes Dialogues j'en ſuis venu à la preuve, pourquoy dit-il que dans le* 3. *Tome j'avance la meſme choſe ſans preuve? Il dira peut-eſtre que mes preuves ne valent rien, & qu'il les faut regarder comme nulles, mais c'eſt de quoy il s'agit, &* (o) *ce qu'il a tort de ſuppoſer. Pendant qu'il s'acharne ſur moy & qu'il me mord de tous coſtez à ſon contentement, pourquoy faut-il qu'il donne encore des coups de dent à des gens, qui n'ont que*

## REMARQUES.

(5) *dans le dernier de ſes Dialogues.* ] PARALELLE, Tome I. page 28. BROSS.

Il falloit citer la page 27. où commence ce que M. *Deſpréaux* a deſſein d'indiquer. Voïés, *Lett. de Perr.* N. IV.

(6) CHANG. *dans un autre de ſes Dialogues,*] Dans les *Edit. de* 1694. & de 1701. il y a: *de ces Dialogues.* Ce qui, me ſemble, étoit mieux.

(o) *ce qu'il* &c. ] La Phraſe demande le *ce*, qui manque dans l'*Edition* originale, & dans celle de M. *Du Monteil.*

(7) *la Serre*, ] Voïés, *Sat. III.* 176. *Sat. IX.* 72. *Epit. IX.* 11.

(8) *Richeſource* ] JEAN *de Soudière*, Ecuïer, Sieur de *Richeſource*,

ſie l'emporteroient pas ſur Pindare pour le galimathias, & pour la baſſeſſe.

*faire de nos diſputes ? C'eſt eſtre bien peu maiſtre de ſa mauvaiſe humeur que de ſe jetter ainſi ſur les paſſans. S'il y a du galimatias dans ma verſion, & qu'il vienne de moy (car du coſté de Pindare, j'avouë qu'il y en a du plus fin & du plus ſublime) ce galimatias ne peut reſſembler à celuy dont on accuſe les deux Auteurs auſquels il me compare, puiſque ces deux Auteurs vont toûjours par haut, au lieu que ſelon Mr. Deſpréaux, j'ay un ſtyle rampant, trivial, & tout plein de baſſeſſe.*

ON SERA donc aſſez ſurpris icy de voir que cette baſſeſſe & ce galimathias appartiennent entierement à Monſieur Perrault qui en traduiſant Pindare, n'a entendu ni le Grec, ni le Latin, ni le François. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de prouver. Mais pour cela, il faut ſçavoir, que Pindare vivoit peu de temps aprés Pythagore, Thalés, & Anaxagore, fameux Philoſophes Naturaliſtes, & qui avoient enſeigné la Phyſique avec un fort grand ſuccés. (9) L'opinion de Thalés, qui

*Je ne conteſte point cette érudition qui va à inſinüer que Pindare a voulu faire alluſion aux opinions de Pythagore, de Thalés & d'Anaxagore dans le commencement de ſon Ode; je le veux bien, mais l'a-t-il fait d'une*

*REMARQUES.*

étoit un miſérable Déclamateur, façon de Pédant, qui prenoit la qualité de *Modérateur de l'Académie des Orateurs*; parce qu'il faiſoit des Leçons publiques d'*Eloquence*, dans une Chambre, qu'il occupoit à la Place Dauphine. Il avoit compoſé quelques Ouvrages, parmi leſquels il y en a un de *Critique*, intitulé : *Le Camouflet des Auteurs*; & chaque *Critique* eſt une *Camouflade*. BROSS.

Voïés, *Sat. III.* 176.

(9) *L'Opinion de Thalés*, ] THALES *enim Mileſius, qui primus de talibus rebus quæſivit, Aquam dixit eſſe initium rerum: Deum autem, eam Mentem quæ ex aquâ cuncta fingeret.* CICERON; *De Nat. Deor.*

mettoit l'eau pour le principe des choſes, eſtoit ſur tout celebre. Empedocle Sicilien, qui vivoit du temps de Pindare même, & qui avoit eſté diſciple d'Anaxagore, avoit encore pouſſé la choſe plus loin qu'eux, & non ſeulement avoit penetré fort avant dans la connoiſſance de la Nature : mais il avoit fait ce que Lucrece a fait depuis, à ſon imitation ; je veux dire, qu'il avoit mis toute la Phyſique en vers. On a perdu ſon Poëme : On ſçait pourtant que ce Poëme commençoit par l'éloge des quatre Elemens, & vraiſemblablement il n'y avoit pas oublié la formation de l'Or & des autres métaux. Cet ouvrage s'eſtoit rendu ſi fameux dans la Grece, qu'il y avoit fait regarder ſon Auteur comme une eſpece de Divinité.

(10) PINDARE VENANT donc à compoſer ſa premiere Ode Olympique, à la loüange d'Hieron Roy de Sicile, qui avoit remporté le prix de la courſe des chevaux, debutte par la choſe du monde la plus ſimple & la plus naturelle, qui eſt : Que s'il vouloit chanter les merveilles de la Na-

*maniere intelligible ? Il ne ſuffit pas d'avoir intention de dire de bonnes choſes, il faut les dire effectivement, & les dire de ſorte qu'on les entende.*

*Je veux ſuppoſer d'abord que la Traduction de M. Deſpréaux eſt auſſi litterale & auſſi fidelle qu'il le prétend & qu'elle l'eſt peu : car aſſeurément elle n'eſt ni fidelle ni litterale, comme je le feray voir dans la ſuite. Peut-on dire que cette Traduction, meſme telle qu'elle eſt, donne à entendre ce*

## REMARQUES.

Livre I. N. 25. Voïés, SENEQUE, *Quæſt. Nat.* L. III. C. 13. PLUTARQUE, *Opin. des Phil.* L. I. C. 3. &c. BROSS.

(10) *Pindare venant* &c. ] M. *Deſpréaux* paroît avoir emprunté du moins une partie de ce qu'il va dire, de M. BLONDEL, *Comp. de Pind. & d'Hor.* page 224. & ſuivantes.

ture, il chanteroit, à l'imitation d'Empedocle Sicilien, l'Eau & l'Or, comme les deux plus excellentes choſes du monde : mais que s'eſtant conſacré à chanter les actions des hommes, il va chanter le combat Olympique, puiſque c'eſt en effet ce que les hommes font de plus grand: & que de dire qu'il y ait quelque autre combat qu'il dit y eſtre contenu, & ce qu'un Rheteur auroit pû dire en Proſe ? Lors qu'on lit ou qu'on entend prononcer ces paroles. Il n'y a rien De ſi excellent que l'Eau, il n'y a rien de plus éclatant (p) que l'Or qui ſe diſtingue entre toutes les autres ſuperbes richeſſes, comme le feu qui brille dans la nuit. (q) *Peut-on s'imaginer ni deviner*

## REMARQUES.

(p) *que l'Or qui ſe diſtingue*] Dans l'*Edition de* 1694. comme dans toutes les autres, le texte de M. *Deſpréaux* porte, ainſi qu'on le verra plus bas dans ſon texte : *que l'or, & il ſe diſtingue.*

(q) *Peut-on s'imaginer* &c.] Quelque forcée que paroiſſe à M. *Perrault* l'Interprétation donnée par M. *Deſpréaux* au commencement de la *I. Ode* de *Pindare*, elle ne laiſſe pas d'être fondée ſur l'autorité des *Commentateurs*, qui preſque tous, d'après le *Scholiaſte Grec*, prétendent que, parce qu'*Hiéron* regnoit en Sicile, *Pindare* fait alluſion dans ſon premier Vers, à la doctrine de *Thalès* & d'*Empédocle*. Tous diſent auſſi, d'après le même *Scholiaſte*, que *Pindare* débute par trois Comparaiſons.

Pour que l'on juge plus aiſément des Traductions de M. *Deſpréaux* & de M. *Perrault*, je vais mettre ici la Verſion Latine la plus littérale, que je connoiſſe : *Optima quidem eſt Aqua : ſed Aurum, ardens Ignis velut excellit nocte, ſuperbificas* eſt *ſuper divitias. Si verò certamina narrare geſtis, ô charum cor ; ne amplius ſole conſidera aliud foventius interdiu lucidum aſtrum, deſertum* i. e. ſerenum *per ætherem. Neque* quàm quod eſt *Olympiæ, certamen præſtantius dicemus.* C'eſt cette Verſion qu'on a miſe vis-à-vis le Grec, dans la belle Edition de *Pindare*, faite à Oxford, *in fol.* en 1697. Mais on y a fait quelques changemens, dont elle avoit beſoin. Par exemple, dans le morceau, qu'on vient de lire, on a mis : *& Aurum*, au lieu de, *ſed Aurum*, qui fait un contre-ſens. Au-deſſous des Textes Grecs & Latins, ſe trouve la Paraphraſe de *Jean Betoiſt*, laquelle éclaircit toutes les obſcurités du Texte de *Pindare*. En voici ce dont nous avons beſoin. *Quemadmodum aqua eſt elementorum præſtantiſſimum : cæteraque metalla fulgore ſuo ſuperat aurum, quod flamma inſtar noctu lucentis coruſcat inter divitias, quæ ſuperbum*

auſſi excellent que le combat Olympique, c'eſt pretendre qu'il y a dans le Ciel quelque autre aſtre auſſi lumineux que le Soleil. Voilà la penſée de Pindare miſe dans ſon ordre naturel, & telle qu'un Rheteur la pourroit dire dans une exacte proſe. Voici comme Pindare l'énonce en Poëte. (11) *Il n'y a rien de ſi excellent que l'Eau : Il meſme que cela veut dire? Si je voulois chanter les merveilles de la Nature, je chanterois, à l'imitation d'Empedocle Sicilien, l'Eau & l'Or comme les deux plus excellentes choſes du monde. Lors qu'on lit ou qu'on entend ce qui ſuit ;* Mais, ô mon Eſprit ! puiſque c'eſt des combats que tu veux chanter, ne va point te figurer ni que dans les

## *REMARQUES.*

*reddunt hominis animum : Utque nullum Sole fervidius in cœlo ſidus, quod per vacuum aërem interdiu lucens contempleris : ſic, anime mi, qui certamina decantare cupis, nullum ex quatuor ſacris illis certaminibus tibi videri poſſit præſtantius Olympico, quod nunc carmine celebres.* Cette Paraphraſe ſi claire, fait voir qu'on peut deviner ce que *Pindare* a voulu dire. Mais cela n'empêche pas, que M. *Perrault* n'ait eu raiſon de ſoutenir, que le Texte eſt très-obſcur, & qu'à le bien prendre, il n'offre aucun ſens. Il faut y regarder de bien près & plus d'une fois, pour entrevoir, à travers le deſordre & le peu de liaiſon des Expreſſions de *Pindare*, qu'il a voulu donner, par une triple Comparaiſon, une idée de l'excellence des Jeux Olympiques.

La Traduction Littérale, que j'ai rapportée dans cette *Remarque* eſt de *Schmid*, dont l'Ouvrage parut à Wirtemberg en 1616. in-4°. ſous ce titre : PINDARI *Lyricorum Principis, pluſquam ſexcentis in locis emaculati, ut jam legi & intelligi poſſit.* Ὀλυμπιονῖκαι, Πυθιονῖκαι, Νεμεονῖκαι, Ἰσθμιονῖκαι. *Illuſtrati, Verſione nova fideli, Rationis metricæ indicatione certa, Diſpoſitione textus genuina, Commentario ſufficiente &c. Opera* ERASMI SCHMIDII *Delitiani Græc. & Mathemat. Profeſſoris Publ.*

(11) *Il n'y a rien de ſi excellent* &c.] J'ai une *Traduction Françoiſe* de *Pindare*, imprimée à Paris en 1617. (in-8°.) ſous ce titre : LES *Olympiques, Pythioniques, Nemeoniques, Iſthmioniques de Pindare. Ou Odes en l'honneur de ceux qui ſont ſortis victorieux des ieux Olympiens, Pythiens, Nemeens, Iſthmiens. Tranſlatées du Grec de Pindare. Avec quelques petites notes ſur la diction & intention de l'Auteur, pour la commodité de ceux qui ſont amateurs de la Langue Grecque. Par F. Marin Champenois.*

*n'y a rien de plus éclatant que l'Or, & il ſe diſtingue entre toutes les autres ſuperbes richeſſes comme un feu qui brille dans la nuit. Mais ô mon Eſprit,* vaſtes deſerts du Ciel quand il fait jour, on puiſſe voir quelqu'autre aſtre auſſi lumineux que le Soleil, ni que ſur la terre nous puiſſions di-

## REMARQUES.

Voici comme il a traduit & commenté l'endroit de *Pindare*, dont il s'agit.

*Tout ainſi que l'eau excelle entre les elements, & que l'or (ne plus ny moins qu'un feu brillant ſe faict paroiſtre durant la nuict) ſurpaſſe toute autre magnifique richeſſe, de meſme auſſy qu'en plein jour l'on ne peut voir par le vague de l'air un aſtre plus apparant qui flamboye d'avantage que le Soleil. Ainſy (ma chere Muſe) ſi tu deſires que nous celebrions les Jeux d'exercices, n'en cherchons pas de plus excellens ou de plus dignes de nos vers encomiaſtes que les combats qui ſe font aux champs Olympiques.*

" *Tout ainſi que l'eau* &c. ] Les Anciens Philoſophes ont été fort
„ en peine, pour treuuer le premier principe des choſes naturelles.
„ Voyez ce qu'en note briefuement *Sanctio Paulo*, q. 4. du premier
„ traité de la premiere partie de ſa Phyſique, & vn peu plus am-
„ plement *Euſebe*, chap. 1. du premier liure de la *preparation Euan-*
„ *gelique*. Or *Pindare* avec *Thales* eſt de l'opinion de ceux qui di-
„ ſoient, que l'eau eſt le principe de toutes choſes, ſuiuant la-
„ quelle opinion quelques anciens Grecs faiſoient offrande de
„ leur poil aux fleuves, [*magnifique richeſſe.*] Vous auez au texte
„ μεγαυχενος, qui vaut autant comme αἰγήνορος, qui enfle le
„ courage aux hommes. Tous deux ont double ſignification,
„ pource qu'ils ſe prennent en bonne & mauuaiſe part. Ces epi-
„ thetes conuiennent extremement aux richeſſes, quand les hom-
„ mes s'y laiſſent aueugler. Car comme dit vn jour *Platon* aux ha-
„ bitans de la ville de Cyrene qui luy demandoient des loix,
„ ὡδὲν ἄτερ χάους γ' ἡ τροφὴ καὶ δυσάρκτον ὡς ἀνὴρ ἴφθ' ὑπερηφάνως
„ δυκώσης ἐπιλαμβανόμενος, c'eſt-à-dire, *il n'y a rien de ſi haut à*
„ *la main, ſi farouche, ſi mal aiſé à dompter qu'vn perſonnage qui s'eſt*
„ *perſuadé d'eſtre heureux*, μεγάνωρ doncques & αἰγήνωρ, outre
„ qu'ils ſignifient courageux & vaillant, ils ſignifient auſſi ſuperbe
„ & arrogant, ce qui eſt frequent dans les Poëtes. [*Ma chere Muſe*]
„ φίλον ἦτορ, id eſt, *amatum ſeu amicum cor* : ἦτορ ſignifie l'ame,
„ le cœur : mais pource que les Poëtes, comme teſmoigne doctе-
„ ment & philoſophiquement *Euſtathius* ſur le premier de l'*Iliade*,
„ innoquants l'aſſiſtance de quelque diuinité aux commencements
„ de leurs œuures, ptennent indifferemment en meſme ſens ces
„ mots, Muſe, Ame, Déeſſe, ie me ſuis donné la liberté de met-
„ tre en ceſte verſion celuy qui m'a ſemblé le plus conuenable à

(12) *puiſque c'eſt des combats que tu veux chanter, ne va point te figurer ni que dans les vaſtes deſerts du Ciel, quand il fait jour,* (13) *on puiſſe voir quelque autre aſtre auſſi lumineux que le Soleil; ni que ſur la* re qu'il y ait quelqu'autre combat auſſi excellent que le combat Olympique. *Peut-on s'imaginer que cela veut dire:* Mais comme je me ſuis conſacré à chanter les actions des hommes, je vais chanter le combat Olympi-

## *REMARQUES.*

„ noſtre langage. ἦτορ, θυμὸς, μέσση, φίλον κῆρ, ne ſont qu'une „ meſme choſe „.

Le Lecteur ſera ſans doute bien aiſe de trouver ici la *Traduction*, que M. *Le Clerc* nous a donnée de ce même endroit de *Pindare*, dans le Tome VI. de ſa *Bibliotheque choiſie*, page 266. La voici:

*L'eau eſt le meilleur des Elémens; & l'or brille entre les richeſſes, comme le feu allumé de nuit. Mais, ô mon eſprit, ſi vous voulés chanter les combats, ne cherchés pendant le jour aucun autre aſtre que le Soleil, dans le vuide des airs; nous ne ſaurions chanter de plus illuſtres combats que ceux qui ſe font à Olympie.*

" On trouvera, ajoute M. *Le Clerc*, un grand renverſement dans „ ces expreſſions, mais il y en a bien plus dans le Grec, où le „ renverſement eſt le caractère du Stile d'un homme plein de fu„ reur poëtique. Ces paroles ne renferment autre choſe qu'une „ comparaiſon, que l'on exprimeroit ainſi en ſtile vulgaire: Com„ me l'eau eſt le plus excellent des élémens, comme l'or eſt la „ principale de toutes les richeſſes, comme le Soleil eſt le ſeul „ Aſtre, qui brille pendant le jour; les Jeux Olympiques ſont les „ plus fameux de tous, & les ſeuls qu'il faut choiſir, lorſqu'on „ veut loüer des Jeux. Je ſais (*Voïés la* VIII. REFL. *de M.* Boileau „ *ſur* Longin.) qu'il y a des gens d'eſprit qui cherchent ici un ſens „ beaucoup plus miſtérieux; mais ce qu'ils diſent eſt tiré de trop „ loin; & il faut beaucoup aider à la lettre „.

Cette *Remarque* eſt de M. *Des-Maizeaux*. DU MONTEIL. *Rép. de M. Perr.*

(12) *puiſque*] La Particule ὅτι veut auſſi bien dire en cet endroit *puiſque* & *comme*, que *ſi*. Et c'eſt ce que *Benoiſt* a fort bien montré dans l'*Ode III.* où ces mots ἄεθλον &c. ſont repetez. DESP. *Edit.* de 1694. 1701. & 1713.

(13) *on puiſſe voir*] Le Traducteur Latin n'a pas bien rendu cet endroit, μηκέτι σκόπει ἄλλο φαεσίβιον ἄστρον, *ne contempleris aliud viſibile Aſtrum*; qui doivent s'expliquer dans mon ſens, *ne puta quod videatur aliud Aſtrum*. NE *te figure pas qu'on puiſſe voir un autre Aſtre*, &c. DESP. 1694. 1701. 1713.

*Terre nous puiſſions dire, qu'il y ait quelque autre combat, auſſi excellent que le combat Olympique.*

que, puiſque c'eſt en effet ce que les hommes font de plus grand, & que de dire qu'il y ait quelqu'autre combat auſſi excellent que le Combat Olympique, c'eſt prétendre qu'il y a dans le Ciel quelqu'autre aſtre auſſi lumineux que le Soleil. *Je ſuis perſuadé que ſi un homme parvenoit à trouver dans les vers de Pindare, & meſme dans la Traduction prétenduë litterale de M. Deſpréaux, ce qui eſt dans l'explication du Rheteur, cet homme auroit fait un plus grand effort d'eſprit que Pindare en compoſant le commencement de ſon Ode. Il falloit que les Grecs fuſſent bien ſubtils & bien indulgens tout enſemble, bien ſubtils pour deviner tant de choſes qui ne ſont point exprimées, & bien indulgens pour vouloir bien les ſuppléer. Cette indulgence eſt un mauvais préjugé pour Pindare: car on a remarqué qu'à meſure que la Poëſie s'eſt perfectionnée, on s'y eſt rendu plus difficile.* (1) *Il n'y avoit rien dans les Poëtes des premiers temps qu'on n'admiraſt ou qu'on n'excuſaſt. Depuis, & particulierement en ce temps-ci, il n'y a rien qu'on ne critique ou qu'on ne blaſme, ſans vouloir excuſer ni ſuppléer. Au lieu qu'on s'efforçoit autrefois à trouver des beautez dans les Ouvrages des Poëtes, on ne taſche aujourd'huy qu'à y remarquer des defauts, encore faut-il que les Ouvrages ſoient excellens pour s'en donner la peine: car pour peu qu'ils ſoient mediocres, on ne daigne pas les re-*

## REMARQUES.

(1) *Il n'y avoit rien dans les Poëtes des premiers temps qu'on n'admiraſt ou qu'on n'excuſaſt.* &c. ] M. *Perrault* ne touche ici qu'en paſſant, une Thèſe pareille à celle qu'il a traitée aſſés au long dans ſon *Paralelle*, Tome I. p. 23. & ſuivantes. Tout ce qu'il y dit au ſujet de certaines fautes des Anciens, que les Grammairiens ont eu l'adreſſe de maſquer du *nom honorable de Figures*, mérite d'être lu.

*garder.* (f) *Pour les notes marginales, elles ſont bien inutiles; puiſque quand on accorderoit à M. Deſpréaux tout ce qu'il prétend, & qu'il n'a pas raiſon de prétendre, Pindare n'en ſeroit gueres plus intelligible.*

(14) PINDARE EST preſque ici traduit (15) mot pour mot; & je ne luy ai preſté (16) que le mot de, *ſur la Terre*, que le ſens amene ſi naturellement, qu'en verité il n'y a qu'un homme (17) qui ne ſçait ce que c'eſt que traduire, qui puiſſe me chicaner là-deſſus.

*Cette traduction de M. Deſpréaux eſt ſi peu litterale, qu'il y a plus de la moitié des mots auſquels il n'y en a point dans le Grec* (t) *qui y répondent. C'eſt ce qu'on peut voir à la fin de mes Réponſes où je rapporte le texte de Pindare, & parce que les gens qui entendent parfaitement le Grec, ne ſont pas les ſeuls qui ont attention à noſtre diſpute, & que pluſieurs perſonnes qui ne ſçavent que le Latin, ſont bien-aiſes d'en prendre connoiſſance: j'y ay joint la verſion d'Henri Eſtienne, un des plus excellens hommes pour le Grec qui ait jamais eſté, & qui aſſeurément en ſçavoit plus que Mr. Deſpréaux, & puis la mienne. On aura le plaiſir de les comparer enſemble. Je ne croy pas que la mienne tres-confor-*

## REMARQUES.

(f) *Pour les notes marginales*, &c.] Ceci regarde les *Remarques* 12. & 13. leſquelles ſont à la marge des *Edit.* de 1694. 1701. 1713.

(14) *Pindare eſt preſque ici*] Dans la *Rép. de M. Perr.* il y a: *Pindare eſt ici preſque.*

(15) *mot pour mot*;] Ibid. *mot à mot.*

C'eſt ſous ces mots, que M. *Du Monteil* a mis la longue *Remarque* de M. *Des-Maizeaux*, que j'ai placée plus haut, *Rem.* 11.

(16) *que le mot de, ſur la Terre*,] Rép. de M. Perr. *que le mot de Terre.*

(17) *qui ne ſçait ce que c'eſt que traduire*,] Rép. de M. Perr. *qui ne ſçait pas traduire.*

(t) *qui y répondent.*] Cet *y* eſt inutile, ſa ſignification étant renfermée dans *auſquels*, qui précède.

*me au Grec, doive en valoir moins pour eſtre auſſi tres-conforme à celle d'Henri Eſtienne, ni que celle de Mr. Deſpréaux doive eſtre trouvée meilleure, pour s'éloigner de celle de ce grand Perſonnage, de meſme que du texte Grec dont il s'écarte à tous momens, ce qu'il n'a point dû faire: il faut qu'il ſe trouve du ſens dans les paroles de Pindare & ce n'eſt pas aſſez qu'il y en ait dans celles qu'on luy fournit.*

Je ne pretens donc pas dans une traduction ſi literale, avoir fait ſentir toute la force de l'original; dont la beauté conſiſte principalement dans le nombre, l'arrangement & la magnificence des paroles. Cependant quelle majeſté & quelle nobleſſe un homme de bon ſens n'y peut-il pas remarquer, meſme dans la ſechereſſe de ma traduction? (18) Que de grandes images preſentées d'abord! Que de ſublimes figures enſemble! la Métaphore, l'Apoſtrophe & la Metonymie!

*J'avouë que l'Eau, l'Or, le Feu & le Soleil preſentent de grandes images; mais plus ces images ſont grandes & lumineuſes, & plus elles bleſſent quand on ne voit pas pourquoy on les a miſes enſemble. Il en eſt de meſme de toutes les grandes figures de Rhetorique, qui offenſent l'eſprit à proportion de leur grandeur & de leur force, quand elles ſont hors de leur place, ou dans un diſcours qu'on n'entend point. Ces figures ſont d'elles-meſmes auſſi propres à rendre un diſcours ridicule, qu'à le rendre ſublime, & il s'en fait à tous momens par*

## REMARQUES.

(18) *Que de grandes images preſentées d'abord!* ] Je crois qu'il eût fallu dire: *Que de grands objets préſentés d'abord!* Les mots, *Eau*, *Or*, *Feu*, *Soleil*, offrent en effet de grands objets; mais de la manière qu'ils ſont emploïés ici par *Pindare* & par ſes Traducteurs, ils ne préſentent rien de ce que les Maîtres de l'Art appellent *Images*. Ils ne peignent rien.

*toutes ſortes de perſonnes & en toute ſorte de rencontres. C'eſt dommage que M. Jourdain, aprés avoir appris qu'il faiſoit de la Proſe, n'ait pas eu la joye de ſçavoir qu'il luy arrivoit ſouvent de faire auſſi des Metaphores, des Apoſtrophes & des Metonymies.*

Quel tour & quelle agreable (19) circonduction de paroles?

*Je ne ſçay ce que c'eſt qu'une circonduction de paroles; ce mot n'eſt point dans le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, & je ne croy pas qu'il ſoit dans aucun autre Dictionnaire.* (u) Circumductio *en Latin ſignifie tromperie; mais il n'eſt pas poſſible que Mr. Deſpréaux ait voulu dire qu'il y a de la tromperie dans les paroles de Pindare, & que ces grands mots d'Eau, d'Or, de Feu, & de Soleil qui impoſent d'abord, ſe trouvent dans la ſuite ne ſignifier rien qui faſſe une idée bien nette & bien diſtincte.*

(20) Cette expreſſion: (21) *Les vaſtes deſerts du Ciel, quand il fait jour,* eſt peut-eſtre une des plus grandes choſes qui ayent

*Le Grec ne dit point* dans les vaſtes deſerts du Ciel, *il dit* dans l'air qui eſt deſert. *Henri Eſtienne traduit ainſi cet endroit,*

## REMARQUES.

(19) *circonduction de paroles?*] Cette Expreſſion n'eſt pas Françoiſe. Il falloit dire ſimplement: *Périphraſe* ou *Circonlocution*.

(u) *Circumductio en Latin ſignifie tromperie;*] C'eſt en effet dans ce ſens figuré, que *Plaute* s'en ſert. Mais au ſens propre, ce mot ſignifie; *Conduite au tour*. Ce qui fait qu'on s'en ſert pour ſignifier les *Lignes d'un Camp*; une *Circonvallation*; la *Circonférence d'un cercle*.

(20) *Cette expreſſion:*] Ces mots manquent dans la *Rép. de M. Perr.*

(21) *Les vaſtes deſerts du Ciel,*] Cette Expreſſion commente & ne traduit pas l'ἱρήμας δι' αἰθέρος de *Pindare*, qu'*Henri Eſtienne* rend par *deſertum* ou *per vacuum aërem*: SCHMID, *deſertum* i. e. ſerenum, *per ætherem*. FR. MARIN & M. *Perrault*, en diſant *par le vague de l'air*, n'ont point exprimé la penſée de *Pindare*. M. *Le Clerc* en approche d'avantage par *le vuide des airs*. Mais d'une grande idée il en fait une petite. *Pindare* me paroît avoir conſidéré les nuages comme des eſpèces d'habitans de l'air; & c'eſt dans cette

jamais eſté dites en Poëſie. En effet, qui n'a point remarqué de quel nombre infini d'étoiles le Ciel paroiſt peuplé durant la nuit; & quelle vaſte ſolitude, c'eſt au contraire dés que le Soleil vient à ſe montrer?

de ſorte que par le ſeul début de cette Ode on commence à concevoir tout ce qu'Horace a voulu faire entendre, quand

per deſertum aërem, *& dans une Edition poſterieure il met* per vacuum aërem. *Suivant la meſme idée j'ay traduit* dans le vague de l'air. *De ſorte que cette penſée des vaſtes deſerts du Ciel eſt preſque toute de Mr. Deſpréaux, & c'eſt peut-eſtre ce qui fait qu'il luy donne tant d'éloges. Le Ciel me paroiſt plus grand, plus vaſte & plus deſert dans le ſilence d'une nuit ſereine, que durant le jour, où le Soleil & ſa lumiere le rempliſſent de tous coſtez.*

*Je ne m'oppoſe point aux loüanges qu'Horace donne à Pindare, je conſens qu'il ſoit un fleuve, un torrent & tout ce qu'on*

## REMARQUES.

penſée, que voulant exprimer à ſa manière, c'eſt-à-dire très-hardiment, un Ciel très-ſerein & ſans aucun nuage, il l'appelle: *un Ciel deſert, un Ciel ſolitaire.* Ces expreſſions offrent une grande idée. Mais ſi on dit, *les vaſtes deſerts du Ciel*, on rappetiſſe cette Idée, en la voulant agrandir. Quoiqu'il en ſoit, M. l'Abbé *Maſſieu*, dans ſa Traduction de la I. *Ode* de *Pindare* ſe ſert de cette expreſſion de M. *Deſpréaux*; & dit dans une REMARQUE: *Elle m'a paru ſi belle & ſi heureuſe, que dans l'impoſſibilité de faire mieux, j'ai cru que je pouvois & même que je devois l'adopter.* Reperto quod eſt optimum, qui melius quærit, pejus vult. *Cet excellent Ecrivain a prêté le mot de vaſte au texte, qui dit ſeulement* dans le Ciel deſert. . . *& il en a uſé de la ſorte, pour jetter dans le François le nombre & l'harmonie qui ſe trouvent dans l'original; & qui ſans cette légère addition auroient manqué à la copie. Au reſte, ce grand Critique a ſi bien fait ſentir dans ſes Remarques la beauté de cet endroit, qu'il ſeroit inutile de rien ajouter à ce qu'il en dit.*

il dit, que *Pindare eſt comme un grand fleuve qui marche à flots bouillonnans ; & que de ſa bouche, comme d'une ſource profonde, il ſort une immenſité de richeſſes & de belles choſes.*

Fervet, immenſuſque ruit profundo
Pindarus ore.

*voudra, pourveu qu'on demeure d'accord qu'il eſt fort obſcur, qu'il fait ſouvent d'énormes digreſſions, & que ſes Panegyriques ne ſont que des égaremens perpetuels, ainſi que l'ont dit avant moy Jean Benoiſt, M. Blondel & le Pere Rapin, & avant eux une infinité d'autres habiles gens, non prévenus & qui n'en vouloient à perſonne.*

*Je ne garantis ma verſion que pour eſtre fidelle & litterale, & c'eſt de quoy on peut s'éclaircir en la comparant avec le Grec de Pindare qui eſt à la fin de mes Réponſes. Si avec ces qualitez ma Traduction eſt un plat galimatias, ce n'eſt plus ma faute, c'eſt celle de Pindare. Comment Mr. Deſpréaux n'a-t-il pas vû que cela retomboit ſur ſon Auteur bien aimé, & qu'il ne faiſoit que confirmer la propoſition que j'ay avancée ?*

EXAMINONS (22) MAINTENANT la Traduction de Monſieur Perrault. La voici. *L'eau eſt tres-bonne à la verité, & l'or qui brille, comme le feu durant la nuit, éclate merveilleuſement parmi les richeſſes qui rendent l'homme ſuperbe. Mais, mon Eſprit, ſi tu deſires chanter des combats, ne contemples point d'autre Aſtre plus lumineux que le Soleil, pendant le jour, dans le vague de l'air. Car nous ne ſçaurions chanter des combats plus illuſtres que les combats Olympiques*, Peut-on jamais voir un plus plat galimathias ?

## REMARQUES.

(22) *maintenant*] Il y a *preſentement* dans la *Rép. de M. Perr.*

(23) *L'eau eſt tres-bonne à la verité*, eſt une maniere de parler familiere & comique qui ne répond point à la majeſté de Pindare.

*Encore une fois ſi je traduis fidellement & en Proſe, ſuis-je garant du peu de majeſté qui ſe trouve dans ma Traduction? D'ailleurs comme il s'agit principalement de ſçavoir ſi Pindare eſt obſcur ou s'il ne l'eſt pas, on ſe tourmente mal-à-propos à prouver que mon ſtile eſt trivial & familier, puiſque c'eſt le ſtile le moins ſujet au galimatias, & dans lequel on ſe donne le mieux à entendre. Quoy qu'il en ſoit, je ne comprens point pourquoy on trouve que ce commencement eſt comique. Si un homme vouloit donner à un autre le conſeil de ne pas boire de l'eau toute pure, & luy diſoit ces paroles:* L'eau eſt tres-bonne à la verité; *mais je vous conſeille d'y meſler un peu de vin pour fortifier voſtre eſtomach, y auroit-il quelque choſe de comique dans ce diſcours?*

Le mot d'Ἄριστον ne veut pas ſimplement dire en Grec *bon*: mais *merveilleux, divin,* * *excellent entre les choſes excellentes.*

*Ἄριστον veut dire tres-bon, comme je l'ay traduit, & non pas ſimplement bon. Je demeure d'accord qu'il ſignifie auſſi, tres-excellent, tres-merveilleux. Pour* excellent par excellence, *je ne connois point cette phraſe. Je pouvois bien mettre,*

* Edit. 1694. Excellent par excellence.

## REMARQUES.

(23) *L'eau eſt tres-bonne à la verité*, ] M. *Blondel* traduit Ἄριστον μὲν ὕδωρ, par *C'eſt une choſe excellente que l'eau*, ſans s'embarraſſer du μὲν que tous les *Traducteurs François*, excepté M. *Perrault*, ont négligé. *Henri Eſtienne* & *Schmid*, rendent cette Particule Grecque par *quidem*, Beaucoup d'autres Traducteurs ont eu ſoin de l'exprimer, parce qu'elle ſert au raiſonnement dans cet endroit, & qu'elle n'eſt pas purement *enclytique*, comme M. *Deſpréaux* le va dire. En effet, ce μὲν amène le *Mais*, que tous les *Traducteurs* mettent dans la ſuite; & M. *Perrault* a raiſon de le prétendre.

*l'Eau eſt tres-excellente, l'Eau eſt tres-merveilleuſe; mais on m'auroit demandé pourquoy je n'ay pas mis: l'Eau eſt tres-bonne; qui eſt l'explication la plus naturelle & que les Interpretes Latins ont ſuivie, en mettant*, Optima quidem eſt aqua.

On dira fort bien en Grec, qu'Alexandre & Jules Ceſar eſtoient ἄνδρες: traduira-t-on qu'ils eſtoient de *bonnes gens?* *Non aſſeurement, parce que ce ſeroit dire qu'ils eſtoient de ſottes gens, ou du moins des gens fort ſimples & fort pacifiques: ce qui ne leur convient point du tout. Voila une grande merveille, qu'un mot qui a de ſoy une ſignification avantageuſe, ſe prenne quelquefois en mauvaiſe part, & que ce qui arrive dans un Langue n'arrive pas dans une autre à l'égard des mots qui ont la meſme ſignification.*

(24) D'ailleurs le mot de *bonne eau* en François tombe dans le bas, à cauſe que cette façon de parler s'emploie dans les uſages bas & populaires, *à l'enſeigne de la Bonne eau, à la Bonne eau de vie.* *Je n'ay jamais oüi dire que bonne eau fuſt une expreſſion baſſe ou un* mot *bas, puiſqu'il plaiſt à Mr. Deſpréaux que* bonne eau *ne ſoit qu'un mot. Parle-t-on baſſement quand on dit qu'il y a preſentement de bonne eau à Verſailles, quand on ſe vante d'avoir de bonne eau à ſa maiſon de campagne? Je veux croire qu'il y a une enſeigne où on lit ces mots,* à l'enſeigne de la bonne eau. *Mais une enſeigne eſt-elle capable de rendre une expreſſion*

## REMARQUES.

(24) *D'ailleurs le mot de bonne eau* &c.] Cette remarque eſt fauſſe, & M. *Perrault* n'y répond pas préciſément, comme il le falloit. De ce que *bonne eau* fait une expreſſion, rendue baſſe par certain uſage, que l'on en fait, il n'en ſuit pas, que l'*Eau eſt tres-bonne* ſoit une Phraſe baſſe. Ordinairement en déplaçant les termes de ces ſortes d'Expreſſions conſacrées à des uſages vils, on en écarte certaines Idées acceſſoires; & leur baſſeſſe diſparoît.

*baſſe?*

*baſſe ? Le Roy de France, le Roy d'Eſpagne, l'Empereur, la Renommée, la Victoire, les Miſteres de noſtre Religion, & tous les Saints de Paradis, ne pourront-ils plus entrer dans le diſcours ſans le rendre bas & trivial, parce qu'il n'y a rien de tout cela que l'on n'ait mis dans des enſeignes? S'il falloit auſſi que le cri qu'on fait dans les ruës de cent ſortes de choſes les aviliſt juſqu'à ne pouvoir plus s'en ſervir que baſſement, que deviendroient les Declarations du Roy, les Bulles du Pape, les Indulgences, les Jubilez, & tant d'autres choſes tres-graves & tres-ſerieuſes, dont il eſt neceſſaire que le Public ſoit informé. Il y a là une delicateſſe mal entenduë.*

Le mot d'*à la vérité* en cet endroit eſt encore plus familier & plus ridicule, & n'eſt point dans le Grec, où le μὲν & le δὲ ſont comme des eſpeces d'enclytiques qui ne ſervent qu'à ſoutenir la Verſification.

A la vérité *n'eſt point un mot, mais une façon de parler adverbiale, qui n'eſt point ridicule à l'endroit où je l'ay miſe, puiſqu'elle eſt dans le Grec, puiſqu'elle amene le* mais *qui ſuit, & qu'elle ſert à accomplir le ſens, & meſme le ſens que Mr. Deſpréaux y veut donner: car ſelon luy Pindare a voulu dire que l'Eau eſt* à la verité *tres-excellente, & qu'il la celebreroit par ſes vers s'il avoit entrepris de parler des choſes naturelles ;* mais *que s'eſtant conſacré à chanter les actions des hommes, &c. Ainſi la particule* μὲν *n'eſt point en cet endroit une eſpece d'enclytique, & j'ay le meſme droit de l'expliquer par* à la verité, *qu'Henri Eſtienne a eu de l'expliquer par* quidem.

(25) *Et l'or qui brille.* Il *Il y a dans le Grec :* δὲ

## REMARQUES.

(25) *Et l'or qui brille.* ] S'il y avoit *l'or qui brille*, dans le Grec,

n'y a point d'*Et* dans le Grec & *qui* n'y eſt point non plus.

χρυσὸς. *Il eſt tres-ordinaire de traduire le* δὲ *Grec par l'*&, *ſoit Latin, ſoit François; Henry Eſtienne a traduit* & aurum. *D'ailleurs quel tort Pindare peut-il recevoir de cet* &? *L'Eau & l'Or ne ſont-ce pas deux choſes? Qu'importe qu'elles ſoient miſes l'une auprés de l'autre ſans conjonction ou avec une conjonction? j'ay honte de m'amuſer à ces minuties; mais c'eſt Mr. Deſpréaux qui m'y engage. Il dit que ce* qui *n'eſt pas dans le Grec*: (x) *voila peut-eſtre la plus eſtrange critique qui ait jamais eſté faite. Il y a dans le Grec* αἰθόμενον, *qui veut dire brillant; & parce que j'ay mis* qui brille *au lieu de brillant; il dit que ce* qui *n'eſt pas dans le Grec. Je ſouſtiens qu'il y eſt, puiſque brillant ne ſe peut definir autrement que par* qui brille, *& que toute definition eſt renfermée dans la choſe qu'elle définit. Mais ce qui eſt admirable, c'eſt que Mr. Deſpréaux a mis comme moy* qui brille, *au lieu de brillant, en expliquant le meſme mot d'*αἰθόμενον; *Voicy ſa verſion.* « *Il n'y a rien de*

## REMARQUES.

cela feroit un ſoléciſme; car il faudroit que αἰθόμενον fuſt l'Adjectif de χρυσὸς. DESP. *Edit. de* 1701. 1713.

(x) *Voila peut-être la plus eſtrange critique* &c.] La Critique de M. *Deſpréaux* n'étoit pas abſolument bonne. Mais M. *Perrault* l'a fait devenir un peu meilleure, en occaſionnant la petite Note de l'*Edition de* 1701. (ci 25.) Il y dans le Grec: ὁ δὲ χρυσὸς, αἰθόμενον πῦρ ἅτε διαπρέπει νυκτὶ, μεγάνορος ἐξοχα πλούτου. Mot à mot en Latin: *ſanè Aurum, ardens ignis velut conſpicuus eſt nocte, ſuperbificas præter alias divitias.* Ce qui peut ſe rendre ainſi littéralement en François: *Certes l'or ſe fait remarquer préférablement aux autres richeſſes, qui rendent ſuperbe, de même qu'un feu ardent ſe fait remarquer durant la nuit.* Le Verbe διαπρέπει ſert aux deux membres de la Phraſe. Le *Scholiaſte Grec* a pris ſoin d'en avertir. On voit par-là, que M. *Perrault* & M. *Deſpréaux*, non plus que les autres *Traducteurs*, n'ont pas rendu la Lettre de *Pindare*. F. MARIN eſt le ſeul qui traduiſe exactement le Verbe διαπρέπει, que *Pindare* emploie dans le ſens propre.

» *plus éclatant que l'Or, & il ſe diſtingue entre toutes* » *les autres ſuperbes richeſſes comme un feu* qui brille » *dans la nuit* ». *Voicy la mienne :* « *Et l'Or* qui » brille *comme le feu durant la nuit, eſclate mer-* » *veilleuſement parmi les richeſſes qui rendent l'homme* » *ſuperbe* » : *Nous avons mis l'un & l'autre* qui brille *au lieu de brillant ; comment puis-je avoir tort & luy raiſon? cela eſt incomprehenſible.*

*Eclate merveilleuſement parmi les richeſſes. Merveilleuſement* eſt burleſque en cet endroit. Il n'eſt point dans le Grec, & ſe ſent de l'ironie que Monſieur Perrault a dans l'eſprit, & qu'il tâche de prêter même aux paroles de Pindare en le traduiſant.

*Je ne ſçay où j'en ſuis, quand j'entends dire que* merveilleuſement *eſt burleſque en cet endroit. Si lorſqu'on dit d'une perſonne qu'elle chante merveilleuſement bien, qu'elle reüſſit merveilleuſement en toutes choſes, on ne trouve point de burleſque dans cette expreſſion, pourquoy y en aura-t-il dans celle-ci*, l'or éclate merveilleuſement parmi les autres richeſſes? *Je ne ſçay pas pourquoy Mr. Deſpréaux dit que merveilleuſement n'eſt pas dans le Grec.* (y) *Il y a* ὑπέροχα, *qui veut dire excellemment, où eſt le mal d'avoir mis merveilleuſement, qui vient*

## REMARQUES.

(y) *Il y a* ὑπέροχα, *qui veut dire excellemment*, &c.] Il eſt vrai qu'ὑπέροχα, & poëtiquement ὑπέροχος, doit ſe rendre quelquefois par *eximiè*, *excellenter*, *merveilleuſement*, *excellemment*, *très-bien*, *parfaitement*, *ſingulièrement*, &c. Mais ce n'eſt pas le ſens, que lui donne ici *Pindare*, qui l'emploie comme une Prépoſition ſervant aux Comparaiſons, pour marquer la préférence qu'une choſe a ſur d'autres. C'eſt pour celà que M. *Deſpréaux* traduit μεγάνορος ὑπέροχα πλούτου, par *entre toutes les autres ſuperbes richeſſes*. Il n'y a de trop dans ſa *Traduction*, que le mot *toutes*. L'Abbé *Maſſieu* met, *entre les ſuperbes richeſſes*. *Eximiè*, qui ſe trouve dans la Traduction d'*Henri Eſtienne*, n'exprimeroit nullement la Lettre de *Pin-*

*bien où il eſt, au lieu d'excellemment qui y viendroit fort mal: car on ne peut pas dire, éclater excellemment. J'ay eu dans l'eſprit auſſi peu d'Ironie en mettant merveilleuſement, que les Interpretes Latins en ont eû en mettant* eximiè. *Perſonne ne ſe ſert moins que moy de l'Ironie. Je ſçay bien que c'eſtoit la figure favorite de Socrate;* (z) *mais avec tout cela je ne l'aime point, elle eſt preſque toûjours offenſante, & je ne veux offenſer perſonne. Mr. Deſpréaux ajouſte que j'oſe prêter l'Ironie que j'ay dans l'eſprit,* meſme *aux paroles de Pindare. Ce* meſme *eſt réjoüiſſant; ne ſemble-t-il pas que les paroles de Pindare ſoient les paroles de l'Ecriture-Sainte? Cela me fait ſouvenir de ce qu'on lit dans* (aa) *les notes du Petrone de Mr. Nodot.* Il a paru depuis peu, *diſent ces Notes,* (bb) un Poëme en nôtre Langue, où il n'y a

## REMARQUES.

*dare*, ſi ce Traducteur n'avoit achevé le ſens, en y joignant *inter*. F. MARIN, par le tour qu'il a pris, a rendu toute la force du terme; & j'en ai donné la ſignification littérale dans la *Remarque* x, en le traduiſant: *préférablement aux autres.*

(z) *mais avec tout cela je ne l'aime point*, &c.] M. *Perrault* ne dit ici rien, que de très-vrai de l'*Ironie*. Elle déshonore preſque toujours le cœur de celui qui l'emploie, à proportion qu'elle fait valoir ſon eſprit.

(aa) *les Notes du Petrone de Mr. Nodot.*) FRANÇOIS NODOT, Directeur des Vivres, fit part à M. *Charpentier*, de l'Académie Françoiſe, par une Lettre datée de Strasbourg le 12. Octobre 1690. du recouvrement de quelques Fragmens de *Petrone*, qu'il diſoit avoir été trouvés à Belgrade. Par le ſecours de ces Fragmens, il fit paroître à Paris en 1693. *in*-12. une *Edition* prétenduë complète de *Petrone*, ſous ce titre: TITI *Petronii Arbitri Equitis Romani Satyricon: Cum Fragmentis Albæ Græcæ recuperatis anno* 1688. En 1694. il fit imprimer à Paris deux Volumes *in*-12. contenant le *Texte* & la *Traduction* de différens Morceaux de *Petrone*, avec des *Remarques Latines & Françoiſes*. L'Ouvrage entier parut la même année 1694. en Latin & en François, avec une ample *Préface* & la *Vie de Petrone*, à Cologne en 2. Volumes *in*-12. Quelques Exemplaires portent à Grenoble. On l'a réimprimée pluſieurs fois depuis. La dernière *Edition* eſt celle de 1713. en 2. Vol. *in*-12. à laquelle on a joint différentes Pièces de M. *Nodot*, concernant les *Fragmens de Belgrade*, & la *Vie de Petrone*.

(bb) *un Poëme*] C'eſt le Poëme du *Siècle de Louis le Grand*. PERR.

pas un vers qui ne ſoit un blaſpheme contre la ſacrée Antiquité & meſme contre Apollon. *O College ! College ! que tes impreſſions demeurent long-tems en de certains Eſprits !*

*Qui rendent l'homme ſuperbe.* (26) Cela n'eſt point dans Pindare, qui donne l'épithete de ſuperbe aux richeſſes meſmes ; ce qui eſt une figure tres-belle ; au lieu que dans la traduction n'y ayant point de figure, il n'y a plus par conſequent de poëſie.

*Qui rendent l'homme ſuperbe, eſt dans le Grec, puiſqu'il y a* μεγάνορες. *Voicy comment le celebre Tuſanus parle de ce mot dans ſon Lexicon.* (cc) Μεγάνορες, *dit-il*, eſt une Epithete des richeſſes dans Pindare, parce qu'elles donnent du faſte & de la fierté; *& Henri Eſtienne le traduit par celuy de* ſuperbificas, *qui ne peut pas ſe rendre en François par d'autres mots que ceux dont je me ſuis ſervi. Je ne trouve pas d'ailleurs un fort grand merite à donner l'Epithete de ſuperbe aux richeſſes non plus que celle de modeſte à des habits, ou celle de ſobre à des repas. C'eſt la meſme figure fort ordinaire dans le diſcours & qui s'offre naturellement à tout le monde. Dire que les richeſſes rendent l'homme ſuperbe, me ſemble plus beau, plus moral & plus ingénieux, que de dire ſimplement qu'elles ſont ſuperbes.*

## REMARQUES.

(26) *Cela n'eſt point dans Pindare,* ] C'eſt pourtant préciſément ce qu'il y a dans *Pindare.* Μεγάνωρ s'emploie dans le même ſens qu'Ἀγήνωρ, qui ſignifie *ce qui fait agir, ce qui conduit l'Homme, ce qui le rend orgueilleux, plein de lui-même.* Ἀγήνωρ ne peut, ſelon ſes *Racines*, avoir qu'un ſens actif. Il n'en eſt pas de même de μεγάνωρ, qu'on ne trouvera peut-être cependant nulle part emploïé dans le ſens paſſif. C'eſt pour cela que M. *Perrault* a du traduire, à l'exemple d'*Henri Eſtienne*, de *Schmid* & de *J. Benoiſt*, μεγάνορες πλοῦτοι par, *les richeſſes, qui rendent l'homme ſuperbe.*

(cc) Μεγάνωρ, &c.] *Epithetum divitiarum apud* Pindarum, *quæ faſtum & animum addant.* PERR.

*Mais mon Eſprit, &c.* c'eſt ici où Monſieur Perrault acheve de perdre la tramontane; & comme il n'a entendu aucun mot de cet endroit, où j'ay fait voir un ſens ſi noble, ſi majeſtueux & ſi clair, on me diſpenſera d'en faire l'analyſe.

*Parce que je n'ay entendu aucun mot dans un endroit de Pindare, Mr. Deſpréaux veut que ce luy ſoit une raiſon de n'en pas faire l'analyſe. Il devoit au contraire par cette meſme raiſon avoir la bonté de me l'expliquer. Il eſt vray qu'il dit enſuite qu'il a fait voir dans ce meſme endroit un ſens noble, majeſtueux & clair; mais la conſequence qu'il tire ne tombe point là-deſſus. Elle tombe directement ſur ce que je n'ay rien entendu de cet endroit. Un tel deſordre dans le diſcours ſe pardonneroit à un homme ignare & non Lettré, mais il ne peut eſtre ſouffert à un homme de l'Académie Françoiſe, quelque beau que ſoit ce vers*, on me diſpenſera d'en faire l'analyſe.

Je me contenterai de luy demander dans quel Lexicon, dans quel Dictionnaire ancien & moderne il a jamais trouvé (27) * que μηδὲ en Grec, ou *ne* en Latin, vouluſt dire *Car*.

* Edit. 1694. μηκέτι.

*Je ne ſçay pas pourquoy Mr. Deſpréaux me fait cette demande: car je n'ay jamais donné à entendre que μηκέτι ſignifiaſt* car. *Je l'ay expliqué par* ne, *comme Mr. Deſpréaux me dit charitablement qu'il le faut faire, & j'ay mis*: Mais mon eſprit! *ne* contemple point.

## REMARQUES.

(27) *que μηδὲ* &c.] M. *Deſpréaux* cenſure avec beaucoup de raiſon M. *Perrault* d'avoir traduit *μηδ' ὁλυμπίας ἀγῶνα φέρτερον ὑμνέμεναι*, par, *Car nous ne ſçaurions chanter* &c. Mais aïant écrit par mégarde *μηκέτι* au lieu de *μηδὲ*, M. *Perrault* a cru qu'il le blâmoit d'avoir rendu *μηκέθ' ἁλὸς σχόπει* &c. par, *ne contemple point* &c. Cette faute ſe trouve encore dans la dernière Edi-

*Cette demande donne lieu de croire que Mr. Deſpréaux a perdu quelque choſe de plus que* la tramontane.

Cependant c'eſt ce *Car* qui fait icy toute la confuſion du raiſonnement qu'il veut attribuer à Pindare. Ne ſçait-il pas qu'en toute langue mettez un *Car* mal-à-propos, il n'y a point de raiſonnement qui ne devienne abſurde? Que je diſe, par exemple, *Il n'y a rien de ſi clair que le commencement de la premiere Ode de Pindare, & Monſieur Perrault ne l'a point entendu.* Voilà parler tres-juſte. Mais ſi je dis: *Il n'y a rien de ſi clair que le commencement de la premiere Ode de Pindare: car Monſieur Perrault ne l'a point entendu:* *c'eſt fort mal argumenté, parce que d'un fait tres-veritable je fais une raiſon tres-fauſſe, & qu'il eſt fort indifférent, pour faire qu'une choſe ſoit claire ou obſcure, que Monſieur Perrault l'entende ou ne l'entende point.

(28) Je ne m'étendrai pas davantage à lui faire connoître une faute qu'il

*Comme j'ay mis* ne, *& non pas* car, *dans l'endroit dont il s'agit, tout ce qui eſt dans cet article frappe à faux. Pour la Plaiſanterie dont on a voulu égayer la Reflexion critique, l'entendra & en rira qui pourra; mais c'eſt le plus profond galimatias qui ſe ſoit jamais fait.*

* Edit. 1674. c'eſt fort mal argumenté, parce que d'un fait tres-veritable je fais une raiſon tres-fauſſe, & qu'il y a un fort grand nombre de choſes fort claires que M. Perrault n'entend point.

*Comme je n'ay point crû que* ne *ou μήπερι vouluſt dire* car, *Mr. Deſ-*

## *Remarques.*

*tion*, que M. *Deſpréaux* publia de ſes *Oeuvres* en 1701. On l'a corrigée dans l'*Edition* poſthume de 1713. & dans celle de Geneve 1717.

Cette *Rem.* eſt de M. *Des-Maizeaux.* Du Monteil. *Rép. de Perr.*

Dans l'*Edition de* 1701. *in*-4°. que j'ai ſous les yeux, il y a *μηδὲ*; & le feüillet ne paroît nullement être un carton.

(28) *Je ne m'étendrai pas*] Il y a: *Je ne m'arreſterai pas*, dans la *Réponſe* de M. *Perrault.*

n'eſt pas poſſible que lui-même ne ſente. (29) J'oſerai ſeulement l'avertir, que lors qu'on veut critiquer d'auſſi grands hommes qu'Homere & que Pindare, il faut avoir du moins les premieres teintures de la Grammaire; & qu'il peut fort bien arriver que l'Auteur le plus habile devienne un Auteur de mauvais ſens entre les mains d'un Traducteur ignorant qui ne l'entend point, & qui ne ſçait pas meſme quelquefois que (30) *ni* ne veut point dire *car*.

*préaux pouvoit ſe diſpenſer de me faire ſes charitables remontrances. Eſt-il poſſible que la loüange d'avoir bien fait des Satyres ait pu donner à un homme une ſi grande opinion de luy-meſme & un ſi grand mépris pour les autres?*

Apres avoir ainſi convaincu Monſieur Perrault ſur le Grec & ſur le Latin, il trouvera bon que je l'avertiſſe auſſi qu'il y a (31) une groſſiere faute de François dans ces mots de ſa traduction: *Mais mon Eſprit, ne contemples point &c.* & que *contemple* à l'Imperatif n'a point d's.

*Je ne ſcay pas ce que Mr. Deſpréaux veut dire. Dans la premiere & dans la ſeconde édition de mes Paralleles, page 28. du premier Tome, il y a:* Mais mon Eſprit! ne contemple point, *& non pas* ne contemples point. *Il faut que Mr. Deſpréaux ait trouvé* (dd) *cette faute d'ortographe dans une des Editions qu'on en a fait en Hollande: car Mr. Bayle a mandé à*

## *Remarques.*

(29) *J'oſerai ſeulement* &c.] Je ne ſais ſi je me trompe; mais il me ſemble que M. *Deſpréaux* eût bien fait de ſupprimer le reſte de cette *VIII. Réflexion.*

(30) *ni*] Il y a *ne* dans la *Rép. de M. Perr.*

(31) *une groſſiere faute de François* &c.] Voïés, Tome II. *Lett. de Perr.* N. IV. & *Remarque* 11.

(dd) *cette faute d'ortographe* &c.] Elle eſt à l'endroit même de la *Lett. de Perr.* cité dans la *Remarque* précédente.

*un de mes Amis qu'on avoit réimprimé mes* Paralleles *à Amſterdam. Je croy que vous ne ſerez pas fâché de voir icy l'extrait de cette Lettre. Elle eſt écrite à Mr. Pinſſon Avocat, homme de mérite & tres-connu. En voicy les termes.*

« *Je ſuis tout-à-fait du ſentiment de Mr. Perrault,* » *& je remarque que ſes Adverſaires ne ſe défendent* » *jamais par des raiſons, ils ne font que declamer, &* » *ne viennent jamais au fait. Ses Paralleles ont eſté* » *reimprimez à Amſterdam depuis quelque mois, &* » *plaiſent beaucoup à nos Curieux.* (ee) *Sa Lettre à* » *Mr. Boileau eſt tout-à-fait judicieuſe & polie, &* » *je ne voy pas ce qu'ony pourroit répondre. J'en ay* » *fait part à Mr. de Beauval, qui, quoy que grand* » *ami de Mr. de Fontenelle, ne veut pas ſe trop* » *ouvertement déclarer pour aucun parti* ». *Cette Lettre eſt datée du 19. Novembre 1693.*

*Cet extrait peut donner lieu à faire trois remarques. La premiere, que mon Livre* (ff) *n'eſt pas auſſi peu lû que le pretend M. Deſpréaux. La ſeconde, que la loüange qu'il donne* (gg) *à un grand Prince de lire juſqu'à mes livres n'eſt pas ſi forte qu'il le veut faire entendre; & la troiſiéme que Mr. Beauval, autrement Mr. Baſnage, qui eſt de mon ſentiment, n'oſeroit ſe declarer. J'ai eſté ſurpris qu'on craigniſt encore Mr. Deſpréaux & les traits de ſa Satyre. Cette crainte eſtoit pardonnable il y a vingt-cinq ans; mais aujourd'huy pourquoy le craindre? La Satyre lui avoit donné de la réputation, la Satyre*

## REMARQUES.

(ee) *Sa Lettre à M. Boileau* &c.] M. *Bayle* veut apparamment parler de la *Lettre* dont il s'agit dans les deux *Remarques* ci-deſſus; & que M. *Deſpréaux*, dans ſa *I. Réflexion* qualifie, je ne ſais pourquoi, de *Lettre Bourgeoiſe*.

(ff) *n'eſt pas auſſi peu lû que le pretend M. Deſpréaux.*] Voïés, *III. Réflexion*, à la fin, & ci-après, *Concluſion*, ſecond *Alinea*, à la fin.

(gg) *à un grand Prince*] M. le *Prince de Conti*. Voïés la fin de la *Concluſion*, qui ſuit la *Réflexion IX*.

*la luy a oſtée; & il a eſté puni par où il avoit peché.*

Je lui conſeille donc de renvoyer cet *s* au mot de (32) *Caſuite* qu'il écrit toûjours ainſi, quoy qu'on doive toûjours écrire & prononcer Caſuiſte. Cet *s*, je l'avouë, y eſt un peu plus néceſſaire qu'au pluriel du mot d'*Opera*: car bien que j'aye toûjours entendu prononcer des Operas; comme on dit des Factums, des Totons, je ne voudrois pas aſſeurer qu'on le doive écrire, & je pourrois bien m'eſtre trompé en l'écrivant de la ſorte. *Il faut écrire cette s, & non pas cet s: car s, eſt un ſubſtantif feminin.* (hh) *Dans le troiſiéme Tome de mes Paralleles où jay parlé de* Caſuiſtes, *on trouvera que ce mot eſt imprimé avec une s, tant dans la premiere que dans la ſeconde édition. Il eſt ſi peu vray que je* l'ecrive *toûjours ſans s, comme l'aſſeure Mr. Deſpréaux, que* (ii) *dans le petit Conte de Peau d'Aſne je l'ay fait rimer avec* triſte: *ce que je n'aurois pû faire, ſi je le mettois toûjours ſans s. Je ſuis honteux de répondre à des critiques ſi frivoles, & je ne comprens point comment on n'a pas eu honte de les faire. Si l'on ſe donne la peine d'obſerver la maniere, dont Mr. Deſpréaux avouë qu'il peut avoir manqué en écrivant des* Operas: *au lieu d'écrire des* Opera, *on verra que nature pâtit beaucoup, quand il faut qu'il confeſſe avoir tort. J'oſeray dire que je ſuis fâché de n'avoir pû trouver quelque endroit dans l'article que je viens d'examiner, où j'euſſe fait une faute conſiderable, pour avoir le plaiſir de l'avoüer franchement, je m'en ſerois fait*

## REMARQUES.

(32) *Caſuite* ] Ce mot eſt écrit ainſi dans la *Lettre de Perrault*, Voïés N. II. *Remarque* 8. & 11.

(hh) *Dans le troiſiéme Tome de mes Paralleles* ] Page 5. PERR.

(ii) *dans le petit Conte de Peau d'Aſne* ] Page 9. PERR.

*plus d'honneur que de toutes mes Réponſes, quelques bonnes & préciſes qu'elles ſoient. Je ne doute point que je n'aye ce plaiſir-là plus d'une fois, en répondant aux autres Reflexions de Mr. Deſpreaux: car je ne prétends nullement eſtre infaillible.*

*Il eſt aiſé de conclure, par les mauvaiſes critiques qu'on vient de voir que ce n'eſt pas l'intereſt de Pindare qui échauffe M. Deſpréaux, & que je dois moy ſeul luy tenir compte de la peine qu'il s'eſt donnée.*

## COMMENCEMENT de la I. Ode de Pindare, avec (kk) la Verſion d'Henri Eſtienne, la Verſion Françoiſe de M. Deſpréaux, & celle de l'Auteur des Paralleles.

PINDARE. Ἄριστον μὲν ὕδωρ.

V. D'HENRI ESTIENNE. Optima quidem eſt aqua.

VERSION DE M. DESPRE'AUX. « *Il n'y a rien de ſi excellent que l'Eau* ».

VERSION DE L'AUTEUR DES PARALLELES. « *L'Eau eſt tres-bonne à la verité* ».

*Si Henri Eſtienne avoit eſté du ſentiment de M. Deſpréaux, il auroit mis:* Nihil eſt aquâ præſtantius, *& non pas:* Optima quidem eſt aqua. *Pourquoy vouloir eſtre plus habile que les plus habiles, dans une choſe auſſi ſimple & auſſi claire que celle-là?*

### REMARQUES.

(kk) *la Verſion d'Henri Eſtienne*,] Ce ſavant Homme imprima *Pindare* & les Fragmens des autres *Lyriques Grecs* en 1560. avec une Verſion de ſa façon, qu'il retoucha dans la ſeconde *Edition* en 1566.

Le texte de *Pindare*, dont j'ai pris ſoin de diſtinguer les Vers, eſt imprimé de ſuite, comme de la Proſe, dans l'*Edition* originale de cette *Réponſe* & dans la réimpreſſion de M. *Du Monteil*.

Ces mots: PINDARE. V. D'HENRI ESTIENNE &c. qui ſont ici placés au commencement de différentes lignes, ſont à la marge dans l'*Edition* originale; & M. *Du Monteil* les a mis en titre au-deſſus de chaque texte.

J'avois, pour la ſatisfaction d'une ſorte de Lecteurs, raſſem-

PINDARE. ὁ δὲ

χρυσὸς, αἰθόμενον πῦρ
ὥτε διαπρέπει νυ-
κτὶ μεγάνορος ἔξοχα πλούτου·

V. D'HENRI ESTIENNE. Et aurum velut ignis ardens coruſcat eximiè inter ſuperbificas divitias.

VERSION DE M. DESPRE'AUX. « *Il n'y a rien de plus* » *éclatant que l'or, & il ſe diſtingue entre toutes les* » *autres ſuperbes richeſſes, comme le feu qui brille dans* » *la nuit* ».

VERSION DE L'AUT. DES PARALL. « *Et l'or qui bril-* » *le, comme le feu durant la nuit, éclate merveilleu-* » *ſement parmi les richeſſes qui rendent l'homme ſu-* » *perbe* ».

## REMARQUES.

blé différentes Traductions Latines, Françoiſes, Italiennes de ce commencement de la *I. Ode* de *Pindare*, mais la crainte de groſſir trop ce Volume m'oblige à n'en mettre ici que deux, celle de *Pierre de Lagauſie*, contemporain de *F. Marin*, & celle de M. l'Abbé *Maſſieu*, de l'Académie Françoiſe, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & Profeſſeur Roïal en Langue Grecque, laquelle ſe trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Inſcript.* &c. T. VI. p. 283.

*Pierre de Lagauſie* fit imprimer ſon Ouvrage à Paris en 1626. *in*-8°. ſous ce titre : LE PINDARE *Thebain, Traduction de Grec en François, meſlée de Vers & de Proſe* &c. La manière dont cet Ecrivain rend le commencement en queſtion, fera juger du mérite de tout le reſte.

*La force de chaſque element*
*Paroiſt par leurs effets contraires,*
*Mais le moindre de l'eau ſurmonte abſolument*
*Tous ceux de ſes trois freres.*
*Parmy les differents metaux*
*Des threſors d'un ſuperbe auare*
*L'eſclat de l'or faict treuuer faux*
*L'eſclat des autres le plus rare,*
*Brillant entre eux comme un flambeau qui luit*
*Dans les tenebres de la nuict.*
*Si tant eſt que mon cœur ſe pique*
*Du ſoin de deſcrire un combat*
*Dont tous les Grecs vont voir l'eſbat,*
*Il faut parler de l'Olympique.*

PINDARE. εἰ δ' ἄεθλα γαρύει
ἐλδεαι, φίλον ἦτορ
μηκιθ' ἁλίᾳ σκόπει
ἄλλο θαλπνότερον
ἐν ἁμέρᾳ φαεινὸν ἄστρον
ἐρήμας δι' αἰθέρος.

HENRI ESTIENNE. At ſi certamina narrare cupis, anime mi! ne jam ſole contempleris aliud ſplendidius aſtrum, lucens interdiu per vacuum aërem.

VERSION DE M. DESPRE'AUX. « *Mais, ô mon eſprit! puiſque c'eſt des combats que tu veux chanter, ne va point te figurer que dant les vaſtes deſerts du Ciel, quand il fait jour, on puiſſe voir quelque autre Aſtre auſſi lumineux que le Soleil* ».

VERSION DE L'AUT. DES PARALL. « *Mais mon eſprit! ſi tu deſires chanter des combats, ne contemple point d'autre aſtre plus lumineux que le Soleil pendant le jour dans le vague de l'air* ».

## REMARQUES.

*D'autant que comme on voit que l'Aſtre du Soleil*
*Allumant un beau jour à perruque eſpanduë*
*Eſclaire la vaſte eſtenduë*
*De l'air ſans auoir ſon pareil:*
*Je ne ſçaurois non plus treuuer un tournoy comparable à l'Olympique.*

Paſſons à la *Traduction* de M. l'Abbé MASSIEU. *L'eau eſt le plus excellent des Elemens, & l'or eſt entre les ſuperbes richeſſes ce qu'un feu brillant eſt parmi les ombres de la nuit. Mais, ô mon Eſprit, ſi tu veux chanter des combats, ne va point en plein jour chercher dans les vaſtes deſerts du Ciel, un Aſtre plus lumineux que le Soleil, & ne crois pas que pour ſujet de nos Vers nous puiſſions chanter des Jeux plus illuſtres que ceux d'Olympie.*

Ce *Traducteur* commence ainſi ſes *Remarques*: " Un des principes de *Pindare* touchant la Poëſie Lyrique, c'eſt que le commencement d'une Ode doit reſſembler au frontiſpice d'un Palais, & annoncer la magnificence du reſte de l'Ouvrage. On peut dire qu'il ſuit ici lui-même admirablement la regle qu'il propoſoit aux autres. Les grands objets, qu'il préſente d'abord, les Elémens, les Métaux, les Aſtres, les Jeux de la Grèce; le tout poëtique, dont il énonce ſa penſée; la vivacité & la force des Expreſſions; la harmonie des Figures, le Nombre & l'Harmonie, qui regne d'un bout à l'autre dans cette pre-

PINDARE. μηδ' ὀλυμπίας ἀγῶνα
φέρτερον ὑμνέωμεν.

HENRI ESTIENNE. Neque Olympico certamen præſtantius dicemus.

VERSION DE M. DESPRÉAUX. « *Ni que ſur la terre* » *nous puiſſions dire qu'il y ait quelqu'autre combat* » *auſſi excellent que le Combat Olympique* ».

VERSION DE L'AUT. DES PARALL. « *Car nous ne* » *ſçaurions chanter des combats plus illuſtres que les* » *combats Olympiques* ».

## REMARQUES.

„ miere Strophe ; tout conſpire „ à préparer le Lecteur aux „ grandes beautés, qu'il doit „ ſucceſſivement découvrir dans „ tout le corps de la Pièce. Auſſi „ l'Antiquité a-t-elle regardé „ toujours cet exorde comme „ un chef-d'œuvre. Mais ce qui „ avoit fait l'admiration de tous „ les ſiecles, eſt devenu dans „ ces derniers tems un grand „ ſujet de conteſtation. M. *Perrault*, Patriarche d'une Secte, „ qui, malgré les coups mortels „ qu'elle a reçus, ne laiſſe pas „ de conſerver encore un reſte „ de vie, aïant formé le projet de „ décrier tout ce que le genre „ humain avoit admiré juſqu'alors, a fortement attaqué ce „ début de *Pindare*. M. *Deſpréaux* „ l'a défendu avec cette ſupériorité de goût & de lumiere, „ qui, dans un pareil combat, „ ſemble répondre de la victoire. Je crois qu'on ne ſera pas „ fâché de voir ces deux Athletes aux mains. Un Spectacle „ de cette nature ne peut être „ qu'agréable. Du moins ce „ qu'ils ont écrit l'un contre „ l'autre à ce ſujet, peut ſervir „ d'un excellent Commentaire à „ l'exorde de *Pindare*, & contribuer beaucoup à mettre le „ Lecteur dans la vérité du point „ de vuë „. C'eſt bien, en liſant ce début ſi pompeux d'une *Remarque Philologique*, que l'*Auteur du Paralelle* n'eût pas manqué de ſe récrier : O COLLEGE ! COLLEGE ! " L'Abbé *Maſſieu* continuë : M. *Perrault*, pour „ mieux réüſſir dans le deſſein, „ qu'il a, de rendre *Pindare* ridicule, commence par le traduire à ſa façon „. Après avoir rapporté cette Traduction, il ajoute ; Ici " M. *Perrault* ſe récrie „ contre l'entêtement prodigieux des Admirateurs de „ l'Antiquité, & demande à „ tout Lecteur, non prévenu, „ ſi l'on peut imaginer rien de „ plus impertinent que cet exorde, & s'il ne renferme pas „ une baſſeſſe rebutante, & „ un galimatias impénétrable „. Pour le *galimatias impénétrable*, il eſt certain, que M. *Perrault* le reproche nettement à *Pindare*. Mais que le commencement de ſa I. *Ode* ſoit *impertinent*, & *renferme une baſſeſſe rebutante* ; c'eſt aſſurément ce que M. *Perrault* ne dit nulle part dans ſon *Paralelle*, dont ſans doute l'Abbé *Maſſieu* ne connoiſſoit que le titre. Il n'en

# REFLEXION IX.

*Les mots bas ſont comme autant de marques honteuſes qui flétriſſent l'expreſſion.* Paroles de Longin, Chap. XXXV.

CETTE Remarque eſt vraie dans toutes les langues. Il n'y a rien qui aviliſe d'avantage un diſcours que les mots bas. On ſouffrira plûtoſt, generalement parlant, une penſée baſſe exprimée en termes nobles, que la penſée la plus noble exprimée en termes bas. La raiſon de cela eſt, que tout le monde ne peut pas juger de la juſteſſe & de la force d'une penſée: mais il n'y a preſque perſonne, ſur tout dans les langues vivantes, qui ne ſente la baſſeſſe des mots. Cependant il y a peu d'Ecrivains qui ne tombent quelquefois dans ce vice. Longin, comme nous voyons icy, accuſe Herodote, c'eſt-à-dire, le plus poli de tous les Hiſtoriens Grecs, d'avoir laiſſé échapper des mots bas dans ſon Hiſtoire. On en reproche à Tite-Live, à Saluſte, & à Virgile.

## *REMARQUES.*

eſt pas de même de la *VIII. Réflexion Critique* de *M. Deſpréaux*. Il en donne un extrait, qui fait voir qu'il l'avoit luë. Après quoi, „ Voilà, dit-il, un fidele „ rapport des principales choſes, que ces deux ſavans Hommes ſe ſont dites l'un à l'autre durant le cours de leur diſpute. C'eſt au Lecteur à prononcer entre eux, & à voir „ auquel il aimeroit mieux reſſembler pour la maniére de „ raiſonner & de traduire „. J'ai fait réellement ici, ce que l'Abbé *Maſſieu* croïoit apparemment avoir fait, lorſqu'il s'étoit contenté de faire valoir uniquement les raiſons de M. *Deſpréaux*, ſans dire un ſeul mot de celles de M. *Perrault*, & ſans même indiquer ſa *Réponſe* à la *VIII. Réflexion*. Les Lecteurs ont maintenant ſous les ïeux toutes les piéces de l'Incident, qui concerne *Pindare*. Ils ſont en état de prononcer avec pleine connoiſſance de cauſe; &, ſi j'oſe prévenir leur jugement, de mettre les Parties hors de Cour.

N'eſt-ce donc pas une choſe fort ſurprenante, qu'on n'ait jamais fait ſur cela aucun reproche à Homere ? bien qu'il ait compoſé deux Poëmes, chacun plus gros que l'Eneïde, & qu'il n'y ait point d'Ecrivain qui deſcende quelquefois dans un plus grand détail que luy, ni qui diſe ſi volontiers les petites choſes, ne ſe ſervant jamais que de termes nobles, ou employant les termes les moins relevez avec tant d'art & d'induſtrie, comme remarque Denys d'Halicarnaſſe, qu'il les rend nobles & harmonieux. Et certainement s'il y avoit eu (1) quelque reproche à luy faire ſur la baſſeſſe des mots, Longin ne l'auroit pas vraiſemblablement plus épargné icy qu'Herodote. On voit donc par là le peu de ſens de ces Critiques modernes, qui veulent juger du Grec ſans ſçavoir de Grec; & qui ne liſant Homere que dans des Traductions Latines tres-baſſes, ou dans des Traductions Françoiſes encore plus rampantes, imputent à Homere les baſſeſſes de ſes Traducteurs, & l'accuſent de ce qu'en parlant Grec, il n'a pas aſſez noblement parlé Latin ou François. Ces Meſſieurs doivent ſçavoir que les mots des langues ne répondent pas toûjours juſte les uns aux autres, & qu'un terme Grec tres-noble ne peut ſouvent eſtre exprimé en François que par un terme tres-bas. Cela ſe voit par le mot d'*Aſinus* en Latin, & d'*Aſne* en François, qui ſont de la derniere baſſeſſe dans l'une & dans l'autre de ces langues: quoy que le mot qui ſignifie cet animal n'ayt rien de bas en Grec ni en Hebreu, où on le voit employé dans les endroits meſme les plus magnifiques. Il en

## *REMARQUES.*

REFLEXION IX. (1) *quelque reproche à luy faire ſur la baſſeſſe des mots*, ] M. *Perrault* n'accuſe nulle part *Homere* de s'être ſervi de termes bas. Il fait ſeulement entendre, que certaines Idées ne lui paroiſſent pas aſſés nobles. C'eſt au fonds des choſes qu'il s'attache, & nullement aux mots.

eſt

eſt de meſme du mot de *Mulet* & de pluſieurs autres.

En effet, les langues ont chacune leur bizarrerie: mais la Françoiſe eſt principalement capricieuſe ſur les mots; & bien qu'elle ſoit riche en beaux termes ſur de certains ſujets, il y en a beaucoup où elle eſt fort pauvre; & il y a un tres-grand nombre de petites choſes qu'elle ne ſçauroit dire noblement. Ainſi, par exemple, bien que dans les endroits les plus ſublimes, elle nomme ſans s'avilir, *un Mouton*, *une Chévre*, *une Brebis*; elle ne ſçauroit, ſans ſe diffamer, dans un ſtile un peu elevé, nommer *un Veau*, *une Truye*, *un Cochon*. Le mot de *Geniſſe* en François eſt fort beau, ſur tout dans une Eglogue; *Vache* ne s'y peut pas ſouffrir: *Paſteur* & *Berger* y ſont du plus bel uſage: *Gardeur de Pourceaux*, ou *Gardeur de Bœufs* y ſeroient horribles. Cependant il n'y a peut-eſtre pas dans le Grec deux plus beaux mots que Συβώτης & Βυκόλος, qui répondent à ces deux mots François: & c'eſt pourquoy Virgile a intitulé ſes Eglogues de ce doux nom de *Bucoliques*, qui veut pourtant dire en noſtre langue à la lettre, *Les Entretiens des Bouviers*, *ou des Gardeurs de Bœufs*.

Je pourrois rapporter encore ici un nombre infini de pareils exemples: mais au lieu de plaindre en cela le malheur de noſtre langue, prendrons-nous le parti d'accuſer Homere & Virgile de baſſeſſe, pour n'avoir pas préveu que ces termes, quoy que ſi nobles & ſi doux à l'oreille, en leur langue, ſeroient bas & groſſiers eſtant traduits un jour en François? Voila en effet le principe ſur lequel Monſieur Perrault fait le procés à Homere. Il ne ſe contente pas de le condamner ſur les baſſes traductions qu'on en a faites en Latin. Pour plus grande ſeureté, il traduit lui-meſme ce Latin en François, & avec ce beau talent qu'il a de dire baſſement

toutes choſes, il fait ſi bien que racontant le ſujet de l'Odyſſée, (2) il fait d'un des plus nobles ſujets qui ait jamais eſté traité, un Ouvrage auſſi burleſque que (3) l'Ovide en belle humeur.

(4) Il change ce ſage Vieillard qui avoit ſoin des troupeaux d'Ulyſſe, en un vilain Porcher. Aux endroits où Homere dit, *que la nuit couvroit la Terre de ſon ombre, & cachoit les chemins aux Voyageurs*, il traduit: *que l'on commençoit à ne voir goute dans les ruës.* Au lieu de la magnifique chauſſure dont Telemaque lie ſes pieds delicats, il luy fait mettre (5) ſes *beaux ſouliers* de parade. A l'endroit où Homere, pour marquer la propreté de la maiſon de Neſtor, dit: *que ce fameux Vieillard s'aſſit devant ſa porte, ſur des pierres fort polies, & qui reluiſoient comme ſi on les avoit frottées de quelque huile precieuſe*: il met, *que Neſtor s'alla aſſeoir ſur des pierres luiſantes comme de l'onguent.*

## REMARQUES.

(2) *il fait d'un des plus nobles ſujets* &c.] M. *Deſpréaux* n'étoit pas bien décidé ſur le comte du ſujet de l'*Odyſſée*. En 1662. il avoit dit dans ſa *Diſſertation ſur la Joconde*: " Que ſi *Homére* „ a été blâmé dans ſon Odyſſée „ (qui eſt pourtant un Ouvrage „ tout Comique, comme l'a re„ marqué *Ariſtote*) ſi, dis-je, il „ a été repris par de fort habiles „ Critiques, pour avoir mêlé „ dans cet Ouvrage l'Hiſtoire des „ Compagnons d'*Ulyſſe* chan„ gés en Pourceaux, comme „ étant indigne de la majeſté de „ ſon ſujet, &c „. Il n'auroit pas pu dire alors avec juſteſſe, que *le ſujet de l'Odyſſée eſt un des plus nobles ſujets qui ait jamais été traité*. Cette idée implique contradiction avec celle d'un *Ouvrage tout Comique*. Et cette contradiction ſe trouve même dans ce que je viens de citer. L'Auteur y parlant de la *majeſté du ſujet* d'un *Ouvrage tout Comique*.

(3) *l'Ovide en belle humeur.*] Ouvrage ridicule de *Daſſoucy*. Voïés *Art Poët.* Ch. I. 90. BROSS.

(4) *Il change ce ſage Vieillard* &c.] Comme il ne s'agit dans cette *IX. Réflexion*, que de la qualité de quelques Expreſſions, par leſquelles M. *Perrault* en rend quelques autres d'*Homére*; j'ai cru qu'il étoit fort inutile de rapporter tous les textes du premier, ainſi que je l'ai fait ci-devant.

(5) *ſes beaux ſouliers de parade.*] PARAL. Tome III. page 74. Nôtre Auteur ajoute: *de parade*.

(6) Il explique par tout le mot de *Sus*, qui eſt fort noble en Grec, par le mot de *Cochon* ou de *Pourceau*, qui eſt de la derniere baſſeſſe en François. Au lieu qu'Agamemnon dit, *qu'Egiſthe le fit aſſaſſiner dans ſon Palais, comme un Taureau qu'on égorge dans une étable :* il met dans la bouche d'Agamemnon cette maniere de parler baſſe : *Egiſthe me fit aſſommer comme un Bœuf.* Au lieu de dire, comme porte le Grec, *qu'Ulyſſe voyant ſon Vaiſſeau fracaſſé, & ſon maſt renverſé d'un coup de tonnerre, il lia enſemble, du mieux qu'il pût ce maſt avec ſon reſte de Vaiſſeau & s'aſſit deſſus.* Il fait dire à Ulyſſe : *qu'il ſe mit à cheval ſur ſon maſt.* C'eſt en cet endroit qu'il fait cette énorme beveuë, que nous avons remarquée ailleurs dans nos obſervations.

Il dit encore ſur ce ſujet cent autres baſſeſſes de la meſme force, exprimant en ſtile rampant & bourgeois, les mœurs des hommes de cet ancien Siecle, qu'Heſiode appelle le Siecle des Heros ; où l'on ne connoiſſoit point la molleſſe & les délices ; où l'on ſe ſervoit ; où l'on s'habilloit ſoi-meſme, & qui ſe ſentoit encore par-là du ſiecle d'or. (7) Monſieur Perrault triomphe à nous faire voir combien cette ſimplicité eſt éloignée de noſtre molleſſe & de noſtre luxe, qu'il regarde comme un des grands preſens que Dieu ait fait aux hommes, & qui ſont pourtant l'origine de tous les vices, ainſi que

## REMARQUES.

(6) *Il explique par tout le mot de Sus . . . . par le mot de Cochon ou de Pourceau*, ] Comment faire autrement, quand on ſe propoſe de traduire mot à mot, ou quand il faut abſolument traduire ? Madame *Dacier* ſe ſert du mot de *Cochon*.

(7) *Monſieur Perrault triomphe à nous faire voir combien cette ſimplicité eſt éloignée de noſtre molleſſe & de noſtre luxe*, ] M. *Perrault* ne préfére nulle part, en propres termes, nôtre molleſſe & nôtre luxe, à la ſimplicité des tems Héroïques. Mais on peut dire que, généralement parlant, il préfére en tout nos Coutumes & nos Mœurs à celles de toute l'Antiquité.

Longin le fait voir dans ſon dernier Chapitre, où il traite de la décadence des Eſprits, qu'il attribuë principalement à ce luxe & à cette molleſſe.

Monſieur Perrault ne fait pas reflexion que les Dieux & les Deeſſes dans les Fables n'en ſont pas moins agreables, quoy qu'ils n'ayent ni Eſtafiers, ni Valets de chambre, ni Dames d'atour, & qu'ils aillent ſouvent tout nuds; qu'enfin le luxe eſt venu d'Aſie en Europe, & que c'eſt des nations barbares qu'il eſt deſcendu chez les nations polies, où il a tout perdu, & où plus dangereux fleau que la peſte ni que la guerre, il a, comme dit Juvenal, vengé l'Univers vaincu, en pervertiſſant les Vainqueurs :

*Sævior armis*
*Luxuria incubuit, victumque ulciſcitur orbem.*

J'aurois beaucoup de choſes à dire ſur ce ſujet: mais il faut les reſerver pour un autre endroit; & je ne veux parler icy que de la baſſeſſe des mots. (8) Monſieurs Perrault en trouve beaucoup dans les epithetes d'Homere, qu'il accuſe d'eſtre ſouvent ſuperfluës. Il ne ſçait pas ſans doute ce que ſçait

## REMARQUES.

(8) *Monſieur Perrault en trouve beaucoup* (de baſſeſſe) *dans les epithetes d'Homere, qu'il accuſe d'eſtre ſouvent ſuperfluës.*] L'ABBE' dit: (T. III. p. 109.) "Suppoſons „ que la Poëſie d'*Homere* ſoit „ très-nombreuſe & très-agréable; lui étoit-il mal-aiſé de „ la faire ainſi avec toutes les „ licences, qu'il s'eſt données? „ Ce Poëte, pour faciliter ſa „ Verſification, a commencé „ par équiper tous ſes Héros & „ tous ſes Dieux, de pluſieurs „ *Epithètes* de différentes longueurs, pour finir ſes Vers „ pompeuſement & commodément. *Achille* eſt *divin*; il eſt „ un *Dieu*; il eſt *bien botté*; il „ eſt *bien coëffé*; il a *les pieds légers*: & tout cela, non point „ ſelon le cas dont il s'agit, „ mais ſelon qu'il reſte plus ou „ moins de place à remplir pour „ achever le Vers. *Junon* a *des „ yeux de bœuf*, ou *les bras blancs*; „ eſt *Femme de Jupiter*, ou *Fille „ de Saturne*, ſuivant le beſoin „ de la Verſification, & nullement par rapport aux avantures où elle intervient. Le „ plus ſouvent ces *Epithètes* vaines & vagues, non ſeulement „ ne conviennent point au Fait, „ qui eſt raconté, mais y ſont „ directement oppoſées. Il eſt

tout homme un peu verſé dans le Grec : que comme en Grece autrefois le fils ne portoit point le nom du pere, il eſt rare, meſme dans la proſe, qu'on y nomme un homme ſans lui donner une epithete qui le diſtingue, en diſant ou le nom de ſon pere, ou ſon païs, ou ſon talent, ou ſon defaut : *Alexandre fils de Philippe*, *Alcibiade fils de Cliniat*, *Herodote d'Halycarnaſſe*, *Clement Alexandrin*, *Polyclete le Sculpteur*, *Diogene le Cynique*, *Denys le Tyran*, *&c.* Homere donc écrivant dans le genie de ſa langue, ne s'eſt pas contenté de don-

## *REMARQUES.*

„ dit, par exemple, qu'ACHILLE *aux pieds légers*, ne bou-
„ geoit du fonds de ſon Vaiſ-
„ ſeau ; que VENUS, *qui aime à*
„ *rire*, pleuroit amérement. Il
„ donne à la Mère d'*Iruſ*, le
„ plus vilain de tous les Gueux,
„ l'*Epithète* de *vénérable*, auſſi
„ franchement qu'à *Thétis*, la
„ Mère d'*Achille*, parce que
„ cette *Epithète* orne le Vers,
„ & jointe avec le mot de *Mère*,
„ en fait heureuſement la fin,
„ qui eſt la partie du Vers la
„ plus mal-aiſée à faire. . . . LE
„ CHEVALIER. . . . Aujourd'hui
„ on ne ſouffre plus d'*Epithètes*,
„ ſi elles ne ſont néceſſaires, &
„ ſi elles ne font une Image,
„ qui convient au ſujet, &
„ qui achève de le peindre par
„ l'endroit, où il doit être re-
„ gardé. Les *Epithètes* vagues &
„ oiſives dont s'eſt ſervi *Homère*,
„ s'appellent aujourd'hui des
„ *Chevilles*, & ne peuvent ſe
„ ſouffrir dans quelque Ouvra-
„ ge que ce ſoit. LE PRE'SIDENT.
„ Que dites-vous-là, Monſieur
„ le Chevalier ? C'eſt ce qu'il y
„ a de plus beau dans *Homère*,
„ que ces ſortes d'*Epithètes*, que
„ vous blâmés. L'ABBE'. Il eſt
„ vrai, que ces *Epithètes* ſont
„ une des grandes beautés d'*Ho-*
„ *mère* ; mais ce qui eſt beauté
„ dans ſa Poëſie, eſt laideur
„ dans la nôtre ; & rien n'eſt
„ plus certain . . . qu'un grand
„ nombre des mêmes choſes,
„ qui lui ont acquis le nom de
„ *Divin*, feroient donner le
„ nom d'*Impertinent* à un Hom-
„ me de ce tems-ci, qui s'en
„ ſerviroit. Vous le pouvés voir
„ par l'uſage des *Epithètes* dont
„ nous parlons, répétées preſque
„ toutes les fois qu'il parle des
„ mêmes perſonnes. Car il n'y
„ a point de pages dans l'*Odyſſée*,
„ où l'on ne trouve le *Divin*, le
„ *très-patient Ulyſſe*, & la *force*
„ *ſacrée d'Alcinoüs*, pour dire,
„ *Alcinoüs*. Il ne faut pas dire,
„ que cela eſt admirable. Les
„ trop fréquentes répétitions
„ ſont vicieuſes en quelque Lan-
„ gue que ce ſoit „.

Voici ce que je trouve à ce ſujet dans une des *Remarques* de Madame *Dacier*, ſur le I. Liv. de l'*Iliade*. " HOMERE . . . „ donne ordinairement aux „ Dieux, aux Hommes, & aux

ner à ſes Dieux & à ſes Heros ces noms de diſtinction, qu'on leur donnoit dans la proſe: mais il leur en a compoſé de doux & d'harmonieux, qui marquent leur principal caractere. Ainſi, par l'epithete de (9) *Leger à la courſe*, qu'il donne à Achille, il a marqué l'impetuoſité d'un jeune homme. Voulant exprimer la prudence dans Minerve, il l'appelle (10) *la Deeſſe aux yeux fins*. Au contraire, pour peindre la majeſté dans Junon, il la nomme (11) *la Deeſſe aux yeux grands & ouverts*, & ainſi des autres.

Il ne faut donc pas regarder ces epithetes qu'il leur donne, comme de ſimples epithetes, mais

## REMARQUES.

„ choſes inanimées, des *Epithetes*, qui ſont comme des „ ſurnoms, qui les accompagnent par tout, parce qu'elles „ les déſignent & qu'elles expliquent leur nature. C'eſt ainſi „ qu'il appelle *Minerve* la *Déeſſe „ aux yeux pers*, γλαυκῶπιν; „ *Junon* λευκώλενον, *aux beaux „ bras*; & βοῶπιν, *aux grands „ yeux*; & *Thetis* ἀργυρόπεζαν, „ *aux pieds d'argent*, pour marquer, que la Mer eſt plus clair „ ſur le rivage, que dans la „ haute Mer, où ſes eaux profondes paroiſſent obſcures & „ noires, ou ſimplement pour „ marquer la beauté de la perſonne, par celle des pieds „.

(9) *Leger à la courſe*,] Πόδας ὠκὺς, *pedibus celer*, leger des pieds.

(10) *la Deeſſe aux yeux fins*.] Γλαυκῶπις, *glaucis*, ou *cæſiis oculis*. On vient de voir à la fin de la *Remarque* 8. comment Madame *Dacier* traduit cette *Epithete* en François.

(11) *la Deeſſe aux yeux grands & ouverts*,] Βοῶπις, *bovinis oculis*, *aux yeux de Bœuf*. Βοῦς veut dire *Bœuf*, & ὤψ, *œil*. C'eſt ainſi qu'on explique ordinairement ce mot, ſuivant ſes racines; & nôtre Auteur lui-même un peu plus bas, adopte cette explication. Je crois pourtant, qu'il vaut mieux s'en tenir à l'avis de Madame *Dacier*, qui dans une de ſes *Remarques* ſur le I. Liv. de l'*Iliade*, dit: "Il faut expliquer, pour une „ bonne fois, cette *Epithete* „ βοῶπις, que les Ignorans „ ont voulu tourner en ridicule, comme ſi *Homère* avoit „ dit, *Junon aux yeux de Bœuf*. „ Βῶ eſt une Particule épitatique ou augmentative; & „ βοῶπις ſignifie proprement, „ *qui a les yeux grands*, & par „ conſéquent, beaux.... Chés „ les Grecs, les plus grands yeux „ paſſoient pour les plus beaux„.

comme des eſpeces de ſurnoms qui les font connoiſtre. Et on n'a jamais trouvé mauvais qu'on repetaſt ces epithetes : parce que ce ſont, comme je viens de dire, des eſpeces de ſurnoms. Virgile eſt entré dans ce gouſt Grec quand il a repeté tant de fois dans l'Eneïde, *pius Æneas*, & *pater Æneas*, qui ſont comme les ſurnoms d'Enée. Et c'eſt pourquoy on luy a objecté fort mal-à-propos, qu'Enée ſe loüe lui-meſme, quand il dit, *Sum pius Æneas*, *Je ſuis le pieux Enée :* parce qu'il ne fait proprement que dire ſon nom. Il ne faut donc pas trouver étrange, qu'Homere donne de ces ſortes d'epithetes à ſes Heros en des occaſions qui n'ont aucun rapport à ces epithetes : puiſque cela ſe fait ſouvent, même en François, où nous donnons le nom de Saint à nos Saints, en des rencontres où il s'agit de toute autre choſe que de leur ſainteté : comme quand nous diſons que Saint Paul (12) gardoit les manteaux de ceux qui lapidoient Saint Eſtienne.

Tous les plus habiles Critiques avoüent que ces épithetes ſont admirables dans Homere ; & que c'eſt une des principales richeſſes de ſa Poëſie. Noſtre Cenſeur cependant les trouve baſſes ; & afin de prouver ce qu'il dit, non ſeulement il les traduit baſſement, mais il les traduit ſelon leur racine & leur étymologie ; & au lieu, par exemple, de traduire Junon *aux yeux grands & ouverts*, qui eſt ce que porte le mot βοῶπις, il le traduit ſelon ſa racine, *Junon aux yeux de bœuf*. Il ne ſçait pas qu'en

*REMARQUES.*

(12) *gardoit les manteaux* ] Il eſt étonnant, que dans cette *Réflexion*, dont le but principal eſt de condamner l'uſage des termes bas ; nôtre Auteur n'ait pas fait attention, qu'il ſe ſervoit ici d'une expreſſion, non ſeulement baſſe, mais devenuë indécente par les idées acceſſoires que l'on y joint. Il falloit mettre, *gardoit les habits*, ou *les vêtemens*.

## CONCLUSION.

VOILA un leger échantillon du nombre infini de fautes, que Monſieur Perrault a commiſes en voulant attaquer les défauts des Anciens. Je n'ay mis icy que celles qui regardent Homere & Pindare. Encore n'y en ai-je mis qu'une tres-petite partie, & ſelon que les paroles de Longin m'en ont donné l'occaſion. Car ſi je voulois ramaſſer toutes celles qu'il a faites ſur le ſeul Homere; il faudroit un tres-gros Volume. Et que ſeroit-ce donc, ſi j'allois luy faire voir ſes puerilitez ſur la Langue Grecque & ſur la Langue Latine, ſes ignorances ſur Platon, ſur Demoſthene, ſur Ciceron, ſur Horace, ſur Terence, ſur Virgile, &c. les fauſſes interprétations qu'il leur donne, les ſoleciſmes qu'il leur fait faire, les baſſeſſes, & le galimathias qu'il leur preſte? J'aurois beſoin pour cela d'un loiſir qui me manque.

Je ne reponds pas neanmoins, comme j'ay déja dit que dans les Editions de mon Livre qui pourront ſuivre celle-ci, je ne lui découvre encore quelques-unes de ſes erreurs; & que je ne le faſſe peut-eſtre repentir de n'avoir pas mieux profité du Paſſage de Quintilien, qu'on a allegué autrefois ſi à propos (1) à un de ſes freres ſur un pareil ſujet. Le voici: *Modeſtè tamen & circumſpecto judicio de tantis viris pronuntiandum eſt, ne quod pleriſque accidit, dam-*

### REMARQUES.

*tems avec des Hommes d'un auſſi grand mérite, que ceux qu'il avoit pour adverſaires, & dont l'amitié ne pouvoit trop s'acheter.* C'eſt ainſi qu'il s'en explique lui-même dans la *Préface* de ſon IV. Tome, qui parut en 1696.

CONCLUS. (1) *à un de ſes freres*] PIERRE PERRAULT. C'eſt M. *Racine*, qui, dans la *Preface* de ſon *Iphigénie*, cita ce paſſage de *Quintilien*, Liv. X. Ch. I. BROSS.

Voïés, *Sat. IX.* 262. *Lett. de Perr.* Rem. 28. *Réflexion* I. Remarque 5.

*nent quæ non intelligunt.* (2) *Il faut parler avec beaucoup de modeſtie, & de circonſpection de ces grands Hommes, de peur qu'il ne vous arrive ce qui eſt arrivé à pluſieurs, de blaſmer ce que vous n'entendez pas.* Monſieur Perrault me répondra peut-eſtre (3) ce qu'il m'a déja répondu : Qu'il a gardé cette modeſtie, & qu'il n'eſt point vray qu'il ayt parlé de ces grands Hommes avec le mépris que je lui reproche ; mais il n'avance ſi hardiment cette fauſſeté, que parce qu'il ſuppoſe, & avec raiſon, que (4) perſonne ne lit ſes Dialogues. Car de quel front pourroit-il la ſoûtenir à des gens qui auroient ſeulement leu ce qu'il y dit d'Homere ?

Il eſt vrai pourtant que, comme il ne ſe ſoucie point de ſe contredire, il commence ſes invectives contre ce grand Poëte, (5) par avoüer, qu'Homere eſt peut-eſtre le plus vaſte & le plus bel eſprit qui ayt jamais eſté. Mais on peut dire que ces loüanges forcées qu'il luy donne, ſont comme les fleurs dont il couronne la victime qu'il va immoler à ſon mauvais ſens ; n'y ayant point d'infamies qu'il ne luy diſe dans la ſuite, l'accuſant d'a-

## REMARQUES.

(2) *Il faut parler &c.*] M. *Racine*, dans l'endroit cité, traduit ainſi ce paſſage : *Il faut être extrêmement circonſpect & très-retenu à prononcer ſur les Ouvrages de ces grands Hommes, de peur qu'il ne nous arrive, comme à pluſieurs, de condamner ce que nous n'entendons pas.* Un peu moins réſervé que nôtre Auteur, il ajoute la ſuite du paſſage : *Ac ſi neceſſe eſt in alteram errare partem, omnia eorum legentibus placere, quàm multa diſplicere maluerim. Et, s'il faut tomber dans quelque excès, encore vaut-il mieux pécher en admirant tout dans leurs écrits, qu'en y blâmant beaucoup de choſes.* QUINTILIEN, & M. *Racine* après lui, n'avoient pas fait réflexion, qu'*admirer tout*, ou *blâmer trop*, c'eſt également manquer de jugement & de goût.

(3) *ce qu'il m'a déja répondu :*] Dans ſa *Lettre*. Voïés-là (Tome II.) N. II. Voïés en même-tems les *Remarques* 2. 3. 4. & 5.

(4) *perſonne ne lit ſes Dialogues.*] Voïés, REFL. III. *Rem.* dernière ; & *Rép. de Perr.* à la *VIII. Réflexion*, Rem. ff.

(5) *par avoüer, qu'Homère &c.*] Voïés, *Lett. de Perr.* N. II. *Rem.* 2. & 3. N. IX. *Rem.* 22.

voir fait ſes deux Poëmes ſans deſſein, ſans vûë, ſans conduite. Il va meſmes juſqu'à cet excés d'abſurdité, de ſoûtenir, qu'il n'y a jamais eu d'Homere; que ce n'eſt point un ſeul homme qui a fait l'Iliade, & l'Odyſſée; mais pluſieurs pauvres Aveugles qui alloient, dit-il, de maiſon en maiſon reciter pour de l'argent de petits Poëmes qu'ils compoſoient au hazard; & que c'eſt de ces Poëmes qu'on a fait, ce qu'on appelle les Ouvrages d'Homere. C'eſt ainſi que de ſon autorité privée, (6) il metamorphoſe tout à coup ce vaſte & bel Eſprit en une multitude de miſerables Gueux. Enſuite il employe la moitié de ſon Livre à prouver, Dieu ſçait comment, qu'il n'y a dans les Ouvrages de ce grand Homme ni ordre, ni raiſon, ni œconomie, ni ſuitte, ni bienſeance, ni nobleſſe de mœurs: Que tout y eſt plein de baſſeſſes, de chevilles, d'expreſſions groſſieres: Qu'il eſt mauvais Geographe, mauvais Aſtronome, mauvais Naturaliſte, (7) finiſſant enfin toute cette critique (8) par ces belles paroles qu'il fait dire à ſon Chevalier. *Il faut que Dieu ne faſſe pas grand*

## *REMARQUES.*

(6) *il metamorphoſe tout à coup* &c.] Voïés *Réflexion III.* Remarque 1. & 11.

(7) CHANG. *finiſſant enfin toute cette critique par ces belles paroles*] EDITION de 1694. *finiſſant enfin toute cette belle critique par des paroles.* BROSS.

(8) *par ces belles paroles qu'il fait dire à ſon Chevalier*:] PARAL. Tome III. p. 125. BROSS.

Reprenons à la page 124. tout ce que dit LE CHEVALIER. "Après avoir traité *Homère*, „ comme nous avons fait, je „ ſuis d'avis que nous le mettions à côté de *Platon*. Ces „ deux grands Auteurs mis l'un „ auprès de l'autre, me font „ ſouvenir de *Tamerlan* & de „ *Bajazet*, deux grands Hommes de Guerre, comme ces „ deux-ci ſont deux grands „ Hommes de Lettres. Il faut, „ dit *Tamerlan* à *Bajazet*, en le „ regardant dans la cage de fer, „ où il le tenoit enfermé, que „ Dieu ne faſſe pas grand cas „ des Roïaumes & des Empires, „ puiſqu'il les donne à des „ Hommes comme nous; & que „ ce qu'il ôte à un Borgne, il „ le donne à un Boiteux. Il faut, „ pourroit-on dire, que Dieu ne „ faſſe pas grand cas de la répu„ tation de bel Eſprit &c „.

*cas de la reputation de bel Eſprit : puiſqu'il permet que ces titres ſoient donnez, preferablement au reſte du genre humain, à deux hommes, comme Platon & Homere, à un Philoſophe qui a des viſions ſi bizarres, & à un Poëte qui dit tant de choſes ſi peu ſenſées.* A quoy Monſieur l'Abbé du Dialogue donne les mains en ne contrediſant point, & ſe contentant de paſſer à la critique de Virgile.

C'eſt-là ce que Monſieur Perrault appelle parler avec retenuë d'Homere, & trouver, comme Horace, que ce grand Poëte s'endort quelquefois. Cependant comment peut-il ſe plaindre que je l'accuſe à faux, (9) d'avoir dit qu'Homere eſtoit de mauvais ſens? Que ſignifient donc ces paroles, *Un Poëte qui dit tant de choſes ſi peu ſenſées?* Croit-il s'eſtre ſuffiſamment juſtifié de toutes ces abſurditez, en ſoûtenant hardiment, comme il a fait, qu'Eraſme & le Chancelier Bacon ont parlé avec auſſi peu de reſpect que lui des Anciens? Ce qui eſt abſolument faux de l'un & de l'autre, & ſur tout d'Eraſme, l'un des plus grands admirateurs de l'Antiquité. Car bien que cet excellent homme ſe ſoit moqué avec raiſon de ces ſcrupuleux Grammairiens, qui n'admettent d'autre Latinité que celle de Ciceron, & qui ne croyent pas qu'un mot ſoit Latin, s'il n'eſt dans cet Orateur: jamais Homme au fond n'a rendu plus de juſtice aux bons Ecrivains de l'Antiquité, & à Ciceron meſme, qu'Eraſme.

Monſieur Perrault ne ſçauroit donc plus s'appuyer que ſur le ſeul exemple de Jules Scaliger. Et il faut avoüer qu'il l'allegue avec un peu plus de fondement. En effet dans le deſſein que cet orgueil-

## REMARQUES.

(9) *d'avoir dit qu'Homere eſtoit de mauvais ſens ?* ] Voïés ci-deſſus les Citations de la *Remarque* 3.

leux Sçavant s'eſtoit propoſé (10) comme il le declare lui-meſme, de dreſſer des autels à Virgile; il a parlé d'Homere d'une maniere un peu profane. Mais outre que ce n'eſt que par rapport à Virgile, & dans un Livre (11) qu'il appelle Hypercritique, voulant témoigner par là qu'il y paſſe toutes les bornes de la critique ordinaire: Il eſt certain que ce Livre n'a pas fait d'honneur à ſon Auteur: Dieu ayant permis que ce ſçavant Homme ſoit devenu alors un Monſieur Perrault, & ſoit tombé dans des ignorances ſi groſſieres, qu'elles lui ont attiré la riſée de tous les Gens de Lettres, & de ſon propre fils meſme.

Au reſte, afin que noſtre Cenſeur ne s'imagine pas que je ſois le ſeul qui aye trouvé ſes Dialogues ſi étranges, & qui aye paru (12) ſi ſerieuſement choqué de l'ignorante audace avec laquelle il y décide de tout ce qu'il y a de plus reveré dans les Lettres; Je ne ſçaurois, ce me ſemble, mieux finir ces remarques ſur les Anciens, qu'en rapportant le mot (13) d'un tres-grand Prince d'aujourd'huy non moins admirable par les lumieres de ſon eſprit, & par l'étenduë de ſes connoiſſances dans les Lettres, que par ſon extrême valeur; & par ſa prodigieuſe capacité dans la guerre, où il s'eſt rendu le charme des Officiers & des Soldats, & où quoy qu'encore

## REMARQUES.

(10) *comme il le declare lui-meſme*, &c.] A la fin de ſon *Hypercritique*; qui eſt le VI. Livre de ſa *Poëtique*. BROSS.

(11) *qu'il appelle Hypercritique*,] Le Livre, où *Scaliger*, pour relever la gloire de *Virgile*, a ſi maltraité *Homere*, n'eſt pas l'*Hypercritique*, où Livre VI. mais le Livre V. dont le titre eſt: *La Critique*. Il y fait une longue comparaiſon de divers endroits d'*Homere* & de *Virgile*; & donne toujours la préference au dernier. Dans l'*Hypercritique*, il n'eſt queſtion que des Poëtes Latins, & nullement d'*Homere*. BROSS.

(12) CHANG. *ſi ſerieuſement*] Le *ſi* qui ſe trouve dans l'*Edition de* 1713. n'eſt point dans celles de 1694. & de 1701.

(13) *d'un tres-grand Prince d'aujourd'huy*] Le Prince de *Con-*

fort jeune, il s'eſt déja ſignalé par quantité d'actions dignes des plus exprimentez Capitaines. Ce Prince, qui, à l'exemple du fameux (14) Prince de Condé ſon oncle paternel, lit tout juſqu'aux ouvrages de Monſieur Perrault, ayant en effet leu ſon dernier Dialogue, & en paroiſſant fort indigné, comme quelqu'un (15) euſt pris la liberté de lui demander ce que c'eſtoit donc que cet ouvrage, pour lequel il témoignoit un ſi grand mépris: *C'eſt un Livre:* dit-il, *où tout ce que vous avez jamais, oüi loüer au monde, eſt blâmé; & où tout ce que vous avez jamais entendu blâmer, eſt loué.*

## REMARQUES.

*si*: FRANÇOIS-*Louis de Bourbon*, né le 30. Avril 1664. & mort à Paris, le 22. Février 1709. BROSSETTE.

(14) *Prince de Condé*] Dans les *Editions de* 1694. 1701. & 1713. il y a ſeulement: *Prince de C**.*

(15) CHANG. *euſt pris la liberté de lui demander*] EDITION de 1694. *lui euſt demandé.* BROSSETTE.

# LETTRE
# A M. PERRAULT,
## DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

MONSIEUR,

(1) Puiſque le Public a eſté inſtruit de noſtre démeſlé, il eſt bon de lui apprendre auſſi noſtre reconciliation, & de ne lui pas laiſſer ignorer, qu'il en a eſté de noſtre querelle ſur le Parnaſſe, com-

*REMARQUES.*

LETT. A M. P. (1) *Puiſque* &c.] Cette *Lettre*, écrite en 1700. fut inſérée dans l'*Edition*, que l'Auteur donna l'année ſuivante. (1701.) C'eſt proprement une *Diſſertation*, qui fixe le véritable point de la Controverſe ſur les Anciens & les Modernes. BROSS.

*L'Editeur de* 1740. dit : *C'eſt proprement une* X. Réflexion *contre M.* Perrault, *ou du moins une réparation très-équivoque. M.* de Lamoignon *faiſant allusion à cette* Lettre, *diſoit à M.* Deſpréaux : " *Je ne doute pas que nous ne ſoïons* „ *toujours bons amis ; mais ſi ja-* „ *mais nous venions à nous rac-* „ *commoder après une brouillerie, ſ* „ *point de réparations, je vous* „ *prie. Je crains plus vos répara-* „ *tions que vos injures* „.

Cette addition eſt tirée du *Boleana*, N. XV. où M. *de Montcheſnay* nomme le *Premier Préſident de Lamoignon.* Il étoit mort dès 1677. L'*Editeur* de 1740. a cru remédier à cet anachroniſme, en mettant ſimplement M. *de Lamoignon.* Pour moi, je ne ſais ſi la faute de M. *de Montcheſnay* ne doit pas rendre tout ce qu'il dit au ſujet de cette *Lettre* à M. *Perrault*, extrêmement ſuſpect.

Au reſte, il eſt certain, que M. *Deſpréaux* & M. *Perrault* étoient réconciliés dès 1696.

Voïés, *Réflexion IX.* Remarque 16.

me

me de ces Duels d'autrefois, que la Prudence du Roy a ſi ſagement reprimés, où aprés s'eſtre battu à outrance, & s'eſtre quelquefois cruellement bleſſé l'un l'autre, on s'embraſſoit & on devenoit ſincerement amis. Noſtre Duel Grammatical s'eſt meſme terminé encore plus noblement; & je puis dire, ſi j'oſe vous citer Homere, que nous avons fait comme Ajax & Hector dans l'Iliade, qui auſſitoſt aprés leur long combat, en preſence des Grecs & des Troyens, ſe comblent d'honneſtetés, & ſe font des preſens. En effet, MONSIEUR, nôtre diſpute n'eſtoit pas encore bien finie, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos Ouvrages, & que j'ay eu ſoin qu'on vous portaſt les miens. Nous avons d'autant mieux imité ces deux Heros du Poëme qui vous plaiſt ſi peu, qu'en nous faiſant ces civilités nous ſommes demeurés comme Eux, chacun dans nôtre meſme parti & dans nos meſmes ſentimens, c'eſt-à-dire, Vous toûjours bien reſolu de ne point trop eſtimer Homere ni Virgile, & Moi toûjours leur paſſionné Admirateur. Voilà dequoy il eſt bon que le Public ſoit informé: & c'eſtoit pour commencer à le lui faire entendre, que peu de temps aprés noſtre reconciliation je compoſai (2) une Epigramme qui a couru, & que vraiſemblablement vous avés veuë. La voici.

*Tout le trouble Poëtique*
*A Paris s'en va ceſſer:*
*Perrault l'Anti-Pindarique,*
*Et Deſpreaux l'Homerique*
*Conſentent de s'embraſſer.*

## REMARQUES.

(2) *une Epigramme*] Dans cette *Edition* elle eſt la XLV. M. *Broſſette* y dit dans une *Note*, qu'elle fut compoſée en 1699. Elle doit avoir été faite en 1698. pour le plus tard.

*Quelque aigreur qui les anime,*
*Quand, malgré l'emportement,*
*Comme Eux l'un l'autre on s'eſtime,*
*L'accord ſe fait aiſément.*
*Mon embarras eſt comment,*
*On pourra finir la guerre*
*De Pradon & du Parterre.*

Vous pouvez reconnoiſtre, MONSIEUR, par ces vers, où j'ai exprimé ſincérement ma penſée, la difference que j'ai toûjours faite de vous, & de ce Poëte de Theâtre, dont j'ay mis le nom en œuvre pour égayer la fin de mon Epigramme. Auſſi eſtoit-ce l'Homme du monde qui vous reſſembloit le moins.

Mais maintenant que nous voilà bien remis, & qu'il ne reſte plus entre nous aucun levain d'animoſité ni d'aigreur; oſerois-je, comme voſtre Ami, vous demander ce qui a pû, depuis ſi long-temps, vous irriter, & vous porter à écrire contre tous les plus celebres Ecrivains de l'Antiquité. Eſt-ce le peu de cas qu'il vous a paru que l'on faiſoit parmi nous des bons Auteurs modernes? Mais où avez-vous vû qu'on les mépriſaſt? Dans quel ſiecle a-t-on plus volontiers applaudi aux bons Livres naiſſans, que dans le nôtre? Quels éloges n'y a-t-on point donnez aux ouvrages de Monſieur Deſcartes, de Mr. Arnauld, de Monſieur Nicole, & de tant d'autres admirables Philoſophes & Theologiens que la France a produits depuis ſoixante ans, & qui ſont en ſi grand nombre, qu'on pourroit faire un petit volume de la ſeule liſte de leurs Ecrits. Mais pour ne nous arrêter icy qu'aux ſeuls Auteurs qui nous touchent vous & moy de plus prés, je veux dire, aux Poëtes: quelle gloire ne s'y ſont point acquis les Malherbes, les Racans, les Maynards? Avec quels battemens de mains n'y a-t-on point reçû les ouvrages de Voiture, de Sarrazin, & de la

Fontaine? Quels honneurs n'y a-t-on point, pour ainſi dire, rendus (3) à Monſieur de Corneille & à M. Racine? Et qui eſt-ce qui n'a point admiré les Comedies de Moliere? Vous-meſme, MONSIEUR, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu juſtice à vôtre Dialogue de l'Amour & de l'Amitié, (4) à vôtre Poëme ſur la Peinture, à voſtre Epiſtre ſur M. de la Quintinie, & à tant d'autres excellentes pieces de vôtre façon? On n'y a pas veritablement fort eſtimé nos Poëmes Heroïques: mais a-t-on eu tort? Et ne confeſſez-vous pas vous-même en quelque endroit de vos paralleles, que (5) le meilleur de ces Poëmes eſt ſi dur & ſi forcé, qu'il n'eſt pas poſſible de le lire?

Quel eſt donc le motif qui vous a tant fait crier contre les Anciens? Eſt-ce la peur qu'on ne ſe gâtaſt en les imitant? Mais pouvez-vous nier que ce ne ſoit au contraire à cette imitation là meſme, que nos plus grands Poëtes ſont redevables du ſuccés de leurs Ecrits? Pouvez-vous nier que ce ne ſoit dans Tite-Live, dans Dion Caſſius, dans Plutarque, dans Lucain & dans Seneque, que (6) Monſieur de Corneille a pris ſes plus beaux traits, a puiſé ces grandes idées qui luy ont fait inventer un nouveau genre de Tragedies inconnu à Ariſtote? Car c'eſt ſur ce pié, à mon avis, qu'on doit regarder quantité de ſes plus belles piéces de Theâtre, où ſe mettant au-deſſus des regles de ce Philoſophe, il n'a point ſongé, comme les Poëtes de l'ancienne

## REMARQUES.

(3) *à Monſieur de Corneille* ] Il y a ainſi dans toutes les *Editions*, excepté dans celles de 1735. & & de 1740. qui mettent *à M. Corneille.*

(4) *à vôtre Poëme ſur la Peinture*, ] Ces mots ſont oubliés dans les *Editions de* 1735. & de 1740.

(5) *le meilleur de ces Poëmes* &c. ] *La Pucelle.* Voïés *Lett. de Perr.* N. II. & *Remarque* 5.

(6) *Monſieur de Corneille* ] Selon toutes les *Editions*, excepté celle de 1740. où il y a: *M. Corneille.*

Tragedie, à émouvoir la Pitié & la Terreur; mais à exciter dans l'ame des Spectateurs, par la ſublimité des penſées, & par la beauté des ſentimens, (7) une certaine admiration, dont pluſieurs Perſonnes, & les jeunes gens ſur tout, s'accommodent ſouvent beaucoup mieux que (8) des veritables paſſions Tragiques. Enfin, MONSIEUR, pour finir cette periode un peu longue, & pour ne me point écarter de mon ſujet, pouvez-vous ne pas couvenir, que ce ſont Sophocle & Euripide qui ont formé M. Racine? Pouvez-vous ne pas avoüer que c'eſt dans Plaute & dans Terence que Moliere a appris les plus grandes fineſſes de ſon Art?

D'où a pû donc venir vôtre chaleur contre les Anciens? Je commence, ſi je ne m'abuſe, à l'appercevoir. Vous avez vrai-ſemblablement rencontré, il y a long-temps, dans le monde, quelques-uns de ces faux Sçavans, tels que le Préſident de vos Dialogues, qui ne s'étudient qu'à enrichir leur memoire, & qui n'ayant d'ailleurs ni eſprit, ni jugement, ni gouſt, n'eſtiment les Anciens, que

## REMARQUES.

(7) *une certaine admiration*, ] M. *Deſpréaux* avoit en vuë ce paſſage de M. *de Saint-Evremond*, dans ſon Traité de la *Tragédie* ancienne & moderne. *Je finirai*, dit il, *par un ſentiment hardi & nouveau. C'eſt qu'on doit rechercher à la* Tragédie, *devant toutes choſes, une grandeur d'ame bien exprimée, qui excite en nous une tendre admiration. Il y a dans cette ſorte d'admiration, quelque raviſſement pour l'eſprit : le courage y eſt élevé, l'ame y eſt touchée.* Cette admiration, que M. *de Saint-Evremond* recherchoit dans la *Tragédie*, eſt ſans doute bien éloignée des Paſſions & des Sentimens, que la véritable *Tragédie* doit exciter en nous. Mais il avoit formé ce jugement ſur les *Tragédies* de *Corneille* BROSS.

Voïés la *Remarque* ſuivante.

(8) *des veritables paſſions Tragiques.* ] La *Terreur* & la *Pitié*. Ce ſont les ſeules, que M. *Deſpréaux* admette, quand il traite de la *Tragédie* dans ſon *Art Poëtique*. Il n'en a dit que ce qu'*Ariſtote* en avoit dit, & n'a pas cru devoir aller plus loin. Mais ce n'eſt pas une raiſon pour conclure, que la *Terreur* & la *Pitié* ſoient les ſeules Paſſions, que la véritable *Tragédie* doive exciter; ni que toutes les autres ſortes de Paſſions, qu'une *Tragédie* pourroit émouvoir à pro-

parce qu'ils ſont Anciens, ne penſent pas que la Raiſon puiſſe parler une autre langue, que la Greque ou la Latine, & condamnent d'abord tout Ouvrage en langue vulgaire, ſur ce fondement ſeul, qu'il eſt en langue vulgaire. Ces ridicules Admirateurs de l'Antiquité vous ont revolté contre tout ce que l'Antiquité a de plus merveilleux. Vous n'avez pû vous reſoudre d'eſtre du ſentiment de gens ſi déraiſonnables dans la choſe même où ils avoient raiſon. Voilà, ſelon toutes les apparences, ce qui vous a fait faire vos Paralleles. Vous vous eſtes perſuadé qu'avec l'eſprit que vous avez & que ces gens-là n'ont point, avec quelques argumens ſpecieux, vous déconcerteriez aiſément la vaine habileté de ces foibles Antagoniſtes; & vous y avez ſi bien réüſſi, que ſi je ne me fuſſe mis de la partie, le champ de bataille, s'il faut ainſi parler, vous demeuroit: ces faux Sçavans n'ayant pû, & (9) les vrais Sçavans, par une (10) hauteur un peu trop affectée, n'ayant pas daigné vous répondre. Permettez-

## REMARQUES.

pos, ne ſoient pas de *véritables Paſſions Tragiques*. Meſſieurs *Corneille*, *de Crébillon*, & *Racine* peut-être, nous ont fait voir, qu'il s'en falloit beaucoup qu'*Ariſtote* eût connu la nature de la *Tragédie* dans toute ſon étenduë. Cette *Admiration*, que M. *de Saint-Evremond* demande qu'elle excite, eſt ſans contredit, une voie bien plus ſure & bien plus courte, que celle de la *Terreur* & de la *Pitié*, pour arriver à la fin, qu'*Ariſtote* veut que la *Tragédie* ſe propoſe; ſavoir, *de purger les Paſſions*. Ce que je dis, dans la ſuppoſition, que cette fin eſt autre choſe qu'une belle ſpéculation.

(9) *les vrais Sçavans... n'ayans pas daigné vous répondre.* ] Il paroît que M. *Deſpréaux* comtoit pour rien, tout ce que *Longepierre* & *Dacier* avoient répondu dans différens Ouvrages à M. *Perrault*. La *Lettre* de M. *Huet* eſt du 10. Octobre 1692. mais elle ne vit le jour que vingt ans après; & M. *Deſpréaux* pouvoit ne la pas connoître. La *Diſſertation* ſur *Homère* de l'Abbé *Regnier-Desmarais*, ne parut qu'en 1700. avec ſa *Traduction* en Vers du I. Livre de l'*Iliade*, & la querelle alors étoit finie.

(10) CHANG. *une hauteur un peu trop affectée*, ] EDITION de 1701. *une hauteur peut-eſtre un peu trop affectée.*

moy cependant de vous faire reſſouvenir, que ce n'eſt point à l'approbation des faux ni des vrais Sçavans, que les grands Ecrivains de l'Antiquité doivent leur gloire : mais à la conſtante & unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les ſiecles d'hommes ſenſez & délicats, entre leſquels on compte (11) plus d'un Alexandre & plus d'un Ceſar. Permettez-moi de vous repreſenter, qu'aujourd'hui même encore ce ne ſont point, comme vous vous le figurez, (12) les Schrevelius, les Peraredus, les Menagius, ni pour me ſervir des termes de Moliere, les Sçavans en *us*, qui goûtent davantage Homere, Horace, Ciceron, Virgile. Ceux que j'ai toûjours vûs le plus frappez de la lec-

## *REMARQUES.*

(11) *plus d'un Alexandre*] L'admiration d'*Alexandre* pour les *Poëmes* d'*Homère*, devoit faire peu d'impreſſion ſur l'eſprit de M. *Perrault*. Dans le III. Tome du *Paralelle*, p. 31. LE CHEVALIER dit : " Pour *Alexandre*, on ſait qu'il n'avoit " aucun goût pour la Poëſie. Le " grand nombre de Talens qu'il " donna à *Chérilus*, le plus mé- " chant Poëte qui fût jamais, " comme *Horace* nous en aſſure, " le mettoit hors d'état de pou- " voir faire grand honneur à " *Homère* par ſon approbation, " *Horace* dit, *Epit. I.* Liv. II. Vers 232. & ſuivans.

*Gratus Alexandro regi Magno fuit ille*
*Chærilus, incultis qui verſibus & malè natis*
*Rettulit acceptos, regale nomiſma, Philippos....*
*Idem Rex ille, poëma*
*Qui tam ridiculum tam carè prodigus emit,*
*Edicto vetuit, ne quis ſe, præter Apellem,*
*Pingeret, aut alius Lyſippo duceret æra*
*Fortis Alexandri vultum ſimulantia. Quòd ſi*
*Judicium ſubtile videndis artibus illud*
*Ad libros & ad hæc Muſarum dona vocares,*
*Boetûm in craſſo jurares aëre natum.*

(12) *les Schrevelius, les Peraredus,*] CORNEILLE *Schrevelius*, laborieux Compilateur, mais homme de peu de génie, & Critique ſans diſcernement, a donné les *Editions* qu'on appelle *Variorum* d'*Ovide*, de *Claudien*, de *Virgile*, de *Lucain*, de *Martial*, de *Juvénal*, & de *Perſe*. On en fait peu de cas. Il a fait auſſi des *Editions* d'*Héſiode*, du *Lexicon* d'*Heſychius*, & d'*Homère*. Cette dernière eſt avec les *Commentaires* de *Dydime*. Elle parut à Amſterdam chés *Louis Elzevier* en 1655. en 2. volumes *in-4°*. Elle eſt belle, mais pleine de fautes, ce qui fait qu'on l'eſ-

ture des Ecrits de ces grands Perſonnages, ce ſont des Eſprits du premier ordre, ce ſont des Hommes de la plus haute élevation. Que s'il falloit neceſſairement vous en citer icy quelques-uns, je vous étonnerois peut-eſtre par les noms illuſtres que je mettrois ſur le papier; & vous y trouveriez non ſeulement des Lamoignons, (13) des Dagueſſeaux, (14) des Troiſvilles, mais des Condés, des Contis, & des Turennes.

(15) Ne pourroit-on point donc, MONSIEUR, auſſi galant homme que vous l'eſtes, vous réünir de ſentimens avec tant de ſi galants Hommes? Oüy, ſans doute, on le peut; & nous ne ſommes pas même vous & moy ſi éloignez d'opinion que

## REMARQUES.

time très-peu. *Schrevelius* étoit Hollandois, & mourut en 1667. Son *Lexicon Grec* eſt le ſeul de ſes Ouvrages, qui ſoit bon.

*Jean de Peyrarede*, mourut vers 1660. Voici ce qu'en dit *Coſtar* dans ſa *Liſte* : " PEYRAREDE, " Gentilhomme Gaſcon. Il fait " fort bien des Vers Latins. Il " entend auſſi fort bien les Poë- " tes Latins, ſur leſquels il fait " pluſieurs corrections de ſon " bel eſprit. Il a eu pour Pré- " cepteur Domeſtique, *Cameron*, " qui étoit un des premiers " Hommes de ſon ſiècle. Il eſt " réduit préſentement à expli- " quer les Poëtes aux gens de " condition. Il a achevé les " Vers non achevés de *Virgile*, " qu'il a fait imprimer avec plu- " ſieurs de ſes *Epigrammes*. M. " *Grotius* fait mention honora- " ble de lui dans ſes *Lettres*,,. Les *Remarques* de *Peyrarede* ſur *Terence*, & ſes *Conjectures* ſur *Florus*, ſont eſtimées. *Balzac* le loüe en plus d'un endroit; & M. *Huet* faiſoit grand cas de ſon érudition & de ſon talent pour la Poëſie Latine.

[13) *des Dagueſſeaux*,] Monſeigneur le Chancelier.

(14) *des Troiſvilles*,] HENRI-JOSEPH *de Peyre*, Comte *de Troiſville*, qui ſe prononce *Tréville*, aïant quitté la profeſſion des armes en 1667. vécut enſuite dans la retraite, & s'y appliqua uniquement à l'étude & à la piété. Il fit de grands progrès dans l'une & dans l'autre: ſur-tout par une étude continuelle des Pères Grecs, qu'il préféroit aux Latins. C'étoit un eſprit ſi juſte & ſi exact, qu'il *parloit* toujours *comme un Livre*. Auſſi diſoit-on, que cette eſpèce de proverbe ſembloit avoir été fait pour lui. Il avoit été élevé près du Roi. Il mourut à Paris au mois d'Août 1708. âgé de 66. ans, & fut enterré à ſaint Nicolas du Chardonnet ſa Paroiſſe. BROSSETTE.

(15) *Ne pourroit-on point donc*,] Ces mots mis de ſuite ſont d'une furieuſe dureté.

vous penſez. En effet, qu'eſt-ce que vous avez voulu établir par tant de Poëmes, de Dialogues & de Diſſertations ſur les Anciens & ſur les Modernes? Je ne ſçay ſi j'ay bien pris voſtre penſée: mais la voici, ce me ſemble. Vôtre deſſein eſt de montrer, que pour la connoiſſance, ſur tout des beaux Arts, & pour le merite des belles Lettres, nôtre Siecle, ou pour mieux parler, le Siecle de LOUIS LE GRAND, eſt non ſeulement comparable, mais ſuperieur à tous les plus fameux ſiecles de l'Antiquité, & meſme au Siecle d'Auguſte. Vous allez donc eſtre bien étonné, quand je vous dirai, que je ſuis ſur cela entierement de vôtre avis; & que meſme, ſi mes infirmitez & mes emplois m'en laiſſoient le loiſir, je m'offrirois volontiers de prouver comme vous cette propoſition la plume à la main. A la verité j'emploirois beaucoup d'autres raiſons que les vôtres, car chacun a ſa maniere de raiſonner, & je prendrois des précautions & des meſures que vous n'avez point priſes.

Je n'oppoſerois donc pas, comme vous avez fait, nôtre Nation & noſtre Siecle ſeuls à toutes les autres Nations & à tous les autres Siecles joints enſemble; l'entrepriſe, à mon ſens, n'eſt pas ſoutenable. J'examinerois chaque Nation & chaque Siecle l'un aprés l'autre; & aprés avoir meurement peſé en quoy ils ſont au deſſus de nous, & en quoy nous les ſurpaſſons, je ſuis fort trompé, ſi je ne prouvois invinciblement, que l'avantage eſt de nôtre côté. Ainſi, quand je viendrois au Siecle d'Auguſte, je commencerois par avoüer ſincérement, que nous n'avons point de Poëtes heroïques ni d'Orateurs que nous puiſſions comparer aux Virgiles & aux Cicerons. Je conviendrois que nos plus habiles Hiſtoriens ſont petits devant les Tite-Lives & les Salluſtes. Je paſſe-

rois condamnation ſur la Satire & ſur l'Elegie; (16) quoiqu'il y ait des Satires de Regnier admirables, & (17) des Elegies de Voiture, de Sarrazin, & de la Comteſſe de la Suze, d'un agrément infini. Mais en même temps je ferois voir que pour la Tragedie nous ſommes beaucoup ſuperieurs aux Latins, qui ne ſçauroient oppoſer à tant d'excellentes pieces Tragiques que nous avons en noſtre Langue, que quelques déclamations plus pompeuſes que raiſonnables d'un prétendu Seneque, & un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le Thyeſte de Varius, & la Medée d'Ovide. Je ferois voir, que bien loin qu'ils ayent eu dans ce ſiecle là des Poëtes Comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un ſeul dont le nom ait mérité qu'on s'en ſouvînt: les Plautes, les Cecilius & les Terences eſtant morts dans le ſiecle précedent. Je montrerois que ſi pour l'Ode nous n'avons point d'Auteurs ſi parfaits qu'Horace, qui eſt leur ſeul Poëte Lyrique, nous en avons neanmoins un aſſez

## REMARQUES.

(16) *quoiqu'il y ait des Satires de Regnier admirables*, ] M. *Deſpréaux* ne parle point de ſes *Satires*. Ce ſilence a bien de la grandeur. BROSS.

Il n'y a dans ce ſilence nulle grandeur. Il y a ſeulement de la bienſéance.

(17) *des Elegies.... de la Comteſſe de la Suze, d'un agrément infini.* ] HENRIETTE *de Coligny*, Fille de *Gaſpart*, Comte *de Coligny*, Colonel Général de l'Infanterie, & Maréchal de France, mariée très-jeune, 1°. à *Thomas Hamilton*, Comte de Hadington; 2°. au Comte de la Suze, de la Maiſon de Champagne, avec lequel elle ne put jamais s'accorder; mourut à Paris le 10. Mars 1673. & fut inhumée à ſaint Paul. Nous avons d'elle des *Poëſies* de différentes ſortes. Ses *Elegies* ſont celles que l'on eſtime le plus. Je me ſoumets ſans peine au Jugement, que nôtre Auteur en porte ici; mais je ne puis être de l'avis de ceux qui prétendent, que ce ſont les meilleures, que nous aïons en nôtre Langue. Je conviendrai ſans peine qu'elles renferment des Penſées ingénieuſes, & des Sentimens délicats. C'eſt ce qui ſe trouve auſſi dans des *Elégies* aſſés modernes, qu'on n'en eſtime pas plus pour cela. Qu'il me ſoit permis de dire naturellement ce que je penſe de Madame *de La Suze*. Elle a certainement de la paſſion; mais je ſuis fâché que, la tête pleine

grand nombre, qui ne luy ſont guere inferieurs en délicateſſe de Langue, & en juſteſſe d'expreſſion, & dont tous les Ouvrages mis enſemble ne feroient peut-eſtre pas dans la balance un poids de merite moins conſiderable, que les cinq Livres d'Odes qui nous reſtent de ce grand Poëte. Je montrerois qu'il y a des genres de Poëſies, où non-ſeulement les Latins ne nous ont point ſurpaſſés; mais qu'ils n'ont pas mêmes connus: comme par exemple, ces Poëmes en proſe, que nous appellons *Romans*, & dont nous avons chez nous des modéles, qu'on ne ſçauroit trop eſtimer, à la Morale prés qui y eſt fort vicieuſe, & qui en rend la lecture dangereuſe aux jeunes perſonnes. Je ſoûtiendrois hardiment qu'à prendre le ſiecle d'Auguſte dans ſa plus grande étenduë, c'eſt-à-dire, depuis Ciceron juſqu'à Corneille Tacite, (18) on ne ſçauroit pas trouver parmi les Latins un ſeul Philoſophe, qu'on puiſſe mettre pour la Phyſique en paralléle avec (19) Deſcartes, ni meſme avec (20) Gaſſendi. Je prouverois que pour le grand

## REMARQUES.

des *Romans* de ſon tems, elle les ait plus conſultés que la Nature. Il s'en faut bien que le cœur parle toujours chés elle. Sa tendreſſe eſt rarement ſans avoir trop d'eſprit; & ce qui doit paſſer pour un défaut eſſentiel dans l'*Elégie*, ſes Vers & ſon Stile ſe *guindent* très-ſouvent juſqu'au ton Héroïque. Ajoutés qu'elle ne fait ſans ceſſe que ſe répéter; & qu'avoir lu deux ou trois de ſes *Elégies*, c'eſt les avoir luës toutes. J'acheverai de parler librement. Je reconnois le véritable caractére d'un Poëme, où *c'eſt le cœur qui doit parler ſeul*, dans les *Elégies* de Madame *de Villedieu*, malgré le mélange d'idées paſtorales, que l'on y reprend, peut être mal-à-propos. Qu'on y faſſe attention. Chés Madame *de Villedieu*, c'eſt preſque toujours le Cœur, qui parle; & l'Eſprit même eſt tendre & paſſionné. Quelquefois, à la vérité, ſes Vers ſont négligés, & ſon Stile n'eſt pas tout-à-fait aſſés ſoutenu; mais je doute que, dans cette ſorte d'Ouvrage, ce ſoit un défaut auſſi grand qu'on l'a voulu dire.

(18) *on ne ſçauroit pas trouver*] Il faudroit ſuivant l'Uſage & les Grammairiens: *on ne ſçauroit trouver*. BROSS.

(19) *Deſcartes*,] Voïés, *l'Arrêt Burleſque*, Remarque 8.

(20) *Gaſſendi*.] Voïés, *Avertiſſement ſur l'Arrêt Burl.* Rem. 11.

ſçavoir & la multiplicité de connoiſſances, leurs Varrons & leurs Plines, qui ſont leurs plus doctes Ecrivains, paroîtroient de mediocres Sçavans devant (21) nos Bignons, nos Scaligers, nos Saumaiſes, nos Peres Sirmonds, & nos Peres Petaux. Je triompherois avec vous du peu d'étenduë de leurs lumieres ſur l'Aſtronomie, ſur la Geographie, & ſur la Navigation. Je les deffierois de me citer, à l'exception du ſeul Vitruve, qui eſt meſme plûtoſt un bon Docteur d'Architecture, qu'un excellent Architecte; je les deffierois, dis-je, de me nommer un ſeul habile Architecte, un ſeul habile Sculpteur, un ſeul habile Peintre Latin. Ceux qui

## *REMARQUES.*

(21) *nos Bignons, nos Scaligers, nos Saumaiſes, nos Peres Sirmonds, & nos Peres Petaux.* ] Jerôme Bignon, Enfant d'Honneur du Dauphin, depuis Roi *Louis XIII.* enſuite Avocat au Parlement, depuis Avocat Général au Grand Conſeil; enfin Avocat Général au Parlement, Conſeiller d'Etat emploïé dans quantité d'affaires très-importantes, & Grand Maître de la Bibliothèque du Roi; Biſaïeul de M. *Bignon*, le cinquiéme de ce nom, qui poſſède aujourd'hui la même Charge, ſous le titre de *Bibliothécaire du Roi*; naquit en 1590. & mourut le 7. d'Avril 1656. Il eut pour Père & pour maître unique en toutes les Sciences *Roland Bignon*, célèbre Avocat au Parlement de Paris. L'érudition la plus précoce, la plus étenduë, & la mieux raiſonnée; le travail le plus aſſidu dans des vuës d'utilité; le déſintéreſſement le plus parfait; la probité la plus conſtante; la piété la plus humble & la plus ſolide, ont rendu *Jerôme Bignon* digne de toutes les loüanges, qu'un Savant, un Citoïen, un Magiſtrat, un Chrétien, peuvent mériter. Il refuſa la Charge de Surintendant des Finances.

Jules-Cesar, & *Joſeph-Juſte de L'Eſcale* ou *Scaliger*, Père & Fils, l'un né au Château de Ripa dans le territoire de Verone en 1473. & mort à Agen dans ſa ſoixante-quinziéme année, le 21. Octobre 1558. l'autre né à Agen le 4. Août 1540. & mort à Leide dans ſa ſoixante-neuviéme année, le 21. Janvier 1609. ſont deux Savans fort au-deſſous de leur réputation.

Claude Saumaise, Profeſſeur Honoraire dans l'Univerſité de Leyde, décoré d'un Brevet de Conſeiller d'Etat en France, étoit né le 15. Avril 1588. Fils de *Benigne Saumaiſe*, qui mourut Doïen du Parlement de Dijon en 1540. Il fut élevé par ſa Mère dans la Religion Calviniſte, dont il fit toujours Profeſſion. Homme prodigieuſement ſavant, mauvais Ecrivain, Cri-

ont fait du bruit à Rome dans tous ces Arts, eſtant des Grecs d'Europe & d'Aſie, qui venoient pratiquer chés les Latins des Arts que les Latins, pour ainſi dire, ne connoiſſoient point: au lieu que toute la Terre aujourd'huy eſt pleine de la reputation & des Ouvrages (22) de nos Pouſſins, de nos Le-Bruns, de nos Girardons & de nos Manſards. Je pourois ajoûter encore à cela beaucoup d'autres choſes; mais ce que j'ay dit eſt ſuffiſant, je croi, pour vous faire entendre comment je me tirerois d'affaire à l'égard du ſiecle d'Auguſte. Que ſi de la comparaiſon des Gens de Lettres & des illuſtres Artiſans, il falloit paſſer à celle des Heros & des grands Princes, peut-eſtre en ſortirois-je avec encore plus de ſuccés. Je ſuis bien ſeur au moins que je ne ſerois pas fort embarraſſé à montrer que l'Auguſte des Latins ne l'emporte pas ſur l'Auguſte des François. Par tout ce que je viens de dire, vous

## *REMARQUES.*

tique peu judicieux, mais extrêmement entêté de ſon mérite, & ne rendant preſque aucune juſtice à celui des autres; il mourut en deux jours aux Eaux de Spa, le 3. Septembre 1653. dans ſa ſoixante-ſixiéme année.

JACQUES SIRMOND, Jéſuite, Confeſſeur de *Louis XIII.* fut dans ſon genre un habile Critique. Il étoit né à Riom en 1559. & mourut au Collége de Clermont à Paris, le 6. Octobre 1651. âgé de 92. ans.

DENIS PETAU, grand Homme de bien, excellent Religieux, Théologien profond, habile Chronologiſte, Hiſtorien exact, éloquent Orateur, Critique éclairé, Poëte ingénieux, naquit à Orléans en 1583. ſe fit Jéſuite en 1605. & mourut en enfance au Collége de Clermont le 15. Decembre 1652. âgé de 69. ans.

(22) *de nos Pouſſins, de nos Le-Bruns, de nos Girardons, & de nos Manſards.*] NICOLAS POUSSIN, étoit né à Andeli en 1594. & mourut à Rome en 1665. Une choſe me paroît décider du rang de ce grand Peintre, le plus inſtruit qui fut jamais de toutes les parties de ſon Art. Tous les Peintres l'eſtiment également; aucun ne s'eſt propoſé juſqu'ici de l'imiter.

CHARLES LE-BRUN, premier Peintre du Roi, naquit à Paris en 1618. il y mourut le 12. de Janvier 1690.

FRANÇOIS GIRARDON, Excellent Sculpteur, né à Troies en 1627. mourut à Paris le 1. de Septembre 1715. âgé de 88. ans.

MANSARD. Voïés, *Art Poët.* Ch. IV. 14.

voyez Monsieur qu'à proprement parler, nous ne ſommes point d'avis different ſur l'eſtime qu'on doit faire de noſtre Nation & de noſtre Siecle: mais que nous ſommes differemment de meſme avis. Auſſi n'eſt-ce point voſtre ſentiment que j'ay attaqué dans vos Paralleles; mais la maniere hautaine & mépriſante dont voſtre Abbé & voſtre Chevalier y traitent des Ecrivains, pour qui, meſme en les blâmant, on ne ſçauroit, à mon avis, marquer trop d'eſtime, de reſpect, & d'admiration. Il ne reſte donc plus maintenaut, pour aſſeurer noſtre accord & pour étouffer entre nous toute ſemence de diſpute, que de nous guerir l'un & l'autre; Vous, d'un penchant un peu trop fort à rabaiſſer les bons Ecrivains de l'Antiquité, & Moy, d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchans, & mêmes les mediocres Auteurs de nôtre Siecle. C'eſt à quoy nous devons ſerieuſement nous appliquer: mais quand nous n'en pourrions venir à bout, je vous répons que de mon côté cela ne troublera point nôtre reconciliation; & que pourveu que vous ne me forciez point à lire le Clovis ni la Pucelle, je vous laiſſerai tout à voſtre aiſe critiquer l'Iliade & l'Eneïde, me contentant de les admirer; ſans vous demander pour elles cette eſpece de culte tendant à l'adoration que vous vous plaignez (23) en quelqu'un de vos Poëmes, qu'on veut exiger de vous; & que Stace ſemble en effet avoir eu pour l'Eneïde, (24) quand il ſe dit à lui meſme:

*nec tu divinam Æneïda tenta:*
*Sed longè ſequere, & veſtigia ſemper adora.*

## *Remarques.*

(23) *en quelqu'un de vos Poëmes,* ] Au commencement du *Poëme*, intitulé, *Le Siecle de Louis Le Grand.* Bross.

(24) *quand il ſe dit à lui meſme:* ] Ce n'eſt point à lui-même, c'eſt à ſa *Thébaide*, que *Stace* parle dans l'Apoſtrophe par laquelle il en termine le XII. Livre, & laquelle commence au Vers 810.

Voilà, MONSIEUR, ce que je ſuis bien aiſe que le Public ſçache: & c'eſt pour l'en inſtruire à fond, que je me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui cette Lettre, que j'aurai ſoin de faire imprimer dans la nouvelle Edition qu'on fait en grand & en petit de mes Ouvrages. J'aurois bien voulu pouvoir adoucir en cette nouvelle Edition quelques railleries un peu fortes, qui me ſont échappées dans mes Reflexions ſur Longin; mais il m'a paru que cela ſeroit inutile, (25) à cauſe des deux Editions qui l'ont precedée, auſquelles on ne manqueroit pas de recourir, auſſi bien qu'aux fauſſes Editions qu'on en pourra faire dans les Pays étrangers, où il y a de l'apparence qu'on prendra ſoin de mettre les choſes en l'état qu'elles étoient d'abord. J'ai creu donc que le meilleur moyen d'en corriger la petite malignité, c'eſtoit de vous marquer ici, comme je viens de le faire, mes vrais ſentimens pour vous. J'eſpere que vous ſerés content de mon procedé, & que vous ne vous choquerés pas meſmes de la liberté que je me ſuis donnée de faire imprimer dans cette derniere Edition (26) la Lettre que l'illuſtre Monſieur Arnauld vous a écrite au ſujet de ma dixiéme Satire.

Car outre que cette Lettre a déja eſté renduë publique dans deux Recueils des Ouvrages de ce grand Homme, Je vous prie, MONSIEUR, de faire reflexion, que dans la Preface de voſtre Apologie des Femmes, contre laquelle cet Ouvrage me défend, vous ne me reprochés pas ſeulement des fautes de Raiſonnement & de Grammaire: mais que vous m'accuſés d'avoir dit des mots ſales, (27) d'a-

*REMARQUES.*

(25) *à cauſe des deux Editions &c.*] L'*Edition de* 1694. fut faite *in*-4°. & *in*-12.

(26) *la Lettre que l'illuſtre M. Arnauld &c.*] On la trouvera dans le IV. Tome.

(27) *d'avoir gliſſé*] Le Verbe *Gliſſer* eſt mis ici dans le ſens ac-

voir gliſſé beaucoup d'impuretés, & d'avoir fait des médiſances. Je vous ſupplie, dis-je, de conſiderer, que ces reproches regardant l'honneur ce ſeroit en quelque ſorte reconnoiſtre qu'ils ſont vrais, que de les paſſer ſous ſilence. Qu'ainſi je ne pouvois pas honneſtement me diſpenſer, de m'en diſculper moi-meſme dans ma nouvelle Edition, ou d'y inſerer une Lettre qui m'en diſculpe ſi honnorablement. Ajoûtés que cette Lettre eſt écrite avec tant d'honneſteté & d'égards pour celui meſme contre qui elle eſt écrite, qu'un honneſte homme, à mon avis, ne ſçauroit s'en offenſer. J'oſe donc me flatter, je le repete, que vous la verrés ſans chagrin: & que, comme j'avouë franchement que le dépit de me voir critiqué (28) dans vos Dialogues, m'a fait dire des choſes qu'il ſeroit mieux de n'avoir point dites, vous confeſſerés auſſi que le déplaiſir d'eſtre attaqué (29) dans ma dixiéme Satire, vous y a fait voir des médiſances & des ſaletés qui n'y ſont point. Du reſte je vous prie de croire que je vous eſtime comme je dois, & que je ne vous regarde pas ſimplement comme un tres-bel Eſprit: mais comme un des Hommes de France qui a le plus de probité & d'honneur. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

## REMARQUES.

tif, de quoi on trouve peu d'exemples. BROSS.

Il y a long-tems que par l'Uſage ce Verbe eſt *Actif*, auſſi-bien que *Réciproque*; & l'on en trouveroit, ſans peine, une foule d'exemples.

(28) *dans vos Dialogues*, ] PARALELLE *des Anciens & des Modernes*, Tome III. pp. 228. & ſuivantes. BROSS.

(29) *dans ma dixiéme Satire*, ] Vers 412. BROSS.

# SUITE DES REFLEXIONS CRITIQUES

## Sur quelques Paſſages de LONGIN,

Où l'on répond à la Diſſertation de MM. HUET & LE CLERC contre LONGIN; & où l'on défend Mr. RACINE contre Mr. DE LA MOTTE: Avec pluſieurs Pièces de différens Auteurs, leſquelles ont rapport aux X. & XI. REFLEXIONS CRITIQUES.

## AVERTISSEMENT.

QUOIQUE *dans l'*Avertiſſement, *qui précède les neuf premières* Reflexions Critiques, *j'aie rendu comte de l'ordre, que j'ai cru devoir donner aux Pièces qui compoſent la fin de ce Volume; il me reſte encore ici quelque choſe à dire, & je n'en fais point d'excuſe.*

I. *Les Pièces des différens Auteurs annoncées par le titre ci-deſſus, ſe trouvent preſque toutes dans l'Edition de M.* Broſſette *& dans les Editions faites depuis, excepté dans celle de* 1735.

*M.* Broſſette *les a rejettées à la fin de ſon dernier Tome, en mettant au devant cet* AVIS *prétendu* DES LIBRAIRES. Ce Volume étant moins gros que le premier, nous avons jugé à propos d'inſérer à la fin, les Piéces ſuivantes, qui ont du rapport aux Oeuvres de

M.

M. BOILEAU DESPRE'AUX: Et nous l'avons fait avec d'autant moins de ſcrupule, qu'elles ont déja paru dans quelques Journaux & dans une Edition des Oeuvres de cet Auteur, faite depuis quelque tems en Hollande.

*M.* Du Monteil, *dans quelques Editions, a mis ces Pièces après les* XII. Reflexions Critiques; *& dans d'autres il les a diſtribuées à la ſuite de chacune des* Reflexions; *auſquelles elles appartiennent.*

*L'*Editeur de 1740. *a raſſemblé ces mêmes Pièces avec d'autres à la fin de ſon II. Tome, ſous ce titre:* Ouvrages qui ont rapport à ceux de l'Auteur. *Au dos du titre on lit les paroles, que voici.* Les Pièces qui ſuivent ont rapport à la dixiéme & à l'onziéme Réflexion de M. *Deſpréaux*; on les a inſérées dans l'Edition de Genéve; & elles ont paru dans les autres Editions. C'étoit donc une ſorte de néceſſité que de les donner ici. Autrement on auroit ſupprimé la *Réponſe* de M. *Le Clerc* & ſes *Remarques*, qui ſont bien plus propres à montrer ſa mauvaiſe humeur contre le Poëte, qu'à appuyer le ſentiment qu'il veut ſoutenir. *Je ne ſais pas ce que cet* Editeur *appelle la* Réponſe de M. Le Clerc. *Celle à l'*Avertiſſement de M. l'Abbé Renaudot *n'eſt & ne peut pas être de M.* Le Clerc. *Pour ſes* Remarques ſur la X. Reflexion, *je dirai naïvement, qu'en faiſant attention au caractère de l'Ouvrage, auquel elles répon-*

*dent, elles ne me paroiſſent nullement excéder les bornes d'une juſte défenſe.*

II. *On va lire ici la* Lettre de M. Huet à M. le Duc de Montauſier, *telle qu'elle fut donnée au public en* 1712. *par M. l'Abbé de* Tilladet, *au commencement du II. Tome des* Diſſertations ſur diverſes matières de Religion & de Philologie, &c. *Elle y porte le nom de* X. Diſſertation, *& le titre d'*Examen du ſentiment de Longin ſur le paſſage de la Geneſe: DIEU DÎT, QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE. Lettre à M. le Duc de Montauſier. *Voici ce que l'Editeur en dit dans ſa Préface.* Le démêlé que M. l'*Evêque d'Avranches* a eu avec feu M. *des Preaux* touchant le témoignage que *Longin* dans ſon Livre du *Sublime* a rendu au mérite de *Moyſe*, eſt devenu ſi public, qu'il ne paroît pas neceſſaire de le rapporter fort au long. Mais l'on doit au Prélat la juſtice de faire connoître, ce que l'on n'aura pas de peine à croire, que M. *des Preaux* a été l'aggreſſeur, & que M. d'*Avranches* n'eſt point ſorti des termes de la défenſive. M. *des Preaux* avoit donné au Public le traité de *Longin* avec ſes notes. Quelque temps après M. *Huet* publia ſa *Démonſtration Evangelique.* En rapportant les éloges que les Païens avoient donnés à *Moyſe*; celui de *Longin* ſe trouva dans cette liſte. Dans l'examen qu'en fit M. *Huet*, il remarqua qu'il ne paroiſſoit point que *Longin* eût lû

*Moyſe* dans ſa ſource ; parce que s'il avoit conſulté cet original, il n'auroit pas rapporté comme un exemple du ſublime ce paſſage de MOYSE : *Dieu dit, Que la lumiere ſoit faite, & la lumiere fut faite*, & il auroit reconnu qu'il n'y a rien de plus ſimple, & de plus éloigné du ſublime que cette expreſſion. En cela il n'étoit nullement queſtion de M. *des Preaux* : il regarda pourtant cette remarque comme une offenſe, & dans la ſeconde impreſſion de ſon *Longin*, il fit une ſortie ſur M. l'*Evêque d'Avranches* avec beaucoup de hauteur & de confiance. Ce Prélat ſe trouva obligé pour ſa juſtification de lui répondre, & de faire voir que ſa remarque étoit très-juſte, & que celle de ſon adverſaire n'étoit pas ſoûtenable. Cet écrit fut adreſſé par l'Auteur à M. le Duc *de Montauſier* en l'année 1683. parce que ce fut chez lui, que fut connuë d'abord l'inſulte, qui lui avoit été faite par M. *des Preaux*. Et ce fut auſſi chez ce Seigneur qu'on lût cet écrit en bonne compagnie, où les rieurs, ſuivant ce qui m'en eſt revenu, ne ſe trouverent pas favorables à un homme, dont la principale attention ſembloit être de mettre les rieurs de ſon côté. Comme il ne parut aucune réplique, le Prélat renferma ſon écrit, ſans vouloir le rendre public : & néanmoins on ne ſçait comment il eſt arrivé, que vingt-trois ans après, M. *Le Clerc*, avec qui M. l'*Evêque d'Avranches* n'a jamais

eu aucun commerce, en ayant attrapé une copie, l'a inſerée dans ſa *Bibliotheque choiſie*, a pris parti dans ce different ſans en être requis, s'eſt déclaré pour le Prélat, & a fortifié ſes raiſons par beaucoup de ſçavantes apoſtilles qu'il y a ajoûtées. On a répréſenté ici cette Diſſertation toute ſimple & toute unie, ſâns y joindre les réflexions de M. Le Clerc.

*C'eſt dans le X. Tome de ſa* Bibliothèque Choiſie *Art. III. pp.* 211-260. *que M.* Le Clerc *avoit fait imprimer en* 1706. *la* Lettre de M. Huet à M. le Duc de Montauſier, *ſous ce titre, que M.* Broſſette *& les autres* Editeurs *ont adopté depuis :* Examen du Sentiment de *Longin* ſur ce paſſage de la Geneſe : Et Dieu dit : Que la lumiere ſoit faite, et la lumiere fut faite, par M. Huet ancien Evêque d'Avranches. *M.* Le Clerc *commence ainſi ſon article.* Il y a déja quelque tems que cette Diſſertation du ſavant M. *Huët* me tomba entre les mains. Je la lûs avec plaiſir, & comme je croi qu'il a raiſon, je jugeai qu'il ſeroit utile qu'elle vît le jour, & j'euſſe ſouhaité que l'Auteur lui-même l'eût publiée. Mais ayant appris qu'il ne vouloit pas ſe donner cette peine, j'ai crû qu'il ne ſeroit nullement fâché qu'elle parût ici, & qu'on lui donnât place dans la *Bibliotheque Choiſie*, en y joignant quelques réflexions pour la confirmer, que l'on pourra diſtinguer des paroles de cet illuſtre Prélat par les

Guillemets, qu'on voit à côté de ces mêmes paroles; au lieu qu'il n'y en a point à côté de celles que l'on y ajoûte. *Après ce préambule, on lit ce titre:* A Mr. le Duc de Montauſier. *Au deſſous la* Lettre de M. Huet *commence ainſi:* Vous avez voulu, Monſeigneur, que je priſſe &c. *Après la date qui termine cette* Lettre, *M.* Le Clerc *finit ainſi ſon Article.* Je n'ai rien apris de la ſuite de ce démêlé, & je n'ai garde d'y entrer, en ce qu'il peut renfermer de perſonnel. La Diſſertation de M. *Huët* m'a paru digne de voir le jour, & je l'ai donnée, comme elle eſt tombée entre mes mains, ſans y rien changer, ſinon que j'ai mis tout au long le nom de M. *Deſpreaux*, qui n'y étoit marqué que par des étoiles, parce qu'il l'a mis lui-même à la dernière Edition de ſes Oeuvres. Il ſemble qu'il n'ait pas changé de ſentiment, puiſque ce qu'il avoit dit de Mr. *l'Evêque d'Avranches* eſt demeuré dans cette Edition, à quelques legers changemens près. Quoi qu'il en ſoit, on peut, ſans rien perdre de l'eſtime, que M. *Deſpreaux* mérite, n'être pas de ſon ſentiment, en cette occaſion.

*M.* Broſſette *a fait imprimer la* Lettre de M. Huet *de la même manière que M.* Le Clerc *l'avoit donnée. M.* Du Monteil *& l'*Editeur de 1740. *ont copié M.* Broſſette.

*Quoique M.* Huet *& M.* Deſpréaux *lui-même, n'aient pas ſaiſi le véritable point de la queſtion,*

*comme on le verra par la petite Diſſertation de M.* Capperonnier ; *la* Lettre de M. Huet *ne laiſſe pas d'être très-bien faite ; & , luë de ſuite , elle eſt très-capable d'opérer l'impreſſion , qu'il en attendoit. Dans l'Edition de M. l'Abbé* de Tilladet , *elle differe en beaucoup de choſes , dont quelques-unes même ſont importantes, de l'Edition de M.* Le Clerc, *Les réflexions inſérées par ce dernier dans le corps de cet Ouvrage , m'ont paru faire , par la différence du Stile , une bigarrure déſagréable , qui peut diſtraire l'attention du Lecteur , & nuire à l'impreſſion que la* Lettre *elle-même doit produire. Voila pourquoi je donne ici le texte ſeul de M. l'Abbé* de Tilladet, *dont je copie même l'Ortographe & la Ponctuation ; & je renvoie les réflexions de M.* Le Clerc *dans les* Remarques. *Pour que ces réflexions ſe préſentent d'abord aux ïeux , je les diſtingue des autres* Remarques *en cette manière. Après le chiffre du renvoi , je mets cette marque :* A. D. L. C. *qui veut dire ,* Addition de Le Clerc; *& l'on trouve enſuite les derniers mots de la Phraſe , qui , dans la* Bibliothèque Choiſie , *précède l'*Addition , *que l'on va lire. Je ſuis auſſi l'Ortographe & la Ponctuation de M.* Le Clerc. *Enfin , dans le deſſein de ſatisfaire ceux qui l'auroient pu ſouhaiter , je me ſuis chargé de l'ennui de compiler toutes les différences des diverſes Editions de la* Lettre de M. Huet , *& je les ai répanduës dans les* Remarques , *en les annonçant par cette abbréviation ordinaire :* CHANG.

# LETTRE DE M. HUET

## ANCIEN EVÊQUE D'AVRANCHES,

## A M. LE DUC DE MONTAUSIER,

Dans laquelle il examine le Sentiment de LONGIN ſur ce paſſage de la Geneſe : ET DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE.

MONSEIGNEUR,

VOUS avez voulu que je priſſe parti dans le différend que vous avez eu avec Monſieur (1) l'Abbé de Saint Luc touchant Apollon. J'en ai un autre à mon tour avec Monſieur des Preaux, dont je vous ſupplie tres-humblement de vouloir être juge. C'eſt ſur un paſſage de Longin qu'il vous faut rapporter avant toute choſes. Le voici mot-à-mot : (2) *Ainſi le Légiſlateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme du commun, ayant* (3) *connu la puiſſance de Dieu ſelon ſa dignité, il l'a exprimée de même ayant écrit au commencement de ſes Loix en ces termes, Dieu dit ; Quoy ? Que la lumiere ſoit faite, & elle fut faite ;* (4) *Que la terre ſoit faite,* (5) *& elle fut faite.* Dés la premiere lecture, que je

*REMARQUES.*

(1) *l'Abbé de Saint Luc*] Cet Abbé ſoutenoit qu'*Apollon* & le *Soleil* ſont le même Dieu. LE CLERC. Voïés le Recueil de l'Abbé *de Villadet*, Tome I. *Differt. IX.*

(2) *Ainſi le Légiſlateur* &c.] *Sect. IX*, 18. *Ed. Ultraject.* LE CLERC.

(3) CHANG. *connu* ] On a mis : *conçu*, dans l'*Edit. de* 1740.

(4) CHANG. *Que la terre ſoit faite, & elle fut faite.* ] Ces mots manquent dans la même *Edition.*

(5) A. D. L. C. *& elle fut faite.* ] Il y a proprement, dans l'Hebreu, *que la lumiere ſoit, &*

fis de Longin, je fus choqué de cette remarque : & il ne me parut pas que ce paſſage de Moyſe fût bien choiſi pour un exemple du Sublime. Et il me ſouvient qu'étant un jour chez vous, Monſeigneur, long-temps avant que j'euſſe l'honneur (6) d'être auprés de Monſeigneur le Dauphin, je vous dis mon ſentiment ſur cette obſervation ; & quoique la compagnie fût aſſez grande, il ne s'en trouva qu'un ſeul qui fût d'un avis contraire. Depuis ce temps-là je me ſuis trouvé obligé de rendre public ce ſentiment, dans le livre que j'ai fait pour prouver la verité de nôtre Religion. Car (7) ayant entrepris de faire le dénombrement des Auteurs profanes qui ont rendu témoignage à l'antiquité des Livres de Moïſe, je trouvai Longin parmi eux. Et parce que je ſoupçonnay qu'il ne rapportoit ce qu'il dit de lui, que ſur la foi d'autruy, je me ſentis obligé de tenir compte au public de cette conjecture, & de luy en dire la principale raiſon ; qui eſt que s'il avoit veu ce qui ſuit, & ce qui précede le paſſage de Moyſe qu'il allegue, il auroit bien-tôt reconnu qu'il n'a rien de ſublime. Voici mes paroles ;

## REMARQUES.

*la lumiere fut* ; ce qui a meilleure grace, que de dire : *que la lumiere ſoit faite & la lumiere fut faite*, car à lire ces dernieres paroles, on diroit que Dieu commanda à quelque autre Etre de faire la lumiere, & que cet autre Etre la fit. Ce qui a fait traduire ainſi, c'eſt la Vulgate qui a mis : *ficut lux, & lux facta eſt*, parce qu'elle ſuivoit le Grec, qui dit γενηθήτω φῶς, καὶ ἐγένετο φῶς, & qu'elle traduit ordinairement γίνεσθαι par *fieri* ; au lieu que ce verbe ſignifie ſouvent ſimplement *être*. Si la Vulgate a fait commettre cette faute aux Traducteurs Catholiques de la Bible ; les Traducteurs de *Longin* n'y devoient pas tomber, comme ils ont fait, en Latin & en François. Mais ce n'eſt pas ſur quoi roule la diſpute de Mrs. *Huet* & *Deſpreaux*.

(6) CHANG. *d'être auprés de Monſeigneur le Dauphin*, ] Il y a : *d'être chez Monſeigneur le Dauphin*, dans la *Bibl. Ch.* & ailleurs. C'eſt par ce dernier mot que j'indiquerai dans la ſuite de ces *Remarques* les différentes *Editions* des Oeuvres de M. *Deſpréaux*, toutes enſemble.

(7) *ayant entrepris de faire le dénombrement* ] BIBL. CH. & ailleurs : *aiant entrepris le dénombrement*.

(8) *Longin, Prince des Critiques, dans l'excellent livre qu'il a fait touchant le Sublime, donne un tres-bel éloge à Moyſe : car il dit qu'il a connu & exprimé la puiſſance de Dieu ſelon ſa dignité ; ayant écrit au commencement de ſes Loix, que Dieu dît, Que la lumiere ſoit faite, & elle fut faite ; Que la terre ſoit faite, & elle fut faite. Néantmoins ce que Longin rapporte icy de Moyſe, comme une expreſſion ſublime & figurée,* (9) *pour prouver l'élévation de ſon diſcours, me ſemble tres-ſimple. Il eſt vrai que Moyſe rapporte une choſe qui eſt grande ; mais il l'exprime d'une façon qui ne l'eſt nullement.* (10) *Et c'eſt ce qui me perſuade que Longin n'avoit pas pris ces paroles dans l'original : car s'il eût puiſé à la ſource,* (11) *& qu'il eût leu les Livres mêmes de Moyſe, il eût trouvé par tout une grande ſimplicité ; & je croi que Moyſe l'a affectée, à cauſe de la dignité de la matiere, qui ſe fait aſſez ſentir étant rapportée nuëment, ſans avoir beſoin d'être relevée par des ornemens recherchez. Quoique l'on connoiſſe bien d'ailleurs, & par ſes Cantiques, & par le Livre de Job, dont je crois qu'il eſt l'auteur, qu'il étoit fort entendu dans le Sublime.* (12) Quoique je ſceuſſe bien quand j'écrivis ces paroles, que Monſieur des Preaux avoit traduit Longin, & que j'euſſe même lû ſa traduction, & qu'aprés l'avoir

## REMARQUES.

(8) *Longin, Prince des Critiques*, &c.] *Demonſt. Evangel.* Propoſ. IV. C. II. 51. LE CL.

On trouvera dans la *Rem.* 32. le Texte Latin, dont M. *Huet* donne ici la Traduction.

(9) CHANG. *pour prouver l'élévation de ſon diſcours,*] Ces mots manquent, *Bibl. Ch.* & ailleurs.

(10) CHANG. *Et*] Cet *Et* manque, *Ibid.*

(11) CHANG. *& qu'il eût leu*] Ailleurs, *& qu'il eût eu.*

(12) CHANG. *Quoique je ſceuſſe bien . . . qui lui ont fait le plaiſir de le traduire.*] La Phraſe indiquée, eſt ainſi, *Bibl. Ch.* & ailleurs: *Quoique je ſuſſe bien que M.* Deſpreaux *avoit travaillé ſur* Longin, *que j'euſſe même lû ſon Ouvrage, & qu'après l'avoir examiné ſoigneuſement, j'en euſſe fait le jugement qu'il mérite ; je ne crus pas qu'il eût pris cet Auteur ſous ſa protection, & qu'il ſe fût lié ſi étroitement d'intérêt avec lui, que de reprendre cet Auteur, ce fût lui faire une offenſe ; non plus qu'à trois ou quatre Savans Hommes, qui l'ont traduit avant lui.*

examinée ſoigneuſement ſur l'original, j'en euſſe fait le jugement qu'elle mérite, je ne crus pas que pour avoir traduit Longin, il l'eût pris ſous ſa protection, & qu'il ſe fût lié ſi étroitement d'intérêt avec luy, que de reprendre cet Auteur, ce fut lui faire une offenſe; non plus qu'à trois ou quatre ſçavans hommes qui lui ont fait le plaiſir de le traduire avant lui. A Dieu ne plaiſe, que je vouluſſe épouſer toutes les querelles d'Origene, & prendre fait & cauſe pour lui, lorſqu'on le traite tous les jours d'heretique & d'idolâtre. Vous ſavez cependant, Monſeigneur, que j'ai pris des engagemens (13) avec Origene du moins auſſi grands, que Monſieur des Preaux en a pris avec Longin. Ainſi à dire la verité, je fus un peu ſurpris, lorſqu'ayant trouvé l'autre jour ſur vôtre table la nouvelle édition de ſes Oeuvres, à l'ouverture du Livre je tombai ſur (14) ces paroles: *Mais que dirons-nous d'un Savant de ce Siécle,* (15) *qui quoiqu'éclairé des lumieres de l'Evangile ne s'eſt pas apperçeu de la beauté de cet endroit,* (il parle du paſſage de Moyſe rapporté par Longin) (16) *& a oſé avancer dans un Livre qu'il a fait pour démontrer la Religion Chrétienne, que Longin s'étoit trompé, lorſqu'il avoit crû que ces paroles étoient ſublimes? J'ai la ſatisfaction au moins que des perſonnes non moins conſiderables par leur piété que par leur ſavoir, qui nous ont donné depuis peu la Traduction du Livre de la Geneſe, n'ont pas été de l'avis* (17) *de*

## REMARQUES.

(13) CHANG. *avec Origene*] Ibid. *avec lui.*

(14) *ces paroles*: *Mais que dirons-nous* &c.] Dans la *Préface ſur Longin*, page 10. de l'*Edition* d'Amſterdam 1702. des *Oeuvres* de M. *Deſpréaux*. LE CLERC.

(15) CHANG. *qui quoiqu'éclairé*] M. *Du Monteil*, & l'*Editeur* de 1740. ſeuls, *qui, éclairé*, conformément à l'*Edition* de 1701. des *Oeuvres* de M. *Deſpréaux*.

(16) CHANG. *& a oſé*] Les mêmes, ſeuls: *qui a oſé dis-je avancer.*

(17) CHANG. *de ce Savant*,] Les mêmes, ſelon la même *Edit. de ce ſçavant Homme.*

*ce Savant, & (18) dans leur Préface, entre pluſieurs preuves excellentes, qu'ils ont apportées, pour faire voir que c'eſt l'Eſprit Saint qui a dicté ce Livre, ont allegué le paſſage de Longin, pour montrer combien les Chrétiens doivent être perſuadés d'une verité ſi claire, & qu'un payen même a ſentie par les ſeules lumieres de la raiſon.* Je fus ſurpris, dis-je, de ce diſcours, Monſeigneur: car nous avons pris des routes ſi differentes, dans le païs des Lettres, Monſieur des Preaux & moy, que je ne croyois pas le rencontrer jamais dans mon chemin, & que je penſois être hors des atteintes de ſa redoutable (19) & dangereuſe Critique. Je ne croïois pas non plus que tout ce qu'a dit Longin, fuſſent mots d'Evangile; qu'on ne pût le contredire ſans audace; qu'on fût obligé de croire comme un article de foy, que ces paroles de Moyſe ſont ſublimes, &

## REMARQUES.

(18) *dans leur Préface,*] Seconde Partie, §. 3. où il eſt traité de la ſimplicité ſublime de l'*Ecriture-Sainte.* On y cite avec éloge M. *Deſpréaux*, Traducteur de *Longin.* BROSSETTE, dans une *Remarque* ſur la *Préface* de la *Traduction* de *Longin.*

Voici ce que M. *de Saci* dit à l'endroit cité par M. *Broſſette.* " On ne s'arrêtera pas ici à ré-„ préſenter ce qu'il y a de grand „ dans le Stile de cette Hiſtoire, „ qui étant mêlé avec une ſim-„ plicité divine, porte par tout „ un caractère de vérité. On di-„ ra ſeulement que cette beauté, „ qui ſe déroberoit aiſément aux „ yeux des perſonnes moins „ éclairées; n'a pas été incon-„ nuë à un Païen même, con-„ ſidéré par les Grecs comme un „ ſavant Maître de l'Eloquence, „ qui traitant de ce qu'il y a de „ plus ſublime & de plus élevé „ dans les expreſſions, ou des „ Poëtes ou des Orateurs, parle „ ainſi de ce que *Moïſe* fait dire „ à Dieu au commencement de „ ce Livre „. Après avoir rapporté la *Traduction* du paſſage de *Longin* par M. *Deſpréaux*, il ajoute: " Cet Auteur Grec re-„ marque dans ces paroles quel-„ que choſe de grand & de mer-„ veilleux: ſurquoi celui qui l'a „ traduit depuis peu en nôtre „ Langue, fait cette ſage réfle-„ xion. *Ce tour extraordinaire* „ *d'expreſſion*, (Dieu dit: Que la „ lumiere ſe faſſe, & la lumiere „ ſe fit.) *qui marque ſi bien l'o-* „ *beïſſance de la Créature aux ordres* „ *du Créateur, eſt veritablement* „ *ſublime, & a quelque choſe de* „ *divin* „. Voïés ci-après le commencement de la *X. Réflexion.*

(19) CHANG. *& dangereuſe*] Ces mots manquent, *Bibl. Ch.* & ailleurs.

que de n'en demeurer pas d'accord, ce fût douter que les Livres de Moïse ſoient l'ouvrage du Saint-Eſprit ; enfin je ne me ſerois pas attendu à voir Longin canoniſé, & moy preſque excommunié (20) comme nous le ſommes par Monſieur des Preaux. Cependant quelque bizarre que ſoit cette cenſure, il pouvoit l'exprimer d'une maniere moins farouche & plus honnête ; (21) mais il faut donner quelque choſe à ſon naturel. Pour moy, Monſeigneur, je prétens vous faire voir pour ma juſtification, que non-ſeulement il n'y a rien d'approchant du Sublime dans ce paſſage de Moyſe ; mais même que s'il y en avoit, (22) comme veut Longin, le Sublime y ſeroit mal emploïé, s'il eſt permis de parler en ce termes d'un Livre Sacré.

C'eſt une maxime receuë de tous ceux qui ont traité de l'Eloquence, que rien ne donne plus de force au Sublime, que de lui bien choiſir ſa place, & que ce n'eſt pas un moindre défaut d'employer le Sublime là où le diſcours doit être ſimple, que de tomber dans le genre ſimple, lorſqu'il faut s'élever au Sublime. Longin lui-même, ſans en alleguer d'autres, en eſt un bon témoin. Quand les auteurs ne le diroient pas, le bon ſens le dit aſſez. Combien eſt-on choqué d'une baſſeſſe, qui ſe rencontre dans un diſcours noble & pompeux ? Combien eſt-on ſurpris au contraire d'un diſcours qui étant ſimple & dépouillé de tout ornement, ſe guinde tout d'un coup & s'emporte en quelque figure éclatante ? Croiroit-on qu'un homme fût ſage, qui racontant à ſes amis quelque évenement ſurprenant, dont il auroit

## *REMARQUES.*

(20) CHANG. *comme nous le ſommes &c.* ] *Bibl. Choiſ.* & ailleurs : *comme je le ſuis.*

(21) CHANG. *mais il faut donner quelque choſe à ſon naturel.* ] Ces mots manquent. *Ibid.*

(22) CHANG. *comme veut Longin,* ] Ibid. *comme le veut* Longin,

été témoin, aprés avoir rapporté le commencement de l'avanture d'une maniere commune & ordinaire, s'aviſeroit tout d'un coup d'apoſtropher celui qui auroit eu la principale part à l'action, quoiqu'il fût abſent, & reviendroit enſuite à ſa premiere ſimplicité, & reciteroit la fin de ſon hiſtoire du même air que le commencement? Cette apoſtrophe pourroit-elle paſſer pour un exemple de Sublime, & ne paſſeroit-elle pas au contraire pour un exemple d'extravagance? On accuſe cependant Moyſe d'avoir peché contre cette Regle, quand on ſoûtient qu'il s'eſt élevé au-deſſus du langage ordinaire, en rapportant la création de la lumiere. Car ſi on examine tout le premier Chapitre de la Geneſe, où eſt ce paſſage, & même tous les cinq Livres de la Loy, horſmis les Cantiques qui ſont d'un autre genre, & tous les Livres hiſtoriques de la Bible, on y trouvera une ſi grande ſimplicité, que des gens de ces derniers ſiecles, d'un eſprit poli à la vérité, mais gaſté par un trop grand uſage des Lettres profanes, & Saint Auguſtin, lorſqu'il étoit encore payen, (23) n'en pouvoient ſouffrir la lecture. Je ne ſortirai point de ce premier chapitre pour faire voir ce que je dis. Y a-t-il rien de plus ſimple, que l'entrée du récit de la création du monde? *Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre: & la Terre étoit vuide & informe; & les tenebres étoient ſur la face de l'abîme; & l'eſprit de Dieu étoit porté ſur les eaux.* Moyſe ſentoit bien que ſon ſujet portoit

## *REMARQUES.*

(23) A. D. L. C. *n'en pouvoient ſouffrir la lecture.*] Aux Cantiques, il faut ajoûter les Propheties, qui ſont d'un ſtile plus élevé que la narration, & que les Hebreux nomment מָשָׁל *maſchal*, ou figuré. Voïez Geneſ. XLIX. & Deut. XXXIII. Du reſte, toute la narration de Moïſe eſt la plus ſimple du monde. Ceux qui ne pouvoient ſouffrir le ſtyle de la Bible, étoient, à ce que l'on dit, *Ange Politien*, & *Pierre Bembe*, qui ne la liſoient point, de peur de ſe gâter le ſtyle. Mais leur dégoût tomboit plûtôt ſur la Vulgate, que ſur les Originaux.

avec ſoy ſa recommandation, & ſon Sublime; que de le rapporter nuement, (24) c'étoit aſſez l'élever; & que le moins qu'il y pourroit mettre du ſien, ce ſeroit le mieux; & comme (25) il n'ignoroit pas qu'un diſcours ſimple eſt ſouvent plus perſuaſif, qu'un diſcours relevé (ce que Longin lui-même a reconnu) lorſqu'il a voulu annoncer aux hommes une vérité qui confond toute la Philoſophie profane, en leur apprenant que Dieu, par ſa parole a pû faire quelque choſe du néant, il a crû ne devoir enſeigner ce grand principe, qu'avec des expreſſions communes & ſans ornement. Pourquoi donc aprés avoir rapporté la création du Ciel & de la Terre d'une maniere ſi peu étudiée, ſeroit-il ſorti tout d'un coup de ſa ſimplicité pour narrer la création de la lumiere d'une maniere ſublime? *Et Dieu dit, Que la lumiere ſoit faite; & elle fut faite.* Pourquoi ſeroit-il retombé dans ſa ſimplicité, pour n'en plus ſortir? *Et Dieu vit que la lumiere étoit bonne, & il diviſa la lumiere des tenebres, & il appella la lumiere, Jour, & les tenebres, Nuit: & du ſoir & du matin ſe fit le premier jour.* Tout ce qui ſuit porte le même caractere. (*Et Dieu dit, Que le Firmament ſoit fait au milieu des eaux, & ſepare les eaux des eaux: & Dieu diviſa les eaux, qui étoient ſous le Firmament* (26) *de celles qui étoient ſous le Firmament; & il fut fait ainſi. Et Dieu appella le Firmament Ciel: & du ſoir & du matin ſe fit le ſecond Jour.* Dieu forme le Firmament de la même maniere qu'il a formé la lumiere; c'eſt-à-dire par ſa parole.

## REMARQUES.

(24) CHANG. *c'étoit aſſez l'élever;* ] BIBL. CHOIS. & ailleurs: *c'étoit aſſez s'élever.*

(25) CHANG. *il n'ignoroit pas qu'un diſcours ſimple eſt ſouvent plus perſuaſif, qu'un diſcours relevé (ce que Longin lui-même a reconnu) lorſqu'il* &c.] Ibid. *il n'ignoroit pas qu'un diſcours relevé (ce que Longin lui-même a reconnu) n'eſt pas bon par tout, lorſqu'il* &c.

(26) CHANG. *de celles qui étoient ſous le Firmament;* ] Les mots: *de celles*, manquent. Ibid.

Le récit que Moyſe fait de la création de la lumiere, n'eſt point d'un autre genre que (27) celui de la création du Firmament : puis donc qu'il eſt évident que le récit de la création du Firmament eſt très-ſimple, comment peut-on ſoutenir que (28) le récit de la création de la Lumiere eſt ſublime ? Toute la ſuite répond parfaitement à ce commencement : il ſe tient toûjours dans ſa ſimplicité, pour nous apprendre comment Dieu forma les Aſtres, & y renferma la lumiere. *Et Dieu dit; Qu'il ſe faſſe des Luminaires dans le Firmament, qui diviſent le jour & la nuit, & ſervent de ſignes pour marquer les temps, les jours & les années, & luiſent dans le Firmament, & éclairent la terre. Et il fut fait ainſi. Et Dieu fit deux grands Luminaires; le plus grand Luminaire pour préſider au jour; & le plus petit Luminaire pour*

## REMARQUES.

(27) CHANG. *celui de*] BIBL. CHOIS. & ailleurs : ces mots manquent.

(28) A. D. L. C. *le récit de la création de la Lumiere eſt ſublime ?* ] Ces raiſons ſont très-ſolides, pour ceux qui ont lû avec attention les Ecrits de Moïſe dans l'Original, ou au moins dans les verſions, & qui ſont un peu accoûtumez au ſtyle des Hebreux. Mais deux choſes peuvent empêcher qu'on ne s'apperçoive du peu de fondement qu'il y a, en ce que dit *Longin*. La premiere eſt la grande idée, que l'on s'eſt formée avec raiſon de Moïſe, comme d'un homme tout extraordinaire. Dans cette ſuppoſition, on lui attribuë, ſans y penſer, un ſtyle tel que l'on croit que doit avoir un homme, dont on a une ſi haute idée ; & l'on s'imagine que ſon langage doit être ſublime, lorſqu'il parle de grandes choſes, & au contraire médiocre, lorſqu'il parle de choſes médiocres, & ſimple, lorſqu'il s'agit de choſes communes ; ſelon les regles ordinaires de l'art, que les Rhéteurs Grecs & Latins nous ont données. Ainſi quand on vient à lire ſes Ecrits, avec cette prévention, on y trouve ce que l'on croit y devoir être, & ce qui n'y eſt néanmoins pas. On croit voir des figures de Rhétorique, où il n'y en a point, & on lui attribue des vuës fines & recherchées auxquelles il n'a jamais penſé. Que ſi l'on dit que l'Eſprit ſaint, qui a conduit la plume de Moïſe, a été capable des vuës les plus relevées, & que par conſéquent on ne ſauroit expliquer ce qu'il dit d'une maniere trop ſublime ; je réponds à cela que perſonne ne peut douter des grands deſſeins du S. Eſprit, mais à moins qu'il ne les faſſe connoître lui-même, il n'eſt pas permis de les imagi-

*préſider à la nuit, & les Etoiles : & il les mit au Firmament pour luire ſur la terre, & préſider au jour & à la nuit, & diviſer la lumiere des tenebres : & Dieu vit que cela étoit bon.* La création même de l'homme, qui devoit commander à la terre, qui devoit porter l'image de Dieu, & qui devoit être ſon chef-d'œuvre, ne nous eſt enſeignée qu'en des termes communs, & des expreſſions vulgaires. *Et Dieu dit, Faiſons l'homme à nôtre image, & à nôtre reſſemblance, & qu'il préſide aux poiſſons de la mer & aux oiſeaux du Ciel, & aux bêtes, & à toute la terre, & à tous les reptiles qui ſe remuent ſur la terre. Et Dieu créa l'Homme à ſon image, il le créa à l'image de Dieu ; il les créa maſle & femelle.* Si en tout ceci il n'y a nulle ombre de Sublime, comme aſſeurément il n'y en a aucune, je demande par

## REMARQUES.

ner, comme l'on trouve à propos, & de lui attribuer des projets, ſeulement parce qu'on les juge dignes de lui. J'oſe même dire qu'il a exécuté ſes deſſeins par des inſtrumens foibles & incapables d'eux-mêmes d'y contribuer ; auſſi-bien ſous le Vieux, que ſous le Nouveau Teſtament ; c'eſt en quoi la Providence Divine eſt admirable, & cela fait voir que l'établiſſement du culte d'un ſeul Dieu & ſa propagation pendant tant de ſiecles, eſt un effet de ſa puiſſance, & non des moyens humains. Ainſi ſans avoir aucun égard aux régles de la Rhetorique, qui étoient déja établies, ou que les ſiecles à venir devoient établir ; les Livres Sacrez nous ont appris ce qu'il étoit néceſſaire que nous ſuſſions, de la maniere du monde la plus ſimple & la plus éloignée de l'art, que les hommes ont accoûtumé d'employer dans leurs Diſcours. Mr. *Huet* en parlera dans la ſuite. L'autre choſe qui a fait que *Longin* a crû voir une expreſſion ſublime, dans Moïſe, & que l'on a applaudi à ſa remarque, c'eſt que l'on a conſidéré cette expreſſion à part, *Dieu dit que la lumiere ſoit, & elle fut* ; comme ſi on l'avoit trouvée dans un Orateur Grec, ou Latin, qui l'auroit employée dans une piece d'éloquence, où il auroit tâché de repréſenter la Puiſſance Divine, dans les termes les plus relevez. A conſidérer de la ſorte cette expreſſion, elle paroît en effet ſublime, & c'eſt ce qui a trompé *Longin*, qui apparament n'avoit jamais lû Moïſe, comme il paroîtra par la ſuite. Depuis les Chrétiens, prévenus de la maniere, que j'ai deja dite ; & voyant qu'un Payen avoit trouvé cette expreſſion ſublime, ils ont crû devoir parler de même de Moïſe, comme s'il leur eût été honteux de n'admirer pas dans ſes Ecrits

quelle

quelle prérogative la création de la lumiere a merité d'être rapportée d'une maniére ſublime, lorſque tant d'autres choſes plus grandes & plus nobles ſont rapportées d'un air qui eſt au-deſſous du médiocre ? J'ajoûte encore que ſi ces paroles ſont ſublimes, elles pechent contre un autre précepte d'Eloquence, qui veut que les entrées des ouvrages les plus grands & les plus ſublimes, ſoient ſimples pour faire ſortir la flâme du milieu de la fumée, pour parler (29) comme un grand maître de l'art. Saint Auguſtin aſſujettit à cette loy ceux même qui annoncent les myſteres de Dieu : *il faut*, dit-il, *que dans le genre ſublime les commencemens ſoient médiocres.* Moyſe ſe ſeroit bien écarté de cette regle ſi le ſentiment de Longin étoit veritable, puiſque les livres de la Loy (30) porteroient un exorde ſi auguſte. Auſſi ne voyons-nous pas qu'aucun des anciens Peres de l'Egliſe, ni des Interpretes de l'Ecriture, ait trouvé rien de relevé dans ce paſſage, hormis la matiére, qui étant tres-haute & tres-illuſtre, (31) & frappant vivement l'eſprit du Lecteur, s'il n'a pas toute l'attention neceſſaire, il attribue aiſément à l'artifice des paroles ce qui ne vient que de la dignité du ſujet. Mais s'il conſidere cette expreſſion en elle-même, faiſant abſtraction de ce grand ſens

## REMARQUES.

ce qu'un Payen y avoit admiré. Mr. *Deſpreaux* a fait valoir ce préjugé populaire, contre M. *Huët* ; mais s'il l'examine de près, il trouvera que ce n'eſt qu'un préjugé ſans fondement. Pour l'autorité de Mr. *de Sacy*, quelque piété qu'il ait pû avoir d'ailleurs, elle ne peut pas être fort grande en matiere de Critique, & d'explication exacte de l'Ecriture ſainte ; à moins qu'on n'ait aucune idée de l'une, ni de l'autre.

(29) *comme un grand maître de l'art.*] HORACE, *Art Poët.* V. 143.

*Non fumum ex fulgore, ſed ex fumo dare lucem;*

(30) CHANG. *porteroient*] BIBLIOTH. CHOISIE, & ailleurs : *auroient.*

(31) CHANG. *& frappant vivement l'eſprit du Lecteur, s'il n'a pas toute l'attention néceſſaire, il attribue* &c.] Ibid. *frappe vivement l'eſprit du Lecteur ; enſorte que s'il n'a pas toute l'attention néceſſaire, il attribue* &c.

qui la ſoutient, il la trouvera ſi ſimple, qu'elle ne peut l'être pas davantage : de ſorte que ſi Longin avoit donné les regles du ſimple, comme il a donné celles du Sublime, il auroit trouvé, ſans y penſer, que les paroles qu'il a rapportées de Moyſe, (32) y ſont entiérement conformes.

La verité de ceci paroîtra par des exemples. Pourroit-on ſoupçonner un homme de vouloir s'énoncer

## REMARQUES.

(32) A. D. L. C. *y ſont entiérement conformes.* ] Il eſt certain que la grandeur de la matiere fait ſouvent que l'on s'imagine, ſans y prendre garde, que celui qui en parle tient un langage ſublime, quoiqu'il s'exprime d'une maniere très-ſimple. C'eſt ce que l'ancien Rheteur, dont nous avons un Traité du Style, ſous le nom de *Demetrius de Phalere*, a très-bien remarqué. (TM. 75.) *Il y a un Magnifique*, dit-il, *qui conſiſte dans les choſes, comme eſt un grand & illuſtre combat par terre, ou par mer, ou lors que l'on parle du Ciel, ou de la Terre ; car ceux qui entendent parler d'une grande choſe s'imaginent d'abord que celui qui parle a un Style grand & ſublime, & c'eſt en quoi ils ſe trompent. Il faut conſidérer, non ce que l'on dit, mais la maniere dont on le dit ; car on peut dire en ſtyle ſimple de grandes choſes, en ſorte que l'on ne parle pas d'une maniere, qui leur convienne. C'eſt pourquoi on dit que certains Auteurs ont un ſtyle grand, qui diſent de grandes choſes qu'ils n'expriment pas d'une maniere relevée, comme Theopompe.* On peut dire la même choſe de ceux, qui cherchent du Sublime en certains endroits de l'Ecriture Sainte, où il n'y en a point ; ſeulement parce qu'il s'agit de grandes choſes. C'eſt ce qui eſt arrivé à feu Mr. *Tollius*, dans ſa note Latine ſur le paſſage de *Longin*, où il refute Mr. *Huët*. Il confond viſiblement le ſtyle ſublime, avec la choſe même ; ſans prendre garde que tous ceux qui parleront de grandes choſes, en termes qui ne ſoient pas tout-à-fait bas, parleront toûjours, à ſon compte, d'une maniere ſublime. Mr. *Huët* a très-bien montré, par toute la ſuite du diſcours de Moïſe, qu'il n'y a rien de ſublime dans l'expreſſion, quoi que Dieu & la Création ſoient les choſes du monde les plus ſublimes.

VOICI la *Note* de *Tollius* dont M. *Le Clerc* vient de parler. *Operæ pretium eſt hic adſcribere, quæ Huetius, vir omnigena eruditione clariſſimus, in opere ſuo luculento de Demonſtr. Evangelica eum de ſcriptore noſtro, tum de hoc ejus judicio ſentiat.* Et *Longinus, inquit,* „ *Zenobiæ Palmyrenorum reginæ à* „ *conſiliis & ſtudiis, Criticæ ar-* „ *tis princeps, in aureolo libello* „ Περὶ ὕψους *(de Sublimitate)* „ *eximio Moſem elogio exornat.* „ *Nam Dei poteſtatem pro dig-* „ *nitate cognoviſſe, & elocutum* „ *fuiſſe ait : quippe qui, inquit,* „ *initio legum Deum dixiſſe ſcri-* „ *bat :* Fiat lux, & facta eſt : „ Fiat terra & facta eſt. *Verum-*

figurément & noblement, qui parleroit ainſi : *Quand je ſortis, je dis à mes gens, Suivez-moy, & ils me ſuivirent.* Trouveroit-on du merveilleux dans ces paroles : *Je priai mon ami de me prêter ſon cheval, & il me le prêta ?* On trouveroit ſans doute au contraire qu'on ne ſauroit parler d'une maniere plus ſimple. Mais ſi le Sublime ſe trouvoit dans la choſe même, il paroîtroit dans l'expreſſion, quelque nuë qu'elle fût. *Xerxés commanda qu'on enchaînât la mer, & la mer fut*

## REMARQUES.

„ tamen quæ hic tanquam ſublimia
„ & ἐσχηματισμένα, (figurata,)
„ affert ex Moſe Longinus, ut ejus
„ Styli ἀδρότητα (granditatem) approbet, ſimpliciſſima ſunt.
„ Rem quidem longe maximam narrat Moſes : ſed ſtylo λιτῷ,
„ (ſimplici.) Atque hinc adducor ut credam, hæc aliunde Longinum accepiſſe. Nam ſi ad ipſos recurriſſet fontes, & Moſis libros evolviſſet, ſummam deprehendiſſet ubique χαρακτῆρος ἰσχνότητα (characteris tenuitatem,) quam perſecutum eſſe Moſem puto propter dignitatem materiæ, quæ doceri contenta reſpuit omnem ornatum. Cum cæteroqui cognoſcatur ex ipſius Canticis, & ex libro Jobi, quem
„ ejus fatum eſſe oſtendam, in ſublimi genere dicendi exercitatiſſimum fuiſſe „. Hoc viri egregii ſententia eſt. Sed ignoſcendum ſi quid in tam multijuga, & prope dixerim infinita, lectione illum fugerit. Dixerat Longinus ſectione octavâ inter quinque ſublimitatis fontes eſſe primum & præſtantiſſimum τὸ περὶ τοὺς νοήσεις ἀδρεπήβολον (in ſenſibus felicem audaciam :) in quo τοῖς ἐσχηματισμένοις (figuratis) nullus locus eſt, ſed ſola reſpicitur dignitas ſententiæ ad rei magnitudinem convenienter expreſſæ. Potest autem etiam in tenui genere ſæpe occurrere ſententia ſublimis & elata, quam non tam ſtudium, quam ipſa rei magnitudo exprimat. Diſtinguendum vero inter quæſitam dedita opera, arteque accerſitam ſublimitatem, & illam, quæ judicio exquiſito, ubi res poposcerit, admittitur. In hoc igitur Moſis loco, & res maxima eſt, & ex merito à Moyſe expreſſa. Non conſiſtit hic in elocutionis, ſeu potius verborum, amplitudine τὸ ὕψος, (ſublimitas) verba enim εὐτελέστατα (maxime communia) ſunt, ſed in ipſo ſenſu: & hoc eſt, quod Longinus volebat, Moyſem dignum ipſa rei magnitudine ſenſum protuliſſe : cujuſmodi ſenſum etiam nudum ſine verbis nonnumquam, ut in Ajacis ſilentio, ſublimem eſſe dixerat. Sic & in Alexandri reſponſo non verba ὑψηλὰ (ſublimia) ſunt, ſed ipſe ſenſus : cui ſimillimus ille Callicratidæ apud Plut. in Apophth. Laton. Sed nec, quæ docentur, ſemper ornatum reſpuunt : & hic non tam ornatus eſt, quam neceſſaria divinæ potentiæ per magnificum ſenſum repræſentatio : quæ ſi non eſſet, certe toleranda, at non laudanda fuiſſet Moyſis de Creatione

*enchaînée. Alexandre dit, Qu'on brûle Tyr,* (33) *& qu'on égorge les Tyriens; & Tyr fut brûlée & les Tyriens furent égorgez.* Il y a en cela de l'élevation & du grand; mais il vient du ſujet: & ne pas faire cette diſtinction, c'eſt confondre les choſes avec les paroles; c'eſt ne ſçavoir pas ſéparer l'art de la nature, l'ouvrage de la matiere, (34) ni l'induſtrie de l'Hiſtorien, (35) de la grandeur (36) & du pouvoir du Heros. (37) Or je ne puis croire qu'un homme d'un jugement auſſi exquis (38) qu'étoit Longin, eût pû s'y méprendre, s'il avoit lû tout l'ouvrage de Moyſe; & c'eſt ce qui m'a fait ſoupçonner qu'il n'avoit pas vû ce paſſage dans l'original: (39) & j'en ai même une autre preuve, qui me paroît inconteſtable; c'eſt qu'il fait dire à Moyſe ce qu'il ne dit point: *Dieu dit, Quoy? Que la lumiere ſoit faite, & elle fut faite; que la terre ſoit faite, & elle fut faite.* Ces dernieres paroles ne ſont point dans Moyſe; non plus que (40) cette interroga-

## REMARQUES.

*narratio. Conferatur hic cum Moyſe Joſephus: & diſcrimen ſtatim apparebit.* Edit. Ultraject. p. 61.

(33) CHANG. *& qu'on égorge*] BIBL. CHOIS. & ailleurs: *& que l'on égorge.*

(34) CHANG. *ni l'induſtrie*] Ibid. *ni l'adreſſe.*

(35) A. D. L. C. *de la grandeur & du pouvoir du Heros*] C'eſt pourquoi Mr. *Tollius* lui-même, dans une note ſur le paſſage de *Longin*, (p. 63.) avouë qu'il n'y a rien de ſublime dans ces paroles d'*Apulée*, qui ſont (*Pag. 191. Ed. Elmenhorſtii*) au Liv. II. de ſa Métamorphoſe: *Noluit eſſe Cæſar Hæmi latronis collegium, & confeſtim interiit. Tantùm poteſt nutus etiam magni Principis.* L'Empereur voulut qu'il n'y eût plus de bande du brigand Hemus, & cette bande périt promptement. Tant eſt grande la force de la ſeule volonté d'un puiſſant Prince! Mr. *Tollius* a raiſon de ſe moquer d'*Apulée*, & de dire que ſans les dernieres paroles on n'auroit pas compris ce que veut dire ſa figure. Elle eſt même ſans fondement, parce que ce ne fut pas par ſa ſeule volonté que l'Empereur anéantit la bande d'Hemus, mais par le moyen de ſes troupes, qu'il mit à la pourſuite de ces brigands, & qui les prirent ou les tuerent avec aſſez de peine.

(36) CHANG. *& du pouvoir*] BIBL. CH. & ailleurs: *& de la puiſſance.*

(37) CHANG. *Or je ne puis croire*] Ibid. *Or*, manque.

(38) CHANG. *qu'étoit Longin,*] Ibid. *que Longin.*

(39) CHANG. *& j'en ai*] Ibid. Cet & manque.

(40) *cette interrogation, Quoy?*]

tion, *Quoy ?* & apparemment Longin avoit lû cela, dans quelque auteur, qui s'étoit contenté de rapporter la ſubſtance des choſes que Moyſe a écrites, ſans s'attacher aux paroles. M. le Févre ne s'éloigne pas de ce ſentiment. *Il eſt aſſez croyable*, dit-il, *que Longin avoit leu quelque choſe dans les Livres de Moiſe, ou qu'il en avoit entendu parler.* (41) Le Philoſophe Ariſtobule, tout Juif qu'il étoit & paſſionné pour Moyſe, comme tous ceux de ſa nation, n'a pas laiſſé de bien diſtinguer la parole dont Dieu ſe ſervit, pour créer le monde, d'avec la parole que Moyſe a employée pour nous en faire le recit. *Il ne faut pas nous imaginer*, dit-il, *que la voix de Dieu ſoit renfermée dans un certain nombre de paroles, comme un diſcours ; mais il faut croire que c'eſt la production même des choſes. Et c'eſt* (42) *dans ce ſens que Moyſe appelle la création de l'Univers, la voix de Dieu ; car il dit de tous ſes ouvrages : Dieu dit, & il fut fait.* Vous voyez, Monſeigneur, que cette remarque n'eſt pas faite pour la création ſeule de la Lumiere, mais pour la création de tous les ouvrages de Dieu ; & que ſelon cet auteur le merveilleux & le ſublime qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire de la Création, ſont dans la parole de Dieu, qui eſt ſon opération même, & non pas dans les paroles de Moyſe. Ariſtobule pourſuit en ces termes : *Et c'eſt à mon avis à quoy Pythagore, Socrate & Platon ont eu égard, quand ils ont dit que lors qu'ils conſideroient la création du monde, il leur ſembloit entendre la voix de Dieu.* Ces Philoſophes admiroient le ſublime de cette voix toute-puiſſante, & n'en avoient remarqué aucun dans les paroles de Moyſe, quoiqu'ils ne les ignoraſſent pas. Car ſelon le témoignage

## *Remarques.*

M. *Deſpreaux* l'a omiſe dans ſa Verſion. Le Clerc.

(41) *Le Philoſophe Ariſtobule, ... n'a pas laiſſé de bien diſtinguer* &c.] *Apud* Euſebium *Prep. Ev. Lib. XIII. c.* 12. Le Clerc.

(42) Chang. *dans* ] Bibl. Ch. & ailleurs : *en.*

du même Ariſtobule, on avoit traduit en Grec quelques parties de la Sainte Ecriture avant Alexandre; (43) & c'eſt cette traduction que Platon avoit leuë, (44) & non pas celle des Septante, comme l'ont écrit depuis quelques-uns des amis de Monſieur des Preaux, pour le ſavoir deſquels il fait profeſſion d'avoir une grande admiration.

Je dis de plus que tant s'en faut que cette expreſſion de Moyſe ſoit ſublime, elle eſt au contraire tres-commune & tres-familiere aux Auteurs ſacrez; de ſorte que ſi c'étoit une figure, étant employée auſſi ſouvent qu'elle l'eſt, elle ceſſeroit d'être ſublime, parce qu'elle ceſſeroit de toucher le Lecteur & de faire impreſſion ſur ſon eſprit, à cauſe de ſa trop fréquente repetition. Car (45) ſelon Quintilien les figures perdent le nom de figures, qand elles ſont trop communes, & trop maniées. J'en pourrois donner mille exemples; mais il ſuffira d'en rapporter quelques-uns qu'on ne peut ſoupçonner d'être ſublimes. Dieu dit à Moyſe dans le huitiéme chapitre de l'Exode: *Dites à Aaron qu'il étende ſa verge, & qu'il frappe la pouſſiere de la terre, & qu'il y ait de la vermi*

## REMARQUES.

(43) A. D. L. C. *& c'eſt cette traduction que Platon avoit leuë*, ] Je ne croi pas que *Platon* ait jamais lû rien de Moïſe, & j'ai dit les raiſons, que j'en ai, dans l'*Ars Critica*, Tom. 3. Ep. VII. Cet *Ariſtobule*, Juif & Peripateticien, m'eſt extrémement ſuſpect, auſſi-bien qu'à Mr. *Hody*, que l'on peut conſulter dans ſon Ouvrage de la Verſion des Septante, Liv. I. Ch. 9. Quand même ſes Livres ſeroient véritablement d'un Juif, qui auroit en effet vêcu dans le tems de *Ptolomée Philometor*, ſous lequel *Ariſtobule* doit avoir vêcu, je ne croirois pas pour cela que *Platon* eut pillé l'Ecriture-Sainte, pendant que je n'en voi aucune preuve ſolide, & que j'ai même de très-fortes raiſons de ne le point croire. Mais quoi qu'il en ſoit, cet *Ariſtobule*, vrai ou faux, a aſſez bien réuſſi, dans ſon explication de ces mots, *Et Dieu dit*. J'en ai déja parlé dans mon Commentaire ſur la Geneſe, & je ne répéterai pas ici ce que j'y ai dit.

(44) CHANG. *& non pas celle des Septante* ] Ces mots & ce qui ſuit juſqu'à la fin de l'*Alinea* manquent, *Bibl. Ch.* & ailleurs.

(45) *ſelon Quintilien* ] Liv. IX. Ch. 3. HUET.

*ne dans toute l'Egypte. Et ils firent ainſi. Et Aaron étendit ſa main tenant ſa verge, & frappa la pouſſiere de la terre, & il y eut de la vermine dans les hommes & dans les animaux.* Voila le même langage (46) qu'au premier Chapitre de la Geneſe, & ce n'eſt point ici le commencement de la Loy, que Longin a crû que Moyſe avoit voulu rendre plus auguſte par une expreſſion ſublime. En voici une autre du Chapitre neuviéme de l'Exode, qui ne l'eſt pas davantage; *Et Dieu dît à Moyſe, Etendez votre main vers le Ciel, afin qu'il ſe faſſe de la greſle dans toute la terre d'Egypte. Et Moyſe étendit ſa verge vers le Ciel, & Dieu fit tomber de la greſle ſur la terre d'Egypte.* Dans le dix-ſeptiéme Chapitre du même Livre, Moyſe dit à Joſué: *Combattez contre les Amalecites. Joſué fit comme Moyſe lui avoit dit, & combattit contre les Amalecites.* Dans le premier Chapitre des Paralipomenes, où nous liſons que David ayant défait les Philiſtins, prit leurs Idoles & les fit bruler: le Texte porte: *& David dît, & elles furent brûlées dans le feu.* Ceci reſſemble encore mieux à du Sublime, que ce qui a impoſé à Longin, & cependant tout le narré, & tout le Livre des Paralipomenes, font aſſez voir que l'Hiſtorien ſacré n'a penſé à rien moins, qu'à s'expliquer en cet endroit par une figure. Dans l'Evangile, lors que le Centurion veut épargner à Nôtre-Seigneur la peine de venir chez lui pour guerir ſon fils; Seigneur, dit-il, ſans vous donner la peine de venir chez moi, vous n'avez qu'à dire une parole, & mon fils ſera gueri: car j'obeis à ceux qui ſont au-deſſus de moi; & les Soldats qui ſont ſous ma charge, m'obéïſſent: *& je dis à l'un, Va, & il va;* (47) *& à l'autre,*

## REMARQUES.

(46) CHANG. *qu'au premier Chapitre. Chapitre*] BIBLIOTHEQUE CHOISIE & ailleurs: *que dans le I.*

(47) CHANG. *& à l'autre, Viens*, ] Ibid. *& à l'un, viens.*

*Viens, & il vient; & à mon valet, Fais cela, & il le fait.* Ce Centurion avoit-il leu les Livres des Rheteurs & les Traittez du Sublime, & vouloit-il faire voir à Nôtre Seigneur par ce trait de Rhetorique la promptitude avec laquelle il étoit obéi ? Quand S. Jean rapporte en ces termes le miracle de la guériſon de l'Aveugle né : (48) Nôtre Seigneur luy dit : *Allez, lavez-vous dans la Piſcine de Siloë. Il s'y en alla & s'y lava.* Et quand l'Aveugle raconte ainſi enſuite ſa guériſon : *il m'a dit, Allez à la Piſcine de Siloë & vous y lavez; j'y ai été, je m'y ſuis lavé, & je vois* : l'Aveugle & l'Evangeliſte uſent-ils de cette expreſſion figurée, ponr faire admirer davantage le miracle ? croient-ils qu'il ne paroîtra pas aſſez grand, s'il n'eſt rehauſſé par le ſecours du Sublime? Eſt-ce dans cette veuë que le même Evangeliſte rapportant la guériſon du malade de trente-huit ans, s'explique ainſi : *Jeſus lui dit, Levez-vous, prenez votre lit & marchez. Et cet homme fut auſſi-tôt gueri, & prit ſon lit, & marcha ?* S. Matthieu prétend-il orner le recit de ſa vocation, quand il dit parlant de ſoi-même. (54) Nôtre Seigneur *lui dit, Suivez-moi, & luy s'étant levé le ſuivit?* A-t-il le même deſſein, lorſque parlant de l'homme qui avoit une main ſeche, & qui fut gueri par Nôtre Seigneur, (50) il ſe ſert de ces termes; *alors il dit à cet homme*, (51) *Etendez votre main, & il l'étendit.* Ces façons de parler ne ſont pas particulieres aux Auteurs ſacrez :

## REMARQUES.

(48) CHANG. *Nôtre Seigneur luy dit : Allez,* ] BIBL. CH. & ailleurs : *Jeſus lui dit, Allez.*

(49) CHANG. *Nôtre Seigneur lui dit,* ] Ibid. *Jeſus lui dit.*

(50) CHANG. *il ſe ſert* ] Ibid. *il uſa.*

(51) A. D. L. C. *Etendez votre main, & il l'étendit.* ] Les exemples, que Mr. *Huët* rapporte ici, peuvent être en quelque ſorte conteſtez ; parce qu'il s'y agit de paroles véritablement proférées, & exécutées en leur ſens propre, par des hommes. On ne pouvoit pas exprimer les choſes, dont il eſt parlé, plus ſimplement & plus naturellement. Mais dans cette deſcription de la Création du Monde, *Dieu dit, & ſes commandemens furent executez*, l'action de Dieu

quand les Juifs, qui ſont venus aprés eux, parlent de Dieu, ils le nomment ſouvent ainſi, *Celui qui a dit & le monde a été fait*; pour dire, celui qui a créé le monde par ſa parole,(52) & ils le nomment ainſi dans des ouvrages dogmatiques, dénuez de toutes ſortes d'ornemens & de figures. La louange la plus ordinaire que Mahomet donne à Dieu dans l'Alcoran, c'eſt que lorſqu'il veut quelque choſe, il dit, Sois, & elle eſt. Tout cela fait voir manifeſtement que quand Moyſe a écrit, *Dieu dit* (53) *que la lumiere ſoit faite, & la lumiere fut faite*, ce n'eſt qu'un tour de la langue Ebraïque qui n'a point d'autre ſignification, ni d'autre force que s'il avoit dit, Dieu crea la lumiere par ſa parole. Et comme cette expreſſion, qui eſt ſi commune, & ſi naturelle dans la langue Ebraïque, ne s'emploie gueres dans la langue Grecque que par figure, le pas étoit gliſſant pour Longin, & il lui a été aiſé de tomber dans l'erreur; particulierement l'ayant trouvé repeté coup ſur coup dans les livres, qu'il avoit vûs, où ce paſſage étoit autrement rapporté que Moyſe ne l'avoit écrit, *Que la lumiere ſoit faite, & elle fut faite: Que la terre ſoit faite, & elle fut faite.* Cette repetition, dis-je, (54) d'une expreſſion qui eſt ſouvent figurée parmi les Grecs, & qui ne l'eſt point parmi les Ebreux, a paru à Longin avoir été

## REMARQUES.

eſt repréſentée figurément, ſous l'image d'un commandement, pour dire qu'il fit tout par ſa volonté; & c'eſt en quoi conſiſte la figure, qui n'a néanmoins rien de Sublime, dans Moïſe, qui dans ſes narrations n'a rien moins penſé qu'à s'exprimer d'une maniere relevée.

(52) CHANG. *& ils* &c. ] Cet *&* manque BIBL. CH. & ailleurs.

(53) CHANG. *que la lumiere ſoit faite..... Cette repetition, dis-je,* ] Au lieu des treize lignes compriſes dans l'intervalle, que j'indique, l'*Editeur* de 1740. a mis ſeulement: *que la lumiere ſoit faite, & elle fut faite. Cette repetition, dis-je*, &c. Une omiſſion ſi conſidérable rend l'endroit abſolument inintelligible.

(54) CHANG. *d'une expreſſion* ] Le manque de ces deux mots dans la BIBL. CH. & ailleurs, cauſe une grande altération au ſens de cet endroit.

faite avec deſſein ; car (55) ſelon Quintilien la repétition ſeule fait une figure. Et même l'interrogation qui precede, *Dieu dit, Quoi? Que la Lumiere ſoit faite*; cette interrogation, dis-je, qui n'eſt pas de Moyſe, excitant comme elle fait l'attention du Lecteur, & préparant ſon eſprit à apprendre quelque choſe de grand, & n'étant point du langage ordinaire, a dû lui paroître venir de l'art. C'eſt en vain que quelques-uns prétendent, que ce *Quoi*, (56) n'eſt pas mis là par Longin comme venant de Moyſe, & faiſant partie du paſſage qu'il rapporte ; mais qu'il l'a mis comme venant de lui-même. Car à quoi ſeroit bonne cette interrogation? Si la ſublimité prétenduë du paſſage conſiſtoit purement dans ces paroles, *Que la Lumiere ſoit faite*, on pourroit croire qu'il auroit voulu réveiller par là l'eſprit du Lecteur, pour (57) le lui faire mieux entendre. Mais ſi ce Sublime conſiſte, ſelon l'opinion de (58) nos Adverſaires, dans l'expreſſion vive de l'obéiſſance de la créature à la voix du Créateur, il s'étend autant ſur ce qui précede l'interrogation, que ſur ce qui la ſuit, & ainſi elle auroit été miſe là fort mal-à-propos par Longin. Outre que ce n'eſt pas ſa coutume que de ſe mêler ainſi parmi les auteurs qu'il cite. Dans tous les paſſages, dont ſon ouvrage eſt rempli, il rapporte nuement leurs paroles, ſans y rien mettre du ſien. Ainſi on peut dire que ſi l'on n'a égard qu'aux paroles de Moyſe alterées, & peu fidelement rapportées, telles qu'il les avoit leuës, le jugement qu'il en fait (59) ſe peut excuſer ; mais il n'eſt pas ſupportable, ſi on le rapporte à ce

## REMARQUES.

(55) *ſelon Quintilien* ] Liv. VIII. Ch. 5. HUET.

(56) CHANG. *n'eſt pas mis là par Longin comme venant de Moyſe,*] BIBL. CH. & ailleurs: *n'a pas été mis là comme venant de Moyſe.*

(57) CHANG. *le lui* ] Ibid. *les lui.*

(58) CHANG. *de nos Adverſaires*] Ailleurs : *des Adverſaires.*

(59) CHANG. *ſe peut excuſer* ] BIBL. CH. & aill. *peut s'excuſer.*

que Moyſe (60) a écrit en effet. Et (61) c'eſt cet original que Monſieur des Preaux devoit conſulter. Il ſe trouve d'autres expreſſions dans l'Ecriture-Sainte, qu'on a crû figurées & ſublimes, & qui dans leur langue originale ne le ſont nullement. (62) Un des plus polis Ecrivains de ce ſiecle a mis dans ce genre ce paſſage (63) du premier Livre des Maccabées, où il eſt dit que la terre ſe tut devant Alexandre, prenant ce ſilence pour une expreſſion metaphorique de la ſoumiſſion que la terre domptée eut pour ce Conquerant. Et cela faute de ſçavoir que l'origine de cette façon de parler vient d'un mot de la Langue Ebraïque qui ſignifie (64) *ſe taire, & ſe repoſer, être en paix.* Il ſeroit aiſé d'en apporter pluſieurs exemples. De ſorte que ce qui paroiſſoit ſublime dans nôtre langue, & dans la langue Latine, n'eſt en Ebreu qu'une façon de parler ſimple & vulgaire. Auſſi dans ce même Livre des Maccabées, on trouve ces paroles, *& ſiluit terra dies paucos*; *& ſiluit terra annis duobus.* Où le Grec porte ἡσύχασεν *fut en paix.* De même que dans S. Luc, lorſqu'il dit que les femmes de Galilée; *ſabbatho ſiluerunt*, pour dire qu'elles ſe tinrent en re-

## REMARQUES.

(60) CHANG. *a écrit*] Ibid. *a dit.*

(61) A. D. L. C. *c'eſt cet original que Monſieur des Preaux devoit conſulter.* ] C'eſt auſſi ce qu'il a fait, comme il ſemble, bien plus que ce qu'il liſoit dans ſon exemplaire de *Longin*, puiſque dans la citation du paſſage de Moïſe, il a ôté ce *quoi*? Je ſuis ſurpris qu'il n'en ait rien dit, dans ſes notes, & que nôtre Prélat ne lui ait pas reproché ce retranchement; car enfin, comme il le remarque très-bien, ce *quoi* fait tomber le ſublime ſeulement ſur les paroles ſuivantes, au lieu qu'on prétend qu'il ne conſiſte pas moins dans ces paroles, *& Dieu dit.* Il n'eſt pas permis de retrancher rien dans un paſſage de cette ſorte, en le traduiſant. Autrement on fait dire à un Auteur, non ce qu'il a dit, mais ce qu'il a dû dire effectivement.

(62) *Un des plus polis Ecrivains de ce ſiecle* ] Le P. *Bouhours.* Il faut conſulter à ce ſujet, l'Article XXXII. du *Huetiana.*

(63) *du premier Livre des Maccabées*, ] Ch. I. 3. LE CLERC.

(64) CHANG. *ſe taire, & ſe repoſer, être en paix.* ] BIBL. CH. & ailleurs: *ſe taire, ſe repoſer & être en paix.*

pos le jour du Sabat. (65) Le Lecteur jugera ſi ces expreſſions ſont ſublimes.

Je ne déſavouërai pas que David n'ait parlé figurément, quand il a dit (66) au Pſeaume trente-deuxiéme, en parlant de Dieu; *car il a dit, & il a été. Il a commandé & il s'eſt arrêté.* C'eſt ainſi que porte l'original. Tout le tiſſu de ce Pſeaume, enrichi de tant de figures ſi nobles, & ſi hautes, fait aſſez voir ce qu'on doit penſer de celle-ci; & elle porte auſſi en elle-même des marques du ſublime. Car en diſant que Dieu a dit, ſans ajoûter quoi; & que ce qu'il a dit, a été, le Prophete ne donne aucunes bornes à l'imagination du Lecteur, & par deux paroles il luy fait parcourir en eſprit tout le Ciel & toute la terre, & tous les grands ouvrages qui ſont ſortis de la main de Dieu. Il fait enſuite une eſpece de gradation, & de la ſimple parole, il paſſe au commandement pour faire connoître la puiſſance infinie de cette parole & la ſouveraineté de Dieu. (67) Et quand il ajoute qu'à ce commandement il s'eſt arrêté, ſans dire ce qui s'eſt arrêté, ſoit qu'il veuille rappeller le ſouvenir du miracle qui arriva à la bataille de Gabaon, quand le Soleil s'arrêta; ou qu'il veuille faire entendre le pouvoir abſolu que Dieu a toûjours ſur ſes créatures, pour les tenir dans le repos & dans le mouvement, pour les créer & les conſerver, ne déterminant rien, il porte notre eſprit juſques dans l'infini; & (68) c'eſt cela qui mérite le nom de Sublime.

## *Remarques.*

(65) A. D. L. C. *Le Lecteur jugera ſi ces expreſſions ſont ſublimes.*] Il eſt certain que c'eſt un Hebraïſme, car on dit en Hebreu שקטה ארץ *ſcachatah erets*: le païs ſe tut, pour dire qu'il ſe repoſa. Voyez Joſ. XI. 23.

(66) *au Pſeaume trente-deuxiéme,*] Ou XXXIII. Le Clerc.

(67) Chang. *Et quand*] Cet *Et* manque dans la Bibl. Ch. & ailleurs.

(68) Chang. *c'eſt cela qui mérite le nom de Sublime.*] Ibid. *c'eſt là ce qui* &c.

A. D. L. C. Il eſt certain qu'il en eſt tout autrement d'une ſim-

Pour mieux juger encore du Paſſage de Moyſe, il faut faire une diſtinction des divers genres de Sublime, différente de celle de Longin, & en établir de quâtre ſortes; qui étant bien reconnues feront la deciſion entiere de nôtre differend: le Sublime des termes, le Sublime du tour de l'expreſſion, le Sublime des penſées, & le Sublime des choſes. Le Sublime des termes eſt une élevation du diſcours, qui ne conſiſte que dans un choix de beaux & de grands mots, qui ne renferment qu'une penſée commune, & quelques-uns (69) n'eſtiment pas que ce genre mérite proprement le nom de Sublime. Mais en cela il n'eſt queſtion que du nom. Le Sublime du tour de l'expreſſion vient de l'arrangement & de la diſpoſition des paroles, qui miſes en un certain ordre, ébranlent l'ame; & qui demeurant au contraire dans leur ordre naturel, la laiſſent ſans aucune émotion. Le Sublime des penſées part immédiatement de l'eſprit, & ſe fait ſentir par lui-même, pourvû qu'il ne ſoit pas affoibli, ou par la baſſeſſe des termes, ou par leur mauvaiſe diſpoſition. Pour le Sublime des choſes, il dépend unique-

## REMARQUES.

ple narration, comme le commencement de la Geneſe, & d'un Cantique, tel qu'eſt le Pſeaume, que Mr. *Huët* cite. Ce qui eſt ſimple, dans l'un, devient Sublime dans l'autre, par le ſens qu'on lui donne. Par exemple, le Pſalmiſte dit, verſet 6. *Par la parole du Créateur les Cieux ont été faits, & par le ſouffle de ſa bouche toute leur armée.* Il eſt viſible que ces expreſſions ſont ſublimes, non ſeulement parce qu'elles le ſont en elles-mêmes, mais parce qu'elles ſont inſerées dans un Cantique. Pour le verſet 9. je croirois qu'il faut le traduire: *il dit & le Monde fut; il commanda*, & il *ſe préſenta à lui*, en Latin: *dixit & orbis fuit; imperavit, & ſe ei ſtitit*; car le verbe יעמר *jahamod*, ne ſe rapporte pas à Dieu, mais à la Créature, ou au mot תבל *thebel*, qui eſt le dernier du verſet précedent, & qui ſignifie *le Monde*. C'eſt comme S. *Jerôme* l'a entendu, dans ſa Verſion ſur l'Hebreu, dont voici les termes: *quia ipſe dixit & facta ſunt* (orbis) *ipſo præcipiente, ſtetit.*

(69) CHANG. *n'eſtiment pas*] BIBL. CH. & ailleurs: *ne croyent pas.*

ment de la grandeur & de la dignité du ſujet que l'on traitte, ſans que celui qui parle ait beſoin d'employer aucun artifice pour le faire paroître auſſi grand qu'il eſt; de ſorte que tout homme qui ſçaura rapporter quelque choſe de grand tel qu'il eſt, ſans en rien dérober à la connoiſſance de l'auditeur, & ſans y mettre rien du ſien, quelque groſſier & quelque ignorant qu'il ſoit d'ailleurs, il pourra être eſtimé avec juſtice veritablement Sublime dans ſon diſcours ; mais non pas de ce Sublime enſeigné par Longin. (70) Il n'y a preſque point de Rheteurs, qui n'ayent reconnu ces quatre ſortes de Sublimes ; mais ils ne conviennent pas dans la maniere de les diſtinguer & de les définir. De ces quatre Sublimes, il eſt évident que les trois premiers ſont de la juriſdiction de l'Orateur, & dépendent des préceptes; mais que la nature ſeule a droit ſur le dernier, ſans que l'art y puiſſe rien prétendre ; (71) & partant que quand Longin, (72) Rheteur de ſa profeſſion, a donné des regles du Sublime, ce n'a pas été de ce dernier Sublime, qui n'eſt point de ſa competence; puiſque ce qui eſt naturellement grand eſt toûjours grand, & paroîtra grand aux yeux de ceux qui le regarderont tel qu'il eſt en lui-méme. Cela poſé, ſi on applique cette diſtinction des Sublimes au paſſage de Moyſe, on verra bien-tôt que le Sublime des termes ne s'y trouve pas, puiſque les termes en ſont communs. Le Sublime de l'expreſſion façonnée & figurée n'y eſt pas non plus, puiſque j'ai fait voir que les paroles ſont diſpoſées d'une maniere qui eſt très-ordinaire dans les livres de Moyſe, & dans tous les livres des Ebreux

## *Remarques.*

(70) CHANG. *Il n'y a preſque point de Rheteurs* ] Dans l'*Edition* de M. l'Abbé *de Tillades*, au lieu de *Rheteurs*, il y a *Lecteurs*. C'eſt une faute ou du Copiſte ou de l'Imprimeur, au moïen de laquelle cette Phraſe n'a point de ſens. M. *Le Clerc* & les autres ont mis : *Rheteurs*.

(71) CHANG. *& partant que quand* ] BIBL. CH. & ailleurs : *par conſequent quand*.

(72) CHANG. *Rheteur de ſa profeſſion*, ] Ibid. *Rhéteur de profeſſion*,

anciens & modernes, & que c'eſt un tour de leur langue & non de leur Rhetorique. On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune ſublimité de penſée, car où trouveroit-on cette penſée ? Donc ce qui nous frappe & nous émeut en liſant ces paroles de Moyſe, c'eſt le Sublime même de la choſe exprimée par ces paroles : car quand on entend que la ſeule voix du Seigneur a tiré la Lumiere des abîmes du néant, une verité ſi ſurprenante donne un grand branſle à l'eſprit ; & le ſaint Hiſtorien ayant bien connu que tout ce qu'il pourroit adjoûter de ſon invention, en obſcurciroit l'éclat, il l'a renfermée dans des termes ſimples & vulgaires, (73) & il ne leur a point donné d'autre tour que celui qui étoit d'un uſage commun & familier dans ſa langue : ſemblable à un ouvrier habile, qui ayant à enchâſſer une pierre precieuſe ſans défaut, n'employe qu'un filet d'or pour l'environner & la ſoutenir, ſans rien derober de ſa beauté (74) aux yeux des ſpectateurs, ſçachant bien que ce qu'il ajoûteroit ne vaudroit pas ce qu'il cacheroit ; & que le grand art, c'eſt qu'il n'y ait point d'art : au lieu que quand il faut mettre en œuvre (75) une pierre défectueuſe, il uſe d'un artifice contraire, couvrant adroitement ſous l'or & l'émail la tache qui en peut diminuer le prix. Ce Sublime des choſes eſt le veritable Sublime, le Sublime de la nature, le Sublime original ; & les autres ne le ſont que par imitation & par art. Le Sublime des choſes a la ſublimité en ſoi-même ; les autres ne l'ont que par emprunt ; le premier ne trompe point l'eſprit ; ce qu'il lui fait paroître grand, l'eſt en effet. Le Sublime de l'art au contraire tend des piéges

## REMARQUES.

(73) CHANG. *& il ne leur a point donné* ] BIBL. CHOISIE, & ailleurs : *& ne lui a point donné.*

(74) CHANG. *aux yeux des ſpectateurs*, ] Ibid. *aux yeux de ceux qui le regardent.*

(75) CHANG. *une pierre défectueuſe*, ] Ibid. *une pierre où il y a quelque défaut.*

à l'eſprit; & n'eſt employé que pour faire paroître grand ce qui ne l'eſt pas, ou pour le faire paroître plus grand qu'il n'eſt. Donc le Sublime que Longin & ſes ſectateurs trouvent dans le paſſage conteſté, fait veritablement honneur à Moyſe, mais un honneur qu'il a mépriſé: celui que j'y trouve, fait honneur à l'ouvrage de Dieu, & c'eſt ce que Moyſe lui-même s'eſt propoſé. (76) Ç'a été dans cette veuë que Chalcidius Platonicien, en rapportant le commencement de la Geneſe, a dit que Moyſe qui en eſt l'auteur, n'étoit pas ſoutenu & animé d'une éloquence humaine; mais que Dieu même lui mettoit les paroles à la bouche & l'inſpiroit. Ce Philoſophe ne trouvoit pas comme Longin, dans le diſcours de Moyſe le fard de l'école, & les déguiſemens, que l'eſprit humain a inventés; mais il y reconnoiſſoit la voix feconde de Dieu, qui eſt tout eſprit & vie.

(77) Mais ce n'eſt pas là encore le ſeul & le principal défaut que je trouve dans le jugement que Longin a fait du paſſage en queſtion. Quand il a dit ces paroles, *Dieu dit, Que la lumiere ſoit faite, & elle fut faite*, en voulant rehauſſer (78) la beauté de cette élocution, il a rabbaiſſé la grandeur de Dieu, & a fait voir que ni la baſſeſſe de l'eſprit humain, ni l'élévation de la Majeſté divine ne lui étoient pas aſſez connues. Il ne ſavoit pas que nos conceptions & nos paroles ne ſauroient atteindre à la hauteur infinie de la ſageſſe de Dieu, dont les richeſſes ne ſont jamais entrées dans le cœur de l'homme, & qui lui ſont incomprehenſibles; & que quand Dieu a commandé

## REMARQUES.

(76) CHANG. *C'a été dans cette veuë* ] M. LE CLERC dit, & M. BROSSETTE après lui: *C'eſt en cette veuë*. M. DU MONTEIL & l'EDITEUR de 1740. ont mis: *C'eſt dans cette veuë*.

(77) CHANG. *Mais ce n'eſt pas là encore* ] BIBL. CH. & ailleurs: *Mais ce n'eſt pas encore*.

(78) CHANG. *la beauté de cette élocution*, ] Ibid. *la beauté de cette expreſſion*.

aux Prophetes de publier ſes myſteres, l'un lui a remonſtré qu'il étoit incirconcis des lévres, l'autre lui a dit qu'il ne ſauroit parler, & tous ſe ſont reconnus inferieurs à la dignité de cet emploi: & cela ſeul découvre aſſez l'erreur de ceux qui croyent que le Sublime de ce paſſage conſiſte en ce que l'acte de la volonté de Dieu nous y eſt repréſenté comme une parole. Quoique les hommes n'ayent que des idées trés-baſſes, & trés-groſſieres de la grandeur de Dieu, leurs expreſſions ſont pourtant encore au deſſous de leurs idées. Ne pouvant s'élever juſqu'à lui, ils le rabbaiſſent juſqu'à eux, & parlent de lui (79) comme d'un autre homme. Ils lui donnent un viſage: une bouche, des yeux & des oreilles, des pieds & des mains. Ils le font aſſeoir, marcher, & parler. Ils lui attribuent les paſſions des hommes, la joye & le deſir, le repentir, & la colere. Ils lui donnent juſqu'à des ailes, & le font voler. Eſt-ce là connoître la puiſſance de Dieu ſelon ſa dignité, & l'exprimer de même? Et oſera-t-on donner le nom de ſublime à un diſcours qui avilit infiniment, & deshonore ſon ſujet? Enfin ſi c'eſt une expreſſion ſublime, que de dire que Dieu a parlé, qui eſt celui des Prophetes (80) qui n'a pû fournir mille exemples pareils à celui que Longin a tiré de Moyſe? (81) Les Philoſophes mêmes ne donnent-ils pas le nom de paroles aux jugemens que nous faiſons interieurement des choſes pour y conſentir ou n'y conſentir pas? & la parole exterieure que forme notre bouche, qu'eſt-ce autre choſe que l'image de la parole interieure (82) de notre entendement? (83) Moyſe s'eſt ainſi exprimé en Philoſo-

*REMARQUES.*

(79) CHANG. *comme d'un autre homme.* ] BIBL. CH. & ailleurs: *comme d'un homme.*

(80) CHANG. *qui n'a* ] Ibid. *qui n'ait.*

(81) CHANG. *Les Philoſophes* ] Ibid. *Les Prophetes.*

(82) CHANG. *de notre entendement* ? ] Ibid. *de l'entendement?*

(83) CHANG. *Moyſe s'eſt ainſi* ] Ibid. *Moyſe s'eſt donc.* A. D. L. C. *Moyſe s'eſt ainſi*

phe, & non pas en Rheteur, quand il a dit que Dieu a créé la lumiere par ſa parole.

Il eſt aiſé maintenant de voir, ſi la cenſure de Monſieur des Preaux eſt bien fondée; elle ſe reduit à faire un point de religion de notre different, & à

## REMARQUES.

*exprimé en Philoſophe, & non pas en Rheteur, quand il a dit que Dieu a créé la lumiere par ſa parole.*] On ne peut pas nier que ces réflexions de M. *Huet (compriſes dans les deux derniers* ALINEA) ne ſoient très-fines, très-exactes & très-juſtes. Il n'y a rien de ſi vrai, que nous n'avons qu'une très-foible idée de la Divinité, & qui eſt infiniment au-deſſous de la réalité; quelque ſoin que nous aiyons pris d'épurer nôtre Raiſon par l'étude, & quelque effort que nous faſſions pour nous élever au-deſſus des erreurs vulgaires. Il eſt encore très-vrai qu'après cela, lorſque nous eſſayons de faire paſſer nos idées dans l'eſprit des autres hommes, par le moyen de la parole, nous ne faiſons qu'employer des expreſſions métaphoriques, dont la plûpart ſont tirées des choſes corporelles, parce qu'il n'y en a point d'autres. Ainſi à parler exactement, les hommes ſont encore moins en état de parler d'une maniere ſublime de la Divinité, qu'ils ne le ſont de s'en former une idée qui réponde à cette immenſe Original; quoiqu'il ſoit auſſi peu poſſible d'en approcher, que d'épuiſer l'infini. Tous les efforts des hommes ne ſerviroient qu'à tromper les autres, & à les tromper eux-mêmes, ſi nous nous imaginions que nous pouvons parler de lui d'une maniere, *qui exprime ſa grandeur & ſa puiſſance dans toute ſa dignité*, comme parle *Longin*. Dieu même ne s'eſt fait connoître aux Prophetes, qu'autant que leur foibleſſe le pouvoit permettre, & d'une maniere proportionnée à la petiteſſe de l'eſprit de ceux à qui il envoyoit ces ſaints hommes. Autrement ſi Dieu eût voulu ſe manifeſter d'une maniere, qui fût au deſſus de nôtre portée, cela nous auroit été inutile. C'eſt à cauſe de cela que l'on voit dans l'Ecriture une infinité d'expreſſions, que les Théologiens nomment des *Anthropopathies*, ou qui expriment des choſes divines, par des métaphores tirées des choſes humaines; & qui ſont bien éloignées d'élever nos eſprits à une connoiſſance, qui ait quelque proportion avec l'éternelle grandeur de la Divinité.

Cependant nous diſons quelquefois que d'autres hommes ont parlé d'une maniere ſublime de Dieu; ſans penſer que nous n'avons ni idées, ni paroles, qui ne le rabaiſſent infiniment. Mais ce Sublime doit s'entendre par rapport à nôtre foibleſſe, & nous appellons relevé un langage, qui eſt au-deſſus de celui dont on ſe ſert communément, & par lequel d'excellens génies, à proportion des autres, ont tâché d'élever nos eſprits autant qu'ils ont pû au deſſus des idées vul-

m'accuſer d'une eſpece d'impiété d'avoir nié (84) que Moyſe a employé le Sublime dans le paſſage dont il s'agit. Mais cela eſt avancé ſans preuve, & c'eſt donner pour raiſon ce qui eſt en queſtion. Or s'il eſt contre le bon ſens de dire que ce paſſage eſt ſublime, comme je crois l'avoir fait voir; il eſt ridicule de dire que c'eſt bleſſer la religion, que de ne parler pas

## *REMARQUES.*

gaires. Mais il faut toûjours ſe reſſouvenir que ceux que nous admirons le plus parmi les hommes, ont tous été renfermez dans les bornes de la Nature Humaine, deſquelles il eſt impoſſible à la poſtérité d'Adam de jamais ſortir, ici-bas. Les eſprits du premier ordre, parmi nous, ſont des eſprits ſans doute très-populaires, en comparaiſon des Intelligences élevées au deſſus de nôtre nature, & il y a toûjours une diſtance infinie entre les Intelligences les plus relevées & la Divinité. Ainſi ce ne peut être que très-improprement que nous diſons que quelque homme a parlé d'une maniere ſublime de la Divinité; & cette expreſſion, comme toutes les autres ſemblables, doit être entenduë par rapport à nous.

*Homere* qui, comme le remarque *Longin*, dans le Chapitre, où ſont les paroles que l'on a examinées, décrit les Dieux comme des hommes, & quelquefois même comme des Etres plus malheureux que les hommes, ſe guinde d'autres fois auſſi haut qu'il peut pour en parler d'une maniere plus relevée; mais il ne ſatisfait pas même, en toutes choſes, *Longin*, & là où il fait le mieux, & où ce Rhéteur le trouve ſublime, il eſt infiniment au deſſous des idées des Philoſophes; comme ceux qui liront ce Chapitre en conviendront. Ainſi ce Rhéteur n'étoit pas un juge fort pénetrant, quand il s'agiſſoit de juger ſi une expreſſion eſt digne de Dieu, ou non.

Je dois encore dire que M. *Huet* a fort bien réfuté, par ce qu'il a dit des différentes ſortes de Sublimes, ce que M. *Tollius* avoit dit contre lui; dans ſes notes ſur *Longin*, & que je ne rapporterai pas, à cauſe de cela.

Si l'on veut donc dire encore que le Légiſlateur des Juifs, qui en effet n'étoit pas un homme du commun, *ayant fort bien conçu la grandeur & la puiſſance de Dieu, l'a exprimée dans toute ſa dignité*, il le faut entendre par rapport à la foibleſſe de la nature humaine, à laquelle la révelation qu'il avoit reçuë du Ciel, avoit dû être néceſſairement proportionnée. Il faut nous former la plus grande & la plus magnifique idée de la Divinité qu'il nous eſt poſſible; & cependant nous garder avec ſoin de nous imaginer que nous approchions de cet incompréhenſible Original. Se conduire autrement, c'eſt être peuple, & n'en vouloir pas revenir, c'eſt vouloir demeurer parmi la populace ignorante & entêtée.

(84) CHANG. *que Moyſe a employé*] BIBL. CH. & ailleurs: *que Moïſe ait employé.*

contre le bon ſens. La ſeconde preuve roule ſur les nouveaux Traducteurs de la Geneſe, qui ont appuïé ſon opinion; mais il eſt viſible que Monſieur des Preaux ne les a pas tant allegués pour le poids qu'il a crû qu'auroit leur ſentiment en cette matiere, que pour s'acquitter des louanges qu'ils lui ont données, en rapportant ce même paſſage.

Puis donc que cette cenſure n'eſt ſoutenue que de l'air deciſif (85) & fier, dont elle eſt avancée, il me ſemble que j'ai droit de demander à mon tour ce que nous dirons d'un homme, qui bien qu'éclairé des lumieres de l'Evangile, a oſé faire paſſer Moyſe pour un mauvais Rhetoricien, qui a ſoutenu qu'il avoit employé des figures inutiles dans ſon hiſtoire, & qu'il avoit déguiſé par des ornemens ſuperflus, une matiere excellemment belle & riche d'elle-même; Que dirons-nous, dis-je, de cet homme, (86) qui a ignoré que (87) la beauté, la force, & le prix de l'Ecriture ſainte ne conſiſte pas dans la richeſſe de ſes figures, ni dans la ſublimité de ſon langage (88) *Non in ſublimitate ſermonis aut ſapientiæ, non in perſuaſibilibus humanæ ſapientiæ verbis, ſed in oſtenſione ſpiritus & virtutis; ut fides noſtra non ſit in ſapientia hominum, ſed in virtute Dei*; & que ni l'élevation ni la ſimplicité des Livres ſacrez ne ſont pas les marques qui font connoître que l'Eſprit Saint les a dictés, puiſque Saint Auguſtin a eſtimé qu'il étoit indifferent que le langage de l'Ecriture fût poli ou barbare; qui a ignoré que S. Paul n'entendoit point les fineſſes de la Rhetorique, & qu'il étoit (89) *imperitus ſermone*; que Moyſe avoit de la peine à s'expliquer; que le Prophete Amos étoit

## *Remarques.*

(85) CHANG. *& fier,*] Ces mots manquent BIBL. CH. & ailleurs.

(86) CHANG. *qui a ignoré*] Ibid. *qui ignore.*

(87) CHANG. *la beauté,*] Ibid. *la bonté.*

(88) *Non in ſublimitate* &c.] I. *Cor.* II. 1. 4. HUET.

(89) *imperitus ſermone*;] II. *Cor.* XI. 6. HUET.

groſſier & ruſtique, & que tous ces ſaints perſonages, quoique parlans des langages differens, étoient pourtant (90) tous animez du même eſprit?

Du reſte, Monſeigneur, je vous demande un jugement. Vos lumieres vives & penetrantes, & le grand uſage que vous avez des ſaintes lettres, vous feront voir clair dans cette queſtion. (91) Quelque encens que Monſieur des Preaux vous ait donné dans la derniere édition de ſes ouvrages, pour tâcher de fléchir l'indignation ſi digne de votre vertu, que vous avez publiquement témoignée contre ſes Satyres, ni les loüanges intéreſſées, ni le ſouvenir du paſſé, ne vous ſauroient empêcher de tenir la balance droite, & de garder entre lui & moi (92) cette rectitude, que vous obſervez ſi religieuſement en toutes choſes. Pour moi je ne ſerai pas moins docile & ſoumis à votre déciſion, que j'ai toûjours été avec reſpect,

MONSEIGNEUR,

Vôtre, &c.

*A Paris, ce 26. Mars 1683.*

## REMARQUES.

(90) CHANG. *tous* ] Ce mot manque BIBL. CH. & ailleurs.

(91) *Quelque encens que Monſieur des Preaux vous ait donné &c.*] Voïés *Epiſt. VII.* 99. & 100. & *Remarque* ſur ce dernier Vers.

(92) CHANG. *cette rectitude*, ] BIBL. CH. & aill. *cette droiture.*

# REFLEXION X.

ou

## REFUTATION D'UNE DISSERTATION DE MONSIEUR LE CLERC CONTRE LONGIN.

*Ainſi le Legiſlateur des Juifs, qui n'eſtoit pas un homme ordinaire, ayant fort bien conceu la puiſſance & la grandeur de Dieu, l'a exprimée dans toute ſa dignité au commencement de ſes Loix, par ces paroles :* DIEU DIT ; QUE LA LUMIERE SE FASSE ; ET LA LUMIERE SE FIT ; QUE LA TERRE SE FASSE ; ET LA TERRE FUT FAITE. Paroles de Longin, Chap. VI.

LORSQUE je fis imprimer pour la premiere fois, (1) il y a environ trente-ſix ans, la Traduction que j'avois faite du Traité du Sublime de Longin, je creus qu'il ſeroit bon, pour empêcher qu'on ne ſe mépriſt ſur ce mot de *Sublime*, de mettre dans ma Preface ces mots qui y ſont encore, & qui par la ſuite du temps ne s'y ſont trouvez que trop

*REMARQUES.*

(1) *il y a environ trente-ſix ans*, ] L'Auteur compoſa cette X. *Reflexion Critique* & les deux ſuivantes, en 1710. BROSS. Il avoit donné ſa *Traduction de Longin* en 1674.

neceſſaires: *Il faut ſçavoir que par Sublime, Longin n'entend pas ce que les Orateurs appellent le ſtile ſublime; mais cet extraordinaire & ce merveilleux, qui fait qu'un Ouvrage enleve, ravit, tranſporte. Le ſtile ſublime veut toûjours de grands mots; mais le Sublime ſe peut trouver dans une ſeule penſée, dans une ſeule figure, dans un ſeul tour de paroles. Une choſe peut eſtre dans le ſtile Sublime, & n'eſtre pourtant pas Sublime. Par exemple: Le Souverain Arbitre de la nature d'une ſeule parole forma la lumiere: Voilà qui eſt dans le ſtile ſublime: cela n'eſt pas neanmoins ſublime; parce qu'il n'y a rien là de fort merveilleux, & qu'on ne pûſt aiſément trouver. Mais,* DIEU DIT: QUE LA LUMIERE SE FASSE; ET LA LUMIERE SE FIT: *ce tour extraordinaire d'expreſſion, qui marque ſi bien l'obeïſſance de la Creature aux ordres du Createur, eſt veritablement ſublime, & a quelque choſe de Divin. Il faut donc entendre par Sublime dans Longin, l'Extraordinaire, le Surprenant, & comme je l'ai traduit, le Merveilleux dans le diſcours.*

Cette précaution priſe ſi à propos fut approuvée de tout le monde, mais principalement des Hommes vraiment remplis de l'amour de l'Ecriture Sainte; & je ne croyois pas que je dûſſe avoir jamais beſoin d'en faire l'apologie. A quelque temps de là ma ſurpriſe ne fut pas médiocre, lors qu'on me montra dans un Livre, qui avoit pour titre, *Demonſtration Evangelique*, compoſé par le celebre Monſieur Huet, alors Sous-Precepteur de Monſeigneur le Dauphin, un endroit, où non ſeulement il n'eſtoit pas de mon avis; mais où il ſoûtenoit hautement que Longin s'eſtoit trompé, lors qu'il s'eſtoit perſuadé qu'il y avoit du ſublime dans ces paroles, DIEU DIT, &c. J'avouë que j'eus de la peine à digerer qu'on traitaſt avec cette hauteur le plus fameux & le plus ſçavant Critique de

l'Antiquité. De ſorte qu'en (2) une nouvelle edition, qui ſe fit quelques mois aprés de mes Ouvrages, je ne pûs m'empêcher d'ajoûter dans ma Preface ces mots : (3) *J'ai rapporté ces paroles de la Geneſe, comme l'expreſſion la plus propre à mettre ma penſée en jour ; & je m'en ſuis ſervi d'autant plus volontiers, que cette expreſſion eſt citée avec éloge par Longin meſme, qui au milieu des tenebres du Paganiſme, n'a pas laiſſé de reconnoître le Divin qu'il y avoit dans ces paroles de l'Ecriture. Mais que dirons-nous* (4) *d'un des plus ſçavans Hommes de noſtre ſiecle,* (5) *qui éclairé des lumieres de l'Evangile, ne s'eſt pas apperceu de la beauté de cet endroit, qui a oſé, dis-je, avancer dans un Livre, qu'il a fait pour démontrer la Religion Chrétienne, que Longin s'eſtoit trompé, lors qu'il avoit creu que ces paroles eſtoient ſublimes?*

Comme ce reproche eſtoit un peu fort, & je l'avouë meſme, un peu trop fort ; je m'attendois à voir bien-toſt paroiſtre une replique tres-vive de la part de M. Huet, nommé environ dans ce temps-là à l'Evêché d'Avranches ; & je me preparois à y répondre le moins mal & le plus modeſtement qu'il me ſeroit poſſible. Mais ſoit que ce ſçavant Prelat euſt changé d'avis, ſoit qu'il dedaignaſt d'entrer en lice avec un auſſi vulgaire Antagoniſte que moy ; il ſe tint dans le ſilence. Noſtre dé-

## *REMARQUES.*

(2) *une nouvelle edition, qui ſe fit quelques mois aprés de mes Ouvrages,* ] En 1683.

(3) *J'ai rapporté ces paroles* &c. ] Nôtre Auteur copie ſes propres paroles de ſa Préface, avec les Changemens, qu'il y fit, dans l'*Edition* de 1701. M. *Huet* avoit cité une partie des mêmes paroles, ſelon l'*Edition* de 1683.

(4) CHANGEMENT. *d'un des plus ſçavans Hommes de noſtre ſiecle,* ] 1683. *d'un Sçavant de ce ſiecle.*

(5) CHANG. *qui éclairé des lumieres de l'Evangile . . . . . qui a oſé, dis-je, avancer* &c. ] 1683. *qui quoiqu'éclairé des lumieres de l'Evangile . . . . . & a oſé avancer* &c.

mêlé parut éteint, & je n'entendis parler de rien juſqu'en mil ſept cent neuf, qu'un de mes amis me fit voir dans un dixiéme Tome de la Bibliotheque choiſie de Monſieur le Clerc, fameux Proteſtant de Geneve refugié en Hollande, un Chapitre de plus de vingt-cinq pages, où ce Proteſtant nous refute tres-imperieuſement Longin & moy, & nous traite tous deux d'Aveugles, & de petits Eſprits, d'avoir creu qu'il y avoit là quelque ſublimité. L'occaſion qu'il prend pour nous faire aprés coup cette inſulte, c'eſt une prétenduë Lettre du ſçavant Monſieur Huet, aujourd'hui ancien Evêque d'Avranches, qui luy eſt, dit-il, tombée entre les mains, & que pour mieux nous foudroyer, il tranſcrit toute entiere; y joignant neanmoins, afin de la mieux faire valoir, pluſieurs Remarques de ſa façon, preſque auſſi longues que la Lettre meſme. De ſorte que ce ſont comme deux eſpeces de Diſſertations ramaſſées enſemble, dont il fait un ſeul Ouvrage.

Bien que ces deux Diſſertations ſoient écrites avec aſſez d'amertume & d'aigreur, je fus mediocrement émeu en les liſant, parce que les raiſons m'en parurent extrêmement foibles: que Monſieur le Clerc, dans ce long verbiage qu'il étale, n'entame pas, pour ainſi dire, la queſtion, & que tout ce qu'il y avance ne vient que d'une équivoque ſur le mot de Sublime, qu'il confond avec le ſtile ſublime, & qu'il croit entierement oppoſé au ſtile ſimple. J'eſtois en quelque ſorte réſolu de n'y rien répondre. Cependant mes Libraires depuis quelque temps, à force d'importunitez, m'ayant enfin fait conſentir à une nouvelle édition de mes Ouvrages, il m'a ſemblé que cette édition ſeroit defectueuſe, ſi je n'y donnois quelque ſigne de vie ſur les attaques d'un ſi celebre Adverſaire. Je me ſuis donc enfin determiné à y ré-

pondre ; & il m'a paru que le meilleur parti que je pouvois prendre, c'eſtoit d'ajoûter aux neuf Reflexions que j'ay déja faites ſur Longin, & où je croi avoir aſſez bien confondu M. Perrault, une dixiéme Reflexion, où je répondrois aux deux Diſſertations nouvellement publiées contre moy. C'eſt ce que je vais executer ici. Mais comme ce n'eſt point M. Huet qui a fait imprimer luy-meſme la Lettre qu'on lui attribuë, & que cet illuſtre Prélat ne m'en a point parlé dans l'Académie Françoiſe, où j'ay l'honneur d'eſtre ſon Confrere, & où je le vois quelquefois ; Monſieur le Clerc permettra que je ne me propoſe d'Adverſaire que Monſieur le Clerc, & que par là je m'épargne le chagrin d'avoir à écrire contre un auſſi grand Prélat que M. Huet, dont, en qualité de Chrétien, je reſpecte fort la Dignité ; & dont, en qualité d'Homme de Lettres, j'honore extrêmement le merite & le grand ſçavoir. Ainſi c'eſt au ſeul Monſieur le Clerc que je vais parler ; & il trouvera bon que je le faſſe en ces termes.

Vous croyez donc, Monſieur, & vous le croyez de bonne foy, qu'il n'y a point de ſublime dans ces paroles de la Geneſe : DIEU DIT, QUE LA LUMIERE SE FASSE ; ET LA LUMIERE SE FIT. A cela je pourrois vous répondre en general, ſans entrer dans une plus grande diſcuſſion ; que le Sublime n'eſt pas proprement une choſe qui ſe prouve, & qui ſe démontre ; mais que c'eſt un Merveilleux qui ſaiſit, qui frappe, & qui ſe fait ſentir. Ainſi perſonne ne pouvant entendre prononcer un peu majeſtueuſement ces paroles, QUE LA LUMIERE SE FASSE, &c. ſans que cela excite en luy une certaine élevation d'ame qui luy fait plaiſir ; il n'eſt plus queſtion de ſçavoir s'il y a du ſublime dans ces paroles, puiſqu'il y en a indubitablement. S'il ſe trouve quelque Homme bizarre qui n'y en trouve point, il ne faut pas chercher des raiſons pour luy

montrer qu'il y en a ; mais ſe borner à le plaindre de ſon peu de conception, & de ſon peu de gouſt, qui l'empêche de ſentir ce que tout le monde ſent d'abord. C'eſt là, Monſieur, ce que je pourrois me contenter de vous dire ; & je ſuis perſuadé que tout ce qu'il y a de gens ſenſez avoüeroient que par ce peu de mots je vous aurois répondu tout ce qu'il falloit vous répondre.

Mais puiſque l'honneſteté nous oblige de ne pas refuſer nos lumieres à noſtre Prochain, pour le tirer d'une erreur où il eſt tombé ; je veux bien deſcendre dans un plus grand détail, & ne point épargner le peu de connoiſſance que je puis avoir du Sublime, pour vous tirer de l'aveuglement où vous vous eſtes jetté vous-meſme, par trop de confiance en voſtre grande & hautaine érudition.

Avant que d'aller plus loin, ſouffrez, Monſieur, que je vous demande comment il ſe peut faire qu'un auſſi habile homme que vous, voulant écrire contre un endroit de ma Preface auſſi conſiderable que l'eſt celuy que vous attaquez, ne ſe ſoit pas donné la peine de lire cet endroit, auquel il ne paroiſt pas même que vous ayez fait aucune attention. Car ſi vous l'aviez leu, ſi vous l'aviez examiné un peu de prés, me diriez-vous, comme vous faites, pour montrer que ces paroles, DIEU DIT, &c. n'ont rien de ſublime, qu'elles ne ſont point dans le ſtile ſublime ; ſur ce qu'il n'y a point de grands mots, & qu'elles ſont énoncées avec une tres-grande ſimplicité ? N'avois-je pas prévenu voſtre objection, en aſſeurant, comme je l'aſſeure dans cette meſme Preface, que par Sublime en cet endroit, Longin n'entend pas ce que nous appellons le ſtile ſublime, mais cet extraordinaire & ce merveilleux qui ſe trouve ſouvent dans les paroles les plus ſimples, & dont la ſimplicité meſme fait quelquefois la ſublimité ? Ce que vous avez ſi peu

compris, que meſme à quelques pages de là, bien loin de convenir qu'il y a du ſublime dans les paroles que Moyſe fait prononcer à Dieu au commencement de la Geneſe, vous pretendez que ſi Moyſe avoit mis là du ſublime, il auroit peché contre toutes les regles de l'Art, qui veut qu'un commencement ſoit ſimple & ſans affectation. Ce qui eſt tres-veritable, mais ce qui ne dit nullement qu'il ne doit point y avoir de ſublime; le ſublime n'eſtant point oppoſé au ſimple, & n'y ayant rien quelquefois de plus ſublime que le ſimple meſme, ainſi que je vous l'ay déja fait voir, & dont ſi vous doutez encore, je m'en vais vous convaincre par quatre ou cinq exemples, auſquels je vous defie de répondre. Je ne les chercherai pas loin. Longin m'en fournit lui-meſme d'abord un admirable dans le Chapitre d'où j'ai tiré cette dixiéme Reflexion. Car y traitant du ſublime qui vient de la grandeur de la penſée, aprés avoir établi, qu'il n'y a proprement que les grands Hommes, à qui il échappe de dire des choſes grandes & extraordinaires: *Voyez, par exemple*, ajoûte-t-il, *ce que répondit Alexandre, quand Darius luy fit offrir la moitié de l'Aſie avec ſa fille en mariage. Pour moy, luy diſoit Parmenion, ſi j'eſtois Alexandre, j'accepterois ces offres. Et moy auſſi, repliqua ce Prince, ſi j'eſtois Parmenion.* Sont-ce là de grandes paroles? Peut-on rien dire de plus naturel, de plus ſimple & de moins affecté que ce mot? Alexandre ouvre-t-il une grande bouche pour les dire? & cependant ne faut-il pas tomber d'accord, que toute la grandeur de l'ame d'Alexandre s'y fait voir? Il faut à cet exemple en joindre un autre de meſme nature, que j'ay allegué dans la Preface de ma derniere édition de Longin; & je le vais rapporter dans les meſmes termes qu'il y eſt énoncé; afin que l'on voye mieux que je n'ay point parlé en

l'air, quand j'ay dit que Monſieur le Clerc, voulant combattre ma Preface, ne s'eſt pas donné la peine de la lire. Voicy en effet mes paroles. (6) Dans la Tragedie d'Horace du fameux Pierre Corneille, une Femme qui avoit eſté preſente au combat des trois Horaces contre les trois Curiaces, mais qui s'eſtoit retirée trop toſt, & qui n'en avoit pas vû la fin ; vient mal à-propos annoncer au vieil Horace leur Pere, que deux de ſes Fils ont eſté tuez ; & que le troiſiéme, ne ſe voyant plus en eſtat de réſiſter, s'eſt enfui. Alors ce vieux Romain poſſedé de l'amour de ſa patrie, ſans s'amuſer à pleurer la perte de ſes deux Fils morts ſi glorieuſement, ne s'afflige que de la fuite honteuſe du dernier, qui a, dit-il, par une ſi lâche action imprimé un opprobre éternel au nom d'Horace ; & leur ſœur, qui eſtoit là préſente, luy ayant dit, *Que vouliez-vous qu'il fiſt contre trois?* il répond bruſquement, *Qu'il mouruſt.* Voilà des termes fort ſimples. Cependant il n'y a perſonne qui ne ſente la grandeur qu'il y a dans ces trois ſyllabes, *qu'il mouruſt.* Sentiment d'autant plus ſublime qu'il eſt ſimple & naturel, & que par là on voit que ce Heros parle du fond du cœur, & dans les tranſports d'une colere vraiment Romaine. La choſe effectivement auroit perdu de ſa force, ſi au lieu de dire, *Qu'il mouruſt*, il avoit dit, *Qu'il ſuiviſt l'exemple de ſes deux Freres ;* ou *Qu'il ſacrifiaſt ſa vie à l'intereſt & à la gloire de ſon païs.* Ainſi c'eſt la ſimplicité même de ce mot qui en fait voir la grandeur. N'avois-je pas, Monſieur, en faiſant cette remarque, battu en ruine voſtre objection, meſme avant que vous l'euſſiez faite ? & ne prouvois-je pas viſiblement, que le Sublime

*REMARQUES.*

(6) *Dans la Tragedie d'Horace*] Acte III. Scene 6. Diſt.

ſe trouve quelquefois dans la maniere de parler la plus ſimple ? Vous me répondrez peut-eſtre que cet exemple eſt ſingulier, & qu'on n'en peut pas montrer beaucoup de pareils. En voicy pourtant encore un que je trouve à l'ouverture du Livre (7) dans la Medée du meſme Corneille ; où cette fameuſe Enchantereſſe, ſe vantant que ſeule & abandonnée comme elle eſt de tout le monde, elle trouvera pourtant bien moyen de ſe vanger de tous ſes ennemis; Nerine ſa Confidente, luy dit :

*Perdez l'aveugle erreur dont vous eſtes ſeduite,*
*Pour voir en quel état le Sort vous a reduite.*
*Voſtre pays vous hait, voſtre Epoux eſt ſans foy.*
*Contre tant d'ennemis que vous reſte-t-il ?*

A quoi Medée répond : *Moy.*

*Moy, dis-je, & c'eſt aſſez.*

Peut-on nier qu'il n'y ait du Sublime, & du Sublime le plus relevé dans ce monoſyllabe *Moy* ? Qu'eſt-ce donc qui frappe dans ce paſſage, ſinon la fierté audacieuſe de cette Magicienne, & la confiance qu'elle a dans ſon Art ? Vous voyez, Monſieur, que ce n'eſt point le ſtile ſublime, ni par conſequent les grands mots, qui font tousjours le Sublime dans le diſcours ; & que ni Longin, ni moy ne l'avons jamais prétendu. Ce qui eſt ſi vray par rapport à luy, qu'en ſon Traité du Sublime, parmi beaucoup de paſſages qu'il rapporte, pour montrer ce que c'eſt qu'il entend par Sublime, il ne s'en trouve pas plus de cinq ou ſix, où les grands mots faſſent partie du Sublime. Au contraire il y en a un nombre conſiderable où tout eſt compoſé de paroles fort ſimples & fort ordi-

*REMARQUES.*

(7) *dans la Medée &c.*] Acte I. Scene 4. Desp.

naires : comme, par exemple, cet endroit de Demoſthene ſi eſtimé & ſi admiré de tout le monde, où cet Orateur gourmande ainſi les Atheniens : *Ne voulez-vous jamais faire autre choſe qu'aller par la Ville vous demander les uns aux autres : Que dit-on de nouveau ? Et que peut-on vous apprendre de plus nouveau que ce que vous voyez ? Un Homme de Macedoine ſe rend maiſtre des Atheniens, & fait la loy à toute la Grece. Philippe eſt-il mort, dira l'un ? Non, répondra l'autre ; il n'eſt que malade. Hé que vous importe, Meſſieurs, qu'il vive ou qu'il meure ? Quand le Ciel vous en auroit delivré, vous vous feriez bien-toſt vous-meſmes un autre Philippe.* Y a-t-il rien de plus ſimple, de plus naturel, & de moins enflé que ces demandes & ces interrogations ? Cependant qui eſt-ce qui n'en ſent point le Sublime ? Vous peut-eſtre, Monſieur, parce que vous n'y voyez point de grands mots, ni de ces *ambitioſa ornamenta*, en quoy vous le faites conſiſter, & en quoy il conſiſte ſi peu, qu'il n'y a rien meſme qui rende le diſcours plus froid & plus languiſſant, que les grands mots mis hors de leur place. Ne dites donc plus, comme vous faites en pluſieurs endroits de voſtre Diſſertation, que la preuve qu'il n'y a point de Sublime dans le ſtile de la Bible, c'eſt que tout y eſt dit ſans exageration, & avec beaucoup de ſimplicité : puiſque c'eſt cette ſimplicité meſme qui en fait la ſublimité. Les grands mots, ſelon les habiles connoiſſeurs, font en effet ſi peu l'eſſence entiere du Sublime, qu'il y a meſme dans les bons Ecrivains des endroits ſublimes, dont la grandeur vient de la petiteſſe énergique des paroles : comme on le peut voir dans ce paſſage d'Herodote, qui eſt cité par Longin : *Cleomene eſtant devenu furieux, il prit un couteau, dont il ſe hacha la chair en petits morceaux ; & s'eſtant ainſi déchiqueté luy-meſme il mourut.* Car on ne peut guere aſſembler de mots plus

bas & plus petits que ceux-cy, *ſe hacher la chair en morceaux, & ſe déchiqueter ſoy-meſme.* On y ſent toutefois une certaine force énergique, qui marquant l'horreur de la choſe qui y eſt énoncée, a je ne ſçay quoi de ſublime.

Mais voilà aſſez d'exemples citez, pour vous montrer que le ſimple & le ſublime dans le diſcours ne ſont nullement oppoſez. Examinons maintenant les paroles qui ſont le ſujet de noſtre conteſtation: & pour en mieux juger, conſiderons-les jointes & liées avec celles qui les precédent. Les voicy: *Au commencement*, dit Moyſe, *Dieu crea le Ciel & la Terre. La Terre eſtoit informe, & toute nuë. Les tenebres couvroient la face de l'abiſme, & l'Eſprit de Dieu eſtoit porté ſur les eaux.* Peut-on rien, dites-vous, de plus ſimple que ce debut? Il eſt fort ſimple, je l'avouë, à la reſerve pourtant de ces mots: *Et l'Eſprit de Dieu eſtoit porté ſur les eaux;* qui ont quelque choſe de magnifique, & dont l'obſcurité élegante & majeſtueuſe nous fait concevoir beaucoup de choſes au delà de ce qu'elles ſemblent dire. Mais ce n'eſt pas de quoy il s'agit icy. Paſſons aux paroles ſuivantes, puiſque ce ſont celles dont il eſt queſtion. Moyſe ayant ainſi expliqué dans une narration également courte, ſimple, & noble, les merveilles de la Creation, ſonge auſſi-toſt à faire connoiſtre aux hommes l'Auteur de ces merveilles. Pour cela donc ce grand Prophete n'ignorant pas que le meilleur moyen de faire connoiſtre les Perſonnages qu'on introduit, c'eſt de les faire agir; il met d'abord Dieu en action, & le fait parler. Et que luy fait-il dire? Une choſe ordinaire peut-eſtre. Non; mais ce qui s'eſt jamais dit de plus grand, ce qui ſe peut dire de plus grand, & ce qu'il n'y a jamais eu que Dieu ſeul qui ait pû dire: QUE LA LUMIERE SE FASSE. Puis tout à coup, pour montrer qu'afin qu'une choſe

ſoit

ſoit faite, il ſuffit que Dieu veüille qu'elle ſe faſſe; il ajoûte avec une rapidité qui donne à ſes paroles meſmes une ame & une vie, ET LA LUMIERE SE FIT: montrant par là, qu'au moment que Dieu parle, tout s'agite, tout s'émeut, tout obéït. Vous me répondrez peut-eſtre ce que vous me répondez dans la prétenduë Lettre de Monſieur Huet; Que vous ne voyez pas ce qu'il y a de ſi ſublime dans cette maniere de parler, QUE LA LUMIERE SE FASSE, &c. puiſqu'elle eſt, dites-vous, tres-familiere & tres-commune dans la Langue Hebraïque, qui la rebat à chaque bout de champ. En effet, ajoûtez-vous, ſi je diſois: *Quand je ſortis, je dis à mes gens, ſuivez-moy, & ils me ſuivirent: Je priay mon Ami de me prêter ſon cheval, & il me le prêta;* pourroit-on ſoûtenir que j'ay dit là quelque choſe de ſublime? Non ſans doute; parce que cela ſeroit dit dans une occaſion tres-frivole, à propos de choſes tres-petites. Mais eſt-il poſſible, Monſieur, qu'avec tout le ſçavoir que vous avez, vous ſoyez encore à apprendre ce que n'ignore pas le moindre Apprentif Rhetoricien, que pour bien juger du Beau, du Sublime, du Merveilleux dans le Diſcours, il ne faut pas ſimplement regarder la choſe qu'on dit, mais la perſonne qui la dit, la maniere dont on la dit, & l'occaſion où on la dit: enfin qu'il faut regarder, *non quid ſit, ſed quo loco ſit.* Qui eſt-ce en effet qui peut nier, qu'une choſe dite en un endroit paroiſtra baſſe & petite; & que la meſme choſe dite en un autre endroit deviendra grande, noble, ſublime, (8) & plus que ſublime? Qu'un homme, par exemple, qui montre à danſer, diſe

*REMARQUES.*

(8) *& plus que ſublime?* ] Ce qui ſeroit *plus que ſublime*, ſuppoſé que cette Expreſſion ſignifie quelque choſe, ſeroit certainement vicieux. Il dégénéreroit en *Enflure*.

à un jeune garçon qu'il inſtruit: Allez par là, Revenez, Deſtournez, Arreſtez: cela eſt tres-pueril, & paroiſt meſme ridicule à raconter. Mais que le Soleil, voyant ſon fils Phaëton qui s'égare dans les Cieux ſur un char qu'il a eu la folle temerité de vouloir conduire, crie de loin à ce fils à peu prés les mêmes ou de ſemblables paroles, cela devient tres-noble & tres-ſublime; comme on le peut reconnoiſtre dans ces Vers d'Euripide, rapportez par Longin:

*Le Pere cependant, plein d'un trouble funeſte,*
*Le voit rouler de loin ſur la plaine celeſte;*
*Luy montre encore ſa route; & du plus haut des Cieux*
*Le ſuit autant qu'il peut de la voix & des yeux.*
*Va par là, luy dit-il. Revien. Détourne. Arreſte.*

Je pourrois vous citer encore cent autres exemples pareils; & il s'en preſente à moy de tous les coſtez. Je ne ſçaurois pourtant, à mon avis, vous en alleguer un plus convainquant, ni plus demonſtratif, que celuy meſme ſur lequel nous ſommes en diſpute. En effet, qu'un Maiſtre diſe à ſon Valet, *Apportez-moy mon manteau;* puis qu'on ajoûte, *& ſon Valet luy apporta ſon manteau*, cela eſt tres-petit; je ne dis pas ſeulement en Langue Hebraïque, où vous pretendez que ces manieres de parler ſont ordinaires; mais encore en toute Langue. Au contraire, que dans une occaſion auſſi grande qu'eſt la creation du Monde, Dieu diſe: QUE LA LUMIERE SE FASSE: puis qu'on ajoûte, ET LA LUMIERE FUT FAITE; cela eſt non ſeulement ſublime, mais d'autant plus ſublime, que les termes en eſtant fort ſimples, & pris du langage ordinaire, ils nous font comprendre admirablement, & mieux que tous les plus grands mots, qu'il ne coûte pas plus à Dieu de faire la Lumiere, le Ciel & la Terre, qu'à un Maiſtre de dire à ſon Valet, *Apportez-*

*moy mon manteau.* D'où vient donc que cela ne vous frappe point ? Je vais vous le dire. C'eſt que n'y voyant point de grands mots, ni d'ornemens pompeux ; & prévenu comme vous l'eſtes, que le ſtile ſimple n'eſt point ſuſceptible de Sublime, vous croyez qu'il ne peut y avoir là de vraie ſublimité.

Mais c'eſt aſſez vous pouſſer ſur cette mépriſe, qu'il n'eſt pas poſſible à l'heure qu'il eſt que vous ne reconnoiſſiez. Venons maintenant à vos autres preuves. Car tout à coup retournant à la charge comme Maiſtre paſſé en l'art Oratoire, pour mieux nous confondre Longin & moy, & nous accabler ſans reſſource, vous vous mettez en devoir de nous apprendre à l'un & à l'autre ce que c'eſt que Sublime. Il y en a, dites-vous, quatre ſortes ; le Sublime des termes, le Sublime du tour de l'expreſſion, le Sublime des penſées, & le Sublime des choſes. Je pourrois aiſément vous embarraſſer ſur cette diviſion, & ſur les définitions qu'enſuite vous nous donnez de vos quatre Sublimes : cette diviſion & ces définitions n'eſtant pas ſi correctes ni ſi exactes que vous vous le figurez. Je veux bien neanmoins aujourd'huy, pour ne point perdre de temps, les admettre toutes ſans aucune reſtriction. Permettez-moy ſeulement de vous dire, qu'aprés celle du Sublime des choſes, vous avancez la propoſition du monde la moins ſoûtenable, & la plus groſſiere. Car aprés avoir ſuppoſé, comme vous le ſuppoſez tres-ſolidement, & comme il n'y a perſonne qui n'en convienne avec vous, que les grandes choſes ſont grandes en elles-meſmes & par elles-meſmes, & qu'elles ſe font admirer independamment de l'art Oratoire, tout d'un coup prenant le change, vous ſoûtenez que pour eſtre miſes en œuvre dans un Diſcours, elles n'ont beſoin d'aucun genie ni d'aucune adreſſe ; & qu'un homme, quelque igno-

rant & quelque groſſier qu'il ſoit ; ce ſont vos termes, s'il rapporte une grande choſe ſans en rien dérober à la connoiſſance de l'Auditeur, pourra avec juſtice eſtre eſtimé éloquent & ſublime. Il eſt vrai que vous ajoûtez, *non pas de ce Sublime dont parle icy Longin.* Je ne ſçay pas ce que vous voulez dire par ces mots, que vous nous expliquerez quand il vous plaira.

Quoy qu'il en ſoit, il s'enſuit de voſtre raiſonnement, que pour eſtre bon Hiſtorien (ô la belle découverte!) il ne faut point d'autre talent que celuy que Demetrius Phalereus attribuë au Peintre Nicias, qui eſtoit de choiſir toujours de grand ſujets. Cependant ne paroiſt-il pas au contraire, que pour bien raconter une grande choſe, il faut beaucoup plus d'eſprit & de talent, que pour en raconter une médiocre? En effet, Monſieur, de quelque bonne foy que ſoit voſtre homme ignorant & groſſier, trouvera-t-il pour cela aiſément des paroles dignes de ſon ſujet? Sçaura-t-il meſme les conſtruire? Je dis conſtruire: car cela n'eſt pas ſi aiſé qu'on s'imagine.

Cet homme enfin, fuſt-il bon Grammairien, ſçaura-t-il pour cela, racontant un fait merveilleux, jetter dans ſon diſcours toute la netteté, la delicateſſe, la majeſté, & ce qui eſt encore plus conſiderable, toute la ſimplicité neceſſaire à une bonne narration? Sçaura-t-il choiſir les grandes circonſtances? Sçaura-t-il rejetter les ſuperfluës? En décrivant le paſſage de la Mer rouge, ne s'amuſera-t-il point comme le Poëte dont je parle dans mon Art Poëtique, à peindre le petit Enfant,

*Qui va, (9) ſaute, revient,*
*Et joyeux, à ſa Mere offre un caillou qu'il tient?*

*REMARQUES.*

(9) *ſaute, revient,* ] Dans l'*Edition de* 1713. & dans toutes

En un mot, ſçaura-t-il, comme Moyſe, dire tout ce qu'il faut, & ne dire que ce qu'il faut? Je voy que cette objection vous embarraſſe. Avec tout cela neanmoins, répondrez-vous, on ne me perſuadera jamais que Moyſe, en écrivant la Bible, ait ſongé à tous ces agrémens, & à toutes ces petites fineſſes de l'Ecole; car c'eſt ainſi que vous appellez toutes les grandes figures de l'Art Oratoire. Aſſeurément Moyſe n'y a point penſé; mais l'Eſprit Divin qui l'inſpiroit, y a penſé pour luy, & les y a miſes en œuvre, avec d'autant plus d'art, qu'on ne s'apperçoit point qu'il y ait aucun art. Car on n'y remarque point de faux ornemens, & rien ne s'y ſent de l'enflure & de la vaine pompe des Declamateurs, plus oppoſée quelquefois au vrai Sublime, que la baſſeſſe meſme des mots les plus abjets: mais tout y eſt plein de ſens, de raiſon & de majeſté. De ſorte que le Livre de Moyſe eſt en meſme temps le plus éloquent, le plus ſublime, & le plus ſimple de tous les Livres. Il faut convenir pourtant que ce fut cette ſimplicité, quoy que ſi admirable, jointe à quelques mots Latins un peu barbares de la Vulgate, qui dégouſterent Saint Auguſtin, avant ſa converſion, de la lecture de ce Divin Livre; dont neanmoins depuis, l'ayant regardé de plus prés, & avec des yeux plus éclairez, il fit le plus grand objet de ſon admiration, & ſa perpetuelle lecture.

Mais c'eſt aſſez nous arreſter ſur la conſideration de voſtre nouvel Orateur. Reprenons le fil de noſtre diſcours, & voyons où vous en voulez venir par la ſuppoſition de vos quatre Sublimes: Auquel

*REMARQUES.*

celles qu'on a faites depuis, on lit: *faute & revient*. Cet & ne peut aſſurément être qu'une faute d'impreſſion dans l'*Edition de* 1713. & je ne doute point que M. *Deſpréaux*, dans ſa copie, n'eût cité ce Vers, tel qu'il eſt dans l'*Art Poëtique*.

de ces quatre genres, dites-vous, prétend-on attribuer le Sublime que Longin a crû voir dans le paſſage de la Geneſe? Eſt-ce au Sublime des mots? Mais ſur quoy fonder cette pretention, puiſqu'il n'y a pas dans ce paſſage un ſeul grand mot? Sera-ce au Sublime de l'expreſſion? L'expreſſion en eſt tres-ordinaire, & d'un uſage tres-commun & tres-familier, ſur tout dans la Langue Hebraïque, qui la repete ſans ceſſe. Le donnera-t-on au Sublime des penſées? Mais bien loin d'y avoir là aucune ſublimité de penſée, il n'y a pas meſme de penſée. On ne peut, concluez-vous, l'attribuer qu'au Sublime des choſes, auquel Longin ne trouvera pas ſon compte, puiſque l'Art ni le Diſcours n'ont aucune part à ce Sublime. Voilà donc, par voſtre belle & ſçavante démonſtration, les premieres paroles de Dieu dans la Geneſe entierement dépoſſedées du Sublime, que tous les hommes juſqu'icy avoient crû y voir; & le commencement de la Bible reconnu froid, ſec, & ſans nulle grandeur. Regardez pourtant comme les manieres de juger ſont differentes; puiſque ſi l'on me fait les meſmes interrogations que vous vous faites à vous-meſme, & ſi l'on me demande quel genre de Sublime ſe trouve dans le paſſage dont nous diſputons; je ne répondrai pas qu'il y en a un des quatre que vous rapportez, je dirai que tous les quatre y ſont dans leur plus haut degré de perfection.

En effet, pour en venir à la preuve, & pour commencer par le premier genre: bien qu'il n'y ait pas dans le paſſage de la Geneſe des mots grands ni empoulez, les termes que le Prophete y employe, quoy que ſimples, eſtant nobles, majeſtueux, convenables au ſujet, ils ne laiſſent pas d'eſtre ſublimes, & ſi ſublimes, que vous n'en ſçauriez ſuppléer d'autres, que le Diſcours n'en ſoit conſiderablement affoibli: comme ſi, par exemple, au

lieu de ces mots, DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE, ET LA LUMIERE SE FIT ; vous mettiez : *Le Souverain Maiſtre de toutes choſes commanda à la Lumiere de ſe former, & en meſme temps ce merveilleux Ouvrage, qu'on appelle Lumiere, ſe trouva formé.* Quelle petiteſſe ne ſentira-t-on point dans ces grands mots, vis-à-vis de ceux-cy, DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE, &c. A l'égard du ſecond genre, je veux dire du Sublime du tour de l'expreſſion ; où peut-on voir un tour d'expreſſion plus ſublime que celuy de ces paroles, DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE, ET LA LUMIERE SE FIT, dont la douceur majeſtueuſe, meſme dans les Traductions Grecques, Latines & Françoiſes, frappe ſi agreablement l'oreille de tout homme qui a quelque délicateſſe & quelque gouſt ? Quel effet donc ne feroient-elles point, ſi elles eſtoient prononcées dans leur Langue originale, par une bouche qui les ſçûſt prononcer ; & écoutées par des oreilles qui les ſçûſſent entendre ? Pour ce qui eſt de ce que vous avancez au ſujet du Sublime des penſées, que bien loin qu'il y ait dans le paſſage qu'admire Longin, aucune ſublimité de penſée il n'y a pas meſme de penſée ; il faut que voſtre bon ſens vous ait abandonné, quand vous avez parlé de cette maniere. Quoy, Monſieur, le deſſein que Dieu prend, immediatement aprés avoir créé le Ciel & la Terre ; car c'eſt Dieu qui parle en cet endroit ; la penſée, dis-je, qu'il conçoit de faire la Lumiere, ne vous paroiſt pas une penſée ? Et qu'eſt-ce donc que penſée, ſi ce n'en eſt là une des plus ſublimes qui pouvoient, ſi en parlant de Dieu il eſt permis de ſe ſervir de ces termes, qui pouvoient, dis-je, venir à Dieu lui-meſme ? (10) penſée qui eſtoit

*REMARQUES.*

(10) *penſée qui eſtoit* &c.) En remontant depuis cette Phraſe

d'autant plus neceſſaire, que ſi elle ne fuſt venuë à Dieu, l'ouvrage de la Creation reſtoit imparfait, & la Terre demeuroit informe & vuide, *Terra autem erat inanis & vacua ?* Confeſſez donc, Monſieur, que les trois premiers genres de voſtre Sublime ſont excellemment renfermez dans le paſſage de Moyſe. Pour le Sublime des choſes, je ne vous en dis rien, puiſque vous reconnoiſſez vous-meſme qu'il s'agit dans ce paſſage de la plus grande choſe qui puiſſe eſtre faite, & qui ait jamais eſté faite. Je ne ſçay ſi je me trompe, mais il me ſemble que j'ay aſſez exactement répondu à toutes vos objections tirées des quatre Sublimes.

N'attendez pas, Monſieur, que je réponde icy

## *REMARQUES.*

juſqu'à celle qui commence par *Pour ce qui eſt de ce que vous avancez* &c. on ſera ſurpris de voir ici le terme de *Penſée*, emploïé dans deux acceptions très-differentes. M. *Huet* avoit dit (ci-devant, page 415.) en parlant du paſſage de MOÏSE : *On ne peut pas dire rien plus qu'il y ait aucune ſublimité de penſée. Car où trouveroit-on cette penſée ?* Dans ces paroles, le mot *Penſée* ſignifie ce que les Logiciens appellent, *Idée*, *Conception* ; & c'eſt un acte de l'Entendement. Il s'agit de ſavoir, ſi *Moïſe* dans ſon récit de la *Création de la Lumière*, a voulu, ſelon que *Longin* l'a penſé, rendre par ſes expreſſions la grande idée, qu'il avoit conçuë de la puiſſance de Dieu. M. *Deſpréaux* a donc à prouver, que les paroles de *Moïſe* renferment une *grande Idée*, une *Conception merveilleuſe*, une *Penſée ſublime*. En un mot, il eſt queſtion de ce qui s'eſt paſſé dans l'eſprit de *Moïſe* au ſujet de la *Création de la Lumiere*. Au lieu de cela, M. *Deſpréaux* nous parle de la *Penſée* que Dieu *conçoit de faire la Lumière* ; & demande : *qu'eſt-ce donc qu'une penſée, ſi ce n'en eſt pas-là une des plus ſublimes, qui pouvoient venir à Dieu lui-meſme ?* Il eſt viſible que le mot *Penſée* ne peut pas ſignifier dans ces Paroles ce qu'il avoit ſignifié dans celles de M. *Huet*. Il veut dire, chés nôtre Auteur, *Deſſein*, *Projet*, *Réſolution* ; & c'eſt un Acte de la Volonté.

M. *Deſpréaux* n'a pas fait attention à l'équivoque de ce terme. Pour achever de faire ſentir combien cette inadvertance fait de tort à tout ſon raiſonnement ; je prens cette courte Phraſe : *Quoy... la* PENSE'E *que Dieu conçoit de faire la Lumière, ne vous paroiſt pas une* PENSE'E ? & ſubſtituant les termes *ſpécifiques* au terme *générique*, je dis : *Quoy*, la RE'SOLUTION que Dieu prend, le PROJET que Dieu forme, le DESSEIN *que Dieu conçoit de faire la Lumiere, ne vous paroît pas une* IDE'E ?

avec la meſme exactitude à tous les vagues raiſonnemens & à toutes les vaines declamations que vous me faites dans la ſuite de voſtre long diſcours, & principalement dans le dernier article de la Lettre attribuée à Monſieur l'Eveſque d'Avranches, où vous expliquant d'une maniere embarraſſée ; vous donnez lieu aux Lecteurs de penſer, que vous eſtes perſuadé que Moyſe & tous les Prophetes, en publiant les louanges de Dieu, au lieu de relever ſa grandeur, l'ont, ce ſont vos propres termes, en quelque ſorte avili & deshonoré. Tout cela faute d'avoir aſſez bien démeſlé une équivoque tres-groſſiere, & dont, pour eſtre parfaitement éclairci, il ne faut que ſe reſſouvenir d'un principe avoüé de tout le monde, qui eſt, qu'une choſe ſublime aux yeux des hommes, n'eſt pas pour cela ſublime aux yeux de Dieu, devant lequel il n'y a de vraiment ſublime que Dieu luy-meſme. Qu'ainſi toutes ces manieres figurées que les Prophetes & les Ecrivains ſacrez employent pour l'exalter, lors qu'ils luy donnent un viſage, des yeux, des oreilles ; lors qu'ils le font marcher, courir, s'aſſeoir ; lors qu'ils le repreſentent porté ſur l'aiſle des Vents ; lors qu'ils luy donnent à luy-meſme des aiſles ; lors qu'ils luy preſtent leurs expreſſions, leurs actions, leurs paſſions, & mille autres choſes ſemblables ; toutes ces choſes ſont fort petites devant Dieu, qui les ſouffre neanmoins & les agrée, parce qu'il ſçait bien que la foibleſſe humaine ne le ſçauroit loüer autrement. En meſme temps il faut reconnoiſtre, que ces meſme choſes preſentées aux yeux des hommes, avec des figures & des paroles telles que celles de Moyſe & des autres Prophetes, non ſeulement ne ſont pas baſſes, mais encore qu'elles deviennent nobles, grandes, merveilleuſes, & dignes en quelque façon de la Majeſté Divine. D'où il s'enſuit que vos

reflexions ſur la petiteſſe de nos idées devant Dieu, ſont icy tres-mal placées, & que voſtre critique ſur les paroles de la Geneſe eſt fort peu raiſonnable ; puiſque c'eſt de ce Sublime, preſenté aux yeux des hommes, que Longin a voulu & dû parler, lorſqu'il a dit que Moyſe a parfaitement conçû la puiſſance de Dieu au commencement de ſes Loix; & qu'il l'a exprimée dans toute ſa dignité par ces paroles, DIEU DIT, &c.

Croyez-moy donc, Monſieur, ouvrez les yeux. Ne vous opiniaſtrez pas davantage à deffendre contre Moyſe, contre Longin, & contre toute la Terre, une cauſe auſſi odieuſe que la voſtre, & qui ne ſçauroit ſe ſoûtenir que par des équivoques & par de fauſſes ſubtilitez. Liſez l'Ecriture ſainte avec un peu moins de confiance en vos propres lumieres, & défaites-vous de cette hauteur Calviniſte & Socinienne, qui vous fait croire qu'il y va de voſtre honneur d'empeſcher qu'on n'admire trop legerement le début d'un Livre, dont vous eſtes obligé d'avoüer vous-meſme qu'on doit adorer tous les mots & toutes les ſyllabes ; & qu'on peut bien ne pas aſſez admirer, mais qu'on ne ſçauroit trop admirer. Je ne vous en dirai pas davantage. Auſſi-bien il eſt tems de finir cette dixiéme Reflexion, déja meſme un peu trop longue, & que je ne croyois pas devoir pouſſer ſi loin.

Avant que de la terminer neanmoins, il me ſemble que je ne dois pas laiſſer ſans replique une objection aſſez raiſonnable, que vous me faites au commencement de voſtre Diſſertation, & que j'ay laiſſée à part, pour y répondre à la fin de mon Diſcours. Vous me demandez dans cette objection, d'où vient que dans ma Traduction du paſſage de la Geneſe cité par Longin, je n'ay point exprimé ce monoſyllabe, τί ; *Quoy ?* puis qu'il eſt dans le texte de Longin, où il n'y a pas ſeulement,

DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE ; mais, DIEU DIT, QUOY ? QUE LA LUMIERE SE FASSE. A cela je réponds en premier lieu, que ſeurement ce Monoſyllabe n'eſt point de Moyſe, & appartient entierement à Longin, qui, pour préparer la grandeur de la choſe que Dieu va exprimer, aprés ces paroles, DIEU DIT, ſe fait à ſoy-meſme cette interrogation, QUOY ? puis ajoûte tout d'un coup, QUE LA LUMIERE SE FASSE. Je dis en ſecond lieu, que je n'ay point exprimé ce QUOY, parce qu'à mon avis il n'auroit point eu de grace en François, & que non ſeulement il auroit un peu gaſté les paroles de l'Ecriture, mais qu'il auroit pû donner occaſion à quelques Sçavans, comme vous, de prétendre mal-à-propos, comme cela eſt effectivement arrivé, que Longin n'avoit pas lû le paſſage de la Geneſe dans ce qu'on appelle la Bible des Septante, mais dans quelque autre Verſion, où le texte eſtoit corrompu. Je n'ay pas eu le meſme ſcrupule pour ces autres paroles, que le meſme Longin inſere encore dans le texte, lorſqu'à ces termes, QUE LA LUMIERE SE FASSE ; il ajoûte, QUE LA TERRE SE FASSE ; LA TERRE FUT FAITE ; parce que cela ne gaſte rien, & qu'il eſt dit par une ſurabondance d'admiration que tout le monde ſent. Ce qu'il y a de vray pourtant, c'eſt que dans les regles je devois avoir fait il y a long-temps cette Note que je fais aujourd'huy, qui manque, je l'avouë, à ma Traduction. Mais enfin la voila faite.

# AVERTISSEMENT

## (DE M. L'ABBÉ RENAUDOT,)

### *Touchant la dixieſme Reflexion ſur Longin.*

LES Amis de feu Monſieur Deſpreaux ſçavent qu'aprés qu'il euſt eu connoiſſance de la Lettre qui fait le ſujet de la dixieſme Reflexion, il fut long-temps ſans ſe determiner à y reſpondre. Il ne pouvoit ſe reſoudre à prendre la plume contre un Eveſque, dont il reſpectoit la perſonne & le caractere, quoy qu'il ne fuſt pas fort frappé de ſes raiſons. Ce ne fut donc qu'aprés avoir veû cette Lettre publiée par M. le Clerc, que M. Deſpreaux ne pût reſiſter aux inſtances de ſes Amis, & de plusieurs perſonnes diſtinguées par leur Dignité, autant que par leur zele pour la Religion, qui le preſſerent de mettre par eſcrit ce qu'ils lui avoient ouï dire ſur ce ſujet, lorſqu'il luy eurent repreſenté, que c'eſtoit un grand ſcandale, qu'un homme fort décrié ſur la Religion, s'appuyaſt de l'autorité d'un ſçavant Eveſque, pour ſouſtenir une Critique, qui paroiſſoit pluſtoſt contre Moyſe que contre Longin.

Monſieur Deſpreaux ſe rendit enfin, & ce fut en declarant qu'il ne vouloit point attaquer Monſieur l'Eveſque d'Avranches, mais Mr. le Clerc; ce qui eſt religieuſement obſervé dans cette dixieſme Reflexion. Monſieur d'Avranches eſtoit informé de tout ce détail, & il avoit teſmoigné en eſtre content, comme en effet il avoit ſujet de l'eſtre.

Aprés cela, depuis la mort de M. Deſpreaux, cette Lettre a eſté publiée dans un Recueil de plusieurs Pieces, avec une longue Preface de M. l'Abbé de

Tilladet, qui les a ramaſſées & publiées, à ce qu'il aſſure, *ſans la permiſſion de ceux à qui appartenoit ce treſor.* On ne veut pas entrer dans le détail de ce fait : le Public ſçait aſſez ce qui en eſt, & ces ſortes de vols faits aux Auteurs vivans ne trompent plus perſonne.

Mais ſuppoſant que M. l'Abbé de Tilladet, qui parle dans la Preface, en eſt l'Auteur, il ne trouvera pas mauvais qu'on l'avertiſſe, qu'il n'a pas eſté bien informé ſur pluſieurs faits qu'elle contient. On ne parlera que de celuy qui regarde M. Deſpreaux, duquel il eſt aſſez eſtonnant qu'il attaque la mémoire, n'ayant jamais receû de luy que des honneſtetés & des marques d'amitié.

*M. Deſpreaux*, dit-il, *fit une ſortie ſur M. l'Eveſque d'Avranches avec beaucoup de hauteur & de confiance. Ce Prélat ſe trouva obligé, pour ſa juſtification, de lui reſpondre & de faire voir que ſa Remarque eſtoit tres-juſte, & que celle de ſon Adverſaire n'eſtoit pas ſouſtenable. Cet Eſcrit fut addreſſé par l'Auteur à M. le Duc de Montauſier, en l'année 1683. parce que ce fut chez lui que fut connuë d'abord l'inſulte qui lui avoit eſté faite par M. Deſpreaux; & ce fut auſſi chez ce Seigneur qu'on lut cet Eſcrit en bonne compagnie, où les Rieurs, ſuivant ce qui m'en eſt revenu ne ſe trouverent pas favorables à un homme, dont la principale attention* (1) *ſembloit eſtre de mettre les Rieurs de ſon coſté.*

On ne conteſtera pas que cette Lettre ne ſoit adreſſée à feu M. le Duc de Montauſier, ni qu'elle luy ait eſté leûë. Il faut cependant qu'elle ait eſté leûë à petit bruit, puiſque ceux qui eſtoient les plus familiers avec ce Seigneur, & qui le voyoient tous les jours ne l'en ont jamais ouï parler, & qu'on n'en a

## REMARQUES.

(1) *ſembloit eſtre de mettre* ] Ces deux mots : *eſtre de* ſont oubliés dans l'*Edition de* 1735. & dans celle de 1740.

eu connoiſſance que plus de vingt ans aprés, par l'impreſſion qui en a eſté faite en Hollande. On comprend encore moins quels pouvoient eſtre les *Rieurs* qui ne furent pas favorables à M. Deſpreaux dans un point de critique auſſi ſerieux que celuy-là. Car ſi l'on appelle ainſi les approbateurs de la penſée contraire à la ſienne, ils eſtoient en ſi petit nombre, qu'on n'en peut pas nommer un ſeul de ceux qui de ce temps-là eſtoient à la Cour en quelque reputation d'eſprit, ou de capacité dans les belles Lettres. Pluſieurs perſonnes ſe ſouviennent encore que feu M. l'Eveſque de Meaux, feu M. l'Abbé de Saint-Luc, M. de Court, M. de la Broüe, à preſent Eveſque de Mirepoix, & pluſieurs autres, ſe declarerent hautement contre cette penſée, dés le temps que parut la Démonſtration Evangelique. On ſçait certainement, & non pas par des *ouï-dire*, que M. de Meaux & M. l'Abbé de Saint-Luc, en diſoient beaucoup plus que n'en a dit M. Deſpreaux. Si on vouloit parler des perſonnes auſſi diſtinguées par leur eſprit que par leur naiſſance, outre le grand Prince de Condé, & les deux Princes de Conti ſes neveux, il ſeroit aiſé d'en nommer pluſieurs qui n'approuvoient pas moins cette Critique de M. Deſpreaux, que ſes autres Ouvrages. Pour les hommes de Lettres, ils ont eſté ſi peu perſuadez que ſa cenſure n'eſtoit pas ſouſtenable, qu'il n'avoit paru encore aucun Ouvrage ſerieux pour ſouſtenir l'avis contraire, ſinon les additions de M. le Clerc à la Lettre qu'il a publiée ſans la participation de l'Auteur. Car Grotius & ceux qui ont le mieux eſcrit de la verité de la Religion Chreſtienne; les plus ſçavans Commentateurs des Livres de Moyſe & ceux qui ont traduit ou commenté Longin, ont penſé & parlé comme M. Deſpreaux. Tollius, qu'on n'accuſera pas d'avoir eſté trop ſcrupuleux, a refuté par une note ce qui ſe trouve ſur ce ſujet dans la Demonſtration Evangelique; &

les Anglois, (2) dans leur derniere edition de Longin, ont adopté cette Note. Le Public n'en a pas jugé autrement depuis tant d'années, & une autorité telle que celle de M. le Clerc ne le fera pas apparemment changer d'avis. Quand on eſt loüé par des hommes de ce caractere, on doit penſer à cette parole de Phocion, lorſqu'il entendit certains applaudiſſemens : *N'ai-je point dit quelque choſe mal-à-propos ?*

Les raiſons ſolides de M. Deſpreaux feront aſſez voir que quoy que M. le Clerc ſe croye ſi habile dans la Critique, qu'il en a oſé donner des regles, il n'a pas eſté plus heureux dans celle qu'il a voulu faire de Longin, que dans preſque toutes les autres.

C'eſt aux Lecteurs à juger de cette dixieſme Reflexion de M. Deſpreaux, qui a un préjugé fort avantageux en ſa faveur, puiſqu'elle appuye l'opinion communément reçeûë parmi les Sçavants, juſqu'à ce que M. d'Avranches l'euſt combattuë. Le caractere Epiſcopal ne donne aucune autorité à la ſienne, puis qu'il n'en eſtoit pas reveſtu, lorſqu'il la publia. D'autres grands Preſlats, à qui M. Deſpreaux l'a communiqué ſa Reflexion, ont eſté entierement de ſon avis, & ils luy ont donné de grandes loüanges, d'avoir ſouſtenu l'honneur & la dignité de l'Eſcriture ſainte, contre un homme qui ſans l'aveu de M. d'Avranches, abuſoit de ſon autorité. Enfin, comme il eſtoit permis à M. Deſpreaux d'eſtre d'un avis contraire, on ne croit pas que cela faſſe plus de tort à ſa memoire, que d'avoir penſé & jugé tout autrement que luy de l'utilité des Romans.

## REMARQUES.

(2) *dans leur derniere edition de Longin*, ] L'Edition d'Oxford, donnée en 1710. *in*-8°. par *J. Hudſon*.

# RÉPONSE

# A [1] L'AVERTISSEMENT,

*Qui a été ajouté à la nouvelle Edition des Oeuvres de Mr.* des Preaux, *envoyée de Paris à l'Auteur de la* BIBLIOTHEQUE CHOISIE.

MR. *des Preaux*, dans ſa dixiéme Réflexion, par laquelle il répond à la Lettre de M. *Hüet*, ſur le fameux paſſage de *Longin*, a été trop modeſte, au gré de ceux qui ont pris ſoin de la derniere édition de ſes Ouvrages. Ils ont jugé devoir ſuppléer, du leur, à ce qu'ils ont crû qui manquoit d'aigreur à cette réponſe ; & ils avoient déja menacé M. *Hüet* de l'indignation de leur cabale, pour avoir oſé laiſſer paroître ſa défenſe, contre une inſulte publique réïterée par pluſieurs éditions, que lui fit Mr. *des Preaux*.

Mais Mr. *des Preaux* & ſes ſectateurs devoient au moins, avant que de l'attaquer, s'éclaircir nettement du veritable ſujet de la conteſtation, & tâcher d'entendre bien la matiere & le nœud de la queſtion. Il paroît clairement qu'ils ne l'ont pas fait, par un

## REMARQUES.

(1) *l'Avertiſſement* &c. ] C'eſt celui de M. l'Abbé *Renaudot*, qui précède immédiatement cette Pièce, laquelle eſt tirée de la *Bibliotheque Choiſie* de M. *Le Clerc*, Tome XXVI. imprimé en 1713. Part. I. Art. II. pp. 64 - 81. J'en donne ici la Ponctuation & l'Ortographe ; il en eſt de même de la Pièce ſuivante. La nouvelle Edition des *Oeuvres* de M. *Deſpréaux*, de laquelle il eſt parlé dans le titre, eſt celle de 1713.

mot

mot qui leur eſt échapé dans leur Avertiſſement, lorſqu'ils ont dit, que *la critique de Mr. Hüet paroît plûtôt contre Moïſe, que contre Longin*; & que le conſeil de répondre à Mr. *Hüet*, fut donné à Mr. *des Preaux*, par pluſieurs perſonnes Zelées pour la Religion. Ils ont ſuivi en cela leur oracle Mr. *des Preaux*, qui dans ſes préfaces avoit déja voulu faire un point de Religion à Mr. *Hüet*, & preſque un article de foi, du jugement qu'il avoit fait du ſentiment de *Longin*, ſur ce paſſage de Moyſe, & d'avoir douté que *Longin* ait vû ce paſſage dans l'original. Mais lorſqu'il a voulu raffiner par une diſtinction frivole du Sublime & du ſtile Sublime, & lorſqu'il a confondu le Sublime des choſes, & le Sublime de l'expreſſion, il a montré clairement, qu'il a traité du Sublime, ſans le connoître, qu'il a traduit *Longin*, ſans l'entendre; & qu'il devoit ſe contenir dans les bornes d'une Satire modeſte, ſans entrer dans les épines de la Critique, qui demandent d'autres talents.

Ses Editeurs l'ont imité, en parlant avec confiance de choſes, dont ils ſont fort mal inſtruits. *Il faut*, diſent-ils, *que la lettre de Mr. Hüet ait été lüe à petit bruit, puiſque ceux qui étoient le plus familiers avec Mr. de Montauſier & qui le voyoient tous les jours, ne l'en ont jamais oüi parler, & qu'on n'en a eu connoiſſance, que plus de vingt ans après, par l'impreſſion qui en a été faite en Hollande.* On leur répond que ceux, qui voyoient Mr. de *Montauſier* plus ſouvent & plus particulierement qu'eux, qu'on ne connoiſſoit pas alors, l'entendoient inceſſamment parler de ce differend & de la juſte indignation qu'il ſentoit de l'audace effrenée d'un homme, tel que Mr. *des Preaux*, de décrier une infinité de gens de mérite, qui valoient mieux que lui & qui ne lui étoient inferieurs en rien, qu'en l'art de médire. Comme Mr. *Hüet* proteſte de n'avoir jamais donné d'autre copie de cette Lettre, que celle qu'il fut obligé de donner à

Mr. de *Montauſier*, à qui elle étoit adreſſée ; il y a apparence que cette copie paſſa en d'autres mains, lorſqu'on la tira de ſon cabinet, après ſa mort.

Mr. de *Montauſier* ajoûtoit que, dans un état bien policé, tel que le nôtre, un calomniateur de profeſſion, devoit être envoyé aux Galeres. Il pouvoit joindre à cela l'ordonnance d'*Auguſte*, rapportée par *Dion*, & les Loix de *Conſtantin* & des autres Empereurs, inſérées dans le Code *Théodoſien*, qui condamnent au feu les libelles ſcandaleux, & médiſants, & leurs Auteurs au foüet. Comme l'applaudiſſement, que recevoit tous les jours Mr. *des Preaux*, des gens de ſon humeur, lui avoit enflé le courage ; il eut l'inſolence (2) de rappeller Mr. de *Montauſier* à l'exemple odieux de *Neron*. Toute la vengeance qu'en prit M. de *Montauſier*, ce fut de dire ſouvent & publiquement, qu'il ſe levoit tous les matins, avec le deſſein de châtier le Satirique, de la peine ordinaire des gens de ſon métier, & (3) qui a été pratiquée depuis peu avec éclat, ſur un de ſes imitateurs, à la ſatisfaction de tous les gens de bien. C'eſt cette même peine, qui fut ordonnée dans l'ancienne Rome, par la Loi des XII. Tables, *ut fuſtibus feriretur, qui publicè invehebatur* : & qu'*Horace* dit avoir fait changer de ton à pluſieurs Satiriques de ſon tems, & les avoir réduit, malgré eux, à donner des louanges, au lieu des injures, qui leur étoient familieres, & à divertir ſeulement les Lecteurs. Mais comme M. de *Montauſier* avoit de la pieté & de la bonté, il avoüoit que ſa colere du matin ſe trouvoit amortie, après ſa priere.

## REMARQUES.

(2) *de rappeller Mr. de Montauſier à l'exemple odieux de Neron.*] Voïés *Diſcours ſur la Satire*, Remarque 9.

(3) *qui a été pratiquée depuis peu avec éclat, ſur un de ſes imitateurs,*] On peut apprendre, par l'*Antirouſſeau* de *Gacon*, de qui l'Auteur de cette *Réponſe* veut parler.

(4) Un autre Duc, illuſtre par la beauté de ſon eſprit & les agrémens de ſes vers, qui n'étoit pas favorable à la Satire maligne de M. *des Preaux* jugeoit à propos d'employer le même moyen pour la corriger. Il a même annoncé au Public, (5) par une Epigramme fort élegante, que nôtre homme avoit déja tâté de ce correctif & en avoit profité. Il paroît du moins l'avoir apprehendé, lorſqu'il a dit, (6) au commencement de la ſeptiéme Satire, que le métier de médire, qu'il pratiquoit, eſt ſouvent fatal à ſon Auteur, lui attire de la honte & ne lui cauſe que des larmes. Aprés la lecture que M. *Hüet* fit de ſa Lettre, dans cette bonne compagnie, que Mr. de *Montauſier* avoit aſſemblée chez lui, pour l'entendre; le même Mr. de *Montauſier* avoüoit, ſelon ſa candeur, qu'il avoit autrefois incliné vers le ſentiment de *Longin*; mais que les raiſons, qu'il venoit d'entendre, l'avoient pleinement deſabuſé. Et ces gens, qui ſe portent dans le Public pour témoins ſecrets, & confidens intimes de toutes ſes paroles & de ſes penſées, n'en ſeront pas crus ſur leur témoignage; quand on ſaura que long tems avant cette lecture, & le differend de Mr. *Hüet* avec Mr. *des Preaux*, la queſtion ſur le paſſage de *Longin* ayant été propoſée un jour à ſa table, devant pluſieurs perſonnes fort intelligentes, tout le monde ſe trouva de l'avis de Mr. *Hüet*; hormis un ſeul homme, qui étoit reconnu pour affecter de ſe diſtinguer, (7) par des opinions ſingulieres & bizarres.

## REMARQUES.

(4) *Un autre Duc*,] M. le Duc *de Nevers*. Voïés l'*Avertiſſement ſur l'Epiſtre VII.*

(5) *par une Epigramme fort élegante*,] Je ne connois point cette *Epigramme*. Peut-être eſt-ce le *Sonnet* du P. *Sanlecq*. contre M. *Deſpréaux*. Voïés ibid.

(6) *au commencement de la ſeptiéme Satire*,] Vers 2. & ſuivans.

(7) CHANG. *par des opinions ſingulieres & bizarres*.] Dans l'*Edition de* 1740. on a mis: *affections*, au lieu d'*opinions*.

Les Editeurs des Oeuvres de Mr. *des Preaux* diſent, dans leur Avertiſſement, qu'il fut long tems ſans ſe déterminer à répondre à l'écrit de Mr. *Hüet*, publié en Hollande par Mr. *Le Clerc*. Si cela eſt ainſi, Mr. *des Preaux* avoit donc bien changé d'humeur; étant devenu ſi lent à ſa propre défenſe, lui qui s'étoit montré ſi prompt à l'attaque, dans la Préface de ſes Oeuvres; & étant devenu ſi circonſpect à la replique, lui qui, dans toutes les éditions de ſes Oeuvres, qui ſe faiſoient preſque tous les ans, (car le peuple aime la médiſance) n'oublioit pas de renouveller la remarque injurieuſe, qu'il avoit lâchée contre Mr. *Hüet*; qui, pendant tout ce tems-là, avoit eu aſſez de moderation, pour s'abſtenir de rendre ſa défenſe publique. Il faut avertir cependant cette petite cabale, protectrice de la Satire, que quand ils avancent, que M. *des Preaux* fut longtems à ſe déterminer à répondre, à M. *Hüet*, ils le contrediſent ouvertement; car il déclare dans ſa dixiéme réflexion, que quand il eut inſulté M. *Hüet*, par ſa *préface*, d'une maniere qu'il reconnoît avoir été peu honête, il s'attendoit à voir bientôt paroître une réplique très-vive de ſa part, & qu'il ſe préparoit à y répondre. Le voilà tout préparé à répondre à un écrit, qu'il ſavoit bien s'être attiré, qu'il n'avoit pas encore vû, & qui n'étoit pas encore fait; & le voici fort lent & indéterminé à répondre à cet écrit, après qu'il eut été vû, par tous les gens Lettrez de la Cour. Comment Mr. *des Preaux* put-il donc ignorer un fait ſi public, dont Mr. *Hüet* parla même exprès, en pleine Académie, en preſence de ſes plus particuliers amis? Comment a-t-il pu dire, qu'après le traitement que Mr. *Hüet* avoit reçu de lui, il ſe tint dans le ſilence?

Les ſuppôts du Satirique expoſent, dans leur Avertiſſement, que Mr. *Hüet* étoit informé de tout le détail de ce qui ſe paſſa chez M. *des Preaux*, lorſ-

qu'il eût vû la Lettre imprimée à Amſterdam, par Mr. *Le Clerc*. Mr. *Hüet* le nie. Il avoit ſû par Mr. l'Abbé *Boileau*, frere du Satirique, que dans la nouvelle edition de ſes Oeuvres, qu'il préparoit ſur la fin de ſa vie, il répondroit à Mr. *Hüet* d'une maniere dont il n'auroit pas ſujet de ſe plaindre. Voila ce que Mr. *Hüet* a ſû : mais que des perſonnes diſtinguées, par leur dignité & par leur Zele, pour la Religion, au nombre deſquels apparemment ſe mettent les approbateurs de la Satire, lui aient conſeillé de répondre ; c'eſt ce que Mr. *Hüet* ne ſait point, & ne croit point ; car il ne ſe perſuadera pas aiſément que des perſonnes zelées pour la Religion aient employé leur Zele & leur ſoin, pour favoriſer la défenſe d'une nouvelle publication de calomnies ſanglantes ; dont toutes les perſonnes de conſcience, & qui ſe croyent obligées de pratiquer la charité Chrétienne, doivent au contraire ſouhaiter la ſuppreſſion. Le fameux Docteur, qui s'eſt voulu ſignaler pendant tant d'années par l'auſterité de ſa doctrine, & par tant d'écrits contentieux, s'eſt déclaré, ſur ſes vieux jours, le defenſeur de la Satire ; par une longue Apologie, (8) que l'on voit dans cette nouvelle édition des Oeuvres de Mr. *des Preaux*. Par-la, il a fait voir que, du moins en ce point, il n'eſt pas fort ennemi de la Morale relâchée. Il ne faut pas trop s'en étonner. Que ne croyoit-il point devoir faire, pour s'acquitter envers un homme, qui avoit pris ſi hautement ſon parti décrié ? Il ſe perſuada ſans doute d'être obligé, par ſa reconnoiſſance, de rabbattre au moins quelque choſe de la ſévérité de ſes maximes ; pour excuſer l'injuſtice du poëte Satirique ſon ami, & les traits envenimez de ſa médiſance,

*REMARQUES.*

(8) *que l'on voit dans cette nouvelle édition*] De 1713. Il s'agit de la *Lett. de M. Arn. à M. Perr.* On l'avoit déja vûë dans l'*Ed.* de 1701.

en ſoûtenant qu'ils ne font tout au plus qu'effleurer la charité.

Les patrons de la Satire veulent rendre ſuſpecte la bonne foi de Mr. l'Abbé de *Tilladet*, ſur ce qu'il a dit, dans la preface de ſon recueuil de Diſſertations, qu'il les a publiées, ſans la permiſſion de ceux à qui appartenoit ce tréſor. C'eſt à cet illuſtre Abbé, à ſe juſtifier de cette calomnieuſe imputation, digne des défenſeurs de la calomnie. Il ne conviendra pas ſans doute du reproche, qu'ils lui font d'avoir attaqué la mémoire de Mr. *des Preaux*, en publiant une lettre déja publique, qui ne traitte que d'un point de critique, & qui n'a été écrite que pour défendre Mr. *Hüet*, contre les inſultes de Mr. *des Preaux*. Si la delicateſſe de cette petite cabale eſt ſi grande, qu'il leur paroiſſe auſſi étonnant, qu'ils le diſent, que Mr. l'Abbé de *Tilladet* ait pris une telle hardieſſe, contre le nom illuſtre de Mr. *des Preaux*, ſans avoir reçu de lui aucune offenſe; il eſt plus étonnant encore, qu'ils approuvent la note injurieuſe, que Mr. *des Preaux* a publiée tant & tant de fois contre Mr. *Hüet*, qui ne lui avoit jamais donné aucun ſujet de plainte; & il ne l'eſt pas moins qu'ils attaquent eux mêmes aujourd'hui publiquement & de ſang froid Mr. *Hüet*, à qui non ſeulement ils ne peuvent pas reprocher la moindre offenſe, mais qui croyoit leur avoir donné ſujet d'être de ſes amis.

On n'a pas pu dire, qu'on n'a eu connoiſſance de l'écrit de Mr. *Hüet*, que plus de vingt ans après l'édition de la préface injurieuſe de Mr. *des Preaux*. Après la lecture, qui en fut faite publiquement chez Mr. de *Montauſier*, en l'année 1683. & la connoiſſance que l'on en donna à l'Académie, Mr. *Hüet* fut fort ſollicité de la rendre publique, comme l'étoit l'inſulte, qui lui avoit été faite. Il répondit qu'il en uſeroit, ſelon que Mr. *des Preaux* profiteroit de ſa

correction; & que s'il regimboit contre l'eſperon, elle ſeroit auſſi-tôt publiée. Mais Mr. *des Preaux* s'étant prudemment tû, Mr. *Hüet* garda ſa Lettre, dans ſon porte-feuille; ſans en vouloir donner d'autre copie, que celle qu'il fut obligé de laiſſer entre les mains de Mr. de *Montauſier*, à qui elle étoit écrite.

Les Protecteurs du Poëte diſent, qu'ils ne comprennent pas quels pouvoient être les rieurs, qui ne furent pas favorables à Mr. *des Preaux*, après la lecture de la Lettre de Mr. *Hüet*; ne les trouvant pas dans la liſte, qu'il leur plaît de faire des beaux Eſprits, qui étoient alors à la Cour. En cela ces Mrs. perſeverent dans leur hardieſſe d'avancer des faits, qu'ils ne ſavent point, & où ils ne furent point appellez, étant inconnus alors. Du reſte, quand on a dit que Mr. *des Preaux* n'eut pas les rieurs de ſon côté, on ne l'a pas dit par rapport à la matiere, qui n'étoit pas propre à faire rire; mais par rapport à Mr. *des Preaux*, qui dans la plus grande partie de ſes ouvrages, ſemble n'avoir eu en vüe que de faire rire les Lecteurs, & qui dans ſa premiere jeuneſſe n'avoit point de plus agreable exercice, que de faire rire les Clercs du Palais. Du nombre de ces rieurs, qui ne furent pas favorables au Poëte Satirique; dont les auteurs de l'Avertiſſement diſent, avec leur confiance ordinaire, qu'on n'en peut pas nommer un ſeul; on leur en nommera un qui en vaut mille autres, par la beauté de ſon eſprit, & la fineſſe de ſon goût. Je veux dire Mr. de *Pelliſſon*; ſans parler de tous les autres, qui aſſiſterent à cette lecture, au nombre de neuf, ou dix, dont aucun ne contredit le ſentiment de Mr. *Hüet*, non pas même l'Abbé de *St. Luc*: quoi qu'en diſent au contraire les nouveaux Editeurs des Satires, parmi tous les autres faits apocryphes, qu'ils débitent ſi libéralement. Mais quand le nombre des contradicteurs de Mr. *Huet* ſeroit auſſi grand, & plus

grand encore, qu'ils ne le font ſans aucune preuve ; la lumiere du ſoleil eſt-elle obſcurcie, parce que les taupes ne la peuvent voir ? A quoi bon donc cette Kyrielle de gens, qu'ils veulent faire ici eſcadronner contre Mr. *Huet* ? Ce gros ſe trouveroit foible, ſi l'on affectoit de leur oppoſer tous ceux qui ont applaudi à la cenſure, que M. *Huet* a faite du paſſage de *Longin*. Ils doivent cependant, s'ils ſont touchez de quelque amour de la verité, en retrancher Mr. de *Meaux*, qu'ils mettent à la téte ; puiſque M. *Huet*, qui lui avoit communiqué ſa Démonſtration Evangelique avant l'edition, en le priant de lui marquer ce qui ne ſeroit pas de ſon goût, ne lui oppoſa aucune contradiction, ſur le paſſage de *Longin*.

Le petit bataillon Satirique, fertile en fictions, tâche de fortifier ſon parti, du nom du grand Prince de *Condé*, & de ceux des Princes de *Conty* ſes neveux. Ce Prince avoit lu véritablement la Démonſtration Evangelique, avec une grande avidité, comme il s'en expliqua avec l'Auteur ; lui marquant même les endroits, qu'il ſouhaittoit, qui fuſſent retouchez dans la ſeconde édition, ſans lui rien dire du paſſage de *Longin*. Pour Mrs. les Princes de *Conty*, qui étoient à peine alors ſortis de l'enfance, on voit bien que la cabale Satirique cherche à honorer le parti de ſon Heros, par de grands noms, & à éblouir le Public, par l'éclat d'une haute naiſſance ; ſans examiner, ſi elle étoit ſoûtenue de la maturité de l'âge, que demande la diſcuſſion de ces matiéres. Lors même que ces Princes furent dans un âge plus avancé, ils étoient encore ſi éloignez de la capacité, qu'elles demandent, que Mr. le Prince de *Condé* leur Oncle, prenoit ſoin de ne laiſſer approcher d'eux, & entrer dans leur familiarité ; que des gens ſages, non ſuſpects, & incapables de corrompre ces jeunes eſprits, par leur doctrine dangereuſe.

Pour Mr. *Le Clerc*, je ne ſais pas comment il s'ac-

commodera de l'air mépriſant, dont il eſt traitté par Mr. *des Preaux*, & par ſa petite cohorte, & des injures atroces, qu'ils ont vomies contre lui. Ce ſeroit peu pour lui, que de n'avoir que le *Janſeniſme* à leur objecter, contre le *Socinianiſme*, qu'ils lui imputent. Mais il a un mérite à leur oppoſer, qui offuſquera aiſément le leur : & il a du reſte bec & ongles, pour ſe défendre, contre les vangeurs de la Satire ; qui, à l'exemple de leur Dictateur, répandent ſur lui ſi librement le venin de leur médiſance.

La concluſion de l'Avertiſſement, qui nous apprend le jugement que faiſoit Mr. *des Preaux* de l'utilité des Romans, contraire à ce que Mr. *Huet* en a écrit, eſt entierement poſtiche & étrangere à la queſtion préſente ; & ne ſert qu'à découvrir de quel eſprit eſt animée cette ſocieté, lorſqu'ils ramaſſent ſi ſoigneuſement tout ce qu'ils croyent pouvoir faire repentir Mr. *Huet*, de n'avoir pas prodigué, comme eux, ſon encens à leur idole. Mais quand Mr. *des Preaux* tiendroit, comme ils le prétendent, quelque rang entre les Poëtes du premier ordre, eſt-ce un titre, pour lui en faire auſſi tenir un parmi les Caſuiſtes ? Eſperent-ils faire recevoir dans les matieres de conſcience, l'autorité d'un homme, qui, pendant tout le cours de ſa vie, a fait ſon unique occupation d'exercer une maligne & noire médiſance, & de décrier la réputation du prochain ; ſans épargner, ni la vertu, ni le mérite, ni même le caractére Eccléſiaſtique, pour lequel il veut paroître avoir quelques égards ; quoique dans les premieres copies, qu'il répandit de ſon Lutrin, il ait produit à viſage découvert, & ſous ſon nom propre, (9) un bon *Evêque*, qui a long-tems exercé avec édification une

*REMARQUES.*

(9) *un bon Evêque*,] CLAUDE AUVRI, Evêque de Coutances, enſuite Tréſorier de la Sainte Chapelle.

Prélature conſiderable, au milieu de Paris ; plus reſpectable encore par l'integrité de ſes mœurs, que par ſa dignité ? Voilà le Caſuiſte rafiné, au tribunal duquel la Cabale Satirique ſoûmet les gens de Lettres, & les Ouvrages d'eſprit. Voudront-ils auſſi faire valoir la cenſure, qu'il a prononcée tant de fois contre les Opera ; tâchant de nous faire accroire qu'il ne les a condamnez que par délicateſſe de conſcience ; & non parce qu'ayant tenté d'y réüſſir, il ſe trouva infiniment au deſſous d'un homme qu'il avoit entrepris de tourner en ridicule, & de ruiner de réputation, & dont il n'a jamais pu égaler le génie ?

Mais avant que de finir cette réponſe, je crois devoir rendre ce bon office aux adorateurs inſenſez de M. *des Preaux*, de les faire revenir des fauſſes idées, qu'ils ont conçües de ſon mérite ; afin que le voyant réduit à ſa juſte valeur, ils ceſſent de nous le ſurfaire ; & ſe délivrent d'un préjugé, qui n'eſt pas ſoûtenable, devant ceux qui ont le veritable goût de la bonne Poëſie, & qui, par un long uſage des Poëtes anciens & modernes, ſavent diſtinguer le Poëte du Verſificateur ; & l'inventeur de l'imitateur, qu'*Horace* appelle *une beſte née pour l'eſclavage*. Il faut pour cela les rappeller à la regle de ce même *Horace*, que Mr. *des Preaux* a choiſi pour ſon modele.

(10) *Neque ſi quis ſcribat, uti nos,*
*Sermoni propiora, putes hunc eſſe Poëtam.*
*Ingenium cui ſit, cui mens divinior, atque os*
*Magna ſonaturum, des nominis hujus honorem.*

C'eſt à eux d'examiner de bonne foi, s'ils trouveront dans Mr. *des Preaux* ce génie divin, cet eſprit ſublime, & de belles & grandes choſes ſorties de ſa bouche. Rien de tout cela ; au contraire un eſprit

REMARQUES.

(10) *Neque ſi quis* &c.] *Horace*, Liv. I. *Satire IV.* 41.

ſombre & ſec, plaiſantant d'une maniere chagrine, ſtérile ; ennuyeux par ſes redites importunes ; des idées baſſes, bourgeoiſes, preſque toutes tirées de l'enceinte du Palais ; un ſtile peſant, nulle aménité, nulles fleurs, nulles lumieres, nuls agréments, autres que ceux, que la malignité des hommes leur fait trouver dans la médiſance ; une humeur noire, envieuſe, outrageuſe, miſanthrope, incapable de louer, (11) telle qu'il la reconnoît lui-même. *Eumolpe*, dans *Petrone*, demande encore une autre condition dans les bons Poëtes, à laquelle je ne crois pas que Mr. *des Preaux* ait jamais aſpiré. *Neque concipere*, dit-il, *aut edere partum mens poteſt, niſi ingenti flumine litterarum inundata.* Quelque oſtentation de ſavoir, qu'il ait affectée, elle n'impoſe pas aux connoiſſeurs, qui apperçoivent bientôt dans ſes écrits, une érudition mince & ſuperficielle. On auroit du moins attendu d'un Académicien un ſtile châtié, & des expreſſions correctes ; & c'eſt ce qu'on ne trouve pas. Pour concluſion, ſi la vaine confiance & la préſomption des ſuppôts Satiriques ne leur permettent pas de reconnoître cette peinture ; du moins aura-t-elle ſervi à mettre en évidence leur entêtement, & leur mauvais goût.

## REMARQUES.

(11) *telle qu'il la reconnoît lui-même.*] Au Portrait affreux, que cet Ecrivain emporté vient de faire de M. *Deſpréaux*, qu'il me ſoit permis d'oppoſer quelques mots, que le bon ſens & la juſtice ont fait couler de la plume d'un honnête Homme, pour la mémoire duquel je ne puis jamais avoir trop d'eſtime & de reſpect. C'eſt M. *Gibert*, qui dans le I. Tome de ſes JUGEMENS *des Savans ſur les Auteurs qui ont écrit de la Rhétorique*, p. 236. après avoir parlé de la mort de M. *Deſpréaux*, dit entre autres choſes : *Il vit dans le cœur des gens de bien, & il y vivra. Il vivra dans ſes Ouvrages pour la gloire de la France. Puiſſent les charmes qu'on y trouve pour l'eſprit & pour le cœur, arracher tous les jeunes gens à la lecture des mauvais livres qui les corrompent !*

# REMARQUES (DE M. LE CLERC,)

## *Sur la Réflexion X. de la nouvelle Edition de* Longin, *par Mr. Deſpreaux.*

ON peut avoir vû, (1) dans l'Article précedent, que j'ai inſeré ici, comme je l'ai reçu, que tout Paris ne parle pas, comme feu Mr. *Deſpreaux*, ou comme (2) Mr. l'Abbé *Renaudot*, auteur de l'Avertiſſement qui eſt à la tête de la nouvelle Edition, des Oeuvres de ce Poëte Satirique; quoique ces Meſſieurs ſe vantent beaucoup du nombre de leurs approbateurs. On a trop bon goût à Paris; pour approuver généralement un ſentiment ſi bien réfuté par Mr. *Huet*, & trop d'équité, pour trouver bonne l'aigreur de l'un & de l'autre, dans une conteſtation de nulle importance. Tout le monde n'eſt pas dans ce parti échauffé, qui croit avoir droit de mal-traiter tous ceux, qui ne ſont pas de ſes ſentimens; quelque moderation qu'ils gardent d'ailleurs à ſon égard. On ſait que je ne ſuis point du ſentiment des *Janſeniſtes*, mais cela n'a pas empêché que je n'aye parlé d'eux avec éloge,

*REMARQUES.*

(1) *dans l'Article précedent*, &c.] C'eſt la Pièce, qui précède celle-ci, laquelle eſt, comme je l'ai dit, le II. ART. de la I. Partie du XXVI. Tome de la *Bibliotheque Choiſie*. Les *Remarques*, que l'on va lire, ſont le III. ART. du même Volume, pp. 83 - 112.

(2) *Mr. l'Abbé Renaudot*,] Dans la *Bibliotheque Choiſie*, il y a ſimplement, *Mr. l'Abbé R.* Ce qui ſe trouve dans tout l'Article.

quand j'ai cru qu'ils le méritoient, & que je n'aye marqué de l'eſtime, pour pluſieurs de leurs livres. Je n'ai jamais approuvé la maniere, dont on les a traitez, pour leurs ſentimens. Au contraire, j'ai témoigné que je croyois qu'on devoit les tolerer, pourvu que de leur côté, ils uſaſſent de la même douceur, envers leurs Adverſaires.

Cela auroit dû rendre Mr. l'Abbé *Renaudot*, à qui d'ailleurs je n'ai jamais rien fait, plus retenu envers moi; & bien loin d'exhorter feu M. *Deſpreaux*, à me maltraiter & de le faire lui-même; il auroit dû l'en détourner, & parler plus civilement. Voudroit-il que je diſſe que le *Janſeniſme* n'eſt qu'une pure faction, & que bien des gens ſoupçonnent que parmi ceux, qui l'approuvent, quelque dévotion qu'ils faſſent paroître, il y a des *Spinoſiſtes* cachez, qui cherchent à introduire la néceſſité de toutes choſes, comme faiſoit *Spinoſa*? Il ſe récrieroit ſans doute à la calomnie; & par conſéquent il ne doit pas en uſer de même, en parlant de moi, comme d'un homme *dont la Religion eſt décriée*. Je n'ai point de Religion, que la Chrétienne; & ſi elle eſt *décriée* parmi quelques *Janſeniſtes*, j'eſpere qu'elle ne le ſera jamais par tout.

Il y a ſix ans, ou environ, que je publiai, (3) dans l'Article 3. du X. Tome de cette *Bibliotheque Choiſie*, une Diſſertation de Mr. *Huet*, ancien Evêque d'Avranches, touchant le paſſage de *Longin*, où ce Rheteur ſoûtient qu'il y a un très-grand Sublime dans ces paroles de Moïſe: *Que la Lumiere ſoit & la Lumiere fut*; dans leſquelles cet Evêque avoit ſoûtenu, en ſa

## *Remarques.*

(3) *Dans l'Article* 3.] Quelques *Editions* de M. *Du Monteil*, & l'*Edition de* 1740. portent: *dans l'Article* 8. C'eſt une faute. La *Diſſertation* de M. *Huet* eſt véritablement le III. Article du X. Tome de la *Bibliotheque Choiſie*, lequel eſt de l'année 1706. Le XXVI. Tome eſt de l'année 1713.

*Démonſtration Evangelique*, qu'il n'y a point le Sublime, que *Longin* y trouve. J'appuyai le ſentiment de ce ſavant homme, par quelques raiſons, que l'on y peut lire; & qui me paroiſſoient propres à l'éclaircir & à le confirmer. Mr. *Huet* & moi convenions avec M. *Deſpreaux*, 1. que la choſe même eſt ſublime, parce qu'il s'agit de la création de la lumiere, par la ſeule volonté de Dieu: 2. Que l'expreſſion, priſe à part, peut auſſi paſſer pour ſublime, & qu'elle le ſeroit dans un Diſcours Oratoire, dont l'Auteur entreprendroit de relever la puiſſance de Dieu. Tout le differend, qu'il y avoit entre Mr. *Deſpreaux* & nous, conſiſtoit uniquement à ſavoir ſi les paroles que j'ai rapportées ſont ſublimes, dans l'endroit de Moïſe, où elles ſe trouvent. Il ſoûtenoit qu'elles le ſont, & nous prétendions que non; parce qu'il ne ſe peut rien de plus ſimple, que toute la narration de Moïſe, au Chap. I. de la Geneſe, quoique la choſe même ſoit très-relevée. Il s'agiſſoit donc de ſavoir ici, s'il y a là une figure de Rhétorique, dans l'expreſſion, ou s'il n'y en a point. On voit que le differend étoit de très-petite conſequence.

Mr. *Huet* s'eſt defendu d'ailleurs, avec une très-grande retenue, ſans dire un ſeul mot, qui pût bleſſer la délicateſſe de Mr. *Deſpreaux*; qui l'avoit traité avec beaucoup de hauteur, dans ſa Préface ſur *Longin*. Je n'ai rien ajoûté non plus, qui le pût offenſer légitimement, dans les remarques, que j'ai jointes à la Diſſertation de Mr. *Huet*, que j'ai même finies par ces mots: *On peut, ſans perdre rien de l'eſtime, que M. Deſpreaux mérite, n'être pas de ſon ſentiment, en cette occaſion.* Ayant apris en 1710. que Mr. *Deſpreaux* avoit répondu à Mr. *Huet*, je dis dans le XXI. Volume de cette même *Bibliotheque*, Part. 2. Art. III. après avoir parlé (4) d'une nouvelle Edi-

*REMARQUES.*

(4) *d'une nouvelle Edition de Longin*,] C'eſt celle d'*Hudſon*,

tion de *Longin*, que je verrois avec plaiſir, la Diſſertation de Mr. *Deſpreaux* ; *qui apparemment*, continuois-je, *ſe ſera defendu avec beaucoup d'eſprit & de politeſſe. C'eſt ici une de ces matieres*, diſois-je encore, *où l'on peut être de divers ſentimens, ſans perdre l'eſtime, que les gens diſtingués, comme Mrs. Huet & Deſpreaux, doivent avoir les uns pour les autres.* J'ajoûtois de plus : *que* (5) *le dernier ſembloit être tombé dans la penſée de Longin, par reſpect pour l'Ecriture Sainte.* On voit par-là, que notre Poëte Satirique n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre de moi, non plus que de Mr. *Huet* ; à moins qu'il ne crût que c'étoit l'offenſer, que de n'être pas de ſon ſentiment, même dans des choſes de néant. J'avouë que je n'avois pas crû qu'il fût capable de ſe fâcher, contre moi, avec toute l'aigreur & tout le fiel d'un eſprit né pour la Satire, ſeulement parce que j'avois publié la Diſſertation de ſon Adverſaire, & témoigné que j'étois de ſon ſentiment. Je m'étois encore moins imaginé, qu'il ſe trouvât des gens capables d'entrer dans ſa paſſion, même après ſa mort.

Je vois, par ſa X. Réflexion ſur *Longin*, & par l'Avertiſſement de Mr. *Renaudot*, que je m'étois trompé. Mais j'aime mieux m'être trompé, en penſant bien du Prochain, quoi que l'on m'ait rendu le mal, pour le bien ; que d'avoir fait un mauvais ju-

## REMARQUES.

Oxford, 1710.

(5) *le dernier ſembloit être tombé dans la penſée de Longin, par reſpect pour l'Ecriture Sainte.*] A l'endroit cité, ces paroles ſont ſuivies de celle-ci. " Mais le „ premier ne manque pas non „ plus de reſpect pour ces Saints „ Livres, dont il a prouvé l'ex„ cellence & la divinité dans ſa „ *Démonſtration Evangélique*; quoi „ qu'il croſe que le Stile de „ *Moïſe* n'eſt pas ſublime en cet „ endroit. Il eſt ſi perſuadé des „ caractères de divinité qu'il y „ a dans les Livres ſacrez, qu'il „ croit qu'ils n'ont nullement „ beſoin du témoignage de *Lon*„ *gin* ; qui apparament, n'en „ avoit pas beaucoup lu, & „ n'avoit pas fait beaucoup de „ réflexion ſur leur ſtile „.

gement de quelcun, qui ne l'auroit pas mérité. Comme ce que je puis dire à préſent ne peut pas nuire à feu Mr. *Deſpreaux*, & que ſes Amis ont publié, après ſa mort, une piece, contre moi, qu'ils auroient dû ſupprimer, s'ils avoient eu un peu d'équité; perſonne ne pourra trouver mauvais, que j'en diſe ce que j'en penſe, avec autant de liberté, qu'il en a priſe.

Avant toutes choſes, il eſt ridicule de s'adreſſer à moi, comme ſi j'étois plus coupable de l'avoir contredit, que Mr. *Huet*; qui l'avoit réfuté exprès & beaucoup plus au long. Nôtre homme étoit ſi en colere, contre moi, de ce que j'avois cru que la Diſſertation de Mr. *Huet* étoit digne de voir le jour, qu'il n'a pas pris garde à ſa longueur, ni à celle de mes remarques. Il dit que le tout a *vingt-cinq pages*, pour dire vingt-cinq feuillets, ou cinquante pages; & il ajoûte que mes *remarques ſont preſque auſſi longues, que la Lettre même*; au lieu que, de cinquante pages, elles n'en tiennent qu'environ quatorze. Le mécompte eſt un peu grand, mais ce faux calcul lui donnoit plus de droit, comme il lui ſembloit, de ne s'adreſſer qu'à moi; & il lui étoit avantageux de le faire, plûtôt que de parler à Mr. *Huet*; contre qui il n'auroit oſé vomir toute la bile, dont il ſe trouvoit chargé. Autrement, s'il avoit eu droit de ſe plaindre de ce qu'on n'entroit pas dans tous ſes ſentimens, & qu'on oſoit les réfuter; il auroit eu bien plus de ſujet de ſe fâcher contre ce ſavant Evêque, que contre moi; puiſqu'il l'a fait bien plus directement, & avec beaucoup plus d'étendue, non ſeulement dans ſa Lettre Françoiſe, mais encore dans la 3. Edition de ſa *Demonſtration Evangélique*; (6) où il y a, ce me ſemble, quelque choſe, qui

*REMARQUES.*

(6) *où il y a, ce me ſemble, quelque choſe, qui n'étoit pas dans*

n'étoit

n'étoit pas dans la premiere, que je n'ai pas à préſent, pour la comparer avec la troiſiéme. Voyez la propoſition IV. Chap. II. 55. La choſe eſt viſible, & quelque ſemblant qu'il faſſe de ne lui en vouloir pas, l'on doit regarder ce qu'il dit contre moi, comme s'il le diſoit contre Mr. *Huet*; à qui, dans le fond de ſon ame, il adreſſoit tous ces beaux diſcours.

Il eſt ſurprenant que nôtre Poëte Satirique ſe ſoit imaginé d'avoir droit de laiſſer, dans toutes les Editions de ſes Poëſies, pendant plus de vingt ans, des paroles très-aigres contre ce Prélat; ſans que ce Prélat, ni aucune autre perſonne pût défendre en public un ſentiment oppoſé à celui de *Longin*, & de ſon Interprete. S'il s'étoit agi d'un paſſage d'un Poëte, ou d'un Orateur Grec, on auroit cru devoir avoir plus d'égard au jugement de ce Rhéteur; parce qu'il auroit pû en être un juge plus competent, que nous. Mais il eſt abſurde de vouloir qu'un Rhéteur Payen, qui n'avoit jamais lu l'Ecriture Sainte, & qui n'entendoit point l'Hebreu, ni le ſtile des Livres Sacrez, ait plus de droit de décider de ce qu'on doit penſer d'un paſſage de Moïſe; que Mr. *Huet*, qui a fait une très-longue étude de l'Ecriture Sainte dans les Originaux, & qui a d'ailleurs toutes les lumieres néceſſaires, pour s'en bien acquiter. Je ne parle pas de moi, quoique j'aye employé la plus grande partie de ma vie à cette même étude, & que le Public n'ait pas mal reçû ce que j'ai produit, ſur l'Ancien Teſtament. Mais je croi qu'on regarderoit en

## *REMARQUES.*

*la premiere*, ] On a vu ci-devant dans la *Remarque* 32. ſur la *Lettre de M. Huet*, ce qu'il avoit dit au ſujet du Paſſage de *Longin*, dans la premiere Edition de la *Démonſtration Evangélique*. Dans la troiſiéme Edition, il confirma ſon ſentiment par de nouvelles preuves, qui ne ſont qu'un extrait aſſés court & fort bien fait de ſa *Lettre à M. le Duc de Montauſier*.

moi, comme une modeſtie ridicule & affectée, une diſpoſition, qui m'empêcheroit de dire librement mes ſentimens ſur un paſſage de l'Ecriture; lorſqu'ils ſe trouveroient contraires à ceux de *Longin*, ou de quelque autre Auteur Payen.

S'il s'agiſſoit encore d'un paſſage d'un Poëte François, il ſe pourroit faire que l'on auroit de la déference pour les ſentimens de Mr. *Deſpreaux*, qui avoit fait toute ſon étude de la Poëſie Françoiſe; à laquelle ni Mr. *Huet*, ni moi, ne nous ſommes jamais attachez. Nôtre Poëte auroit peut-être, avec quelque apparence de raiſon, pû prendre, en cette occaſion, un ton de Maître & décider plus hardiment que nous. Mais c'étoit une préſomption intolerable, à un homme, qui n'avoit que peu, ou point de lecture de l'Ecriture Sainte, & qui ne ſavoit pas plus d'Hébreu, que *Longin*; à l'égard de Mr. *Huet*, de l'érudition de qui il ne pouvoit pas douter. Je ne crois pas même qu'il pût s'imaginer d'être auſſi habile, à peu près, dans les Belles Lettres, que ce ſavant Evêque; au moins il auroit été le ſeul, de ſon opinion, parmi ceux qui ont lû les Ouvrages de l'un & de l'autre. Il étoit donc de la Bien-ſéance & de l'Equité de parler de lui, avec plus de reſpect, que nôtre Poëte (7) n'avoit fait. Il auroit même beaucoup mieux valu ſe taire entierement; puiſque Mr. *Huet* n'avoit nommé perſonne, ni rien dit, qui le pût choquer. Il eſt trop tard de dire, après tant d'années d'inſulte, *que Mr. Huet eſt un grand Prélat, dont, en qualité de Chrétien, il reſpecte fort la Dignité; & dont, en qualité d'homme de Lettres, il honore extrémement le mérite & le grand ſavoir.* C'eſt un mauvais

## REMARQUES.

(7) CHANG. *n'avoit fait.*] M. *Du Monteil* & l'*Editeur* de 1740. ont mis: *n'a fait*, quoique M. *Broſſette* eut mis: *n'avoit fait*, ainſi qu'il y a dans la *Bibliotheque Choiſie.*

compliment, & qui reſſemble à ceux qu'il a faits à M. *Perrault*, après ſa réconciliation avec lui. Il falloit au moins, s'il ne vouloit pas ſe taire, réfuter civilement la Diſſertation de M. *Huet*; car enfin, quoi qu'en diſe nôtre Poëte accoûtumé aux fictions, c'eſt de lui, & non de moi, dont il s'agit. Pour s'excuſer, il dit que *les deux Diſſertations*, celle de Mr. *Huet* & la mienne (car c'eſt ainſi qu'il nomme mes Remarques) *ſont écrites avec aſſez d'amertume & d'aigreur*; ce qui n'eſt point véritable; comme on peut s'en aſſurer, en les liſant. Il n'eſt pas plus vrai, que j'aye en mon particulier *réfuté très-imperieuſement*, comme il s'en plaint; *Longin & lui, & que je les aye traitez d'aveugles & de petits Eſprits d'avoir crû qu'il y avoit là quelque ſublimité.* Il n'y a aucune expreſſion ſemblable, dans mes remarques, & je n'ai jamais eu la moindre penſée de mal parler de Mr. *Deſpreaux*. J'ay appuyé ſeulement la réfutation, que Mr. *Huet* avoit faite de ſon ſentiment, qui peut être faux, comme il l'eſt en effet, ſans que perſonne puiſſe dire que ni *Longin*, ni Mr. *Deſpreaux*, aient été des *Aveugles* & de *petits Eſprits*. Je pourrois citer plus d'un endroit de mes Ouvrages, où j'ai fait l'éloge de ce dernier. (8) Voyez le I. Tome du *Parrhaſiana*, p. 7. (9) & ce que j'ai dit depuis peu, de ſa vie, dans le Tome XXIV. de la *Bibliotheque Choiſie*, p.

## REMARQUES.

(8) *Voyez le I. Tome du Parrhaſiana, p. 7.* ] Voici ce que M. *Le Clerc* y dit: " Je poſe en „ fait que les François & ceux „ des autres Nations, qui entendent bien la Langue Françoiſe, ſont auſſi obligez à Mrs. *Corneille, Deſpreaux, de La Fontaine, de Fontenelle*, & autres qui „ ont excellé en quelque genre „ de Poëſie, que les Anciens „ l'ont pu être à leurs meilleurs „ Poëtes. On voit dans leurs „ Ecrits une force de bon ſens „ peu commune, une élévation, „ & une délicateſſe de penſées, „ jointes avec tant de beautez & „ de fineſſes dans l'expreſſion, „ qu'on ne peut les lire, ſans „ les admirer „.

(9) *& ce que j'ai dit depuis peu, de ſa vie, dans le Tome XXIV. de la Bibliotheque Choiſie, p.* 460. ] Voici ce que c'eſt:

460. Mais il parle, comme un homme en colere, qui s'imagine d'avoir été offenſé, quoiqu'on n'en ait eu aucun deſſein; & qui ſe poſſede d'autant moins, qu'il n'oſe pas ſe fâcher contre ceux, qui ſont la véritable cauſe de ſon chagrin, & qu'il n'a rien de ſolide à leur répondre.

C'eſt ſe moquer du Public, que d'appeller *inſulte* la publication de la Lettre de Mr. *Huet*, & la liberté que l'on a priſe de témoigner d'être du ſentiment d'un auſſi ſavant homme, plûtôt que de celui de Mr. *Deſpreaux*. J'avois déja dit, depuis l'an M. DCXCIII. dans mon commentaire ſur la Geneſe, que je ne croyois pas qu'il y eût rien de ſublime, dans l'expreſſion de l'endroit de Moïſe, de laquelle il s'agit, & j'avois renvoyé le Lecteur à la *Démonſtration Evangelique*, ſans que Mr. *Deſpreaux* l'eût pris pour un affront. Il ne devoit pas ignorer qu'il étoit l'homme du monde, qui avoit le moins de droit d'exiger qu'on ne ſe déclarât pas contre ſes ſentimens, & cela d'une maniere civile & modeſte; puiſqu'il étoit l'homme du monde, qui avoit cenſuré le plus librement, dans ſes Satires, ceux qui ne lui plaiſoient pas. Mais on voit ſouvent que ceux qui aiment à contredire les autres, ne peuvent pas ſouffrir d'être contredits; ce qui eſt très-injuſte.

Mr. *Deſpreaux* croit qu'il ſuffiroit, pour faire ſentir la ſublimité de ces paroles, *que la lumiere ſe faſſe, & la lumiere ſe fit*, de les prononcer un peu majeſtueuſement. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit. Mr.

## *REMARQUES.*

" Feu M. *Deſpréaux* s'eſt acquis „ une ſi grande reputation, dans „ le monde, par ſes belles *Poë-* „ *ſies*, que ceux, qui les ont „ luës & qui les liſent, verront „ avec plaiſir ſa *Vie*, que M. „ *Desmaizeaux* nous donne pré- „ ſentement..... Ce ſeroit „ aux Amis particuliers de ce „ grand Homme, à nous dé- „ crire plus en détail ſa per- „ ſonne, & à nous dire des cir- „ conſtances plus particulieres „ de ſa vie „.

*Huet* & moi lui avons accordé que ces paroles, priſes à part, ou inſerées dans une piece d'éloquence peuvent paroître ſublimes. Il s'agit de ſavoir ſi elles le ſont, dans le Chap. I. de la Geneſe, où Moïſe ne fait que raconter le plus ſimplement & le plus naïvement, qu'il a pû, la création du Monde. On pourra voir ce que j'avois déja remarqué là-deſſus au Tome X. (10) *pagg.* 224. *&* 244. *& ſuivantes.*

Je n'ai point ſoûtenu, comme nôtre Poëte me le fait dire, que ſi *Moïſe avoit mis du ſublime au commencement de la Geneſe, il auroit péché contre toutes les Regles de l'Art.* C'eſt Mr. *Huet*, qui dit quelque choſe de ſemblable, (11) pagg. 227. Il n'y en a rien dans mes remarques. Ainſi c'eſt à lui en particulier, que la cenſure de nôtre Satirique s'adreſſe; & quoiqu'il fût facile de lui répondre, je ne m'y arrêterai pas.

Il s'applique en vain à montrer que l'on peut dire des choſes ſublimes, en ſtile ſimple, comme ſi on le lui avoit nié; puiſque Mr. *Huet* l'avoit expliqué au long, en parlant du Sublime des choſes, (12) pag. 248. *& ſuiv.* On ne lui a jamais nié le Sublime de l'idée, mais on a dit qu'il n'y avoit rien de ſublime dans le tour, ni dans les mots, en cet endroit de Moïſe, & on l'a, ce me ſemble, prouvé. Ainſi il ſe bat ici contre ſa propre ombre, en croyant porter des coups à ſes Adverſaires. On tombe d'accord qu'on peut dire de grandes choſes, en termes ſimples, & l'on reconnoît que Moïſe l'a fait; mais il s'agit de ſavoir ſi Moïſe a eu deſſein d'exprimer, d'une maniere ſublime, la création de la lumiere, en parlant de la ſorte, & on lui a ſoûtenu que non; parce que toute la ſuite du diſcours eſt tournée de la maniere du monde la moins ſublime, comme tout le

*REMARQUES.*

(10) *pagg.* 224. *&* 244. *&c.*] Ci-deſſus, pp. 400. *Rem.* 28. & 402. *Rem.* 32.

(11) *pagg.* 227.] Ci-deſſus, p. 401.

(12) *pag.* 248. *& ſuiv.*] Ci-deſſus, p. 414. & 415.

reſte de la narration de Moïſe. Qu'on liſe de ſang froid quelque peu de Chapitres de ce Prophete, & l'on s'en convaincra. Il eſt donc inutile de chercher des exemples, où des choſes ſublimes ſoient dites, en termes ſimples.

Mr. *Deſpreaux* demande enſuite à Mr. *Huet*, car enfin ce ſont ſes paroles, qu'il cenſure, & non les miennes, *s'il eſt poſſible qu'avec tout le ſavoir qu'il a, il ſoit encore à apprendre ce que n'ignore pas le moindre Apprentif Rhétoricien, que pour bien juger du Beau, du Sublime, du Merveilleux, il ne faut pas ſimplement regarder la choſe que l'on dit, mais la perſonne qui la dit, la maniere dont on la dit & l'occaſion, où on la dit.* Cette demande eſt ridicule, parce que Mr. *Huet* a remarqué preſque tout cela, dans ſa Lettre, & que j'ai réfuté le préjugé populaire tiré de la perſonne qui parle, (13) pagg. 222. *& ſuiv.* Le reſte de la déclamation de Mr. *Deſpreaux* n'a pas beſoin d'être réfuté; il ne faut que prier le Lecteur, qui entend l'Hebreu, ou qui eſt au moins un peu verſé dans le ſtile de l'Ecriture Sainte, & qui ſait ce que les Rhéteurs nomment *Sublime*, de lire de nouveau les deux ou trois premiers Chapitres de la Geneſe, & de dire en conſcience, s'il en trouve le ſtile ſublime. Pour bien juger de cela, il faut avoir lû avec ſoin l'Ecriture Sainte, en elle-même, & l'avoir méditée, comme l'on fait toutes ſortes d'Auteurs, que l'on veut bien entendre; & non, comme nôtre Poëte ſemble l'avoir fait, n'y jetter les yeux que par occaſion, ou en paſſant.

Mr. *Huet* avoit aſſuré (14) Pag. 247. que tout homme, qui ſaura rapporter quelque choſe de grand, tel qu'il eſt, ſans en rien dérober à la connoiſſance de

*REMARQUES.*

(13) *pagg. 222. & ſuiv.* ] Ci-deſſus, p. 399. *Rem.* 28.

(14) *pag. 247.* ] Ci-deſſus, p. 414.

l'Auditeur & ſans y mettre du ſien ; quelque groſſier & quelque ignorant qu'il ſoit d'ailleurs ; il pourra être eſtimé, avec juſtice, veritablement ſublime dans ſon diſcours, non pas de ce Sublime enſeigné par *Longin*. Nôtre Poëte Satirique feint de ne pas entendre ce qu'il veut dire, par *le Sublime de Longin* ; quoique ſon Adverſaire l'explique aſſez clairement, dans la ſuite, d'un Sublime qui dépend de l'art & qui eſt recherché, par celui qui parle. Tel eſt le Sublime des Cantiques, mais il n'y en a point de ſemblable, dans la Geneſe ; ni dans la narration des Livres Hiſtoriques. Il feint encore de croire que Mr. *Huet* a voulu dire *que les grandes choſes, pour être miſes en œuvre dans un Diſcours, n'ont beſoin d'aucun génie, ni d'aucune adreſſe* ; ce qui n'eſt pas veritable de tout un Diſcours, ſur-tout s'il eſt un peu long ; mais qui eſt très-vrai d'une période, ou deux, où la grandeur de la choſe ſe trouvera ſoûtenue par des expreſſions nobles ; quoique celui, qui parle, ne les ait point recherchées.

Nôtre Poëte déclamateur continue à montrer qu'un homme groſſier ne ſauroit faire un diſcours d'un Sublime ſoûtenu, & ménagé avec art ; ce que perſonne ne lui nie. Il prétend enſuite *que l'Eſprit de Dieu* a mis, dans l'ouvrage de Moïſe, quoique le Prophete *n'y ait point penſé, toutes les grandes figures de l'Art Oratoire, avec d'autant plus d'art, qu'on ne s'apperçoit point qu'il y ait aucun art.* Il ſemble qu'il parle de Moïſe par oüi dire, & ſur la foi de quelque Prédicateur, ou de quelque Auteur ſemblable, ſans l'avoir jamais lû. L'Eſprit de Dieu n'y a point employé d'art, ni ſenſible ni caché ; mais ſeulement de la naïveté & de la ſimplicité, qui doivent être les compagnes du Vrai ; quand il s'agit de veritez ſérieuſes & importantes. C'eſt par les choſes, & non par les mots & l'artifice de la diction, qu'il a voulu gagner les Eſprits.

Il n'y a enſuite que des répetitions de ſon ſentiment, que Mr. *Huet* a très-bien réfuté. Après tout, ce ſavant homme convenant, auſſi-bien que moi, avec Mr. *Deſpreaux*, de la ſublimité de la choſe; il étoit ridicule de le chicaner ſur la diviſion, qu'il fait de quatre ſortes de Sublimes, & ſur tout ſur celui *de la penſée*; par où il ſemble qu'il a voulu dire une penſée recherchée, & qui ne tombe pas d'elle-même dans l'eſprit. En effet, l'Eſprit de Dieu, ni Moïſe n'ont pas voulu parler ici, comme un Rhéteur, qui auroit cherché la maniere la plus noble d'exprimer la création; mais ſeulement dire naïvement, ſelon l'uſage des Hebreux, que j'ai prouvé par des exemples dans mon Commentaire, que Dieu a créé tout, par ſa volonté; car *vouloir* & *dire* ſont très-ſouvent la même choſe dans la Langue Hebraïque. Si Moïſe avoit dit: DIEU VOULUT QUE LA LUMIERE FUT, ET ELLE FUT, la Sublimité de la choſe feroit trouver ce diſcours ſublime; quoique celui, qui s'en ſeroit ſervi, n'eût point penſé, à parler d'une maniere ſublime, & il ſeroit plus clair que de dire que DIEU DIT, &c.

Mr. *Deſpreaux* me querelle, après cela, moi-même, d'une maniere aſſez groſſiere, ſelon ſa coutume, de ce que j'ai dit (15) pag. 253. & ſuivantes des vains efforts que les hommes font pour parler de Dieu, d'une maniere ſublime; parce qu'après tout nous ne faiſons que bégayer là-deſſus. Cependant il convient de la verité de ce que je dis, & il ne laiſſe pas de ſoûtenir que les expreſſions des hommes ſont *ſublimes*, ſelon la portée des hommes. Je ne le nie point, mais je dis que l'on doit s'en ſouvenir & ne pas s'écrier ſur la beauté des expreſſions, & dire avec *Longin*, qui n'avoit qu'une mauvaiſe idée de

*REMARQUES.*

(15) *pag.* 253. *& ſuivantes.*] Ci-deſſus, p. 417. & ſuiv. *Rem.* 83.

Dieu, que les hommes *expriment la puiſſance & la grandeur de Dieu, dans toute ſa dignité.* Ce que j'ai dit là-deſſus ne ſe trouvant pas du goût d'une imagination poëtique, qui pour l'ordinaire ſe paye de mots, & ne pénetre point les choſes, a paru à nôtre Poëte du *verbiage.* Je ne m'en étonne point; il falloit avoir plus de Philoſophie & de Theologie qu'il n'en avoit, pour le goûter. Je m'en rapporte à ceux, qui ont étudié ces Sciences.

Enfin il m'apoſtrophe d'une maniere odieuſe, & en même tems Mr. *Huet*; car je n'ai paru digne à nôtre Poëte de reſſentir le venin de ſa plume Satirique, que parce que j'ai appuyé le ſentiment de cet habile homme. Il ne s'agit point ici des opinions, qui diſtinguent les Proteſtans de l'Egliſe Romaine, ou de quelque penſée qui me ſoit particuliere; mais d'un point de Critique, où l'on peut prendre quelque parti, que l'on veut, dans les differentes Societez des Chrétiens, ſans en bleſſer aucune. La choſe, dans le fonds, eſt de très-petite conſéquence, & devoit être traitée, avec douceur; mais c'eſt une vertu peu connue, parmi les Poëtes Satiriques, & nôtre Auteur eſt aigre, juſques dans les complimens qu'il tâche de faire à ceux, avec qui il veut paroître réconcilié, comme on le peut voir par ſa Lettre à Mr. *Perrault*; tant eſt vrai ce que dit (16) un Poëte que Mr. *Deſpreaux* eſtimoit beaucoup:

*Naturam expellas furcâ, tamen uſque recurret,*

Voici comme il parle: *Croïez-moi donc, Monſieur; ouvrez les yeux. Ne vous opiniâtrez pas davantage à défendre, contre Moïſe, contre Longin & contre toute la Terre, une cauſe auſſi odieuſe que la vôtre, & qui*

## REMARQUES.

(16) *un Poëte que Mr. Deſpreaux eſtimoit beaucoup*: ] HORACE, Liv. I. *Epiſt.* X. Vers 24. BROSS.

*ne ſauroit ſe ſoûtenir, que par des équivoques, & par de fauſſes ſubtilitez.* Cela s'adreſſe, dans le fonds, autant à Mr. *Huet*, qu'à moi. Ce venerable vieillard, dont la Science & la Probité ſont connues de tout le Monde, ſans parler de la dignité de l'Epiſcopat, méritoit aſſurément un traitement plus doux. Il s'agiſſoit, comme je l'ai dit, d'une queſtion de peu d'importance, & où l'on peut ſe tromper, ſans que la Conſcience y ſoit intereſſée. Il s'agiſſoit d'un point de Critique, qui ne pouvoit être bien entendu par nôtre Poëte, qui n'étoit pas capable de lire l'Original, que Mr. *Huet* entend à fonds. Par conſequent, c'étoit une hardieſſe inexcuſable dans nôtre Satirique, de prétendre en pouvoir mieux juger, que lui, & ſur tout de le cenſurer, avec cette aigreur. Cela méritoit une rétractation, au lit de la mort. C'eſt ſe moquer du Lecteur, que de dire que ce Prélat, ou moi, ſoûtenons quelque choſe *contre Moïſe*; pour lequel nous avons témoigné plûs de reſpect mille fois, que nôtre Poëte; en ſoûtenant l'un & l'autre la verité & l'authenticité de ſes livres; lui dans ſa *Démonſtration Evangelique*, & moi dans la 3. *Diſſertation*, que j'ai miſe au devant du *Pentateuque*. Si j'ajoûte encore le Commentaire, que j'ai publié ſur ſes Livres, dont j'ai fait voir la ſageſſe & l'excellence; il n'y aura perſonne, qui me conteſte l'eſtime infinie que j'en fais. Il n'eſt pas beſoin, pour cela, de chercher dans le ſtile des figures de Rhétorique, qui n'y ſont pas. Au contraire ce ſeroit l'expoſer à la raillerie des Libertins, ſans y penſer; parce qu'ils verroient, ſans peine, que l'on parleroit par un entêtement, qui ne doit ſe trouver que dans les fauſſes Religions; où l'on employe de mauvaiſes raiſons, pour faire reſpecter ce qui ne le mérite pas. Moïſe mérite ſi fort, par les choſes qu'il dit, nôtre veneration; que nous n'avons que faire de lui prêter un ſtile, dans ſes narrations, qu'il n'a point; & qu'il

ne fait paroître que dans les endroits Oratoires, ou dans les Cantiques, qui ſont dans ſes Ouvrages. *Toute la Terre*, qu'on nous oppoſe, eſt un petit parti de gens, qui ne ſavent pas mieux l'Hebreu, & qui n'ont pas mieux lû le Pentateuque, que nôtre Satirique. Il n'y a rien d'*odieux* à dire qu'une choſe eſt ſublime, quoique l'expreſſion ne le ſoit pas, & à ſoûtenir que l'Auteur Sacré n'a point eu deſſein de parler d'une maniere ſublime. Mr. *Deſpreaux*, ni qui que ce ſoit au monde, ne ſauroit prouver, que ç'ait été le deſſein de Moïſe; & dans la ſuppoſition que ce ne l'a point été, comme il paroit par tout le Livre, on ne parle point *contre lui*, lorſqu'on ſoûtient qu'il n'a point recherché d'expreſſion ſublime dans le paſſage, dont il s'agit. Il n'y point là *d'équivoque*, & Mr. *Huet* s'eſt exprimé très-nettement. Je ne croi pas non plus qu'il y en ait aucune, dans ce que j'ai dit. Mais il y en a, ſans doute, une, ſi cela ne mérite pas une autre nom, en ce que Mr. *Deſpreaux* dit, dans l'Avertiſſement de cette Edition de ſes Oeuvres, *qu'il n'a point fait la Satire*, de l'Equivoque, *contre les Jeſuites*. Tout le monde & ſur tout ſes meilleurs Amis, à qui il en a pluſieurs fois récité des morceaux, ſavent le contraire. La ſincerité demandoit que, s'il n'oſoit avouer la verité, il ſe tût là-deſſus; pour ne pas groſſir le nombre de ceux qui ſe ſervent d'Equivoques, & pour ne pas ſe condamner lui-même.

*Liſez*, continue-t-il, *l'Ecriture, avec un peu moins de confiance en vos propres lumieres.* Aux lumieres de qui faut-il donc, que je me ſoumette? Eſt-ce à celles d'un Rhéteur Payen, qui n'avoit jamais lu Moïſe, & qui le prenoit pour un Impoſteur? Eſt-ce à celles d'un Poëte Satirique, qui n'entendoit pas plus l'Original de Moïſe, que celui de l'*Alcoran*, & qui ſelon toutes les apparences, ne l'avoit pas lû non plus? Je croi que perſonne ne doutera que je ne

l'aye lû avec application, & que je n'y entende quelque choſe, puiſque je l'ai traduit & commenté. Ce ſeroit donc à moi une extrême folie de renoncer à des lumieres claires, pour ſuivre les conjectures de *Longin*, & de Mr. *Deſpreaux*. *Défaites-vous*, ajoûte-t-il, *de cette hauteur Calviniſte & Socinienne, qui vous fait croire qu'il y va de vôtre honneur d'empêcher qu'on n'admire trop légerement le début d'un livre; dont vous êtes obligé d'avouër vous-même qu'on doit adorer tous les mots & toutes les ſyllabes & qu'on peut bien ne pas aſſez admirer, mais qu'on ne ſauroit trop admirer.* Je ne ſuis ni *Calviniſte*, ni *Socinien*; mais ni les uns, ni les autres n'ont point d'orgueuil, qui leur faſſe croire qu'il eſt de leur honneur d'empêcher qu'on n'admire Moïſe. Ils n'employent point, à la verité, de mauvais artifices, pour y trouver une figure de Rhétorique, qui n'y eſt pas. Ils s'attachent avec raiſon, plus aux choſes, qu'aux mots, & ſur tout ils tâchent, comme je le fais auſſi, d'obſerver exactement ſes préceptes, en ce qu'ils ont de commun avec l'Evangile. Ce ne ſera pas pour avoir dit que l'on admire le Sublime d'un Prophete, que l'on n'a jamais lû, au moins dans l'Original, & peut-être pas même dans une Verſion; mais pour avoir ſuivi ſa doctrine, que l'on ſera jugé l'avoir reſpecté. Mr. *Deſpreaux* ne devoit pas reprocher aux Proteſtans de reſpecter moins Moïſe, que lui. Il ſavoit bien les diſputes, qu'ils ont avec l'Egliſe Romaine, ſur le premier & le ſecond Commandement du Décalogue; touchant le culte de ce qui n'eſt pas Dieu, & touchant les Images. Je ſai auſſi ce que l'Egliſe Romaine en croit; & je n'attribue pas à tous ceux, qui y vivent, les mêmes excès. Mais il eſt certain que les Proteſtans obſervent ces commandemens, beaucoup plus à la lettre, que les Catholiques Romains. C'eſt à cette lettre, à quoi il faut s'attacher, & non à de prétendues figures de Rhétorique, qui ne ſont

rien à la Religion. Ajoûtez à tout ceci, qu'il ne s'agit point ici de *Socinianiſme*, ni de *Calviniſme*, & que Mr. *Huet*, ſans avoir *l'orgueuil*, que l'Auteur Satirique lui attribue, a été le premier qui a ſoûtenu le ſentiment, que Mr. *Deſpreaux* me reproche, avec tant de hauteur.

Il auroit auſſi dû penſer à une autre controverſe, qui eſt entre l'Egliſe Romaine & nous, ſur le ſtile de l'Ecriture; par où il auroit compris qu'il n'étoit pas à propos de parler de (17) *l'admiration*, qu'il veut faire paroître pour les Livres Sacrez, à cet égard. Mr. *Nicole*, qui a été l'un de ſes Héros, lui auroit pû apprendre qu'il regardoit ce ſtile, comme un ſtile ſi obſcur, qu'on ne peut ſavoir ce que les Ecrivains Sacrez ont cru des Articles de Foi les plus eſſentiels, ſans l'explication de l'Egliſe. Si cela étoit vrai, le ſtile de l'Ecriture ne ſeroit guere digne de nôtre admiration; car le plus grand défaut du ſtile eſt l'obſcurité, ſur tout lorſqu'elle eſt ſi grande, qu'on ne peut entendre un Livre, avec quelque étude que l'on y apporte & quelque attention qu'on le liſe, pas même en ce qu'il renferme de principal. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de pouſſer ce raiſonnement plus loin, & je ſuis même perſuadé que l'air dévot, que nôtre Satirique prend ici mal-à-propos ſur cette matiere, ne venoit que du deſſein de nuire: & non d'une opinion, qu'il s'en fût formée par la lecture de l'Ecriture Sainte.

Il répond enfin (18) à l'objection que Mr. *Hüet* avoit faite, pour montrer que *Longin* n'avoit pas lû

## *REMARQUES.*

(17) CHANG. *l'admiration, qu'il veut faire paroître pour les Livres Sacrez, à cet égard. M. Nicole*, &c. ] Le ſens étoit altéré dans cet endroit, par la maniére dont Mrs. *Broſſette* & *Du Monteil*, & l'*Editeur de* 1740. l'avoient ponctué. J'ai rétabli la ponctuation de la *Bibliotheque Choiſie*.

(18) *à l'objection que Mr. Hüet avoit faite*, ] Voyez Tome X. p. 252. LE CLERC.

Voïés ci-deſſus, p. 404.

les paroles, qu'il cite, dans Moïſe même ; parce qu'il les rapporte autrement, qu'elles n'y ſont. Il me ſemble que Mr. *Deſpreaux* n'y ſatisfait point, & je ſuis perſuadé qu'un Rhéteur Payen, qui auroit lû quelques Chapitres dans la Verſion des Septante, n'y auroit aſſurément point trouvé de Sublime ; ni même comme je l'ai dit, dans l'Original, s'il avoit été capable de l'entendre. Mr. *Deſpreaux* en ſeroit peut-être convenu, s'il ne s'étoit pas entêté de l'Auteur, qu'il avoit publié, comme le font communément les Editeurs.

Je crois néanmoins, qu'outre le penchant que ce Poëte Satirique avoit à défendre *Longin*, qu'il avoit pris ſous ſa protection ; il y a eu des perſonnes *Zelées, non pour la Religion*, comme l'Auteur de l'Avertiſſement nous le veut faire croire, mais pour un parti fort décrié, dans toute l'Egliſe Romaine, qui ont échauffé l'imagination d'un homme facile à enflammer. Mr. *Hüet* n'a jamais été dans ce parti, & il n'avoit pas parlé, non plus que moi, de M. de *Sacy*, comme d'un Interprete fort exact & fort verſé dans la Critique. Cela a ſuffi pour mettre ces gens en colere, contre nous. Mais les verſions de la Vulgate & les remarques de M. de *Sacy* ſont entre les mains de tout le Monde, & ceux qui en ſont capables en peuvent juger. Je n'empêche nullement qu'on ne s'édifie de ſes remarques ſpirituelles, ſur tout ſi l'on en devient plus doux envers le prochain ; mais ſi on le prend, pour un bon Interprete, j'avouë que je ne pourrai m'empêcher de croire, qu'on n'a aucun goût pour cette ſorte de choſes. D'ailleurs l'aigre dévotion que l'on affecte, n'eſt qu'un pur eſprit de parti ; la vraie dévotion eſt inſéparable de la juſtice, de la charité & de la modération. Tout le mal que j'ai à ſouhaiter, à ceux en qui ces vertus ne ſe trouvent pas, conſiſte à prier Dieu de les éclairer, & de leur toucher le cœur.

# EXPLICATION

## Et Juſtification du Sentiment de LONGIN touchant le SUBLIME d'un paſſage de MOÏSE.

*Par feu M.* CAPPERONNIER, *Profeſſeur Roïal en Langue Grecque.*

LES anciens Rhéteurs avoient grande raiſon d'inſtruire à fonds & d'exercer beaucoup leurs Diſciples ſur la manière de bien diſtinguer & fixer l'Etat d'une queſtion. *Ariſtote* avoit jetté les fondemens de cette importante méthode, qu'*Hermagore*, *Ciceron*, *Quintilien*, *Hermogene*, *Fortunatien*, *Sulpice Victor* &c. ont expliquée fort au long ; au lieu que la pluſpart des Rhétoriciens modernes n'en diſent preſque rien. Cependant l'expérience nous apprend que les plus ſavans Philologues diſputent ſouvent avec beaucoup de chaleur les uns contre les autres, faute de s'entendre, & de bien déterminer en quoi conſiſte la diſpute. C'eſt ce qu'on a pu voir particulièrement dans la conteſtation formée entre Meſſieurs *Huet*, *Deſpréaux* & *Le Clerc*, au ſujet du *Sublime*, que *Longin* a trouvé dans ce paſſage de Moïſe : (Gen. Chap. 1.) DIEU DIT, QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, OU *exiſte* ; ET LA LUMIERE FUT FAITE, OU *exiſta*.

Je prétens qu'aucun de ces trois ſavans Hommes n'a bien pris l'Etat de la queſtion. Ainſi toute leur diſpute venoit de ce qu'ils n'avoient pas compris la penſée de *Longin*. Venons à la preuve.

Nôtre Rhéteur Grec (1) dans le VIII. Chapitre de ſon Traité du *Sublime*, avoit très-clairement diſtingué (2) cinq ſources ou cinq eſpèces de *Sublime*; qui ſont 1°. *le Sublime de la Penſée*; 2°. *le Sublime du Pathétique*; 3°. *le Sublime des Figures*, dont les unes conſiſtent dans la Penſée & les autres dans les Mots; 4°. *le Sublime de l'Elocution*, ou de l'*Expreſſion*, qui a deux parties, à ſavoir le choix des Termes, & les Tropes ou autres Elégances du Stile; 5°. *le Sublime du bel arrangement des mots.*

Dans le Chapitre ſuivant, intitulé, (3) *De la Penſée*, LONGIN parle de la première & principale eſpèce de *Sublime*, qui conſiſte dans une certaine élévation d'eſprit, laquelle fait penſer noblement ſur certains ſujets. Il rapporte quelques exemples de ce *Sublime*, & entre autres celui du paſſage de *Moïſe*, qu'il exprime en ces termes: (4) *C'eſt ainſi que le Legiſlateur des Juifs, qui n'étoit pas un Homme du commun, aïant fort bien connu la grandeur & la puiſſance*

## REMARQUES.

(1) *dans le VIII. Chapitre*] Selon l'*Edition* de *Tollius*; & dans le VI. ſelon la *Traduction* de M. *Deſpréaux*.

(2) *cinq ſources.... de Sublime*;] Πέντε πηγαί τινές εἰσιν αἱ τῆς ὑψηγορίας γνωριώτατα.... πρῶτον μὲν καὶ κράτιστον τὸ περὶ τὰς νοήσεις εὐπορηθῆναι... δεύτερον δὲ τὸ σφοδρὸν καὶ ἐνθουσιαστικὸν πάθος... ἥ τε ποιὰ τῶν σχημάτων πλάσις (διττὰ δὲ καὶ ταῦτα, τὰ μὲν νοήσεως, θάτερα δὲ λέξεως) ἔτι δὲ τούτοις ἡ γενναία φράσις, ἥ τε μέση πάλιν ὀνομάτων τε ἐκλογὴ καὶ ἡ τροπικὴ καὶ πεποιημένη λέξις. Πέμπτη δὲ... ἡ ὑπὸ ἀξιώματι καὶ διάρθρωσι σύνθεσις. CAPP.

(3) *De la Penſée*,] Περὶ νοήσεως. CAPP.

(4) *C'eſt ainſi que le Legiſlateur* &c.] Ταύτῃ καὶ ὁ τῶν Ἰουδαίων νομοθέτης, οὐχ ὁ τυχὼν ἀνὴρ, ἐπειδὴ τὴν τοῦ Θείου δύναμιν καὶ τὴν ἀξίαν ἐγνώκει, καθίδρυσεν εὐθὺς ἐν τῇ εἰσβολῇ γράψας τῶν νόμων. Εἶπεν ὁ Θεὸς... γενέσθω φῶς, καὶ ἐγένετο. CAPP.

de

*de la Divinité, l'a fait connoître aux autres, en écrivant au commencement de ſes Loix* : DIEU DIT... QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE.

Il eſt évident que ce Rhéteur ne parle ici que du *Sublime de la Penſée*, qu'il ne dit pas un mot des autres eſpèces de *Sublimes*, qu'il ne s'agit pas encore du *Sublime de l'Elocution*, ni de celui des *Figures*, de l'*Arrangement* &c. qui ſont expliqués dans les Chapitres ſuivans. C'eſt pourquoi les Interprètes n'avoient trouvé aucune difficulté dans ce paſſage. Ils étoient même ravis de voir qu'un Auteur Païen eût reconnu du *Sublime* dans le premier de nos Livres ſaints.

Monſieur *Deſpréaux*, qui, dès l'année 1674. donna une Traduction Françoiſe de *Longin*, avoit ſuppoſé que cet Ecrivain ne s'étoit pas trompé, en trouvant quelque choſe de ſublime dans le paſſage de *Moïſe* : mais le Traducteur étendit trop loin la penſée de ſon Auteur original. Non content de lui faire dire qu'*il y avoit du ſublime dans la penſée de* MOÏSE, il lui attribua encore d'avoir cru qu'*il y avoit auſſi un Sublime de Figure & d'Expreſſion, un Sublime conſiſtant dans le tour des paroles.*

*Le Sublime*, dit-il dans ſa Préface de la première Edition faite en 1674. *ſe pouvant trouver dans une ſeule penſée, dans une ſeule figure, dans un ſeul tour de paroles...* DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE, ET LA LUMIERE SE FIT. *Ce tour extraordinaire d'expreſſion... eſt véritablement ſublime.* Et dans la Préface de la troiſiéme Edition faite en 1683. *Que dirons-nous d'un Sçavant* (Monſieur HUET) *qui quoiqu'éclairé des lumieres de l'Evangile, ne s'eſt pas apperçu de la beauté de cet endroit ; qui a oſé, dis-je, avancer que Longin s'étoit trompé lors qu'il avoit cru que ces paroles étoient ſublimes ? J'ay la ſatisfaction au moins que des perſonnes non moins conſidérables par leur piété que par leur ſçavoir n'ont pas été du ſentiment de ce Sçavant.*

En effet, Monſieur *Huet* dans ſa *Démonſtration Evangélique*, imprimée pour la première fois en 1678. faiſant plus d'attention aux paroles du Traducteur qu'à celles du Rhéteur Grec, ſuppoſa que *Longin* avoit attribué à *Moïſe* une *expreſſion ſublime & figurée*; ce qui lui donna occaſion de dire ouvertement que cet ancien Auteur s'étoit trompé. Voici ſes paroles. (5) *Ce que* Longin *rapporte ici de* Moïſe *comme une expreſſion ſublime & figurée pour prouver l'élévation de ſon diſcours, me ſemble très-ſimple.*

Il eſt clair que cette Critique de Monſieur *Huet* porte à faux. Elle ſuppoſe que *Longin* a reconnu dans le paſſage de *Moïſe* une *expreſſion ſublime & figurée*; au lieu qu'il y a reconnu ſeulement (6) un *Sublime de Penſée.* Ainſi ce ſavant Prélat eſt tombé dans le défaut que les Logiciens appellent après ARISTOTE: (7) *Ignorance de ce que l'on doit prouver contre ſon Adverſaire.* Mais cette Critique toute mal fondée qu'elle étoit, ne laiſſa de ſcandaliſer beaucoup Monſieur *Deſpréaux*, qui, comme nous venons de le voir, en témoigna ſon mécontentement dans ſa Préface de 1683.

Monſieur *Huet* ne fut pas inſenſible aux reproches de Monſieur *Deſpréaux.* Il écrivit la même année 1683. une grande *Lettre* à Monſieur le Duc *de Montauſier*, où il tâche de juſtifier ſa Critique du Sentiment, qu'il attribuoit fauſſement à *Longin.* Il y ſuppoſe toujours que ce Rhéteur Grec avoit cru trouver

## REMARQUES.

(5) *Ce que Longin* &c.] *Quæ hic tanquam ſublimia & ἐσχηματισμένα affert è Moſe Longinus ut ejus Styli ἀδρότητα approbet, ſimpliciſſima ſunt.* Demonſtrat. Evang. *Edit.* 1678. *Prop. IV.* Cap. 2. N. 55. CAPP.

(6) *un Sublime de Penſée.*] Τὸ κατὰ τὴν νοησιν ἀδρεπήβολον. CAPP.

(7) *Ignorance de ce que l'on doit prouver* &c.] Ἄγνοιαν τοῦ ἐλέγχου. CAPP.

dans le paſſage de *Moïſe*, une *expreſſion ſublime & figurée*, un *Sublime conſiſtant dans le tour de l'expreſſion, dans les termes &c.*

(8) *Je ne croïois pas*, dit Monſieur HUET, *que tout ce qu'a dit Longin, fuſſent mots d'Evangile... qu'on fût obligé de croire que ces paroles de Moyſe ſont ſublimes.....* (9) *Si ces paroles ſont ſublimes, elles pechent contre un autre précepte d'Eloquence.....* (10) *Si le Lecteur conſidere cette expreſſion* (de MOÏSE) *en elle-même, il la trouvera ſi ſimple qu'elle ne peut pas l'être davantage.....* (11) *Tant s'en faut que cette expreſſion de Moyſe ſoit ſublime, qu'elle eſt au contraire tres commune... de ſorte que ſi c'étoit une figure* &c. (12) *Le commencement de la Loy, que Longin a cru que Moyſe avoit voulu rendre plus auguſte par une expreſſion ſublime* &c. (13) *Longin voulant rehauſſer la beauté de cette élocution* : DIEU DIT QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET ELLE FUT FAITE. On voit par tous ces paſſages que Monſieur *Huet* raiſonnoit toujours ſur ce faux principe, que LONGIN *a cru trouver dans le paſſage de* MOÏSE *un Sublime d'élocution, de figures, de paroles* &c.

(14) Dans un autre endroit de ſa *Lettre*, il va juſqu'à nier qu'il y ait un *Sublime de Penſée* dans le paſſage de MOÏSE. *Pour mieux juger*, dit-il, *du paſſage de Moyſe, il faut faire une diſtinction de divers genres de Sublime & en établir quatre ſortes. 1°. Le Sublime des termes. 2°. Le Sublime du tour de l'expreſſion.*

## REMARQUES.

(8) *Je ne croïois pas*, &c.] Page 6. du II. Tome des *Diſſertations*, &c.] publiées en 1712. par M. l'Abbé *de Tilladet*. CAPP. Ci-devant, p. 395.

(9) *Si ces paroles* &c.] Ibid. p. 11. CAPP. Ci-dev. p. 401.

(10) *Si le Lecteur* &c.] Ibid. p. 12. CAPP. Ci-dev. p. 401. & 402.

(11) *Tant s'en faut* &c.] Ibid. p. 15. CAPP. Ci-dev. p. 406.

(12) *Le commencement* &c.] Ibid. p. 16. CAPP. Ci-dev. p. 407.

(13) *Longin* &c.] Ibid. p. 27. 28. CAPP. Ci-dev. p. 416.

(14) *Dans un autre endroit* &c.] Ibid. p. 23. & 25. CAPP. Ci-dev. p. 413. 414. & 415.

3°. *Le Sublime des penſées.* 4°. *Le Sublime des choſes...* *Si on applique cette diſtinction au paſſage de Moyſe, on verra que le Sublime des termes ne s'y trouve pas, puiſque les termes en ſont communs; le ſublime de l'expreſſion façonnée & figurée n'y eſt pas non plus... On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune ſublimité de penſée.*

Nôtre illuſtre & ſavant Prélat touche enfin le nœud de la difficulté & le véritable Etat de la queſtion : mais il le fait ſi légèrement qu'il n'en dit preſque rien, quoiqu'il en eût du faire le principal ſujet de ſa *Lettre.* En effet il ſe contente d'avancer cette propoſition contraire au véritable ſentiment de LONGIN : *On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune ſublimité de penſée*, (dans le paſſage de *Moïſe*;) mais il ne ſe donne pas la peine de la prouver. Toute ſa prétenduë preuve ſe réduit à cette interrogation : *Car où trouveroit-on cette penſée ?* En bonne foi eſt-ce là prouver ? Eſt-ce là raiſonner ? Eſt-ce là réfuter ? Une chétive interrogation paſſera-t-elle pour une démonſtration complette ? N'eſt-ce pas ſuppoſer ce qui eſt en queſtion ? Monſieur *Huet* demande *où l'on trouveroit cette penſée ?* Il eſt aiſé de répondre en faveur de *Longin*, qu'*on la trouve dans la haute idée & dans la vive image, que les termes de* MOÏSE *nous préſentent de la puiſſance infinie de Dieu, qui d'une ſimple parole, ou pluſtôt par ſa ſeule volonté, fait paſſer la Lumière du Néant à l'Exiſtence.* Cette Penſée caractériſe aſſés bien la Divinité, qui ſeule peut ſurmonter la diſtance infinie qu'il y a entre le Rien & la Réalité.

J'avouë néanmoins que je ne puis approuver la manière, dont Monſieur *Deſpréaux*, (15) dans ſa X. *Réflexion Critique*, a réfuté cet endroit de la *Lettre* de

*REMARQUES.*

(15) *dans ſa X. Réflexion Critique*, ] Edition *in*-12. de Geneve 1716. Tome III. p. 365. CAPP. Ci-devant, p. 439.

Monſieur *Huet*, en s'adreſſant à Monſieur *Le Clerc*, pour ménager le Prélat. *Pour ce qui eſt*, dit-il, *de ce que vous avancez au ſujet du Sublime des penſées, que bien loin qu'il y ait dans le paſſage qu'admire Longin, aucune ſublimité de penſée, il n'y a pas meſme de penſée; il faut que voſtre bon ſens vous ait abandonné, quand vous avez parlé de cette maniere. Quoy, Monſieur, le deſſein que Dieu prend, immédiatement aprés avoir créé le Ciel & la Terre; car c'eſt Dieu qui parle en cet endroit: la penſée, dis-je, qu'il conçoit de faire la Lumiere, ne vous paroît pas une penſée? Et qu'eſt-ce donc que penſée, ſi ce n'en eſt là une des plus ſublimes qui pouvoient venir à Dieu lui-meſme?*

Je ne puis encore un coup approuver cette réfutation, parce que 1°. Monſieur *Deſpréaux* attribuë à Monſieur *Huet*, ou pluſtôt à Monſieur *Le Clerc*, d'avoir dit que *dans le paſſage qu'admire Longin, il n'y a pas même de penſée.* Monſieur *Huet* & Monſieur *Le Clerc* n'ont pas nié abſolument qu'il y eût aucune penſée dans le paſſage de *Moïſe*. Ils ont ſeulement prétendu qu'il n'y avoit pas de *penſée ſublime*. Cela eſt évident par leurs propres paroles. *On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune ſublimité de penſée. Car où trouveroit-on cette penſée?* Le Pronom démonſtratif *cette*, ſignifie la penſée ſublime, qui fait le ſujet de la diſpute. 2°. Cette façon de parler: *il faut que voſtre bon ſens vous ait abandonné, quand vous avez parlé de cette maniere*, ne convient pas aux Gens de Lettres, qui doivent toujours ſe diſtinguer par leur politeſſe, & avoir en horreur toutes les paroles injurieuſes & outrageantes. 3°. Monſieur *Huet* & Monſieur *Le Clerc* avoient dit que dans le paſſage en queſtion, *la penſée de* Moïse *ne leur paroiſſoit pas ſublime*; & Monſieur *Deſpréaux* prend à tâche de leur prouver que *le deſſein que Dieu prend, & la penſée qu'il conçoit de faire la lumiere, eſt une penſée; que cette penſée eſt une des plus ſublimes qui pouvoient venir à Dieu.* Dans cette

conteſtation (16) s'agiſſoit-il des penſées de Dieu ? Ne s'agiſſoit-il pas uniquement de la penſée de *Moïſe* ? Monſieur *Deſpréaux* prenoit donc viſiblement le change. C'eſt pourquoi abandonnant la manière, dont il a réfuté ſes Adverſaires, j'ai mieux aimé prouver le *Sublime* de la penſée de *Moïſe*, par la haute idée & par la vive image qu'elle nous préſente du pouvoir infini de la Divinité. Car enfin, le *Sublime* d'une penſée dépend de ſa conformité avec un objet grand & ſublime.

Quant à ce qui regarde le *Sublime de l'Expreſſion, des Figures & des mots*, LONGIN n'en dit rien ici. D'ailleurs la ſimplicité des termes & de l'Elocution n'empêche pas le *Sublime des Penſées*. (17) C'eſt ce que Monſieur *Deſpréaux* prouve fort bien par la réponſe d'*Alexandre le Grand* à *Parménion*, qui diſoit : *Si j'étois* ALEXANDRE *j'accepterois les offres de* DARIUS ; (la moitié de ſon Roïaume & ſa fille en mariage) Le Roi répliqua : *Et moi, ſi j'étois* PARMENION : (18) par le QU'IL MOURUST du vieil *Horace* dans la *Tragédie* de *Corneille* : & (19) par le MOI, que *Médée* répond à NERINE.

*Contre tant d'Ennemis que vous reſte-t-il ? Moi.*

Ou y pourroit ajouter la penſée du Roi LOUIS XII. *Le Roi de France ne doit pas vanger les injures faites au Duc d'Orléans.*

Monſieur *Deſpréaux*, depuis le commencement juſqu'à la fin de ſa X. *Réflexion* ſuppoſe toûjours fauſſement, comme nous l'avons déja remarqué plus haut, que LONGIN *a reconnu dans le paſſage de Moïſe*

## REMARQUES.

(16) *s'agiſſoit-il des penſées de Dieu ?* ] Voïés, *Réflexion X.* Remarque 10.

(17) *C'eſt ce que Monſieur Deſpréaux prouve fort bien* &c. ] Ci-devant, p. 428.

(18) *par le qu'il mourust* &c. ] Ci-devant, p. 429.

(19) *par le Moi*, &c. ] Ci-devant, p. 430.

*non ſeulement un ſublime de penſée : mais auſſi un ſublime d'expreſſion, de figures & de mots* &c.

(20) *Il n'eſt plus queſtion*, dit-il, *de ſçavoir s'il y a du ſublime dans ces paroles*, (de Moïse) *puiſqu'il y en a indubitablement....* (21) *Pour mieux nous confondre Longin & moy, vous vous mettez en devoir de nous apprendre ce que c'eſt que Sublime? Il y en a, dites-vous, quatre ſortes ; le Sublime des termes, le Sublime du tour de l'expreſſion, le Sublime des penſées, & le Sublime des choſes.....* (22) *Si l'on me demande quel genre de Sublime ſe trouve dans le paſſage dont nous diſputons ; je ne répondrai pas qu'il y en a un des quatre que vous rapportez : je dirai que tous les quatre y ſont dans leur plus haut degré de perfection. En effet...* (23) *les termes que le Prophete y employe, quoyque ſimples... ne laiſſent pas d'être ſublimes.....* (24) *A l'égard du ſecond genre, je veux dire du Sublime du tour de l'expreſſion ; où peut-on voir un tour d'expreſſion plus ſublime que celui de ces paroles*, DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE, ET LA LUMIERE SE FIT..... (25) *L'Eſprit divin qui l'inſpiroit* (MOÏSE)... *a penſé pour luy* (aux *grandes figures de l'Art Oratoire*) *& les... a miſes en œuvre.*

## *REMARQUES.*

(20) *Il n'eſt plus queſtion*, ] *Edit. de Geneve* 1716. *in*-12. T. III. p. 346. CAPP. Ci-dev. p. 426.

(21) *Pour mieux nous* &c. ] Ibid. p. 359. CAPP. Ci-dev. p. 435.

(22) *Si l'on* &c. ] Ibid. p. 361. CAPP. Ci-dev. p. 438.

(23) *les termes que le Prophete y employe, quoique ſimples... ne laiſſent pas d'être ſublimes.....* ] M. *Deſpréaux* n'a pas pris garde que la *Simplicité des termes* étant formellement oppoſée au *Sublime des termes*, il y auroit contradiction, que les termes de *Moïſe* fuſſent en même-tems ſimples & ſublimes. Le véritable ſentiment de *Longin* n'eſt pas ſujet à cet inconvénient. Car ce Rhéteur, comme nous l'avons prouvé, ne reconnoît dans *Moïſe*, que le *Sublime de la Penſée*. Il ne dit rien des mots, ni du tour de l'expreſſion dans le Chapitre, où il parle de ce paſſage de *Moïſe*. CAPP.

(24) *A l'égard* &c. ] *Ed. de Gen.* 1716. Tome III. p. 363. CAPP. Ci-dev. p. 439.

(25) *L'Eſprit divin* &c. ] Ibid. p. 260. CAPP. Ci-dev. p. 437.

Monſieur *Le Clerc* (26) dans ſes *Additions* à la *Lettre* de Monſieur *Huet*, & (27) dans ſes *Remarques* ſur la *X. Réflexion* de Monſieur *Deſpréaux*, attribuë auſſi à *Longin* d'avoir cru que *le Paſſage de* Moïse *contenoit un Sublime de paroles, de figures, d'expreſſions* &c. C'eſt ce qu'on verra par les Extraits ſuivans. (28) *Deux choſes peuvent empêcher qu'on ne s'apperçoive du peu de fondement qu'il y a, en ce que dit* Longin. *La premiere eſt la grande idée que l'on s'eſt formée avec raiſon de* Moïse *comme d'un homme tout extraordinaire. Dans cette ſuppoſition... on s'imagine que ſon langage doit être ſublime... on croit voir des figures de Rhétorique, où il n'y en a point... L'autre choſe qui a fait que* Longin *a cru voir une expreſſion ſublime dans* Moïse, *& que l'on a applaudi à ſa remarque* &c... *Les Chrétiens... voyant qu'un Payen avoit trouvé cette expreſſion ſublime* &c..... (29) *M.* Huet *a très-bien montré... qu'il n'y a rien de ſublime dans l'expreſſion* (de Moïse)... (30) *Tout le différend, qu'il y avoit entre Mr.* Despreaux *& nous, conſiſtoit uniquement à ſavoir ſi les paroles que j'ai rapportées ſont ſublimes, dans l'endroit de* Moïse, *où elles ſe trouvent. Il ſoûtenoit qu'elles le ſont, & nous prétendions que non... Il s'agiſſoit donc de ſavoir... s'il y a là une figure de Rhétorique, dans l'expreſſion, ou s'il n'y en a point.....* (31) *On a dit qu'il n'y avoit rien de ſublime dans le tour, ni dans les mots, en cet endroit de* Moïse, *& on l'a, ce me ſemble, prouvé.*

## *Remarques.*

(26) *dans ſes Additions à la Lettre* &c.] Voïés, *Bibliotheque Choiſie*, Tome X. p. 211. & ſuivantes. Capp.
Ci-dev. p. 391. & ſuivantes.

(27) *dans ſes Remarques* &c.] Ibid. Tome XXVI. p. 83. & ſuiv. Capp.
Ci-dev. p. 460. & ſuivantes.

(28) *Deux choſes* &c.] Voïés, *Lettre de M. Huet*, Remarque 28.

(29) *Mr. Huet a très-bien* &c.] Ibid. *Remarque* 32.

(30) *Tout le différend*, &c.] Voïés ci-devant, p. 462.

(31) *On a dit* &c.] Ci-devant, p. 469.

Ainſi Meſſieurs *Deſpréaux*, *Huet* & *Le Clerc* ont également ſuppoſé que *Longin* avoit admis un *Sublime de paroles*, *de figure & d'expreſſion*, dans le célèbre paſſage de *Moïſe*; au lieu qu'il n'y loue qu'un *Sublime de penſée*, comme je l'ai fait voir. N'ai-je donc pas eu raiſon d'avancer que ces trois illuſtres Ecrivains, dans le cours d'une diſpute, qui leur a fourni l'occaſion de dire quantité de bonnes choſes, ſe ſont écartés à l'envi l'un de l'autre du véritable point, auquel il falloit réduire la queſtion, qu'ils avoient entrepris de traiter. MAGNI PASSUS, SED EXTRA VIAM.

## REFLEXION XI.

*Neanmoins Ariſtote & Theophraſte, afin d'excuſer l'audace de ces figures, penſent qu'il eſt bon d'y apporter ces adouciſſemens : Pour ainſi dire, ſi j'oſe me ſervir de ces termes, pour m'expliquer plus hardiment, &c.* Paroles de Longin, Chap. XXVI.

LE conſeil de ces deux Philoſophes eſt excellent; mais il n'a d'uſage que dans la proſe; car ces excuſes ſont rarement ſouffertes dans la Poëſie, où elles auroient quelque choſe de ſec & de languiſſant; parce que la Poëſie porte ſon excuſe avec ſoy. De ſorte qu'à mon avis, pour bien juger ſi une figure dans les vers n'eſt point trop hardie, il eſt bon de la mettre en proſe avec quelqu'un de ces adouciſſemens; puis qu'en effet ſi à la faveur de cet adouciſſement, elle n'a plus rien qui choque, elle ne doit point choquer dans les vers deſtituée meſme de cet adouciſſement.

Monſieur de la Motte, mon Confrere à l'Academie Françoiſe, n'a donc pas raiſon en ſon (1) Traité de l'Ode, lors qu'il accuſe l'illuſtre Monſieur

*REMARQUES.*

(1) *Traité de l'Ode,* ] Diſcours ſur l'Ode. BROSS.

Il falloit dire : *Diſcours ſur la Poëſie en géneral & ſur l'Ode en particulier.* M. de *La Motte* l'a fait imprimer à la tête des différentes Editions de ſes *Odes.*

Après avoir parlé de pluſieurs choſes, qui conſtituent le caractère de cette ſorte de Poëſie, il dit : " Il y faut ajouter la harmonieuſe du Langage, qui ne lui eſt commune qu'avec le *Poëme Epique*, lorſqu'il ne fait pas parler ſes Perſonnages. Le Poëte y eſt Poëte de profeſſion, au lieu que dans les autres Ouvrages, il emprunte,

Racine de s'eſtre exprimé avec trop de hardieſſe dans ſa Tragedie de Phédre, où le Gouverneur d'Hippolyte, faiſant la peinture du monſtre effroyable que Neptune avoit envoyé pour effrayer les Chevaux de ce jeune & malheureux Prince, ſe ſert de cette hyperbole,

*Le flot qui l'apporta recule épouvanté :*

puis qu'il n'y a perſonne qui ne ſoit obligé de tom-

## *REMARQUES.*

„ pour ainſi dire, un eſprit & „ des ſentimens étrangers, & il „ doit ſe contenter alors de tou- „ te l'élégance du Langage ordi- „ naire, ſans y laiſſer ſentir „ d'étude ni d'affectation. Les „ *Poëtes Tragiques* même, qui „ s'abandonnent quelquefois à „ l'enflure, doivent toujours être „ en garde contre l'excès de „ l'Expreſſion. Comme ils ne „ font point parler des *Poëtes*, „ mais des *Hommes ordinaires*, ils „ ne doivent qu'exprimer les „ ſentimens qui conviennent à „ leurs Acteurs; & prendre pour „ cela les tours & les termes, „ que la paſſion offre le plus „ naturellement. *Racine* n'a preſ- „ que jamais paſſé ces bornes, „ que dans quelques Deſcrip- „ tions, où il a affecté d'être „ Poëte, comme dans celle de „ la mort d'*Hippolite*, où l'on „ croit pluſtôt entendre l'Au- „ teur que le Perſonnage, qu'il „ fait parler. *Corneille* ſort auſſi „ quelquefois de cette vraiſem- „ blance, ſur tout dans ce qu'il „ a imité de *Lucain*. On voit „ bien à plus forte raiſon, que „ le *Poëte Comique* & le *Paſtoral*, „ doivent ſe réduire à une naï- „ veté élégante, & mettre tout „ leur mérite dans l'exactitude „ de l'*Imitation*. Mais les *Poëtes* „ *Liriques*, j'entens les Auteurs „ des *Odes*, peuvent & doivent „ même étaler toutes les richeſ- „ ſes de la Poëſie. Ils peuvent, „ ſans nuire néanmoins à la „ clarté, parler autrement que „ le commun des Hommes; &, „ pourvu que le Sens ſoit fort, „ & que les Images ſoient vi- „ ves à proportion de la har- „ dieſſe du Langage, ils auront „ d'autant plus atteint la per- „ fection de leur Art, qu'ils „ auront plus heureuſement ha- „ ſardé „. M. DE LA MOTTE dit enſuite : *Ce Vers de* RACINE,

*Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.*

*eſt exceſſif dans la bouche de* Théraméne. *On eſt choqué de voir un Homme accablé de douleur, ſi recherché dans ſes termes, & ſi attentif à ſa deſcription. Mais ce même Vers ſeroit beau dans une* Ode, *parce que c'eſt le Poëte, qui y parle; qu'il y fait profeſſion de peindre; qu'on ne lui ſuppoſe point de paſſion violente, qui partage ſon attention; & qu'on ſent bien enfin, quand il ſe ſert d'une Expreſſion outrée, qu'il le fait à deſſein, pour ſuppléer par l'éxagération de l'Image à l'abſence de la choſe même.*

ber d'accord que cette hyperbole paſſeroit meſme dans la proſe à la faveur d'un, *pour ainſi dire*, ou d'un, *ſi j'oſe ainſi parler.*

D'ailleurs Longin enſuite du paſſage que je viens de rapporter ici ajoûte des paroles qui juſtifient encore mieux que tout ce que j'ay dit, le vers dont il eſt queſtion. Les voici: *L'excuſe, ſelon le ſentiment de ces deux celebres Philoſophes, eſt un remede infaillible contre les trop grandes hardieſſes du diſcours; & je ſuis bien de leur avis. Mais je ſoûtiens pourtant toûjours ce que j'ay déja avancé, que le remede le plus naturel contre l'abondance & l'audace des Metaphores, c'eſt de ne les employer que bien à propos, je veux dire dans le Sublime, & dans les grandes paſſions.* En effet, ſi ce que dit là Longin eſt vray, Monſieur Racine a entierement cauſe gagnée: pouvoit-il employer la hardieſſe de ſa Metaphore dans une circonſtance plus conſidérable & plus ſublime que dans l'effroyable arrivée de ce Monſtre, ni au milieu d'une paſſion plus vive que celle qu'il donne à cet infortuné Gouverneur d'Hippolyte, qu'il répreſente plein d'une horreur & d'une conſternation, que par ſon récit il communique en quelque ſorte aux Spectateurs meſmes; de ſorte que par l'émotion qu'il leur cauſe, il ne les laiſſe pas en état de ſonger à le chicaner ſur l'audace de ſa figure. Auſſi a-t-on remarqué que toutes les fois qu'on joüe la Tragedie de Phedre, bien loin qu'on paroiſſe choqué de ce vers,

*Le flot qui l'apporta recule épouvanté,*

on y fait une eſpece d'acclamation; marque inconteſtable qu'il y a là du vray Sublime, au moins ſi l'on doit croire ce qu'atteſte Longin en pluſieurs endroits, & ſur tout à la fin de ſon cinquiéme Chapitre, par ces paroles: *Car lors qu'en un grand nombre de perſonnes differentes de profeſſion & d'âge,*

*& qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs ni d'inclinations, tout le monde vient à eſtre frappé également de quelque endroit d'un diſcours, ce jugement & cette approbation uniforme de tant d'eſprits ſi diſcordans d'ailleurs, eſt une preuve certaine & indubitable qu'il y a là du Merveilleux & du Grand.*

Monſieur de la Motte neanmoins paroiſt fort éloigné de ces ſentimens, puis qu'oubliant les acclamations que je ſuis ſeur qu'il a pluſieurs fois luy-meſme, auſſi-bien que moy, entendu faire dans les répreſentations de Phedre, au vers qu'il attaque, il oſe avancer, qu'on ne peut ſouffrir ce vers; alleguant pour une des raiſons qui empêchent qu'on ne l'approuve, la raiſon meſme qui le fait le plus approuver, je veux dire l'accablement de douleur où eſt Theramene. On eſt choqué, dit-il, de voir un homme accablé de douleur comme eſt Theramene ſi attentif à ſa deſcription, & ſi recherché dans ſes termes. Monſieur de la Motte nous expliquera quand il jugera à propos ce que veulent dire ces mots, *ſi attentif à ſa deſcription, & ſi recherché dans ſes termes*; puis qu'il n'y a en effet dans le vers de Monſieur Racine aucun terme qui ne ſoit fort commun & fort uſité. Que s'il a voulu par là ſimplement accuſer d'affectation & de trop de hardieſſe la figure par laquelle Theramene donne un ſentiment de frayeur au flot meſme qui a jetté ſur le rivage le Monſtre envoyé par Neptune, ſon objection eſt encore bien moins raiſonnable; puiſqu'il n'y a point de figure plus ordinaire dans la Poëſie que de perſonnifier les choſes inanimées, & de leur donner du ſentiment, de la vie, & des paſſions. Monſieur de la Motte me répondra peut-eſtre que cela eſt vray quand c'eſt le Poëte qui parle, parce qu'il eſt ſuppoſé épris de fureur; mais qu'il n'en eſt pas de meſme des Perſonnages qu'on fait parler. J'avouë que ces Perſonnages ne ſont pas

d'ordinaire ſuppoſez épris de fureur ; mais ils peuvent l'eſtre d'une autre paſſion, telle qu'eſt celle de Theramene, qui ne leur fera pas dire des choſes moins fortes & moins exaggerées que celles que pourroit dire un Poëte en fureur. Ainſi Enée, dans l'accablement de douleur où il eſt (2) au commencement du ſecond Livre de l'Eneïde, lors qu'il raconte la miſerable fin de ſa patrie, ne cede pas en audace d'expreſſion à Virgile meſme, juſques là que (3) ſe comparant à un grand arbre que des Laboureurs s'efforcent d'abbatre à coups de coignée, il ne ſe contente pas de preſter de la colere à cet arbre, mais il luy fait faire des menaces à ces Laboureurs. (4) *L'arbre indigné*, dit-il, *les menace en branlant ſa teſte chevelue.*

*Illa uſque minatur ;*
*Et tremefacta comam concuſſo vertice nutat.*

Je pourrois rapporter ici un nombre infini d'e-

## *Remarques.*

(2) *au commencement du ſecond Livre de l'Eneïde*, ] C'eſt ainſi qu'il y a dans l'*Edition de* 1713. & c'eſt apparament ainſi, que M. *Deſpréaux* avoit mis par mégarde. Les Vers, que nôtre Auteur va citer, ſont les 628. & 629. C'eſt par cette raiſon que M. *Broſſette* avoit bien fait de mettre : *à la fin*, au lieu d'*au commencement*. Mais M. *Du Monteil* aïant cru devoir donner place dans ſes *Editions*, à la *Réponſe*, que M. *de La Motte* a faite à cette *Réflexion* ; il ne devoit pas adopter, comme il l'a fait, la correction de M. *Broſſette*. La mépriſe de M. *Deſpréaux* fournit à M. *de La Motte* quelques réflexions utiles. C'eſt pourquoi l'*Editeur* de 1740. a bien fait de rétablir ici la leçon de 1713.

(3) *ſe comparant*] Ce n'eſt pas lui-même, c'eſt ſa patrie, qu'*Enée* compare à un grand arbre &c. M. *Broſſette* avoit donc eu raiſon de mettre : *la comparant*. Mais M. *Du Monteil* a fait une faute en le ſuivant ; & l'*Editeur* de 1740. a du s'en tenir à la leçon de 1713. pour la raiſon, que j'ai dite dans la *Remarque* précédente.

(4) *L'arbre indigné*, ] Dans le Latin de *Virgile*, rapporté par nôtre Auteur, je ne vois rien que cette Epithete, *indigné* puiſſe rendre. La manière, dont M. *de La Motte* détruit l'avantage que M. *Deſpréaux* croïoit tirer de l'exemple, qu'il allegue en cet endroit, eſt auſſi ſolide qu'ingénieuſe. On ne peut y faire trop d'attention.

xemples, & dire encore mille choſes de ſemblable force ſur ce ſujet ; mais en voilà aſſez, ce me ſemble, pour deſſiller les yeux de Monſieur de la Motte, & pour le faire reſſouvenir que lors qu'un endroit d'un Diſcours frappe tout le monde il ne faut pas chercher des raiſons, ou plûtoſt de vaines ſubtilitez, pour s'empêcher d'en eſtre frappé ; mais faire ſi bien que nous trouvions nous-meſmes les raiſons pourquoy il nous frappe. Je n'en dirai pas davantage pour cette fois. Cependant, afin qu'on puiſſe mieux prononcer ſur tout ce que j'ay avancé ici en faveur de Monſieur Racine, je croy qu'il ne ſera pas mauvais, avant que de finir cette onziéme Reflexion, de rapporter l'endroit tout entier du récit dont il s'agit. Le voici :

(5) *Cependant ſur le dos de la plaine liquide*
*S'éleve à gros bouillons une Montagne humide.*
*L'onde approche, ſe briſe, & vomit à nos yeux*
*Parmi des flots d'écume un Monſtre furieux.*
*Son front large eſt armé de cornes menaçantes,*
*Tout ſon corps eſt couvert d'écailles jauniſſantes.*
*Indomptable Taureau, Dragon impetueux,*
*Sa croupe ſe recourbe en replis tortueux.*

## REMARQUES.

(5) *Cependant ſur le dos* &c.] L'illuſtre M. *de Fenelon*, Archevêque de Cambrai, a porté un Jugement bien différent de celui de M. *Deſpréaux*, ſur ce Vers de *Racine*. Dans ſes *Réflexions ſur la Grammaire, la Rhétorique, la Poëtique, & l'Hiſtoire*, page 100. de l'*Edition* de Paris, 1716. & page 51. de l'*Edition* d'Amſterdam 1717. *Rien n'eſt moins naturel*, dit-il, *que la narration de la mort d'*Hipolyte *à la fin de la* Tragédie de Phédre, *qui a d'ailleurs de grandes beautés.* Théramene, *qui vient pour apprendre à* Théſée *la mort funeſte de ſon Fils, ne devroit dire que ces deux mots, & manquer même de force pour les prononcer diſtinctement.* " Hipolyte *eſt mort. Un Monſtre en-* „ *voïé du fond de la Mer par la* „ *colère des Dieux, l'a fait périr.* „ *Je l'ai vu* „„ *Un tel homme ſaiſi,* „ *éperdu, ſans haleine, peut-il s'amuſer à faire la deſcription la plus pompeuſe, & la plus fleurie de la figure du Dragon ?*

La terre s'en émeut, l'air en eſt infecté.
Le flot qui l'apporta recule épouvanté. DU MONTEIL.

*Ses longs mugiſſemens font trembler le rivage:*
*Le Ciel avec horreur voit ce Monſtre ſauvage.*
*La Terre s'en émeut: l'air en eſt infecté.*
(6) Le flot qui l'apporta recule épouvanté, &c.

## REMARQUES.

(6) *Le flot qui l'apporta recule épouvanté.*] Nôtre Auteur, en citant *Virgile* pour appuïer ſon ſentiment, auroit pu dire que,

*Diſſultant ripæ, refugitque exterritus amnis.*

dans ce Vers: M. *Racine* a voulu imiter celui-ci de *Virgile*, dans le récit du combat d'*Hercule* & de *Cacus*, L. VIII. de l'*Eneide*, V. 240.

Ce qui paroît encore plus viſiblement, ſi l'on compare le Vers du Poëte Latin avec les quatre derniers du Poëte François. Et dans celui de *Virgile*, ce n'eſt pas le Poëte qui parle, c'eſt *Evandre* un de ſes Perſonnages.

Au reſte, M. *de La Motte* a répondu à cette onziéme *Réflexion*, & dans ſa *Réponſe* il a conſervé, comme il le dit lui-même, tous les égards qui étoient dus *à la haute eſtime, qu'il avoit pour M.* DESPRE'AUX, & *à l'amitié dont M.* DESPRE'AUX *l'honoroit*. Sa conduite eſt d'autant plus loüable, que la mort de ſon illuſtre Adverſaire l'affranchiſſoit de la crainte de la replique. Cette *Réponſe* peut être propoſée comme un modèle en ce genre: M. *de La Motte* n'aiant pas trouvé beaucoup d'exemples pareils d'honnêteté & de politeſſe dans les diſputes des Gens de Lettres. BROSS.

Dans l'*Edition* d'Amſterdam de 1718. M. *Du Monteil* ajoute à cette *Remarque* de M. *Broſſette*, en parlant de la *Réponſe de M. de La Motte*: " On la trouvera ci-
„ deſſous dans cette *Edition*
„ *d'Amſterdam*. Je ne ſais pour-
„ quoi on a négligé d'enrichir
„ l'*Edition de Genève* d'une ſi ex-
„ cellente Pièce, qui a plus de
„ rapport aux *Oeuvres de M.*
„ *Deſpréaux*, que la *Lettre* de
„ M. *Racine* à l'Auteur des *Héré-*
„ *ſies imaginaires*, qu'on a bien
„ voulu y inſérer „. Cette *Remarque Satirique*, réimprimée dans pluſieurs des *Editions* d'Hollande, ne ſe trouve plus dans les dernières. Au reſte, M. *Du Monteil* avoit raiſon de trouver mauvais, que M. *Broſſette* eut aſſocié la *Lettre* de M. *Racine* contre Port-Roïal, aux *Oeuvres de M. Deſpréaux*. Mais lui-même il ne devoit pas la conſerver dans ſes *Editions*, & moins encore adopter les deux *Réponſes* à cette *Lettre*; & dans la ſuite une ſeconde *Lettre*, que M. *Racine* fit ſervir de réplique à ces *Réponſes*. Ces quatre Pièces n'ont rien de commun avec les *Oeuvres de M. Deſpréaux*; & c'eſt pour cela qu'on les a retranchées de cette *Edition*.

# RÉPONSE
# DE M. DE LA MOTTE

## À la XI. Reflexion de M. Despréaux sur Longin.

En parlant des expreſſions audacieuſes, dans mon Diſcours ſur l'Ode, j'ai dit qu'elles ne convenoient proprement qu'au Poëte Lyrique, & au Poëte Epique, quand il ne fait pas parler ſes Perſonnages : & j'ai cru que dès qu'on introduiſoit des Acteurs, il ſe falloit contenter du langage ordinaire, ſoutenu ſeulement de l'élegance & des graces que pouvoit comporter leur état.

J'ai cité de plus, pour exemple de l'excès que les Auteurs de Théatre doivent éviter, le Vers célèbre que Mr. Racine met dans la bouche de Théramène,

*Le flot qui l'apporta* (1) *recule épouvanté.*

Mr. Deſpréaux, digne ami de Mr. Racine, lui a fait l'honneur de le défendre, en me faiſant celui

### *Remarques.*

(1) *recule épouvanté.* ] Ces mots, les ſeuls que l'on puiſſe avoir en vûë ici, ne ſont après tout qu'une ſimple traduction de ces mots de Virgile, *Æneid.* VIII. V. 240.

*——refluitque exterritus amnis.*

Les deux expreſſions entrent dans une narration : & s'il y a quelque différence entre l'Imitation & l'Original ; c'eſt que dans l'Original, *Evandre* qui parle eſt tranquille, & que dans l'Imitation *Théramène* eſt livré à la douleur. *Edition de* 1740.

Cette réflexion n'eſt pour le fonds, que le commencement de ce que dit M. *Broſſette* dans la *Remarque* 6. ſur la *XI. Reflexion*,

de combattre mon ſentiment, qu'il eût pû juger ſans conſéquence, s'il m'avoit traité à la rigueur.

Il emploie ſa onzieme Réflexion ſur Longin, à vouloir démontrer que le Vers en queſtion n'eſt point exceſſif. Je ferois gloire de me rendre, s'il m'avoit convaincu; mais comme les Eſprits ſupérieurs, quelque choſe qu'ils avancent, prétendent païer de raiſon, & non pas d'autorité, je fais la juſtice à M. Deſpréaux de penſer que, s'il vivoit encore, il trouveroit fort bon que je défendiſſe mon opinion, dût-elle ſe trouver la meilleure.

Je me juſtifierai donc le mieux qu'il me ſera poſſible, & pour le faire avec tout le reſpect que je dois à la mémoire de Mr. Deſpréaux, je ſuppoſe que je lui parle à lui-même, comme j'y aurois été obligé, un jour qu'il m'alloit communiquer ſa Réflexion, ſi quelques viſites imprévuës ne l'en avoient empêché.

Ce que la haute eſtime que j'avois pour lui, ce que l'amitié dont il m'honoroit m'auroient inſpiré d'égards en cette occaſion, je vais le joindre, s'il ſe peut, à l'exactitude & à la fermeté qui m'euſſent manqué ſur le champ & en ſa préſence.

J'aurois peine à trouver des modéles dans les diſputes des Gens de Lettres. Ce n'eſt gueres l'honnêteté qui les aſſaiſonne; on attaque d'ordinaire par les railleries, & l'on ſe défend ſouvent par les injures; ainſi les manieres font perdre le fruit des choſes; & les Auteurs s'aviliſſent eux-mêmes, plus qu'ils n'inſtruiſent les autres. Quelle honte que, dans ce genre d'écrire, ce ſoit être nouveau que d'être raiſonnable.

Je ſuppoſe donc que M. Deſpréaux me lit ſa Réflexion, je l'écoute juſqu'au bout ſans l'interrompre; & comme l'interêt de me corriger ou de me défendre auroit alors redoublé mon attention, & ſoûtenu ma mémoire; je m'imagine qu'après la premiere lecture

j'aurois été en état de lui répondre à peu près en ces termes.

Il me ſemble, Monſieur, que la premiere raiſon que vous alleguez contre moi, eſt la plus propre à juſtifier mon ſentiment. Vous dites que les expreſſions audacieuſes qui ſeroient reçûes dans la Proſe, à l'aide de quelque adouciſſement, peuvent & doivent s'emploïer en vers ſans correctif, parce que la Poëſie porte ſon excuſe avec elle. J'en conviens, Monſieur; mais vous en concluez auſſi-tôt que le Vers en queſtion eſt hors de cenſure, parce que la même expreſſion que Théramène emploie ſans correctif, ſeroit fort bonne en Proſe avec quelque adouciſſement. J'accepte de bon cœur cette maniere de vérifier la convenance d'une audace poëtique; & il me ſemble qu'elle met Théramène tout-à-fait dans ſon tort; car s'il parloit en Proſe, & qu'il dit à Théſée en parlant du Monſtre,

*Le flot qui l'apporta recule*, pour ainſi dire, *épouvanté*;

ne ſentiroit-on pas dans ce diſcours une affectation d'Orateur, incompatible avec le ſentiment profond de douleur dont il doit être pénétré? Je ne ſçai ſi je me trompe; mais je ſens vivement que ce *pour ainſi dire*, met dans tout ſon jour le défaut que la hardieſſe bruſque de la Poëſie ne laiſſoit pas ſi bien appercevoir.

Vous ajoûtez avec Longin que le meilleur remede à ces figures audacieuſes, c'eſt de ne les emploïer qu'à propos & dans les grandes occaſions. M. Racine, dites-vous, a donc entiérement cauſe gagnée: car quel plus grand évenement que l'arrivée de ce Monſtre effroïable envoïé par Neptune contre Hippolyte? Je l'avouë, Monſieur, la circonſtance eſt grande, & ſi elle étoit unique, s'il ne s'agiſſoit que de la peindre, je ne trouverois pas que Mr. Racine eût emploïé des couleurs trop fortes: mais la mort

d'Hippolyte aïant été cauſée par l'arrivée du Monſtre, cette mort devient le ſeul évenement important pour Théramène qui le raconte, & pour Théſée qui l'entend: c'eſt, ſans comparaiſon, l'idée la plus intéreſſante pour le Gouverneur & pour le Pere; & je ne conçois pas qu'elle pût laiſſer à l'un de l'attention de reſte pour la deſcription du Monſtre, & de la curioſité à l'autre pour l'entendre. Ainſi, Monſieur, en me tenant au mot déciſif de Longin, qui veut qu'on n'emploïe ces figures audacieuſes qu'à propos, je ne crois pas encore que Mr. Racine fût dans le cas de les pouvoir préter à Théramène.

Vous faites valoir contre moi les acclamations que le Vers dont il s'agit, a toujours attirées dans la repréſentation de Phedre; car ſelon vous & Longin, rien ne prouve mieux la ſublime beauté d'une expreſſion que ce concours de ſuffrages: *lors*, dit Longin, *qu'en un grand nombre de perſonnes différentes de profeſſion & d'âge, & qui n'ont aucun rapport, ni d'humeurs, ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un Diſcours, ce jugement & cette approbation uniforme de tant d'eſprits ſi diſcordans d'ailleurs, eſt une marque certaine & indubitable qu'il y a là du merveilleux & du grand.*

Permettez-moi de vous dire d'abord, Monſieur, qu'à prendre la ſuppoſition de Longin à la lettre, elle eſt preſque impoſſible, & qu'on ne trouveroit guère de Sublimes par cette voie; la différence d'âge, d'humeur & de profeſſion, empêchera toujours que les hommes ne ſoient également frappez des mêmes choſes. Tout ce qui peut arriver, c'eſt que le plus grand nombre ſoit frappé vivement, & que l'impreſſion du plaiſir ſe répande comme par contagion ſur le reſte, avec plus ou moins de vivacité; encore y a-t-il toujours des rebelles, & quelquefois judicieux, qui réſiſtent à l'approbation générale.

Mais, Monſieur, je ne prétends point chicaner;

je m'en tiens à l'expérience pour faire voir que les acclamations du Théatre ſont ſouvent fautives, & ſujettes à de honteux retours. Rappellez, je vous prie, ces Vers fameux du Cid:

*Pleurez, pleurez, mes yeux, & fondez-vous en eau;*
*La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau;*
*Et m'oblige à venger après ce coup funeſte,*
*Celle que je n'ai plus ſur celle qui me reſte.*

Vous ne ſauriez douter du plaiſir que ces Vers ont fait, & cependant ne ſeriez-vous pas le premier à déſiller les yeux du Public, s'ils ne s'étoient déja ouverts ſur la mauvaiſe ſubtilité de ces expreſſions. Je comprends pourtant ce qui charmoit dans ces Vers: la ſituation de Chimène auſſi cruelle que ſinguliere, touchoit ſans doute le cœur; le brillant de l'Antithèſe éblouiſſoit l'imagination: ajoûtez à cela le goût regnant des pointes: on n'avoit garde de regretter le naturel qui manque en cet endroit. Mais me direz-vous, on en eſt revenu. Je n'en veux pas davantage, Monſieur; les acclamations ne prouvent donc pas abſolument, & elles ne ſauroient preſcrire contre la Raiſon.

J'oſerai vous dire de plus, qu'on eſt auſſi déſabuſé de l'expreſſion de Mr. Racine, & je n'ai preſque trouvé perſonne qui ne convînt qu'elle eſt exceſſive dans le Perſonnage, quoiqu'elle fût fort belle à ne regarder que le Poëte. Ç'auroit été dommage en cet endroit de ne pouvoir m'armer d'une autorité que j'ai recueillie depuis, à une ſéance de l'Académie; où tout ce qui ſe trouva d'Académiciens, me confirma dans mon ſentiment.

M. Deſpréaux n'auroit pû moins faire en ce cas, que de trouver la queſtion plus problématique qu'il ne l'avoit crûë d'abord.

Mais, Monſieur, aurois-je continué, vous faites une remarque importante ſur la différence que j'ai

voulu mettre entre le Perſonnage & le Poëte. Le Perſonnage, ſelon vous, peut être agité de quelque paſſion violente, qui vaudroit bien la fureur poëtique; & le Perſonnage alors peut emploïer des figures auſſi hardies que le Poëte.

Ecartons, s'il vous plaît, l'équivoque des termes, afin qu'il n'y en ait point non plus dans mes raiſons. Si vous entendez par fureur poëtique, ce génie heureuſement échauffé qui ſait mettre les objets ſous les yeux; & peindre les diverſes paſſions de leur véritables couleurs: cette idée même fait voir que le Poëte eſt obligé d'imiter la nature, ſoit dans les tableaux qu'il trace, ſoit dans les diſcours qu'il prête à ſes Perſonnages, & qu'on peut traiter hardiment de fautes tout ce qui s'en éloigne.

Si au contraire, par fureur poëtique vous entendez ſimplement ce langage particulier aux Poëtes, que la hardieſſe des fictions & des termes a fait appeller le langage des Dieux: je réponds que les paſſions ne l'emprunteront jamais. Ce langage eſt le fruit de la méditation & de la recherche, & l'impétuoſité des paſſions n'en laiſſe ni le goût ni le loiſir.

Vous m'alleguez vainement l'exemple de Virgile. Vous voïez bien, Monſieur, que puiſque j'oſe combatre vos raiſons, je ne ſuis pas d'humeur de me rendre aux autorités. Enée, dites-vous, (2) au commencement du ſecond Livre de l'Enéïde, racontant avec une extrême douleur la chûte de ſa patrie, & ſe comparant lui-même à un grand arbre que des Laboureurs s'efforcent d'abattre à coups de coignée, ne ſe contente pas de prêter à cet arbre, du ſentiment & de la colere; mais il lui fait faire des menaces à ceux qui le frappent, juſquà ce qu'enfin il ſoit renver-

## REMARQUES.

(2) *au commencement du ſecond Livre de l'Epéide,*] Voïés les *Remarques* 2. & 3. ſur la XI. *Réflexion.*

ſé ſous leurs coups. Vous pourriez, ajoûtez-vous, m'apporter cent exemples de même force. Qu'importe le nombre, Monſieur, ſi j'ai raiſon? C'eſt autant de rabattu ſur la perfection des Anciens; & le Bon Sens, qui eſt uniforme, n'approuvera pas chez eux ce qu'il condamne chez nous.

Quant à l'exemple particulier d'Enée, quoiqu'on puiſſe dire qu'il n'eſt pas dans le cas de Théramène, & qu'après ſept ans paſſez depuis les malheurs qu'il raconte, il peut conſerver aſſez de ſang froid pour orner ſon récit de ſes comparaiſons; j'avouë encore qu'il m'y paroit exceſſivement Poëte, & c'eſt un défaut que j'ai ſenti dans tout le ſecond & tout le troiſiéme Livre de l'Enéïde, où Enée n'eſt ni moins fleuri ni moins audacieux que Virgile. Peut-être que Virgile a bien apperçû lui-même ce défaut de convenance, mais aïant à mettre deux Livres entiers dans la bouche de ſon Héros, il n'a pû ſe réſoudre à les dépouiller des ornemens de la grande Poëſie.

J'aurois pû dire d'autres choſes à Mr. Deſpréaux, ſi j'avois vérifié l'endroit qu'il me cite, comme je l'ai fait depuis. Il ſe trompe dans le ſens du paſſage, parce qu'il s'en eſt fié à ſa mémoire, confiance dangereuſe pour les plus ſavans même.

La preuve qu'il a cité de mémoire, c'eſt qu'il place la comparaiſon au commencement du ſecond Livre, au lieu qu'elle eſt (3) vers la fin. Il eſt tombé par cette négligence dans (4) une double erreur; l'une de

## REMARQUES.

(3) *vers la fin.* ] Vers 628, & 629. *Edit. de* 1740.

(4) *une double erreur;* ] Peut-être que l'erreur ne vient point de M. *Deſpréaux*. Du moins eſt-il certain, que la *XI. Réflex.* dont il s'agit, ne fut imprimée qu'après la mort de M. *Deſpréaux* (en 1713.) EDIT. de 1740.

Des deux erreurs, que M. *de La Motte* reproche à M. *Deſpréaux*, la première pourroit bien être une faute de l'Imprimeur, lequel auroit mis, *ſe*, pour *la*. Voïés *XI. Réflexion*, Rem. 3. Pour la ſeconde erreur, on ne peut pas ne la point mettre ſur le compte de M. *Deſpréaux*.

croire qu'Enée ſe compare lui-même à l'arbre, quoique la comparaiſon ne tombe manifeſtement que ſur la Ville de Troye ſaccagée par les Grecs ; l'autre, de penſer qu'Enée prête à l'arbre du ſentiment & de la colére, quoique les termes dont Virgile ſe ſert, ne ſignifient que l'ébranlement, & que les ſecouſſes violentes de l'arbre ſous la coignée des Laboureurs.

Je ne puis m'empêcher de dire ici que les Auteurs ne ſauroient être trop en garde contre ces ſortes de mépriſes, parce que rien n'eſt plus propre à diminuer leur autorité ; mais j'ajoûterai que ceux qui apperçoivent ces fautes n'en doivent pas tirer trop d'avantage contre ceux qui y tombent. On va quelquefois en pareille occaſion juſqu'à accuſer un homme de n'entendre ni la Langue ni l'Auteur qu'il cite, & l'on traite témérairement d'ignorance groſſiere, ce qui peut n'être qu'un effet d'inattention. Quelle extravagance ſeroit-ce, par exemple, d'accuſer Mr. Deſpréaux, ſur ce que je viens de dire, de n'entendre ni Virgile ni le Latin ; & cependant on a fait cette injure à d'autres, peut-être avec auſſi peu de fondement.

(5) Je finis enfin ma Réponſe, comme Mr. Deſpréaux finit ſa Réflexion, en mettant ſous les yeux

## *Remarques.*

(5) *Je finis* &c.] On a vu dans la *Remarque* 5. ſur la *XI. Réflexion*, que M. *de Fenelon* étoit du même avis que M. *de La Motte*. Ce qui mérite attention. Quelque ſolides que ſoient les raiſons ſur leſquelles il condamne ce Vers de M. RACINE : *Le flot qui l'apporta*, &c. quelque judicieux que ſoit ce que M. *de La Motte* vient de répondre à M. *Deſpréaux*, rien de tout cela n'a pu s'attirer le ſuffrage d'un Auteur très-connu, pour ce qu'il eſt. Dans le RACINE VENGE', *ou Examen des Remarques Grammaticales de M. l'Abbé* d'OLIVET *ſur les Oeuvres de* RACINE : Livre qui parut *in*-12. à Paris, quoique le Frontiſpice diſe : *Avignon*, en 1739. on lit, pag. 90. „ On ne peut donner trop d'é-„ loges à M. d'*Olivet* d'avoir „ pris le parti de *Racine*, ou „ pluſtôt celui de *Deſpréaux* con-„ tre *La Motte*, qui par de fort „ mauvaiſes raiſons, a cenſuré „ ce Vers, *Le flot qui* &c. *Où „ eſt choqué*, dit M. DE LA „ MOTTE, *de voir un Homme*

le récit entier dont il s'agit. Mr. Deſpréaux l'expoſe, afin qu'on puiſſe mieux prononcer ſur tout ce qu'il a dit; je l'expoſe de même, afin qu'on en juge mieux de mon ſentiment; & ſur tout pour l'explication de quelques termes de mon Diſcours ſur l'Ode, que Mr. Deſpréaux n'a pas trouvé aſſez clairs; *on eſt choqué*, ai-je oſé dire, *de voir un homme accablé de douleur, comme eſt Théramène, ſi attentif à ſa deſcription, & ſi recherché dans ſes termes.* Je crois que les Vers ſuivans pleins d'expreſſions & de tours poëtiques, éclairciront ma penſée mieux que tout ce que je pourrois dire.

## *Remarques.*

„ *accablé de douleur, ſi recherché* „ *dans ſes termes, & ſi attentif à* „ *ſa deſcription.* Quoi des ter- „ mes forts ſont des termes re- „ cherchés! Une Image vive eſt „ une Deſcription de bel eſprit! „ Où eſt le bon ſens de raiſon- „ ner ainſi? Une Imagination „ ſaiſie & effraïée encore de ce „ qui l'a frappé, ne peut-elle „ s'abandonner à une Figure, „ ſans paſſer pour Rhétoricien- „ ne? Quelle pitié! Que M. „ *Deſpréaux*, & après lui M. „ d'*Olivet*, ont eu raiſon de „ mépriſer de pareils jugemens. „ Si *Théramène* n'avoit pas peint „ le Monſtre affreux, qui cauſa „ la mort d'*Hippolite*, *Théſée* „ n'auroit il pas pu croire, que „ ſon Fils auroit péri par ſa fau- „ te? Ne falloit-il pas qu'il ſen- „ tît, que ce Monſtre horrible, „ étoit l'effet de ſon vœu im- „ prudent? De plus, l'Action „ ne ſe paſſant point ſur la Scè- „ ne, ne falloit-il pas que *Thé-* „ *ramène* la racontât comme elle „ s'étoit paſſée? Si la choſe eût „ été offerte aux ïeux des Spec- „ tateurs, eût-elle été autrement „ que dans le Récit? Non ſans „ doute: donc le Récit n'a rien „ d'outré. On ne fait attention „ qu'à la douleur de *Théramène*; „ & il faut faire attention à la „ fraïeur, dont il eſt encore „ ſaiſi, & à l'obligation, où il „ eſt, de rendre vraiſemblable „ aux ïeux de *Théſée* la triſte „ mort de ſon Fils. Plus on exa- „ mine ce Récit, plus on le „ trouve conforme à la Nature „ & à la Raiſon. Il n'y a jamais „ eu que des Hommes peu judi- „ cieux ou peu attentifs, qui „ l'ont cenſuré „. Il eſt dit à la pag. 113. " *Théramène* vivement „ ému de ce qui venoit d'arri- „ ver à ſon cher *Hippolite*, pé- „ nétré de douleur, & aïant l'i- „ magination échauffée ſur un „ ſi déplorable événement, a „ pu laiſſer échapper les Expreſ- „ ſions les plus figurées & les „ plus énergiques, pour pein- „ dre avec les traits les plus „ forts la mort du Fils de *Thé-* „ *ſée* Il n'y a là rien d'extraor- „ dinaire, rien de forcé, & la „ Critique de *La Motte* étoit „ tout à fait depourvuë de ju-

*Cependant ſur le dos de la Plaine liquide*
*S'éleve à gros bouillons une Montagne humide.*
*L'Onde approche, ſe briſe, & vomit à nos yeux,*
*Parmi des flots d'écume un Monſtre furieux.*
*Son front large eſt armé de cornes menaçantes;*
*Tout ſon dos eſt couvert d'écailles jauniſſantes.*
*Indomptable Taureau, Dragon impétueux,*
*Sa croupe ſe recourbe en replis tortueux.*
*Ses longs mugiſſemens font trembler le rivage;*
*Le Ciel avec horreur voit ce Monſtre ſauvage;*
*La Terre s'en émeut; l'Air en eſt infecté;*
*Le flot qui l'apporta recule épouvanté.*

J'avouë de bonne foi que plus j'examine ces Vers, & moins je puis me repentir de ce que j'en ai dit.

## REMARQUES.

„ gement „. On trouve encore p. 120. " Il faut avoüer... que „ tous ceux qui ont attaqué ce „ Vers juſqu'ici, n'ont pas fait „ paroître les premières lueurs „ du ſens commun. Ils n'ont „ point fait attention, que l'é„ vénement de la mort d'*Hip„ polite*, ne pouvant ſe paſſer „ ſur le Théatre, il devoit au „ moins être peint, comme ſi „ on le voïoit de ſes ïeux. Il „ falloit donc emploïer à ce Ré„ cit une *Deſcription* vive, & „ de ces *Images*, qui tiennent de „ l'*Epopée*. Autrement le Spectateur n'eut pas été ſatisfait; & „ *Théſée* même n'auroit pu ajou„ ter foi à la mort de ſon Fils. „ Il auroit néceſſairement de„ mandé à *Théramène*, comment „ ſon Fils avoit pu périr à la „ vuë d'un Monſtre. Il falloit „ donc tout dire, tout expli„ quer. Cette Deſcription n'a „ rien qui ne s'accorde avec la „ douleur & la fraïeur dont *Thé„ ramène* eſt pénétré. Enfin, tout „ ce que j'ai lu, & tout ce que „ j'ai oui dire juſqu'ici contre „ ce Récit, m'a paru de la der„ nière abſurdité, & ne partir „ que d'un eſprit faux „. C'eſt ainſi que l'Adverſaire perpétuel de M. *de La Motte* prend ouvertement ſous ſa protection, le Récit de *Théramène*, & qu'il le vange ingénieuſement d'une *Critique* dictée, en même tems, par l'*Eſprit* & le *Bon-ſens*, par la *Raiſon* & le *Goût*; & fondée ſur la nature de la *Marche du Cœur* & du *Langage des Paſſions*; *Marche* & *Langage*, que M. *de La Motte* connoiſſoit, du moins par théorie.

*Or maintenant, veillés graves Auteurs,*
*Mordés vos doigts, ramés comme Corſaires,*
*Pour mériter de pareils Protecteurs,*
*Ou pour trouver de pareils Adverſaires.*

# REPONSE

## A la CRITIQUE de M. de LA MOTTE, par M. l'Abbé d'OLIVET, de l'Académie Françoiſe; ou Juſtification de ce Vers de RACINE:

*Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.*

(1) AUTANT que M. de la Motte avoit été *choqué* de ce vers, autant M. Deſpreaux le fut-il de ſa Critique. Il y répondit. Mais ſa réponſe n'ayant éte imprimée qu'après ſa mort, il n'a pas pu voir la Réplique de M. de la Motte, ſur laquelle je vais, par occaſion, propoſer mes doutes.

Pour ſavoir donc ſi le vers de Racine eſt *exceſſif dans la bouche de Théraméne*; s'il y a quelque choſe d'*outré*, d'*exageré*; commençons par examiner quel eſt le langage ordinaire de la Poëſie, & quelle a été l'origine de ce langage.

### REMARQUES.

(1) *Autant que M. de La Motte* &c.] Ce qu'on va lire eſt tiré des REMARQUES *de Grammaire ſur* RACINE, *par M. l'Abbé* d'OLIVET, imprimées à Paris chés *P. Gandouin* en 1738. pp. 98-106. L'*Editeur de* 1740. met pour titre à ce morceau: REPONSE *de M. l'Abbé d'Olivet à M. de La Motte*. Il en prend le commencement à la page 97. où le ſavant Académicien, après une courte *Remarque Grammaticale* ſur le Vers, dont il s'agit, paſſe au Jugement, qu'en avoit porté M. *de La Motte*, dont il rapporte les mêmes paroles, que j'ai fait imprimer en *Italique* dans la *Remarque* 1. ſur la *XI. Réflexion*. Il entre enſuite en matière (p. 98.) par où je le fais débuter ici. Je ne donne de ſes réflexions, que ce qui concerne l'objet de la conteſtation de M. *Deſpréaux* & de M. *de La Motte*.

Quant au premier point, il ne ſouffre nul difficulté. Perſonne n'ignore ce qu'a dit Deſpréaux, qu'il n'y a point de figure plus ordinaire dans la Poëſie, que de perſonifier les choſes inanimées; que de leur donner du ſentiment, de la vie, du raiſonnement, & des paſſions.

(2) *Tout prend un corps, une ame, un eſprit, un viſage.* Pour des Phyſiciens, un flot eſt une certaine quantité d'eau pouſſée & agitée par une cauſe naturelle. (3) Pour les Poëtes, ce ſera un individu animé, un être penſant, & même, s'ils en ont envie, ce ſera une Divinité.

*Ce n'eſt plus la vapeur qui produit le tonnerre,*
*C'eſt Jupiter armé pour effrayer la terre.*
*Un orage terrible aux yeux des matelots,*
*C'eſt Neptune en courroux, qui gourmande les flots.*

## REMARQUES.

(2) *Tout prend un corps*, &c.] Ce Vers & les huit autres, que M. l'Abbé d'*Olivet* va citer, ſont tirés du III. Chant de l'*Art Poëtique*. Il faut faire attention, qu'ils font partie d'un Morceau, qui commence par le 160. Vers, & finit par le 192. Il ne s'agit-là que de caractériſer la *Poëſie Epique*; & dans le Siſtême, que M. *Deſpréaux* ſuit à l'égard de cette ſorte de *Poëſie*, les trente-trois Vers, que j'indique, ne contiennent rien, qui ne ſoit très-vrai, dit du *Poëme Epique*. Mais qu'on en détache quelques Vers, & qu'on les applique directement au *Poëme Dramatique*, ils ne contiendront plus rien que de très-faux. Le *Langage Dramatique* n'eſt, ne peut, & ne doit jamais être le même que le *Langage Epique*. Cette Propoſition eſt fondée ſur des principes inconteſtables, ſur les regles fondamentales de l'*Imitation*, qui demanderoient, pour être développées, plus de terrain que je n'en puis prendre ici. Qu'il me ſuffiſe de faire remarquer, que ſi le Stile, en général, des *Tragédies* de *Racine* eſt répréhenſible en quelque choſe, ce n'eſt que dans le petit nombre d'endroits, où ce grand Homme, perdant de vuë ſes Perſonnages, pour ſe mettre vis-à-vis de lui-même, *fait le Poëte* hors de propos. C'eſt en quoi quelques-uns de nos *Tragiques Modernes* l'imitent ſi parfaitement, qu'on chercheroit preſque en vain, dans leurs Ouvrages, même les plus applaudis, quelque apparence du véritable *Langage* de la *Trdgédie*.

(3) *Pour les Poëtes, ce ſera un individu animé*, &c.] J'en conviens, mais *Théramène* n'eſt pas un Poëte.

*Echo n'eſt plus un ſon, qui dans l'air retentiſſe;*
*C'eſt une Nymphe en pleurs, qui ſe plaint de Narciſſe.*

Telles ſont les idées, telle eſt la langue du pays habité par les Poëtes: & il eſt ſage de n'y point voyager, pour qui ne voudra, ni entendre leur langue, ni ſe faire à leurs coutumes.

Mais remontons à l'origine de la langue poëtique. Car j'ai là-deſſus à dire quelque choſe de moins connu, & qui tend plus directement à la juſtification de Racine. On tient Homére pour auteur de la langue poëtique, du moins par rapport aux Grecs. Or les pays où les Sciences étoient floriſſantes du temps d'Homére, c'étoit l'Egypte, c'étoit la Phénicie: & nous ſavons par une foule de témoignages irréprochables, que la Phyſique de ces pays-là reconnoiſſoit une ame univerſelle, une ame répandue dans tout ce qui exiſte. Juſques-là que Démocrite ſoutenoit qu'il n'y avoit point d'atomes, qui ne fuſſent animez: & ſa doctrine venoit de Moſchus, Phénicien, qui vivoit avant le ſiége de Troie. (4) Ainſi le langage de la Poëſie fut originairement le langage de la Phyſique;

## *REMARQUES.*

(4) *Ainſi le langage de la Poëſie fut originairement le langage de la Phyſique.* ] L'Auteur du *Racine Vengé*, par qui l'on a vu ci-devant M. *de La Motte* merveilleuſement réfuté, *ne peut gouter* (p. 91.) *la manière dont* M. D'OLIVET *juſtifie ce Vers de* RACINE. Voici ſes raiſons. (page 95.) „ 1°. Suppoſons... que la Phi„ loſophie de *Moſchus*, qui en„ ſeignoit... que tout, juſqu'aux „ pierres, étoit animé, ait été „ ſuivie des Egyptiens & des „ Grecs, s'enſuit-il que l'Uni„ vers l'ait tellement embraſſée, „ que c'eſt de-là que viennent „ les Figures, dont les hommes „ ſe ſervent généralement dans „ leur langage; lorſqu'il leur „ plaît d'animer les choſes ina„ nimées? Suffiroit-il que *Moſ„ chus* eût enſeigné ſérieuſement, „ qu'il y avoit des ames répan„ duës dans tous les Etres maté„ riels, pour qu'on ſe prêtât „ univerſellement à cette ſup„ poſition...? Comment d'au„ tres anciens Philoſophes, qui „ n'enſeignoient rien de pareil, „ n'ont-ils pas combattu auſſi„ tôt, & anéanti cette... Phy„ ſique, ou n'en ont-ils pas au „ moins empêché le progrès? „ 2°. Eſt ce que la nature elle„ même ne nous porte pas, pour

ou du moins ne fut qu'une conſéquence & une extenſion des idées généralement reçues par les plus célébres Phyſiciens. Je ne ſais, au reſte, ſi cette réflexion a déja été faite; mais il me ſeroit aiſé de la mettre dans un grand jour.

Plus de trois mille ans ſe ſont donc écoulez, de-

## *REMARQUES.*

„ donner plus de chaleur à nos „ paroles; à prêter nos ſenti„ mens aux choſes inanimées, & „ à les repréſenter fictivement „ étonnées, réjoüies, affligées „ &c. J'aimerois autant dire, „ que les termes, dont nous „ nous ſervons, pour exprimer „ la tempête, comme *la mer en* „ *courroux*, *les flots irritez*, *les* „ *vents en fureur* &c. viennent „ de la Phyſique de *Moſchus*. „ Mais quand nous diſons, *un* „ *Jardin riant*, *une Maiſon gaie*, „ *un Tems triſte* &c. c'eſt donc „ de *Moſchus* que nous tenons „ ces façons de parler. Les Chi„ nois, les Japonois, les Sau„ vages de l'Amérique, lui ont „ donc auſſi cette obligation: „ car ils parlent comme nous, „ & outrent encore ces Figures. „ 3°. (page 96.) Les Hébreux „ avoient-ils adopté la Philoſo„ phie de *Moſchus*, ſi peu con„ forme à leur Religion? *Moyſe*, „ les *Prophètes*, *David*, étoient„ ils au nombre de ſes Secta„ teurs? On ne voit dans l'*E*„ *criture* que ces ſortes de Fi„ gures, qui prêtent du ſenti„ ment aux Etres inanimés. „ L'énumération en ſeroit trop „ longue; il ſuffit de renvoïer... „ au ſeul PSEAUME, *In exitu Iſ*„ *rael de Ægypto* &c. on y verra „ cette même Figure de *Racine*... „ *Mare vidit & fugit* &c. M. „ l'Abbé (*c'eſt l'Auteur lui-même*, „ *à qui ſa modeſtie ne permet de ſe* „ *déſigner que par ſix points.*) M. „ l'Abbé..... a mis en Vers „ ce *Pſeaume*, dont voici le com„ mencement. J'aime mieux le „ citer, que le texte beaucoup „ plus ſublime encore, mais qui „ eſt connu de tout le monde „. Il en rapporte les quatre premiéres *Stances*, dont la troiſiéme eſt compoſée de ces jolis Vers:

*La mer en ſon lit ébranlée,*
*Ouvrit avec reſpect ſes gouffres mugiſſans,*
*Et nous offrit une vallée*
*Entre deux monts couverts de troupeaux bondiſſans.*

C'eſt une circonſtance que le Prophète avoit oubliée, & qui ne ſe trouve pas même dans le Récit que *Saint-Amant*, a fait du paſſage de la Mer Rouge.

Le *Vangeur de Racine*, pour oppoſer (page 97.) une quatriéme raiſon à M. l'Abbé d'*Olivet*, fond en une, la ſeconde & la troiſiéme, & les repète en peu de mots. Il en naît quelques traits d'eſprit, que le deſſein d'épargner la modeſtie de cet Auteur, m'empêche de loüer autant qu'ils en ſont dignes. Il ajoute enfin une cinquiéme raiſon, dont il ſera parlé dans la *Remarque* ſuivante.

puis que la Phyſique forma le langage de la Poëſie. Et quand la Phyſique a changé d'opinion, ce qui lui eſt arrivé depuis tant de ſiécles une infinité de fois, en même temps elle a toujours changé ſon langage. Mais, au contraire, la Poëſie a toujours retenu le ſien ; parce qu'en effet le ſyſtême de l'ancienne Phyſique eſt le ſeul qui autoriſe la fiction, le ſeul qui multiplie les images à l'infini, & qui par-là donne lieu à des peintures vivantes.

*Sans tous ces ornemens le vers tombe en langueur,*
*La Poëſie eſt morte, ou rampe ſans vigueur.*

A la vérité, ces ornemens ne conviennent pas à toute ſorte de ſujets. Rien ne ſeroit plus contre le bon ſens, que de faire entrer la Fable dans un Poëme Chrétien. Et même cette langue poëtique doit être ſobrement employée dans une Tragédie, dont les perſonnages ſont poſtérieurs au temps où la Fable étoit reçue. Ainſi le vers que Racine met dans la bouche de Théraméne, eût mérité la cenſure d'un Critique raiſonnable, s'il avoit été dans la bouche de celui qui raconte la mort de Bajazet : (5) car les Turcs du ſiecle paſſé ne croyoient non plus que ceux d'à préſent, qu'un flot put être *épouvanté*.

Pourquoi ce même vers ſeroit-il beau dans une Ode ? Ce n'eſt pas ſeulement, comme l'a dit M. de la Motte, parce que l'Auteur d'une Ode fait *profeſſion de peindre*, & qu'on ne lui ſuppoſe *point de paſſion violente, qui partage ſon attention*. Mais c'eſt, parce que (6) l'Auteur d'une Ode eſt maître d'adopter le

## REMARQUES.

(5) *car les Turcs du ſiécle paſſé ne croyoient non plus* &c.] Dans le *Racine Vengé*, page 98. l'Auteur emploie pour cinquiéme raiſon en général, contre la conjecture de M. l'Abbé d'*Olivet*, & pour réfutation en particulier du raiſonnement que le Savant Académicien fait en cet endroit, une redite étenduë de la troiſiéme des raiſons rapportées dans la *Remarque* précédente.

(6) *l'Auteur d'une Ode eſt mai-*

ſyſtême qu'il juge à propos. Quand il adopte celui de la Fable, on n'a rien à lui dire. Il prend ſes avantages, & il uſe de ſes droits. Mais l'Auteur d'une Tragédie par la raiſon même qu'il fait auſſi *profeſſion de peindre* n'eſt nullement le maître de faire parler ſes perſonnages comme bon lui ſemble, & ſans avoir égard à l'Hiſtoire, qui, en nous apprenant les mœurs de leur pays & de leur ſiécle, nous apprend quel langage il faut leur faire tenir.

Tous ces principes étant déduits, il me reſte peu de choſes à dire, non pour excuſer le vers de Racine, mais pour montrer qu'il eſt parfait. Car enfin, puiſque la fiction ne coûte rien, abouchons Théramène, qui vivoit dans les temps héroïques de la Grèce, avec M. de la Motte vivant au dix-huitiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne. Quel procès me faites-vous donc, lui

## *REMARQUES.*

*tre d'adopter le ſyſtême qu'il juge à propos. Quand il adopte celui de la Fable, on n'a rien à lui dire.* ] RACINE VENGE', p. 97. " L'Auteur d'un Poëme, dont le Héros eſt Chrétien, n'eſt pas le maître d'adopter le Siſtême de la Fable. Tout le monde en convient ". Ce n'eſt pas la Religion du Héros, c'eſt le ſujet du Poëme, qui doit décider l'Auteur ſur le Siſtême, qu'il doit adopter. *Louis XIV.* eſt un Héros Chrétien, mais le Paſſage du Rhin n'eſt pas un ſujet Chrétien. M. *Deſpréaux*, pour chanter ce Paſſage, a pu recourir à la Fiction, & ſe ſervir du Siſtême de l'ancienne Fable. Voïons la ſuite. L'Auteur d'un Poëme, dont le Héros eſt Chrétien " ne pourra donc pas prêter du ſentiment aux choſes inanimées... M. *de Voltaire*, dans ſon *Poëme de La Henriade*, a donc renfermé une impertinence dans ces deux beaux Vers :

*Et des Fleuves François les eaux enſanglantées,*
*Ne portoient que des morts aux Mers épouvantées.*

M. *Boſſuet* a eu auſſi grand tort de parler ainſi dans l'*Oraiſon Funèbre de la Reine d'Angleterre*, qui paſſe, avec raiſon, pour le chef-d'œuvre de l'Eloquence. *L'Océan étonné de ſe voir traverſé tant de fois, en des appareils ſi différens & pour des cauſes ſi differentes*. Je crois pouvoir répondre, que M. l'Abbé d'*Olivet* ne condamnera jamais les deux Vers de M. *de Voltaire*. Pour la Phraſe de M. *Boſſuet*, ſi l'on fait une attention réfléchie à la place, qu'elle occupe, elle pourroit bien n'être pas abſolument à l'abri de la critique.

diroit-il ?

diroit-il ? Où prenez-vous que mes termes ſoient *recherchez*, & mes expreſſions *outrées*. (7) Je raconte ce que j'ai vû, & comme je l'ai vû. Oui, je vous le jure. Jamais récit ne fut plus ſimple, ni plus vrai que le mien. Ah ! mon cher Théramène, lui répondroit notre Moderne, eſt-ce qu'un flot *s'épouvante* ? Hé vous qui l'ignorez, répondroit le Grec, de quel pays êtes-vous, Parlez pluſtôt à nos Fontenelles, à nos Mairans : ils vous diront qu'il n'y a rien ſur la terre, ni dans l'eau, ni dans l'air, point de fleuve, point de fontaine, point d'arbre, point de plante, qui n'ait une ame ; & cela, parce que l'ame univerſelle eſt répandue dans tous les êtres particuliers, & ne fait continuellement que paſſer de l'un dans l'autre, qui eſt ce que vous appellez *naître* & *mourir*.

Racine, grand admirateur d'Homére & de Platon, étoit inſtruit de ce ſyſtême ; & par conſéquent il a

## *REMARQUES.*

(7) *Je raconte ce que j'ai vû, & comme je l'ai vû.* ] L'Auteur du *Racine vangé* ne ſauroit ſe perſuader, que *Théramène* puiſſe parler ainſi. Sa raiſon eſt (page 102.) qu'il ne ſauroit croire, que " *Moſchus*, ou aucun Philoſophe ancien, ait jamais „ enſeigné, que de l'eau pouvoit avoir peur, que des piéres pouvoient ſentir de la douleur ou de la joie ; que de l'air pouvoit ſe mettre en colére, comme un homme. Il ajoute quelques lignes plus bas : Les Philoſophes, qui ont dit autrefois, que tout étoit animé, ont-ils prétendu autre choſe, que ce que *Virgile* a renfermé dans ces deux Vers :

„ *Spiritus intus alit, totamque infuſa per artus*
„ *Mens agitat molem, & magno ſe corpore miſcet.*

„ N'eſt-ce pas encore aujourd'hui le Siſtême des Athées & des Déïſtes, qui en admettant une *Ame univerſelle*, ne prétendent pas qu'elle penſe, ni qu'elle ſoit capable de ſentiment, dans chaque Etre en particulier, mais ſeulement dans les corps organiſés pour cet effet ? Quoique ce Siſtême ſoit fort déraiſonnable, il ne l'eſt pas néanmoins au point de ſuppoſer, que de l'eau ait de la fraïeur ; que des arbres aient de la joie ; que de l'air ſe mette en colére ; que des montagnes ſoient étonnées ; que des caillous ſoient émus d'indignation, &c. A-t-on, jamais pu enfanter de pareilles idées, encore moins venir à bout de les accréditer dans ſon païs, & de les répandre dans le monde entier „ ?

dû en Peintre qui ſait les regles de ſon art, faire parler ainſi un contemporain de Théſée. Mais ce qui m'étonne, c'eſt qu'un flot *épouvanté* ait pu ſcandaliſer dans une Scéne où il s'agit d'un monſtre envoyé par Neptune ; & dans une Tragédie dont l'Héroïne eſt petite-fille du Soleil. En vérité, ce n'étoit pas trop bien prendre ſon champ de bataille pour attaquer le langage de la Poëſie. Quand on aura obtenu de mon imagination, qu'elle laiſſe paſſer Neptune & ce Monſtre qu'il envoie ; rien n'empêche qu'on ne donne du ſentiment à un flot, & qu'on ne puiſſe le peindre orgueilleux, humble, menaçant, ſoumis, avare, prodigue, humain, cruel, épouvanté, irrité, ſe cachant de honte, bondiſſant de joie, tout ce qu'on voudra. Je ne répugne pas plus à croire l'effroi de ce flot, qu'à croire le Monſtre de Neptune ; & même (8) je ne puis, quand j'admets l'un, rebuter l'autre.

## REMARQUES.

(8) *Je ne puis, quand j'admets l'un, rebuter l'autre.*] Voici ce que le *Vangeur de Racine* réplique (p. 111.) au raiſonnement que ces paroles terminent. " Il n'y a „ rien d'étrange, à ſuppoſer que „ *Théramène* parle conformé„ ment aux Principes de ſa Re„ ligion, & que par conſé„ quent, il diſe que *Neptune* a „ envoïé un Monſtre contre „ *Hippolite* pour exaucer ſon „ Père *Théſée*. Il a ſuivi & a du „ ſuivre le Siſtême de la Fable. „ Mais ſi *Théramène* parle du „ *flot épouvanté*, comme d'une „ choſe réelle ; ſi en cela il ne „ prétend point parler figuré„ ment „ ; *il a tort*. Les égards dus au vrai mérite, m'ont obligé de ſubſtituer ces derniers mots à ceux de l'Auteur, & j'en ai fait de même ailleurs. Il continue ainſi, page 112. " L'Hiſ„ toire nous apprend, que du „ tems de *Théſée*, on croïoit „ qu'il y avoit un Dieu de la „ Mer, appellé *Neptune*. Mais „ on ne me citera aucun Hiſto„ rien, qui diſe que de ce „ tems-là, ni dans aucun tems, „ on ait cru que *de l'eau étoit* „ *capable d'avoir peur, & que* „ *lorſqu'un flot reculoit, c'étoit la* „ *crainte & l'épouvante, qui le* „ *faiſoit reculer*. Le raiſonne„ ment eſt donc faux, parce „ qu'il porte ſur une ſuppoſition „ chimérique. Croira-t-on, par „ exemple, qu'*Evandre* dans l'*E*„ *néide* (Liv. VIII. V. 240.) S'i„ maginoit réellement qu'un „ fleuve étoit capable de re„ monter vers ſa ſource, & „ de s'enfuir *par un ſentiment de* „ *frayeur* . . . . ?

„ *Diſſultant ripæ, refluitque exterritus amnis* . . . . .

Après ces réflexions, je n'ai point à ſuivre pied à pied la Replique de M. de la Motte à M. Deſpréaux, car elle tombe d'elle-même. Je m'arrêterai ſeulement à la conſéquence qu'il tire du ſuccès qu'eurent d'abord ces quatre vers du Cid, aujourd'hui & depuis long-temps mepriſez.

*Pleurez, mes yeux, pleurez, & fondez-vous en eau;*
*La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau;*
*Et m'oblige à vanger, après ce coup funeſte,*
*Celle que je n'ai plus ſur celle qui me reſte.*

Il n'eſt donc pas vrai, conclud M. de la Motte, que les acclamations du Théatre, puiſqu'elles ſe trompoient ſur les vers du Cid, ſervent à juſtifier celui de Théraméne. C'eſt, ſelon moi, conclure très-mal. Car, (9) les vers du Cid ne portent que ſur la méta-

## *Remarques.*

„ Il n'eſt plus permis aujourd'hui à un Orateur de citer *Jupiter*, *Neptune* &c. ni de ſuppoſer que ces Dieux de l'Antiquité aient quelque part aux effets de la nature. Cependant un Orateur, même un Orateur Chretien, peut prêter du ſentiment aux choſes inanimées, lorſqu'il s'agit de peindre vivement quelque objet. Il donne des yeux & des ſentimens d'horreur au Soleil, qui ſe dérobe, pour ne point voir des actions exécrables. Et à l'égard du Poëte, il accorde de la penſée & du ſentiment à tout ce qu'il lui plaît, même dans un Poëme Chrétien, où il ne lui eſt permis de faire agir ni *Jupiter*, ni *Neptune*, ni *Mars*. Par conſéquent, la Figure du *flot épouvanté*, n'eſt point autoriſée par la ſuppoſition des Dieux de la Fable, qui n'y a aucun rapport. C'eſt une expreſſion dictée par la nature, lorſque l'eſprit humain eſt vivement paſſionné. En un mot, c'eſt une Figure de Rhétorique, une Métaphore du genre de toutes les autres, & ce n'eſt rien de plus. Pour cette raiſon, l'expreſſion peut ſubſiſter indépendamment du Siſtême de la Religion Païenne„. Cet Ecrivain, ſans doute, ſait la Rhétorique, & l'on voit dans tout ce que j'ai rapporté juſqu'ici de lui, que des Figures de cet Art, l'*Amplification* & la *Répétition* ne ſont pas celles qu'il eſtime le moins.

(9) *les Vers du Cid ne portent que ſur la métaphore & ſur l'hyperbole.*] " Eh bien! eſt-il dit dans „ le *Racine Vangé*, page 151. cela „ fait-il qu'on s'eſt autrefois „ trompé, lorſqu'on a applaudi „ à ces Vers? Celui de *Théraméne* „ ne porte-t-il ſur autre choſe

phore & ſur l'hyperbole. (10) Jamais on n'a pu dire ſérieuſement :

*La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.*

Or ce qui eſt faux, peut bien éblouir pendant un temps, mais il ne ſauroit plaire toujours. Il étoit donc naturel qu'on ceſſât d'admirer cet endroit du Cid. Mais le vers de Racine, dans la Scéne où il eſt placé, a toute la ſolidité, toute la vérité requiſe ; & il renferme une circonſtance aggravante, que Théraméne auroit eu grand tort d'omettre. Ainſi ce vers ne

## REMARQUES.

„ que ſur la *métaphore* & ſur „ l'*hyperbole* „.

(10) *Jamais on n'a pu dire ſérieuſement : La moitié de ma vie* &c. ] Ibid. On répond à cela : " Jamais auſſi on n'a pu dire ſérieuſement, c'eſt-à dire, au „ ſens propre & ſans figure, „ qu'un *flot épouvanté recule*. Ainſi „ la réponſe de M. l'Abbé d'*Olivet* n'eſt pas juſte „. On reconnoît ici la Logique de cet Auteur. La réponſe de M. l'Abbé d'*Olivet* eſt très-juſte. Elle ſuit néceſſairement des principes ſur leſquels il a raiſonné juſqu'ici. Son Adverſaire ajoute, à la page 116. pour achever de réfuter le reſte de cet *Athnea* : " La Figure „ renfermée dans le Vers de *Théramène*, eſt toute naturelle. „ C'eſt l'expreſſion de la paſſion, „ & l'écoulement, pour ainſi „ dire, d'une Imagination émuë. „ Au contraire, les Vers de „ *Chiméne*, conſiſtent dans une „ penſée recherchée, tirée, af„ fectée, dans une ſubtile & „ froide Antithèſe. C'eſt un ri„ dicule *concetto*. La douleur ne „ s'exprime point ainſi : une „ perſonne affligée, & plongée „ dans une douleur amère, ne „ va point chercher une Méta„ phore ſi éloignée, ſi guindée, „ ſi peu raiſonnable. Elle ne „ ſonge point à la ſimmétrie „ étudiée des mots. Ce n'eſt plus „ alors l'*Auteur*, qui parle ; „ c'eſt le *Poëte*. Ainſi cette pen„ ſée n'a pu être applaudie que „ ſous le regne du mauvais goût. „ Les applaudiſſemens ont dus „ par conſéquent ceſſer au bout „ d'un certain tems, quand le „ ſiécle a été plus éclairé, & „ que les perſonnes ſenſées ont „ eu le tems de la réflexion. Il „ n'en eſt pas ainſi du Vers de „ *Théramène*, qui a toujours „ plu, qui plaît, & qui plaira „ toujours. Le paſſage de *Lon„ gin*, que M. l'Abbé d'*Olivet* „ lui applique, ne convient ici „ que dans ce ſens. *Ce qui plaît „ toujours, en tous lieux, & à tou„ tes ſortes de perſonnes, eſt eſſen„ tiellement bon* „. Cette Propoſition a, ſans contredit, la force d'un *Axiome* en matière de Critique. C'eſt dommage qu'elle ne puiſſe ſervir qu'à la condamnation du Vers de *Théramène*. A cela près, ce que le *Vangeur de Racine* vient de dire au ſujet des Vers de *Chiméne*, eſt aſſez juſte.

ſauroit être mis en paralléle avec ceux du Cid. La chute de ceux-ci ne prouve rien contre l'autre. Deſpréaux a donc eu raiſon de le juſtifier par les acclamations du Théatre. *Car*, dit Longin, qu'il cite à ce ſujet, *lorſqu'en un grand nombre de perſonnes differentes de profeſſion & d'âge, & qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs, ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un diſcours, ce jugement & cette approbation uniforme de tant d'eſprits, ſi diſcordans d'ailleurs, eſt une preuve certaine & indubitable qu'il y a là du merveilleux & du grand.*

## REMARQUES.

pour le fonds de la critique, qu'il en fait ; mais il ne prouve nullement qu'à ce ſujet, M. l'Abbé d'*Olivet* réponde mal à M. *de La Motte*. C'eſt pourtant ce qu'il avoit entrepris de prouver.

## REFLEXION XII.

*Car tout ce qui eſt veritablement Sublime, a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il éleve l'ame, & luy fait concevoir une plus haute opinion d'elle-meſme, la rempliſſant de joye & de je ne ſçai quel noble orgueil, comme ſi c'eſtoit elle qui euſt produit les choſes qu'elle vient ſimplement d'entendre.* Paroles de Longin, Chap. V.

VOILA une tres-belle deſcription du Sublime, & d'autant plus belle, qu'elle eſt elle-meſme tres-ſublime. Mais ce n'eſt qu'une deſcription; & il ne paroiſt pas que Longin ait ſongé dans tout ſon Traité à en donner une definition exacte. La raiſon eſt, qu'il écrivoit aprés Cecilius, qui, comme il le dit luy-meſme, avoit employé tout ſon Livre à définir & à montrer ce que c'eſt que Sublime. Mais le Livre de Cecilius eſtant perdu, je croy qu'on ne trouvera pas mauvais qu'au défaut de Longin, j'en hazarde icy une de ma façon, qui au moins en donne une imparfaite idée. Voici donc comme je croy qu'on le peut définir. (1) *Le Sublime eſt une certaine force de diſcours propre à élever & à ravir l'Ame, & qui provient ou de la grandeur de la penſée & de la nobleſſe du ſentiment: ou de la magnifi-*

### REMARQUES.

(1) *Le Sublime eſt une certaine force* &c.] Je ne ferai point de *Remarques* ſur cette *Définition*. On trouvera dans des *Additions à la Preface* de la *Traduction* du *Sublime*, de quoi ſuppléer amplement à ce que j'aurois pu faire ici.

*cence des paroles, ou du tour harmonieux, vif & animé de l'expreſſion, c'eſt-à-dire d'une de ces choſes regardées ſéparément, ou ce qui fait le parfait Sublime, de ces trois choſes jointes enſemble.*

Il ſemble que dans les regles je devrois donner des exemples de chacune de ces trois choſes. Mais il y en a un ſi grand nombre de rapportés dans le Traité de Longin, & dans ma dixiéme Reflexion, que je croy que je feray mieux d'y renvoyer le Lecteur, afin qu'il choiſiſſe luy-meſme ceux qui luy plairont davantage. Je ne croy pas cependant que je puiſſe me diſpenſer d'en propoſer quelqu'un, où toutes ces trois choſes ſe trouvent parfaitement ramaſſées. Car il n'y en a pas un fort grand nombre. Monſieur Racine pourtant m'en offre un admirable dans la premiere Scene de ſon Athalie, où Abner, l'un des principaux Officiers de la Cour de Juda, repreſente à Joad le Grand Preſtre la fureur où eſt Athalie contre luy & contre tous les Levites; ajoûtant, qu'il ne croit pas que cette orgueilleuſe Princeſſe differe encore long-temps à venir *attaquer Dieu juſqu'en ſon Sanctuaire.* A quoy ce Grand Preſtre, ſans s'émouvoir, répond:

*Celuy qui met un frein à la fureur des flots,*
*Sçait auſſi des méchans arreſter les complots.*
*Soumis avec reſpect à ſa volonté ſainte,*
(2) *Je crains Dieu, cher Abner, & n'ay point d'autre crainte.*

En effet, tout ce qu'il peut y avoir de Sublime

## REMARQUES.

(2) IMIT. *Je crains Dieu... & n'ay point d'autre crainte.* ] VIRGILE, *Eneïd.* XII. V. 894.

*Non me tua feruida terrent*
*Dicta, ferox: Di me terrent, & Iuppiter hoſtis.* BROSS.

C'eſt *Turnus* combatant contre *Enée* qui parle ainſi; mais en liſant la Scène de *Joad* & d'*Abner*, il eſt aiſé de voir, que M. *Racine* ne peut pas s'être propoſé d'imiter ces Vers de *Virgile*.

paroiſt raſſemblé dans ces quatre Vers : la grandeur de la penſée, la nobleſſe du ſentiment, la magnificence des paroles, & l'harmonie de l'expreſſion ſi heureuſement terminée par ce dernier Vers : *Je crains Dieu, cher Abner, &c.* D'où je conclus, que c'eſt avec tres-peu de fondement que les Admirateurs outrez de Monſieur Corneille veulent inſinuer que Monſieur Racine luy eſt beaucoup inférieur pour le Sublime ; puiſque, ſans apporter ici quantité d'autres preuves que je pourrois donner du contraire, il ne me paroiſt pas que toute cette grandeur de vertu Romaine tant vantée, que ce premier a ſi bien exprimée dans pluſieurs de ſes Pieces, & qui ont fait ſon exceſſive réputation, ſoit au-deſſus de l'intrepidité plus qu'heroïque, & de la parfaite confiance en Dieu de ce veritablement pieux, grand, ſage & courageux Iſraëlite.

# LETTRE

## A

## M. DE LOSME DE MONCHESNAY,

### *Sur la* COMÉDIE.

PUISQUE vous vous détachez de l'intérêt du (1) Ramoneur, je ne vois pas, Monſieur, que vous ayez aucun ſujet de vous plaindre de moi, pour avoir écrit que je ne pouvois juger à la hâte (2) d'Ouvrages comme les vôtres, & ſur tout à l'égard de la queſtion que vous entamez ſur la Tragedie & ſur la Comedie, que je vous ai avoüé néanmoins que vous traitiez avec beaucoup d'eſprit. Car puiſqu'il faut vous dire le vrai, autant que je peux me reſſouvenir de votre derniere piece, vous prenez le change, & vous y confondez la Comedienne avec la Comedie, que dans mes raiſonnemens avec le Pere Maſſillon j'ai, comme vous ſçavez, exactement

### *REMARQUES.*

Cette *Lettre* de nôtre Auteur, ne ſe trouve dans aucune *Edition* de ſes *Oeuvres*. Elle fut imprimée avec la Réponſe de M. *de Loſme* en 1729. dans la II. Part. du VII. Tome de la *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire*, donnée au Public par le R. P. *Deſmolets*, Bibliothécaire de la Maiſon de l'Oratoire. Je l'aurois miſe dans ce Volume au rang des *Lettres* ſi je m'en étois ſouvenu dans le tems.

(1) *du Ramoneur*, ] On ne ſait point l'anecdote de ce terme.

(2) *d'Ouvrages comme les vôtres*, ] On aprend par la Réponſe de M. *de Loſme*, qu'il s'agit principalement ici d'une *Satire*, qu'il avoit compoſée contre la *Comédie*, ou pour mieux dire, contre le *Théâtre* en général.

ſéparées. Du reſte, vous y avancez une maxime qui n'eſt pas, ce me ſemble ſoutenable; c'eſt à ſçavoir, qu'une choſe qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des eſprits vicieux, quoique non vicieuſe d'elle-même, doit être abſolument deffenduë, quoiqu'elle puiſſe d'ailleurs ſervir au délaſſement & à l'inſtruction des hommes. Si cela eſt il ne ſera plus permis de peindre dans les Egliſes des Vierges Maries, ni des Suzanes, ni des Magdelaines agreables de viſage; puiſqu'il peut fort bien arriver que leur aſpect excite la concupiſcence d'un eſprit corrompu. La vertu convertit tout en bien, & le vice tout en mal. Si votre maxime eſt reçûë, il ne faudra plus non ſeulement voir repreſenter ni Comedie ni Tragedie, mais il n'en faudra plus lire aucune; il ne faudra plus lire ni Terence ni Sophocle, ni Homere, ni Virgile, ni Theocrite: & voilà ce que demandoit Julien l'Apoſtat, & qui lui attira cette épouventable diffamation de la part des Peres de l'Egliſe. Croyez-moi, Monſieur, attaquez nos Tragedies & nos Comedies; puiſqu'elles ſont ordinairement fort vicieuſes: mais n'attaquez point la Tragedie & la Comedie en général, puiſqu'elles ſont d'elles-mêmes indifférentes, comme le Sonnet & les Odes & qu'elles ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures Prédications: & pour vous en donner un exemple admirable, je vous dirai (3) qu'un tres-grand Prince, qui avoit danſé à pluſieurs Balets, ayant vû joüer le Britannicus de Monſieur Racine où la fureur de Neron à monter ſur le Théatre eſt ſi bien attaquée; il ne danſa plus à aucun Balet non pas même au tems du Carnaval. Il n'eſt pas concevable de combien de

REMARQUES.

(3) *qu'un tres-grand Prince, qui avoit danſé* &c.] LOUIS XIV.

mauvaiſes choſes la Comedie a guéri les hommes capables d'être gueris; car j'avouë qu'il y en a que tout rend malades. Enfin, Monſieur, je vous ſoûtiens, quoi qu'en diſe le Pere Maſſillon, que le Poëme dramatique eſt une Poëſie indifférente de ſoi-même, & qui n'eſt mauvaiſe que par le mauvais uſage qu'on en fait. Je ſoûtiens que l'amour exprimé chaſtement dans cette Poëſie, non ſeulement n'inſpire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guerir de l'amour les eſprits bienfaits, pourvû qu'on n'y répande point d'images ni de ſentimens voluptueux. Que s'il y a quelqu'un qui ne laiſſe pas malgré cette précaution de s'y corrompre, la faute vient de lui, & non pas de la Comedie. Du reſte, je vous abandonne le Comedien & la plûpart de nos Poëtes, & même Monſieur Racine en pluſieurs de ſes Piéces. Enfin, Monſieur, ſouvenez-vous que l'amour d'Herode pour Mariane, dans Joſeph, eſt peint avec tous les traits les plus ſenſibles de la verité; cependant, qui eſt le fou qui a jamais pour cela deffendu la lecture de Joſeph? Je vous barboüille tout ce cannevas de diſſertation, afin de vous montrer que ce n'eſt pas ſans raiſon que j'ai trouvé à redire à votre raiſonnement. J'avoüe cependant que votre Satire eſt pleine de vers bien tournez. Je ſuis, &c.

Si vous voulez répondre à mes objections, prenez la peine de le faire de bouche, parce qu'autrement cela traîneroit à l'infini; mais ſur tout, treve aux loüanges, je ne les merite point, & n'en veux point, j'aime qu'on me liſe, & non qu'on me loüe.

# RÉPONSE
## DE
## M. DE LOSME DE MONCHESNAY,
### *A la* LETTRE *précédente.*

AVANT que d'entrer en lice avec vous ſur ce raiſonnement, je vous prie, Monſieur, de ſouffrir que je faſſe mes conditions. Regardez notre diſpute comme le voyage des deux pots de l'Apologue, où le foible doit naturellement ſuccomber au plus fort. Je n'ai garde de me joüer à mon Maître, je connois vos ſentimens pour des ſentimens puiſez dans le ſanctuaire de la droite raiſon; ils deviennent d'autant plus forts, que vous les dépoüillez de cette raiſon ſeche & épineuſe, qui fait qu'on ſe morfond ſouvent dans les peintures de la vérité: au lieu que lorſqu'elle eſt maniée par une plume vive & animée comme la vôtre, elle fait un progrez ſur les cœurs, dont il n'eſt pas permis de ſe deffendre. A preſent que nos qualitez ſont établies, ſouffrez qu'avec mon clinquant & mon oripeau je tâche à ſoûtenir tellement quellement la cauſe que j'ai embraſſée. Comme avec un adverſaire auſſi redoutable que vous l'êtes, il eſt bon de prendre ſes avantages, & de faire arme de tout au beſoin; je n'ai eû garde de détacher la Comédie du Comédien, qui fait un de ſes principaux dangers, comme vous en convenez très-équitablement. Mais on ne fait guéres de Comédie qui n'ait pour but la repréſentation, autrement ce ſeroit l'idée de la Comédie qui ne ſe trouve point: ainſi la pratique en eſt déja, ſelon vous,

très-vicieuſe. Venons au fond de la queſtion. Sur ce que vous dites qu'une choſe qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des eſprits vicieux, quoique non vicieuſe d'elle-même, ne doit point être deffenduë quand ſur tout elle peut ſervir à l'inſtruction & au délaſſement des hommes; je répons avec Saint Auguſtin, ( Voilà un Antagoniſte digne de vous; ) je répons, dis-je, avec Saint auguſtin, que le fond de l'homme étant naturellement vicieux & corrompu, & les meilleures choſes par conſéquent ſujettes à être tournées en poiſon preſque chez tous les hommes, tout ce qui ſe préſente à eux ſous une image de volupté, même la plus innocente, peut cauſer de terribles impreſſions ſur les ames, & les cauſe même néceſſairement. Or, vous ne ſçauriez me nier que le but de la Tragédie ne ſoit d'attendrir finement le Lecteur ou le Spectateur, de ſaiſir ſon ſenſible par la fiction des choſes funeſtes & tragiques, qu'il ne voudroit pas néanmoins endurer. C'eſt préciſément ſa douleur qui fait ſa joye dans ces ſpectacles d'attendriſſement; mais comme la compaſſion qu'inſpire la Tragédie, eſt proprement une compaſſion ſtérile, qui ne tend pas à ſecourir les affligez, mais ſeulement à s'unir de cœur à leur affliction; il s'enſuit qu'on prend tout le mauvais de la Tragédie, & que le bon échape faute d'objet ſur qui l'appliquer. L'acharnement des hommes au Théatre, dit encore Saint Auguſtin, eſt une maladie de leur eſprit. Toutes ces fictions poëtiques ne les touchent qu'en tant qu'ils ſont moins guéris de leurs paſſions. S'il étoit permis d'encherir ſur ce fameux Pere de l'Egliſe, je dirois que la douleur honnête qu'on prend dans les Tragédies, accoutume à une douleur vicieuſe; car Sathan ne perd jamais ſes droits. On prêche aux hommes la vertu en pure perte: mais le vice n'a pas beſoin de Prédicateur, il eſt lui-même ſon Evangeliſte, s'il m'eſt permis de parler ainſi. Convenons donc que ces larmes qu'on

donne à la Tragédie, procedant de la ſource de l'amour naturel que nous avons les uns pour les autres, elles peuvent devenir très-vicieuſes par leur funeſte application; voilà le principe dans lequel je me ſuis renfermé pour montrer le danger de la Tragédie, & c'eſt ſur ce principe que j'ai poſé tous les fondemens de ma Satire. Or, Monſieur, puiſqu'il eſt preſque impoſſible de traiter cette matiére ſans appeller le chriſtianiſme au ſecours. Dieu qui connoît ſi bien la foibleſſe des hommes, ne leur a pas dit pour rien, *ſoyez ſur vos gardes, veillez & priez, pour ne point entrer en tentation*, imaginez-vous que l'ennemi eſt toûjours aux portes; ce qui eſt, ce me ſemble, une maniere d'avis au Lecteur ou au Spectateur, comme vous voudrez, des Tragédies, dans leſquelles on ſe livre de gayeté de cœur à la repréſentation des paſſions. Je regarde la Tragédie, comme le grand reſſort du cœur humain. Vous voulez qu'il y rectifie ſes paſſions, qu'il y trouve le ſecret de les adoucir: & moi je n'eſtime pas que le Théatre ait plus de privilege que les Bourdaloues & les Maſſillons. Ils conviennent ces hommes illuſtres que la manne délicieuſe de l'Evangile ne fructifie guéres entre leurs mains par l'endurciſſement de certains Auditeurs. Comment voulez-vous que les Empiriques faſſent ce que n'ont pû operer les véritables Médecins? Par ces Empiriques j'entends les Corneilles & les Racines, qui prêchent la vertu, ſi vous voulez, mais une vertu de Théatre, une vertu louche, & qui n'eſt point capable de déraciner les deffauts des hommes. A proprement parler, les Tragédies ne font que chatoüiller, c'eſt là leur métier; au lieu que dans les playes déſeſperées, il faut enfoncer le fer & le feu, & c'eſt ce que font ſeuls les Miniſtres de l'Evangile. Diſons donc que la Tragédie eſt un mélange adroit de douleur & de volupté, & qu'elle n'a pour but que de raffiner l'amour propre, ou l'amour déréglé des Créatures. Cela paroît d'autant

mieux en ce que la Tragédie n'eſt jamais ſi parfaite, que lorſqu'elle peut arracher des larmes véritables; ou qu'elle renvoye le Spectateur comme tout engourdi des paſſions violentes, qui viennent de l'émouvoir. C'eſt à ce contre-coup délicat que l'Auditeur ſe déclare pour le mérite du Poëte ou de l'Acteur; (car ils ſont ſouvent bource commune:) mais je ne veux, pour renforcer ma Théſe, que ces larmes touchantes, que ces extaſes de douleur & de volupté. S. Auguſtin, que je ne me laſſe point de citer, les appelle tantôt l'impureté d'une folle compaſſion, & tantôt une démangeaiſon d'amour propre, qui n'eſt pas fâché qu'on lui égratigne la peau, pour ainſi parler; parce que cette ſatisfaction paſſagere lui cauſe une enflure pleine d'inflammation, d'où il ſort du ſang corrompu & de la boue. Comment me ſoutiendrois-je avec vous, Monſieur, ſi je n'avois l'adreſſe d'aſſocier à ma querelle un des plus fameux Pere de l'Egliſe? Il ne me fournit point de raiſon contre l'amour d'Herode pour Mariane: vous dites qu'il eſt peint dans Joſeph avec tous les traits les plus ſenſibles de la vérité, & que cependant il n'y a jamais eû d'homme aſſez fou pour deffendre la lecture de Joſeph. Diſtinguons, Monſieur, s'il vous plaît, le caractere du Poëte & de l'Hiſtorien. Vous qui ſçavez ſi bien réunir dans une même perſonne deux caracteres ſi oppoſez, comment n'avez-vous pas ſenti que Joſeph rapporte cet amour vivement, mais ſimplement, pour ne pas déroger à ſon caractere d'Hiſtorien; au lieu que ſi Joſeph avec tout l'artifice que fournit cet art, où vous vous êtes rendu ſi célébre; s'il venoit, dis-je, avec toutes les richeſſes de la Poëſie peindre les tranſports d'un mari paſſionné pour ſa femme, quoique cette maladie ne regne gueres en France, je ne doute pas qu'il n'y eût des maris aſſez ſenſibles pour s'attendrir à cette chaſte repréſentation: la queſtion eſt de ſçavoir ſi le fruit en reviendroit à leurs épouſes légitimes. Que

voulez-vous, Monſieur, nos mœurs ſont faites comme cela, Joſeph, & vous-même, avec votre belle Rhéthorique, auriez bien de la peine à remettre à la mode le veritable amour conjugal. Vous m'allez demander peut-être qui l'a donc ſi fort ruiné: je ne crois pas que le Docteur Moliere y ait perdu ſes ſoins; il a par ſes belles leçons mis les maris ſur un certain pied de commodité, qu'ils ſont les premiers à faire les honneurs de leurs femmes, quand elles-mêmes n'ont pas la charité de leur en épargner le ſoin: voilà peut-être un des endroits où Moliere a le mieux réuſſi, & ſur lequel ſa morale a fait le plus de progrez; car je crois que c'eſt ſur Moliere que vous voulez faire tomber toutes ces belles œuvres que la Comedie a faites. La France fait gloire de ne reconnoître que lui pour le modéle du Comique, & cette gloire lui coûte aſſez cher pour s'en vanter. J'évite, Monſieur, autant qu'il m'eſt poſſible de faire le Prédicateur dans une Lettre qui prend toutefois aſſez la forme d'une Diſſertation: ſans cela, Monſieur, je pourrois bien vous dire avec l'enthouſiaſme de M. Baillet, que Moliere eſt un des plus dangereux ennemis que le démon ait ſuſcité aux bonnes mœurs; que ſon poiſon, tantôt ſubtil, tantôt groſſier, s'inſinuë à la faveur de ſes agrémens, & que ſi les portes de l'Enfer pouvoient prévaloir contre la morale du Chriſtianiſme, ce ſeroit à Moliere à qui l'on en auroit l'obligation. N'allez pas touſſer au moins, Monſieur, comme ſi je paſſois à mon ſecond point: je n'ai garde d'entreprendre ſur le métier des Prédicateurs, quoique les Satiriques, au moins de certains, ſe croyent tout permis. Il paroît bien que j'uſe de mon privilege, dès que j'oſe vous ſoutenir, contre votre ſentiment, que le Poëme Dramatique n'eſt pas une Poëſie indifférente de ſoi-même, & qu'elle eſt mauvaiſe, même indépendamment du mauvais uſage qu'on en peut faire. Les téméraires ne connoiſſent point de bornes, Monſieur; j'oſe encore ne

pas

pas convenir avec vous, que l'amour exprimé chaſtement dans cette Poëſie, bien loin d'inſpirer de l'amour, contribuë à guérir de l'amour, pourvû qu'on n'y répande point d'images ni de ſentimens voluptueux, & que ſi quelqu'un malgré cette précaution ne laiſſe pas de s'y corrompre, la faute vient de ce quelqu'un, & non pas de la Comédie. J'aurois bien beſoin de mon Saint Auguſtin pour me tirer du piége que vous me tendez, les Saints ſont d'une grande reſſource, quand on diſpute avec un homme tel que vous. En tout cas, le Pere Maſſillon ne m'abandonne pas, puiſqu'il eſt d'avis contraire au vôtre, à l'égard du Poëme Dramatique; j'oſe gliſſer mon ſentiment à la faveur du ſien. J'en reviens toûjours à mon principe, Monſieur, & ce principe eſt que tous les hommes tenant plus ou moins à la concupiſcence, (voilà un terrible mot à prononcer dans une Lettre; mais je vous dirai, comme Phédre dit à ſa Nourice, à propos d'Hypolyte, *c'eſt toi qui l'as nommé*,) je vous dirai donc qu'attendu le malheur de nôtre nature corrompuë, nous ſommes tous plus ou moins ſenſibles à la vive peinture des paſſions, & que celle de l'amour étant la derniere mourante chez les hommes, le moindre ſouffle d'amour vertueux ou corrompu, le réveille dans tous les hommes, comme le moindre petit zéphire eſt capable d'agiter les feüilles; que cela n'eſt point l'effet de la diſpoſition du cœur de quelque homme en particulier, que c'eſt la faute de la machine priſe dans toute ſon étenduë. Du reſte, Monſieur, je n'ai pas oublié que M. Arnauld fut autrefois touché de vos raiſons pour la juſtification de la Comédie priſe en elle-même, c'eſt-à-dire indépendamment des ſecours pernicieux de l'Acteur. Je me ſouviens bien encore de vous avoir oüi ſoutenir que M. Nicole avoit pris le change ſur la fureur de Camille, dans la Tragedie des Horaces: vous prétendez que cette furieuſe, en faiſant toutes ſes im-

précations contre ſon frere & contre ſon païs par le déſeſpoir d'avoir perdu ſon amant, eſt capable de dégoûter les filles dont la tendreſſe pourroit paſſer les bornes ordinaires, & qu'elles ſe ménageront mieux ſur une paſſion qui peut produire de ſi terribles effets. Non, Monſieur, cette fureur a ſon beau dans l'eſprit des Spectateurs, qui la regardent comme l'émétique d'une ame ſenſible, & véritablement outrée de douleur. L'Auditeur s'unit d'affection & de ſentiment à cette pauvre forcenée ; on n'eſt point ſurpris de voir un amour accompagné de fureur, cela entre dans ſa définition. Avez-vous vû des Amans bien tranquiles dans la ſituation la plus calme ? Eſt-ce qu'on peut apprivoiſer les Lions ? & l'amour eſt-il jamais autre choſe que l'amour ? Or, ſi des Auteurs l'ont nommé la fiévre chaude de la raiſon, l'étonnement doit ceſſer pour les délires qui l'accompagnent. Si dans le Cinna Æmilie étoit moins furieuſe, Æmilie auroit moins d'approbateurs. Ariane même, que j'ai quelque ſcrupule de nommer après le chef-d'œuvre du Théatre, Ariane a bien accoutumé les Spectateurs aux frénéſies de l'amour jaloux : c'eſt pour vous dire qu'on ſe fait toûjours bonne compoſition ſur ce qu'il y a de plus furieux dans un rolle tendre, & qu'on en détache l'odieux pour n'en prendre que le ſenſible, comme je penſe l'avoir avancé dans ma Satyre. Venons à ce que vous dites, que ſi la Comédie rectifiée & priſe en elle-même, ne laiſſe pas d'être mauvaiſe, il faut bannir des Egliſes les peintures les plus innocentes, comme les Vierges agréables de viſage, les Suzannes & les Magdélaines. Premierement, Monſieur, vous ſçavez mieux que moi que la Peinture eſt la cadette de la Poëſie, & par conſéquent qu'elle doit toucher moins ſenſiblement que ſon aînée ; & d'ailleurs, quelle idée voulez-vous que réveillent, même dans l'ame d'un débauché, des attitudes toutes modeſtes. Magdelaine peinte dans une Egliſe, offre à la vérité des charmes,

mais ce ſont des charmes pénitens ; c'eſt un cruel correctif pour des yeux lubriques que cette tête de mort qu'on peint toûjours à côté d'elle. Comment voulez-vous que l'imagination joüe ſon jeu envers Suzanne entourée de deux Vieillards ? J'avoüe qu'un jeune homme qui l'obſederoit pourroit changer la théſe, & rendre le Spectateur plus ſuſceptible de paſſion. Mais croyez-moi, Monſieur, une Magdelaine contrite, & qui n'a plus d'autre miroir que la mort, & des Vierges, dont le ſeul aſpect prêche l'humilité, tout cela n'amorce point les libertins comme l'eſſor d'une Poëſie amoureuſe, quelque chaſtement que vous la puiſſiez traiter. Je vous ſçai bon gré de m'abandonner le Comédien & nos Poëtes modernes, & même M. Racine en pluſieurs de ſes Piéces. Lui-même eſt convenu avec moi, que ſa Berenice étoit très-dangereuſe pour les mœurs. Mais pretendez-vous que je vous tienne grand compte de votre abandon ; il eſt à mon avis plus ſenſé qu'il n'eſt généreux. Vous jugiez bien, Monſieur, que dans une cauſe auſſi importante que celle-ci, je ne négligerois aucuns de mes avantages : mais ſur le ton dont je le prens, dites-vous, il ne faudra plus non-ſeulement voir repreſenter ni Comédie ni Tragédie, il ne faudra pas même en lire aucune : il ne faudra plus lire ni Terence, ni Sophocle, ni Homere, ni Virgile, ni Théocrite. Ecoutons là-deſſus Saint Auguſtin pour la derniere fois ; car je ne ſçaurois mieux finir que par ce Pere de l'Egliſe. Il eſt le premier à convenir qu'Homere eſt excellent dans ſes inventions fabuleuſes, & qu'il charme l'eſprit par ſes agréables réveries : mais il ſe déchaîne auſſi contre le torrent de la coûtume, qui porte à lire des choſes ſi chatouilleuſes pour les bonnes mœurs ; juſques là qu'il fait honneur au Chriſtianiſme qu'un Auteur nourri dans ces ſciences prophanes, & dans la Religion du Paganiſme, que Ciceron, en un mot, eût reproché à Homere qu'il faiſoit des Dieux des

hommes, & qu'il érigeoit les hommes en Dieux : au lieu, dit-il, qu'il auroit dû rendre les hommes ſemblables aux Dieux, plûtôt que d'abaiſſer la divinité à la condition des hommes. Terence & Virgile n'en ſont pas quittes à meilleure compte avec ce ſaint Docteur, qui plaint les hommes de ſon ſiécle d'être réduits à puiſer la pureté de leur langage dans ces ſources empoiſonnées, quoique d'ailleurs il convienne que les paroles ſont en elles-mêmes comme des vaſes riches & précieux; mais qu'on boit ſouvent le vin corrompu dans ces coupes d'or. Vous avez trop de piété, Monſieur, pour vouloir en dedire Saint Auguſtin : mais s'il m'étoit permis de me citer, profane que je ſuis, après une authorité ſacrée, j'oſerois vous rappeller une tirade de ma Satyre, où j'ai fait voir qu'on ne va point à la Comédie pour ſe rendre plus vertueux; qu'on y va ſeulement dans la vûë d'un délaſſement agréable; qu'au contraire nôtre orgueil ſe rend quelquefois plus fier par le plaiſir malin que nous ſentons à détourner ſur le prochain la peinture des vices qui ſont repréſentez dans les Comédies; qu'enfin tout le fruit qu'on en retire, c'eſt d'apprendre le ſecret d'être vicieux, ſans paſſer pour ridicule. Mon zele m'a mené plus loin que je ne croyois, Monſieur, & votre patience aura plus à ſouffrir que vos argumens d'un fatras de paroles qui ſe ſont amaſſées inſenſiblement ſous ma plume. Comme nous cherchons tous deux la vérité, ſi le bon droit n'eſt pas de mon côté, j'aurai du moins la gloire d'avoir fait quelques vains efforts contre le premier athlete de mon ſiécle en ſatyres & en raiſonnemens juſtes & ſolides. Regardez, Monſieur, mes objections comme les doutes d'un homme, qui cherche à s'inſtruire, & qui ſçait que vous aimez qu'on ſe deffende, afin de vous faire mieux gouter le plaiſir de la victoire. Pour moi, je me tiens déja à demi battu, quand je conſidere à quel illuſtre ennemi j'ai à faire : mais au moins j'aurai toû-

jours un avantage, qu'il n'eſt pas en votre pouvoir de me conteſter; c'eſt celui, Monſieur, d'être avec plus de reſpect & de dévouëment que perſonne, Votre très-humble, & très-obeiſſant ſerviteur,

DE LOSME.

*Ce 2. Octobre 1707.*

# LETTRE

## DE M. RACINE A M. DESPRÉAUX,

### *Au ſujet d'une* HARANGUE *prononcée par le Régent de Troiſiéme du Collége de* LOUIS LE GRAND.

JE ſuis très obligé au R. P. Bouhours de toutes les honnêtetez qu'il vous a prié de me faire de ſa part, & de la part de ſa Compagnie. Je n'avois point encore entendu parler de la Harangue de leur Régent de troiſiéme; & comme ma conſcience ne me reproche rien à l'égard des Jéſuites, je vous avouë que j'ai été un peu ſurpris d'apprendre que l'on m'eût déclaré la guerre chez eux. Vrai-ſemblablement ce bon Régent eſt du nombre de ceux qui m'ont très-fauſſement attribué la Traduction du *Santolius pœnitens*, & il s'eſt cru en-

*REMARQUES.*

Cette *Lettre* eſt imprimée à la ſuite des deux autres dans le même Recueil. Comme elle eſt courte, qu'elle a quelque rapport avec la Queſtion, ſur laquelle M. *Deſpréaux* & M. *de Loſme* ſe ſont écrit, & qu'elle ne ſe trouve point dans les *Oeuvres* de *Racine*, j'ai cru qu'on ne ſeroit pas fâché de la voir ici.

gagé d'honneur à me rendre injures pour injures. Si j'étois capable de lui vouloir quelque mal, & de me réjoüir de la forte reprimande que le Pere Bouhours dit qu'on lui a faite, ce ſeroit ſans doute pour m'avoir ſoupçonné d'être l'Auteur d'un pareil ouvrage; car pour mes Tragédies, je les abandonne très-volontiers à ſa critique. Il y a long tems que Dieu m'a fait la grace d'être aſſez peu ſenſible au bien ou au mal que l'on en peut dire, & de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui en rendre quelque jour. Ainſi, Monſieur, vous pouvez aſſurer le Pere Bouhours & tous les Jéſuites de vôtre connoiſſance, que bien loin d'être fâché contre le Régent qui a tant déclamé contre mes Piéces de Théatre, peu s'en faut que je ne le remercie & d'avoir prêché une ſi bonne Morale dans leur College, & d'avoir donné lieu à ſa Compagnie de marquer tant de chaleur pour mes interêts; & qu'enfin, quand l'offenſe qu'il m'a voulu faire ſeroit plus grande, je l'oublierois avec la même facilité, en conſidération de tant d'autres Peres, dont j'honore le mérite & ſur tout en conſidération du Pere de la Chaize, qui me témoigne tous les jours mille bontez, & à qui je ſacrifierois bien d'autres injures. Je ſuis, &c.

# AVERTISSEMENT

Mis à la tête des *Oeuvres Poſthumes de* GILLES BOILEAU.

## LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

JE ne doute point que le Lecteur ne m'ait quelque obligation du préſent que je luy fais des derniers Ouvrages d'un Homme illuſtre, que la mort a mis hors d'eſtat de les pouvoir donner luy-meſme au Public. Bien qu'ils n'ayent point encore vû le jour, ils ne laiſſent pas d'eſtre fort connus. La Traduction du quatriéme Livre de l'Eneïde a déja charmé une bonne partie de la Cour, par la lecture que l'Auteur de ſon vivant a eſté comme forcé d'en faire en pluſieurs reduits celebres. Elle a merité l'approbation d'une des plus ſpirituelles Princeſſes de la terre: & elle a fait dire à un des plus fameux Predicateurs de nôtre ſiecle, qu'à ce coup la copie avoit ſurpaſſé l'original. Cependant il eſt certain que l'Auteur ne s'eſtoit pas encore ſatisfait ſur cette Traduction, à laquelle il n'avoit pas mis la derniere main, non plus qu'à ſes autres Ouvrages,

*REMARQUES.*

Les *Oeuvres Poſthumes* de *Gilles Boileau* frère aîné de M. *Deſpréaux* furent imprimées à Paris chés *Barbin* en 1670. *in*-12. ſous ce titre: *Les Oeuvres Poſthumes de Deſunt Monſieur B. de l'Academie Françoiſe, Controlleur de l'Argenterie du Roi.*

Voïes, au ſujet de *Gilles Boileau*, la *Remarque* ſur *l'Epigr. XLVI.* T. II. On a vu, je ne me ſouviens pas pour le moment en quel endroit, dans une *Note* de M. *Broſſette*, que M. *Deſpréaux* eſt l'Auteur de *l'Avertiſſement*, que je donne ici.

qu'il n'avoit pas faits la plus part pour eſtre imprimez, & qui ne l'auroient jamais eſté, ſi je n'en euſſe fait une eſpece de larcin à ceux entre les mains de qui ils eſtoient tombez. C'eſt un avis que je ſuis bien aiſe de donner en paſſant, à ceux qui y trouveront peut-eſtre des choſes plus foibles les unes que les autres. Je croy que le nombre de ces Critiques ſera fort petit : Et j'eſpere qu'il en ſera de ces Ouvrages comme de l'Eneïde de Virgile, dont Virgile ſeul eſt mort mécontent. Voilà tout l'avertiſſement que j'ay à donner au Lecteur. S'il profite comme il doit du don que je luy en fais, & s'il ſçait m'en faire profiter ; je me promets de luy donner bientoſt une ſeconde Edition de ce Livre plus ample & plus correcte que celle-cy, & je luy répons que je n'epargneray point mes ſoins & ma diligence pour luy donner une entiere ſatisfaction.

Fin du III. Tome.